



Union européenne

Politique régionale
et cohésion

Études de développement régional

Étude prospective des régions de l'arc alpin et péri-alpin



Union européenne

Politique régionale
et cohésion

Études de développement régional

Étude prospective des régions de l'arc alpin et péri-alpin

Europe 2000

Commission européenne

Publications déjà parues dans la série «Études de développement régional»:

- 01 — Demographic evolution in European regions (Demeter 2015)
- 02 — Socioeconomic situation and development of the regions in the neighbouring countries of the Community in Central and Eastern Europe
- 03 — Les politiques régionales dans l'opinion publique
- 04 — Urbanization and the functions of cities in the European Community
- 05 — The economic and social impact of reductions in defence spending and military forces on the regions of the Community
- 06 — New location factors for mobile investment in Europe
- 07 — Trade and foreign investment in the Community regions: the impact of economic reform in Central and Eastern Europe
- 08 — Estudio prospectivo de las regiones atlánticas — Europa 2000
Study of prospects in the Atlantic regions — Europe 2000
Étude prospective des régions atlantiques — Europe 2000
Estudio prospectivo de las regiones atlánticas — Europa 2000
- 09 — Financial engineering techniques applying to regions eligible under Objectives 1, 2 and 5b
- 10 — Interregional and cross-border cooperation in Europe
- 11 — Estudio prospectivo de las regiones del Mediterráneo Oeste
Évolution prospective des régions de la Méditerranée-Ouest
Evoluzione delle prospettive delle regioni del Mediterraneo occidentale
- 12 — Valeur ajoutée et ingénierie du développement local
- 13 — The Nordic countries — what impact on planning and development in the Union?
- 14 — Development prospects of the central Mediterranean regions (Mezzogiorno-Greece)
- 17 — Étude prospective des régions de l'arc alpin et périalpin
Studio delle prospettive delle regioni dell'arco alpino e perialpino
- 18 — The prospective development of the northern seaboard
- 24 — Cohesion and the development challenge facing the lagging regions
- 25 — In den Regionen für die Regionen Europas — Über die Aneignung eines neuen gewerkschaftlichen Arbeitsfeldes

À paraître:

- 15 — The spatial consequences of the integration of the new German Länder into the Community
- 16 — The impact of the development of the countries of Central and Eastern Europe on the Community territory
- 19 — L'impact sur le développement régional et l'aménagement de l'espace communautaire des pays du Sud et de l'Est méditerranéens (PSEM)
- 20 — Evolución prospectiva de las regiones interiores (y de los espacios rurales de baja densidad de población en la Comunidad)
Évolution prospective des régions intérieures (et des espaces ruraux de faible densité de population de la Communauté)
- 21 — The regional impact of the Channel Tunnel throughout the Community
- 22 — The perspective development of the central and capital cities and regions
- 23 — La notoriété des politiques régionales en Europe
- 25 — At regional level on behalf of Europe's regions — Developing a new field of trade union activity

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 1995

ISBN 92-826-8811-9

© CECA-CE-CEEA, Bruxelles • Luxembourg, 1995

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Printed in Germany

Préface

Chaque année, la direction générale de la politique régionale et de la cohésion de la Commission européenne lance un certain nombre d'études dans le domaine de la politique régionale et de l'aménagement du territoire. Ces études ont pour but d'être la base de la conception interne de cette politique, de la préparation des programmes et des initiatives et de l'analyse de l'impact des activités projetées ou en cours. Les études les plus importantes ou les plus innovatrices sont désormais publiées dans une série intitulée «Études de développement régional».

La DG XVI espère ainsi stimuler le débat et les actions sur les résultats obtenus dans un contexte plus ample. Les études publiées s'adressent aux élus et décideurs aux niveaux européen, régional et local, ainsi qu'aux universitaires et aux experts compétents dans les larges domaines des sujets abordés.

En publiant les résultats de ces études, la Commission espère enrichir et stimuler le débat public et favoriser un échange de connaissances et d'opinions sur les questions déterminantes pour la cohésion économique et sociale de la Communauté et donc pour l'avenir de l'Europe.

Le lecteur est informé que les rapports figurant dans les études ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission, mais représentent l'avis des auteurs de l'étude.

Avertissement

1. L'étude prospective des régions de l'arc alpin et périalpin s'inscrit dans le cadre du programme Europe 2000. Son contenu n'engage pas la Communauté européenne.

Les régions de l'arc alpin et périalpin comprennent:

- en **Allemagne**, le Bade-Wurtemberg et la Bavière;
- en **France**, l'Alsace, la Franche-Comté, Rhône-Alpes et les départements alpins de Provence-Alpes-Côte d'Azur;
- en **Italie**, le Piémont, le Val d'Aoste, la Lombardie, la Vénétie, le Trentin-Haut-Adige, le Frioul-Vénétie Julienne, l'Émilie-Romagne, les Marches;
- l'**Autriche**;
- la **Suisse**;
- le **Liechtenstein**.

Dans la suite du texte, nous désignerons cet ensemble par l'expression «arc alpin».

2. Les analyses sur le territoire considéré ont été menées, chaque fois que possible, à partir des données agrégées au niveau NUTS 3⁽¹⁾. Sur le territoire de la Communauté européenne, les données sont traitées et disponibles auprès d'Euros-

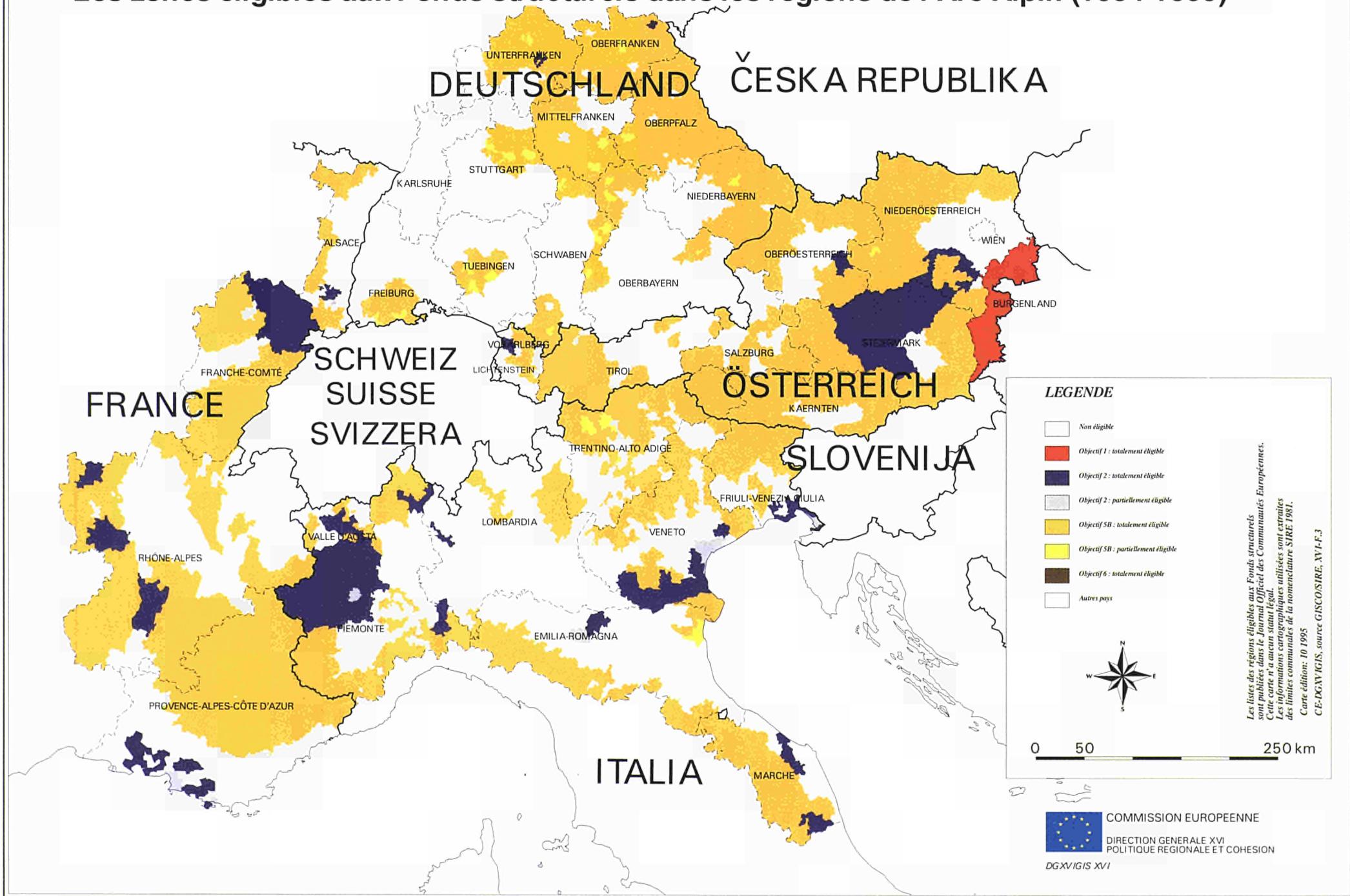
tat. Notre étude impliquait le recueil des mêmes données auprès des pays alpins, non intégrés dans le système Eurostat. La définition des niveaux NUTS n'y est pas arrêtée et nous avons été amenés à faire des regroupements territoriaux pour les besoins de la présente étude. Ceux-ci ne préjugent en rien des définitions territoriales qui seront retenues.

Pour les besoins de l'analyse et pour les comparaisons interrégionales, le découpage administratif en niveaux NUTS s'avère trop hétérogène quand aux tailles et aux découpages fonctionnels. Ainsi, en Allemagne, les entités de niveau NUTS 3, les «Kreise», sont de taille très réduite, et leur délimitation dissocie souvent les parties urbaines et rurales. Nous avons donc été amenés à faire des regroupements afin d'obtenir des entités plus homogènes.

3. Les données utilisées ici correspondent globalement à l'intervalle 1980-1990. En fait, et selon les pays, les données ne correspondent pas exactement aux jalons retenus (1980, 1985 et 1990). C'est le cas en particulier pour les recensements. Chaque fois que possible, nous avons effectué les interpolations et les projections nécessaires. De façon à ne pas alourdir le texte, on ne précisera pas systématiquement pour chaque sous-ensemble régional les dates réelles correspondant aux données et aux figures. Le détail des concordances est rassemblé en un tableau donné en annexe.

(¹) Nomenclature des unités territoriales statistiques.

Les zones éligibles aux Fonds structurels dans les régions de l'Arc Alpin (1994-1999)



Les listes des régions éligibles aux Fonds structurels sont publiées dans le Journal Officiel des Communautés Européennes. Cette carte n'a aucun statut légal. Les informations cartographiques utilisées sont extraites des limites communales de la nomenclature SIRE 1981. Carte édition: 10/1995 CE-DG XVI/GIS, source GISCO/SIRE, XVI-F.3

Sommaire

— Liste des cartes.....	xi
— Liste des tableaux.....	xii
— Liste des graphiques.....	xiii
— Synthèse.....	xv
— Summary.....	xxv
I — Identification de l'arc alpin.....	5
1. Caractéristiques générales.....	5
2. Population.....	11
3. Activités.....	13
II — Organisation du territoire et dynamiques de développement.....	19
1. Structuration des espaces.....	19
2. Enjeux et éléments prospectifs.....	21
III — Cadrage macroéconomique.....	27
1. L'impératif d'intégration.....	27
2. L'ouverture à l'Est et l'impératif de croissance.....	30
IV — Population, migrations, emplois.....	33
1. Dynamique et distribution de la population.....	33
2. Population et emploi.....	38
3. Migrations.....	41
4. État des lieux.....	49
5. Prévisions 1990-2000.....	54
V — Transports.....	71
1. Situation actuelle.....	71
2. Particularités des liaisons.....	74
3. Enjeux et facteurs clés.....	77
4. Perspectives.....	79
5. Scénarios.....	82

VI — Agriculture	87
1. Typologie des régions agricoles de l'arc alpin.....	87
2. Productions agricoles.....	92
3. Structure des exploitations.....	94
4. Marché.....	96
5. Un modèle «alpin» de développement rural?.....	97
6. Politiques d'aides au maintien des exploitations agricoles.....	98
7. Agriculture et écologie.....	99
8. Tendances et préconisations.....	100
9. Conclusions.....	102
VII — Industrie	105
1. Synthèse.....	105
2. Rétrospective.....	107
3. Perspectives générales des industries de l'arc alpin.....	109
4. Quelques problèmes particuliers.....	113
5. Tableau synthétique.....	114
VIII — Énergie	119
1. Préambule.....	119
2. Production, échanges et consommation d'énergie.....	120
3. Prospective.....	125
IX — Environnement	127
1. Introduction.....	127
2. Connaissances et informations.....	128
3. Milieux naturels.....	130
4. Tendances et préconisations.....	135
5. Conclusions.....	137
X — Services, innovation, recherche	143
1. Place des services dans l'arc alpin.....	143
2. Éléments de perspectives.....	147
3. Un arc alpin technologique et innovant.....	149
XI — Tourisme	153
1. Généralités.....	153
2. Tourisme dans l'arc alpin.....	154
3. Caractéristiques régionales.....	157
4. Enjeux et facteurs clés.....	162
5. Perspectives d'évolution.....	165
XII — Régions de la Communauté	171
1. Bade-Wurtemberg.....	173
2. Bavière.....	180
3. Alsace et Franche-Comté.....	187
4. Alpes et Rhône.....	193
5. Piémont et Val d'Aoste.....	199
6. Lombardie.....	203
7. Italie du Nord-Est.....	207
8. Émilie-Romagne et Marches.....	212

XIII — Autriche	217
1. Introduction.....	217
2. Structuration de l'espace.....	218
3. Démographie.....	219
4. Transports.....	220
5. Économie et emploi.....	222
6. Aménagement du territoire.....	227
7. Perspectives et scénarios.....	231
XIV — Suisse	235
1. Introduction.....	235
2. Démographie.....	238
3. Économie et emploi.....	241
4. Aménagement du territoire.....	243
5. Perspectives.....	247
6. Scénarios.....	254
XV — Coopération transfrontalière	257
1. Coopération transfrontalière et interrégionale.....	257
2. L'arc alpin, laboratoire transfrontalier.....	259
3. Aperçu de la coopération transfrontalière alpine.....	260
4. Perspectives.....	264
XVI — Scénarios	269
1. Facteurs clés et tendances.....	269
2. Cadrage macroéconomique.....	271
3. Scénarios.....	278
Annexes.....	297

Liste des cartes

Les zones éligibles aux fonds structurels dans les régions de l'arc alpin (1994-1999)	VI
Les régions de l'arc alpin	3
Populations des villes 1990	4
Densités 1990	9
Densités pondérées 1990	9
Densités — Variation relative 1980-1990	10
Densités pondérées — Variation 1980-1990	10
Soldes naturels 1980-1990	15
Soldes migratoires 1980-1990	15
Emplois du secteur primaire en 1990	16
Emplois du secteur secondaire en 1990	16
Emplois du secteur tertiaire en 1990	17
Chômage 1990 — Indice global et chômage des jeunes	17
Structure urbaine 1990	18
PIB par habitant 1990	24
PIB corrigé par PPA par habitant 1990	24
PIB par km ² 1990	25
PIB corrigé par PPA par surface utile 1990	25
Croissance du PIB 1980-1990	26
Croissance du PIB corrigé par PPA 1980-1990	26
Densité 1990	35
Croissance démographique 1980-1990	35
Chômage 1990	36
Évolution du chômage 1980-1990	36
Charge sociale en 1990	37
Emploi féminin en 1990	37
Les axes de transport des régions de l'arc alpin	68
Trafics internationaux	69
Scénario tendanciel	84
Axes de transport — Scénarios volontaristes	85
Indice moyen des valeurs ajoutées agricoles par unité de travail	88
Indice moyen des valeurs ajoutées agricoles par hectare de surface agricole utile	88
Densités rurales en 1990	89
Densités rurales pondérées 1990	89
Agriculture 1990 — Emplois et densités	90
Pertes d'emplois agricoles 1980-1990	90
Part de la production industrielle en 1990	116
Croissance de la valeur ajoutée industrielle 1980-1990	116
Croissance de l'emploi industriel 1980-1990	117
Variation de l'emploi industriel 1980-1990	117
Sensibilité du milieu (altitude et forêts)	139
Pressions sur le milieu (urbanisation, transport, industrie et tourisme)	139
Valeur ajoutée du tertiaire 1990	140
Croissance des emplois tertiaires 1980-1990	140
Productivité des emplois tertiaires 1990	141
Part des emplois financiers dans les services 1990	141
Fréquentation touristique 1990	152
Capacités d'accueil 1990	152
Réseau urbain suisse	239
Zones à risques	242
Principales activités	245
Principales industries	245
Dynamisme de développement	245
Associations de coopération interrégionale et transfrontalière	259
Arc alpin et dorsale européenne — État des lieux — État des contraintes	266
L'arc alpin comme liaison Rhin-Rhône-Danube	267
Arc alpin: grands ensembles	279
Arc alpin: régions fonctionnelles	279

Arc alpin: occupation des sols	292
Arc alpin: organisation des espaces	293
Arc alpin: scénario tendanciel	294
Scénario des eurocités — Consolidation de l'arc Danube-Rhin-Rhône	295
Scénario des euroterritoires: grands chantiers	296

Liste des tableaux

01	Spécialisation et avantages comparés en Europe	28
02	Tendances démographiques dans les macrorégions	34
03	Fréquence des situations migratoires en Europe occidentale	43
04	"sans titre"	49
05	"sans titre"	49
06	"sans titre"	50
07	"sans titre"	51
08	"sans titre"	53
09	"sans titre"	53
10	"sans titre"	56
11	"sans titre"	56
12	Population de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010	61
13	Force de travail de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010	61
14	Taux d'activité de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010	61
15	Titulaires d'emploi de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010 (taux d'emploi 1988 constant)	62
16	Répartition par secteur des titulaires d'emploi de l'arc alpin en 1988	62
17	Répartition par secteur des titulaires d'emploi de l'arc alpin en 2000	62
18	Répartition par secteur des titulaires d'emploi de l'arc alpin en 2010	63
19	Population de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010	63
20	Force de travail de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010	63
21	Taux d'activité de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010	64
22	Titulaires d'emploi de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010 (taux d'emploi 1988 constant)	64
23	Répartition par secteur des titulaires d'emploi de l'arc alpin en 1988	64
24	Répartition par secteur des titulaires d'emploi de l'arc alpin en 2000	65
25	Répartition par secteur des titulaires d'emploi de l'arc alpin en 2010	65
26	Population de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010	65
27	Force de travail de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010	66
28	Taux d'activité de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010	66
29	Titulaires d'emploi de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010 (taux d'emploi 1988 constant)	66
30	Répartition par secteur des titulaires d'emploi de l'arc alpin en 1988	67
31	Répartition par secteur des titulaires d'emploi de l'arc alpin en 2000	67
32	Répartition par secteur des titulaires d'emploi de l'arc alpin en 2010	67
33	Facteurs favorables ou défavorables à la production agricole et zones concernées	87
34	"sans titre"	104
35	"sans titre"	115
36	Couverture des besoins en énergie	119
37	Consommation en 1990	122
38	Échanges en 1990 (balance négative)	122
39	"sans titre"	122
40	"sans titre"	124
41	"sans titre"	129
42	Coûts sociaux relatifs des moyens de transport	131
43	"sans titre"	155
44	"sans titre"	165
45	Bade-Wurtemberg — Données statistiques de base (1990)	172

46	Bavière — Données statistiques de base (1990)	179
47	Alsace et Franche-Comté — Données statistiques de base (1990)	186
48	Alpes et Rhône — Données statistiques de base (1990)	192
49	Italie du Nord-Ouest — Données statistiques de base (1990)	198
50	Lombardie — Données statistiques de base (1990)	202
51	Italie du Nord-Est — Données statistiques de base (1990)	206
52	Émilie-Romagne et Marches — Données statistiques de base (1990)	211
53	Autriche — Données statistiques de base (1990)	216
54	Population par Land et variations par tranche d'âge (1981-1991)	219
55	Niveau et évolution des contributions régionales au PIB	222
56	Contributions sectorielles des Länder au PIB en 1989	223
57	Évolution des emplois par grande région (1980-1990)	224
58	Écarts en valeurs ajoutées et en nombre d'emplois par secteur (1980-1990)	225
59	Variations relatives des valeurs ajoutées et des emplois dans l'industrie et les services au niveau de chaque land (1986-1988)	225
60	Suisse — Données statistiques de base (1991)	233
61	Exportations de marchandises par branche (1990)	236
62	Répartition de la population (1990)	238
63	Évolution de la population par grande région	238
64	Mouvement naturel et migratoire	239
65	Activités par branche (1975-1985)	241
66	"sans titre"	246
67	Croissance européenne	277
68	Scénarios thématiques	280
70	Arc alpin — Base de données (concordances et sources)	298

Liste des graphiques

01	Bade-Wurtemberg — Données statistiques de base (1990)	172
02	Bavière — Données statistiques de base (1990)	179
03	Alsace et Franche-Comté — Données statistiques de base (1990)	186
04	Alpes et Rhône — Données statistiques de base (1990)	192
05	Italie du Nord-Ouest — Données statistiques de base (1990)	198
06	Lombardie — Données statistiques de base (1990)	202
07	Italie du Nord-Est — Données statistiques de base (1990)	206
08	Émilie-Romagne et Marches — Données statistiques de base (1990)	211
09	Autriche — Données statistiques de base (1990)	216
10	Suisse — Données statistiques de base (1991)	234
11	Structure par âge de la population	240

Synthèse

Motivations de l'étude

La présente étude prospective porte à la fois sur des régions de la Communauté européenne et sur les pays alpins de l'AELE: l'Autriche, le Liechtenstein et la Suisse. En ce sens, elle est aussi une étude d'impact extérieur.

Les grandes interrogations de départ portaient sur:

- les effets de l'intégration européenne dans le cadre de l'Union économique et monétaire;
- les effets de l'ouverture à l'Est et de l'écroulement du rideau de fer;
- les effets de l'intégration des pays alpins dans le cadre de l'Espace économique européen.

Il convient d'avertir que la tonalité générale du propos apparaîtra optimiste. Cela n'implique pas que l'on ne soit averti des difficultés, des menaces et des incertitudes qui pèsent sur l'avenir. Cette position ne résulte pas d'un a priori; bien au contraire, les premières réflexions questionnaient fortement des certitudes généralement admises sur le «miracle» lombard, la prospérité suisse ou le consensus social allemand. Contrairement à d'autres territoires, les régions de l'arc alpin bénéficient littéralement d'un «excédent d'image», qui parfois d'ailleurs constitue un piège. Mais, après avoir inventorié soigneusement forces et faiblesses, il apparaît un différentiel de potentiel très net, surtout en regard de difficultés qui s'annoncent ailleurs et même autour.

L'arc alpin a un sens

Une étude transnationale de prospective sur un espace de 450 000 km² et de près de 70 millions d'habitants, parlant significativement au moins trois langues, se doit d'abord de trouver les facteurs de cohérence. L'arc alpin, concept un peu nouveau venu, peut-il se définir sur le seul thème de la *snow belt*? Ce serait court. La cohérence doit être trouvée ailleurs: en fait, deux principes forts consolident cet espace, en font un objet «consistant», pour l'analyse certainement, pour l'action aussi, nous le verrons:

- le **premier principe**, c'est la **montagne**, qui reste un obstacle, une contrainte dure, mais qui, ici tout particulièrement, est surtout un espace humanisé, presque jardiné par endroit. Et cette montagne modelée par l'homme a

aussi modelé les peuples venus des quatre horizons, faisant apparaître des traits de comportement socio-économiques communs, en particulier dans les solidarités, le goût pour l'indépendance, et une économie à la fois autonome et toujours articulée aux espaces économiques de la plaine;

- le **second principe**, ce sont les **grands fleuves** (Rhin, Rhône, Danube et Pô) et leurs vallées fertiles, sièges des établissements humains les plus importants depuis la chute de Rome, et ce jusqu'au XIX^e siècle. L'arc alpin, c'est aussi la «**dorsale des sources**». Le chapelet des grandes vallées en piémont constitue l'espace économique de la dorsale alpine, l'**arc Danube-Rhin-Rhône**.

Le paradoxe d'un destin européen central et périphérique

Les Alpes, espace de frontières et d'échanges, ont eu longtemps ce rôle central dans la civilisation humaine, qui sera plus tard dévolu à l'Atlantique et aujourd'hui au Pacifique. Ainsi, on peut rapprocher dans cette situation très particulière, d'espace à la fois central et «en creux», la succession historique:

- la Méditerranée pour le monde antique;
- les Alpes pour l'Europe médiévale et moderne;
- l'Atlantique pour le Nouveau Monde;
- le Pacifique pour les nouveaux champions, californiens et asiatiques.

Les Alpes se franchissent aisément; elles sont parcourues de vallées transversales. Curieuse-

ment, les massifs moins élevés du Jura, des Vosges ou de la Forêt-Noire sont plus difficiles à franchir. La montagne et ses fleuves se sont établis dans le temps comme espaces et peuples complémentaires. Les guerres territoriales puis religieuses et, enfin, nationales ont taillé des cicatrices sans briser réellement les voisinages de destin. Voilà pourquoi l'Autriche et la Suisse, localisées physiquement au cœur du dispositif économique européen, sont à la fois:

- préintégrées par des pratiques communes et par l'intensité des échanges;
- isolées par d'autres pratiques tant industrielles et commerçantes que sociales.

Un pôle de prospérité

Ce qui apparaît le plus fort au terme de notre étude c'est la **modernité**, la **prospérité** et le **potentiel** de développement de cette aire. L'arc alpin constitue clairement le deuxième pôle européen de prospérité, le seul crédible en regard du «centre des capitales». Il présente d'ailleurs des avantages relatifs importants sur lesquels nous reviendrons. Cette prospérité correspond d'abord à l'axe médian Nord-Sud, celui de la dorsale européenne, et rassemble les deux moteurs industriels badois et milanais ainsi que la plate-forme financière suisse.

Les dernières décennies ont vu les centres de prospérité allemande se déplacer vers le Sud, dans une double dynamique: d'une part, le desserrement industriel, depuis la Ruhr vers le Rhin moyen (Rhin-Main-Neckar), d'autre part, le dynamisme muni-chois, qui a su faire jouer son attractivité pour attirer une industrie nouvelle et se constituer aussi en pôle tertiaire. Le Bade-Wurtemberg et la Bavière sont passés du statut de Länder un peu ruraux à celui de nouveaux pôles d'attraction industriels et

tertiaires. Cette méridionalisation fait irrésistiblement penser au thème d'une Californie alpine, territoire high-tech, dont l'attrait correspond à l'excellence des cadres naturels, tant en montagne que sur le bord des lacs.

L'Italie alpine est évidemment l'acteur majeur dans son espace économique national. Cette prééminence repose sur le triangle industriel fondateur (Turin, Milan, Gênes), puis sur la prospérité tertiaire milanaise et sur la «troisième Italie», celle des *success stories* des années 80, des districts industriels et des villes en réseaux.

En France, Lyon se positionne indiscutablement comme «le grand second», après Paris bien sûr. L'Alsace et Strasbourg cumulent les bonnes notes, en termes d'emplois, d'exportations, d'investissements étrangers. Nice, Cannes et la Côte d'Azur développent une activité tertiaire performante. Et il n'est pas fortuit que les grands pionniers technologiques français, Sophia Antipolis et Grenoble, soient tous deux clairement alpins.

La prospérité «alpine» se décline de bien d'autres façons, et, au total, il semble donc bien exister, de plus en plus, une **forme de gradient alpin de prospérité** dans chacun des pays concernés. Si en France, en Italie, en Allemagne, les régions alpines sont le plus souvent plus prospères et surtout mieux

armées en ce qui concerne les nouveaux défis de la société «postindustrielle», la Suisse et l'Autriche renforcent ce positionnement, surtout dans le cadre de leur intégration (ou rapprochement) avec l'espace économique communautaire, qui devrait s'accompagner d'effets de croissance quasi mécaniques.

Nouvelles opportunités et renforcement des potentialités

Le moment actuel est prometteur. Les régions de l'arc alpin ont vécu des contraintes géopolitiques fortes. Certaines coupures, anciennes, ont déjà été surmontées dans le cadre de l'espace communautaire européen. C'est le cas des conflits territoriaux franco-allemands sur le Rhin, lesquels se sont longtemps traduits, en termes d'impact sur l'espace, par une désindustrialisation des espaces «exposés»: l'Alsace et le Bade-Wurtemberg.

Aujourd'hui, de nouvelles opportunités se fondent sur l'ouverture à l'Est, la fin de l'isolement politique autrichien, le rapprochement de la Suisse... Ce rétablissement «généralisé» des communications au centre de l'Europe redynamisera les relations historiques de l'espace danubien et de l'interface germano-slave.

Des coupures majeures devraient disparaître:

- la plus évidente, la coupure austro-hongroise. Vienne, capitale amputée de son hinterland danubien, a tourné longtemps le dos à l'Est, et ses obligations de neutralité l'ont maintenue à l'écart de la Communauté européenne;
- le rétablissement des axes habsbourgeois, en particulier l'axe Venise-Vienne-Prague-Berlin (isthme adriatique-baltique);
- les liaisons entre Munich et Berlin au Nord, Munich et Vienne à l'Est.

Toutes ces nouvelles dynamiques et espoirs suscités font regretter encore plus amèrement la crise des Balkans qui stérilise la rive orientale de l'Adriatique et, à terme, tout l'arc nord-oriental méditerranéen.

Ce que notre étude a mis en relief, à côté de ces coupures évidentes, ce sont des coupures **paradoxales**: celles entre le Sud badois et le triangle d'or zurichois, ou encore celles entre l'espace rhénan et rhodanien au niveau de la Franche-Comté. Ce sont ces coupures «internes» à l'arc alpin qui constituent des obstacles «immatériels» venant s'ajouter aux barrières physiques de la montagne. Le dynamisme global de l'aire dépend autant (sinon plus) de la suppression (politique, culturelle, économique) de ces coupures que de la réalisation des grands équipements de communication transalpins.

La mise en **continuité** de l'arc alpin est une exigence ancienne en ce qui concerne l'axe d'échanges Nord-Sud, entre **Rhin** et **Pô**, par le Brenner et le Gothard. C'est aussi une nouvelle exigence Est-Ouest, une logique d'échanges rétablie entre **Danube** et **Rhône**, la voie naturelle entre l'**Allemagne méridionale** et la **Méditerranée occidentale** d'un côté, les **espaces danubiens** de l'autre.

Les points forts de l'arc alpin

Les **ressources naturelles** de l'aire, au sens classique de la géographie économique, ne sont pas décisives: peu de gisements miniers ou d'hydrocarbures, hormis dans la plaine du Pô; un fort potentiel hydroélectrique, qui a joué un grand rôle dans les premiers âges industriels, mais qui pose aujourd'hui de nombreux problèmes quant aux contraintes environnementales; une dépendance énergétique forte, dans tous les cas de figure. Mais les ressources naturelles doivent s'entendre désormais dans un sens plus large, celui d'une société où les temps non productifs ont largement pris le dessus. Dans ce cadre, l'arc alpin possède un patrimoine naturel unique. C'est un avantage dans des schémas de développement territorial du type Californie ou Riviera. C'est aussi une charge difficile à gérer, car les milieux sont fragiles et exposés à une (trop?) forte densité d'occupation et de trafic.

La **ressource humaine**, quant à elle, est encore plus décisive. Le profil de qualification des populations, le haut niveau de revenus, la régulation sociale, les relations de travail, le souci environnemental sont autant d'éléments qui font émerger un véritable modèle économique et social alpin. L'arc alpin s'organise autour de deux grands pôles industriels moteurs, le Rhin-Main-Neckar et la Lombardie. Un tissu très équilibré de centres urbains intermédiaires, à vocation industrielle ou tertiaire, charpente le reste du territoire.

Enfin, dernier facteur, la **ressource financière** et, partant, la capacité d'investissement sont un élément solide, qui devrait jouer un rôle significatif notamment dans les relations transfrontières entre la Suisse et ses «espaces périphériques».

En fait, l'arc alpin est le siège de plusieurs modèles socio-économiques, tour à tour exemplaires:

- le **modèle rhénan**, principalement dans sa version allemande, correspondant à une forte régulation sociale, un modèle consensuel des relations de travail, des hauts revenus, une vocation principalement industrielle...;
- le **modèle néo-colbertiste** français, celui qui est efficace dans les grands projets industriels (TGV, télécommunications, aéronautique...). Il correspond à l'organisation très centralisée du territoire français, avec ses rigidités. Depuis une dizaine d'années, le modèle évolue en accompagnant une décentralisation politique qui commence à porter ses fruits en termes d'aménagement du territoire et de développement régional;
- le **modèle italien** des districts industriels, de la flexibilité des entreprises en réseaux, de l'innovation et de l'imagination créatrice. Il s'appuie sur la complémentarité avec une grande métropole de commandement, Milan, en mesure de jouer un rôle européen de premier plan;
- le **modèle alpin**, d'une société postindustrielle fortement tertiaire, dotée de services avancés et d'une industrie spécialisée, à haute valeur ajoutée, maîtrisant les impacts environnementaux dans l'agriculture, le secondaire, les transports, le tourisme, l'urbanisme...

Cette diversité pourrait évoluer vers des dysfonctionnements et des confrontations. Plus vraisemblablement, elle devrait évoluer vers des convergences et des spécialisations complémentaires. Tout l'enjeu est de savoir vers quel pôle se fera cette convergence. C'est cette alternative qui caractérise les différents scénarios.

Les menaces et les obstacles

Le premier problème qui surgit est celui du rapprochement et de la coexistence de deux systèmes bien distincts:

- le territoire communautaire, d'une part, qui, depuis près de quarante ans, a appris «à vivre

ensemble» (Italie, France et Allemagne sont trois membres fondateurs);

- les pays AELE alpins, insérés (enclavés?) dans la Communauté européenne.

Le mode sur lequel se fera ce rapprochement est un enjeu décisif, avec les réticences très fortes des pays alpins en ce qui concerne l'**accès au foncier**, la subvention des **activités agricoles «paysagères»**, la **circulation des personnes**, la **préservation des milieux**, la **politique de la montagne**... Mais cette menace peut être retournée en une opportunité: la négociation entre la Communauté et les pays alpins peut être l'occasion de consolider, à l'intérieur de la CE, une politique de la montagne (la convention alpine).

Une autre menace concerne le **système des transports et l'encombrement des espaces**. L'arc alpin est bien un espace de desserrement, rapporté aux niveaux d'occupation du centre des capitales (Benelux, Ruhr...). Mais un examen attentif montre que la disponibilité d'espace n'est conséquente qu'en Allemagne méridionale et en France. Ailleurs, la disponibilité est faible, soit en raison de la forte occupation (vallée du Pô, vallée du Rhône, Rhin-Neckar...), soit en raison de la topographie ou de la fragilité des milieux. Aussi, la gestion économique et prudente des espaces s'avère une impérieuse nécessité, en particulier en ce qui concerne les grandes infrastructures de communication.

La **situation en Italie** comporte un nombre important d'incertitudes. Les difficultés, par ailleurs prévisibles, de la convergence sur les critères de Maastricht ont mis en évidence des mécanismes pernicieux dans la régulation économique, avec notamment une part importante de la croissance fondée sur un déficit public excessif; la compétitivité industrielle, par ailleurs indéniable, reste tout de même favorisée en partie par des formes de défiscalisation (travail au noir, main-d'œuvre familiale, relations interindustrielles «de proximité»...) et par une sous-régulation, surtout en termes de protection de l'environnement.

L'Italie du Nord, prospère et active, après trente ans de développement quantitatif, aspire à une consolidation qualitative de son développement, en quelque sorte, une revendication sur le modèle alpin de gestion des espaces et des activités. Les retards sont parfois considérables (en termes relatifs) et portent sur la requalification de l'environnement, des paysages (urbains et ruraux), des réseaux (routes, trains, téléphone...), des services (tertiaire supérieur).

Dans un tout autre registre, la prospérité même des régions alpines en fait une destination privilégiée des **flux de migration**, et cela peut poser un problème si les disparités s'accroissent trop. Le voisinage avec l'Europe de l'Est ou les pays méditerranéens peut induire des mouvements de migrations incontrôlés. Dès lors, la capacité des espaces leader à diffuser la prospérité devient un enjeu central. La persistance, voire l'accroissement de disparités territoriales est une menace sérieuse, et cela concerne aussi les disparités internes au territoire communautaire: alors que l'Acte unique organise la libre circulation des biens et des personnes, les effets perturbateurs de trop grandes disparités peuvent s'avérer, à terme, destructeurs de l'idée «européenne» elle-même. La territorialisation de ces impacts concerne, au premier chef, les Länder méridionaux allemands, mais aussi l'Autriche, corridor d'arrivée des Européens de l'Est, ou l'Italie du Nord, qui accueille désormais un flux d'immigration africain en sus des mouvements intrapéninsulaires.

À l'inverse, le **vieillessement des populations**, en particulier en Italie, incite à maintenir des flux de migrations. Mais les besoins en force de travail se déplacent vers des qualifications élevées, alors qu'à l'autre bout de la chaîne se développe partout un «chômage noble»: la préférence pour le chômage en regard d'emplois déqualifiés.

Grands projets

Les grandes actions d'aménagement du territoire, les infrastructures et les équipements structurants sont souvent dans l'horizon où nous nous plaçons des «coups partis». Si l'on traite des transports, et pour aller à l'essentiel, la question des percées alpines largement débattue se ramène à un problème simple: au-delà des liaisons entre grands espaces urbains et industriels (Milan-

Munich, par exemple), comment intégrer les villes moyennes et, au-delà, comment dynamiser les territoires interstitiels?

Le dynamisme de l'arc alpin repose à la fois sur le versant nord et oriental (germanique et français) et sur le versant sud (italien), et la connexion indispensable de ces deux ensembles ne doit pas se

limiter aux axes Nord-Sud entre Milan et l'Allemagne. La capitale lombarde doit être reliée à l'Est vers **Vienne** et à l'Ouest vers **Barcelone**.

Une autre panoplie de grands projets correspond à la consolidation de l'**arc Rhin-Rhône**, qui assure la liaison entre l'Europe nord-orientale et la Méditerranée. Cette liaison constitue un maillon faible. L'autre maillon faible est la connexion entre Turin et la Méditerranée occidentale. L'orientation actuelle renforce la liaison Turin-Paris vers le Nord au détriment de la liaison directe entre Turin et la Provence. Ce sont là, fondamentalement, des liaisons Est-Ouest internes à l'arc alpin.

Un autre grand projet tout aussi interne concerne les régions italiennes, où l'on constate une forte aspiration vers une **requalification du cadre de vie**. Les dernières décennies ont été celles d'un développement économique très fort, mais qui s'est effectué sans grande discipline quant au respect du cadre de vie, tant en ce qui concerne la protection environnementale que celle des paysages urbains. La revendication porte sur de meilleurs services (transports, télécommunica-

tions, services aux entreprises). L'ensemble constitue un grand chantier d'aménagement, multi-forme et diffus.

Enfin et évidemment, le rétablissement des échanges économiques avec les pays d'**Europe centrale et orientale** implique, plus ou moins à terme, le rétablissement des voies de communication centre-européennes. Celles-ci sont principalement interallemandes (Munich-Nuremberg-Leipzig-Berlin ou Nuremberg-Erfurt). Elles concernent aussi le rétablissement des axes Habsbourg: Vienne-Prague, Vienne-Budapest, Vienne-Trieste. Ici, le problème est dans le décalage entre, d'une part, le potentiel de développement de ces échanges, leur importance géostratégique et, d'autre part, le faible volume des échanges actuels et à moyen terme. Cependant, certaines liaisons pourraient se révéler très dynamiques: le cas du «bipôle» Vienne-Bratislava est instructif. Malgré leur proximité (60 km), l'importance de leur population (respectivement 1 550 000 et 450 000 habitants) et la présence d'un aéroport international, la liaison n'est pas autoroutière...

Scénarios

L'objectif de l'étude était d'identifier le scénario tendanciel puis de définir un ou deux scénarios alternatifs volontaires montrant dans quel sens on pouvait attendre un bénéfice sensible à partir d'une politique d'aménagement du territoire concerté. Dans le cadre de l'arc alpin, le scénario **tendanciel** est lui-même déjà un scénario «**rose**», surtout si on le met en regard des autres prospectives régionales européennes ou méditerranéennes. Ce qui aurait pu constituer les éléments d'un scénario «gris», voire «noir», a été examiné, en particulier tout ce qui est lié à la **fragilisation de l'Italie du Nord**, sur laquelle la contrainte d'ajustement pourrait peser lourdement. En regard des scénarios noirs qui peuvent être envisagés pour les pays d'Europe centrale et orientale, les régions de l'arc alpin sont fortement exposées, en particulier aux contraintes migratoires.

Un **blocage** des démarches de **rapprochement des pays alpins** (Suisse, Autriche) pourrait avoir

un impact très négatif sur la zone. Mais il jouerait plus dans le sens d'une réduction des potentiels de croissance que dans le sens d'un recul sur la situation existante. L'expérience de ces trente-cinq dernières années montre que l'intensification des liens entre l'Autriche, le Liechtenstein et la Suisse, d'un côté, et la Communauté, de l'autre, est une tendance constante, quelles que soient les péripéties conjoncturelles.

Plus inquiétants sont le **vieillessement de la population** et le **fort déclin démographique** presque général sur la zone. À long terme, ils pourraient hypothéquer la position concurrentielle, surtout si les mécanismes séculaires de recours à l'immigration sont entravés par les contraintes sociopolitiques.

Pourrait aussi peser sur l'avenir, pas forcément lointain, le poids de **nouveaux «pays noirs»**. Certes, les grandes industries de la région, en particulier la chimie et la construction automobile, se

caractérisent par un bon positionnement concurrentiel, mais il n'est pas certain que celui-ci se maintienne longtemps.

Enfin, la **contrainte environnementale**, que nous avons évoquée plus haut, pourrait déboucher sur des scénarios pessimistes. L'arc alpin est le siège de trois types de contraintes. Certains milieux sont très fragiles (montagnes, lacs, forêts); d'autres sont surutilisés (Rhône, Rhin-Moyen, Pô); en Italie, mais aussi en France, une sous-régulation de protection des ressources naturelles a entraîné une forte dégradation environnementale. Les réactions de plus en plus «traumatiques» des résidents pourraient induire des blocages parfois gravement pénalisants (refus des infrastructures de transport, surréglementation, taxations...).

Le scénario tendanciel repose fondamentalement sur l'idée que le **rapprochement de l'Autriche et de la Suisse** constitue un atout très fort pour le dynamisme (préexistant) de la zone. L'intégration se fait à un rythme ralenti par rapport aux prévisions très optimistes de la fin des années 80, mais **elle progresse**, et, quelles que soient les difficultés, la zone devient clairement un grand pôle de prospérité.

Il demeure des dangers de ségrégation des espaces, en particulier dans les zones de montagne, où, au départ, il y a divergence entre les modèles d'occupation de l'espace austro-helvète, d'une part, et latin, d'autre part. Mais les négociations liées à l'adhésion de l'Autriche devraient s'accompagner d'une certaine convergence dans la gestion des territoires alpins. Il reste des incertitudes fortes sur la façon dont seront traitées les percées alpines.

Le scénario tendanciel correspond à une ère de **difficultés pour l'Italie du Nord**, sans que soit réellement brisé le dynamisme industriel et tertiaire. Les difficultés sont plus liées aux efforts de

convergence et aux mesures d'assainissement public. Elles touchent plus les villes intermédiaires et Turin, alors que Milan est globalement mieux positionné.

Le Nord (Allemagne-Autriche) bénéficie fortement de l'**ouverture à l'Est** et de l'intégration autrichienne. L'axe Est-Ouest, déjà solide sur la ligne Stuttgart-Munich-Rotterdam, se renforce et s'étend vers Vienne et au-delà. Munich cesse d'être un «bout de ligne», isolé vers l'Est et le Nord. La liaison **Munich-Berlin** est rétablie, mais la montée en puissance de cet axe de développement prendra du temps.

L'**Allemagne** continuera de faire jouer ses avantages comparatifs en accentuant l'évolution des activités industrielles vers les secteurs à haute valeur ajoutée. À l'inverse, les sites industriels «obsoletes» (textile, chimie de base...) verront leur déclin s'accroître par les coûts élevés de la main-d'œuvre et la contrainte écologique. Enfin, le chômage structurel risque de croître significativement.

À l'Ouest, le **couloir Rhin-Rhône** se consolidera sous les effets «mécaniques» de l'intégration européenne. Mais trois grands dysfonctionnements perdureront:

- l'engorgement de la vallée rhodanienne entre Lyon et Avignon;
- l'engorgement de la liaison Bâle-Berne-Genève;
- le chaînon manquant franc-comtois (la liaison Rhin-Rhône: TGV, canal).

En fait, cet espace sera marqué par un développement contrasté des territoires: prospérité industrielle et tertiaire lyonnaise, déprise en Franche-Comté, dynamisme à Bâle...

Les scénarios alternatifs

Nous avons bâti deux scénarios alternatifs, volontaristes, qui eux-mêmes sont fondés sur un scénario tendanciel «rose». L'idée fondamentale, faisant rupture avec le scénario tendanciel, est que les années à venir pourront voir une relance de la dynamique de l'intégration européenne, alors que dans le scénario tendanciel on considère une pause relative, un palier et le maintien de centralismes nationaux forts. Cette alternative est indissolublement liée au renforcement des solidarités territoriales et au développement des transferts de ressources en termes d'aménagement et de développement régional (solidarité organisée à l'échelle tant nationale que communautaire).

À partir de ce schéma, on a bâti deux scénarios, l'un fondé sur une priorité forte apportée au développement économique, l'autre incluant des correctifs avec des exigences qualitatives fortes. La lecture de ces trois scénarios se fait donc sur le modèle des poupées gigognes:

- scénario tendanciel: avec l'intégration de l'AELE et l'ouverture à l'Est, l'arc alpin s'affirme comme pôle européen de prospérité;
- scénario des eurocités: la relance des dynamiques d'intégration européenne induit un fort dynamisme des activités industrielles avancées et tertiaires supérieures. Cela se matérialise sur les eurocités, particulièrement nombreuses dans cette aire;
- scénario des euroterritoires: ce dynamisme économique s'accompagne d'une exigence vigilante sur le respect de l'environnement, la qualité de la vie, les nécessités solidaires inter- et extra-communautaires.

Plus précisément, dans le **premier scénario** alternatif, les efforts vers l'intégration à Douze et à

Dix-huit reposent d'abord sur des **objectifs de croissance**. Les eurocités alpines et périalpines se constituent en réseaux et forment un **deuxième pôle européen de commandement**.

La relance des dynamiques européennes prend alors tout son sens dans l'arc alpin:

- en permettant à l'Italie du Nord de surmonter la «crise de croissance»;
- en accélérant l'intégration de la Suisse et de l'Autriche;
- en se constituant sur le réseau d'eurocités le plus équilibré d'Europe.

Parallèlement, le modèle alpin de gestion de la montagne en symbiose avec des civilisations urbaines industrielles et commerçantes se consolide, et les périphéries de l'arc alpin participent mieux aux dynamiques par les réseaux de villes (Marseille, Florence, Gênes, Prague...). **Le fort développement s'accompagne de pressions accentuées sur les milieux naturels.**

Le **second scénario** est marqué lui par le fait que **les sentiments identitaires européens et la conscience écologique se répondent**: l'intégration est perçue d'abord comme nécessaire à la constitution d'un espace économique protégé pour une production «soutenable», donc moins compétitive. Dans ce scénario, l'arc alpin devient clairement **l'espace modèle** pour un nouveau type de développement, qui reprend, mais en les adaptant au contexte européen et mondial, certains éléments du modèle économique alpin.

Les articulations fortes entre le monde alpin et les espaces rhénans ou rhodaniens s'étendent aux vallées italiennes et provençales, à la plaine du Pô. Des efforts particuliers de **reconversion** sont nécessaires dans les appareils de production français, italien et autrichien, ainsi que des mesures fortes de **réduction de la consommation énergétique** (Allemagne). Le réseau des eurocités alpines se complète par un tissu consolidé de villes moyennes (d'animation territoriale). Le **modèle alpin de gestion du territoire** s'étend aux espaces voisins (Pô, Danube, Provence).

Conclusion

L'arc alpin vient compléter la **dorsale européenne**, industrielle et urbaine. Cette **transversale alpine** a été longtemps partiellement occultée par les statuts particuliers de l'Autriche et de la Suisse. Tous les grands bouleversements récents sont autant de facteurs qui jouent dans le sens de l'émergence d'une réelle dynamique d'échanges Est-Ouest, entre Méditerranée occidentale, Allemagne méridionale et Europe centrale habsbourgeoise. **Cet axe suit la ligne Danube-Rhin-Rhône**. Cet arc des fleuves n'est, certes, qu'une **virtualité**, tant les flux d'échanges sont très inférieurs à ceux qui se développent sur les lignes Munich-Stuttgart-Rotterdam ou Méditerranée-Mer du Nord. Et ce n'est pas un hasard si le canal Rhin-Main-Danube est déjà opérationnel, alors que le canal Rhin-Rhône reste hypothétique.

Milan et la Lombardie ont un rôle central, d'abord parce qu'ils fédèrent l'ensemble du bassin du Pô, entre Alpes, Apennins et Adriatique, soit un ensemble de plus de 25 millions d'habitants avec un PIB de près de 425 milliards d'écus en 1990, soit 35 % de la production de l'arc alpin et près de 10 % de la production communautaire.

L'accrochage de l'espace nord-italien à la dorsale européenne, en dépit de la barrière alpine et de l'image d'une économie méridionale, a été une

idée remarquable — et peut-être même surprenante en son temps. Elle a largement fait preuve de sa pertinence. Il faut aujourd'hui aller au-delà, trouver de nouveaux horizons. L'accrochage doit être multiple, **jouer à 180°** et ne pas se limiter aux «monorails» Nord-Sud par le Brenner ou le Gothard. En s'accrochant à l'arc Danube-Rhin-Rhône, **Milan** s'ouvre à de nouvelles **ambitions européennes, méditerranéennes et atlantiques**.

Il est difficile de prévoir où se cristalliseront exactement les nouvelles *success stories*, les territoires phares de l'an 2000:

- le triangle Zurich-Stuttgart-Munich?
- le carrefour lyonnais?
- Vienne-Munich et leur hinterland danubien?
- le sillon alpin, du lac de Constance à Grenoble?
- le triangle Milan-Venise-Bologne?

Mais il y a bien des chances qu'ils soient nombreux dans le secteur.

Forecasting study for the regions of the Alpine and peri-Alpine Arc

SUMMARY

This study forms part of the Commission's 'Europe 2000' programme which is intended to stimulate reflection on the future of the Union's territory. It does not necessarily reflect the views of the European Community.

SUMMARY

Reasons for the study

This forecasting study covers both the regions of the Community and the Alpine members of EFTA: Austria, Liechtenstein and Switzerland. In this sense it is also an external impact study.

It looked chiefly at:

- (i) the effects of European integration within the context of economic and monetary union;
- (ii) the effects of the opening up of Eastern Europe and the collapse of the Iron Curtain;
- (iii) integration of the Alpine countries into the European Economic Area.

It should be stressed that the general tone of this paper appears optimistic. This does not mean that no difficulties, threats or uncertainties overshadowing the future were identified. Nor is this position the result of prior assumptions; on the contrary, considerable doubts were expressed initially over the generally accepted certainties about the Lombard miracle, prosperity in Switzerland and the German social consensus. Unlike other areas, the regions of the Alpine Arc appear 'too good to be true', which sometimes constitutes a trap. But a careful comparison of strengths and weaknesses demonstrates a very clear advantage in terms of potential, particularly when compared with the difficulties which are present elsewhere and even amongst their neighbours.

The Alpine Arc as an entity

A transnational forecasting study covering 450 000 km² and almost 70 million people, of whom substantial numbers speak one of at least three languages, must begin by identifying certain common factors. Can the Alpine Arc, which as a concept has a comparatively short history, be defined simply as a 'snow belt'? That would be to sell it short. Coherence has to be found elsewhere and there are in fact two key features which bind this area together and give it consistency, certainly for analysis but also for action.

- (i) The first feature is the mountains, which remain difficult to overcome and an obstacle, but an obstacle which here, particularly, has been brought under control and in places almost domesticated. The mountains as shaped by men have also shaped people from the four corners of the world, bringing out common features of socioeconomic behaviour, particularly in terms of solidarity, taste for independence and an economy which is self-sufficient while always looking to the economic areas of the plain.
- (ii) The second feature is the major rivers (Rhine, Rhône, Danube and Po) and their fertile valleys, the cradles of the major human settlements between the fall of Rome and the 19th century. The Alpine Arc is also the range of springs, which give birth to rivers. The ring of long valleys in its foothills constitutes the economic area of the Alpine spine, the Danube–Rhine–Rhône.

A European destiny: the paradox of the marginal centre

For a long time, the Alps, an area where frontiers met and facilitated trade, played a central role in human civilization, a task which later passed to the Atlantic and now lies with the Pacific. Within this very special situation, as an area forming a 'hollow centre', the Alps takes its place in the historical pageant comprising:

- (i) the Mediterranean for the ancient world;
- (ii) the Alps for medieval and modern Europe;
- (iii) the Atlantic for the New World;
- (iv) the Pacific for the rising stars of California and Asia.

The Alps are easy to cross because of the valleys which cut through them. Curiously, the lower heights of the Jura, the Vosges and the Black Forest offer greater problems. Long ago it became clear that the mountain arc and its inhabitants were complementary to the rivers and their peoples. Wars over first territory, then religion and finally between nations have left scars without actually cutting through the predetermined bonds of neighbourhood. That is why Austria and Switzerland, geographically located at the economic heart of Europe are both already integrated by shared practices and large-scale trade flows while being isolated by other practices which are both industrial and commercial and social.

A focal point of prosperity

The main features of this area revealed by the study are its modernity, its prosperity and its development potential. The Alpine Arc is undoubtedly the second most important European centre of prosperity after the 'central and capital city region'. It also has substantial relative advantages to which we shall return. Its prosperity corresponds first of all to the north-south median line, the backbone of Europe, and embraces the industrial powerhouses of Baden and Milan and the financial centre which is Switzerland.

Over recent decades, the centres of German prosperity have moved towards the south under the

twin impulses of the shift from the Ruhr to the middle Rhine (Rhine-Main-Neckar) and the attractions of Munich, which has exerted its charms to attract fresh industries and make itself into a centre for service industries. Baden-Württemberg and Bavaria have put off their somewhat bucolic images to join the ranks of centres attracting industry and services. This move to the south inevitably evokes images of an Alpine California, a high-tech centre whose attractions reflect the quality of its natural surroundings, both in the mountains and around the lakes.

Alpine Italy, which has developed from the original industrial triangle of Turin, Milan and Genoa through the service-based prosperity of Milan to the 'third Italy' of industrial districts and networks of towns, the success stories of the 1980s, is clearly the major actor in its national economic area.

In France, Lyons is indisputably the second city after Paris. Alsace and Strasbourg are increasingly appreciated as centres for employment, exports and foreign investment. Nice, Cannes and the Côte d'Azur are developing efficient service sectors and it is no accident that the two leading pioneers of technological centres in France, Sophia Antipolis and Grenoble, are unmistakably Alpine in character.

Alpine prosperity also takes many other forms and a sort of Alpine prosperity upswing in each of the countries concerned seems to be gaining momentum. While in France, Italy and Germany, the Alpine regions are usually more prosperous and, more important, better able to cope with the new challenges laid down by postindustrial society, Switzerland and Austria are reinforcing this position, particularly as part of the process of their integration with (or drawing closer to) the Community economic area, which boosts growth virtually automatically.

New opportunities and greater potential

The present time is a promising one. The regions of the Alpine Arc have lived under strong geopolitical constraints. Certain fault-

lines, some of them ancient, have been mended thanks to the European Community. One example is the territorial conflict between France and Germany which for a long time resulted in the deindustrialization of Alsace and Baden-Württemberg, the areas under greatest threat.

Now fresh opportunities are offered by the opening up of Eastern Europe, the end of Austria's political isolation, the drawing closer of Switzerland and so on. This general tendency to re-establish communications at the centre of Europe will give fresh impetus to traditional relationships in the Danube area and where Germans and Slavs meet.

Certain major fault-lines should disappear:

- (i) the most obvious is that between Austria and Hungary. For a long time Vienna, a capital cut off from its hinterland on the Danube, has turned its back on the east while its obligations of neutrality have kept it apart from the European Community;
- (ii) the re-establishment of the Habsburg axes, particularly Venice–Vienna–Prague–Berlin (the Adriatic to the Baltic);
- (iii) links between Munich and Berlin to the north and Vienna to the east.

This fresh awakening and the hopes to which it gives rise make all the more regrettable the crisis in the Balkans which is blocking progress in the eastern Adriatic and will eventually affect the whole northern and eastern Mediterranean crescent.

In addition to these obvious cases, our study highlighted a number of illogical splits like those between southern Baden and Zurich's golden triangle or between the Rhineland and the Rhône valley within the Franche-Comté. These are intra-Alpine splits which add 'immaterial' obstacles to the physical barriers created by the mountainous terrain. The general dynamism of the area depends on the political, cultural and economic efforts to abolish these fault-lines as much as (if not more than) on the construction of major trans-alpine communication facilities.

Establishing continuity within the Alpine Arc is a long-standing objective as regards the north–south trade axis between the Rhine and the Po via the Brenner or the Gotthard. The restoration of a trade rationale between the Danube and the Rhône, the natural route between southern Germany and the western Mediterranean on the one hand and the Danube basin on the other is also a recent east–west requirement.

The Alpine Arc's strong points

The natural resources of the area, in classic economic geography terms, are not of decisive importance. There are few fossil fuel or energy deposits, except in the Po valley. The area's vast hydroelectric potential played a considerable role on the first industrial revolution but now faces a number of problems as a result of environmental constraints. In any case, dependence on imported energy is substantial. But natural resources should be understood in the broader sense appropriate to a society richly endowed with leisure time. Here the Alpine Arc has unique natural assets. This is an advantage in territorial development plans of the type which have been carried out in California or on the Riviera. It is also a burden which may prove difficult to manage because the environment is fragile and exposed to an (excessively?) high density of use and traffic.

Human resources, however, are still more decisive. A highly qualified population, high-income levels, a well-ordered society, good working relations and a concern for the environment are all elements of an emerging and distinctive Alpine economic and social model. The Alpine Arc is organized around two main industrial motors, the Rhine–Main–Neckar and Lombardy. The rest of the area is criss-crossed by a delicately balanced network of medium-sized urban centres based on industry or services.

These are capped by the area's financial resources and the investment capacity to which they give rise, a sturdy feature which should play a significant role, not least in cross-border relationships between Switzerland and the areas just beyond its frontiers.

The Alpine Arc is home to a number of socio-economic models, each exemplary:

- (i) the Rhineland model, mainly in its German form, consisting of a strongly ordered society, working relations based on consensus, high earnings and a primarily industrial basis;
- (ii) the French neo-Colbertist model, of great value for major industrial projects (high-speed trains, telecommunications, aeronautical engineering, etc.), which reflects the highly centralized pattern of French planning with all its rigidities. For some 10 years, this model has been developing alongside political decentralization, which is beginning to bear fruit in terms of planning and regional development;
- (iii) the Italian model of industrial districts, flexible networks of firms, innovation and creative imagination. It relies on acting as a foil to Milan, a large and commanding metropolitan centre able to play a leading role on the European stage;
- (iv) the Alpine model of a highly tertiary post-industrial society equipped with up-to-date services and specialized industry contributing high added-value, able to overcome the impacts on the environment of agriculture, industry, transport, tourism, urban expansion and so on.

This diversity could be the source of operational inefficiency and conflict. It is more likely that it will develop in the direction of convergence and complementary specializations. The central question around which the various scenarios are based is the identification of the pole around which convergence will occur.

Threats and obstacles

The first question is how two distinct systems, the Community, which has almost 40 years experience of learning to live together and of which Italy, France and Germany are founder members, and the Alpine members of EFTA, surrounded (swamped?) by the Community, can be brought together and live together.

The way in which this is done will be decisive and there will be major problems with regard to access to land ownership, subsidies for agricultural activities primarily concerned with maintaining the countryside, the movement of people, the conservation of the environment, policy on moun-

tain areas and so on. But this threat can be converted into an opportunity. Negotiations between the Community and the Alpine countries may provide the Community with an occasion to consolidate its policy on mountain regions (the Alpine Convention).

Another threat comes from the transport system and overcrowding. It is true that, by comparison with the central capitals (Benelux, Ruhr, etc.), the Alpine Arc offers scope for expansion. But close study reveals that only southern Germany and France have land available. This is not the case elsewhere, either because of the population density (Po valley, Rhône valley, Rhine-Neckar, etc.) or because of the relief or fragility of the environment. Economical and careful land management, particularly with regard to the major communications routes, is absolutely essential.

The situation in Italy presents a large number of uncertainties. The difficulties, which were quite foreseeable, in meeting the convergence criteria set out in the Maastricht Treaty have highlighted the pernicious mechanisms which exist in economic management, the most important of which is the dependence of much of the country's growth on an excessive public-sector deficit. Italy's undeniable industrial competitiveness depends to some extent on tax avoidance (working in the black, the employment of family members, relations between neighbouring industries, etc.) and under-regulation, particularly as far as the protection of the environment is concerned.

Northern Italy, which is prosperous and active, now wishes to consolidate the growth in quantitative terms which it has enjoyed over the last 30 years into improvements in the quality of life. In a manner of speaking, it is asserting its right to copy the Alpine model for managing space and activities. In some cases, it is lagging behind considerably (in relative terms) as regards upgrading of the environment, landscapes and townscapes, road, rail, telephone and other networks and advanced services.

In a quite different vein, the very prosperity of the Alpine regions makes them a prime target for migration and this may become a problem if the divergences become too great. Its closeness to Eastern Europe and the Mediterranean countries may lead to uncontrollable movements of people so that the ability of the most advanced areas to spread their prosperity is jeopardized. The con-

tinuation, and, worse, the deepening of divergences between areas is a serious threat which also applies to divergences within the Community. While the Single Act provides for the free movement of goods and people, the disturbances caused by excessively large disparities could in the end destroy the European idea itself. The territorial effect of this impact concerns primarily the southern German *Länder* but also Austria, the transit point for immigrants from Eastern Europe, and northern Italy, which is now receiving immigrants from north Africa as well as other parts of the peninsula.

On the other hand, the ageing of the population, particularly in Italy, requires immigration to continue. However, the needs of the labour force are increasing for highly qualified workers while conversely, a sort of snobbish unemployment, a preference for unemployment rather than doing unskilled work, is growing everywhere.

Major projects

Seen from where we are now, the most important measures concerning planning, infrastructure and structural facilities often appear as water under the bridge. To take the core question in the field of transport, the widely debated question of the Alpine tunnels comes down to a simple problem: apart from links between major urban and industrial areas (e.g. Milan–Munich), how can medium-sized towns be included and how can the areas in between benefit from the stimulus?

The dynamism of the Alpine Arc is as dependent on its north and east slopes (Germanic and French) and on its southern slope (Italian). The necessary connection between these two units must not be restricted to north–south links between Milan and Germany. Milan also requires connections to Vienna in the east and to Barcelona in the west.

Another set of major projects concerns the consolidation of the Rhine–Rhône arc, which links north-eastern Europe with the Mediterranean. This is one of the weak links, the other being the route between Turin and the western Mediterranean. The present trend is to strengthen links northwards between Turin and Paris at the expense of the direct connection between Turin and Provence. These are basically east–west routes lying within the Alpine Arc.

Another major project which is also internal concerns the Italian regions, which very much desire to upgrade their living conditions. In recent decades, they have enjoyed very strong economic growth but this has happened with little attention to the quality of life in terms either of environmental protection or urbanization. The demand now is for better services (transport, telecommunications, business services), all of which offer vast scope for a broad range of planning work over a wide area.

Finally, and obviously, the restoration of economic contacts with the countries of Central and Eastern Europe implies sooner or later the restoration of the Central European lines of communication. These lie mainly between the two halves of Germany (Munich–Nuremberg–Leipzig–Berlin or Nuremberg–Erfurt) but also concern the Habsburg axes radiating from Vienna to Prague, Budapest and Trieste. Here the problem is that the small amount of trade being conducted now and likely to be conducted in the foreseeable future is in no way commensurate with the potential for development of those contacts and their importance from a geostrategic point of view. However, some links could prove very dynamic. The ‘bipole’ constituted by Vienna and Bratislava is instructive. Despite the closeness of the two cities (60 km apart), the size of their populations (1 550 000 and 450 000 respectively) and the presence of an international airport, there is no motorway between them.

Scenarios

The study set out to identify the trend scenario and then to define one or two more activist alternative scenarios to show in what direction substantial benefits might be expected from a concerted planning policy. The trend scenario for the Alpine Arc is already a ‘rosy’ one, particularly if it is compared with other European or Mediterranean regional forecasts. The components of a ‘grey’ or ‘black’ scenario were also considered, with particular reference to the whole situation in northern Italy becoming more delicate, since the requirements of adjustment could be a greater burden there. The regions of the Alpine Arc are highly susceptible to the black scenarios which could be contemplated for Central and Eastern Europe, particularly in terms of the constraints imposed by migration.

A hold-up in the attempts to further integrate the Alpine countries (Switzerland and Austria) could be extremely prejudicial to the area. However, this would take the form of a reduction in the prospects for growth rather than a deterioration of the existing situation. The last 35 years demonstrate that the strengthening of links between Austria and Liechtenstein and Switzerland on the one hand and the Community on the other continues steadily, despite any short-term hiccups.

What gives more cause for concern is the ageing population and steep decline in population virtually throughout the area. In the long term, these could undermine competitiveness, particularly if traditional recourse to immigration is blocked for sociopolitical reasons.

A further shadow over the future, and not necessarily a distant one, is cast by the new industrial areas. It is true that the competitive position of the major industries in the region, particularly chemicals and motor vehicle construction, is good but there is no guarantee that this will continue for a long time.

Finally, there is the environmental constraint referred to above which could favour pessimistic scenarios. The Alpine Arc is subject to three types of constraint. Some environments (mountains, lakes and forests) are very fragile while others (Rhône, Middle Rhine, Po) are overused. In Italy and also in France, under-regulation of the protection of natural resources has led to substantial deterioration in the environment. The increasingly vehement reactions of residents could create hold-ups, some of which could impose heavy burdens (refusal to build transport infrastructure, over-regulation, taxation, etc.).

This means that the trend scenario is based on the idea that the closer integration of Switzerland and Austria is of fundamental importance for the continuing dynamism of the area. Integration is happening more slowly than the most optimistic forecasts at the end of the 1980s but it is continuing and, despite the problems, the area is obviously becoming a major centre of prosperity.

Dangers of segregation remain, especially in the mountain areas where originally there were differences between Austrian–Swiss and Latin land-use models. However, the negotiations for Austrian accession should result in some convergence on the management of Alpine territory

although there remain considerable uncertainties about how to deal with the Alpine tunnels.

The trend scenario corresponds to a difficult time for Northern Italy, although this does not mean that industry and the service sector will lose their dynamism. The difficulties relate rather to the convergence efforts and measures to clean up public life. They affect the intermediate towns and Turin rather than Milan, which, overall, is better placed.

The north (Germany and Austria) is benefiting substantially from the opening to the east and the integration of Austria. The east–west axis, which is already solid along the line from Munich to Stuttgart and on to Rotterdam, is becoming stronger and is extending to Vienna and beyond. Munich is ceasing to be a terminus, isolated from the east and north. Links between Munich and Berlin have been restored but it will take some time to bring this development axis fully on stream.

Germany will continue to benefit from its comparative advantages by speeding up the shift of industrial activities towards high value-added sectors. Conversely, obsolete industrial sites (textiles, basic chemicals, etc.) will have their decline hastened by high labour costs and environmental constraints. There is a risk that structural unemployment will grow significantly.

To the west, the Rhine–Rhône corridor will become further consolidated under the mechanical effects of European integration. However, three major operational problems will persist:

- (i) the Rhône valley bottleneck between Lyons and Avignon;
- (ii) the overloading of the Basle–Berne–Geneva route;
- (iii) the missing link in the Franche-Comté (the Rhine–Rhône link, high-speed train and canal).

Development in this part of Europe will be characterized by contrasts: prosperous manufacturing and service industries in the Lyons area, hard times in Franche-Comté, bustling activity in Basle and so on.

The alternative scenarios

We constructed two alternative scenarios which could be actively promoted, both based on the

'rosy' trend scenario. The basic point of departure from the likely scenario is the view that the years to come could see a fresh boost to the dynamic of European integration while the trend scenario expects a relative pause, a flattening-off and the continuation of strongly centralizing national views. That alternative is indissolubly linked to the strengthening of territorial solidarity and the development of transfers of resources in terms of planning and regional development (solidarity organized at both national and Community level).

On this pattern, two scenarios have been constructed, one giving top priority to economic development while the other includes correctives to give much more weight to quality considerations. These scenarios may be seen as fitting together like Russian dolls:

trend scenario: with the integration of EFTA and the opening up to the East, the Alpine Arc becomes a focal point of prosperity in Europe;

Eurocities scenario: as the dynamic of European integration picks up, it spurs on advanced industrial activity and services. This trend takes concrete form in the Eurocities, which are particularly numerous in this area;

Euroterritories scenario: this economic drive is accompanied by vigilance to ensure respect for the environment, the quality of life and the necessary ties of solidarity inside and outside the Community.

More precisely, in the first alternative scenario, the efforts towards integration into a Europe of 12 and 18 rest first of all on growth objectives. The Alpine and peri-Alpine Eurocities form networks and become a second European focal point of command.

The dynamics of the new Europe then become fully meaningful within the Alpine Arc by:

(i) enabling northern Italy to overcome its growth crisis;

(ii) accelerating the integration of Switzerland and Austria;

(iii) basing itself on the most balanced of Europe's Eurocities networks.

At the same time, the Alpine model for managing the mountains in symbiosis with urban civilizations based on industry and commerce becomes established and the outer edges of the Alpine Arc share more fully in the dynamic effects through networks of towns (Marseilles, Florence, Genoa, Prague and others). Intensive development places increased pressure on natural habitats.

The second scenario is characterized by the mutual response generated between feelings of European identity and ecological awareness: integration is seen first of all as a necessity for the constitution of a protected economic area for sustainable, and hence less competitive, production. In this scenario the Alpine Arc clearly becomes the model area for a new type of development which, while adapting some of the features of the Alpine economic model, adapts them to the European and world context.

The strong links between the Alps and the areas around the Rhine and Rhône extend to the valleys of Italy and Provence and the Po valley. The structures of production in France, Italy and Austria will have to make substantial efforts to achieve conversion while Germany will have to reduce its consumption of energy. The Alpine network of Eurocities will require the support of a consolidated network of medium-sized towns drawing their life from the surrounding area. The Alpine model of land management is extended to neighbouring areas (Po, Danube and Provence).

Conclusion

The Alpine Arc is becoming complementary to the European mainstream of industrial and urban life. This Alpine cross-axis has for a long time been partially veiled by the special status of Austria and Switzerland. All the major changes of recent years have made their own contributions to generating a genuine dynamic of East-West trade between the western Mediterranean, southern Germany and the central Europe of the former Habsburg Empire. That axis follows the Danube-Rhine-Rhône, a series of rivers of only minor importance since the trade flows are very much

smaller than those which follow the Munich–Stuttgart–Rotterdam or Mediterranean–North Sea routes. It is no accident that the Rhine–Main–Danube canal is already working while the Rhine–Rhône canal remains only a project.

Milan and Lombardy are of central importance, principally because they embrace the whole of the Po valley, bordered by the Alps, Apennines and Adriatic and home to more than 25 million people with a total GDP of almost ECU 425 billion in 1990, or almost 35% of production in the Alpine Arc and almost 10% of Community production.

The integration of northern Italy into the mainstream of Europe, despite the barrier constituted by the Alps and its image of being a southern economy, was a remarkable idea, and one that was perhaps even surprising in its day. It has substantially demonstrated its relevance. Now we need to go beyond it and find new horizons. Integration must be multi-faceted, operate right

across the board and not be limited to the single tracks which lead to the north through the Brenner and the Gotthard. By gaining access to the Danube–Rhine–Rhône arc, Milan is providing scope for new European, Mediterranean and Atlantic ambitions.

It is difficult to foresee exactly whether the new success stories will occur and which will be the leading areas in 2000. The possibilities include:

- (i) the Zurich–Stuttgart–Munich triangle,
- (ii) the crossroads at Lyons,
- (iii) Vienna–Munich and their Danube hinterland,
- (iv) the Alpine valley, from Lake Constance to Grenoble,
- (v) the Milan, Venice, Bologna triangle.

However, there is every probability that there will be several contenders.

*... Loin des vains bruits de la plaine,
l'âme en paix est plus sereine...*

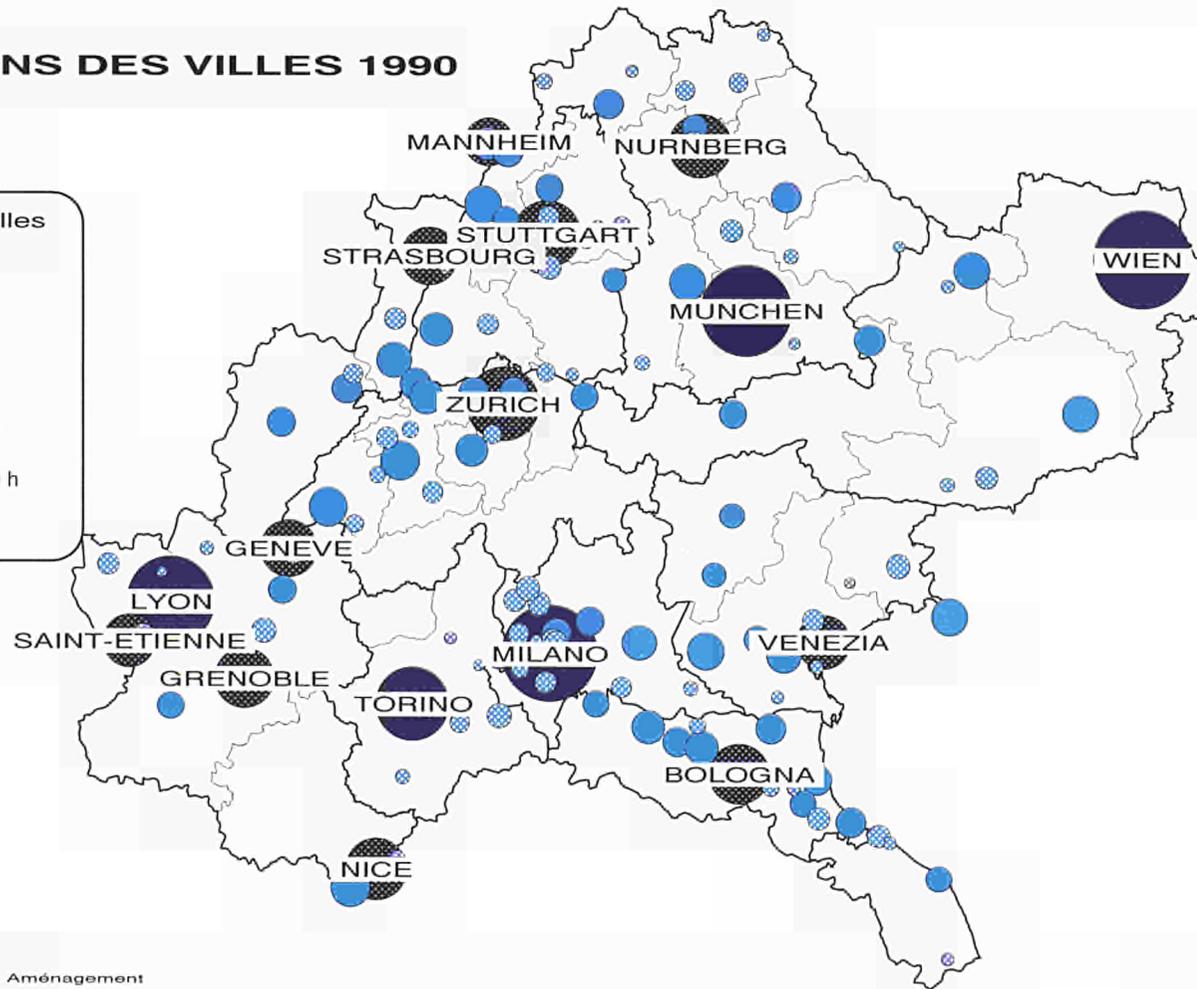
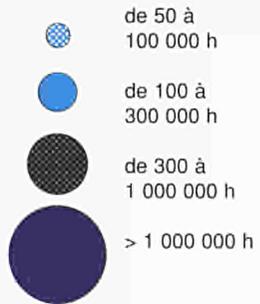
Hymne national suisse

LES RÉGIONS DE L'ARC ALPIN



POPULATIONS DES VILLES 1990

Population des villes



1. Caractéristiques générales

1.1. Position privilégiée des régions de l'arc alpin

1.1.1. Au centre des Europes

Le champ de l'étude correspond à une région centrale de l'Europe. Ce caractère de centralité est d'autant plus accusé que les dernières années auront vu successivement:

- l'intégration des pays du sud de l'Europe: Italie, Grèce et Portugal;
- l'intégration progressive des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) dans l'économie de marché, avec en particulier la réunification de l'Allemagne;
- les démarches de rapprochement de la Suisse (1), du Liechtenstein et de l'Autriche, partenaires dans le cadre de l'AELE.

La zone d'étude regroupe des régions connaissant un développement économique soutenu. Cela est vrai dans l'absolu, les régions de l'arc alpin bénéficiant de revenus par habitant parmi les plus élevés d'Europe. Cela est vrai également en regard de leur ensemble national d'origine, pour lequel on constate un véritable **gradient alpin de prospérité**:

- *Allemagne*: le Bade-Wurtemberg et la Bavière concentrent respectivement 14 et 28 % de la superficie de l'Allemagne, 15 et 18 % de la

population, 16 et 18 % du PIB. Ce sont aussi les Länder leaders pour les exportations;

- *France*: l'Alsace et Rhône-Alpes sont deux régions des plus dynamiques en France, hormis Paris. Au Sud, le littoral alpin est une aire de développement, surtout autour du bipôle Nice-Cannes;
- *Italie*: les régions du Nord sont les régions les plus riches, quels que soient les critères retenus.

Ce dynamisme s'exprime surtout dans les domaines des industries de haute technologie et des services (tertiaire supérieur: finance, management, enseignement, recherche...). Les avantages invoqués sont l'importance des marchés (zone de hauts revenus), les gisements de main-d'œuvre qualifiée, de capitaux bon marché (Suisse) et la séduction des climats et des paysages alpins et péri-alpins.

À la veille de l'effondrement du rideau de fer, le déplacement du centre de gravité de l'Europe vers le Sud, sur l'axe «Italie-Royaume-Uni» était déjà plus ou moins escompté. La résurgence des espaces économiques centre-européens (germaniques et slaves) fait que le barycentre économique de l'Europe se déplace plus que jamais vers le Sud et l'Est, vers le triangle Francfort-Munich-Zurich. Le cœur hyperindustrialisé de l'Europe est d'ailleurs proche de l'infarctus et devrait pâtir de son hyperdensité. Si c'est bien dans son espace que les aménageurs dessinent le réseau le plus dense de voies de communication, on se demande parfois où elles pourront «physiquement» pas-

(1) Malgré le résultat de la «votation» de décembre 1992.

ser. De plus, certaines aires de ce bassin inférieur du Rhin ressemblent furieusement à des *rust belts*.

1.1.2. Au carrefour des nations et des peuples

L'arc alpin est marqué par une forte densité de frontières: France, Italie, Suisse, Autriche, Allemagne et Yougoslavie sont en contact dans un espace réduit. La constitution des États et le dessin des frontières a parfois coupé des relations traditionnelles du commerce de l'économie ainsi que les liens de complémentarité ancestraux. La géographie physique se superpose à une hétérogénéité de peuplements, de langues et de cultures, qui, eux aussi, agissaient comme moteur puissant dans l'émergence des nationalités.

Cet espace peut s'analyser en termes d'espace de transition, car il relie:

- l'Europe du Nord (Allemagne du Nord, Scandinavie),
- l'Europe rhénane (Allemagne rhénane, Belgique, Pays-Bas),
- l'Europe atlantique (France),
- l'Europe centrale et orientale (ensemble austro-hongrois, aire slave),
- la Méditerranée (Europe du Sud et Afrique-Asie),
- l'Adriatique (Italie, Balkans, Grèce).

Mais cette image de carrefour, de passage est abusive. L'arc alpin possède bien une identité forte qui s'impose comme un centre de développement économique et humain majeur, une **Europe alpine**.

1.1.3. Barrières et franchissements

Ce carrefour européen coïncide avec des zones de hautes montagnes. La multiplication des axes de communication qui devrait être induite par la convergence de différents pays se trouve ainsi liée aux contraintes des percées physiquement, technologiquement, écologiquement ou économiquement admissibles au sein de massifs montagneux.

L'espace alpin et péri-alpin est fortement segmenté par le relief en ensembles géographiques bien identifiés. La fonction de barrière joue (frontière

italo-française). Mais, souvent, les frontières de peuplement (langue, culture, religion) se font dans la plaine et les vallées, non sur les lignes de crête (Savoie, Tyrol, Suisse: Tessin, Jura...). L'histoire joue un rôle majeur, car les grands fleuves alpins ont été non seulement le siège des établissements humains les plus marquants, mais aussi des fleuves frontières (1). La ligne Rhin-Danube constituait le tracé du limes romain. Plus près de nous, les Balkans à l'Est, l'ensemble Sarre, Lorraine, Alsace ont été par excellence «les» territoires disputés des XIX^e et XX^e siècles. C'est cette lecture historique qui permet de comprendre l'organisation des territoires, en particulier la prééminence des flux d'échanges Allemagne-Italie par le Brenner, le Simplon ou le Gothard, au détriment des «contournements» orientaux (Vienne-Venise) ou occidentaux (Rhin-Rhône).

1.2. Organisation géographique

1.2.1. Hétérogénéité

Plusieurs types de territoires sont à prendre en considération:

- le territoire de la Communauté européenne, en particulier les zones frontalières et les lieux singuliers particulièrement concernés par les flux transfrontières (Trieste, Bâle, Genève, Vaduz, Rhin, Rhône, Danube...);
- les pays «insérés» dans la Communauté (Suisse, Autriche), qui sont impliqués au premier chef par le développement de nouveaux flux;
- les zones périphériques comprenant d'autres sous-ensembles de la Communauté européenne (arc méditerranéen, Mezzogiorno, Europe du Nord, les capitales centrales, la diagonale continentale centre-européenne) et les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), participant au ressurgissement d'un espace historique fort, celui des Habsbourg.

1.2.2. Structuration des espaces

L'analyse fonctionnelle des espaces renvoie d'abord chaque aire à sa propre centralité et à

(1) C'est le cas du Rhin, bien sûr, mais aussi du Rhône, du Danube et du Pô.

son insertion dans son espace national, même si l'on a privilégié par ailleurs les comparaisons transversales, **l'arc alpin étant l'unité territoriale de référence**:

- l'**Italie du Nord** reste fortement connectée à l'ensemble italien, en dépit de la montée des particularismes. L'opposition Nord-Sud est affirmée à travers l'ensemble des indicateurs économiques, mais il se développe une Italie du milieu («terza Italia») autour d'un axe **Florence-Bologne-Venise**, où l'articulation transapennine entre la Toscane et l'Émilie-Romagne joue un rôle décisif;
- la **Bavière**, longtemps paysanne et en retard d'industrialisation, bénéficie d'une attractivité indéniable au sein de l'espace national allemand. Elle est marquée par la prééminence du pôle munichois. Le rideau de fer et la neutralité autrichienne ont un peu marginalisé **Munich**, qui, aujourd'hui, recouvre sa place au carrefour des axes **Milan-Berlin** et **Vienne-Francfort**;
- le **Bade-Wurtemberg** a été le siège du plus fort développement régional allemand, espace d'extension naturel de la **prospérité rhénane**, échappant de surcroît aux difficultés de la sidérurgie et des bassins houillers;
- les régions françaises de l'arc alpin sont alignées selon un «**arc Rhin-Rhône**» de Strasbourg à Marseille, qui est à la fois clairement un corridor lotharingien Nord-Sud et, non moins évidemment, le seul espace économique français capable d'équilibrer la prééminence parisienne. Cet espace n'est pas réellement un espace fonctionnel cohérent, la Franche-Comté constituant une solution de continuité entre l'Alsace et l'espace rhodanien. C'est **Lyon** qui a vocation à commander cette entité territoriale, la cité se confirmant comme «**le grand second**» après Paris. Son aire d'influence descend évidemment vers la Méditerranée, comme cela a été noté dans le cadre de l'étude sur l'«arc latin». C'est notre hypothèse de penser que la dynamique «arc alpin» pourrait voir Lyon se tourner aussi vers le Rhin.

La structuration se fait aussi le long des grandes lignes de communication et le long des lignes de frontière ou de fracture: les lignes de crête bien sûr, mais aussi les frontières plus ou moins mouvantes, déplacées au long de l'histoire (le Trentin et le Haut-Adige, l'Alsace, la Savoie et le comté

de Nice, la Suisse romande et alémanique...). **L'histoire forme ainsi une grille d'analyse de l'espace** absolument essentielle à la compréhension. La Suisse, à cet égard, est particulièrement démonstrative. Elle constitue un espace parfaitement intégré et pourtant fortement différencié.

1.2.3. Grands ensembles transfrontaliers

Il a été nécessaire de faire porter l'analyse sur des ensembles qui transcendent les logiques strictement nationales et qui soient à l'échelle convenable pour la réflexion prospective. On a défini ainsi quatre grands ensembles «fonctionnels», fortement marqués par la logique de peuplement des grands bassins fluviaux:

- l'**étage alpin et préalpin**: ici, les contraintes liées au relief et à l'altitude imposent une unité territoriale évidente. Cet arc proprement «alpin» est aussi une aire de peuplement. On y rencontre trois grandes unités historiques «à cheval» sur la ligne de crête: la Savoie, le Tyrol et la Carinthie. Ce sont, conjointement avec le Tessin, des aires à vocation transalpine évidente;
- la **plaine du Pô**: fortement différenciée, elle est enserrée entre Alpes, Apennins et Adriatique et englobe la totalité des régions italiennes du champ de l'étude, hormis celles dont les logiques territoriales s'intègrent à l'étage alpin (Tessin, Trentin-Haut-Adige, Val d'Aoste...). Cette aire répond globalement au concept «Italie du Nord» et elle est marquée par la prééminence indiscutable de Milan;
- l'**arc Rhin-Rhône**: c'est la continuité territoriale française qui assure sa cohérence. Cette cohérence est clairement destinée à se renforcer du fait de l'intégration européenne (comme couloir entre l'Europe germanique — dont le centre s'est déplacé vers l'Est — et l'Europe méditerranéenne) et du rapprochement de la Suisse;
- l'**ensemble germano-autrichien Main-Danube**: il correspond au versant nord des Alpes, germanique et autrichien. Il est marqué par la pesanteur de l'axe majeur européen de Munich à Rotterdam. Il y a eu longtemps un seul axe structurant Est-Ouest (Munich-Stuttgart), qui pourrait se renforcer avec l'extension vers Vienne. Mais l'intégration des nouveaux Länder dans la Communauté européenne fait

renaître les axes Nord-Sud Munich-Berlin et Munich-Prague.

Il est intéressant de noter les «coupures territoriales» que constituent le **Jura**, les **Vosges** et la **Forêt-Noire**; ce sont des massifs montagneux modestes, mais d'un franchissement difficile.

L'axe **Munich-Bâle-Dijon** correspond lui à une «trouée» physique entre ces trois massifs, d'ailleurs abondamment empruntée par les grandes invasions guerrières. Paradoxalement, c'est un axe délaissé en temps de paix, un véritable «**chaînon manquant**». Nous reviendrons plus loin sur cette liaison importante pour la constitution d'un **arc Danube-Rhin-Rhône** indispensable à l'affirmation de l'arc alpin.

1.2.4. Propos iconoclastes contre la «banane bleue»

Le concept de la **dorsale européenne Nord-Sud** — la «banane bleue» — revêt, en ce qui nous concerne, un inconvénient majeur: elle gomme sans plus de procès les Alpes. En fait, cette

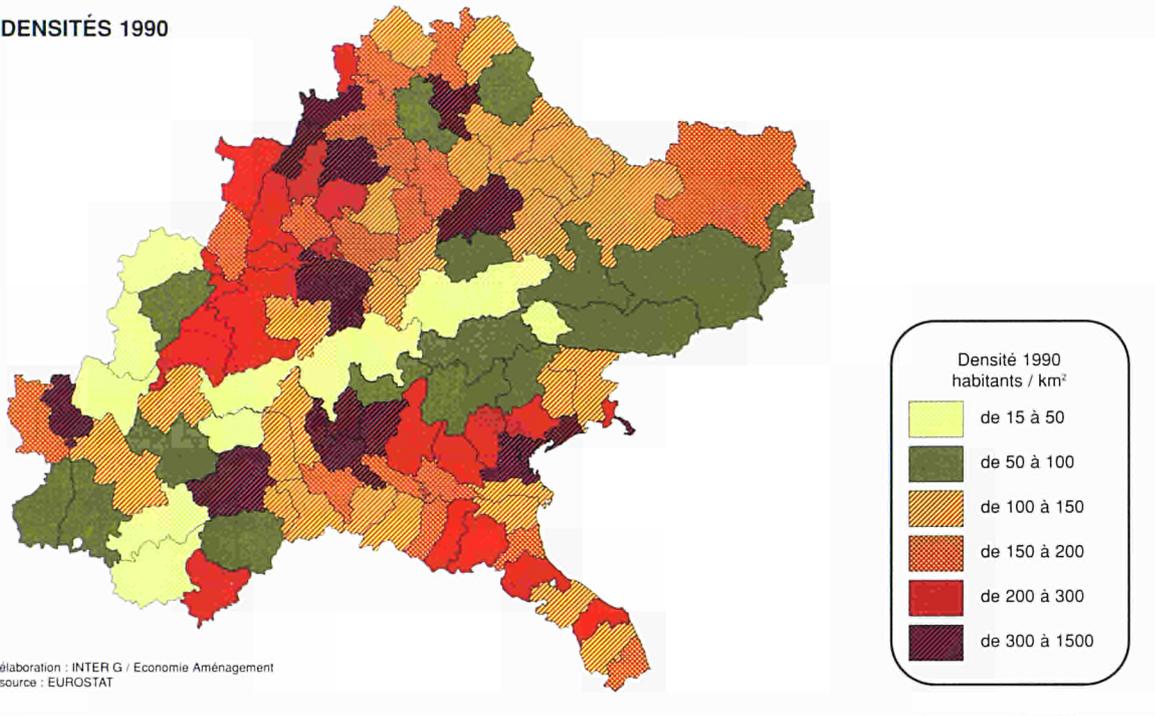
«banane» présente une solution de continuité au niveau des franchissements alpins: le Brenner, le Gothard et le Simplon, pour simplifier.

Ce que nous souhaitons montrer dans le présent rapport, c'est que les Alpes induisent une approche spatiale du territoire européen qui est tout juste en voie d'émergence.

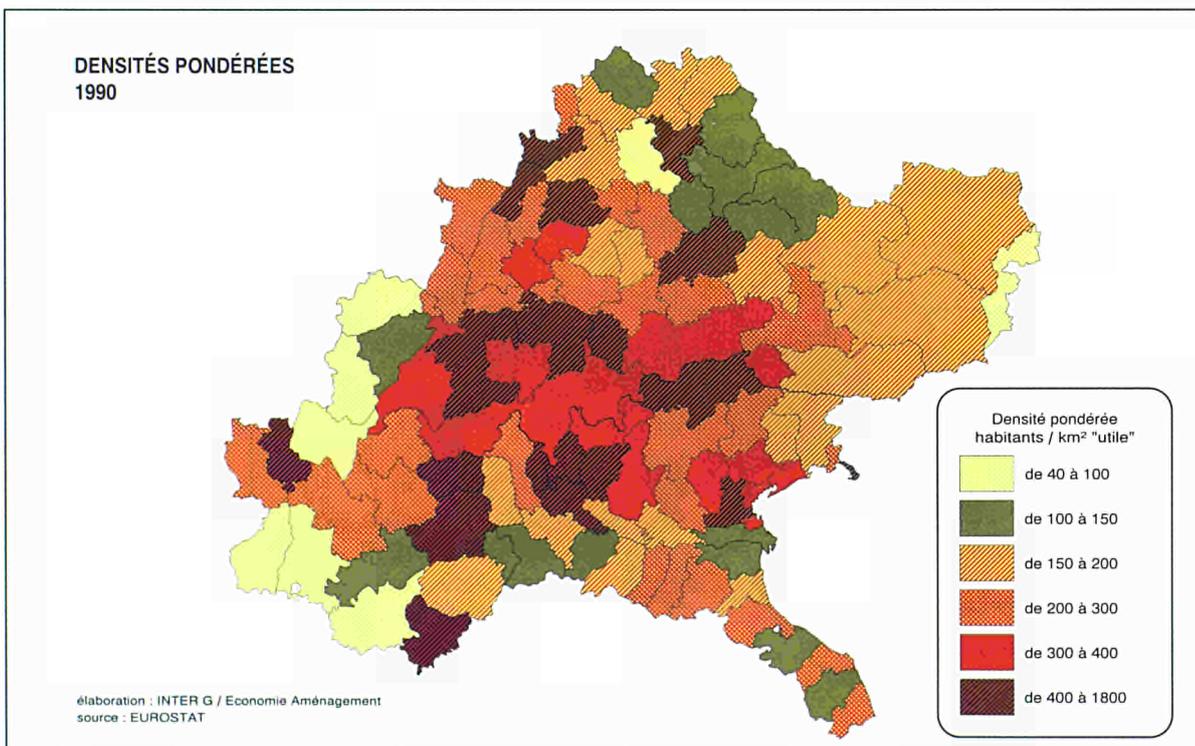
Le massif alpin a été longtemps **inséré entre deux aires de conflits historiques** (l'Alsace-Lorraine et les Balkans). Cette situation a éminemment favorisé le **franchissement axial** Milan-Munich ou Milan-Zurich au détriment des logiques d'échanges Est-Ouest. L'Europe pacifiée et réunie peut se renforcer autour d'une nouvelle logique territoriale — mais aussi sociale et humaine, nous y reviendrons —, un **arc Danube-Rhin-Rhône** assurant la **liaison Est-Ouest entre Germains et Latins, en complément des liaisons radiales transalpines, Milan jouant plus que jamais son rôle de «hub» lombard** (!).

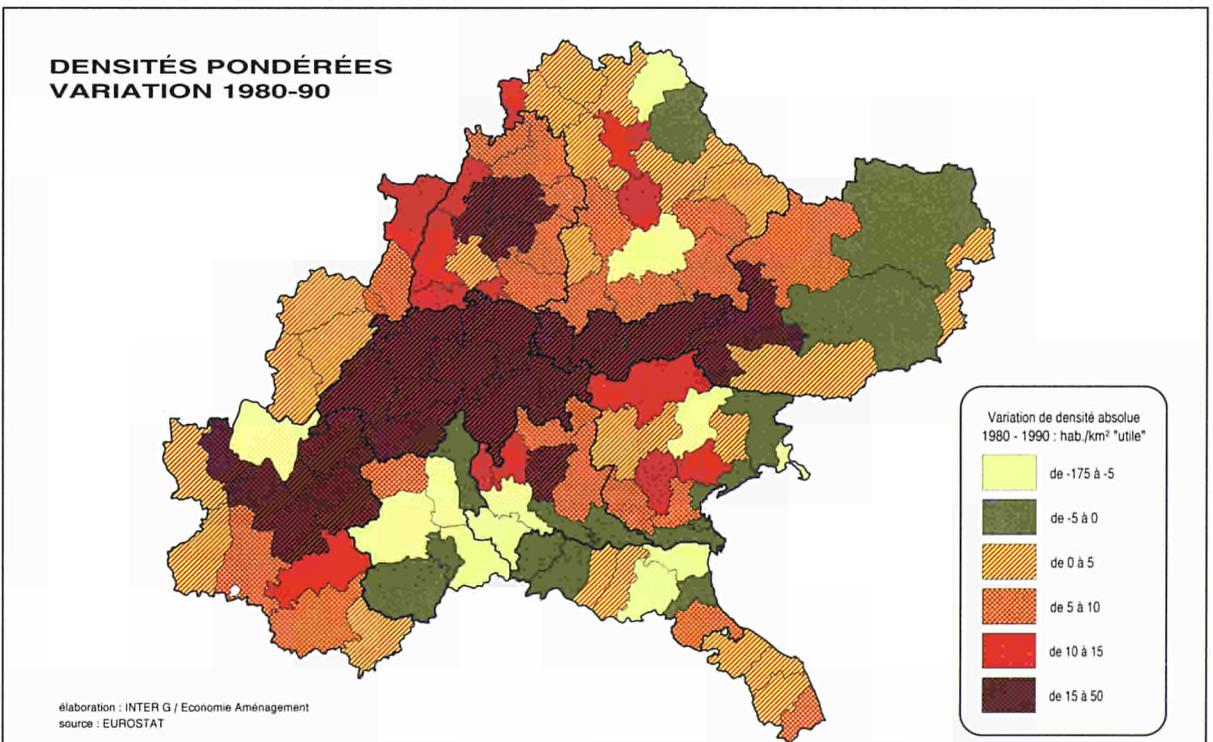
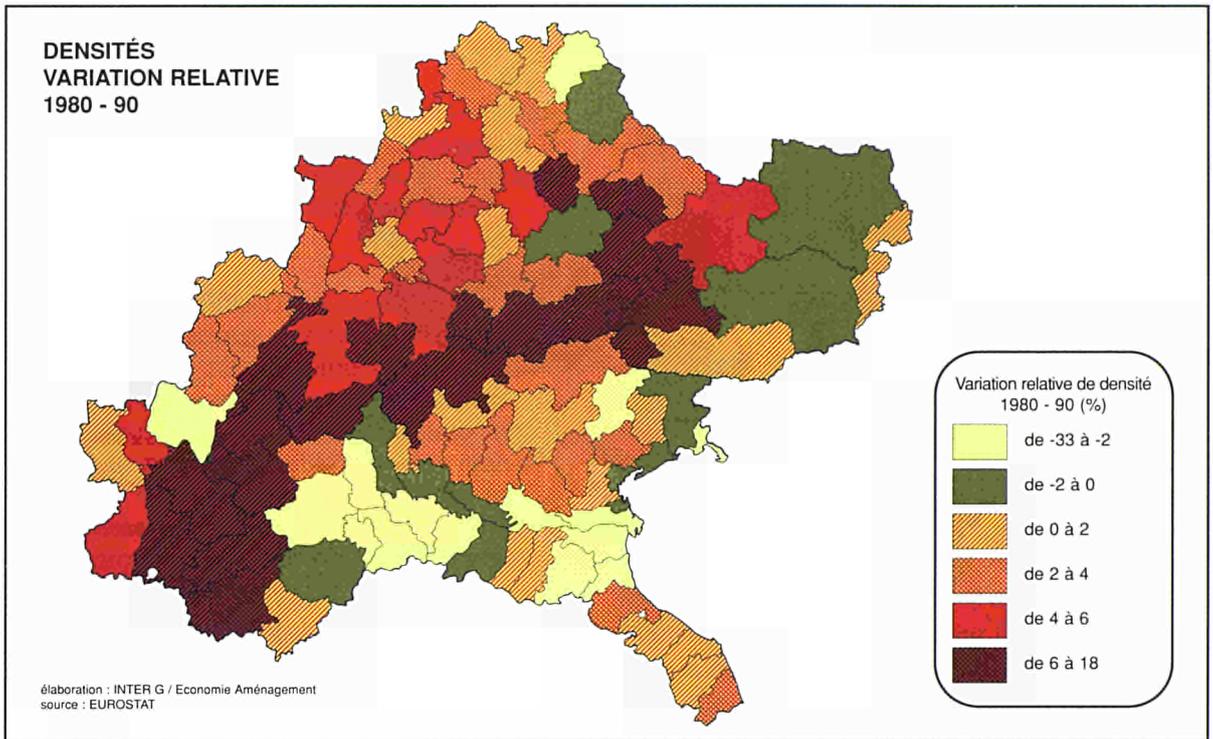
(!) Hub = moyeu, centre, pivot.

DENSITÉS 1990



DENSITÉS PONDÉRÉES 1990





2. Population

2.1. Diversité du peuplement

Les Alpes sont le lieu de rencontre de deux grands ensembles: le «nord du Sud» (Lombardie, Piémont) et le «sud du Nord» (Bavière). Ces deux versants sont par certains côtés très dissemblables, l'un se rattachant au monde germanique, l'autre au monde latin. Par d'autres côtés, des convergences fortes apparaissent: paysages, architectures, culture, industries...

La carte des **densités de population** fait apparaître:

- des zones de fortes densité: la **plaine du Pô**, le **Rhin supérieur**, de Mannheim au lac de Constance, les aires **munichoise** et **lyonnaise**. Les concentrations humaines y sont proches de celles des capitales centrales, avec des densités supérieures à 150 habitants/km² et atteignant souvent plus de 400 habitants/km²;
- une zone à très faible densité de population (0 à 50 habitants/km²), correspondant aux **zones d'altitude**, et qui marque une séparation entre les versants nord et sud de l'arc alpin.

Il nous a paru indispensable d'établir une carte des densités ramenées au **territoire «utile»**. Cette notion correspond à une pondération dégressive entre les zones de plaine, à faible altitude, et les zones de montagne, moins propices aux établissements humains (altitudes supérieures à 1 500 m). On obtient le même type de carte en ramenant la population aux surfaces de terres

agricoles utiles. On met ainsi en évidence une toute autre image de l'arc alpin: les zones de montagne, les vallées supérieures du Rhône et du Rhin sont des espaces densément occupés en regard des capacités réelles d'accueil.

Une analyse sur les variations de densité au cours des dix dernières années montre un fort dynamisme de l'arc alpin lui-même, avec une zone de développement démographique relatif qui suit quasiment la ligne de crête. À l'inverse, le Piémont turinois, l'Est autrichien et le delta du Pô sont en déclin relatif, de même que les périphéries au contact des régions de l'ex-Allemagne de l'Est. Ici aussi, il est utile d'examiner les variations en valeurs absolues, ramenées au territoire «utile». Une image forte s'en dégage, celle d'un étonnant dynamisme démographique des territoires alpins, depuis l'Ouest autrichien jusqu'à Lyon, auxquels il faut ajouter les aires très urbaines de Milan et de Stuttgart.

2.2. Migrations

Les espaces de l'arc alpin sont des espaces de mobilité démographique, mobilité favorisée par les chevauchements linguistiques et renforcée par les écarts de revenus. Les migrations pendulaires y sont très importantes, notamment:

- le long de la frontière du Rhin, entre l'Alsace et le Bade;
- dans la zone des «trois frontières» (Bâle-Mulhouse);
- dans la zone du Jura suisse;

- dans la zone de Genève et du lac Léman;
- entre le Vorarlberg et la Suisse orientale;
- entre l'Italie et la Suisse (Tessin).

Ces «navetteurs» obéissent à des logiques très diverses, depuis celle des cadres bâlois de la chimie suisse délocalisée à Saint-Louis jusqu'à celle des petits patrons maçons du Tessin italien...

La mobilité peut être aussi une mobilité sur le long terme avec des déplacements de population liés aux aléas de l'histoire et aux déplacements répé-

tés des frontières: Savoie, Alsace, Haut-Adige, Trieste... L'intensification des courants commerciaux est difficilement compatible avec le maintien de frontières étanches aux personnes. En ce sens, la reconstitution du grand débouché sur Trieste de l'ensemble austro-hongrois relie les espaces danubien et adriatique, malgré l'hypothèque du conflit yougoslave. Les flux migratoires d'ores et déjà observables montrent l'importance de l'Autriche et surtout de la Hongrie comme couloir de pénétration naturelle pour l'Europe slave. Par ailleurs, l'interface tchèque et slovaque pourrait devenir le siège de nouvelles localisations industrielles sur le modèle des «maquiladoras» de la frontière mexicaine.

3. Activités

Dans les grandes vallées prédominent les zones agricoles riches, les implantations industrielles nombreuses et denses allant de l'industrie lourde à l'industrie de haute technologie (Rhin, Rhône et Pô), les villes industrielles comme Turin, Bâle et Stuttgart, et les villes principalement tertiaires comme Milan, Munich, Lyon, Zurich et Genève.

Les Alpes ont été longtemps une terre agricole pauvre, et les espaces alpins ont été soumis à la très forte concurrence des espaces des grandes vallées avec une agriculture riche. Le XX^e siècle y a vu apparaître le tourisme, activité en très forte croissance, qui a investi et parfois même saccagé les espaces montagneux.

L'espace de l'étude a connu une industrialisation qui a démarré au XIX^e siècle et qui s'est bâtie essentiellement sur l'opportunité constituée par l'abondance de l'énergie hydroélectrique. On a vu très tôt s'y développer l'industrie textile, la mécanique fine, puis la sidérurgie. Les industries chimiques s'y sont également développées, en particulier les produits à forte valeur ajoutée, avec l'industrie parachimique ou l'industrie pharmaceutique. Les contraintes de protection de l'environnement agissent dans le sens d'une délocalisation de ces activités.

Cet espace est aussi un espace traditionnellement riche en petites et moyennes entreprises dynamiques. Or, en termes de territorialité, ces dernières ont un rôle fondamental, car leur mobilité est réduite, et le tissu de PME constitue une armature économique fortement ancrée dans le territoire. Les PME de l'arc alpin ont su développer des technologies efficaces, notamment dans

le domaine de la mécanique de précision et de l'optique. La question se posera de la compatibilité de ce dynamisme avec un milieu physique fragile.

Ici peut-être encore plus qu'ailleurs, les nouvelles prospérités se bâtissent sur la convergence d'un tissu industriel de haute technologie et d'un secteur tertiaire supérieur fort (services aux entreprises).

Trois cartes présentent la part des emplois des secteurs primaire, secondaire et tertiaire par rapport aux emplois totaux recensés (en 1987 ou en 1988 selon les pays), ainsi que le nombre d'emplois dans chacune des entités administratives observées. On a ajouté une carte sur le chômage. On note, pour l'essentiel:

- les régions situées à l'est d'une ligne Nuremberg-Grenoble, excepté Milan et Munich, ont un pourcentage d'emplois primaires élevé. En nombres absolus, la plaine du Pô rassemble le plus grand nombre d'emplois;
- la carte de l'emploi industriel montre clairement le dynamisme allemand, en particulier le Bade-Wurtemberg. L'axe Turin-Milan-Venise apparaît comme le deuxième pôle industriel;
- les activités tertiaires ont un rôle prépondérant dans les Alpes centrales et méridionales. La très forte concentration des activités touristiques est déterminante dans le Frioul-Vénétie Julienne, le Trentin-Haut-Adige, le Val d'Aoste et les Alpes méridionales. On note clairement le rôle des places de commandement tertiaire

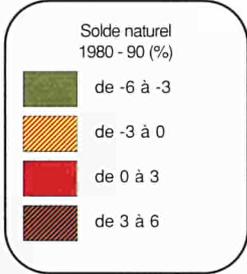
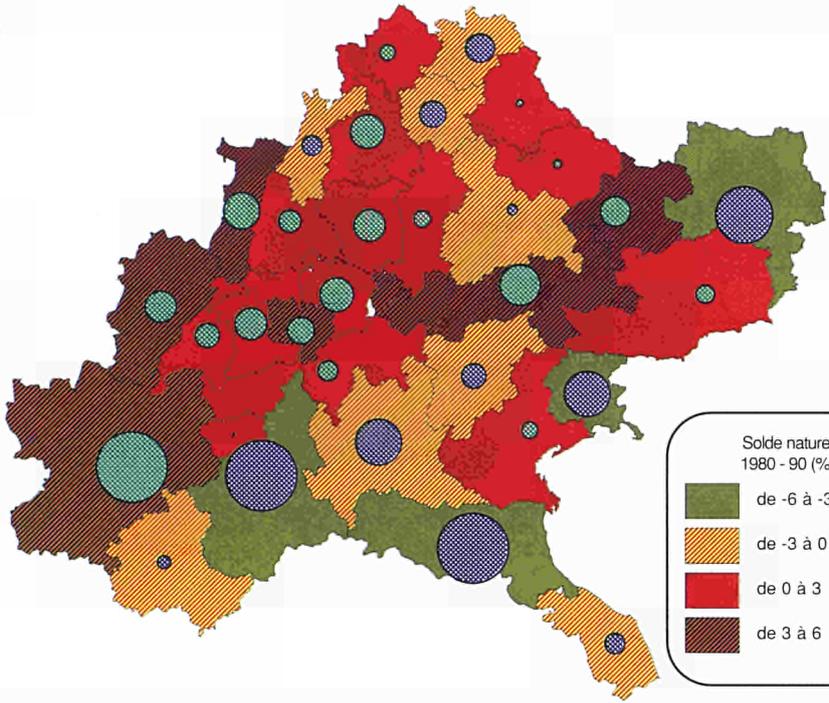
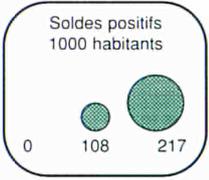
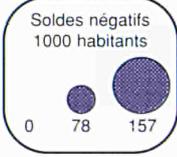
que sont Milan, Munich, Vienne et Lyon. Enfin et globalement, la Suisse apparaît comme la plate-forme tertiaire centrale. La faiblesse relative du secteur des services en Allemagne est liée en partie au fait que l'externalisation du tertiaire industriel y est relativement peu avancée;

- la carte du chômage dessine clairement l'espace du modèle social alpin, englobant la Suisse, les Länder autrichiens alpins et l'Alle-

magne méridionale. On distingue aussi l'arc des difficultés, englobant les régions françaises, l'Italie industrielle et l'Autriche sud-orientale. On peut y adjoindre les périphéries allemandes, le long de l'ex-rideau de fer.

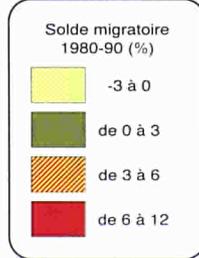
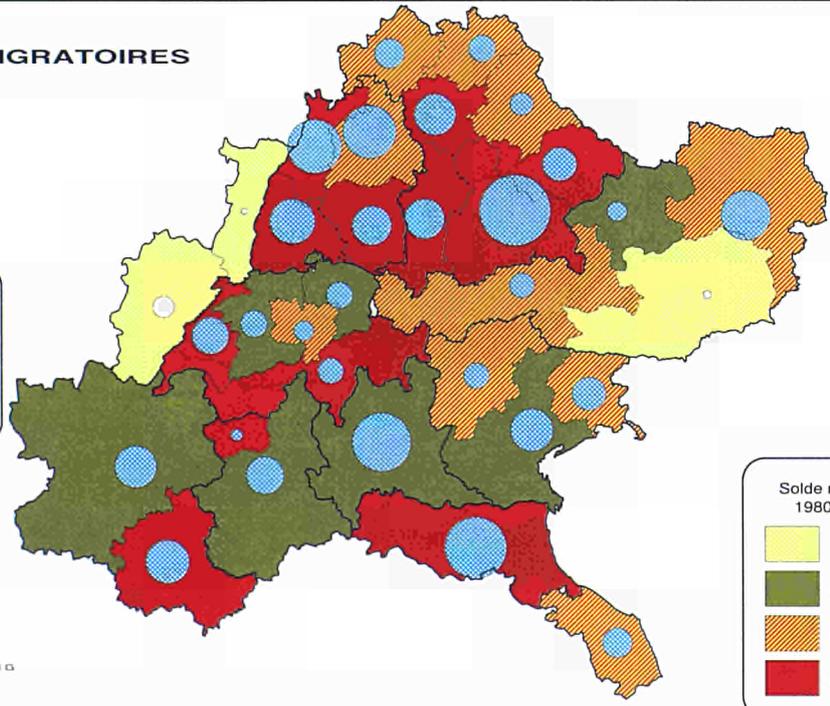
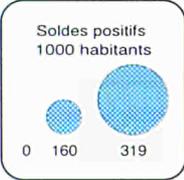
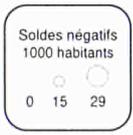
La Suisse est la région la mieux préservée, mais ces statistiques établies en 1990 occultent le très rapide développement du chômage enregistré depuis la fin de 1991.

**SOLDES NATURELS
1980 - 90**

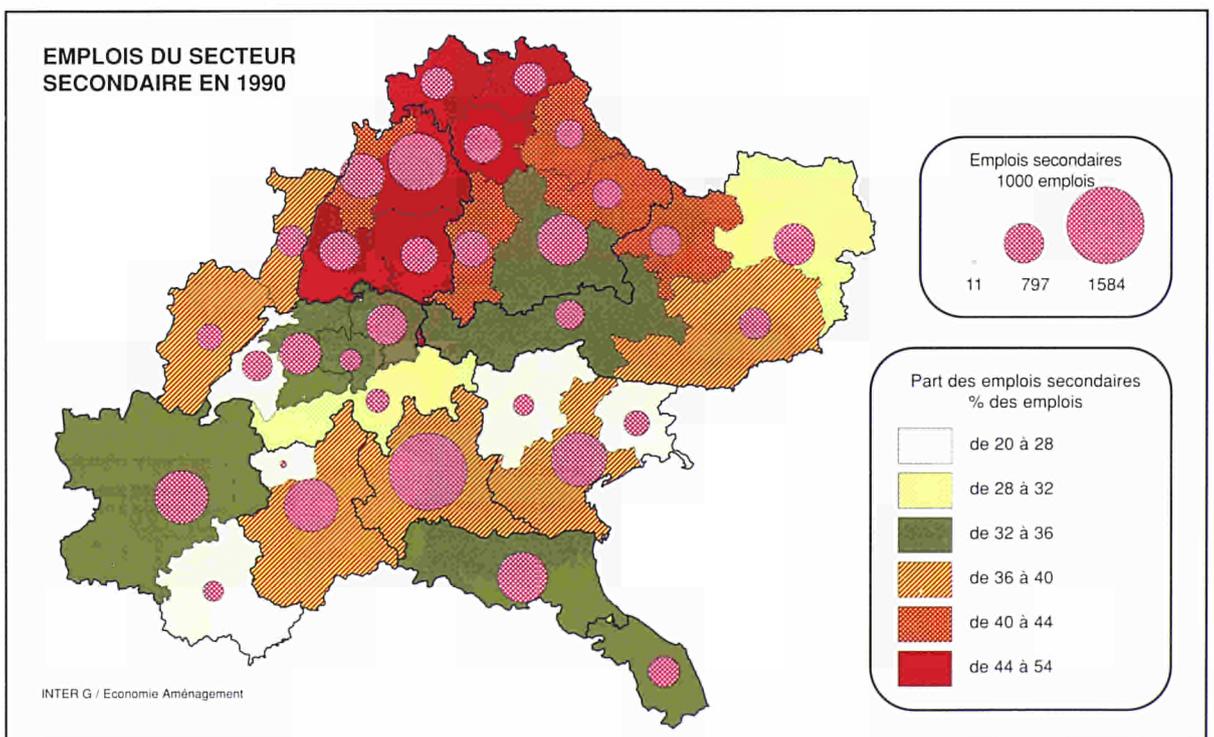
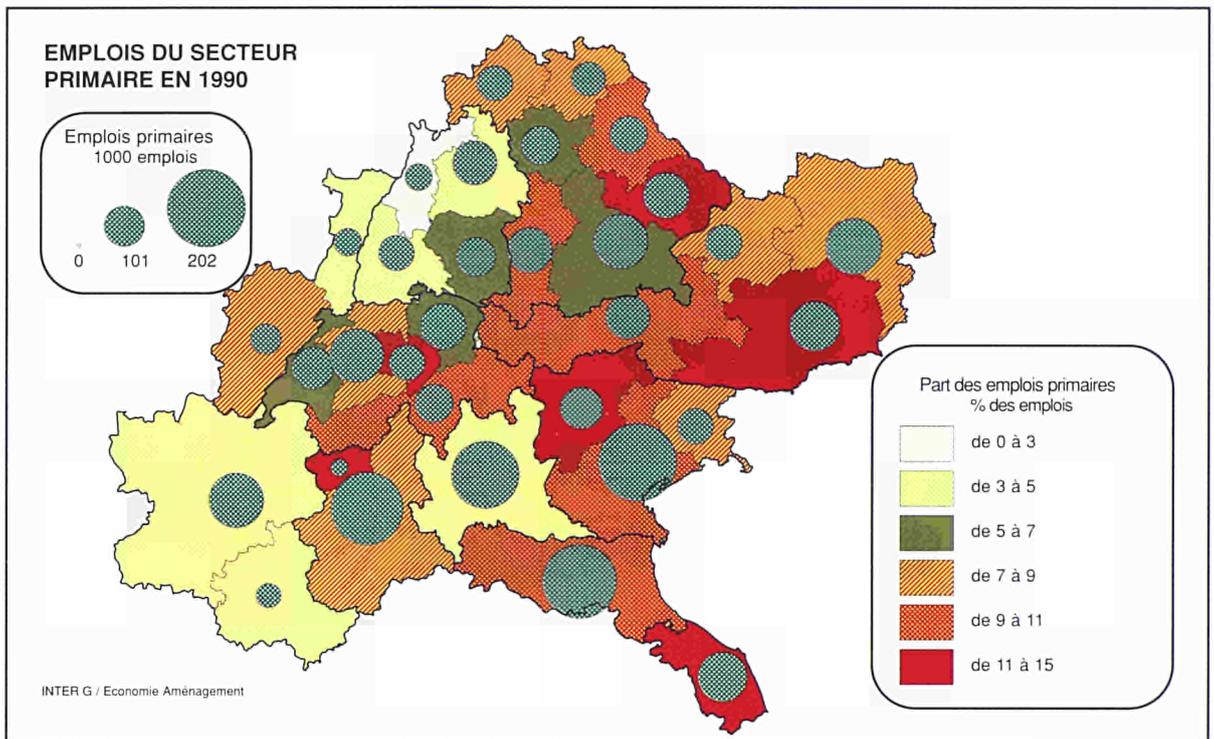


© INTER G

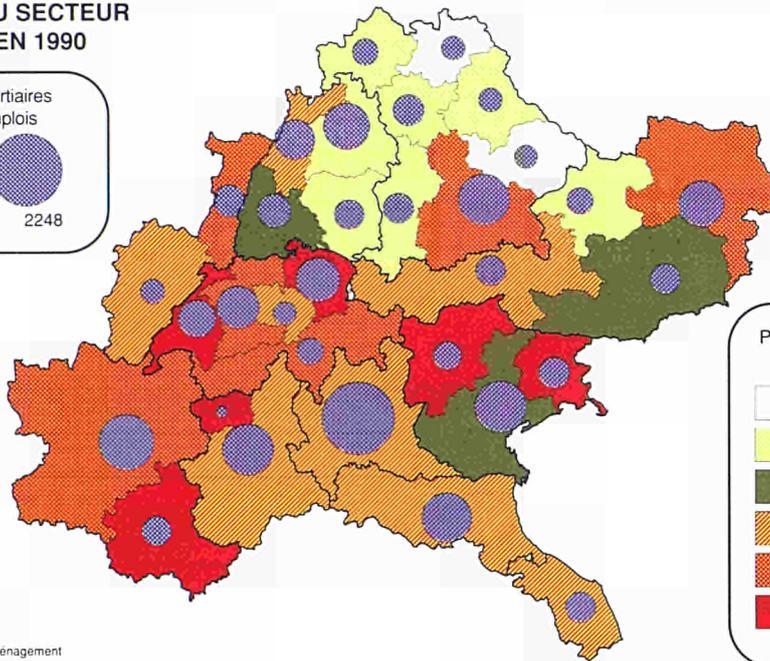
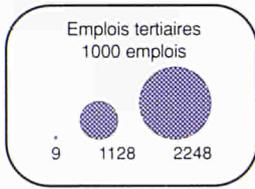
**SOLDES MIGRATOIRES
1980-90**



© INTER G



EMPLOIS DU SECTEUR TERTIAIRE EN 1990

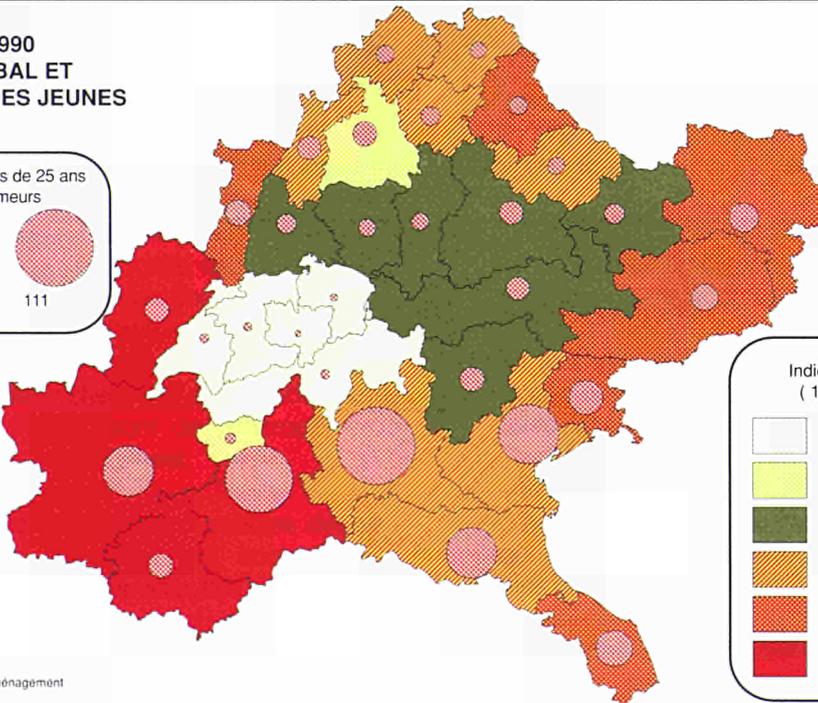
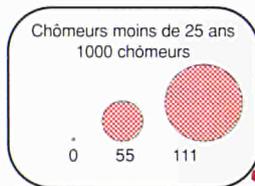


Part des emplois tertiaires % des emplois

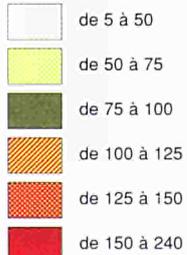


INTER G / Economie Aménagement

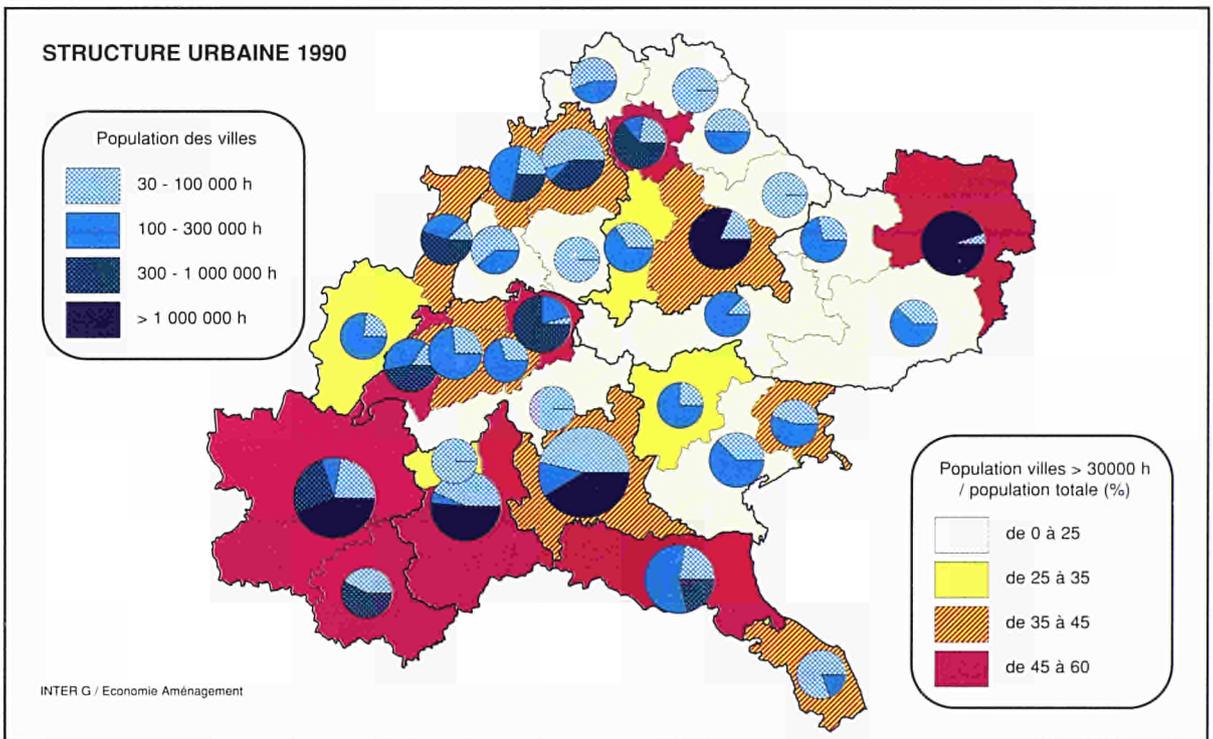
CHÔMAGE 1990 INDICE GLOBAL ET CHÔMAGE DES JEUNES



Indice de chômage (100 Arc Alpin)



INTER G / Economie Aménagement



II — Organisation du territoire et dynamiques de développement

1. Structuration des espaces

1.1. Réseaux urbains

Dans les montagnes, les communications difficiles et les longues périodes hivernales d'isolement ont conduit les centres urbains à assurer l'ensemble des fonctions métropolitaines, et ce jusqu'à un passé récent. Les cités des vallées et des plaines périalpines ont une longue histoire et ont intensément participé aux grands moments de civilisation, depuis l'époque romaine, puis des foires médiévales jusqu'à la Renaissance et la révolution industrielle.

Il s'est ainsi constitué un tissu urbain dense réparti le long des vallées avec une centaine de villes bien équipées, que l'on peut classer en deux groupes:

- 1) celui des «eurocités» de premier rang (Milan, Turin, Stuttgart, Munich, Lyon, Vienne, Genève, Zurich), dans les grandes vallées, parfaitement intégrées dans les secteurs les plus performants de l'économie européenne. Les grandes cités des plaines ont participé pleinement aux différents moments du développement de l'Europe. Elles commandent des territoires agricoles riches, des zones industrielles puissantes et elles sont des métropoles de grand rayonnement culturel;
- 2) celui des villes moyennes ou petites des vallées alpines, historiquement contraintes à l'autonomie du fait des difficultés de communication. Ainsi, on trouve souvent l'ensemble des fonctions métropolitaines (éducation, administration, santé...) dans ces centres, tels que Grenoble ou Innsbruck. Les cités alpines

les plus dynamiques, comme Grenoble, ont su développer une industrie à haute valeur ajoutée et de haute technicité; plus récemment, elles ont privilégié les activités à fort contenu en recherche et développement, en favorisant l'implantation d'universités et de technopoles.

1.2. Espace rural et naturel

Le territoire rural comporte un nombre d'activités restreintes (agriculture, élevage, forêts) et constitue le milieu naturel, avec les friches, les zones préservées, les parcs naturels et certaines zones particulières comme la montagne et les franges littorales. Ce sont autant de zones fragiles dans lesquelles les préoccupations liées à la protection de l'environnement ont un rôle important. La haute et la moyenne montagne sont plus particulièrement soumises:

- à la pression d'une agriculture qui est sommée de s'adapter aux impératifs de productivité moderne d'une façon ou d'une autre;
- au tourisme, qui est à la fois un tourisme de masse et un tourisme très concentré sur quelques activités de sports d'hiver;
- enfin, à la pression urbaine (habitat, zones d'activité) et aux infrastructures de transport qui pèsent sur les quelques espaces disponibles en fond de vallée.

Les situations sont contrastées d'une région à l'autre. Les facteurs climatiques et le relief n'expliquent pas tout. Ainsi, la Suisse et l'Autri-

che ont su développer une agriculture efficiente, grâce à une politique de soutien très active, alors que, en Italie et en France, les espaces agricoles de montagne souffrent de la concurrence sévère des plaines. Par ailleurs, les secteurs agricoles suisse et autrichien auront des difficultés à s'insérer dans le cadre imposé par la politique agricole commune.

1.3. Axes de communication

Les grands axes de communication sont nombreux et jouent un rôle déterminant, par exemple:

- les **percées alpines Nord-Sud**: traversée de la Suisse par le Gothard ou le Lötschberg; traversée de l'Autriche par le Brenner;
- la liaison **Est-Ouest** entre l'espace **rhodanien** et l'espace **piémontais-lombard**: le tunnel du Mont-Blanc est une liaison saturée, et la liaison TGV entre la France et l'Italie n'échappera probablement pas au tropisme «Paris-Lyon», qui pèse en faveur d'un tracé reliant Lyon à Turin, avec des interconnexions vers Grenoble, Genève et Valence. Dans ce schéma, les

Alpes du Sud sont marginalisées. Alors que la liaison Paris-Côte d'Azur (vers Nice) apparaît comme l'une des plus rentables, son prolongement vers Gênes est problématique. L'axe lourd de la zone reste bien Lyon-Milan, ce dont bénéficient Genève, Grenoble et Turin, au détriment de Marseille, de Nice et de Gênes;

- la revitalisation des axes des Habsbourg, rendue à nouveau complètement pertinente par les évolutions à l'Est et reliant essentiellement **Vienne à Venise** et, au-delà, **Prague et Budapest** à tout l'ensemble nord-italien;
- la liaison **Rhin-Rhône** est une alternative intéressante au sillon alpin pour ce qui est des échanges entre l'Allemagne du Sud et la Méditerranée, et ce quel que soit le vecteur (eau, fer, route). Mais la capacité du site reste limitée sur ce corridor que constitue la vallée du Doubs. Aujourd'hui, les échanges Rhin-Rhône sont plus importants au sud du Jura, en Suisse, le long du «sillon alpin». Mais il s'agit plus de trafic de proximité que de flux de long cours entre l'Allemagne et la Méditerranée. De plus, il existe une coupure nette au droit de la frontière linguistique.

2. Enjeux et éléments prospectifs

2.1. Espaces moteurs et dynamiques urbaines

Les espaces les plus dynamiques de l'aire s'identifient soit à une ville, soit à un réseau urbain :

- Stuttgart pour la région Rhin-Main;
- Munich pour la Bavière;
- Zurich-Bâle pour le Rhin supérieur;
- Lyon pour l'espace rhodanien;
- Genève, mais aussi Grenoble pour le sillon alpin;
- Nice, Cannes pour les Alpes méditerranéennes.

En Italie du Nord, Milan a un rôle beaucoup plus hégémonique, comme capitale «fonctionnelle» d'une Italie lombarde, alpine et adriatique. Il n'en existe pas moins, sous-jacent, un réseau urbain dynamique avec des sous-commandements régionaux :

- Turin, malgré la crise, reste la cité piémontaise de référence;
- Venise à l'Est;
- Bologne comme tête de file d'un chapelet de cités entre Milan et Rimini.

Au sein de l'espace d'étude, on peut distinguer :

- les régions gouvernées par une capitale hégémonique, fortement hiérarchisées, comme la Lombardie (Milan) et la Bavière (Munich);

- les régions de centralité limitée, de réseaux équilibrés, comme le Bade-Wurtemberg (Stuttgart et son réseau équilibré et complémentaire de villes).

La hiérarchie traditionnelle des villes basée sur des relations de commandement cède la place à des rapports plus directs et divers. En conclusion à deux études menées en 1990 sur les réseaux de villes des régions Rhin-Main et de l'Émilie-Romagne, la DATAR oppose à l'idée de réseaux, fondée sur des relations strictement hiérarchisées, un concept plus flexible, celui de «charpentes de villes» (ou armature urbaine) où «chaque élément renforce la solidité de l'ensemble en jouant un rôle propre».

Les métropoles reconnues comme «internationales» ont généralement une taille élevée (plus de 1 million d'habitants) et des services complets et sélectifs (rares). La centralité se fonde sur différents facteurs :

- la dissémination d'un petit nombre de services supérieurs,
- les équipements rares et prestigieux,
- la diversité et la richesse du marché du travail,
- des facteurs immatériels.

Les services offerts aux entreprises jouent un rôle décisif, notamment par :

- une prise en compte complète des fonctions de distribution,
- la présence de salons professionnels,

- la taille et le ressort du marché immobilier,
- l'autorité et l'influence de leur place financière.

Le potentiel attractif des villes est également lié aux conditions de circulation urbaine, au «confort urbain» (cadre de vie) et à l'image perçue de la ville. Les bénéfices d'une synergie résultant des complémentarités entre villes sont de plus en plus reconnus. On citera à titre d'illustration:

- le cas du protocole liant Saint-Étienne et Lyon, en vue de permettre à cette dernière d'atteindre une taille critique européenne;
- le cas de la déjà ancienne coopération entre Bâle, Mulhouse ainsi que Colmar et Fribourg-en-Brisgau.

2.2. Enjeux ruraux

Plusieurs types de zones agricoles doivent faire l'objet de mesures particulières:

- les zones sous influences urbaines et les aires d'agriculture remodelée et compétitive, dans lesquelles des mesures de protection peuvent être souhaitables;
- les zones de déclin rural, où l'enjeu principal est la recherche d'alternatives d'emploi, mais aussi l'entretien du paysage;
- les secteurs particulièrement marginalisés et d'accès difficile, comme les Alpes, qui appellent la consolidation des services minimaux et des mesures en vue de la subsistance de l'agriculture extensive.

Le mouvement d'exode rural s'est renversé dans les zones agricoles riches, mais la fragilité socio-économique demeure. En Allemagne fédérale, compte tenu de la contraction de la surface utile agricole, la densité de population active agricole reste importante.

La présence de manufactures dans les campagnes permet de sauvegarder les équilibres démographique et socio-économique menacés par la concurrence des grandes régions d'agriculture intensive. Une industrie spontanée s'est développée en Allemagne, bien que le phénomène soit difficile à apprécier, et en Italie (Émilie-Romagne, Vénétie et Marches).

2.3. Montagne et activités soutenables

Pour la Commission européenne, les montagnes sont appelées à remplir un quadruple objectif en Europe:

- fournir des conditions de vie et le territoire nécessaires à la population résidente,
- assurer la récréation des citoyens tout en assurant une réserve de ressources naturelles et écologiques,
- offrir une alternative en matière d'économie et d'habitat aux zones métropolitaines denses,
- procurer des produits de qualité.

Les efforts n'y seront efficaces que si la mise en valeur dépasse la dichotomie entre progrès économique et protection du milieu. Les relations entre la préservation du milieu et le développement économique peuvent être appréciées comme suit:

- **agriculture:** la politique agricole commune (PAC) ne favorise guère l'agriculture de montagne (cas de la reconnaissance européenne des labels fromagers);
- **industrie:** les industries alpines, rares et de fond de vallée, sont compatibles avec le tourisme; au Tyrol, le dépeuplement a pu être évité grâce au développement de l'artisanat; par contre, les usines des grandes vallées, basées sur la houille blanche, tendent à décliner;
- **tourisme:** l'équilibre est difficile à tenir entre le tourisme (notamment avec une forte pression foncière) et l'agriculture, même avec des aides substantielles, comme en Suisse. Malgré ces difficultés de cohabitation, la réussite de la combinaison agriculture-tourisme est un trait remarquable des régions germanophones des Alpes. La France a, elle, privilégié une démarche fondée sur le recours massif aux capitaux extérieurs;
- **établissements humains:** les montagnes doivent continuer d'être animées par un tissu urbain vivant (présence de services essentiels et d'activités économiques), mais dont le développement devra être soigneusement maîtrisé;

— **transport:** selon certains scénarios, les Alpes auront à faire face à un doublement du trafic global entre la fin des années 80 et l'an 2000.

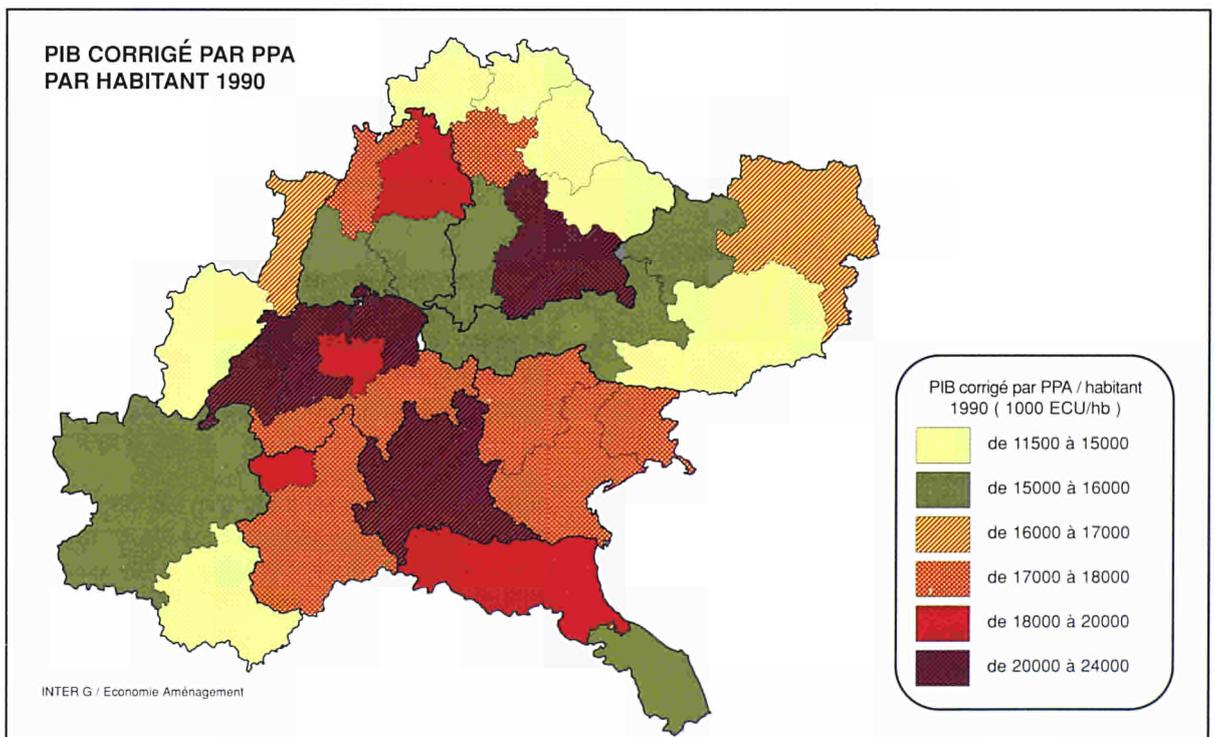
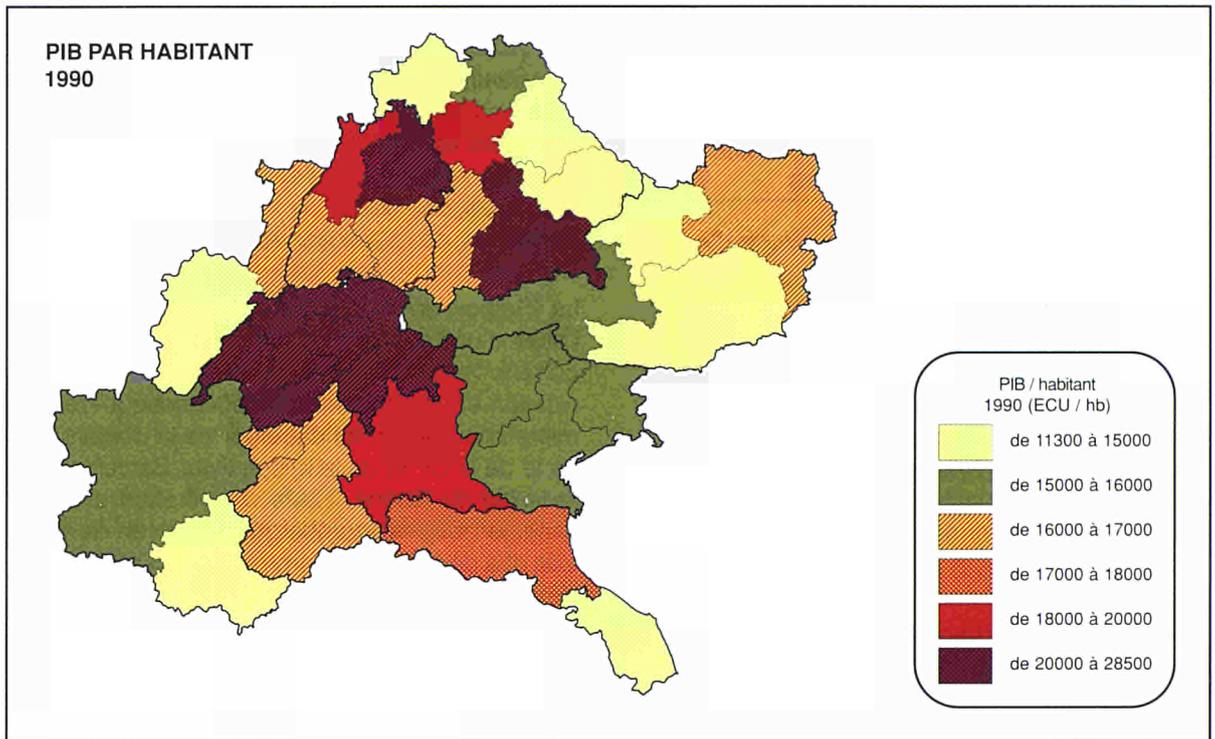
2.4. Dynamiques frontalières

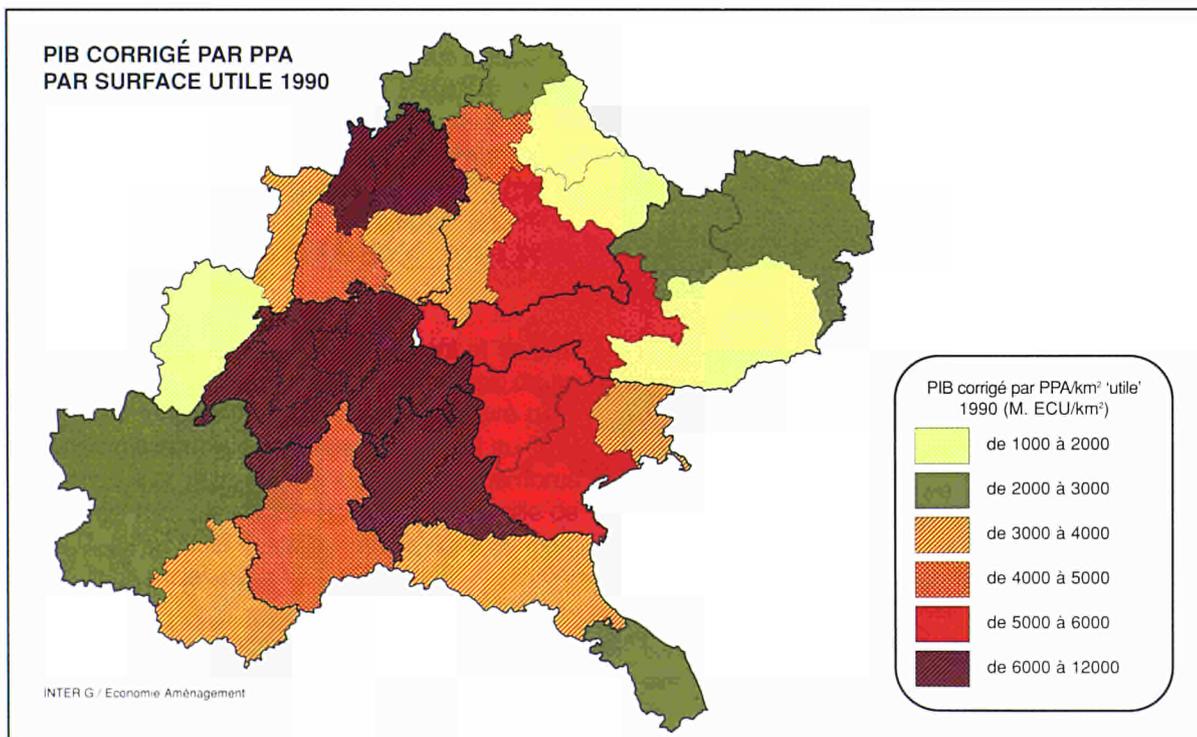
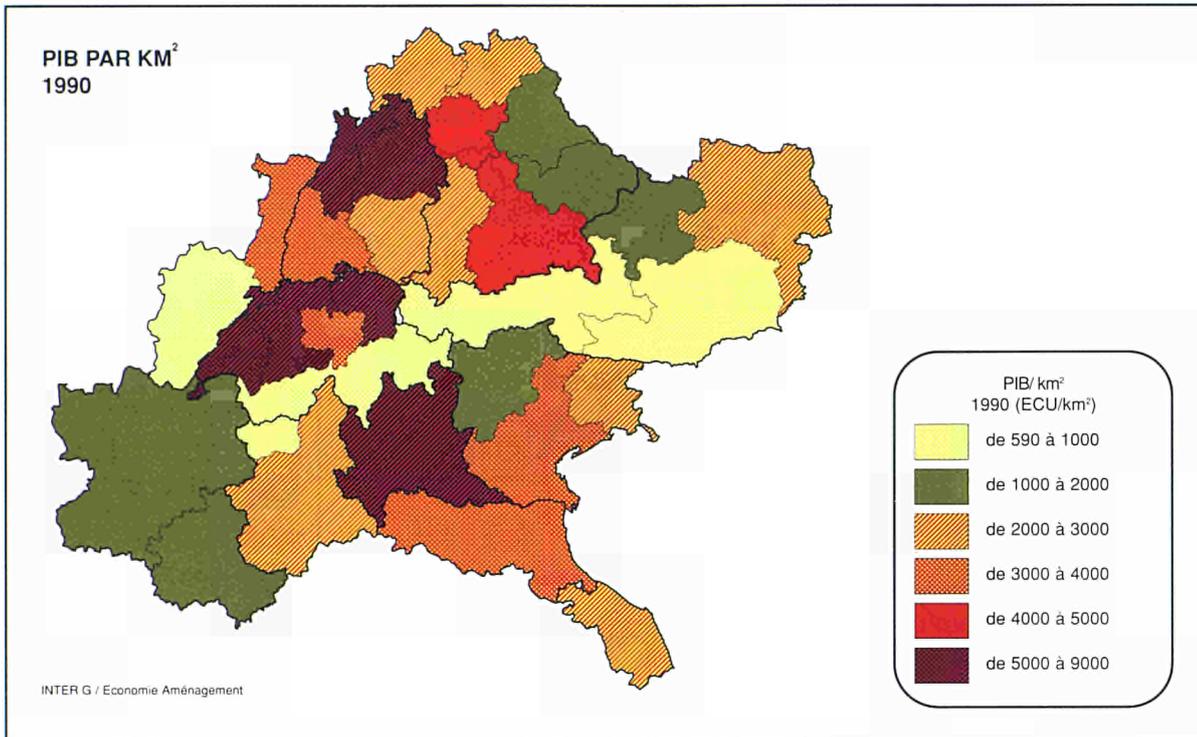
Malgré la perméabilité grandissante des frontières, les zones frontalières restent soumises à des forces contraignantes, et leur aménagement rencontre des obstacles particuliers. Elles bénéficient d'éléments attractifs (comme en Savoie, où l'on peut se considérer à Genève, mais à des coûts français), mais elles sont aussi soumises à des contraintes particulières (les pays «attracteurs» de la main-d'œuvre bénéficient gratuitement des investissements en formation réalisés par les pays «émetteurs»).

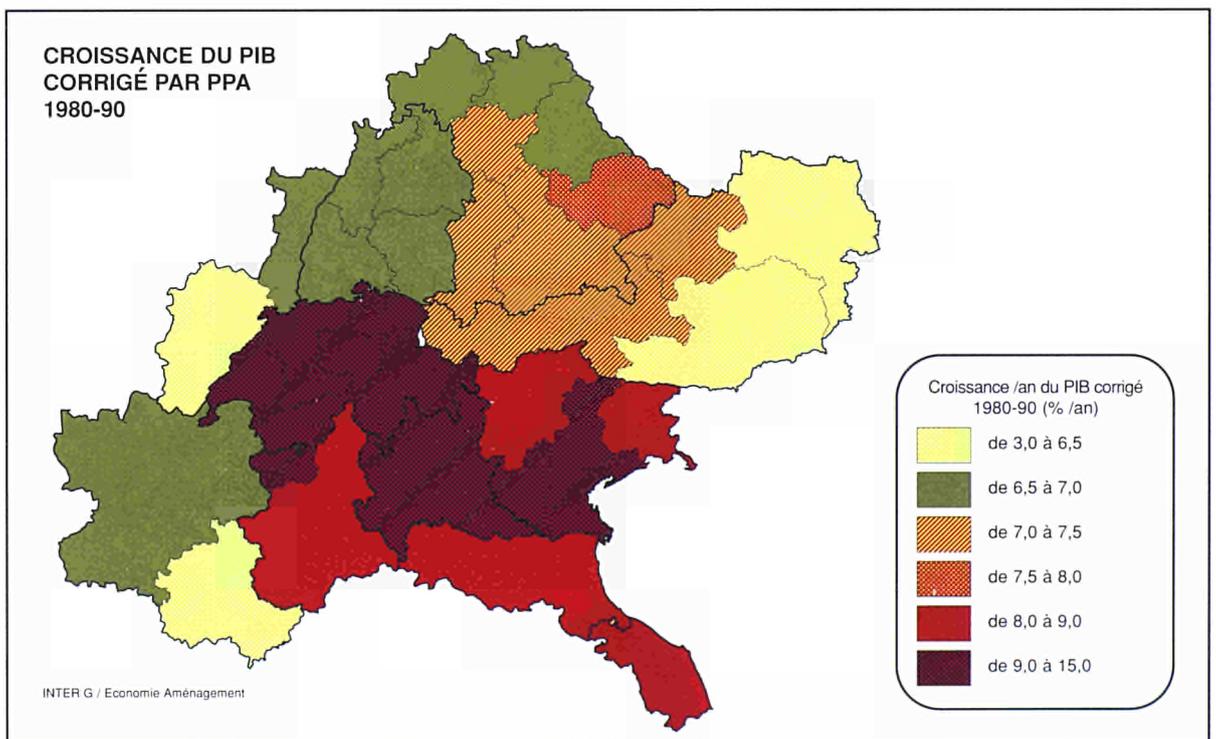
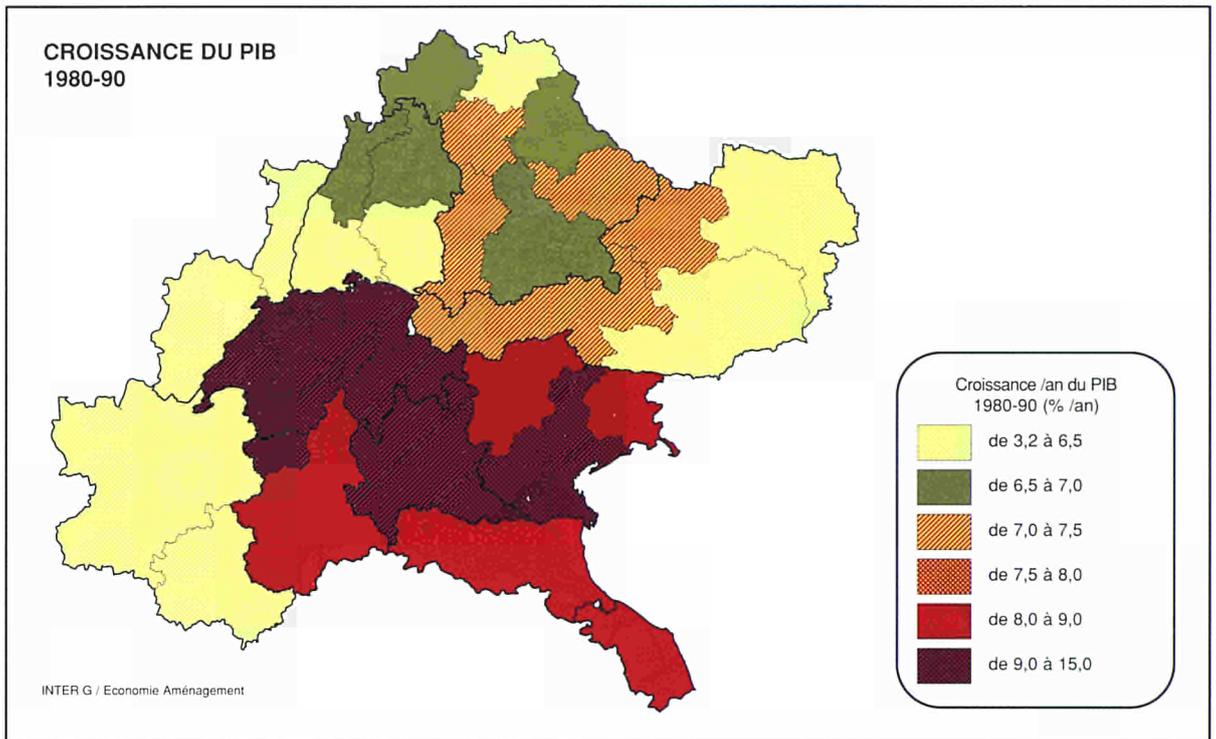
Dans le cadre de la Commission, la coopération transfrontalière privilégie l'exploitation et la protec-

tion des ressources hydrauliques, la surveillance des installations polluantes ou à risques et la mise en valeur des ressources touristiques. Elle est assez souvent centrée sur la montagne. Depuis 1978, les exemples de coopération transfrontalière se sont généralisés et diversifiés en particulier dans les domaines de l'assainissement, des transports, de la pollution et de l'environnement.

La «Regio», entre Jura, Forêt-Noire et Vosges, fait l'objet d'une coopération transfrontalière complexe compte tenu de sa position de nœud de communication et de concentration économique de première importance, au carrefour de la dorsale rhénane de la CE et de la liaison Ruhr-Barcelone par la vallée du Rhône. Cette coopération unit l'Alsace, le Bade-Wurtemberg et le canton de Bâle-Ville et a déjà permis la promotion de l'aéroport de Bâle, de sa desserte, d'un institut de robotique, l'amélioration du régime des travailleurs transfrontaliers...







III — Cadrage macroéconomique

1. L'impératif d'intégration

Les années 90 constitueront sans aucun doute une phase de transition décisive pour l'Europe.

Au-delà du découpage en phases successives ou des calendriers, les mesures programmées participent toutes à la même volonté de renforcer l'intégration européenne. Depuis le traité de Rome de 1958, celle-ci s'est opérée dans deux directions complémentaires:

- 1) **l'intégration s'est réalisée de manière intensive** au cours du temps. Cette intensification s'est traduite par l'élargissement progressif des domaines de compétence de l'Europe. Ainsi, les accords unissant les États membres se sont progressivement élargis du simple domaine commercial (qui était le fondement initial de la Communauté) à d'autres dimensions des relations économiques, monétaires et financières. Dans le même temps, la Communauté était appelée à jouer un rôle prépondérant dans le domaine politique et social;
- 2) consciente que son développement et sa crédibilité internationale dépendaient aussi de sa masse critique, la Communauté a œuvré pour une **intégration extensive** conduisant au fil du temps à un élargissement des États membres (six en 1958, le double en 1992). Et la taille de la Communauté devrait encore s'agrandir avec l'adhésion des pays de l'AELE.

La volonté, exprimée au travers du traité sur l'Union européenne, de renforcer l'intégration européenne constitue un premier défi. Celui-ci s'avère d'autant plus difficile à relever que l'UEM suppose

des politiques de rigueur alors que les États membres sont confrontés, au moins à court terme, à une **récession de forte ampleur** s'accompagnant d'un **sous-emploi important**. Dans ces conditions, la réussite de l'UEM semble être largement conditionnée par la capacité de l'Europe de recouvrer un chemin de croissance équilibrée de long terme. Cet **impératif de croissance** s'avère d'autant plus nécessaire que la Communauté sera confrontée au cours de la même période à un autre défi: celui du **développement accéléré des pays d'Europe centrale et orientale (PECO)** et de leur éventuelle intégration dans la Communauté européenne.

L'objectif fondamental du traité sur l'Union européenne est de promouvoir la **croissance** et l'**emploi** au sein de la Communauté. L'Union économique et monétaire (UEM) s'inscrit comme le complément naturel de l'Acte unique et de la réalisation de l'objectif 1993: le grand marché sans frontières. L'adoption d'une monnaie unique et la création d'instances communautaires de régulation macroéconomique constituent les moyens essentiels pour parvenir à cet objectif.

En scellant les dispositions prévues dans l'Acte unique de 1985, le traité sur l'Union européenne devrait marquer la **géographie industrielle** de l'Europe. La constitution du grand marché, la disparition des barrières douanières intracommunautaires, l'harmonisation des réglementations et, enfin, l'instauration de la monnaie unique renforceront, à court terme, la **mobilité des produits** ainsi que, à long terme, **celle des facteurs de production**.

1.1. Mobilité des produits

À court terme, la construction européenne va accélérer la mobilité des produits entre les pays membres. La diffusion sera d'autant plus éloignée des lieux de production que les avantages comparés seront importants. Le grand marché agricole, constitué depuis de nombreuses années déjà, constitue un exemple d'uniformisation et d'élargissement de la taille du marché. À court terme toujours, ce processus joue incontestablement dans le sens d'une **consolidation des avantages acquis** et d'un renforcement de la spécialisation. D'un côté, il accélérera la disparition de certaines activités non compétitives, de l'autre, il favorisera la concurrence dans des secteurs considérés jusqu'à présent comme abrités de la concurrence internationale.

La liberté des prestations de services (qui devrait être effective dès 1993) et la constitution progressive du grand marché financier auront des répercussions profondes sur le secteur des services, et notamment sur les assurances, sur les établissements financiers ou encore sur les transports aériens.

Le traité sur l'Union européenne va donc probablement conforter, dans un premier temps, les avantages acquis des pays membres de la Communauté européenne.

En ce qui concerne les **pays alpins de l'AELE**, les traits dominants de la spécialisation sont

imputables principalement à la Suisse. La **mécanique** vient en tête des avantages comparés, où l'industrie helvétique rivalise avec l'industrie allemande. Cette spécialisation se partage avec la **chimie** (pharmacie, chimie organique de base, peinture et colorants...). Alors que la sidérurgie, la métallurgie des non-ferreux et la filière bois et papier sont proches de l'équilibre, quatre filières subissent un **désavantage** comparatif: les **véhicules** (au profit de l'Allemagne), l'**énergie**, le **textile** et l'**agro-alimentaire** (qui enregistre un net désavantage, alors que ce secteur demeure largement protégé).

Le trait le plus marquant demeure les avantages acquis sur les produits de l'électronique et du matériel électrique. En Europe occidentale, les pays alpins sont les seuls à avoir conservé un avantage comparatif sur la filière textile prise globalement. Le positionnement des pays de l'arc alpin sur la filière électronique leur assure une rente de situation évidente, mais qu'ils doivent partager avec le Royaume-Uni en ce qui concerne le matériel électrique. L'Allemagne présente un positionnement également intéressant sur ces filières.

1.2. Mobilité des facteurs

La croissance de la mobilité des produits devrait s'accompagner, à plus long terme, de celle des facteurs de production (capital et travail). Cette

Tableau 1 — Spécialisation et avantages comparés en Europe

Produits	Pays leaders	Moyenne des avantages en Europe (*)	Avantages des pays alpins (†)	Position des pays alpins
Mécanique	Allemagne	0,0	21,8	2
Chimie	Pays-Bas	13,0	17,5	3
Électronique	Arc alpin	- 4,7	6,5	1
Matériel électrique	Arc alpin	0,6	6,5	1
Sidérurgie	Belgique/Luxembourg	4,8	1,5	4
Métallurgie des non-ferreux	Arc alpin	- 2,1	0,0	1
Bois, papier	Italie	- 2,1	- 1,5	3
Textile	Italie	- 3,1	- 6,5	4
Agro-alimentaire	Pays-Bas	- 5,0	- 8,7	3
Énergie	Pays-Bas	- 14,3	- 19,6	4
Véhicules	Allemagne	0,0	- 20,0	6

Source: D'après la base Chelem du CEPII (1986), France.

(*) Belgique, Allemagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, pays alpins. Un signe négatif indique un désavantage comparé de l'Europe sur le produit considéré. La mesure des avantages et des désavantages est un nombre sans dimension.

(†) Autriche, Liechtenstein, Suisse.

mobilité sera d'autant plus grande qu'elle sera accompagnée d'une **harmonisation des politiques sociales** (qui jouent un rôle déterminant dans la fixation du prix de la main-d'œuvre). On peut faire, dès lors, l'hypothèse que la mobilité des produits et des facteurs conduira, toujours à terme, à l'uniformisation des coûts de production, même si quelques disparités demeureront dans le cas, notamment, des produits peu concurrencés.

À long terme, le grand marché devrait remettre en cause les avantages acquis et les spécialisations initiales au sein de la Communauté. Il aura des conséquences inévitables sur la géographie industrielle: les dotations factorielles et les productivités marginales des facteurs cesseront progressivement, en raison de la mobilité du capital et du travail, d'être le facteur principal de la localisation des activités.

2. L'ouverture à l'Est et l'impératif de croissance

Contre toute attente, les années 90 seront aussi celles de la désintégration de l'ex-Union soviétique et de ses satellites du Comecon. La proximité géographique, les liens historiques et politiques, les risques militaires et géostratégiques constituent autant d'éléments interdisant à l'Europe de se désintéresser de ce bouleversement sans précédent. L'enjeu que représentent pour l'Europe les marchés de l'Est est donc simultanément **économique et politique**. Les programmes d'assistance en direction de l'Europe centrale et orientale sont fréquemment présentés sous les traits d'un «plan Marshall bis». À maints égards, cette comparaison est hasardeuse. Il est important de souligner que la période de transition des économies de l'Europe de l'Est dépassera — et de loin — les quatre années qu'a duré le European recovery programme. En revanche, l'assimilation avec le plan Marshall peut être justifiée en ce qui concerne la nécessité d'articuler des **transferts de ressources** (financières et savoir-faire) en provenance de l'extérieur avec un plan ambitieux et volontariste de **réformes internes**: constitution d'une économie décentralisée, restauration de l'entreprise comme agent économique autonome et créateur de richesse, mise en place d'un État de droit arbitrant le jeu du marché, création de véritables instruments financiers et d'un système bancaire compatible avec le caractère décentralisé de l'économie...

L'ampleur des ajustements à effectuer dans les PECO et l'ex-Union soviétique est d'autant plus grande que les écarts de développement avec les pays d'Europe occidentale sont importants:

- en 1989, avant le choc de la transition, le PIB par habitant moyen en Europe centrale et

orientale (4 700 USD) était inférieur à celui de la Grèce ou du Portugal (5 000 USD). Celui de l'Union soviétique (5 500 USD) était nettement inférieur à celui de l'Irlande (6 300 USD);

- la chute de la production enregistrée à l'Est depuis 1990 accentue la dérive est-européenne: le PIB de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Pologne, de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie ainsi que de l'Union soviétique a chuté de 8 % en moyenne au cours de l'année 1990 et de 10 % en 1991⁽¹⁾.

La probabilité est donc grande que ces écarts de développement ne cessent de se creuser d'ici à la fin du siècle. En tout état de cause, **un rattrapage d'ici à l'an 2 000 apparaît peu plausible**:

- si la croissance de l'Europe avoisine les 2,6 % par an (pour une croissance démographique de 0,4 %), le PIB par tête dans la CE atteindrait environ 11 000 USD en l'an 2000 (aux prix de 1980). Pour maintenir l'écart relatif constaté en 1989, l'Union soviétique devrait avoir un PIB par habitant de l'ordre de 7 000 USD, et les PECO de l'ordre de 6 300 USD. Cela suppose une croissance dans ces pays d'environ 4,5 % par an jusqu'à la fin du siècle. Or, ces taux apparaissent relativement exceptionnels en Europe occidentale: seule l'Autriche a enregistré de telles performances durant la décennie 1970-1980. Durant les années 80, des taux de croissance supérieurs à 4 % n'ont été l'apanage que des seuls pays asiatiques...;

⁽¹⁾ Source: Economic Commission for Europe: *Economic Survey of Europe in 1990-1991*, ONU, New York, 1991. Les chiffres concernant l'année 1991 sont des estimations.

— en Europe centrale, le PIB par habitant de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie se situait, en 1989, à peu près au niveau de celui de l'Autriche en 1970. Le seul maintien de l'écart relatif de développement à l'horizon 2000 supposerait des taux de croissance pour ces deux pays d'environ 5 % par an. Une réduction de 50 % du retard (la situation hongroise, tchèque et slovaque des années 2000 serait alors comparable à celle de l'Autriche des années 90) supposerait une croissance de l'ordre de 7 % par an (ce qui apparaît tout à fait improbable) (1).

La reprise économique des PECO après la récession du début des années 90 ainsi que la convergence avec les économies d'Europe occidentale dépendent de nombreux paramètres (et pas seulement économiques) difficilement quantifiables: ampleur des récessions actuelles, modification des comportements (notamment de consommation), impact des réformes du commerce extérieur et développement des exportations vers l'Ouest...

Plusieurs scénarios peuvent être néanmoins envisagés pour décrire l'évolution de ces pays à l'horizon 2000 (2). Trois déterminants principaux constituent la grille d'analyse:

- 1) la **«purge» du système** devrait être en grande partie achevée d'ici à 1994. Durant cette phase de transition, ces économies devront accepter une récession sévère liée au démantèlement du régime de planification centralisée. Les déséquilibres extérieurs ne devraient cesser de croître en raison, d'une part, du **démantèlement des débouchés traditionnels** (CAEM) et, d'autre part, de l'inadaptation des industries d'exportation à satisfaire la demande extérieure. Le **rééquipement** devrait avoir des conséquences importantes sur les importations de biens de **machines** et de **matériels** (en provenance de l'Ouest);
- 2) la **contrainte extérieure** constituera le facteur décisif dans la reprise de la croissance à long terme. Dans la mesure où l'aide extérieure sera constituée, dans sa grande majorité, par des **crédits remboursables**, il importe que ces pays maîtrisent leur endettement extérieur.

Cela pèsera inévitablement sur les rythmes de croissance compatibles avec les déséquilibres financiers acceptables: la croissance ne devrait pas dépasser les 2,5 à 3 % par an pour les PECO (mais 3,7 % pour la Hongrie) sur la période 1994-2000. Sur cette période, ces pays pourraient recevoir quelque 430 milliards de USD (de 1990) au titre de l'aide internationale. Leur dette nette augmenterait alors de 250 milliards de USD environ;

- 3) une **croissance des exportations**, relativement soutenue, est indispensable pour assurer le **respect de la contrainte extérieure**. Cette hypothèse implique évidemment que les secteurs exportateurs retrouvent une certaine compétitivité et que les partenaires commerciaux (et notamment les pays de la Communauté européenne) mènent des politiques favorables à la pénétration des produits sur leur marché.

Accorder des financements extérieurs à la reconstruction des pays de l'Est (et du Sud) n'a de sens que si ces transferts créent les capacités de remboursement des prêts. Cela suppose que ces nations puissent exporter vers les pays de l'OCDE, et particulièrement sur le marché européen. Plus que le financement proprement dit, **l'ouverture des économies de la Communauté européenne constitue le véritable coût à payer pour l'intégration**.

Ce processus d'ouverture aura probablement deux effets différenciés: à court terme, le marché de l'Est constituera un **débouché pour les économies occidentales**, et donc un élément favorable à la reprise de la croissance. À plus long terme, la **concurrence accrue** contraindra à des restructurations (plus ou moins douloureuses), obligeant les pays européens à redéployer une partie de leur appareil productif.

Dans l'ensemble, l'ouverture de la Communauté aux pays de l'Est aura des effets **multiplicateurs** et **accélérateurs** favorables à la croissance. Les transferts accordés aux PECO devraient financer en grande partie leurs importations de produits de consommation et d'équipement (et donc les exportations des pays de la Communauté européenne). Ce surplus de demande devrait conduire à une croissance des investissements de capacité. Finalement, ces effets se solderaient par **0,3 % de croissance supplémentaire** pour les pays de la Communauté européenne (et - 1 % de taux de chômage). La contrepartie de

(1) Source: CEPIL, base Chelem-PIB. Les estimations sont calculées en dollars américains aux prix et à la parité de pouvoir d'achat de 1980.

(2) Nous nous appuyons ici sur les travaux réalisés par J. Sgard du commissariat général au plan (Paris, 1992).

ce surcroît d'activité serait un regain d'inflation (+ 0,4 %) (1).

D'un autre côté, l'intégration suppose que les pays de la Communauté acceptent d'ouvrir leur marché. Le renforcement de la concurrence devrait conduire à un **déclassement** d'une partie de l'appareil productif européen. Le modèle Mimosa de l'OFCE estime que ce déclassement atteindrait 2,5 % du potentiel industriel des pays de l'OCDE. En contrepartie, l'exacerbation de la concurrence devrait inciter les pays de la Communauté à un **redéploiement**, et donc à des investissements de productivité favorables à la croissance et à l'emploi. Globalement, le solde des ces effets (négatifs en ce qui concerne le

déclassement, mais positifs pour le redéploiement) devrait se faire en faveur de la Communauté, qui gagnerait 0,1 % de croissance supplémentaire à l'issue de ces transformations structurelles.

À maints égards, la Communauté européenne apparaît condamnée à la croissance. Celle-ci est une des conditions de réussite de l'Union économique et monétaire (qui supposera, par ailleurs, des efforts soutenus de rigueur pour les pays encore trop éloignés des critères d'admissibilité). Elle s'avère aussi indispensable pour assurer le financement de la reconstruction des pays d'Europe centrale et orientale, préalable obligé à leur intégration à long terme.

(1) Ces estimations proviennent du modèle Mimosa de l'OFCE.

IV — Population, migrations, emplois

1. Dynamique et distribution de la population

L'arc alpin compte près de **70 millions d'habitants**, soit plus de 21 % de la population de la Communauté. Il constitue l'une des zones les plus densément peuplées, si l'on exclut les zones de montagne. Les zones à forte densité de population se trouvent en Allemagne et en Italie (53 % du territoire, 67 % de la population). C'est autour des grands pôles urbains de la Padanie et des zones industrielles allemandes (Stuttgart et Karlsruhe) que l'on trouve les zones à plus forte densité de population. Le plateau suisse, l'arc lémanique et les pôles comme Munich, Nuremberg et Lyon correspondent aussi à de fortes densités. Les régions les moins peuplées correspondent naturellement aux zones montagneuses: le Tyrol (49 habitants/km²), le Val d'Aoste (35 habitants/km²) et le Trentin-Haut-Adige (65 habitants/km²).

Au cours de la dernière décennie, on a enregistré dans l'arc alpin un accroissement d'environ 1,5 million de personnes, soit une croissance moyenne annuelle de 0,22 %, alors qu'elle est de 0,28 % pour l'Europe des Douze; les taux de croissance ont été supérieurs à la moyenne dans les régions françaises et suisses, inférieurs en Autriche et dans les régions allemandes, nettement inférieurs dans les régions italiennes.

Il faut souligner à nouveau que, par rapport à la surface «utile» (1), ce sont les régions montagneu-

ses, c'est-à-dire le **cœur de l'arc alpin**, qui ont les plus **fortes densités** et ont connu les plus **fortes croissances démographiques**.

Le taux de croissance démographique de l'arc alpin suit une tendance analogue à celui de l'ensemble de l'Europe: il tend à diminuer partout. Dans la décennie en cours et après l'an 2000, la population augmentera moins — elle diminuera même dans certaines régions — et vieillira de plus en plus. On note:

— **classes d'âge:** les régions de l'arc alpin présentent:

- une proportion de jeunes inférieure à celle de la Communauté européenne (16 % au lieu de 18,6 %),
- une présence supérieure (69 % au lieu de 67 %) des classes d'âge potentiellement actives (15 à 64 ans) et des personnes âgées (15 % au lieu de 14 %);

— **régions en déclin démographique:** après l'an 2000, même avec une reprise de la natalité, la proportion de personnes ayant dépassé 60 ans augmentera très nettement et pourra atteindre dans certaines régions presque 20 %, notamment dans les régions allemandes et italiennes;

— **reprise possible de la natalité:** ce déclin n'est pourtant pas irréversible. Dans le passé, nombre de pays ont donné un exemple de reprise de la natalité bien que les conditions soient très différentes;

(1) Hors zones de haute montagne ou peu propices aux établissements humains.

— **charge sociale:** la charge sociale (1) est de 0,45 dans l'arc alpin et de 0,49 dans l'Europe des Douze. Dans certains cas, ce taux de charge sociale correspond plus à un nombre important de jeunes qu'à une présence forte des personnes âgées, notamment dans les

régions françaises, où la part des jeunes (19,5 %) est importante dans la charge sociale.

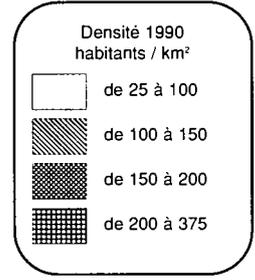
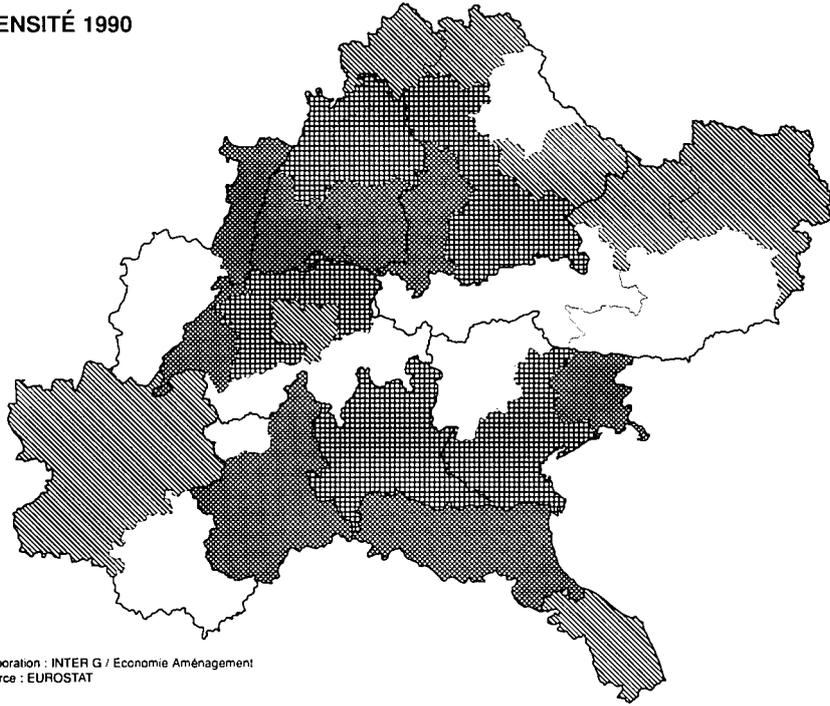
À l'horizon 2000, les tendances indiquent que la charge sociale croîtra plus dans l'arc alpin que dans la Communauté: 4 points au lieu de 2. Ces tendances démographiques auront des effets sur le système social et sur le marché du travail. Les retombées seront plus fortes dans les régions italiennes et allemandes, et moindres en Suisse et en Autriche. Dans les régions françaises, la situation restera assez équilibrée.

(1) Rapport de la population de 0 à 14 ans et de plus de 65 ans à la population 15 à 64 ans; c'est-à-dire le rapport de la population intrinsèquement non active à la population potentiellement active.

Tableau 2 — Tendances démographiques dans les macrorégions

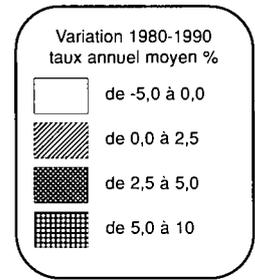
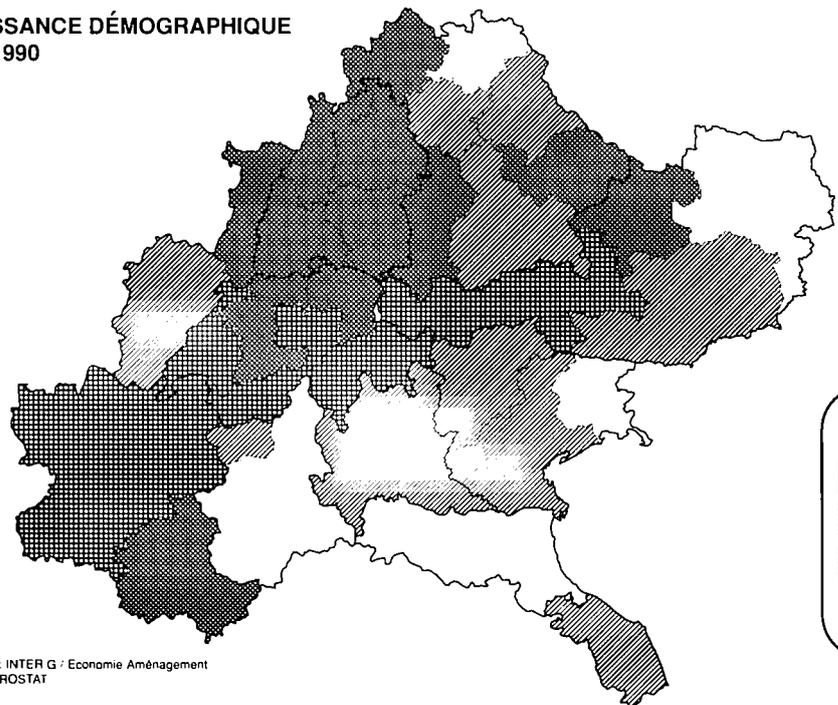
Italie du Nord-Ouest	Vieillesse en cours (14,1 % = part actuelle des personnes âgées; 20 % en 2000) Faible natalité Population en diminution
Italie du Nord-Est	Population en légère diminution Tendance au vieillissement (part des personnes âgées passant de 14,2 à 19 % en 2000)
Italie du Centre-Est	Population la plus vieille de l'arc alpin Déséquilibre démographique important en cours
Bavière et Bade-Wurtemberg	Population en augmentation à la suite de la forte immigration Reprise de la natalité (zones rurales)
Suisse	Fort déclin de la natalité durant les années 70 et le début des années 80 Actuellement, reprise des naissances et de l'immigration
Autriche	Légère croissance démographique dans les années 80 Déséquilibre territorial Est-Ouest (zones rurales occidentales démographiquement plus stables)
Alpes — Rhône	Faible croissance démographique compensée par le solde migratoire Périurbanisation diffuse
Alsace et Franche-Comté	Croissance globale de la population dans la dernière décennie Déficit migratoire en Franche-Comté Périurbanisation en cours Croissance démographique plus élevée en Alsace

DENSITÉ 1990

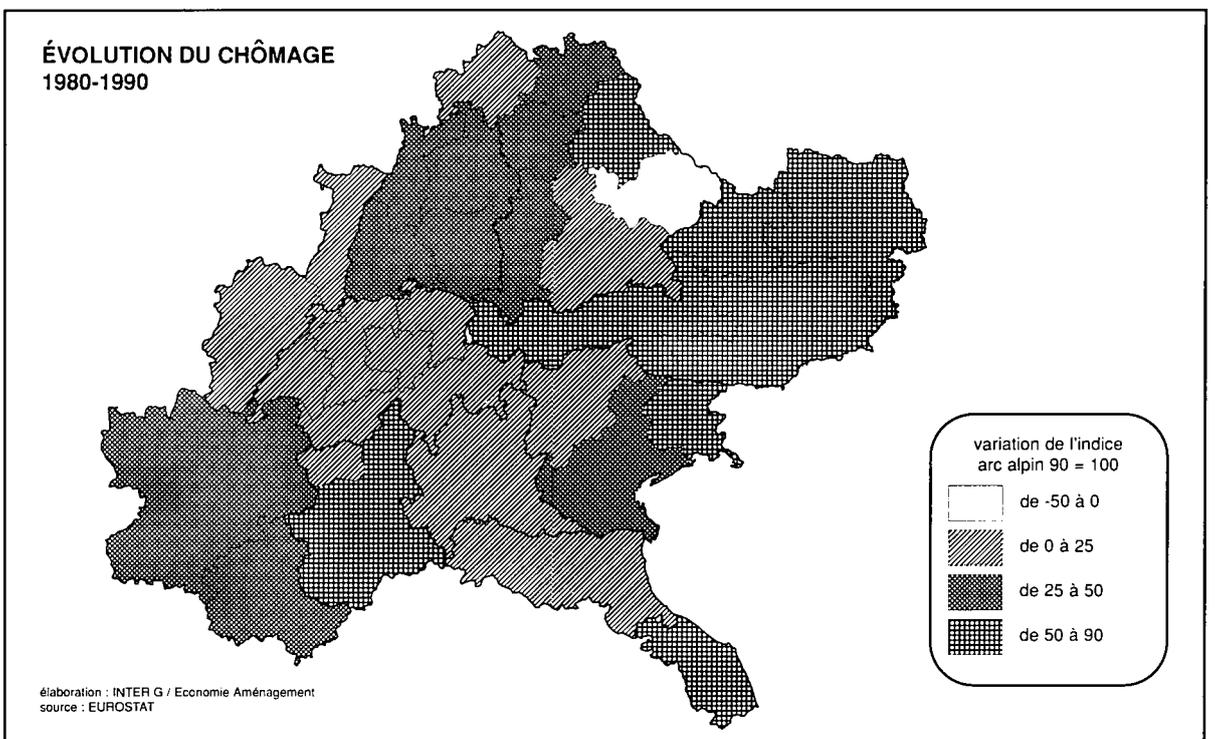
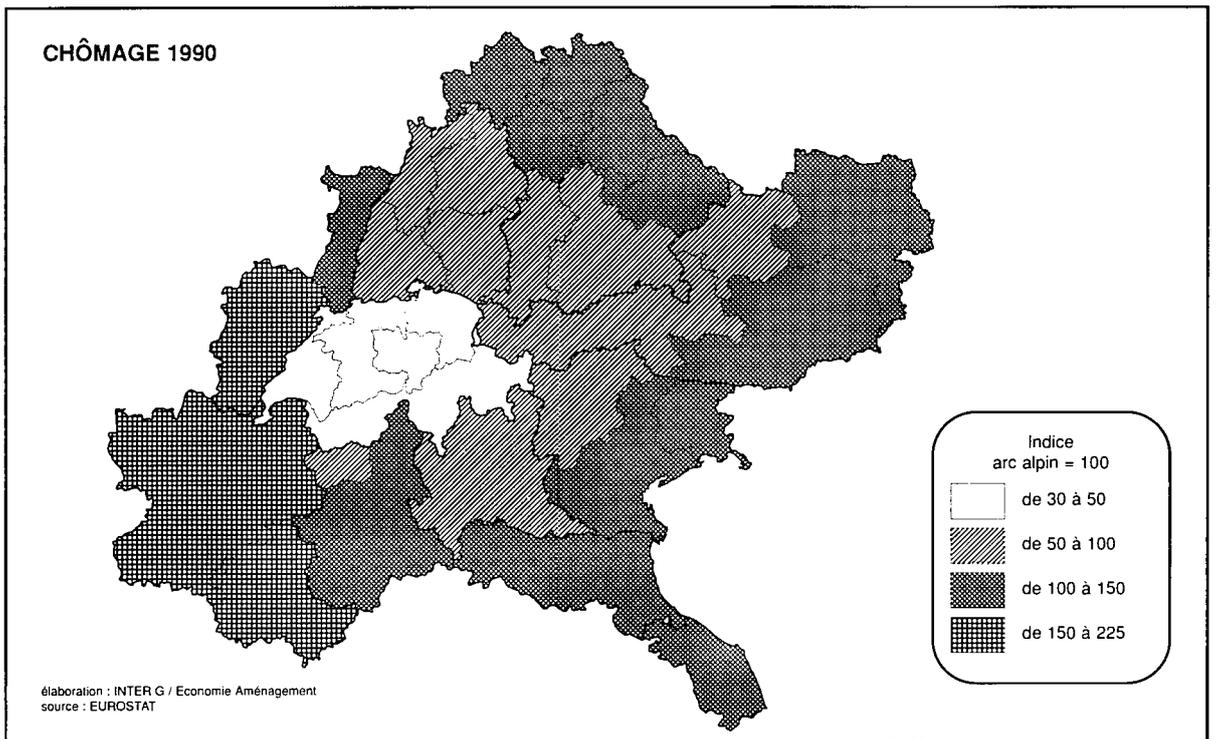


élaboration : INTER G / Economie Aménagement
source : EUROSTAT

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE 1980-1990



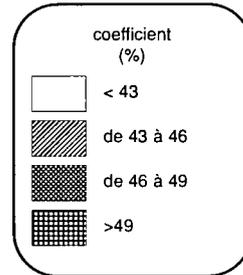
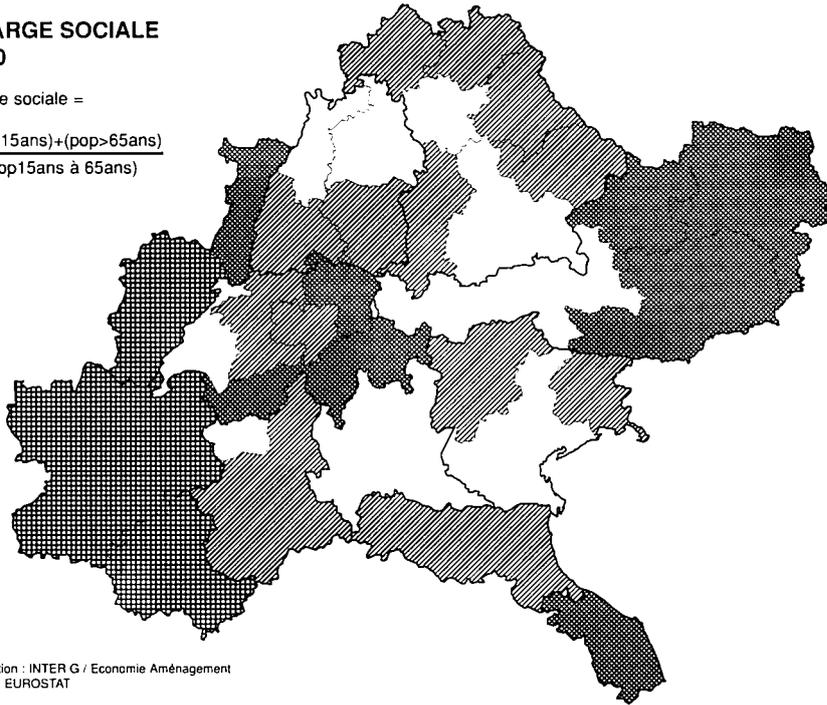
élaboration : INTER G / Economie Aménagement
source : EUROSTAT



CHARGE SOCIALE 1990

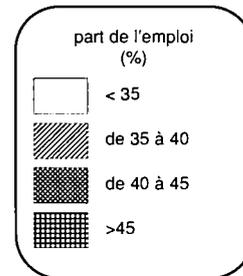
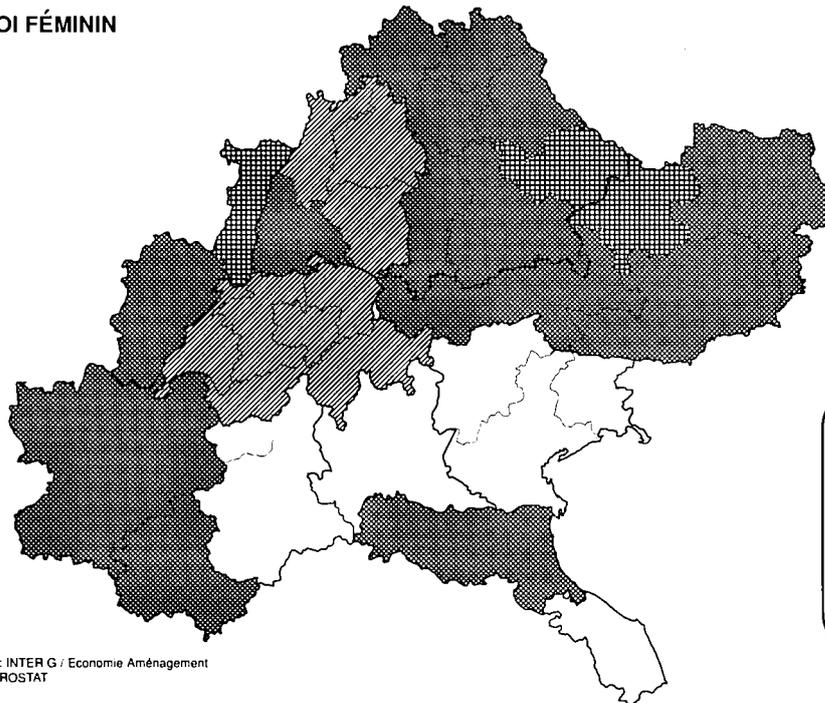
charge sociale =

$$\frac{(\text{pop} < 15 \text{ans}) + (\text{pop} > 65 \text{ans})}{(\text{pop} 15 \text{ans à } 65 \text{ans})}$$



élaboration : INTER G / Economie Aménagement
source : EUROSTAT

EMPLOI FÉMININ 1990



élaboration : INTER G / Economie Aménagement
source : EUROSTAT

2. Population et emploi

2.1. Offre de travail et emploi

Le taux d'activité global de l'arc alpin est plus élevé que pour la moyenne des douze pays de la Communauté: 46,8 % par rapport à 44,8 %. Il y a un net contraste entre les Länder allemands et la Suisse, avec un taux d'activité d'environ 50 %, et les régions françaises, italiennes et autrichiennes, qui ont des taux d'environ 45 %. On note de fortes variations des taux d'activité régionaux entre la Carinthie (41 %) et la Moyenne-Franconie (53 %). En Italie, le taux moyen est de 45 %; mais l'Émilie-Romagne, les Marches et la Lombardie ont un taux plus élevé. Le plus faible taux correspond au Frioul (41 %). Dans les régions françaises, le taux est proche aussi de 45 %, mis à part l'Alsace avec 48 %. Dans les régions autrichiennes, le taux moyen d'activité est de 44 %. Les Länder qui dépassent 45 % sont Salzbourg, Vienne et Vorarlberg.

2.2. Emploi féminin

Ces dernières vingt années, le taux d'activité des femmes a **augmenté très nettement** dans tout le territoire de l'arc alpin. Cette croissance n'a pas été homogène. Dans les régions en retard, ces taux ont crû plus rapidement, même si cette évolution s'est ralentie à partir des années 80. Dans les régions italiennes, 60 % des nouveaux emplois créés ont été occupés par des femmes. Sur une grande partie du territoire de l'arc alpin, la main-d'œuvre féminine dépasse 40 % de l'emploi global. On observe cette situation dans toutes les régions françaises, les Länder allemands, en Autriche et au sud de la Padanie (zones du Cen-

tre-Est italien). Dans la Padanie et dans les zones montagneuses italiennes ainsi qu'en Suisse, le taux d'activité des femmes varie de 35 à 40 %. On peut prévoir, au cours des dix prochaines années et après l'an 2000, une augmentation progressive de l'emploi des femmes.

2.3. Chômage

Le niveau d'activité économique de la population est assez satisfaisant, surtout en regard du contexte communautaire. Le chômage a un poids moins lourd qu'ailleurs. Jusqu'en 1990, le taux de chômage global des régions de l'arc alpin était nettement inférieur au taux de l'Europe des Douze: le taux de chômage est de 4 % alors que, dans l'ensemble de la Communauté européenne, il atteint 8,3 %.

On observe les taux de chômage les plus bas dans les zones où le taux d'activité est le plus élevé, c'est-à-dire en Suisse et dans les Länder allemands. Dans les régions italiennes, on observe une situation diversifiée selon les régions, avec un faible taux dans le Val d'Aoste (inférieur à 3 %) et plus du double dans les Marches et le Piémont. Dans les régions françaises, le taux moyen de chômage est nettement inférieur à la moyenne nationale, surtout en Alsace, même si les dernières années sont marquées par une forme de «rat-trapage». En Autriche, le chômage est relativement important, surtout dans les zones rurales périphériques au nord et au sud du pays.

Les territoires où le marché du travail est fortement dégradé correspondent aux zones d'indus-

tries en déclin et aux zones périphériques ou enclavées. Mais l'arc alpin est plutôt caractérisé par un relatif dynamisme, surtout si l'on se place dans la longue période et si l'on s'affranchit des soubresauts conjoncturels récents. Ainsi, dans la période 1985-1990, le chômage a fléchi de 2,5 % dans les régions italiennes, de 1,8 % dans les Länder allemands, de 1,4 % dans les régions françaises et de 1,1 % en Suisse, alors que, en Autriche, il a augmenté de 5 %. Durant cette même période, on a observé une plus forte présence des femmes sur le marché du travail, surtout dans les régions françaises et allemandes. Mais la récession économique internationale touche aujourd'hui toutes les régions de l'arc alpin. Cette situation affecte avant tout les classes les plus faibles de la société (femmes et personnes âgées) et crée des difficultés pour les jeunes demandeurs d'emploi.

Des tensions sociales fortes se développent dans les aires urbaines à forte densité industrielle.

2.4. Mouvements transfrontaliers

Au sein de l'arc alpin, les mouvements transfrontaliers concernent principalement, d'une part, la Suisse et certaines régions allemandes en tant que régions d'accueil et, d'autre part, l'Alsace, la Franche-Comté, le nord du Rhône-Alpes, la Lombardie et le Vorarlberg comme régions émettrices.

La Suisse et l'Allemagne ont enregistré ces dernières années la plus forte augmentation du nombre de frontaliers, avec environ 22 000 frontaliers alsaciens travaillant en Allemagne et 30 000 en Suisse, soit plus de 50 000 personnes (1990). L'Alsace est au contact de pôles très dynamiques: Bâle en Suisse, Karlsruhe en Allemagne. On peut estimer que, en 1988, le phénomène, qui ne touche pourtant qu'une zone restreinte du territoire régional, a été assez important pour absorber à lui seul l'accroissement de la population active alsacienne disponible. Il existe également à partir de la Franche-Comté et de la Savoie un mouvement frontalier important vers la Suisse. Les données les plus récentes (1990) indiquent que les frontaliers sont plus de 58 000 par jour.

L'évolution de ces flux n'a pas été continue, il y a eu des périodes de stagnation, voire de régression. En Allemagne, le rythme de progression s'est accéléré au cours des dernières années: 5,7 % en 1986,

7,4 % en 1987 et de l'ordre de 10 % en 1988. En 1989, le rythme annuel de croissance devait encore augmenter jusqu'à 20 %. En Suisse, la croissance a été encore plus rapide: elle est passée de 6,7 % en 1987 à 22,9 % en 1988. Cette croissance a été un peu moins élevée en 1989 (15,9 %), puis s'est accélérée à nouveau au début de 1990 (11,8 % au cours du premier semestre de 1990 contre 10,0 % pour la même période en 1989). Le marché du travail suisse était caractérisé jusqu'à récemment par un taux de chômage très bas, avec une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans certaines branches. Aujourd'hui, une crise très sévère est en train de changer rapidement l'ensemble de ces paramètres.

Il n'en reste pas moins que la tranche d'âge de 15 à 19 ans a perdu en une seule décennie — 1980 à 1990 — quelque 100 000 personnes et perdra environ 60 000 personnes d'ici à 2005, soit au total un tiers des effectifs de 1980. Pour faire face à cette situation, et dès que se manifesterait une reprise de l'activité, il existe deux solutions: accroître l'emploi des femmes ou favoriser la reprise de l'immigration.

2.5. Aspects sectoriels

Certaines régions de l'arc alpin sont dotées d'un **système industriel fort**, traditionnel, bien implanté. C'est le cas des **Länder allemands** et de certaines **régions italiennes**. Concomitamment, on observe que le processus d'«externalisation» des services par l'industrie et, plus généralement, la tertiarisation de l'économie sont moins forts qu'ailleurs. Dans les Länder allemands, la part des emplois industriels est de 43,8 % (47 % dans l'ensemble du Bade-Wurtemberg et 49,4 % dans la zone de Stuttgart), ce qui montre le rôle central de l'industrie et son importance quant à l'emploi. Bien qu'à de plus faibles niveaux, la situation est identique dans les régions italiennes — traditionnellement les plus industrialisées —, comme la Lombardie et le Piémont, avec respectivement 43,4 et 41,5 % d'effectifs employés dans l'industrie. Sur l'ensemble des régions italiennes, l'emploi dans l'industrie s'élève à 40 %.

En 1990, plus de 53 % des travailleurs sont employés dans le **secteur des services**. Il s'agit, en réalité, d'une proportion relativement peu élevée par rapport à d'autres zones de la Communauté. Dans l'ensemble de la Communauté, ce

pourcentage s'élève à 59 % en 1990. L'emploi dans le tertiaire doit continuer à s'accroître, surtout au nord et au sud des Alpes (dans les régions allemandes et italiennes) où il atteindra des valeurs proches de la moyenne communautaire.

Dans les autres zones de l'arc alpin, le pourcentage d'emplois dans les services est plus élevé.

Dans les régions françaises, par exemple, les services représentent 59 % des emplois. En Suisse, le secteur tertiaire emploie 60,5 % des actifs ayant un emploi. Enfin, en Autriche, on observe une situation intermédiaire avec un taux de 53,7 % d'effectifs dans les services, mais, au cours de la décennie 1980-1990, la croissance a été de 9,1 %.

3. Migrations

3.1. Modèle de lecture des flux migratoires

Tenter de prévoir les flux de personnes entre l'est et l'ouest de l'Europe dans les prochaines années nécessite d'avoir en tête les caractéristiques générales des migrations humaines contemporaines.

3.1.1. Migrations: un processus complexe

Le postulat de base des approches traditionnelles des migrations est la manifestation dans ce domaine d'un «*homo economicus*» qui réagit à des «*push*» — une situation économiquement catastrophique là où il réside —, confronté à des «*pull*» — des facteurs d'attraction dans d'autres pays. Cette vision des choses, où les migrations prennent une apparence mécanique et ne peuvent donc donner lieu qu'à des conclusions catastrophistes dans la situation actuelle de l'Europe de l'Est, ne peut pourtant être retenue à un niveau aussi élémentaire. Car l'époque où nous vivons n'est plus celle où de gigantesques «frontières» étaient à coloniser en Amérique ou en Océanie, agissant comme autant d'appels à l'émigration. Et c'est aussi la période des allocations de moyens de survie d'urgence d'origine étatique qui soulagent la pression au départ dans les zones de misère, d'une part, au travers du minimum de politique sociale existant dans les potentiels foyers d'émigration de l'Est, ou à la limite au travers des opérations de secours international qui tendent à se développer dans les situations les plus dramatiques. Enfin, la crise économique générale a entraîné une très forte restriction à l'émigration dans tous les pays de

l'OCDE. Ceux-ci pratiquent une régulation draconienne à l'accueil depuis 1974. Les candidats à l'émigration peuvent ainsi savoir qu'ils ont des risques importants d'être refoulés de place en place.

Pour toutes ces raisons, il n'est pas vrai que les plus pauvres se déplacent d'un pays à l'autre en proportion du différentiel d'intensité de la richesse ou de la croissance. Les facteurs économiques ont évidemment un rôle dans la pression à l'émigration. Mais ils sont fortement transformés par l'influence des facteurs plus sociologiques ou institutionnels. Les variables environnementales et familiales jouent un rôle important. Et à l'heure où les tensions politiques, en particulier de type nationaliste, se développent en Europe de l'Est, il faut aussi réintroduire leur rôle hypothétique dans les migrations.

Il convient tout d'abord de tenir compte des réseaux historiques entre foyers d'émigration et foyers d'immigration:

- réseaux familiaux;
- réseaux sociaux sous forme d'agences d'immigration;
- réseaux sociaux sous forme d'échanges culturels ou d'État à État, ou même sous forme de «droit au retour» comme pour les «Aussiedler» allemands en Russie ou en Roumanie.

Ces différents types de réseaux s'inscrivent la plupart du temps dans une liaison historique entre régions ou nations, avec des courants migratoires traditionnels marqués par une forte inertie. L'exis-

tence ou l'inexistence de tels réseaux peut avoir une grande incidence sur les courants de migration.

Il faut ensuite tenir compte du type de pression à la migration selon les situations sociales et les qualifications. Ainsi une pression sociale peut-elle être plus forte sur des couches très qualifiées que sur les travailleurs moyens (voir en Bohême), dans un contexte où l'on a affaire à des pays de niveau de qualification élevé et où le secteur public se contracte fortement. L'exode des cerveaux est un problème actuel de l'Europe de l'Est.

En troisième lieu, il convient d'étudier les incidences sur les courants d'immigration des différentes politiques d'accueil ou de rejet selon les pays d'Europe de l'Ouest. Ce sera plus particulièrement l'objet d'une deuxième partie de cette étude.

Ainsi, nous privilégions l'analyse en termes de réseaux qui « permet de comprendre la migration comme un produit social, non comme le résultat unique des décisions individuelles prises par des acteurs individuels, non comme le résultat de paramètres économiques ou politiques, mais plutôt comme un résultat de tous ces facteurs en interaction ».

3.1.2. Typologie des migrations Est-Ouest

À partir des considérations précédentes, on peut dresser une typologie élémentaire des migrants en comparant leurs motivations de départ et leur mode d'insertion à l'arrivée, et, enfin, en tenant compte de leur origine géographique:

a) les motivations au départ peuvent donner lieu à quatre ou cinq types de migrations:

— des migrations politiques: reconnues comme telles, elles donneront accès aux statuts de réfugiés. Jusqu'à 1990, cette forme de migration de l'Est vers l'Ouest était en croissance constante. Puis, toutes les dictatures ont (momentanément?) disparu, annulant les facteurs de prise en considération de cette émigration. Dans la nouvelle situation des pays ex-communistes peuvent se trouver dans cette catégorie principalement les membres de minorités nationales là où les situations se tendent: couples «mixtes» ukrainien-russe, kazakh-russe, serbe-croate...; jeunes refusant de faire leur service militaire sous une nationa-

lité différente. Il est évident, en tout état de cause, que l'on ne peut écarter d'une prospective les risques de transformation des nouveaux régimes en États autoritaires avec les conséquences que cela peut avoir sur l'émigration politique,

— des migrations économiques: c'est la fuite du chômage et de la misère. Mais nous devons insister sur le fait que, aujourd'hui, ce ne sont pas les plus pauvres qui partent. Ce sont ceux qui ont le plus d'opportunités de trouver un travail à l'Ouest, en particulier les «cerveaux», les «spécialistes» ou ceux qui peuvent s'insérer dans un réseau, comme de très nombreux Polonais,

— le regroupement familial: les migrants sont souvent des hommes jeunes qui partent en «éclaireurs» avec comme but essentiel de trouver du travail dans les pays plus riches. Lorsque leur situation se stabilise dans leur foyer d'immigration, ils utilisent leur droit à rap-peler auprès d'eux leur famille proche. Le regroupement familial était la principale cause d'immigration dans les pays de l'OCDE en 1990,

— les migrations d'exode de guerre: on peut classer à part les déplacements massifs de population occasionnés par les guerres comme on a pu le voir en Yougoslavie ou auparavant en Asie du Sud-Est. Ces migrations apparaissent comme temporaires à ceux qui les subissent le plus souvent dans un dénuement total, mais elles risquent de se stabiliser sans immigration réelle ou intégration, donc sous forme de regroupements dans des camps, des poches d'extraterritorialité dans les régions voisines des zones de guerre. Seule une minorité a, dans ce cas, l'opportunité de pouvoir transformer sa situation en migration d'un des types précédents;

b) les modes d'insertion sur les lieux d'immigration sont eux aussi classables en quatre types, entre lesquels des passerelles existent plus ou moins:

— l'insertion la plus précaire est celle dans des camps ou zones de rétention, non seulement pour les réfugiés de guerre, mais aussi, de plus en plus, pour les demandeurs d'asile, comme en France ou, depuis peu, en Allemagne. Ces structures sont théoriquement uni-

quement des zones de transit, mais on ne peut exclure l'allongement des séjours de migrants dans ces camps avec la difficulté de gestion des dossiers en cas d'accélération des demandes d'asile,

- les migrations temporaires sous contrat: cette forme d'immigration est délicate à contrôler hors des zones frontalières. Les pays européens ne sont pas dans la même situation que les États pétroliers. De plus, la difficile gestion politique de ce type d'immigration empêche le développement trop important, même si de tels contrats devraient être plus fréquents entre l'est et l'ouest de l'Europe dans la prochaine période,
- les migrations d'établissement: c'est la migration la plus traditionnelle, c'est aussi celle qui a subi un coup d'arrêt en Europe de l'Ouest avec la crise économique mondiale. Seuls les réfugiés politiques, et parfois les travailleurs clandestins exceptionnellement régularisés, ont à l'heure actuelle accès à cette catégorie,
- les migrations clandestines: en croissance très forte parallèlement aux restrictions à l'immigration. Il faut introduire à ce propos la notion d'immigration inertielle en fonction des migrations du passé proche. Pour ce qui concerne les migrants d'Europe de l'Est, il s'agit essentiellement de Polonais et de Yougoslaves;

c) il faut distinguer les caractéristiques de migrations entre l'est et l'ouest de l'Europe par origine géographique des migrants. Il se développe une importante migration de proximité ou frontalière,

concernant la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie, la République tchèque, qui implique une relation maintenue avec les régions d'origine, et donc un caractère temporaire possible. Et, enfin, il faudra s'interroger sur l'utilisation, par les migrants d'Afrique ou d'Asie, de «couloirs de migration» passant par l'Europe de l'Est (en particulier par la Hongrie, qui en intercepte des milliers, regroupés dans des conditions de plus en plus précaires) et sur l'intensité de ces passages.

Situant cette étude dans une approche qui réintroduit les considérations «micro» dans des analyses «macro», comparant les facteurs économiques et les facteurs sociologiques, on est amené à privilégier le rôle des réseaux dans les dynamiques de migration Est-Ouest. La typologie des migrations a pour but de mieux identifier l'intensité des courants migratoires et leur localisation. Mais toutes ces caractéristiques à prendre en compte pour établir des pronostics de migrations se situent dans un contexte de très forte instabilité des sociétés de l'Europe de l'Est. Des aggravations brusques de la situation de ces pays peuvent bien entendu provoquer des effets de seuil sur les pressions à l'émigration.

3.2. Politiques d'encadrement de l'immigration

3.2.1. Dispositif communautaire

Jusqu'à un passé très récent, la Communauté s'est peu souciée d'une harmonisation ou d'une communautarisation de la politique vis-à-vis des ressortissants des pays tiers. Il était entendu

Tableau 3 — Fréquence des situations migratoires en Europe occidentale

Départ Arrivée	Migration politique	Migration économique	Regroupement familial	Exode de guerre
Camp; centre de transit	Oui	Rare	Non	Oui
Établissement	Oui	De plus en plus difficile	Oui	Rare
Contrat temporaire	Non	Oui	Non	Non
Clandestin	En croissance	Oui	Non	Rare

qu'une politique de l'immigration était d'abord du ressort des États membres. Le traité de Rome ou l'Acte unique restent d'ailleurs muets sur ce sujet. L'action commune s'est limitée aux travaux de différentes instances intergouvernementales, tels le groupe de Schengen, le groupe Trévi, le groupe ad hoc «immigration». Ces consultations ont abouti à la signature:

- de la convention de Dublin du 15 juin 1990, relative à la détermination de l'État responsable de l'examen d'une demande d'asile présentée dans un des États membres de la Communauté européenne; le jugement rendu par ce pays est valable pour l'ensemble de la Communauté européenne;
- de la convention sur le franchissement des frontières extérieures, conclue à Luxembourg, le 27 juin 1991. Les Douze se sont mis d'accord sur la liste des pays dont les ressortissants devront produire un visa à l'entrée dans la Communauté européenne ainsi que sur la création d'un fichier informatique européen des personnes indésirables;
- de l'accord de Schengen, en 1985, suivi d'une convention d'application, en 1990.

Il faut savoir que la convention de Schengen:

- ne fait que donner une base juridique à la coopération policière déjà en œuvre depuis une douzaine d'années, au sein du groupe Trévi;
- fait double emploi avec les dispositions de la convention de Dublin et de la convention sur le franchissement des frontières extérieures;
- ne regroupe que huit pays de la Communauté (les six membres fondateurs, l'Italie ne s'étant ralliée à ce texte qu'en 1990, et, depuis 1991, l'Espagne et le Portugal). Elle n'a été, à ce jour, ratifiée que par l'une des parties (la France, en juin 1991);
- risque de ne jamais être ratifiée par les sept autres États contractants (ce qui devait être fait dans le courant de 1993), mais de se voir supplantée par les déclarations d'intention relatives à la politique vis-à-vis des ressortissants des pays tiers inscrites dans le traité sur l'Union européenne. Tel serait le cas si le Conseil européen décidait, comme il en a le

pouvoir, de transférer les compétences liées aux enjeux de l'immigration vers le traité sur l'Union européenne.

3.2.1.1. Le dispositif Schengen

La convention de Schengen répond à une forte volonté de limitation des migrations. Elle prévoit, en effet:

- un contrôle approfondi «dans tous les cas» aux frontières extérieures, à l'entrée et à la sortie;
- l'«éloignement» systématique des étrangers en situation irrégulière quand les conditions de séjour ne sont pas ou plus remplies et quand «il peut être présumé» que le départ n'aura pas lieu.

Il faut cependant souligner que les accords de Schengen ne sont pas encore applicables et que l'on n'a pas assisté à une grande convergence des pratiques en matière d'octroi de visa. Les États signataires restent plus souples qu'on ne pourrait l'imaginer: des dérogations à la liste commune sont fréquentes, sur la base d'accords bilatéraux avec les pays tiers.

3.2.1.2. Le traité CE

Dans l'état actuel des choses, le traité CE (c'est-à-dire le traité de Rome modifié et complété par le traité sur l'Union européenne), n'intègre que la seule détermination des pays tiers pour lesquels un visa d'entrée est requis (décision du Conseil de ministres à l'unanimité). Par ailleurs, les Douze considèrent les domaines suivants comme étant d'intérêt commun:

- la politique d'asile;
- les règles de franchissement des frontières;
- la politique d'immigration;
- la lutte contre la toxicomanie;
- la lutte contre la fraude fiscale de dimension internationale.

Le Conseil de ministres peut décider, à l'unanimité et en déterminant les conditions de vote qui s'y rattachent, de verser ces cinq domaines dans les attributions de la Communauté. Le rapport des

ministres chargés de l'immigration, présenté au Conseil européen de Maastricht, préconise le transfert rapide de ces compétences vers le traité CE.

3.2.2. Politiques nationales

C'est l'augmentation en cours et potentielle de la pression migratoire, en particulier en provenance de l'est de l'Europe, qui a poussé l'Allemagne, vigoureusement soutenue par l'Italie, à réclamer une véritable politique européenne de l'immigration. En effet, elle est confrontée à un afflux de réfugiés [8 000 en 1970, 120 000 en 1989, plus de 400 000 en 1990-1991⁽¹⁾ et encore 400 000 ⁽²⁾, selon les estimations, en 1992] demandeurs d'asile. Il s'agit principalement de Yougoslaves [pour le seul mois de mars 1992, ils représentaient un tiers des demandeurs d'asile: 13 000 sur 35 000 ⁽³⁾], de Roumains et de Tziganes. On estime, par ailleurs, que l'Allemagne recevrait deux tiers des demandes d'asile en Europe. De surcroît, l'Allemagne, en vertu de l'article 16 de la loi fondamentale, a accueilli, depuis 1989, près de 2 millions de personnes d'origine allemande en provenance de l'ex-République démocratique allemande, des autres pays d'Europe centrale et orientale et de l'ex-Union soviétique. Quant à l'Italie, l'exode de milliers d'Albanais et le drame yougoslave [sur les 2 millions de réfugiés que la guerre a jetés sur les routes, 600 000 auraient gagné un pays étranger ⁽⁴⁾] ont créé un climat de crainte d'une immigration massive.

Dans tous les pays de l'arc alpin, on assiste d'ores et déjà à un resserrement des conditions d'entrée des immigrants et d'obtention du droit d'asile. Ainsi, en ce qui concerne l'Allemagne, la prise de position du gouvernement fédéral en faveur du transfert au niveau communautaire de compétences élargies dans le domaine de la politique vis-à-vis des ressortissants des pays tiers s'explique par le fait que l'adoption par la Communauté européenne d'une directive communautaire sur le droit d'asile, faisant le tri entre réfugiés politiques et réfugiés économiques, permettrait à l'Allemagne de faire mieux accepter une révision constitutionnelle portant sur l'article 16 de la loi fondamentale, dans un sens plus restrictif. Celui-ci ouvre, en effet, deux brèches aux immigrants

potentiels: il offre la nationalité allemande à qui-conque peut se prévaloir d'ascendants allemands et il donne le droit de demander asile à toute personne persécutée pour des raisons de race et de religion. De plus, le gouvernement fédéral, au début de l'été 1992, a modifié la procédure en matière de demande d'asile. Eu égard à la complexité et à la durée des procédures d'appel, les reconductions à la frontière sont demeurées rares. L'examen des dossiers se fera désormais en six semaines, et les possibilités d'appel seront limitées.

L'Autriche est pareillement confrontée à un afflux d'immigrants en provenance de l'ex-bloc de l'Est. Après que des mesures d'expulsion à l'encontre de 7 500 Roumains ont soulevé un tollé général, ce pays est en passe de se doter d'une nouvelle législation plus contraignante. Le texte prévoit la fixation de quotas annuels d'immigrés (20 000 à 25 000) dès 1993, l'obligation de décider à l'avance entre la demande d'asile et celle d'immigration, sans qu'il soit possible aux déboutés du droit d'asile d'engager ultérieurement une procédure d'immigration. En vue d'endiguer le flot de clandestins, l'Autriche a déployé sur ses frontières orientales un important contingent des troupes armées (2 000 soldats environ).

L'Italie s'est montrée extrêmement ferme avec les réfugiés albanais qu'elle a cantonnés plusieurs jours dans le port de Bari, avant de les expulser manu militari.

La France, quoique moins touchée que les trois pays précédents par les vagues migratoires en provenance des pays d'Europe centrale et orientale (la grande majorité des demandeurs d'asile est issue du tiers monde), a également durci les conditions d'octroi du droit d'asile. L'examen du dossier a été accéléré de façon à ne plus se trouver dans la position intenable de refuser le droit d'asile à quelqu'un qui aurait trouvé un travail ou fondé une famille. Certains dossiers sont également rejetés a priori, sans entretien personnalisé, quand la demande apparaît «manifestement infondée». De plus, le demandeur d'asile ne peut plus, depuis octobre 1991, exercer une activité rémunérée, ni prétendre à des prestations sociales. Ces mesures ont fait spectaculairement chuter le nombre de demandes, de 61 000 en 1989 à 30 000 ⁽⁵⁾, selon les projections, en 1992.

(1) Goybet, C.: «Le manque d'une politique européenne de l'immigration», *Revue du marché commun*, n° 351, octobre 1991, p. 686.

(2) *Libération*, du 1.7.1992.

(3) *Le Monde*, du 13.6.1992.

(4) Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, Genève.

(5) *Le Monde*, du 13.6.1992.

En Suisse, la politique de l'immigration reste sélective et restrictive. Elle est étroitement liée à l'économie domestique et conçue dans un esprit de sauvegarde du consensus politique à l'intérieur des frontières nationales. On peut dégager trois axes principaux de la politique officielle de l'immigration:

- stabilisation par une politique de quotas (1 million d'étrangers);
- assimilation-intégration dans un cadre national;
- distinction entre pays traditionnels d'immigration et pays éloignés.

La politique d'asile, dans ses grands principes et son application, obéit à la même logique que la politique d'immigration: ainsi, dans un cadre très restrictif (loi de 1979, modifiée au cours des années 80), une discrimination est observable entre Européens et requérants des autres continents. Il paraît tout à fait improbable que la Suisse modifie les conditions d'entrée sur son territoire.

Si l'afflux d'immigrés est un problème majeur, il n'en reste pas moins que l'opinion publique a poussé les gouvernements vers toujours plus d'intransigeance. Il semble, comme le dit Willy Brandt, que la «capacité subjective d'intégration» de l'Europe de l'Ouest ait été atteinte. On en veut pour preuve la poussée de mouvements d'extrême-droite xénophobes dans chacun des pays que nous étudions. Quelles sont, dans ces conditions, les possibilités d'évolution des politiques d'immigration prévisibles? L'Europe de l'Ouest se sent menacée, et les dispositifs tels Schengen ou les dispositions dans ce domaine du traité sur l'Union européenne sont dominés par des logiques policières qui considèrent les intérêts et la sécurité des États, en mettant sur le même plan le contrôle du trafic de drogue, du terrorisme, du blanchiment d'argent «sale» et l'arrivée de personnes d'autres continents.

On constate une tendance générale au durcissement en matière d'octroi du droit d'asile. Celui-ci est devenu un appendice de la politique de l'immigration: on redoute qu'il soit utilisé pour contourner des politiques d'immigration restrictives. Mais, sur le terrain, les pratiques restent largement divergentes: l'Allemagne apparaît incapable de contrôler l'immigration, les pays du Sud (Espagne et Italie, en particulier) inaptes à sur-

veiller leurs côtes, etc. Si les pays européens ne se font pas confiance, il s'avérera impossible d'assurer la libre circulation au sein de la Communauté.

Le verrouillage de l'immigration conduit cependant droit à une impasse. Il est irréaliste de vouloir faire durablement barrage aux flux migratoires. Cela ne fait qu'encourager l'entrée de clandestins, ce qui est sans doute la plus mauvaise des solutions, du point de vue des conditions de vie des personnes concernées comme de celui des pays d'accueil: le recensement des clandestins, par définition impossible, aboutit à toutes les exagérations, avec la peur et le rejet qui en découlent. On estime ainsi à 1 million le nombre de Polonais travaillant clandestinement en Allemagne. Au rythme actuel des entrées, les pays les plus exposés (Allemagne et Autriche) courent à la saturation. Lorsque l'Europe germanique en sera là, le risque est grand de voir ces nouveaux immigrés chercher d'autres pays d'accueil, ailleurs, dans les pays riches d'Europe de l'Ouest. C'est pourquoi une politique de l'immigration ne saurait se réduire à des mesures policières et au chacun pour soi. La Communauté européenne, avec les pays de l'AELE, pourrait instaurer une politique de quotas nationaux, en fonction des besoins, comme il en est déjà question en Allemagne et en Autriche. Cette éventualité paraît encore plus plausible en cas de mouvements massifs de population dus à des catastrophes telles que la multiplication et l'aggravation des conflits dans certaines parties d'Europe centrale et orientale. La Communauté devra être plus ambitieuse pour trouver les «moins mauvaises solutions» à la pression migratoire.

3.3. Modèle de l'éponge

Si l'on observe les tendances récentes des flux migratoires Est-Ouest depuis l'ouverture du rideau de fer, on constate les faits suivants (voir J. C. Chesnais):

- les règles démographiques reprennent le dessus: c'est l'ex-Union soviétique qui, depuis 1990, fournit le plus d'émigrés, suivie par la Pologne; en 1990, l'Union soviétique a laissé partir 500 000 personnes, alors que, pendant des dizaines d'années, c'était quelques milliers, au plus quelques dizaines de milliers par an;
- l'Allemagne reste le premier pays d'immigration: il s'agissait avant tout des Allemands de

l'Est (3,3 millions d'«Übersiedler» de la République démocratique allemande, et deux millions de «Aussiedler» de Pologne, de Hongrie, de Roumanie et d'Union soviétique entre 1950 et 1989); mais l'Allemagne enregistre aussi aujourd'hui de plus en plus de flux de non-Allemands;

- le déplacement vers l'Est de la ligne qui partage pays d'accueil et pays d'émigration: les nouvelles démocraties d'Europe centrale, fragiles, mais riches comparées à la plupart des pays de la CEI, sont devenues terres d'immigration: la Hongrie aurait aujourd'hui plus de 100 000 migrants sur son sol, en provenance de l'ex-Union soviétique, de la Roumanie et de pays africains, et la Pologne voit arriver des réfugiés de Russie et d'Ukraine. La Pologne, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie se comportent, au niveau international, comme des pays d'accueil, confrontés à un problème d'immigration.

Comme l'indique J. C. Chesnais, un fort clivage se dessine entre une Europe germanique, très ouverte aux migrants de l'Est, et le reste de l'Europe, à l'écart de cette redistribution continentale, plus concernée par les flux historiques en provenance des pays du Sud.

On peut formuler un modèle d'appréhension de flux migratoires Est-Ouest en Europe à partir de l'image de l'éponge. Cette approche a le double intérêt de s'appuyer sur cette dichotomie très nettement constatée au sein du vieux continent et de permettre une approche séquentielle en deux temps:

- dans un **premier temps, l'éponge se gonfle**: l'éponge est l'Europe germanique, composée de l'Allemagne, de l'Autriche, peut-être du nord de l'Italie et de la Slovénie, et le reste de la «Mitteleuropa» (Pologne, Hongrie, Bohême-Moravie et Slovaquie). Ce sont à la fois l'attraction économique, la tradition historique, la situation géographique (plaines du Nord et couloir danubien) et la fragilité institutionnelle qui font de cet ensemble le principal attracteur des migrants en provenance de l'Est;
- dans un **second temps, l'éponge se presse**: à un moment donné, cet ensemble ne pourra plus absorber le flux et deviendra zone d'émigration nette; la frontière entre pays d'émigration et pays d'accueil se déplace brusquement vers l'Ouest (au sens large, la

diffusion pouvant se faire vers l'Europe du Nord, la France ou la Méditerranée), une partie de ce flux étant aussi refoulée vers l'Est. La pratique du reflux a déjà été mise en œuvre avec succès en Allemagne dans les années 70, quand plusieurs centaines de milliers d'immigrés turcs, grecs ou yougoslaves ont été expulsés.

Ce schéma général est un cadre d'analyse structurant, qui appelle de multiples précisions. Il n'exclut pas, pour commencer, une approche en termes de «dominos», selon laquelle une vague nouvelle de migrants provoque le départ de populations ayant migré plus tôt, mais n'étant pas encore vraiment intégrées. Ainsi, il semble que le nombre de Turcs en Alsace augmente ces derniers temps, à la suite des mouvements en provenance d'Allemagne. Cependant, cette théorie des dominos peut expliquer certaines situations partielles, mais ne peut fournir un cadre global d'analyse.

Si on va plus dans le détail, on voit apparaître des fonctions particulières pour chaque pays dans ce schéma. La Hongrie et la Pologne semblent y jouer un rôle particulier de «couloir» ou d'«entonnoir» des flux migratoires, supplantant ainsi l'Autriche dans cette fonction. Il sera important d'analyser les politiques de ces pays et les moyens de leurs applications. L'Allemagne reste le pays d'accueil par excellence, en particulier pour la main-d'œuvre qualifiée. Il pourrait bien s'opérer une spécialisation de fait des pays dans le «tri» des immigrés, en fonction de leur degré de formation. Mais les critères géographiques et le poids de l'histoire et des réseaux peuvent aussi guider les flux.

Il faut prendre garde à une interprétation purement quantitative du modèle de l'éponge. L'Europe germanique qui est censée absorber puis diffuser les migrants en provenance de l'Est agit de manière plus organique que mécanique, car elle fait aussi office de filtre. À travers ce schéma sont sélectionnés les migrants les plus qualifiés ou les plus aptes à répondre aux besoins des pays d'accueil. Par contre, seront rejetés dans le reste de l'Europe les autres, c'est-à-dire des populations qui seront beaucoup plus difficiles à intégrer. Soulignons au passage les effets pervers d'une politique passive d'immigration, qui, à travers une pratique restrictive, produit des immigrés particulièrement difficiles à insérer, car clandestins et de profils peu adaptés aux besoins.

Le schéma que nous proposons soulève trois autres questions: **où** l'Europe germanique diffuse-t-elle, **quand** le fera-t-elle, et quelle sera l'**importance** de ce flux secondaire, succédant au flux primaire issu du pays d'accueil? C'est ici que l'analyse des politiques d'immigration et celle des scénarios vont trouver leur application. Soit ce deuxième mouvement reste spontané, et les migrants vont aller là où les restrictions sont en pratique les plus faibles et là où les clandestins pourront le plus facilement trouver un emploi et/ou un réseau d'accueil; soit ce mouvement est organisé, à travers l'établissement de quotas nationaux, *hypothèse qui semble de plus en plus probable*.

Tout dépend aussi du scénario qui prévaut à l'Est:

- le *scénario rose* ne provoquera qu'une immigration d'entropie, résultat d'un brassage normal de population à la suite de l'ouverture du rideau de fer: cela pourrait concerner environ 2 millions de migrants dans toute l'OCDE (J. C. Chesnais);
- le *scénario gris*, basé sur une migration avant tout économique, mais aussi en partie politique (600 000 Bosniaques et Croates à l'étranger à la suite de la guerre), produit un flux modéré à important, et progressif, qui pourrait

atteindre 5 millions de personnes d'ici à la fin de la décennie. Le gonflement puis la diffusion de l'éponge seront continus; le reflux se ferait plus tardivement et pourrait être mi-clandestin, mi-organisé;

- le *scénario noir* est plus violent: les mouvements d'émigration deviennent massifs et se déroulent par vagues. Une action concertée internationale gérée par le Conseil de l'Europe, l'Espace économique européen ou la Communauté européenne paraît incontournable, les camps deviennent une des caractéristiques de ces flux, qui peuvent toucher de 5 à 10 millions d'individus d'ici à 2000. Dans cette hypothèse, la diffusion à partir de l'éponge qu'est la «Mitteleuropa» est plus précoce et intervient bien avant la fin de la décennie.

En ce qui concerne l'arc alpin, on peut déjà dire que c'est sa partie immergée en Europe germanique qui est et sera touchée dans un avenir proche, le versant occidental restant pour l'essentiel épargné, du moins tant que la diffusion à partir de l'éponge ne se produit pas. La persistance dramatique de la crise yougoslave vient un peu compliquer les choses, en mettant des ingrédients d'émigration politique massive dans une situation proche du scénario gris et en impliquant prématurément le flanc sud-ouest, italien en particulier, de l'arc dans le mouvement migratoire Est-Ouest.

4. État des lieux

4.1. Allemagne méridionale

La zone étudiée couvre les deux Länder du sud de l'Allemagne: le Bade-Wurtemberg et la Bavière. La population totale de cette macrorégion est de 19,6 millions d'habitants (1988), avec un taux d'activité assez élevé à 50,2 % (1988) et un faible taux de chômage (3,2 % en 1990), soit la moitié du taux ouest-allemand. En 1989, il y avait en Allemagne 4,8 millions d'étrangers établis, et 5,2 millions en 1990. Les catégories les plus représentées sont les Turcs et les Yougoslaves.

	1985	1990
Originaires de la CE	1 400 000	1 400 000
Turcs	1 400 000	1 700 000
Yougoslaves	600 000	650 000
Polonais	100 000	240 000
Hongrois	21 000	35 000
Originaires des Balkans	57 000	116 000
Africains	133 000	190 000
Asiatiques	300 000	450 000

La récente tendance démographique

Cette tendance est une hypothèse de départ, sur laquelle va s'ajouter l'effet des politiques de

restriction et de reflux lié à la contraction de l'«éponge» que constitue l'Europe germanique, combinant un fort accueil et une faible intégration des populations étrangères migrantes. L'Allemagne a connu de très forts flux de migrants depuis la fin des années 80, que ce soient des étrangers, des «Aussiedler» (Allemands des pays de l'Est) ou des «Übersiedler» (Allemands de l'ex-République démocratique allemande). Il faut aussi noter le nombre important de demandeurs d'asile (400 000) en 1992, dont 5 à 10 % seront acceptés; les autres seront refoulés ou deviendront clandestins. Il y a aujourd'hui, d'après de nombreuses sources convergentes, mais non vérifiées, plus de 1 million d'étrangers clandestins en Allemagne, en majorité des Polonais.

Flux annuels de migrants en Allemagne de l'Ouest

Il apparaît que, pour les années 1990 à 1992, l'Allemagne de l'Ouest a reçu plus de 3 millions de migrants, dont la moitié d'étrangers et l'autre moitié d'émigrés de l'Est de sang allemand qui se voient automatiquement attribuer la citoyenneté allemande.

	1990	1991	1992	Projection
«Aussiedler»	400 000	220 000	220 000	200 000
«Übersiedler»	350 000	200 000	150 000	60 000 – 80 000
Étrangers	400 000	500 000 (*)	500 000 (*)	
Demandeurs d'asile	70 000	50 000	160 000	
Total	1 220 000	950 000	1 030 000	

(*) Estimation: officiels et clandestins.

Les tendances migratoires dégagées entre 1985 et 1990 distinguent quatre grands flux: les Turcs (+ 300 000 en tout), les émigrés des pays de l'Est (+ 200 000), du Sud (+ 300 000), et ceux de Yougoslavie (+ 50 000), qui sont à considérer à part.

L'inertie annuelle au début des années 90:

- émigration légale de l'Est: + 40 000;
- émigration légale du Sud: + 60 000;
- clandestins: + 300 000 (sur 1990-1992).

4.2. Autriche

Population totale au 1 ^{er} janvier		Solde migratoire		Solde naturel	Naturalisations
		Total	Étranger		
1985	7 555 630	7 274	7 378	- 2 138	
1986	7 560 766	9 615	10 884	- 107	
1987	7 569 824	14 996	17 946	1 596	8 114
1988	7 586 416	11 226	14 326	4 789	8 233
1989	7 602 431	52 562	57 662	5 352	8 470
1990	7 660 345	123 110	128 710	7 502	9 199

Source: Sopemi.

Depuis 1970, la tendance démographique autrichienne était stagnante: fécondité en baisse, faible immigration. Depuis le milieu des années 80, la situation s'améliore: le déclin de population des années 70 (1971-1981: - 2,5 %) fait place à une croissance (1981-1991: + 3,4 %). Cette croissance est beaucoup plus forte à l'Ouest (Vorarlberg, Tyrol, Salzbourg: + 8,5 %) qu'à l'Est (Styrie, Carinthie: + 1 %), essentiellement à la suite d'un différentiel régional de natalité. Contrairement aux prévisions, même Vienne a pu maintenir sa population pour la première fois depuis 1961, principalement grâce aux flux d'immigrés. En cette fin des années 80, l'Autriche connaît donc à la fois un redressement de son solde naturel et une explosion de son solde migratoire. Les étrangers — 4,2 % de la population en 1989 —, ont représenté 8,3 % des naissances, et 17,2 % à Vienne.

Alors que, de 1961 à 1988, les migrations nettes vers l'Autriche ont été de 7 000 personnes par an en moyenne, le mouvement s'accélère depuis: 14 000 en 1988 et 128 000 en 1990. Cette année-là, le nombre total d'étrangers monte à 408 000 personnes, soit le plus fort effectif depuis 1951, un pourcentage de 5,3 % du total.

Depuis 1960, 60 % des migrants proviennent de l'ex-Yougoslavie et de la Turquie. La moitié des flux nets migratoires des deux dernières années touche les régions de l'Est, et un quart Vienne. Près de la moitié des étrangers vivant en Autriche se trouvent à Vienne: environ 236 000 en 1991, soit 30 800 de plus que l'année précédente. Cela représente un pourcentage d'étrangers de

14,9 % (ce taux est aussi le même dans le Vorarlberg).

Un nombre croissant d'Autrichiens partent travailler à l'étranger avec des contrats temporaires, 91 000 vers l'Allemagne et 20 000 vers la Suisse en 1990. Le nombre de naturalisations augmente aussi, moins d'Allemands et plus de Turcs, de Yougoslaves et de ressortissants d'Europe centrale. Le nombre croissant des demandeurs d'asile de la fin des années 80 a été freiné en 1990 par une surveillance plus stricte. À la fin de 1990, 22 800 demandes étaient enregistrées, dont 12 200 de Roumanie et 1 900 de Turquie.

L'essentiel des migrations vers l'Autriche se compose de travailleurs immigrés et de leurs familles, comme pendant les décennies précédentes. Ce flux est relancé par la forte croissance de l'économie autrichienne: 1,6 % en moyenne de 1981 à 1987, 4 % en 1988, 3,7 % en 1989, 4,6 % en 1990 et 3 % en 1991. Afin de réduire le travail clandestin, la réglementation de l'emploi de travailleurs immigrés est libéralisée en 1990, et les flux d'entrée augmentent considérablement: 97 400 nouveaux permis sont accordés cette année-là, (+ 125 %), passant à 175 300 (dont 103 400 primo-immigrants). De plus, 24 300 nouvelles prolongations de permis sont accordées, soit la plus forte augmentation depuis 1970 (+ 28 %). En 1989, 72 800 étrangers jouissent d'une autorisation permanente, soit le tiers environ. Contrairement à la Suisse, l'Autriche dispose donc d'une marge importante de régulation de sa population étrangère, qui alimente sans doute les

débats actuels. En 1990, les salariés étrangers sont 217 600, soit 50 200 de plus qu'en 1989 (+ 30 %), en 1991, leur nombre est de 266 480, soit encore presque 50 000 de plus (dépassant ainsi le record de 226 800 en 1973). Les Yougoslaves représentent 51 % d'entre eux, et les Turcs 23 %. Les étrangers représentent 9,4 % de l'emploi total en 1991.

Depuis 1989 commence une migration en provenance des pays de l'Est voisins, de Hongrie et de Tchécoslovaquie ainsi que des Balkans. On s'attend à une forte croissance des mouvements transfrontaliers liés au très fort écart de niveau de vie. Le travail clandestin reste très important. Dans l'ensemble, on s'attend, en provenance des pays de l'Est, à un flux net supplémentaire de 25 000 à 50 000 par an. Globalement, dans les discussions politiques intérieures, le chiffre d'accroissement net total de 25 000 à 30 000 est considéré comme acceptable compte tenu de la structure du marché du travail et de la démographie.

Cependant, malgré la croissance forte de l'emploi des dernières années (la barre des 3 millions d'actifs vient d'être dépassée), on constate un accroissement du chômage. Cela s'explique par la croissance anormalement rapide de l'emploi (l'offre de main-d'œuvre s'est accrue de 150 000 personnes en 1990 et en 1991 d'après l'OCDE), à la suite avant tout de l'afflux massif de Yougoslaves et de Turcs. Ce chômage touche aussi la main-d'œuvre autrichienne (OCDE), mais surtout beaucoup plus les étrangers (Sopemi), à la suite de l'inscription au chômage des demandeurs d'asile. Par rapport à 1989, le nombre des étrangers au chômage s'est accru de 7 800 (+ 74 %) et s'établit à 18 400 (14 500 sans les demandeurs d'asile) en 1990. Le taux de chômage est donc de 7,8 % pour les étrangers, et de 5,2 % pour les Autrichiens. Cette tendance se poursuit

en 1991. Le développement du chômage parmi les Autrichiens et les étrangers laisse supposer l'existence de phénomènes de substitution, où des étrangers plus anciens, et même des Autrichiens, sont remplacés par des immigrants de fraîche date moins payés, en particulier dans la construction (OCDE, Sopemi).

4.3. Arc oriental français

Cet arc comprend trois régions (Alsace, Franche-Comté et Rhône-Alpes) et les trois départements alpins de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur: Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et Alpes-Maritimes. Les données du recensement général de 1990 donnent les populations suivantes.

En 1990, la France comptait 53 millions de Français, dont 1,8 million par acquisition. Sur les 3,6 millions d'étrangers recensés, 1,3 million proviennent de la Communauté européenne (Portugais: 645 578, Italiens: 253 679, Espagnols: 216 015). Les autres sont: d'abord des Algériens (619 923), des Marocains (584 708), des Tunisiens (207 496) et des Turcs (201 480). On estime à 350 000 le nombre d'étrangers en situation illégale. On retrouve cette structure dans la région Rhône-Alpes, où la densité d'étrangers est supérieure à celle de la France (8 %, contre 6,4 %) et où sont présents 425 000 étrangers, dont 95 000 Algériens, 65 000 Portugais, 52 000 Italiens, 47 000 Marocains, 42 000 Turcs. En Alsace et en Franche-Comté, par contre, la structure est spécifique, avec une population étrangère plus jeune et relativement plus tournée vers l'industrie et moins vers le BTP qu'en Rhône-Alpes: des Turcs (26 000 en Alsace et 15 000 en Franche-Comté), puis des Marocains (21 600 et 17 000) et des Algériens (18 000 et 13 000). Il est probable que la

(en milliers d'habitants)

	Population en 1990			Variation totale 1982-1990		Dont étrangers	
	Total	Français	Étrangers	Nombre	%	Nombre	%
France	56 634	53 027	3 608	+ 2 279	+ 4,2	+ 626	+ 21,0
Alsace	1 622	1 490	132	+ 58	+ 3,7	+ 22	+ 20,0
Franche-Comté	1 110	1 028	72	+ 13	+ 1,2	+ 8	+ 12,5
Rhône-Alpes	5 338	4 913	425	+ 335	+ 6,7	+ 56	+ 15,2
04-05-06 (*)	1 216	1 131 (*)	85 (*)	+ 108	+ 9,5	+ 11	+ 13,3
France alpine	8 304	7 658	646	+ 426	+ 5,4	+ 88	+ 15,8

(*) 04: Alpes-de-Haute-Provence; 05: Hautes-Alpes; 06: Alpes-Maritimes.

(†) Estimations.

place importante des Turcs soit liée à la proximité de l'Allemagne. L'Alsace a aussi une proportion d'étrangers assez élevée (8,1 %), alors que la Franche-Comté se situe dans la moyenne (6,4 %).

Le dynamisme démographique de la région alpine française est assez important comparé aux autres régions de l'arc, car les soldes naturels et migratoires sont tous deux positifs. Le solde naturel se situe dans la moyenne française, qui oscille autour d'un accroissement de 5 ‰, soit environ 280 000 personnes de plus par an depuis les années 80 (+ 230 000 en 1990), et le solde migratoire est de 75 000 par an environ (44 000 en 1987, 57 000 en 1988, 71 000 en 1989, et 80 000 en 1990 et en 1991). Pour la région alpine, l'excédent naturel est de 43 000 naissances, et l'excédent migratoire de 13 000 personnes (17 000 en 1990). Cet excédent migratoire relève de la seule région Rhône-Alpes, car, dans les deux autres régions, la tendance est plutôt négative. Globalement, la tendance démographique de la région est sur une pente positive de 60 000 par an.

4.4. Italie du Nord

Citons quelques chiffres sur la situation de départ en Italie du Nord. La population totale est de 25,8 millions d'habitants (1988), avec un taux d'activité de 45 % (1988), soit 11,34 millions d'actifs, et un faible taux de chômage (4,3 % en moyenne en 1990, contre près de 11 % dans l'ensemble du pays). En 1990, le nombre total d'étrangers en Italie était de 700 000 titulaires d'un permis de séjour (Sopemi) et de 400 000 clandestins environ (presse).

Les tendances migratoires récentes servent de base à la prévision. Notre hypothèse est celle d'une certaine inertie des flux migratoires malgré le refroidissement de la conjoncture après 1989 et malgré une politique d'immigration qui reste malthusienne. Cette inertie découle du caractère de l'immigration, qui est avant tout d'outre-mer et donc plus déterminée par la mise en place de réseaux et de communautés d'accueil que par la simple attraction de créations d'emplois (forte dans les années 80, interrompue à partir de 1990). Depuis 1986, le nombre d'étrangers enregistrés dans tout le pays a augmenté de 55 %, passant de 450 000 à 700 000. Les plus forts accroissements portent sur l'émigration en provenance du Sud: Afrique, de 48 000 à 239 000

(Marocains, Tunisiens et Sénégalais); Asie, de 65 000 à 140 000 (Philippins, Chinois, Sri Lankais et Indiens). Le nombre de clandestins a sans doute aussi connu un essor récent similaire. En 1992, le nombre d'étrangers en Italie serait de 897 000 légaux, et celui des clandestins de 400 000. Si l'on fait l'hypothèse (à confirmer par les données) d'une répartition spatiale de cet effectif proportionnelle au PIB, ce sont 500 000 légaux et 200 000 clandestins, soit environ 700 000 immigrés présents en Italie du Nord.

4.5. Suisse

Au recensement de 1990, la Suisse comptait 6 873 687 habitants, soit 8 % ou 0,5 million de plus qu'en 1980. Cet accroissement est très important, comparé aux voisins européens et à la décennie précédente en Suisse (+ 1,5 % entre 1970 et 1980). Deux zones sont particulièrement dynamiques démographiquement: l'arc lémanique et la région de Zurich. Les étrangers sont 1 246 621 en 1990 (avec les saisonniers et les demandeurs d'asile), soit 18,6 % du total. Cette très importante population étrangère est à l'origine des principales évolutions démographiques et rend le pays particulièrement sensible aux politiques de l'immigration: de 1970 à 1980, la proportion d'étrangers passe de 17,2 à 14,8 %, la chute se produisant entre 1973 et 1977. De 1980 à 1990, le nombre d'étrangers s'accroît de 200 000 personnes, et le nombre de Suisses de 350 000.

Effectifs et mouvements des étrangers en Suisse

Les étrangers résidents permanents sont d'abord des Italiens (382 276 en 1989), des Yougoslaves (117 024), des Espagnols (115 541), des Allemands (81 929), des Portugais (69 339) et des Turcs (59 817). Les plus fortes croissances récentes concernent les Yougoslaves et les Portugais (63 % du solde migratoire en 1990).

En 1990, les demandeurs d'asile sont des Turcs (20 %), des Yougoslaves (16 %), des Libanais (15 %) et des Sri Lankais (13 %). En 1991, la tendance à l'accroissement des demandes d'asile se maintient (35 300 au 31 octobre). Mais le nombre de personnes bénéficiant du statut de réfugiés se réduit (571 personnes en 1990, contre 654 en 1989). En 1990, les frontaliers sont des Français (85 735), des Italiens (43 365), des Allemands de l'Ouest (38 345) et des Autrichiens (12 989).

	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Effectifs (1)	939 671	955 982	978 737	1 006 530	1 040 325	1 100 262
Croissance (2)	79 725	87 323	92 549	98 813	105 555	132 282
— Entrées	59 511	66 787	71 471	76 080	80 397	101 372
— Transformations (3)	9 354	9 645	9 587	10 468	12 592	16 339
— Naissances	10 848	10 874	11 477	12 259	12 466	14 471
Diminution (4)	72 440	71 012	69 794	71 020	71 760	72 294
— Départs	54 400	52 823	53 819	55 854	57 546	59 587
— Naturel	14 287	14 325	12 242	11 243	10 203	8 508
— Décès	3 746	3 854	3 721	3 912	3 999	4 158
Variation (5)	7 285	16 311	22 755	27 793	33 795	59 937
Droit d'asile					24 425	35 836
Saisonniers (6)					120 100	121 704

Source: Sopemi.

(1) Effectifs au 31 décembre.

(2) Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.

(3) Transformations d'autorisations saisonnières en autorisations non saisonnières.

(4) Différence par rapport au 1^{er} janvier de chaque année.

(5) Nombre au mois le plus fort: août.

Le nombre croissant d'étrangers ne résulte pas seulement des migrations, il découle aussi du solde naturel des étrangers (8 000 par an en moyenne sur 1980-1990) et de mesures administratives (naturalisations, en forte réduction depuis 1985, transformation de contrats saisonniers, en forte croissance depuis 1988). Ces transformations de contrat, autorisant le regroupement familial, ont un impact important sur les flux d'entrée, dont elles représentent 43 % en 1990. Le solde migratoire net étranger peut être approché par la différence entre entrées et sorties, auquel il faut ajouter la transformation des contrats. Il évolue comme suit.

1985	1986	1987	1988	1989	1990
9 500	23 500	28 000	30 500	45 500	58 000

Si l'on ajoute le solde naturel des étrangers et le solde migratoire net, on obtient un accroissement d'environ 300 000 personnes depuis 1980. Le

nombre de saisonniers est stable. Si l'on reprend les statistiques du recensement qui intègrent les demandeurs d'asile, en croissance, on peut dire que deux tiers de l'accroissement démographique de la Suisse entre 1980 et 1990 reposent sur les étrangers.

Le taux de renouvellement de la population est de 1,6, et, comme en Italie, ce sont donc les étrangers qui compensent le déficit démographique des Suisses, au point de conduire ce pays au record européen d'accroissement démographique sur dix ans. Parallèlement, jamais la Suisse n'a été aussi âgée, 991 429 personnes, soit 14,4 % du total, ont dépassé 65 ans.

Ce phénomène de compensation est encore plus net si l'on considère la population active. Celle-ci passe, entre 1980 et 1990, de 3,246 millions à 3,583 millions (3,602 millions en 1991). Cet accroissement de 340 000 personnes est dû pour les trois quarts aux étrangers (250 000 en plus).

5. Prévisions 1990-2000

Les prévisions suivantes sont établies sur la base des tendances démographiques récentes. On peut alors évaluer les flux en tenant compte à la fois de l'inertie des phénomènes migratoires et des politiques de contrôle, dans le cadre du scénario économique de base. S'ajouteront ensuite les effets de l'«éponge germanique» et l'impact aléatoire de la guerre yougoslave.

5.1. Allemagne méridionale

5.1.1. Scénario économique tendanciel

5.1.1.1. L'Allemagne toute entière

L'option de base de ce scénario est la poursuite de l'alliance franco-allemande, avec un maintien des objectifs de Maastricht, mais avec le relâchement de certaines de ses contraintes. Deux scénarios volontaristes peuvent naître de cette tendance: le premier est celui du maintien tel quel du traité de Maastricht, qui conduirait à une Europe à deux vitesses; le second, au contraire, est celui d'une initiative de croissance européenne, qui pourrait prendre effet vers 1995 et qui serait la conséquence d'une avancée de l'Union monétaire. L'autre variable est la manière dont évolue l'intégration allemande. Les principales bifurcations sont, d'une part, la manière dont redémarre l'offre dans les nouveaux Länder (- 16 % en 1990, - 30 % en 1991, + 3 à 5 % en 1992), et donc dont diminuent les transferts à l'Est (170 milliards de DM en 1992) et le besoin de capitaux, et, d'autre part, la maîtrise de la régulation sociale et des pressions inflationnistes des salaires.

Après un bond à 4,5 % en 1990, le PIB ouest-allemand a crû de 3,4 % en 1991, de 1,5 % en 1992, et on prévoit 0 % pour 1993. De ce fait, il ne semble guère possible que le taux moyen de croissance dépasse les 2 % sur la période 1991-1995, et cette tendance pourrait bien se prolonger jusqu'à 2000. Ce scénario tendanciel morose se traduirait par un accroissement du chômage, qui approchait (à l'Ouest) les 7 % en 1992, avec 1,95 million de chômeurs (à l'Est, ce taux dépasse 20 %, avec 1,4 million de chômeurs en 1992 et sans doute en 1993, sans compter les chômeurs partiels). Le taux de chômage atteindra 8 % en 1993, avec 350 000 chômeurs de plus. Le maintien de ce taux en moyenne jusqu'à l'an 2000, pour toute l'Allemagne, est un scénario optimiste de maîtrise des tensions inflationnistes intérieures, de relâchement des contraintes de Maastricht et, sans doute, d'une politique européenne de relance.

Le scénario pessimiste, de maintien des taux d'intérêt à un haut niveau, à la suite d'une mauvaise maîtrise des tensions intérieures, d'un maintien des critères de Maastricht, ou de croissance ralentie à la suite d'un décrochage franco-allemand, verrait le taux de chômage atteindre 10 % en moyenne jusqu'à 2000, soit 600 000 chômeurs de plus qu'en 1993.

5.1.1.2. La Bavière et le Bade-Wurtemberg

La région sud de l'Allemagne est la plus dynamique. Pour la période 1983-1990, les taux annuels moyens de croissance les plus forts en Allemagne sont: en Bavière de 3,6 %, en Hesse de 3,5 % et dans le Bade-Wurtemberg de 3,2 %.

En mai 1992, leurs taux de chômage étaient de 4 % pour le Bade-Wurtemberg et de 4,3 % pour la Bavière, soit 2,5 % en dessous de la moyenne nationale. Cela fait un nombre de chômeurs de 410 000.

L'hypothèse de base est la conservation de la structure (même si des alternatives sont aussi envisagées plus loin), c'est-à-dire que la région sera touchée par le ralentissement de la croissance, mais en maintenant son écart. Si l'on raisonne sur un maintien, dans cette région, du taux de 21% de chômeurs en Allemagne de l'Ouest (pour 33 % de la population active), cela fait 70 000 chômeurs en plus dans le scénario optimiste, et 200 000 dans le scénario pessimiste. Si l'on raisonne sur le maintien de 2,5 points en dessous du taux national de chômage, le scénario optimiste compte 140 000 chômeurs de plus, et le scénario pessimiste 340 000 en plus. La moyenne donne un accroissement prévisible du nombre de chômeurs en Bavière et dans le Bade-Wurtemberg qui se situe entre 100 000 et 270 000 personnes.

5.1.2. Inertie des flux démographiques

Les Allemands des régions de l'Est devraient stabiliser leur flux à 200 000 par an jusqu'en 1995, peut-être jusqu'en 2000. Le réservoir d'Allemands à l'Est (Russie, Pologne, Ukraine, Roumanie, Géorgie) n'est plus que de 3 millions. À ce rythme, il aura diminué de moitié en 2000, c'est-à-dire qu'il sera pratiquement épuisé. D'autre part, le projet de loi en Allemagne prévoit de limiter à 220 000 par an le quota d'«Aussiedler». Les habitants de l'ex-République démocratique allemande ont ralenti leur mouvement, le nombre d'émigrés des Länder de l'Est pourrait se stabiliser à 60 000-80 000 par an jusqu'en 2000.

On peut donc évaluer à 270 000 par an l'entrée d'Allemands dans l'ouest du pays, ce qui compense juste le déficit démographique et maintient la population au niveau de 1990 (calculé à partir d'un déficit prévisible d'actifs de 150 000 par an). La variation de la population totale peut se mesurer par les mouvements d'étrangers.

5.1.3. Impact de la guerre yougoslave

Au début de l'année 1993, l'Allemagne héberge 250 000 réfugiés de cette guerre, devant la Suisse, la Suède et l'Autriche (50 000 à 60 000 chacune). Si la situation se stabilise, la répartition des réfugiés se fera vraisemblablement par quotas

négociés au niveau international, en avançant le caractère provisoire d'une telle situation. Dans ce cas, malgré le gros effort accompli, l'Allemagne se verrait attribuer un quota modéré mais non symbolique, 50 000 à 100 000 réfugiés peut-être. Si le conflit s'aggrave, les mouvements seront massifs et moins contrôlés. En deuxième ligne après l'Italie et l'Autriche, l'Allemagne sera malgré tout très touchée, en raison de sa forte population croate et des réfugiés déjà accueillis. Dans ce cas, le chiffre avancé pourrait se voir multiplié par deux ou trois.

5.1.4. Impact des politiques restrictives

Nous avons vu que le flux des Allemands venant de l'Est, au nombre de 300 000 par an, comblait le déficit démographique allemand (affirmation à affiner par la structure d'âge). La pression démographique dépend donc de la quantité d'immigrants étrangers (cette affirmation n'a d'autre signification que la commodité comptable et ne saurait évidemment être une ségrégation entre migrants selon l'origine). L'inertie de ce flux est de 400 000 par an en 1990.

Ce mouvement va s'infléchir en raison de trois phénomènes:

- le ralentissement économique et la montée du chômage: entre 300 000 et 900 000 personnes de plus privées d'emploi selon les hypothèses;
- les tensions xénophobes, les politiques restrictives sur l'immigration et le droit d'asile;
- une certaine priorité accordée aux réfugiés d'ex-Yougoslavie.

Cette conjonction rend proche le moment où l'«éponge allemande» va cesser de se gonfler de migrants et va se dégonfler. Cela prendra la forme d'un fort ralentissement du flux d'immigration et d'un reflux d'immigrés déjà installés en Allemagne.

L'inertie migratoire va donc se réduire (notre hypothèse est que cela sera de plus de la moitié) pour arriver à un rythme de 150 000 par an. À l'horizon 2000, cela fait encore un solde positif de 1,2 million d'étrangers. Si l'on ajoute 300 000 à 900 000 chômeurs supplémentaires, la pente de l'Allemagne est de 1,5 million à 2,1 millions d'excédent de main-d'œuvre par rapport à la situation de départ (1990). Face à cette prévision,

l'Allemagne va sans doute montrer une fois encore son extrême flexibilité démographique. Déjà après les deux chocs pétroliers, l'Allemagne avait fait descendre rapidement le nombre d'actifs étrangers: moins 450 000 entre 1973 et 1975 (de 2,5 à 2,05 millions), moins 400 000 entre 1980 et 1984 (de 2 à 1,6 million). Dans le contexte économique et social exceptionnellement difficile que connaît l'Allemagne cette décennie, on peut estimer au double le reflux qu'elle peut effectuer, soit 800 000 actifs, ou encore 1 million d'étrangers en tout d'ici à 2000.

Le solde à cet horizon serait donc légèrement positif, auquel il faut ajouter les réfugiés de la guerre yougoslave. Au terme de la décennie, après de forts mouvements d'entrée et de sortie migratoires, l'Allemagne se trouverait avec un stock de population légèrement supérieur du fait de ces flux, de 0 à 500 000 peut-être (soit 62 000 par an).

Le reflux d'étrangers porterait sur les Turcs et peut-être les Yougoslaves, qui rentreraient pour l'essentiel chez eux. Les immigrants de l'Est et du Sud, moins flexibles, chercheraient beaucoup plus à éviter leur pays d'origine et pourraient tenter fortune ailleurs en Europe, dans les pays voisins: en Europe du Nord, dans l'arc alpin en raison du dynamisme économique de la zone, et en France (proximité et tradition d'immigration).

5.1.5. Conclusion

Quel sera l'impact sur les deux Länder du sud de l'Allemagne? Plusieurs traits caractérisent cette région:

- a) un solde naturel positif: en 1988, il est de 1,5 ‰, soit 28 000 par an, 224 000 personnes entre 1992 et 2000;
- b) un solde migratoire intérieur positif: ces Länder à forte croissance économique attirent la main-d'œuvre, allemande ou immigrée, des autres régions d'Allemagne. Entre 1984 et 1988, la Bavière a ainsi gagné 220 000 personnes, et le Bade-Wurtemberg 180 000. Pour les années récentes, les chiffres sont les suivants.

	Bavière	Bade-Wurtemberg
1987	+ 24 600	+ 16 500
1988	+ 25 000	+ 11 000
1989	+ 29 000	+ 30 000

Le maintien du différentiel de croissance de la région la rendra encore plus attractive aux migrants internes en situation de forte croissance du chômage. Le chiffre de 1989 commence à intégrer le flux des «Übersiedler» de l'ex-République démocratique allemande (340 000 cette année-là). Estimons un solde migratoire positif annuel de 50 000 personnes si le taux de chômage dans le pays est de 8 %, et de 70 000 s'il est de 10 %;

- c) une part moyenne d'«Aussiedler» et d'«Übersiedler». On peut faire l'hypothèse d'une répartition de ces immigrants allemands proportionnelle à la population des deux Länder dans l'Allemagne de l'Ouest (33 %). La tendance globale est de 280 000 à 300 000 par an, soit 90 000 environ pour la région Sud;
- d) une part moyenne du solde migratoire. Le Bade-Wurtemberg a plus d'étrangers que la moyenne nationale (20 % des étrangers, contre 15 % de la population), plus de Yougoslaves en particulier, mais moins de Turcs. La Bavière se situe autour de la moyenne, mais a reçu beaucoup de Polonais. Le tableau suivant indique les soldes récents.

	Bavière	Bade-Wurtemberg
1987	+ 22 000	+ 22 000
1988	+ 47 000	+ 44 000
1989	+ 54 000	+ 45 000
1990	+ 54 000	+ 56 000

La plus forte croissance économique pourrait faire penser à une plus forte concentration des étrangers dans cette région, mais la proximité des zones dynamiques de l'arc alpin facilite aussi leur reflux. Notre hypothèse est donc d'une répartition neutre du solde migratoire étranger, qui est de 0 à 500 000 pour l'Allemagne en 2000.

La tendance démographique pour la région entre 1992 et 2000 est la suivante (variations annuelles moyennes).

Solde naturel	+ 28 000
Solde intérieur	+ 50 000 à + 70 000
Solde «Aussiedler/Übersiedler»	+ 90 000
Solde extérieur	0 à + 20 000
Total	+168 000 à 208 000

On peut prévoir que les deux Länder considérés vont donc subir une pression démographique importante, de 170 000 à 210 000 par an, soit de 1,4 million à 1,7 million de personnes supplémentaires entre 1992 et 2000, ce qui représente un accroissement de 7 à 8,5 % de leur population. Il y a peu de chances que l'économie puisse absorber ce flux: le taux de chômage augmenterait alors plus que nous l'avons supposé, freinant les migrations intérieures et amenant la fourchette basse au-dessous des 50 000. Une vision optimiste de la situation à l'Est pourrait ralentir l'arrivée des «Aussiedler» et des «Übersiedler» à 50 000 ou 60 000. Malgré tout, il ne semble guère probable que l'accroissement de population à la fin de la décennie tombe en dessous de 1 million, augmentant d'autant la pression sur les régions voisines de l'arc alpin.

5.2. Autriche

Le scénario économique tendanciel est fortement marqué par la conjoncture allemande. L'Autriche réalise, en effet, 60 % de ses exportations avec la Communauté européenne, dont la moitié en Allemagne. On ne peut s'attendre à une croissance moyenne supérieure à 2-2,5 % sur la décennie, soit un ralentissement par rapport à la seconde moitié des années 80. Si l'on peut supposer que le solde naturel de la population reste positif, le déficit de la population active persistera jusqu'en 2000 et continuera d'être compensé par des flux migratoires. L'attractivité démographique de l'Autriche est donc moyenne, reposant à la fois sur sa structure démographique et sur sa croissance économique modérée.

Par contre, l'inertie migratoire va peser lourd dans ce pays, où sont déjà installées de nombreuses familles yougoslaves et turques. De plus, la proximité des pays d'Europe centrale et la relative libéralité de ses contrôles font de l'Autriche une zone cible et peut-être une plaque tournante des migrations Est-Ouest. La politique s'est durcie sur ce point, en liaison avec la montée spectaculaire des organisations xénophobes. Ainsi, en 1991, des mesures ont été prises afin de retirer la priorité aux demandeurs d'asile à la recherche d'un emploi. Enfin, le conflit yougoslave a vu l'Autriche accueillir le deuxième contingent de réfugiés après l'Allemagne, soit 50 000 personnes en 1992.

Les autorités autrichiennes sont aujourd'hui incapables de chiffrer avec précision le nombre

d'étrangers installés et les flux migratoires annuels, tant les passages clandestins sont importants avec ce pays en bordure de l'ex-rideau de fer. Si l'on prend pour base le chiffre de 25 000 migrants nets par an que pourrait absorber l'Autriche, c'est sans doute une légère augmentation de la population active et du chômage qu'il faut escompter. Cette évolution coïncide avec une remontée du solde naturel et une poussée conjoncturelle des migrations, porteuse d'inerties sur toute la décennie. Ainsi, il est possible d'envisager une croissance de la population totale d'au moins 35 000 à 40 000 personnes par an d'ici à 2000, soit au moins 5 % de plus, ce qui représente une légère accélération par rapport à 1980-1990.

L'Autriche est certainement le pays où ces prévisions démographiques sont le plus aléatoires, en raison de sa situation particulière et du climat politique. En théorie, elle pourrait durcir considérablement son attitude vis-à-vis des immigrants, voire renvoyer des étrangers déjà installés, mais cela doit rester compatible avec son intégration dans la Communauté européenne.

5.3. Arc oriental français

5.3.1. Scénario économique tendanciel

L'hypothèse économique de base est le maintien du couple franco-allemand, avec un relâchement des contraintes de Maastricht. Les perspectives de croissance jusqu'à 2000 avancées par Mimosas sont de 2,5 % par an en moyenne, ce qui nous semble une hypothèse un peu forte. Si la croissance est de 1,25 % entre 1991 et 1993, il faudrait une croissance moyenne de 3,4 % jusqu'en 2000 pour atteindre cet objectif. Or, il semble peu vraisemblable d'obtenir de tels taux avant la mise en œuvre de l'Union monétaire, c'est-à-dire avant 1997 ou 1999 si le calendrier est maintenu. La croissance tendancielle serait plutôt proche des 2 %. Les variantes à ce schéma seraient celles d'une Europe à deux vitesses, avec ancrage du franc à la zone mark, et celle de la rupture du couple franco-allemand. La première conduirait sans doute à une croissance encore inférieure par rétrécissement de la zone monétaire stable et la concurrence accrue des pays extérieurs à cette zone. La deuxième variante est plus difficile à évaluer; elle pourrait conduire, dans un premier temps, à une petite relance par dévaluation compétitive, suivie par une politique de refroidisse-

ment anti-inflationniste et de reperte des parts de marché gagnées par les évolutions monétaires. À moyen terme, ces variantes risquent de ne produire que des taux de croissance similaires ou inférieurs à l'hypothèse de base.

On va donc vers un accroissement tendanciel du chômage, dont la stabilisation demande 3 % de croissance dans les conditions démographiques actuelles. Il n'est pas sûr pour autant que le nombre de chômeurs dépasse nettement les 3 millions, car l'action des politiques peut facilement réduire de plusieurs centaines de milliers le nombre de sans-emploi. Le contexte est donc celui d'une tendance croissante du chômage, avec un chiffre de chômeurs effectifs qui sera plus politique qu'économique.

5.3.2. Perspectives migratoires

L'aggravation du chômage en France, ajoutée au changement de législation, va conduire au resserrement du contrôle des flux migratoires. L'inertie des flux, qui peuvent devenir de plus en plus illégaux, fait envisager une hypothèse migratoire tendancielle de 40 000 à 60 000 par an. Si l'on prend en compte ensuite les phénomènes de reflux de l'éponge germanique, essentiellement gonflée d'immigrés de l'Est, on estime de 100 000 à 150 000, d'ici à 2000, le nombre de ces étrangers refoulés qui arriveraient en France, soit 20 000 par an environ. En ce qui concerne l'ex-Yougoslavie, les quotas pourraient attribuer à la France, qui est restée jusqu'à présent tout à fait hermétique, 50 000 à 100 000 personnes, soit entre 0 et 10 000 par an jusqu'en 2000. Dans l'ensemble, le solde migratoire pour la France serait de 60 000 à 90 000 par an, soit un excédent de 480 000 à 720 000 d'ici à 2000.

5.3.3. Perspectives démographiques

Si l'on raisonne sur une stabilité de proportion des étrangers qui sont dans la région étudiée, on a 18 % du total en France en stock, et 21 % en flux sur 1990. Ces projections migratoires donnent une fourchette annuelle de 12 000 à 18 000 migrants nets. On peut évaluer l'excédent naturel de moyen terme dans la région à 40 000 naissances par an. L'excédent démographique tendanciel est donc de 52 000 à 58 000 par an. On peut prévoir un effet de migration intérieure, lié à un taux de chômage dans la région de 2,5 points en dessous de la moyenne nationale, et une concentration sur la région des migrations en provenance

de l'Est via la zone germanique et aussi en provenance de la Yougoslavie. Cet effet de proximité de l'Allemagne, constaté à propos des Turcs, va rééquilibrer dans la région étudiée les mouvements d'immigration, où l'Alsace et la Franche-Comté seraient cette fois touchées comme la Région Rhône-Alpes.

Dans ces conditions, on évalue l'excédent démographique global de la région entre 1990 et 2000 dans la fourchette de 550 000 à 600 000 personnes. Cela représente un accroissement important de 7,2 % au total. La tendance démographique des années 90 serait donc la poursuite de la tendance des années 80, dans un contexte économique beaucoup moins favorable.

5.4. Italie du Nord

5.4.1. Scénario économique tendanciel

Dans le cadre de l'alternative entre une douche froide et une douche glacée (les deux chambres ont maintenant voté le plan Amato), il va se produire un ralentissement de la croissance et une augmentation du chômage. En Italie du Nord, le taux de chômage est en moyenne de 4,3 %, oscillant entre 2,4 à 2,7 % (Val d'Aoste et Trentin) et 5,7 à 6,3 % (Frioul, Piémont, Marches), en passant par 3,4 à 4,3 % (Lombardie, Vénétie, Émilie-Romagne). Ce dernier ensemble comprend à lui seul plus de 17 millions d'habitants. Actuellement, le nombre de chômeurs est de 490 000 (1990). Les hypothèses du scénario macroéconomique peuvent projeter un taux de chômage de 6 à 8 %, soit de 700 000 à 900 000 personnes. Ce dernier chiffre correspond à la douche glacée — adhésion aux critères de Maastricht —, avec presque un doublement du nombre de chômeurs. Dans ce scénario, l'Italie du Nord est particulièrement touchée par l'austérité, avec 40 % des emplois dans l'industrie. On peut supposer que seront plus touchées les régions les plus industrialisées: Lombardie, Piémont et Vénétie.

5.4.2. Inertie des flux migratoires

Quelles prévisions pour les flux à venir? Tout d'abord, les mouvements d'Italiens donnent aujourd'hui un solde quasi nul. On peut prévoir tout au plus un léger excédent d'émigration; en effet, l'accroissement du chômage en Italie rencontre une situation de l'emploi qui se dégrade aussi chez ses voisins. Aussi verra-t-on avant tout ap-

paraître des mouvements transfrontaliers, estimés à un solde négatif de 10 000 par an. Pour les autres flux migratoires, nous faisons donc l'hypothèse d'une inertie, c'est-à-dire une poursuite avec un ralentissement qui sera plus fort avec un taux de chômage de 8 % qu'avec 6 %. Prolonger la tendance de 1986-1990 signifierait un flux annuel de 60 000 immigrés en Italie du Nord. Un flux ralenti oscillerait entre 20 000 et 40 000 par an, soit entre 200 000 et 400 000 en dix ans.

De 700 000 aujourd'hui, le nombre d'étrangers en Italie du Nord passerait à 900 000 ou à 1 100 000. On peut raisonnablement avancer le chiffre de 1 million en 2000 sur la base des prolongements, avec les inflexions mentionnées, des tendances actuelles. Le bilan démographique doit aussi prendre en compte l'excédent naturel, qui est dramatiquement négatif au Nord, moins 2 ‰ si l'on prend pour base l'année 1988. La projection à dix ans indique donc une baisse de 500 000 personnes. Si l'on ajoute la légère émigration italienne (100 000 en dix ans), l'arrivée de 200 000 à 400 000 immigrés ne compensera pas la perte démographique: le solde négatif sera encore de 200 000 à 400 000. De tels calculs devaient bien sûr être affinés régionalement et en tenant compte des structures par sexe, âge et profession, mais cette première approche quantitative donne un bon cadre prospectif. À noter que nous n'avons pas pris en compte la migration intérieure entre le Sud et le Nord, sur laquelle nous n'avons pas de données, mais qui nous paraît plus sensible à la conjoncture économique que l'émigration d'outre-mer.

5.4.3. Impact du schéma global de l'éponge

L'acceptation du parti allemand SPD de réviser le droit d'asile laisse augurer que l'«éponge» germanique concernant l'émigration en provenance de l'Est est en passe d'être pleine et qu'elle va commencer à se presser à partir de 1993 ou 1994, et à refouler des ressortissants étrangers, Polonais, Roumains et Yougoslaves d'abord. Compte tenu de sa faible tradition d'immigration, et en particulier de très faibles colonies de l'Est installées, nous supposons un faible reflux vers l'Italie de l'Europe germanique, qui n'est cependant pas nul en raison du déficit démographique et de la faiblesse des contrôles. Le chiffre proposé est d'environ 100 000 sur la décennie, ce qui réduit le déficit démographique global en Italie du Nord de 100 000 à 300 000 personnes.

5.4.4. Impact du conflit yougoslave

La variable est ici tout à fait aléatoire. Sans préjuger de l'évolution sur le terrain, le schéma le plus probable — et souhaitable — est celui d'une véritable solidarité européenne qui s'exprimerait par des quotas par pays. Actuellement, ce sont avant tout l'Allemagne, puis la Suisse et l'Autriche qui ont accueilli les réfugiés croates et bosniaques, confirmant la validité du schéma proposé de l'éponge germanique. Si la situation se stabilise en ex-Yougoslavie, l'Italie pourrait hériter d'un quota de 50 000 à 100 000 réfugiés en tout, qui pourraient s'intégrer en peu de temps dans le pays. Dans ce cas, le déficit démographique en 2000 serait compris entre 0 et – 200 000 personnes. Si, par contre, le conflit s'aggrave, les mouvements seront massifs et moins contrôlés: l'Italie serait alors la première touchée avec l'Autriche, et le nombre de réfugiés serait de plusieurs centaines de milliers, durablement installés dans des camps et pesant localement sur les infrastructures. Une conflagration ailleurs à l'Est produirait pour l'Italie une situation vraisemblablement intermédiaire.

5.4.5. Conclusion

Sans prendre en compte les migrations intérieures, qui seront sans doute faibles (moindre aggravation au Sud qu'au Nord, fort impact de la conjoncture), il apparaît que le solde démographique à l'horizon 2000 ne sera pas très loin de zéro, et peut-être légèrement négatif. Les différents scénarios seront plus marqués par la *variable yougoslave* (variation de plusieurs centaines de milliers) que par la *variable économique* (variation de 200 000 entre les deux scénarios, dont l'un — doublement du chômage — est extrême). En un mot, le scénario tendanciel laisse entrevoir peu de changements quantitatifs en dix ans; c'est l'Est qui fera la différence. Dans cette relative stabilité globale peuvent apparaître des déséquilibres locaux, que les données dont nous disposons ne nous permettent pas d'évaluer.

5.5. Suisse

5.5.1. Scénario économique de base

À la fin de 1990, l'économie suisse est entrée en récession après huit ans de croissance ininterrompue. Le PIB réel est resté stagnant en 1991 et a baissé au premier semestre de 1992. Les ajustements qui ont joué lors de la récession de 1982

ont été moins efficaces. La contraction de l'emploi (- 60 000 personnes au premier trimestre de 1992/l'année précédente) a été sévère, après une nette baisse en 1991. Par contre, l'accroissement de la population active s'est poursuivi: + 34 000 en 1990, + 19 000 en 1991. Ce mouvement repose sur la poussée des actifs étrangers: + 51 000 en 1990, + 24 000 en 1991. Il s'agit avant tout de permis permanents (+ 34 000 environ en 1991) et de peu de transformations de saisonniers en annuels. Ainsi, l'apport des étrangers surcompense aujourd'hui une baisse de la population active suisse.

Le résultat est l'explosion du chômage (0,5 % au cours de l'été 1990 et 3,1 % en août 1992): 112 000 personnes contre 16 000 en 1990. Ce taux, qui semble modéré, est le plus élevé depuis cinquante ans en Suisse. Près de 40 % des chômeurs sont étrangers, alors qu'ils sont 19 % de la population active. Cette poussée du chômage s'explique en partie par l'inertie des mouvements migratoires (permis permanents). En 1973-1977, l'ajustement s'était produit par la réduction des deux tiers des contrats annuels: leur nombre ne s'est plus accru depuis.

La structure de la population étrangère s'est inversée entre 1970 et 1990: de un cinquième de permanents et de quatre cinquièmes d'annuels, elle est devenue un cinquième d'annuels et quatre cinquièmes de permanents. Le nombre d'annuels et de saisonniers semble réduit à un minimum incompressible; la seule variable susceptible d'ajustement réside dans les frontaliers, en croissance depuis 1988 (+ 14 000 en 1990). *La perte de capacité d'ajustement de sa population étrangère par la Suisse est donc structurelle.* Cette évolution semble correspondre au déficit démographique.

Le scénario pour l'an 2000 ne peut escompter de forte croissance économique, après le refus d'intégration dans la Communauté européenne. L'isolement économique relatif se traduira sans doute en perte de croissance et en accroissement du chômage, qui a déjà dépassé les 3 %. En ce qui concerne les flux migratoires, on peut donc prévoir une faible attractivité économique de la Suisse, à la différence de l'Allemagne du Sud par exemple. Par contre, le vieillissement de la population et la tendance régressive de la population active suisse jusqu'à l'an 2000 au moins vont conférer à ce pays une forte attractivité démogra-

phique. La constitution de l'Espace économique européen et la volonté de la Suisse d'éviter un trop grand isolement devrait, selon la Sopemi, conduire ce pays à infléchir progressivement sa politique vis-à-vis des étrangers et des réfugiés, avec une libéralisation pour les pays de l'Espace économique européen, le statu quo pour les autres, et avec, cependant, une politique moins restrictive à l'égard des ressortissants des pays d'Europe centrale et orientale.

5.5.2. Inertie des tendances migratoires

Entre 1990 et 2000, la rencontre de l'inertie des flux migratoires et des politiques de contrôle peut laisser prévoir un solde migratoire net annuel moyen de 20 000 personnes par an. Si l'on compte environ 15 000 actifs parmi ceux-ci chaque année et comme la diminution de la population active suisse peut être estimée à au moins 5 000 par an, la croissance de la population active totale sera de 10 000 personnes par an, sans doute plus que les emplois offerts, ce qui confirme donc l'augmentation probable du chômage. Les naissances d'étrangers laissent apparaître un solde naturel positif tendanciel de 8 000 par an, ce qui conduit à un accroissement du nombre d'étrangers de 20 000 x 10 (solde migratoire) et de 8 000 x 10 (solde naturel), soit environ 280 000 étrangers de plus entre 1990 et 2000, ce qui reconduit l'évolution de 1980-1990. Le taux d'accroissement tendanciel de la population suisse étant de 5 ‰, soit 29 000 personnes de plus par an, on aurait environ 290 000 Suisses en plus en 2000. Il s'agit donc bien d'une prolongation de la forte poussée démographique suisse jusqu'en 2000, avec encore 0,5 million au moins d'habitants supplémentaires: 6 020 000 Suisses et 1 330 000 étrangers, soit en tout 7 350 000 personnes.

5.5.3. Impact de l'éponge germanique de la guerre yougoslave

Le reflux de la zone germanique devrait peu affecter la Suisse, qui appartient aussi à cette éponge migratoire: sans doute un petit nombre de Turcs et de Yougoslaves, compte tenu des populations installées, pourraient arriver en provenance d'Allemagne. Par contre, le mouvement des Polonais devrait peu affecter ce pays. La guerre a déjà vu l'accueil de 35 000 réfugiés yougoslaves en Suisse; ce nombre pourrait s'accroître si le conflit ne se termine pas, pour refluer en suite.

Population de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010

Scénario tendanciel

Macrorégion	Population en 1988 (en milliers)	Prévisions en 2000		Prévisions en 2010		Variation en % 1988-2010
		Valeur absolue (en milliers)	Variation en % 1988-2000	Valeur absolue (en milliers)	Variation en % 2000-2010	
Piémont, Val d'Aoste	4 491	4 120	- 8,26	3 834	- 6,93	- 14,62
Lombardie	8 886	8 440	- 5,02	8 085	- 4,20	- 9,01
Italie du Nord-Est	6 467	6 188	- 4,32	5 966	- 3,58	- 7,75
Émilie-Romagne, Marches	5 353	5 028	- 6,07	4 773	- 5,07	- 10,83
Alsace, Franche-Comté	2 706	2 718	0,45	2 729	0,38	0,83
Alpes et Rhône	5 230	5 420	3,64	5 584	3,02	6,77
Bade-Wurtemberg	9 109	8 976	- 1,46	8 869	- 1,20	- 2,64
Bavière	10 989	10 757	- 2,11	10 571	- 1,73	- 3,81
Suisse	6 510	6 762	3,87	6 786	0,35	4,24
Autriche	7 597	8 091	6,50	8 159	0,84	7,39
Arc alpin	67 338	66 501	- 1,24	65 356	- 1,72	- 2,94

Force de travail de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010

Scénario tendanciel

Macrorégion	Population en 1988 (en milliers)	Prévisions en 2000		Prévisions en 2010		Variation en % 1988-2010
		Valeur absolue (en milliers)	Variation en % 1988-2000	Valeur absolue (en milliers)	Variation en % 2000-2010	
Piémont, Val d'Aoste	1 981	1 805	- 8,86	1 671	- 7,44	- 15,64
Lombardie	3 972	3 757	- 5,41	3 587	- 4,53	- 9,69
Italie du Nord-Est	2 802	2 707	- 3,38	2 631	- 2,80	- 6,09
Émilie-Romagne, Marches	2 476	2 323	- 6,18	2 203	- 5,17	- 11,03
Alsace, Franche-Comté	1 244	1 246	0,12	1 247	0,10	0,22
Alpes et Rhône	2 401	2 471	2,95	2 532	2,45	5,47
Bade-Wurtemberg	4 468	4 326	- 3,18	4 212	- 2,63	- 5,73
Bavière	5 627	5 441	- 3,31	5 292	- 2,74	- 5,96
Suisse	3 242	3 342	3,08	3 331	0,32	2,75
Autriche	3 327	3 543	6,48	3 569	0,72	7,25
Arc alpin	31 539	30 961	- 1,84	30 274	- 2,22	- 4,01

Taux d'activité de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010

Scénario tendanciel

Macrorégion	Taux d'activité		
	1988	2000	2010
Piémont, Val d'Aoste	44,10	43,81	43,58
Lombardie	44,70	44,52	44,36
Italie du Nord-Est	43,32	43,75	44,10
Émilie-Romagne, Marches	46,25	46,20	46,15
Alsace, Franche-Comté	45,99	45,84	45,71
Alpes et Rhône	45,90	45,59	45,34
Bade-Wurtemberg	49,05	48,19	47,49
Bavière	51,20	50,58	50,06
Suisse	49,80	49,42	49,09
Autriche	43,80	43,79	43,74
Arc alpin	46,84	46,56	46,32

Titulaires d'emploi de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010 (taux d'emploi 1988 constant)

Scénario tendanciel

Macrorégion	Taux de chômage en 1988 (en %)	Titulaires d'emploi		
		1988	2000	2010
Piémont, Val d'Aoste	5,9	1 864	1 698	1 572
Lombardie	3,4	3 837	3 629	3 465
Italie du Nord-Est	4,1	2 688	2 598	2 525
Émilie-Romagne, Marches	4,8	2 356	2 210	2 096
Alsace, Franche-Comté	5,3	1 178	1 179	1 181
Alpes et Rhône	7,2	2 228	2 293	2 350
Bade-Wurtemberg	3,0	4 334	4 196	4 086
Bavière	3,4	5 436	5 257	5 113
Suisse	0,8	3 216	3 315	3 305
Autriche	5,4	3 148	3 352	3 376
Arc alpin	4,0	30 284	29 728	29 067

Répartition par secteur des titulaires d'emploi de l'arc alpin en 1988

Scénario tendanciel

Région	Agriculture		Industrie		Services	
	Valeur absolue	Valeur en %	Valeur absolue	Valeur en %	Valeur absolue	Valeur en %
Piémont, Val d'Aoste	155	8,3	767	41,2	941	50,5
Lombardie	138	3,6	1 665	43,4	2 034	53,0
Italie du Nord-Est	223	8,3	987	36,7	1 478	55,0
Émilie-Romagne, Marches	265	11,3	876	37,2	1 215	51,6
Alsace, Franche-Comté	43	3,6	463	39,3	672	57,0
Alpes et Rhône	102	4,6	773	34,7	1 352	60,7
Bade-Wurtemberg	211	4,9	2 032	46,9	2 091	48,2
Bavière	418	7,7	2 236	41,1	2 783	51,2
Suisse	212	6,6	1 203	37,4	1 801	56,0
Autriche	271	8,6	1 187	37,7	1 690	53,7
Arc alpin	2 038	6,7	12 190	40,3	16 056	53,0

Répartition par secteur des titulaires d'emploi de l'arc alpin en 2000

Scénario tendanciel

Région	Agriculture		Industrie		Services	
	Valeur absolue	Valeur en %	Valeur absolue	Valeur en %	Valeur absolue	Valeur en %
Piémont, Val d'Aoste	131	7,7	679	40,0	889	52,3
Lombardie	123	3,4	1 491	41,1	2 016	55,5
Italie du Nord-Est	211	8,1	929	35,8	1 458	56,1
Émilie-Romagne, Marches	229	10,4	819	37,0	1 163	52,6
Alsace, Franche-Comté	35	3,0	453	38,4	691	58,6
Alpes et Rhône	92	4,0	758	33,0	1 444	62,9
Bade-Wurtemberg	170	4,1	1 932	46,1	2 093	49,9
Bavière	380	7,2	2 147	40,9	2 729	51,9
Suisse	214	6,4	1 216	36,7	1 885	56,9
Autriche	269	8,0	1 233	36,8	1 849	55,2
Arc alpin	1 854	6,2	11 658	39,2	16 216	54,5

Répartition par secteur des titulaires d'emploi de l'arc alpin en 2010

Scénario tendanciel

Région	Agriculture		Industrie		Services	
	Valeur absolue	Valeur en %	Valeur absolue	Valeur en %	Valeur absolue	Valeur en %
Piémont, Val d'Aoste	113	7,2	613	39,0	846	53,8
Lombardie	111	3,2	1 358	39,2	1 997	57,6
Italie du Nord-Est	202	8,0	883	35,0	1 440	57,0
Émilie-Romagne, Marches	203	9,7	773	36,9	1 120	53,4
Alsace, Franche-Comté	30	2,5	444	37,6	706	59,8
Alpes et Rhône	84	3,6	744	31,7	1 522	64,8
Bade-Wurtemberg	143	3,5	1 851	45,3	2 092	51,2
Bavière	354	6,9	2 077	40,6	2 681	52,4
Suisse	209	6,3	1 192	36,1	1 903	57,6
Autriche	256	7,6	1 217	36,0	1 904	56,4
Arc alpin	1 706	5,9	11 150	38,4	16 212	55,8

Population de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010

Scénario des eurocités

Macrorégion	Population en 1988 (en milliers)	Prévisions en 2000		Prévisions en 2010		Variation en % 1988-2010
		Valeur absolue (en milliers)	Variation en % 1988-2000	Valeur absolue (en milliers)	Variation en % 2000-2010	
Piémont, Val d'Aoste	4 491	4 120	-8,26	3 834	-6,93	-14,62
Lombardie	8 886	8 440	-5,02	8 085	-4,20	-9,01
Italie du Nord-Est	6 467	6 188	-4,32	5 966	-3,58	-7,75
Émilie-Romagne, Marches	5 353	5 028	-6,07	4 773	-5,07	-10,83
Alsace, Franche-Comté	2 706	2 718	0,45	2 729	0,38	0,83
Alpes et Rhône	5 230	5 420	3,64	5 584	3,02	6,77
Bade-Wurtemberg	9 109	8 976	-1,46	8 869	-1,20	-2,64
Bavière	10 989	10 757	-2,11	10 571	-1,73	-3,81
Suisse	6 510	6 762	3,87	6 786	0,35	4,24
Autriche	7 597	8 091	6,50	8 159	0,84	7,39
Arc alpin	67 338	66 501	-1,24	65 356	-1,72	-2,94

Force de travail de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010

Scénario des eurocités

Macrorégion	Population en 1988 (en milliers)	Prévisions en 2000		Prévisions en 2010		Variation en % 1988-2010
		Valeur absolue (en milliers)	Variation en % 1988-2000	Valeur absolue (en milliers)	Variation en % 2000-2010	
Piémont, Val d'Aoste	1 981	1 835	-7,35	1 725	-6,00	-12,91
Lombardie	3 972	3 810	-4,07	3 687	-3,24	-7,18
Italie du Nord Est	2 802	2 709	-3,31	2 639	-2,58	-5,81
Émilie-Romagne, Marches	2 476	2 349	-5,13	2 252	-4,12	-9,04
Alsace, Franche-Comté	1 244	1 263	1,48	1 281	1,40	2,90
Alpes et Rhône	2 401	2 513	4,68	2 615	4,05	8,92
Bade-Wurtemberg	4 468	4 447	-0,47	4 438	-0,20	-0,67
Bavière	5 627	5 564	-1,12	5 522	-0,74	-1,86
Suisse	3 242	3 401	4,91	3 447	1,36	6,33
Autriche	3 327	3 579	7,57	3 645	1,85	9,55
Arc alpin	31 539	31 470	-0,22	31 251	-0,70	-0,91

Taux d'activité de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010

Scénario des eurocités

Macrorégion	Taux d'activité		
	1988	2000	2010
Piémont, Val d'Aoste	44,10	44,54	44,99
Lombardie	44,70	45,15	45,60
Italie du Nord-Est	43,32	43,78	44,23
Émilie-Romagne, Marches	46,25	46,72	47,18
Alsace, Franche-Comté	45,99	46,46	46,93
Alpes et Rhône	45,90	46,36	46,82
Bade-Wurtemberg	49,05	49,54	50,04
Bavière	51,20	51,72	52,24
Suisse	49,80	50,30	50,80
Autriche	43,80	44,24	44,68
Arc alpin	46,84	47,32	47,82

Titulaires d'emploi de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010 (taux d'emploi 1988 constant)

Scénario des eurocités

Macrorégion	Taux de chômage en 1988 (en %)	Titulaires d'emploi		
		1988	2000	2010
Piémont, Val d'Aoste	5,9	1 864	1 727	1 623
Lombardie	3,4	3 837	3 681	3 561
Italie du Nord-Est	4,1	2 688	2 600	2 533
Émilie-Romagne, Marches	4,8	2 356	2 235	2 143
Alsace, Franche-Comté	5,3	1 178	1 195	1 212
Alpes et Rhône	7,2	2 228	2 332	2 426
Bade-Wurtemberg	3,0	4 334	4 314	4 305
Bavière	3,4	5 436	5 376	5 336
Suisse	0,8	3 216	3 374	3 420
Autriche	5,4	3 148	3 386	3 448
Arc alpin	4,0	30 284	30 219	30 008

Répartition par secteur des titulaires d'emploi de l'arc alpin en 1988

Scénario des eurocités

Région	Agriculture		Industrie		Services	
	Valeur absolue	Valeur en %	Valeur absolue	Valeur en %	Valeur absolue	Valeur en %
Piémont, Val d'Aoste	155	8,3	767	41,2	941	50,5
Lombardie	138	3,6	1 665	43,4	2 034	53,0
Italie du Nord-Est	223	8,3	987	36,7	1 478	55,0
Émilie-Romagne, Marches	265	11,3	876	37,2	1 215	51,6
Alsace, Franche-Comté	43	3,6	463	39,3	672	57,0
Alpes et Rhône	102	4,6	773	34,7	1 352	60,7
Bade-Wurtemberg	211	4,9	2 032	46,9	2 091	48,2
Bavière	418	7,7	2 236	41,1	2 783	51,2
Suisse	212	6,6	1 203	37,4	1 801	56,0
Autriche	271	8,6	1 187	37,7	1 690	53,7
Arc alpin	2 038	6,7	12 190	40,3	16 056	53,0

Répartition par secteur des titulaires d'emploi de l'arc alpin en 2000

Scénario des eurocités

Région	Agriculture		Industrie		Services	
	Valeur absolue	Valeur en %	Valeur absolue	Valeur en %	Valeur absolue	Valeur en %
Piémont, Val d'Aoste	122	7,1	670	38,8	934	54,1
Lombardie	117	3,2	1 428	38,8	2 136	58,0
Italie du Nord-Est	207	8,0	904	34,8	1 489	57,3
Émilie-Romagne, Marches	214	9,6	823	36,8	1 198	53,6
Alsace, Franche-Comté	29	2,4	448	37,5	718	60,1
Alpes et Rhône	82	3,5	732	31,4	1 519	65,1
Bade-Wurtemberg	145	3,4	1 945	45,1	2 224	51,6
Bavière	366	6,8	2 175	40,5	2 835	52,7
Suisse	213	6,3	1 213	36,0	1 948	57,7
Autriche	253	7,5	1 215	35,9	1 918	56,6
Arc alpin	1 747	5,8	11 554	38,2	16 919	56,0

Répartition par secteur des titulaires d'emploi de l'arc alpin en 2010

Scénario des eurocités

Région	Agriculture		Industrie		Services	
	Valeur absolue	Valeur en %	Valeur absolue	Valeur en %	Valeur absolue	Valeur en %
Piémont, Val d'Aoste	100	6,2	597	36,8	926	57,1
Lombardie	101	2,8	1 249	35,1	2 212	62,1
Italie du Nord-Est	197	7,8	840	33,2	1 496	59,1
Émilie-Romagne, Marches	181	8,4	779	36,4	1 183	55,2
Alsace, Franche-Comté	22	1,8	434	35,8	756	62,4
Alpes et Rhône	67	2,8	696	28,7	1 664	68,6
Bade-Wurtemberg	107	2,5	1 869	43,4	2 329	54,1
Bavière	339	6,4	2 127	39,9	2 870	53,8
Suisse	207	6,1	1 189	34,8	2 024	59,2
Autriche	229	6,6	1 184	34,3	2 035	59,0
Arc alpin	1 550	5,2	10 962	36,5	17 496	58,3

Population de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010

Scénario des euroterritoires

Macrorégion	Population en 1988 (en milliers)	Prévisions en 2000		Prévisions en 2010		Variation en % 1988-2010
		Valeur absolue (en milliers)	Variation en % 1988-2000	Valeur absolue (en milliers)	Variation en % 2000-2010	
Piémont, Val d'Aoste	4 491	4 120	-8,26	3 834	-6,93	-14,62
Lombardie	8 886	8 440	-5,02	8 085	-4,20	-9,01
Italie du Nord-Est	6 467	6 188	-4,32	5 966	-3,58	-7,75
Émilie-Romagne, Marches	5 353	5 028	-6,07	4 773	-5,07	-10,83
Alsace, Franche-Comté	2 706	2 718	0,45	2 729	0,38	0,83
Alpes et Rhône	5 230	5 420	3,64	5 584	3,02	6,77
Bade-Wurtemberg	9 109	8 976	-1,46	8 869	-1,20	-2,64
Bavière	10 989	10 757	-2,11	10 571	-1,73	-3,81
Suisse	6 510	6 762	3,87	6 786	0,35	4,24
Autriche	7 597	8 091	6,50	8 159	0,84	7,39
Arc alpin	67 338	66 501	-1,24	65 356	-1,72	-2,94

Force de travail de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010

Scénario des euroterritoires

Macrorégion	Force de travail en 1988 (en milliers)	Prévisions en 2000		Prévisions en 2010		Variation en % 1988-2010
		Valeur absolue (en milliers)	Variation en % 1988-2000	Valeur absolue (en milliers)	Variation en % 2000-2010	
Piémont, Val d'Aoste	1 981	1 853	- 6,43	1 759	- 5,07	- 11,17
Lombardie	3 972	3 848	- 3,12	3 760	- 2,28	- 5,33
Italie du Nord-Est	2 802	2 736	- 2,36	2 691	- 1,62	- 3,94
Émilie-Romagne, Marches	2 476	2 372	- 4,19	2 297	- 3,17	- 7,23
Alsace, Franche-Comté	1 244	1 275	2,48	1 306	2,40	4,94
Alpes et Rhône	2 401	2 538	5,71	2 667	5,08	11,09
Bade-Wurtemberg	4 468	4 491	0,52	4 526	0,78	1,31
Bavière	5 627	5 619	- 0,14	5 632	0,24	0,10
Suisse	3 242	3 435	5,95	3 516	2,36	8,45
Autriche	3 327	3 615	8,63	3 718	2,85	11,73
Arc alpin	31 539	31 782	0,77	31 873	0,29	1,06

Taux d'activité de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010

Scénario des euroterritoires

Macrorégion	Taux d'activité		
	1988	2000	2010
Piémont, Val d'Aoste	44,10	44,98	45,88
Lombardie	44,70	45,59	46,51
Italie du Nord-Est	43,32	44,21	45,11
Émilie-Romagne, Marches	46,25	47,18	48,12
Alsace, Franche-Comté	45,99	46,92	47,87
Alpes et Rhône	45,90	46,82	47,75
Bade-Wurtemberg	49,05	50,03	51,03
Bavière	51,20	52,23	53,28
Suisse	49,80	50,80	51,81
Autriche	43,80	44,68	45,57
Arc alpin	46,84	47,79	48,77

Titulaires d'emploi de l'arc alpin en 1988 et prévisions en 2000 et en 2010 (taux d'emploi 1988 constant)

Scénario des euroterritoires

Macrorégion	Taux de chômage en 1988 (en %)	Titulaires d'emploi		
		1988	2000	2010
Piémont, Val d'Aoste	5,9	1 864	1 744	1 655
Lombardie	3,4	3 837	3 717	3 632
Italie du Nord-Est	4,1	2 686	2 625	2 583
Émilie-Romagne, Marches	4,8	2 356	2 257	2 186
Alsace, Franche-Comté	5,3	1 178	1 207	1 236
Alpes et Rhône	7,2	2 226	2 355	2 475
Bade-Wurtemberg	3,0	4 334	4 356	4 391
Bavière	3,4	5 436	5 429	5 442
Suisse	0,8	3 216	3 407	3 488
Autriche	5,4	3 148	3 420	3 517
Arc alpin	4,0	30 284	30 518	30 605

Répartition par secteur des titulaires d'emploi de l'arc alpin en 1988

Scénario des euroterritoires

Région	Agriculture		Industrie		Services	
	Valeur absolue	Valeur en %	Valeur absolue	Valeur en %	Valeur absolue	Valeur en %
Piémont, Val d'Aoste	155	8,3	767	41,2	941	50,5
Lombardie	138	3,6	1 665	43,4	2 034	53,0
Italie du Nord-Est	223	8,3	987	36,7	1 478	55,0
Émilie-Romagne, Marches	265	11,3	876	37,2	1 215	51,6
Alsace, Franche-Comté	43	3,6	463	39,3	672	57,0
Alpes et Rhône	102	4,6	773	34,7	1 352	60,7
Bade-Wurtemberg	211	4,9	2 032	46,9	2 091	48,2
Bavière	418	7,7	2 236	41,1	2 783	51,2
Suisse	212	6,6	1 203	37,4	1 801	56,0
Autriche	271	8,6	1 187	37,7	1 690	53,7
Arc alpin	2 038	6,7	12 190	40,3	16 056	53,0

Répartition par secteur des titulaires d'emploi de l'arc alpin en 2000

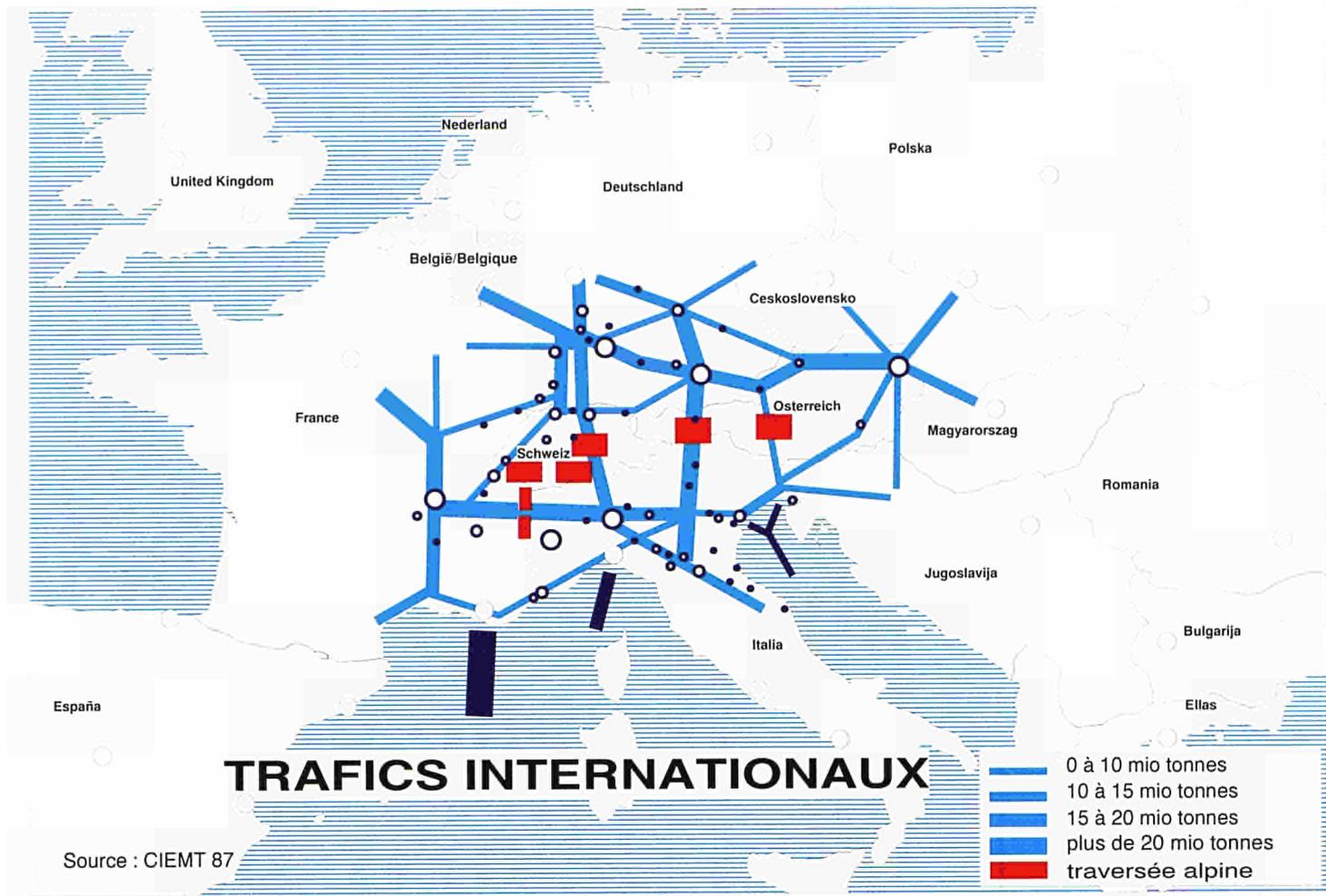
Scénario des euroterritoires

Région	Agriculture		Industrie		Services	
	Valeur absolue	Valeur en %	Valeur absolue	Valeur en %	Valeur absolue	Valeur en %
Piémont, Val d'Aoste	114	6,5	655	37,6	974	55,9
Lombardie	110	3,0	1 358	36,5	2 249	60,5
Italie du Nord-Est	205	7,8	887	33,8	1 533	58,4
Émilie-Romagne, Marches	200	8,9	825	36,6	1 232	54,6
Alsace, Franche-Comté	24	2,0	441	36,5	742	61,5
Alpes et Rhône	71	3,0	700	29,7	1 583	67,2
Bade-Wurtemberg	121	2,8	1 920	44,1	2 315	53,1
Bavière	354	6,5	2 179	40,1	2 896	53,3
Suisse	210	6,2	1 201	35,2	1 997	58,6
Autriche	238	7,0	1 196	35,0	1 986	58,1
Arc alpin	1 648	5,4	11 362	37,2	17 508	57,4

Répartition par secteur des titulaires d'emploi de l'arc alpin en 2010

Scénario des euroterritoires

Région	Agriculture		Industrie		Services	
	Valeur absolue	Valeur en %	Valeur absolue	Valeur en %	Valeur absolue	Valeur en %
Piémont, Val d'Aoste	87	5,3	572	34,5	996	60,2
Lombardie	90	2,5	1 131	31,1	2 412	66,4
Italie du Nord-Est	196	7,6	810	31,4	1 577	61,0
Émilie-Romagne, Marches	163	7,5	781	35,7	1 241	56,8
Alsace, Franche-Comté	17	1,3	419	33,9	801	64,8
Alpes et Rhône	52	2,1	638	25,8	1 785	72,1
Bade-Wurtemberg	79	1,8	1 819	41,4	2 493	56,8
Bavière	332	6,1	2 136	39,2	2 974	54,7
Suisse	202	5,8	1 167	33,5	2 119	60,7
Autriche	204	5,8	1 147	32,6	2 166	61,6
Arc alpin	1 422	4,6	10 619	34,7	18 564	60,7



1. Situation actuelle

1.1. Tendances générales d'évolution des échanges

Certaines tendances générales d'évolution des échanges, à l'œuvre au niveau européen, sont particulièrement sensibles dans les régions de l'arc alpin. D'une façon générale, la valeur des produits croît, les conditionnements se spécialisent et les coûts d'acheminement se réduisent, en faveur des services logistiques. Les impératifs d'ubiquité, de rapidité et de fiabilité s'imposent, sous l'influence du développement de la gestion en flux tendus des stocks (liée aux forts taux d'intérêt actuels) et de la diversification géographique des échanges. La division géographique du travail a contribué à accroître les distances et à diversifier les destinations.

La substitution entre transport de personnes et communications est certainement possible; la création de nouveaux systèmes de communication induit toutefois des effets d'entraînement sur les déplacements d'importance comparable ou supérieure aux substitutions. Les communications sont également partie prenante de la tertiarisation des services logistiques et jouent un rôle déterminant pour le développement du secteur de la distribution et du transport; elles favorisent une gestion optimale des flux et l'adéquation entre l'offre et la demande de transport.

D'autres déterminants que les seules facilités de transport régissent les choix de localisation. La localisation des entreprises à haute technicité est maintenant davantage déterminée par la qualification de la force de travail, la proximité de sites de formation supérieure et de recherche et développe-

ment, les niveaux de fiscalité... Les facteurs de localisation des résidences sont également très qualitatifs: qualité des services et équipements publics, mode et cadre de vie, image de l'espace...

1.2. Rôle stratégique des échanges de longue distance

Bien qu'elles restent inférieures en volume aux échanges de courte distance, les relations internationales représentent un enjeu stratégique, compte tenu de la position de carrefour de la zone et du franchissement problématique des massifs; cet enjeu est particulièrement important pour la Suisse, pays enclavé, pour l'Autriche, qui reste majoritairement orientée vers l'Ouest, et pour l'Italie, dont l'accès à la Communauté européenne passe principalement par les Alpes.

Au cours des dix dernières années, les échanges entre pays alpins et péri-alpins se sont renforcés, cela autour de l'Allemagne, partenaire privilégié, mais ils ont peu progressé vers l'Est. L'«effet frontière» tend en outre à diminuer progressivement, notamment au sein des régions vivant de l'économie frontalière.

Les échanges terrestres intra-européens à travers la zone d'étude peuvent être évalués à 180 millions de tonnes à la fin des années 80, dont les deux tiers sont internes aux pays alpins et péri-alpins et 40 % sont susceptibles de franchir les Alpes. Ils sont orientés comme suit:

— Europe occidentale ↔ Suisse/Autriche: 41 % (66 millions de tonnes),

— intracommunautaires: 35 % (56 millions de tonnes),

— Est ↔ Ouest: 16 % (26 millions de tonnes).

Par l'arc alpin transitent ainsi 44 % de l'ensemble des échanges européens Est-Ouest et 12 % du trafic entre les pays de la Communauté européenne. À ces échanges s'ajoutent ceux résultant du commerce intercontinental des pays alpins et péri-alpins; les flux transitent massivement par l'espace d'étude, en direction de la mer du Nord.

Les échanges internationaux de marchandises progressent de + 2,6 % par an, en moyenne, à travers les Alpes et sont principalement orientés Nord-Sud. Ils sont dominés par ceux entre l'Italie et les pays du Nord (de 93 millions de tonnes en 1990, avec franchissement des Alpes), suivis par ceux, généralement sans traversée alpine, entre la Suisse et ses pays limitrophes (de 30 millions de tonnes), entre l'Autriche et l'Allemagne ainsi qu'entre la France et l'Allemagne du Sud (de 15 à 20 millions de tonnes).

Les flux longue distance de personnes sont davantage diversifiés dans leurs orientations géographiques, mais fortement concentrés dans le temps. Ils sont dus, tout d'abord, à l'attrait touristique des paysages alpins et péri-alpins ainsi que du littoral méditerranéen voisin, puis aux déplacements de travail. Les flux de transit sont fortement localisés et génèrent davantage de nuisances que de richesses pour les espaces traversés. Ces nuisances sont en outre renforcées du fait des conditions géographiques et climatiques particulières aux Alpes. Elles sont de plus en plus mal ressenties par les populations des régions traversées, dont l'opposition peut constituer un obstacle aux projets.

1.3. Poids dominant des échanges intérieurs

Les échanges intérieurs occupent une place dominante et sont marqués par la poursuite du développement des trafics interrégionaux, la dissémination des échanges et l'hégémonie de la route. La progression du trafic intérieur au sein de l'arc alpin reste toutefois généralement inférieure à la moyenne communautaire, à l'exception de l'Italie, qui connaît ces dernières années un rattrapage très sensible. L'Allemagne, la Suisse et la France présentent les plus fortes contributions de

la voiture particulière aux déplacements et de forts taux de motorisation, en rapport avec leurs niveaux de vie élevés.

La périurbanisation, particulièrement sensible dans la zone d'étude, génère d'importantes migrations alternantes et favorise le développement de la route. Elle accroît de ce fait les engorgements urbains et les dépenses en infrastructures routières et s'oppose au développement des solutions collectives de transport.

1.4. Évolutions actuelles dans les modalités du transport

Malgré un coût d'acheminement généralement plus élevé, la *route* s'impose comme le principal mode de transport en France, en Allemagne et, surtout, en Italie, mais elle reste équilibrée par le rail en Suisse et en Autriche. Ce phénomène est à mettre à l'actif des impératifs d'ubiquité et du «just in time», de la périurbanisation, des politiques de transport et des conditions de la concurrence intermodale.

Le redéploiement du transport ferroviaire est conditionné par le développement d'alternatives techniques récentes: le train à grande vitesse (TGV) et le ferroutage:

— le développement du *train à grande vitesse* est envisagé sous différents concepts suivant les pays et les régions; il passe par son articulation au réseau global et l'interconnexion au niveau européen; il se heurte de ce fait aux concurrences et aux coups partis nationaux, particulièrement sensibles au niveau des choix techniques et des itinéraires;

— le *ferroutage*, privilégié par la Suisse, devrait permettre la décongestion des grands axes saturés; son développement reste toutefois limité par le relativement faible volume des trafics longue distance, la faiblesse des interconnexions au réseau global, des coûts encore peu compétitifs et des difficultés d'harmonisation technique entre pays.

Le *transport urbain* se heurte à d'importants dysfonctionnements, et les solutions retenues visent dans le même temps la limitation de l'accès aux centres des véhicules particuliers et le développement des solutions collectives. Ces solutions restent toutefois difficilement rentables en raison de

la dispersion de la demande opérée par la périurbanisation et d'une exigence accrue de qualité du transport.

Le *réseau aéroportuaire* de l'arc alpin ne satisfait pas à la tendance générale vers la concentration des interfaces intercontinentales et reste constitué d'un ensemble important et dispersé d'aéroports de faible zone d'influence. À court terme, l'harmonisation et l'adaptation du système de contrôle et de navigation aérienne au niveau européen peut permettre d'accroître les capacités des aéroports. À plus long terme, la saturation et les faibles possibilités d'extension de certains grands aéroports (Francfort, Zurich, Genève, Milan) pourront entraîner une réorganisation du réseau aéroportuaire, en fonction de la qualité de la desserte terrestre des sites.

Le *réseau portuaire proche* (Marseille-Fos, Gênes, Trieste et Venise) voit lui échapper une part importante du trafic maritime intéressant directement

les régions alpines et périalpines, dont une part non négligeable provenant des régions italiennes et de Rhône-Alpes. Cette évolution résulte des efforts soutenus de modernisation des ports du Nord face à l'inertie et à la dispersion des ports du Sud; elle tend à accroître les trafics transalpins et l'engorgement des itinéraires de transit. La modernisation des ports du Nord entraîne celle des *ports fluviaux* de l'Allemagne septentrionale, qui renforcent leurs positions par rapport à ceux des régions périalpines, situés aux extrémités du réseau nord-européen. Le canal Main-Danube permet depuis peu de relier mer du Nord et mer Noire, mais ses effets seront vraisemblablement limités à court terme.

Le développement du *transport par conduite*, exercé au détriment du transport fluvial et du transport ferroviaire, a permis de libérer nombre de régions alpines des contraintes d'approvisionnement énergétique; il y a favorisé l'implantation d'industries pétrochimiques et de raffinage.

2. Particularités des liaisons

La multiplicité des orientations d'échanges et des obstacles a engendré une structuration relativement complexe des axes de communication.

2.1. Axes transalpins

Les axes transalpins ont un rôle stratégique d'ouverture de l'Italie vers l'Europe et contribuent au développement économique et touristique régional. La voie terrestre assure actuellement les deux tiers des 93 millions de tonnes échangées entre l'Italie et l'Europe du Nord (soit 74 millions de tonnes/an), contre la moitié en 1970. La route a accaparé l'essentiel de l'accroissement des échanges Nord-Sud jusqu'en 1988; en 1990, pour la première fois, la part de la route a régressé au profit du rail, sous l'impact du ferroutage.

Les politiques de limitation au transit des marchandises conduites par l'Autriche et, surtout, par la Suisse ont radicalement modifié l'affectation sur les itinéraires qui résulterait du libre transit. Les détournements opérés à partir de la Suisse sont estimés, en 1988, à 15 millions de tonnes de trafic routier et à 5 millions de tonnes de trafic ferroviaire vers les liaisons alpines françaises, et à 5 millions de tonnes de trafic routier vers le Brenner, en Autriche.

La répartition des trafics de marchandises est, en 1990, la suivante:

— liaisons suisses: 32 % du transit, soit 24 millions de tonnes (dont 83 % par le rail);

— liaisons autrichiennes: 28 % du transit, soit 20 millions de tonnes (dont 30 % par le rail);

— liaisons françaises: 40 % du transit, soit 30 millions de tonnes (dont 23 % par le rail).

Le relief limite le nombre des passages alpins:

— en France: Menton et Vintimille (entre l'Italie et le sud de la France), le col du Mont-Cenis (pour le trafic ferroviaire transalpin national) et les tunnels du Fréjus et du Mont-Blanc (pour le trafic routier transalpin);

— en Suisse: les tunnels du Simplon/du Loetschberg et du Saint-Gothard (avec trois quarts du trafic transalpin);

— en Autriche: le col du Brenner (l'essentiel du trafic international autrichien Nord-Sud) et les passages à travers les Hohe et Niedere Tauern.

En l'absence de limitation au transit, les déplacements de voyageurs s'organisent par contre librement et laissent davantage place aux passages secondaires. Les 60 à 70 millions de courses-voyageurs annuelles à travers les Alpes, dont environ 75 % par route, transitent pour 10 % par la France (dont la moitié par le rail), pour 50 % par la Suisse (dont un quart par le rail) et pour 40 % par l'Autriche (dont un huitième par le rail).

Les phénomènes d'engorgement des passages alpins sont ainsi dus principalement aux poids lourds en France et en Autriche et aux véhicules de tourisme en Suisse.

2.2. Axes Rhin-Rhône

Les axes occidentaux Rhin-Rhône assurent le trafic longue distance entre l'espace des capitales centrales, au Nord, et le littoral méditerranéen, au Sud, et organisent les articulations du réseau français sur l'Est. Les échanges de proximité restent cependant dominants et conduisent à un trafic parfois morcelé.

La plaine d'Alsace apparaît mal ancrée sur l'espace français et présente un flux de trafic plus faible et morcelé que celui de la rive orientale du Rhin, avec laquelle les connexions restent insuffisantes. Les portes de Bourgogne (au droit de Bâle et de Mulhouse) constituent par contre un pôle d'articulation privilégié des trois réseaux nationaux, mais elles bénéficient d'interfaces fluviales et aéroportuaires de faible importance. Au Sud, la vallée du Doubs débouche sur le carrefour stratégique de Beaune-Dijon, où convergent les flux longue distance vers l'Île-de-France, le Sud-Est français et le nord-est de l'Europe.

Le sillon rhodanien constitue un maillon central des axes Nord-Sud européens et un des tout premiers axes structurants du territoire français. Il est traversé par un trafic de transit important, en constante progression. Bien qu'il ait bénéficié d'une infrastructure particulièrement développée, ses capacités tendent actuellement vers la saturation. Les articulations Est-Ouest ont été fortement améliorées ces dernières années: carrefour de Beaune-Dijon, Lyon (aéroport international de Lyon-Satolas), Avignon-Orange. Plusieurs solutions au nécessaire allègement du sillon rhodanien sont actuellement envisagées (doublement de l'autoroute A6, ferroutage, contournement par le Massif central, autoroute Dijon-Grenoble-Sisteron); le prolongement du sillon alpin français, qui relie directement Genève et Grenoble, vers le Sud jusqu'à Marseille, pourrait permettre une meilleure répartition des trafics entre les percées alpines.

2.3. Axes vers l'Est

Le potentiel d'échanges Est-Ouest est considérable à long terme, mais il reste aléatoire d'apprécier le rythme futur de l'intégration des économies de l'Est dans la division internationale du travail; cette intégration reste tributaire des stratégies de coopération et d'échanges entre l'Est et l'Ouest.

Les régions périalpines allemandes et autrichiennes occupent une position privilégiée, à proximité de la République tchèque, de la Slovaquie et de la Hongrie. Elles sont situées, avec ces trois pays, sur les liaisons dominantes de l'Europe orientale: Nord-Sud (entre les pays scandinaves et l'Italie adriatique) et Est-Ouest (entre la dorsale européenne et la Russie/Pologne, l'Ukraine et les Balkans). Munich, Nuremberg, Vienne et Prague constituent à cet égard des nœuds privilégiés.

Les points de passage entre l'Est et l'Ouest ont été historiquement atrophiés et s'accompagnent de faibles capacités du réseau à l'Est et de capacités insuffisantes à l'Ouest, compte tenu des perspectives de trafic. La configuration des réseaux se prête toutefois aux interconnexions entre pays voisins; les axes Mannheim-Nuremberg et Stuttgart-Munich débouchent naturellement sur les réseaux en étoile centrés sur Prague, Vienne et Budapest; le réseau autoroutier autrichien, fortement articulé à celui de l'Allemagne, tend à s'ancrer sur ceux de la Hongrie et des ensembles yougoslaves.

Depuis peu, le canal à grand gabarit Main-Danube connecte directement la mer du Nord et la mer Noire; il ne devrait toutefois pas permettre un développement considérable du trafic entre ces deux mers, car la route maritime reste nettement plus performante.

2.4. Axes intérieurs Est-Ouest des pays alpins

Les réseaux intérieurs suisses et autrichiens sont organisés autour d'un axe septentrional Est-Ouest reliant la plupart des grands centres urbains et autour duquel s'articulent les grands axes d'échanges européens.

Le développement du réseau suisse a été focalisé sur les liaisons intérieures et, pour la route, sans soucis prépondérants de cohésion nationale. Malgré une densité exceptionnelle, le réseau présente des insuffisances notables au niveau de certaines connexions avec les réseaux voisins (allemand notamment) et de sa liaison centrale Est-Ouest: capacités insuffisantes entre Zurich et Berne, réseau lacunaire entre Berne et Lausanne.

Le réseau autrichien est fortement articulé sur l'Allemagne, au Nord, et s'ouvre à Linz, à Vienne, à Graz et à Villach sur les réseaux de l'Europe

centrale et orientale. Les capacités des grands axes — Brenner pour le transit et axes Est-Ouest pour les échanges intérieurs — tendent actuellement vers la saturation.

2.5. Axes du Sud en Italie

Le réseau de transport du nord de l'Italie assure l'articulation des échanges entre la péninsule et l'Europe continentale, et sa configuration reste fortement déterminée par le relief. Les grandes liaisons intérieures sont principalement Milan-Bologne-Florence et la route par le littoral adriatique, qui assurent la liaison Nord-Sud et l'intégration nationale, la transversale Est-Ouest, reliant les grands centres du Nord, et l'axe littoral du golfe de Gênes.

La limitation du transit alpin est durement ressentie dans ces régions, car il affecte un mode de transport hégémonique, la route, avec de faibles possibilités de transfert vers le rail ou le transport combiné. La forte progression du trafic international conduit alors à une saturation des axes autoroutiers, notamment sur les accès aux frontières.

Le réseau ferré reste peu performant et lent, à quelques exceptions près; le réseau portuaire souffre de graves insuffisances; malgré une confi-

guration territoriale favorable, le trafic aérien est relativement peu développé et performant.

2.6. Axes du Nord en Allemagne

Les axes du Nord, en Allemagne, ouvrent la Bavière et le Bade-Wurtemberg aux ports intercontinentaux de la mer du Nord et aux centres économiques septentrionaux du pays. Ils supportent un trafic très important et tendent parfois vers la saturation. Ils constituent un réseau de qualité relativement équilibré, par sa couverture du territoire et ses orientations géographiques multiples, qui relie directement entre elles les métropoles allemandes du Sud.

En Bavière, les liaisons vers le Nord et l'Est, en direction des anciens pays socialistes, restent à rétablir, vers l'ex-République démocratique allemande, afin de concrétiser l'unification allemande, et vers la République tchèque.

Les interfaces fluviales et aéroportuaires des Länder du Sud apparaissent moins développées que celles des autres Länder, dont elles dépendent en partie. Le développement du réseau de transport par conduite a particulièrement favorisé la zone et a permis le développement d'une industrie chimique et de raffinage.

3. Enjeux et facteurs clés

3.1. Enjeux généraux

L'enjeu fondamental du transport et de la logistique est l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des productions locales sur le marché international. À ce titre, la qualité du service rendu par la route est indéniable, mais la lutte sévère pour la maîtrise des trafics et ses coûts sociaux importants se révèlent dommageables.

Au-delà du service rendu, le transport constitue l'un des premiers employeurs européens et il assure le développement de branches industrielles en amont, particulièrement actives dans les régions périalpines. Les retombées des programmes d'infrastructures sur le secteur BTP constituent par ailleurs un support privilégié des politiques nationales de relance.

Comparativement aux autres modes, la route présente des coûts sociaux largement défavorables qui ne lui sont généralement pas imputés: dépense énergétique, pollution sonore et atmosphérique, consommation d'espace, dégradation du paysage, dépenses de construction et frais de maintenance générés. Le développement considérable de la route conduit dès à présent à des dysfonctionnements nuisibles à la productivité du système et particulièrement sensibles en raison du contexte montagneux: les traversées alpines constituent le lieu essentiel des goulets d'étranglement (Mont-Blanc, Fréjus, Saint-Gothard, Brenner), et les axes d'accès ou de contournement des Alpes s'en trouvent également affectés. L'engorgement et le difficile contournement des centres urbains, s'ils n'ont généralement pas l'ampleur des phénomènes constatés dans les

grandes capitales européennes, restent néanmoins problématiques (à Lyon, à Milan, à Vienne, à Munich, à Zurich et à Genève notamment). L'insuffisance des investissements autoroutiers face à la progression soutenue des trafics risque de conduire, à court terme, à la saturation des capacités. Le rail connaît, à un autre niveau, des difficultés liées aux connexions entre pays et aux traversées alpines.

Pour les régions, l'amélioration des relations avec les centres économiques voisins et le développement des interfaces et des activités liées aux transports constituent des enjeux de taille en raison des dynamiques qu'ils engendrent. L'intégration européenne se traduit toutefois par le développement d'un trafic international jugé plus néfaste que bénéfique, qui engendre une opposition grandissante aux projets: tout d'abord en Suisse, puis en Autriche et de façon plus localisée dans les autres pays. La préservation des vallées et des zones sensibles traversées et la nécessité d'une véritable valorisation des zones désenclavées imposent la recherche de solutions originales.

3.2. Politiques communautaires des transports

Conscientes de ces enjeux, les politiques d'orientation des transports des instances internationales concernées oscillent entre les impératifs de planification du territoire et d'amélioration de la productivité du secteur. L'impératif de

planification du territoire vise à la coexistence de trois objectifs fondamentaux et parfois antagonistes:

- développement de la fonction de carrefour européen, à travers l'interconnexion des réseaux nationaux, et des communications internes;
- contribution à la valorisation économique du milieu traversé, particulièrement pour les zones enclavées en dépression;
- préservation de l'environnement et de la qualité du cadre de vie, grâce à la promotion des alternatives de transport présentant de moindres coûts sociaux.

L'impératif fondamental d'amélioration des performances du transport serait favorisé par sa libéralisation avec harmonisation préalable (sociale, technique et fiscale) des règles de la concurrence entre transporteurs. Le financement autonome de l'infrastructure se situe également dans cette optique.

L'application d'une politique européenne des transports se heurte aux intérêts de nombreuses professions (transporteurs, industries de l'équipement). La coordination internationale des infrastructures et des politiques se révèle difficile, car elle doit composer avec les stratégies divergentes des régions et des nations, généralement peu coordonnées et en retrait par rapport aux objectifs de la Commission.

3.3. Enjeux localisés

La formation d'un espace européen intégré suppose la constitution d'un réseau de transport interconnecté et abolissant, autant que faire se peut, les obstacles naturels et politiques. Les traversées alpines, l'axe Rhin-Rhône et les liaisons avec la Grèce, via l'Italie et l'ex-Yougoslavie, constituent à cet égard des maillons centraux de l'intégration Nord-Sud.

Les liaisons vers l'Est contribueront à concrétiser l'idée de «grande Europe» et à l'ouverture d'une aire d'expansion pour ses marchés; la qualité des liaisons Est-Ouest et la rénovation des réseaux

des pays de l'ancien bloc socialiste conditionneront le succès de cette ouverture.

En Allemagne, les priorités de la réunification et de l'ouverture à l'Est risquent de se réaliser au détriment des autres directions, vers l'Ouest et le Sud. Le développement des relations vers l'Est pourrait alors permettre de positionner l'Allemagne du Sud parmi les premières plates-formes d'échanges européennes.

En Autriche, la politique de cohérence européenne est favorisée par un désir d'intégration à la Communauté européenne, mais se heurte à une forte opposition au transit international. De par sa position privilégiée, l'Autriche orientale, autour de Vienne, pourrait constituer un des carrefours stratégiques centre-européens, sur les axes entre Adriatique, Baltique et mer Noire.

En Suisse, la volonté d'intégration européenne se heurte aux comportements isolationnistes par ailleurs associés à une forte sensibilité à l'environnement; elle pourrait toutefois favoriser la mise en œuvre d'une solution appropriée pour le transit international. En cas de poursuite de l'isolement national, la faiblesse des relations intérieures pourrait conduire des métropoles comme Genève, Bâle et Lausanne à privilégier les relations avec les régions étrangères voisines.

En France, l'axe Rhin-Rhône doit garantir les relations avec les centres économiques du Sud et organiser l'ancrage du territoire à l'Est sur la dynamique européenne. Le développement des connexions internationales sur cet axe permettrait d'assurer l'articulation aux régions périalpines allemandes, suisses et italiennes. Il favoriserait l'interconnexion des grandes métropoles européennes et la constitution d'un espace économique transfrontalier le long de l'axe Rhin-Rhône.

En Italie, le système de transport doit rattraper le retard accumulé afin de s'insérer dans le réseau européen de transport. L'amélioration du réseau des régions du Nord conditionne le commerce extérieur national et les échanges intérieurs; la résolution des traversées alpines demeure à cet égard prioritaire. Face aux difficultés des relations économiques à travers la Méditerranée, un rapprochement avec les pays de l'Europe centrale pourrait s'esquisser.

4. Perspectives

4.1. Développement des échanges

La position de nœud central des échanges européens des régions alpines devrait se trouver renforcée au début du siècle prochain avec l'intégration possible de la Suisse et de l'Autriche et avec une ouverture à l'Est devenue alors effective.

Les échanges de marchandises devraient poursuivre leur progression actuelle jusqu'à la fin du siècle avec une croissance plus soutenue des trafics internationaux (+ 5,5 % par an) par rapport aux échanges intérieurs (+ 3 % par an). Les déplacements de voyageurs devraient connaître des taux de progression situés entre + 5 % par an en Italie, contre + 2,6 % en Suisse et en Allemagne, avec une augmentation plus sensible sur les liaisons interurbaines. La progression des échanges de proximité sera également renforcée par la poursuite de l'intégration européenne; elle générera des échanges réguliers de proximité (migrations de travail, relations de sous-traitance...), en particulier dans les zones frontalières dépourvues d'obstacles naturels, au nord et à l'est de l'arc alpin.

Au niveau particulier du trafic transalpin, le conseil fédéral suisse prévoit, pour l'an 2000, un trafic de transit de marchandises d'environ 100 millions de tonnes (contre 75 millions en 1990, soit une croissance annuelle de + 3 %) et des déplacements de personnes passant de 65 millions de courses-voyageurs par an actuellement à 80 millions (croissance de + 2 % par an).

Jusqu'en l'an 2000, les perspectives économiques des pays de l'Est devraient rester limitées; elles entraîneront une croissance des échanges

Est-Ouest estimée à + 4 % par an sur les tonnages de marchandises. Les déplacements de personnes dans cette direction devraient connaître une progression plus importante, de + 10 % par an durant les vingt prochaines années. Les pays qui seront les plus affectés par le développement des échanges Est-Ouest sont l'Autriche, avec un accroissement relatif record du trafic de + 50 %, ainsi que l'Allemagne et la République tchèque, avec des accroissements absolus importants.

La route restera le mode dominant, mais sa part du trafic devrait tendre à se stabiliser, malgré une concurrence encore vive au niveau du transport par charge complète de produits semi-finis ou manufacturés; en outre, de fortes variations locales coexisteront: expansion de la route à l'Est et limitation à travers les Alpes. Les modes qui connaîtront les plus forts développements sont le ferroutage et le TGV, sur les longues distances, avec des taux de croissance respectifs de + 8 % et de + 5 % par an durant les vingt prochaines années, ainsi que l'avion, avec des taux situés entre 5 et 7 % par an, cela sous l'impulsion du développement des loisirs.

4.2. Développement des liaisons

Les projets d'amélioration des liaisons sont présentés à la page suivante, dans le cadre du scénario tendanciel. Les perspectives du développement tendanciel des grandes liaisons sont présentées ci-après pour l'horizon 2000.

Les *liaisons transalpines* se développeront par la route à travers l'Autriche (autoroutes du Brenner

et de Pyhrn), par la route et le rail à partir de la France (autoroutes du Mont-Blanc et du Fréjus et TGV Lyon-Turin), et par le rail à travers la Suisse (par l'aménagement à court terme des passages en vue du doublement de leurs capacités). Ces aménagements permettront d'amorcer une stabilisation de l'organisation des trafics, notamment la part du trafic routier et celle du transit par la Suisse; les capacités accrues de ferroutage à travers ce pays correspondront, en effet, à environ un tiers des trafics transalpins prévus à cette échéance.

Une modification radicale dans l'organisation des trafics à travers les Alpes ne devrait intervenir qu'à plus long terme (après 2010) grâce au projet suisse Alp Transit, qui prévoit le percement de tunnels de base sous le Saint-Gothard et le Loetschberg. Ce projet permettra un développement important du ferroutage à travers la Suisse; il limitera les détournements actuels de trafics sur les pays voisins et réorientera les modalités de transit au profit du ferroutage. Malgré son approbation récente par la nation helvétique, ce projet reste toutefois sujet à discussions et demeure associé à la volonté de rapprochement Suisse-Communauté européenne.

Compte tenu des options retenues pour les traversées par le Mont-Blanc, le Fréjus et le Brenner, la France et l'Autriche continueront de supporter un trafic en majeure partie routier; la saturation des accès alpins ne devrait donc pas être résolue au tournant du siècle. Ces deux pays ne développeront complètement l'alternative ferroviaire qu'à long terme (lignes mixtes transport combiné/TGV Lyon-Turin et Munich-Vérone-Bologne).

L'axe *Rhin-Rhône* se renforcera au Nord (finalisation des liaisons route-rail Karlsruhe-Strasbourg-Bâle) et s'y articulera aux grands centres français et allemands (TGV Paris-Strasbourg-Francfort). La constitution parallèle du réseau à grande vitesse allemand favorisera la fonction de centre de rencontres et d'échanges internationaux de Strasbourg.

Le couloir rhodanien pourrait parvenir à stabiliser l'engorgement routier grâce au développement des modes (TGV Paris-Lyon-Marseille) et au projet de contournement de Lyon. Toutefois, la constitution d'itinéraires alternatifs (sillon alpin et axe par le Massif central) et d'une liaison Nord-Sud par transport combiné pourraient être repoussées au long terme.

Le passage par la vallée du Doubs devrait continuer d'être concurrencé par les itinéraires suisses et rhénans et ne renforcera ses liaisons avec les centres suisses et français qu'à long terme (traversées du Jura, TGV Rhin-Rhône et transversales vers le Nord et l'Ouest); la continuité de l'axe Rhin-Rhône se trouvera à cet endroit particulièrement fragilisée.

Les nouveaux axes vers l'Est seront orientés vers Prague et vers Budapest, à plus long terme, et seront essentiellement routiers. La continuité sur l'Est se heurtera, en effet, à un réseau routier de moindre qualité, mais surtout aux faibles performances de la voie ferrée, le mode de transport dominant; le réseau ferroviaire des pays de l'Est risque un effondrement structurel. En Hongrie et en République tchèque, la modernisation du système de transport apparaît cependant relativement plus aisée, mais elle s'appuiera vraisemblablement sur une expansion importante de la route.

L'axe oriental Nord-Sud reliant Baltique et Adriatique demeurera incomplètement constitué à l'horizon 2000; Prague bénéficiera, à court terme, de liaisons rapides avec l'Allemagne, mais Vienne risque de demeurer encore un temps isolée des centres orientaux voisins (de Budapest, de Prague et de Zagreb, notamment).

Sur la partie périalpine de l'axe fluvial Rhin-Danube, les prévisions retiennent pour les dix prochaines années un niveau de trafic de 5 millions à 7 millions de tonnes par an et un impact limité sur le développement industriel. Il reste, néanmoins, que la connexion récente du Main et du Danube favorisera les échanges entre les ports du Rhin et de la mer du Nord, la Bavière, l'Autriche et les pays immédiatement voisins à l'Est. Ratisbonne, Nuremberg et Vienne occuperont une position stratégique sur cette nouvelle liaison.

Les axes *intérieurs des pays alpins* évolueront de façons distinctes. Les liaisons entre l'est et l'ouest de la Suisse se développeront progressivement (projet Rail 2000 et aménagement des RN1 et RN5); l'amélioration des temps de liaison ferroviaire entre les métropoles suisses restera timide et ne parviendra que partiellement à résoudre la fragilité structurelle des relations entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. En Autriche, la dorsale alpine restera de faible capacité et sera fortement concurrencée par les itinéraires à travers l'Allemagne.

L'isolement de certaines métropoles helvétiques devrait perdurer à moyen terme (notamment au niveau des relations à travers le Jura, par le lac de Constance et avec l'Autriche); le refus de l'intégration européenne par la nation suisse devrait en effet favoriser cette situation malgré les initiatives envisageables de coopération internationale des cantons frontaliers.

À l'inverse, l'Autriche renforcera son intégration au réseau allemand et développera ses liaisons vers l'Adriatique (liaisons Graz-Linz, Graz-Salzburg et Vienne-Venise à plus long terme). Les pressions écologistes et conservatrices ne devraient, semble-t-il, pas l'emporter sur la volonté d'ouverture.

Les axes du Sud, en Italie, se développeront principalement à travers l'amélioration des traversées alpines et le renforcement de la dorsale intérieure Nord-Ouest/Sud-Est (TGV Turin-Milan-Florence et augmentation des capacités de la liaison Bologne-Florence).

Le nécessaire rattrapage du système de transport italien sera entravé par les faibles ressources publiques et des difficultés possibles de concertation entre collectivités intranationales et étrangères. Les projets seront donc lents à mettre en œuvre et devront faire appel aux financements privés, avec un risque de délaissement des impératifs d'équilibrage du territoire; Milan devrait ainsi renforcer sa position de carrefour (sur les lignes TGV Nord-Sud et Est-Ouest et comme plate-forme de ferroutage pour le transit par la Suisse).

Le développement des interfaces rail-route aux extrémités des liaisons transalpines par ferroutage pourra permettre, dans une certaine mesure, de stabiliser l'engorgement des accès aux Alpes (plate-forme de Milan) et des itinéraires à travers la plaine du Pô (plate-forme de Bologne). En l'absence d'un redéploiement des transports ferroviaires, l'hégémonie routière continuera cependant d'entraver les trafics intérieurs, largement dominants et en progression.

Les axes du Nord, en Allemagne, se déploieront principalement en direction des nouveaux Länder (autoroutes Stuttgart-Erfurt-Berlin et Ratisbonne-Dresde). Les flux à partir des Länder du Sud devraient alors se réorienter progressivement vers le Nord au détriment des relations avec les centres rhénans.

Les transversales Est-Ouest, Francfort-Nuremberg-Linz et Stuttgart-Munich-Salzburg, seront complétées au sud et au nord de la Bavière: Bayreuth-Francfort et Linz-Munich-lac de Constance à plus long terme. Elles seront renforcées par l'interconnexion par liaisons rapides des grands centres (TGV Munich-Nuremberg-Stuttgart vers Francfort).

L'augmentation des connexions sur l'étranger et le nord du pays devrait stimuler le transit et conduire les flux Est-Ouest et Nord-Sud à se superposer. Elle conduira à accroître la saturation des grands axes et carrefours centraux, dont les capacités auront été insuffisamment renforcées: le délestage sur l'Est de Munich ne semble, par exemple, prévu qu'à long terme.

5. Scénarios

5.1. Scénario tendancier

Le scénario tendancier reflète des logiques essentiellement nationales (schémas nationaux de transport). Il conduit à renforcer certains déséquilibres et dysfonctionnements existants: domination de la route avec effets de congestion et nuisances, renforcement des métropoles du Nord, isolement partiel de la Suisse et persistance de l'enclavement de vastes espaces, discontinuités entre espaces forts au Sud.

Les traversées alpines par la Suisse ne seront pas réactivées efficacement à moyen terme, et les effets de repositionnement des itinéraires de contournement ne devraient pas être sensibles. Sur l'axe Rhin-Rhône, le couloir rhodanien continuera de porter les échanges entre le nord-est et le sud-ouest de l'Europe; il devrait pouvoir stabiliser son encombrement grâce à la constitution partielle d'itinéraires d'allègement. L'axe européen Nord-Sud par le Brenner bénéficiera par contre de l'amélioration des liaisons vers la Baltique; ses itinéraires d'allègement resteront rares et davantage orientés sur l'Est.

Les grands axes Est-Ouest se développeront surtout au Nord, autour de l'Allemagne, entre Paris-la Ruhr et Prague-Vienne; sur ces axes viendront s'articuler les connexions avec les nouveaux Länder et avec les villes du Rhin supérieur; la Bavière constituera ainsi un des principaux nœuds d'échanges européen. Le développement des liaisons au Sud, entre l'espace rhénan, la Région Rhône-Alpes, la plaine du Pô et l'Autriche, aura, en comparaison, moins progressé (TGV Lyon-Turin principalement). La

Suisse restera partiellement isolée, et sa cohésion intérieure Est-Ouest demeurera structurellement faible.

Faute d'une volonté commune et forte, de grandes interfaces performantes ne parviendront pas à se constituer avant l'an 2000; en l'absence d'une restructuration du système portuaire italien, une part non négligeable des échanges intercontinentaux de l'Italie du Nord et de l'Europe centrale prendra la route de la mer du Nord, favorisant les encombrements, mais peu la revitalisation économique des grands axes Nord-Sud; les aéroports resteront dispersés, et leur mise en réseau sera privilégiée.

La route occupera une position privilégiée sur les liaisons vers l'Est et maintiendra sa domination pour les traversées alpines; la saturation des grands axes européens ne devrait pas être résolue. La constitution d'un réseau européen de TGV sera toutefois favorisée au nord des Alpes, confirmant la position des métropoles allemandes et rhénanes, et, au sud, renforçant Milan et Lyon.

La position des grands centres d'échanges (Munich, Nuremberg et le Rhin d'abord, puis Milan et la région lyonnaise) sera renforcée, induisant des problèmes accrus d'engorgement et de déséquilibre territorial. Elle sera associée à des évolutions différenciées suivant les régions; d'un côté, la Bavière, qui a particulièrement souffert de la coupure du rideau de fer, bénéficiera certainement des effets de l'ouverture à l'Est; de l'autre, le centre de l'espace alpin, autour de la Suisse alémanique, perpétuera son isolement.

Principaux projets favorisant les scénarios

1. Scénario tendanciel

Projets	Effets des projets
Accès routiers et traversées alpines en France et en Autriche (Mont-Blanc, Fréjus, Brenner), et TGV Lyon-Turin	Maintien des itinéraires de contournement de la Suisse (Rhin-Rhône et Munich-Vérone) et maintien de l'hégémonie routière
Liaisons Est-Ouest, intra-allemandes (dont TGV) et vers l'Est autrichien (Graz-Munich-Linz), Paris (TGV Est) et Bâle (TER et voies rapides)	Renforcement des anciennes directions ouest-allemandes pour l'intégration de nouveaux territoires
Liaisons routières entre la Bavière et les nouveaux Länder: Prague-Nuremberg-Francfort, Ratisbonne-Dresde/Berlin	Réunification allemande avec progression des axes centraux Nord-Sud et Est-Ouest à l'intérieur de l'Europe
Liaisons ferroviaires Nord-Sud aménagées (par le Saint-Gothard, le Simplon et le Lötschberg) et Est-Ouest («rail 2000») à travers la Suisse	Faibles progrès de la cohésion suisse, des connexions vers le Nord et le Sud et du ferroutage à travers les Alpes
Liaisons TGV (Turin-Milan-Florence et Lyon-Marseille) et autoroutières (Bologne-Florence et Dijon-Grenoble)	Augmentation des capacités des axes stratégiques nationaux en France (axe rhodanien) et en Italie (dorsale Nord-Sud)

2. Scénarios volontaristes

Projets	Effets des projets
Liaisons ferroviaires à travers les Alpes suisses (Alp Transit) avec percement de tunnels de base et plates-formes de ferroutage (en Italie et en Allemagne), et modernisation du réseau portuaire italien (Gênes)	Revitalisation de l'axe Francfort-Milan avec intégration de la Suisse et ouverture accrue sur la Méditerranée
Liaisons ferroviaires Berlin-Munich-Vérone-Florence, avec percement d'un tunnel de base sous le Brenner et plates-formes de ferroutage, et liaisons routières Bologne-Florence et Nuremberg-Leipzig	Développement de l'axe central Nord-Sud entre Baltique et Méditerranée
Liaisons ferroviaires Est-Ouest, entre métropoles allemandes (Francfort-Stuttgart-Nuremberg-Munich) et vers Vienne, Paris et Lyon, et liaison Nuremberg-Prague	Renforcement de l'axe central Est-Ouest, autour de l'Allemagne, et de son ouverture vers les régions du sud-ouest et de l'est de l'Europe
Liaisons ferroviaires Lyon-Turin (avec percement d'un tunnel de base), Turin-Milan-Florence, Milan-Venise, et liaisons routières Grenoble-Marseille/Nice et Venise-Vienne	Développement d'un axe Est-Ouest du piémont sud-ouest des Alpes Lyon-Milan-Venise-Vienne, ouvert, à Trieste, sur l'Europe du Sud-Est

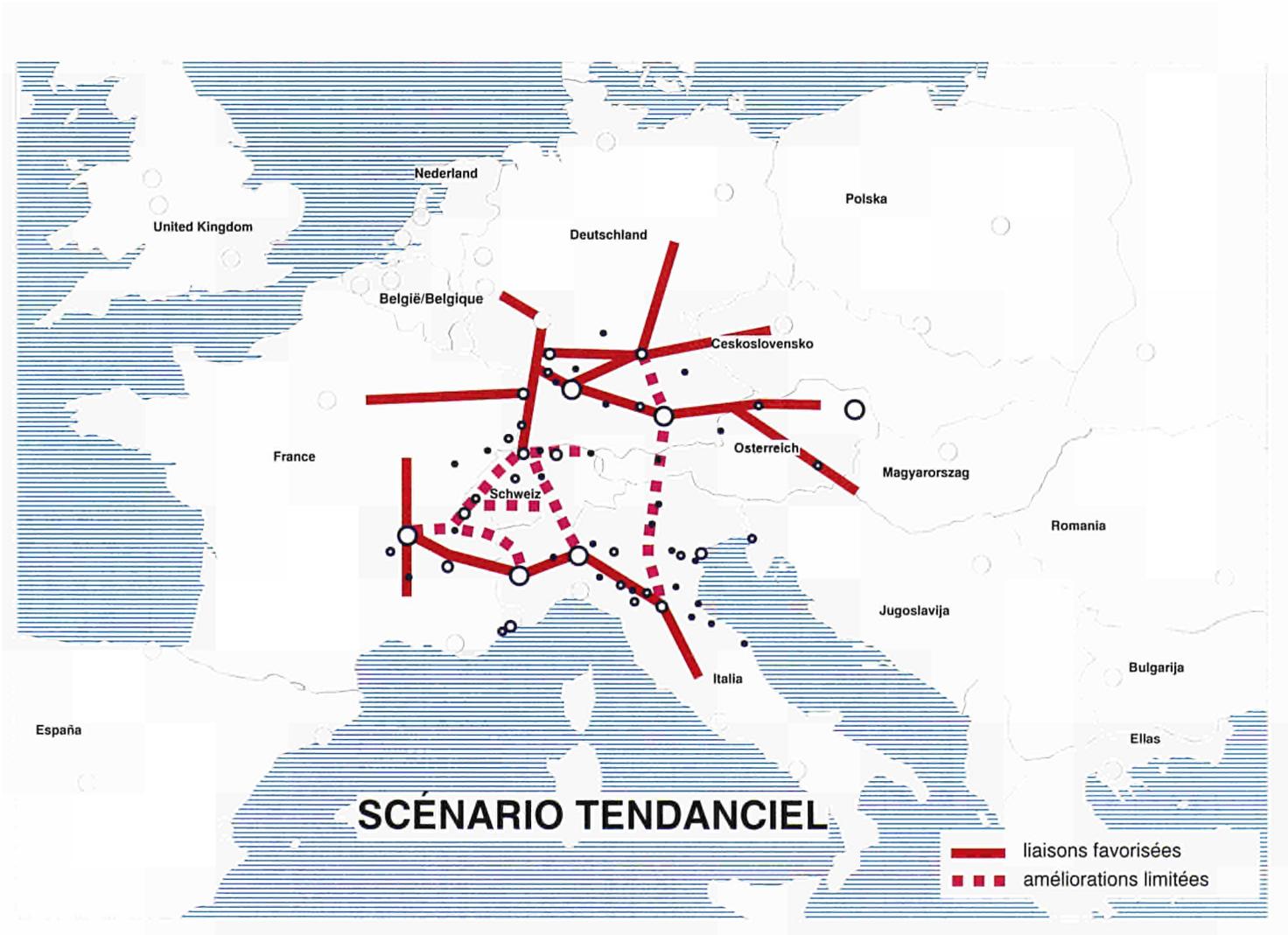
5.2. Scénario des eurocités

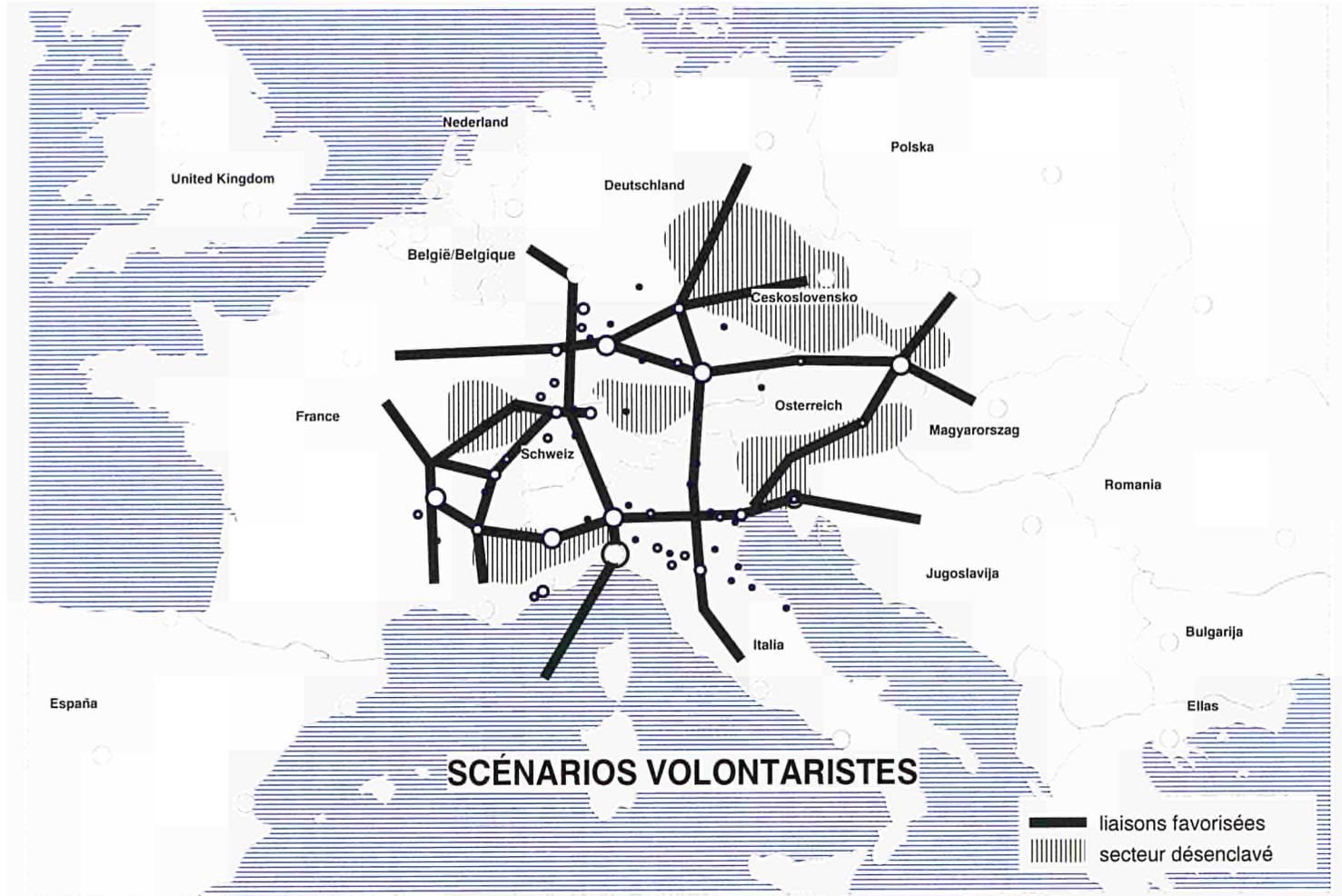
Ce scénario vise, d'une part, une plus grande efficacité du système de transport, avec réduction des dysfonctionnements et des coûts sociaux, et, d'autre part, la constitution des axes internationaux européens en vue du rapprochement des grandes métropoles. Il privilégie les alternatives à la route, les liaisons à grande distance et les modes de transport associés: TGV et ferroutage.

Il repose sur la constitution d'un réseau composé de deux axes transalpins Nord-Sud, de deux axes

forts Est-Ouest, au nord et au sud des Alpes, et de diagonales d'ouverture vers les périphéries en développement de l'est et du sud-ouest de l'Europe. L'amélioration des liaisons sera organisée comme suit:

- renforcement des grands itinéraires alpins, par le Brenner, le Fréjus/Mont-Cenis et le Loetschberg, basé sur les alternatives ferroviaires, en vue de supprimer détournements et engorgements; l'axe à travers la Suisse repose sur le projet Alp Transit de la Confédération suisse et sera connecté au réseau du triangle d'or; la





revitalisation économique de cet axe sera basée sur une profonde modernisation du réseau portuaire italien, et notamment du port de Gênes;

- renforcement des axes Est-Ouest du Nord conforme, dans l'ensemble, à la configuration du scénario tendanciel, avec toutefois l'accent mis sur l'alternative ferroviaire; deux extensions ferroviaires rapides pourront être envisagées, vers Lyon et vers Vienne;
- constitution d'un axe fort transeuropéen du piémont sud-ouest des Alpes, reliant Lyon, Marseille, Milan, Venise et Vienne et ouvert sur l'ex-Yougoslavie, à Trieste, et sur la Suisse romande, à partir de la région lyonnaise.

La réalisation de ce scénario suppose une coordination poussée des initiatives nationales ainsi que des investissements conséquents. Elle nécessite plus précisément les initiatives suivantes:

- appui à l'initiative suisse d'aménagement des parcours ferroviaires à court terme et soutien au projet Alp Transit à long terme en vue d'imposer le ferroutage sur longs parcours; en parallèle, priorité donnée autant que possible, en France et en Autriche, aux solutions ferroviaires pour les traversées alpines afin d'éviter que l'alternative routière ne s'impose définitivement, compte tenu des perspectives de trafics à long terme;
- soutien à la restructuration des réseaux ferroviaires tchèques, hongrois et des nouveaux Länder allemands et au redéploiement du réseau italien, en vue d'amorcer une future réduction de la route; adaptation des capacités des liaisons Est-Ouest et Nord-Sud et des grands carrefours allemands (Munich, Nuremberg, Stuttgart) aux perspectives de transit;
- appui à la modernisation du système portuaire méditerranéen et adriatique en vue d'un rééquilibrage des hinterlands des ports du Nord et du Sud.

Facteur d'intégration européenne, ce scénario ne favorise pas nécessairement l'intégration de territoires enclavés. Quelques projets, routiers notamment, constituant ce scénario risquent, en outre, de susciter une forte opposition, car jugés néfastes à l'environnement.

5.3. Scénario des euroterritoires

La valorisation des régions supportant les grands carrefours et itinéraires européens ne résulte pas nécessairement de l'amélioration du réseau de transport à longue distance, qui peut par ailleurs entraîner des externalités dommageables. Elle doit articuler les modalités du transport aux potentialités des territoires traversés.

Ce scénario privilégie les échanges de proximité et favorise le développement équilibré d'ensembles régionaux.

Il intègre la majeure partie des liaisons du scénario précédent; dans la mesure où il correspond à une moindre croissance des échanges longue distance, la mise en œuvre de certains de ces projets pourra toutefois être différée dans le temps.

À travers la mise en place de moyens de desserte de proximité (trains express régionaux, voies rapides, lignes d'autocars), ce scénario vise au développement des principaux secteurs actuellement enclavés:

- le Jura et les plaines de la Saône: amélioration des connexions à travers le Jura et sur les centres périphériques (Dijon, Lyon, Bâle, Lausanne) à partir desquels il sera relié au réseau primaire;
- l'est du triangle d'or suisse jusqu'au Vorarlberg, intégrant les piémonts allemands et italiens: finalisation des connexions transfrontalières, notamment autour du lac de Constance, et liaison au réseau européen sur Zurich et Munich;
- les Alpes du Sud et le nord des Apennins: promotion des transports collectifs locaux et connexion transalpine par le Mercantour ou le Montgenèvre avec liaison au réseau primaire en extrémité sud du sillon alpin et à partir de Turin;
- le Frioul-Vénétie Julienne et la zone frontalière austro-slovène: modernisation du port de Trieste, en vue de redynamiser les échanges sur l'Adriatique, et amélioration des connexions transfrontalières à partir de l'axe Trieste-Vienne;
- la zone frontalière nord-est de la Bavière et de l'Autriche: outre les liaisons longue distance vers Leipzig, Dresde et Prague, développement de lignes locales, notamment vers Bratislava.

VI — Agriculture

1. Typologie des régions agricoles de l'arc alpin

1.1. Contexte général

Les conditions naturelles très favorables (fertilité des sols, humidité et chaleur estivale) jointes à des conditions humaines et économiques également très favorables (ouverture sur les marchés, paysannerie dynamique, bonification ou irrigation des sols) caractérisent généralement les vallées. C'est le cas, notamment, de la vallée du Pô, qui s'étale sur les régions du Piémont, de la Lombardie et de la Vénétie, et de la vallée du Rhin (Alsace et Bade-Wurtemberg).

Des conditions naturelles moyennement favorables et des conditions humaines et économiques peu décisives caractérisent les zones de collines, de plateaux et de vallées secondaires qui cou-

vrent la plus grande partie de la Bavière, du Bade-Wurtemberg, du Frioul-Vénétie Julienne et du plateau suisse («Mittelland»).

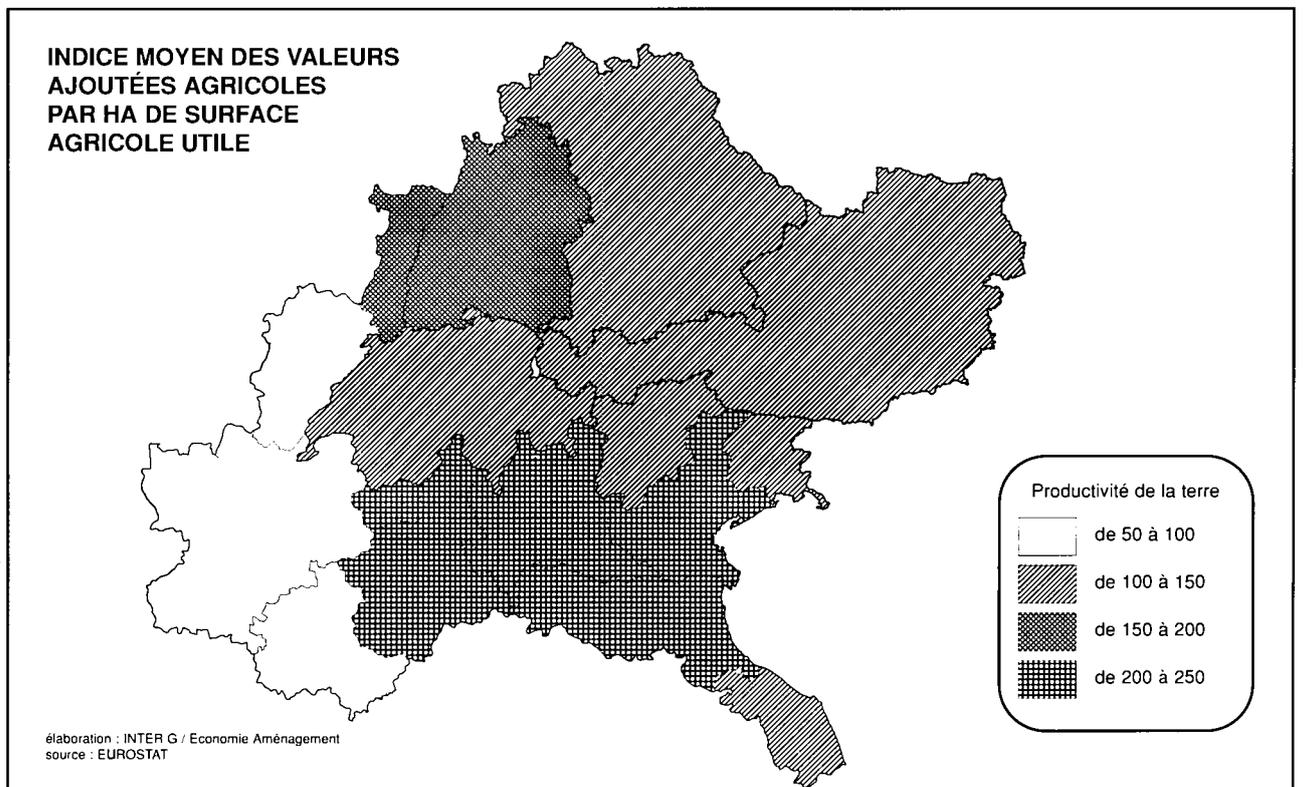
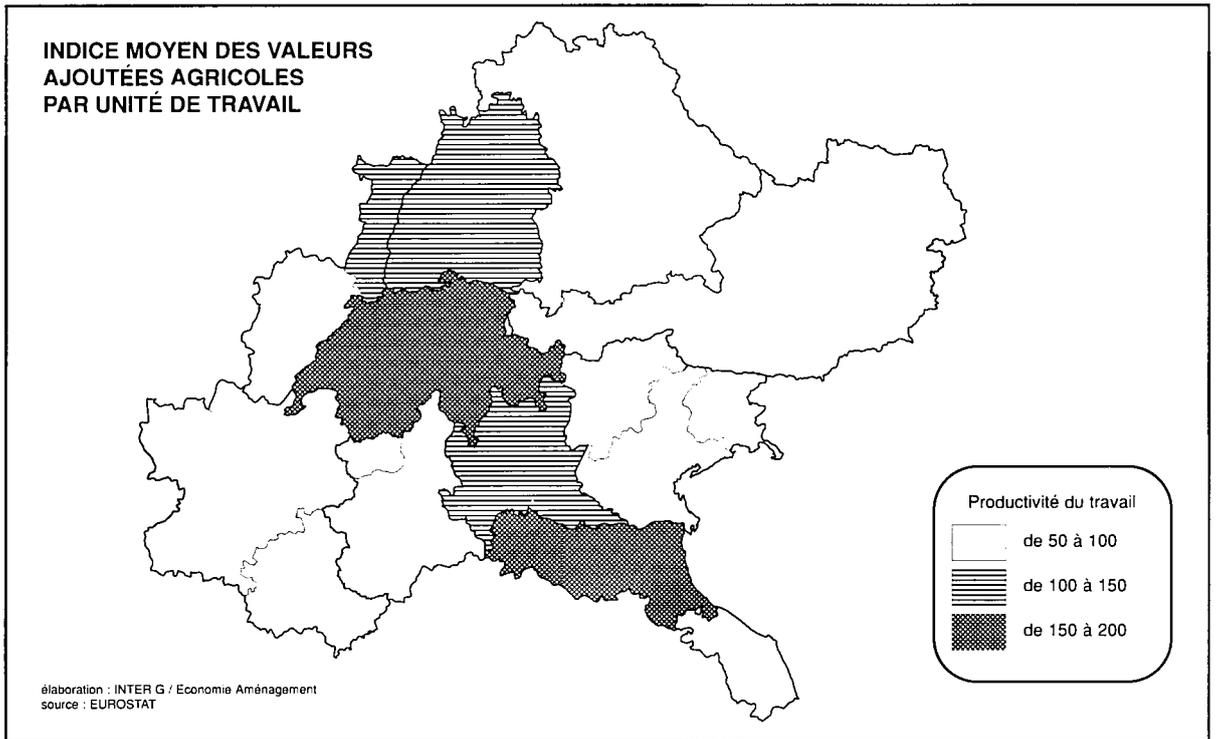
Des conditions globalement défavorables (montagnes, sols pauvres, aridité sans irrigation possible, dépeuplement avancé, enclavement) caractérisent en partie les zones recouvertes par les Alpes, le nord des Apennins, le Jura, les Vosges.

1.2. Productivités agricoles régionales

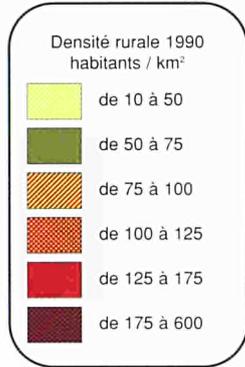
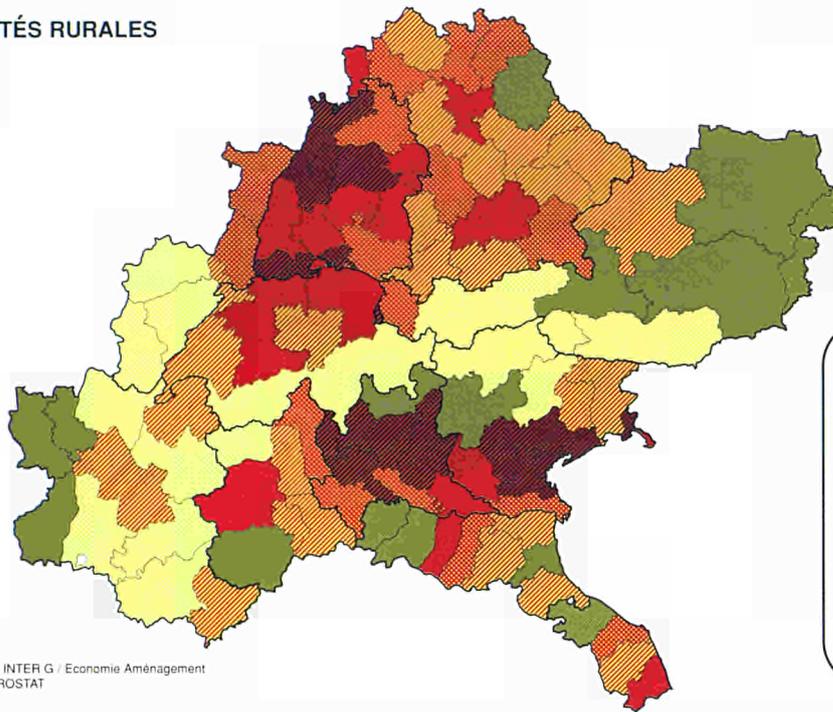
On a établi le positionnement des régions de l'arc alpin en fonction des valeurs ajoutées moyennes aux productions agricoles (observées sur trois ans: 1984-1986).

Tableau 4 — Facteurs favorables ou défavorables à la production agricole et zones concernées

	Facteurs agricoles favorables	Facteurs agricoles moyens	Facteurs agricoles défavorables
Facteurs socio-économiques favorables	Plaines du Pô Plaine d'Alsace; fossé rhénan Plaine de l'Ain	Vallées de la Saône et du Rhône Mittelland suisse Vallée de l'Adige	Forêt Noire Jura suisse et franc-comtois Partie alpine de la Suisse (sud d'une ligne lac Léman-lac de Constance)
Facteurs socio-économiques moyens	Parties bavaroises et autrichiennes de la vallée du Danube	Collines et plateaux: — de la Bavière — du Bade-Wurtemberg — du Frioul-Vénétie Julienne — de l'Autriche — de la Franche-Comté	Parties alpines: — de l'Autriche — de la Lombardie Val d'Aoste Trentin-Haut-Adige
Facteurs socio-économiques défavorables			Parties alpines: — du Piémont — du Frioul-Vénétie Julienne — de Rhône-Alpes — de Provence Parties vosgiennes: — de l'Alsace — de la Franche-Comté

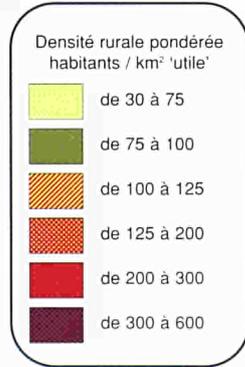
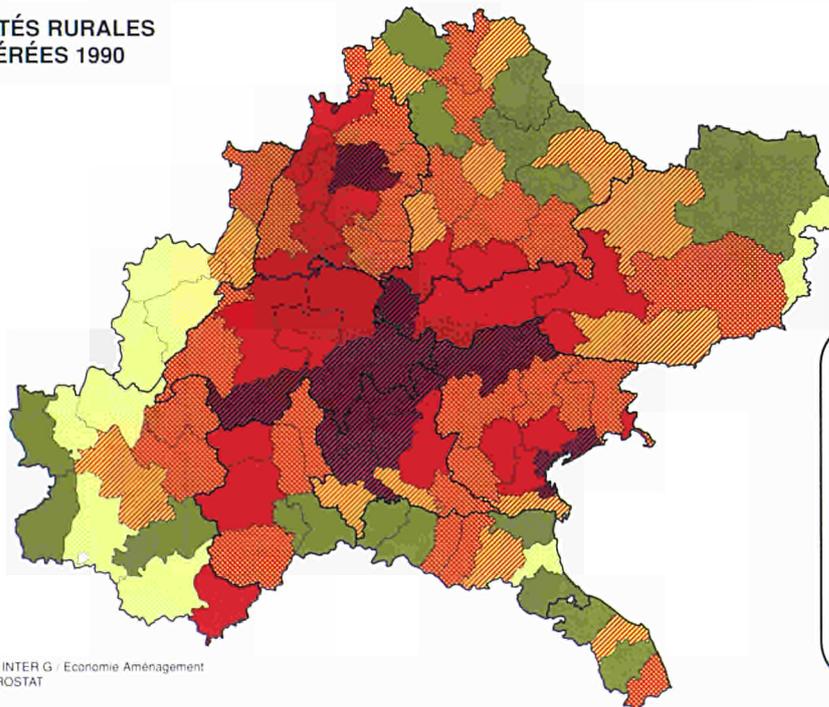


**DENSITÉS RURALES
1990**

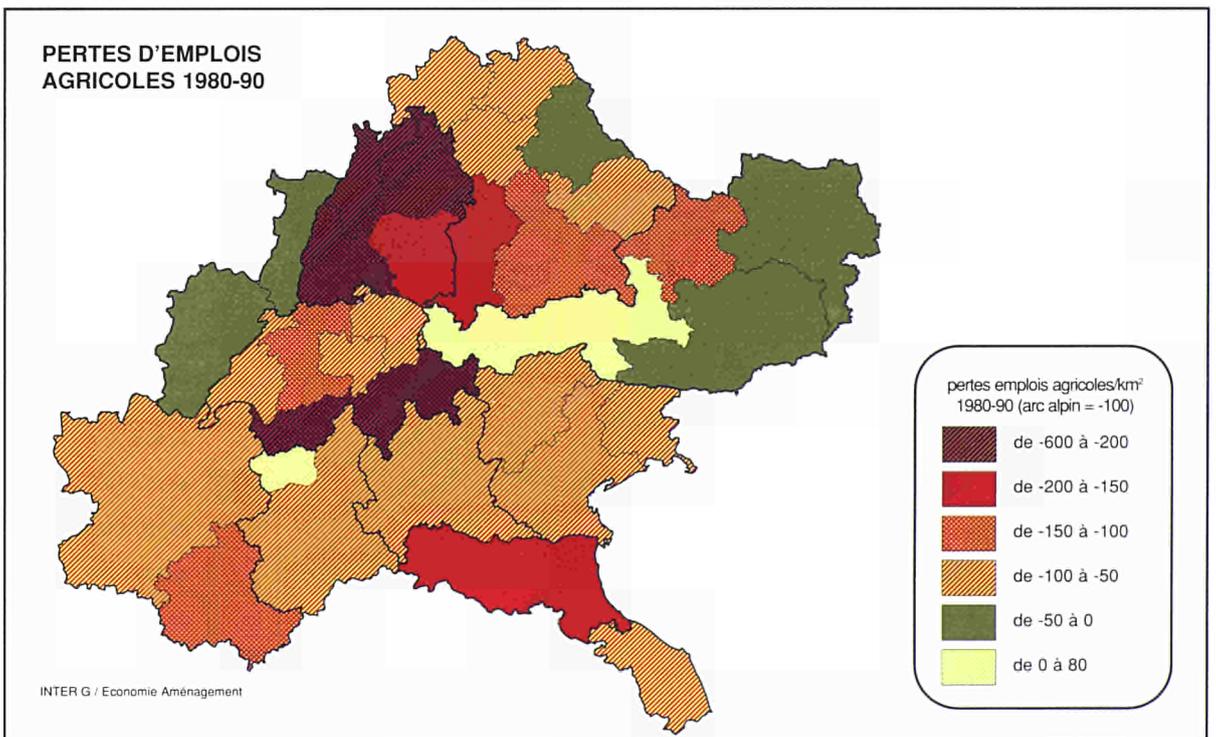
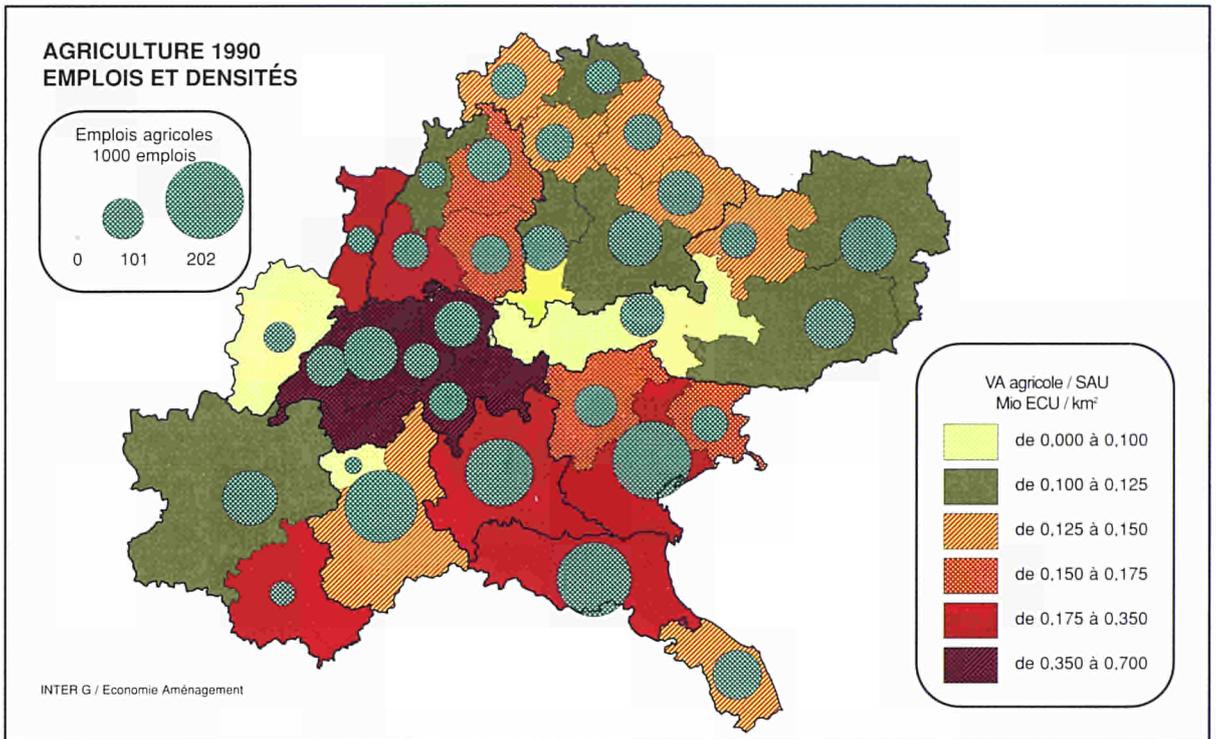


élaboration : INTER G / Economie Aménagement
source : EUROSTAT

**DENSITÉS RURALES
PONDÉRÉES 1990**



élaboration : INTER G / Economie Aménagement
source : EUROSTAT



Ces valeurs ajoutées sont mesurées par un indice de productivité de la terre [calculé sur la base de la valeur moyenne des productions par hectare de SAU ⁽¹⁾] et par un indice de productivité du travail

⁽¹⁾ Superficie agricole utilisée.

(calculé sur la base de la valeur moyenne des productions par unité de travail). Dans ce cadre, le classement ⁽²⁾ des douze régions appartenant à la Communauté est reporté sur les cartes ci-dessus.

⁽²⁾ Pour la Suisse et l'Autriche, on ne dispose pas de données comparables.

2. Productions agricoles

En règle générale, la polyculture prévaut sur l'ensemble des régions de l'arc alpin avec des intensités variables en fonction de la typologie des régions esquissées ci-dessus et des productions spéciales (fruits, vins, fromages).

En ce qui concerne les douze régions appartenant à la Communauté, le volume des productions globales, tant animales que végétales, est fourni essentiellement:

- par la Bavière, où les livraisons animales prévalent sur les livraisons végétales;
- par le Bade-Wurtemberg, la Lombardie, la Vénétie, l'Émilie-Romagne: dans les deux premiers cas, les livraisons animales prévalent sur les livraisons végétales, alors que, dans les deux derniers cas, c'est l'inverse;
- par la Région Rhône-Alpes, le Piémont-Val d'Aoste ainsi que les Marches, qui arrivent en troisième position avec des livraisons animales et végétales à parité;
- par l'Alsace, la Franche-Comté, le Trentin-Haut-Adige et le Frioul-Vénétie Julienne, qui interviennent pour une part moins significative dans la production globale de la Communauté européenne;
- par la Suisse, où la production animale domine, notamment dans les régions d'altitude et au centre ainsi qu'à l'est du pays. La production laitière, fortement soutenue par l'État, représente le tiers de la valeur ajoutée brute de la production agricole du pays. Pour ces produits, la Suisse est autosuffisante.

Avec une production finale animale (lait, viande, œufs) qui dépasse 4 % de celle de la Communauté (plus de 4,5 % pour le lait), la Bavière arrive au premier rang des régions de l'arc alpin, suivie par la Lombardie (3 à 4 %), la Vénétie ainsi que le Piémont-Val d'Aoste (2 à 3 % chacune) et l'Émilie-Romagne (1 à 2 %). La Bavière se situe également au premier rang pour la production des céréales et des oléagineux, à parité avec la Vénétie (2 à 3 % de la production de la Communauté européenne). Plus de 5 % des fruits sont fournis par l'Émilie-Romagne (pêches), suivie par le Trentin-Haut-Adige (pommes), puis par le Bade-Wurtemberg, la Vénétie, le Piémont-Val d'Aoste et Rhône-Alpes (2 % environ par région). Les vins de qualité et les AOC proviennent en principale partie de Rhône-Alpes et de la Vénétie (3 à 4 % chacune de la production de la Communauté européenne); le Bade-Wurtemberg et le Piémont-Val d'Aoste contribuent chacune pour 2 à 3 % à la production de vin de la Communauté européenne. L'élevage des volailles et des porcs est présent partout, mais la production essentielle provient des Marches, de l'Émilie-Romagne et de la Lombardie. Toutes ces productions, avec prédominance des productions animales, caractérisent l'agriculture autrichienne (qui assure en presque totalité les besoins alimentaires du pays) et l'agriculture suisse, où vignes et vergers occupent respectivement 1,2 et 0,7 % de la SAU.

Dans l'ensemble des régions, le tableau joint fait ressortir l'importance des surfaces couvertes par la forêt. Le bois est essentiellement exploité pour les besoins du gros œuvre des constructeurs locaux. La filière bois est peu développée

(second œuvre amorcé en Franche-Comté et en Alsace pour la pâte à papier, le meuble, le jouet). Mais la forêt fait partie intégrante des paysages, dont la beauté est le facteur d'appel du tourisme, source de richesse des Alpes. Sa surexploitation, comme sa sous-exploitation, ses rôles protecteur et régulateur de l'écosystème sont des paramè-

tres dont le contrôle relève essentiellement des petits exploitants agricoles, qui, à 95 %, sont propriétaires de la forêt avec les collectivités locales. La situation en Suisse est également marquée par le morcellement de la propriété des forêts, mais aussi par une législation très orientée vers la protection de la forêt.

3. Structure des exploitations

Le tableau final montre qu'en première approche les quelque 200 000 km² de superficie agricole utilisée (SAU) sont recouverts par quelque 1,5 million d'exploitations, dont la surface moyenne oscille entre 7 et 15 hectares. Seule la Franche-Comté affiche une surface moyenne d'exploitation de 35 hectares en corrélation avec une large prépondérance de l'étendue des prairies naturelles sur celle des terres labourables, à l'image de ce qui apparaît également dans la partie orientale des Alpes italiennes et en Rhône-Alpes. Du fait de la politique agricole menée jusqu'alors, la Suisse est marquée par une majorité nette des petites exploitations (surface moyenne proche de 15 hectares) et une part élevée d'exploitations gérées à temps partiel.

Les tendances à l'élevage extensif en montagne et au remembrement des terres sur les collines, les plateaux et dans les vallées sont en corrélation avec le dépeuplement relatif des montagnes et la recherche d'un meilleur amortissement des investissements, là où la mécanisation de la culture est possible.

Il est intéressant de noter l'évolution du nombre et des types d'exploitations en Suisse, comme indication sur les effets d'une politique volontaire de soutien à l'agriculture alpine.

Au cours des quinze dernières années (1975-1990), 21 000 exploitations sur 115 000 ont disparu. Sur ces 21 000, 14 000 étaient du type A, c'est-à-dire que la production agricole constituait pour elles la source principale

de revenu. Les 7 000 autres étaient de type B, c'est-à-dire que la production agricole ne constituait pour elles qu'une source de revenu secondaire.

Parmi les exploitations de type A, les disparitions ont concerné celles dont la surface moyenne n'atteignait pas 20 hectares (51 % avaient leur surface comprise entre 5 et 15 hectares). Le nombre des exploitations dont la surface excédait 20 hectares a augmenté parallèlement de quelque 3 800 unités. L'évolution se poursuit toujours en ce sens.

Parmi les exploitations de type B, les disparitions (quelque 8 400) ont concerné celles dont la surface moyenne n'excédait pas 5 hectares. En compensation, le nombre de celles dont la surface moyenne dépassait 5 hectares a augmenté dans le même temps de 1 400 environ. Aujourd'hui, le nombre de ces exploitations se stabilise autour de 30 000, mais plus de 52 % d'entre elles ont une surface moyenne encore comprise entre 1 et 5 hectares.

Parmi l'ensemble des exploitations agricoles, 67 % sont de type A et recouvrent 89 % de la superficie agricole utilisée; 33 %, de type B, recouvrent les 11 % de surface restante; 58 % des exploitations dans leur ensemble sont localisées dans les vallées et sur les collines, 42 % en zone de montagne.

La stabilité relative du nombre des petites exploitations est en relation étroite avec la

politique agricole de la Suisse, qui table sur leur maintien, autant pour la conservation de la nature que pour la production. Cette conservation implique une gestion équilibrée de l'exploitation des terres labourables et des forêts, l'entretien des paysages et la préservation de l'environnement. La lutte contre les pollutions ramenées par le tourisme et l'emploi des consommations «intermédiaires», qui accompagnent une culture intensive, implique également ce maintien.

*Cette politique se concrétise par des aides qui visent à compenser les désavantages relatifs liés à l'implantation par des **subventions aux produits** (déterminées par référence à une exploitation de base) et à indemniser l'exploitant pour son **concours à la conservation de la nature**.*

Comme la Suisse, le **Bade-Wurtemberg** a connu, au cours des dix dernières années, une forte disparition des exploitations agricoles dont la surface n'atteignait pas 20 hectares et la progression de celles dont la surface se situait entre 50 et 100 hectares (leur nombre passait de 1 600 à 3 200 alors que plus du quart de l'ensemble des exploitations disparaissait). Les mêmes tendances s'observaient en Bavière, où les exploitations du type A disparaissaient à un taux nettement plus élevé que celles de type B (respectivement 27 %, contre 7 %).

En **Autriche**, région d'attrait marquée par le tourisme à la ferme, ces tendances coexistaient, mais sous une forme atténuée.

En **Rhône-Alpes**, principale région française de l'arc alpin, avec de gros écarts selon les départements, le taux global des disparitions observées entre 1979 et 1988 était de 22 %, avec de gros écarts selon les départements (11 % dans le département du Rhône, 33 % dans celui de l'Ardèche). Ce taux atteignait 20 % en Franche-Comté pendant la même période. Il s'accompagnait de remembrements nettement marqués en Haute-Saône (extension des cultures et remplacement de l'élevage laitier par l'élevage pour la viande). On notait une stabilisation dans les zones de vignobles, le développement du travail à temps partiel aux périphéries des villes et des exodes dans la petite montagne jurassienne et la zone de spécialisation laitière du Haut-Doubs.

L'**Alsace** présente de petites exploitations plus solidement enracinées que dans les deux autres régions françaises de l'arc alpin: en Alsace, la relative proximité des marchés urbains autorise la vente directe et l'exercice d'un deuxième emploi; la diffusion de l'industrie et des services en milieu rural contribue, à côté du tourisme, aux revenus secondaires essentiels pour le maintien des familles dans les exploitations agricoles. Ces faits sont en corrélation avec une densité de population relativement élevée que souligne l'importance des marchés locaux et du marché régional. À tous ces égards, l'Alsace fournit un modèle de développement rural qui inspire, à des degrés divers, en France, des réflexions intercommunales d'initiatives locales.

En **Italie**, le caractère relativement récent des centres de concentration ne nous permet pas d'obtenir des données chiffrées aussi précises sur l'évolution des structures d'exploitation agricoles. Des considérations historiques (survivance de la grosse propriété exploitée par des salariés, faible impact de la réforme agraire dans les régions de l'arc alpin) sont à la base du constat selon lequel 1,7 % des exploitations recouvrent encore 43 % de la SAU et que 76 % des exploitations ne recouvrent que 17 % de cette SAU. Ainsi, coexistent des exploitations de plus de 1 000 hectares (10 % environ du nombre des exploitations dont la surface excède 100 hectares) et une multitude d'exploitations de moins de 5 hectares. La survivance du droit d'aînesse expliquerait des surfaces moyennes de 23 hectares en Haut-Adige, qui se situent en marge des moyennes généralement observées dans les Alpes orientales italiennes. À la disparition brutale des exploitations en zone de montagne s'oppose le développement de la plaine du Pô, où des groupes puissants, à l'écoute des marchés, tel Ferruzzi, se sont dotés des moyens de recherche et de distribution pour piloter en amont, grâce à des contrats qui les lient aux exploitants agricoles, l'organisation des productions. L'adaptation des prix de revient au marché se fait à travers la valeur ajoutée par les industries de transformation (sucreries, amidonneries, huileries, usines d'aliments pour bétail, rizeries, usine d'éthanol). Le développement de la culture du soja en Émilie-Romagne et du riz dans le Piémont illustre l'influence de cet apport de valeur ajoutée et de ce pilotage.

Ces considérations n'effacent pas la tendance persistante au morcellement des terres (surface moyenne des exploitations aux alentours de 7,2 hectares), au nombre relativement important des petites exploitations familiales, à la désertification des zones de montagne et au retour à la friche.

4. Marché

Les productions agricoles, en règle quasi générale et abstraction faite des considérations qui précèdent, ne sont adaptées au marché mondial que par les subventions «aux produits». En **Suisse**, un niveau de prix élevé est assuré par un marché cartellaire et par une politique fédérale fondée sur le principe de prix agricoles permettant d'accorder aux agriculteurs un revenu paritaire par rapport aux autres professions. Cela concerne tant les cultures céréalières que les productions de lait et de viande à caractère intensif.

Dans ce dernier contexte, l'**élevage extensif**, à faible coût de «**consommations intermédiaires**», se substituant à l'élevage laitier dans les zones de montagne et de prémontagne, à l'exemple de ce qui a été rapporté en **Franche-Comté**, contribue à la livraison de produits de qualité réclamés par les **circuits courts de distribution** (marchés locaux des villes moyennes proches, consommation par les touristes).

Une forte valeur ajoutée à la production et à la présentation procure de hauts revenus à certaines spécialités régionales (vins, fromages, fruits) en conjonction avec l'organisation des ventes (coopératives viticoles, fruitières, sociétés spécialisées de négoce, marchés spécialisés, labels).

5. Un modèle «alpin» de développement rural?

Le cas du **Bade-Wurtemberg** mérite un examen particulier dans la mesure où il constitue peut-être un modèle d'aménagement et de développement des zones rurales capable d'inspirer les politiques régionales agricoles et leurs mesures d'accompagnement.

Dans le Bade-Wurtemberg, l'espace classé rural («ländlichen Raum») au Sud et au Sud-Est, exception faite de la rive gauche du lac de Constance, comprend 66,3 % de la surface et 30 % de la population, soit 2,8 millions d'habitants et 110 habitants/km², sans compter les villes qui y sont incluses pour 8,5 % de la surface et 11,5 % de la population. Ce sont des campagnes de vieille civilisation paysanne, très attachées à leur identité. Le nombre d'actifs agricoles par hectare de SAU est encore le double de ce qu'il est en moyenne en France, et le morcellement des terres reste grand en dépit des remembrements.

Dans cette région, la modernisation de l'agriculture va de pair avec la diversification de l'économie grâce à un tourisme autochtone et à une industrie diffuse. Le phénomène existait bien avant la mise en place de politiques concertées au niveau d'une base territoriale, dont le démarrage est contemporain de la fusion des communes (leur nombre est passé de 3 350 à 1 100 en 1972).

La première mission de l'aménagement a été de faciliter le passage des structures traditionnelles à l'économie moderne sans entraîner de forts déplacements des habitants. L'objectif actuel est

de maintenir la vitalité des zones rurales, de contenir la poussée urbaine, de préserver l'environnement afin de garantir aux citoyens des possibilités de loisirs et aux ruraux un cadre de vie agréable. Le maintien des exploitations agricoles de faible superficie répond aux préoccupations suivantes:

- fournir à la population des zones rurales et des villes proches des produits et des matières premières de qualité;
- fournir une main-d'œuvre stable aux activités industrielles, commerciales et de services;
- utiliser ces petites exploitations pour développer des zones de vie et de loisirs par l'entretien des paysages naturels et la préservation de la flore et de la faune;
- préserver un héritage culturel menacé.

Le transfert de revenus, sous forme de subventions aux produits et d'aides directes, qu'implique ce maintien est sensible (il atteint son record en Suisse, où les mêmes considérations président à la politique agricole; à titre indicatif, une famille de paysans implantée en zone 3 de montagne reçoit environ 1 400 écus/mois). Depuis 1980, le nombre d'actifs agricoles semble stabilisé, et la valeur ajoutée s'accroît dans les exploitations de plus en plus intégrées à un système de revenus diversifiés.

6. Politiques d'aides au maintien des exploitations agricoles

C'est un enjeu particulièrement important dans les zones de montagne et dans les zones défavorisées. En aval des politiques régionales de développement des zones rurales, les aides jusqu'ici apportées en vue de maintenir l'activité dans les zones de montagne et les zones dites «défavorisées» présentent des traits communs.

Pour la Communauté européenne, il y a trois sortes de zones:

- les zones de montagne,
- les zones défavorisées «simples», qui répondent à des critères démographiques et économiques,
- les zones défavorisées «écologiques», qui sont en général de petite dimension et dans lesquelles le maintien de l'agriculture est nécessaire à la préservation de l'espace naturel.

Mais chaque pays pratique une politique propre qui, parfois, complique ce zonage pour mieux ajuster les compensations des handicaps aux contextes locaux. Nous avons évoqué le modèle suisse.

De son côté, la France a créé une zone de «haute montagne» à l'intérieur de la zone de montagne, une zone de «piémont» contiguë à la zone de montagne et une zone «sèche» dans les montagnes et certaines microrégions climatiques.

En outre, le concept «zone fragile» se différencie de celui de «zone défavorisée» sur deux points:

- il ne repose pas sur une définition générale, mais s'inscrit dans les démarches de planification régionale;
- il ne s'applique pas à la seule activité agricole, mais concerne l'ensemble des activités en milieu rural, **préfigurant les politiques intégrées de développement des zones rurales (PDZR)**.

7. Agriculture et écologie

Ces considérations découlent tant des nuisances industrielles, commerciales et touristiques que de l'abus des «consommations intermédiaires» qui accompagnent l'agriculture intensive et contribuent à la dégradation de l'écosystème. La fertilité des sols est en cause, le maintien de la flore et de la faune également.

La forêt, présente sur tout l'arc alpin, est concernée en tout premier lieu. Outre le fait qu'elle constitue une source de matière première régénérable, elle contribue fortement à la qualité des paysages, qui sont un facteur d'appel incontesté pour le tourisme; elle protège les sols contre l'érosion; elle protège les vallées contre les chutes de pierres et les glissements de terrain; elle favorise l'infiltration des eaux et la constitution des réservoirs; enfin, elle protège l'environnement en régulant les conditions atmosphériques, en purifiant l'air et en faisant écran à la propagation des bruits. La mau-

vaise gestion de son exploitation et l'agression des pollutions se traduisent par sa régression et la maladie ou la mort de certaines essences.

La petite exploitation agricole caractérisée par un système de production peu intensif, des frais fixes relativement faibles — dans la mesure où elle est gérée par des exploitants familiaux peu comptables de leur temps — apparaît bien adaptée au maintien de l'écosystème: elle contribue efficacement à la conservation des paysages, à la régénération des sols, à la préservation de la flore et de la faune et à la pérennité des rôles de protection et de régulation que joue la forêt vis-à-vis de son environnement.

8. Tendances et préconisations

Une première approche des différentes régions qui composent l'arc alpin souligne les tendances de leur économie agricole et l'orientation de la politique d'aménagement dans laquelle cette économie s'intègre.

1) La vision de l'**aristocratie foncière** du delta du Pô, en opposition à la **misère des petits exploitants montagnards** contraints d'abandonner leur terre et leur village et de venir grossir les banlieues des grandes métropoles de la plaine, en conjonction avec la pollution extrême ramenée par les cultures intensives et le **mitage des zones périurbaines**, accrédite les **constats de rupture** généralement déclinés par des leaders du monde paysan:

— **rupture entre le monde rural et le monde urbain:** «... il n'y a plus échange et complémentarité entre la ville et la campagne, mais hégémonie du modèle urbain avec de grands centres qui font le vide autour d'eux, qui dévorent leur espace d'influence au lieu de l'irriguer...»;

— **rupture au sein de l'espace agricole:** «... concentration de la production dans quelques zones très productrices cependant que les autres semblent destinées, au mieux, à une fonction récréative si elles bénéficient d'une rente de situation touristique, au pire, à devenir un vaste terrain vague où la société industrielle ira empiler ses déchets...»;

— **rupture sociale:** «... la modernisation capitaliste veut imposer aux campagnes ses comportements, ses modes de pensée, ses critères de rentabilité et son idéologie».

2) À l'opposé de la vision précédente, l'harmonie apparente entre les usines intégrées dans les paysages jardinés, parsemés de villes moyennes, de villages et de sites parfaitement restaurés, est l'observation première que fait le touriste en survolant la vallée du Danube, depuis la Forêt-Noire jusqu'à Vienne. Ici, **économie et écologie, urbain et rural** semblent s'épauler au lieu de s'opposer. L'analyse met en exergue:

— la convergence entre **le désir du citoyen d'évacuer le «stress urbain»** en s'évadant dans la campagne et le goût du campagnard pour aménager un cadre d'accueil de qualité, à la ferme et dans les villages;

— la convergence entre la **permanence du tourisme autochtone** qui traduit cette évasion hebdomadaire, l'existence de marchés de proximité pour les produits fermiers et «... des réussites, d'échelle réduite, qu'incite la présence de ces marchés par conjugaison d'une technique héritée de traditions solides avec les qualités d'un terroir, d'une race, d'une espèce...»;

— enfin, la **dissémination extrême d'activités manufacturières** qui apporte aux familles rurales les revenus principaux ou d'appoint qui favorisent leur maintien dans les petites exploitations agricoles.

3) Entre ces harmonies et ces contrastes précédemment évoqués s'étale toute une gamme de situations intermédiaires:

— en **Bavière**, «... de l'Alpenvorland au Jura francorien, jusqu'aux approches lointaines du

Thüringerwald, les vastes étendues d'économie rurale et forestière sont loin d'être partout synonymes de prospérité». La dissémination des activités industrielles, facteur important de stabilisation des petites exploitations agricoles et de création de richesses, est plus achevée dans le sud du Bade-Wurtemberg et autour de Munich, dans l'Oberbayern, que dans l'Unterfranken;

- en **Alsace**, l'importance du carrefour européen que constitue cette petite région est un facteur d'appel pour l'implantation d'industries multinationales et d'activités induites, tant dans les petites villes que dans les zones rurales. La densité de population conséquente est une source de marchés de proximité pour les productions agricoles en même temps qu'une source de revenus favorables au maintien des petites exploitations;
- la Région **Rhône-Alpes**, à un degré moindre que le Bade-Wurtemberg, en partie lié à une moindre maîtrise dans l'art de favoriser la mutation de ses industries de productions traditionnelles vers des industries plus créatives et plus innovantes par transferts de technologies et de connaissances, recherche activement cette harmonie entre villes et campagnes et enregistre des réussites pilotes;
- en **Suisse**, où la volonté affichée d'accompagner tout aménagement par un gain écologique se manifeste dans les faits, l'importance de la redistribution de revenus qu'elle implique semble acceptée, tant par connaissance du rôle économique et écologique que jouent les petites exploitations agricoles que par crainte d'une dépendance alimentaire;
- en **Autriche**, on souligne avec force, à l'époque des surplus alimentaires dans la Communauté européenne, que l'importance économique de l'agriculture ne réside pas seulement dans la production. Spécialement dans les zones de montagne et défavorisées, la terre doit continuer d'être exploitée en fonction du lieu et de son environnement pour maintenir

les paysages en tant que facteur d'attrait du tourisme et pour éviter les catastrophes dues à l'érosion.

Ces aspects de l'agriculture n'apparaissent pas convenablement rémunérés à l'heure actuelle par la vente des ressources agricoles et forestières, malgré les subventions basées sur la productivité. L'introduction ou l'augmentation d'aides directes est une alternative souhaitée pour rémunérer les services rendus en dehors de la production.

4) Compte tenu:

- du volume peu significatif à l'échelon communautaire des productions agricoles des zones de montagnes de l'arc alpin dans son ensemble;
- des réussites d'échelle réduite enregistrées en conjuguant des savoir-faire traditionnels avec la qualité des terroirs et la sélection d'espèces animales et végétales;
- de l'existence et du développement de circuits courts de distribution en liaison avec:
 - un tourisme important et diversifié,
 - l'aménagement intégré de zones rurales par diffusion d'activités industrielles et de services;
- du rôle déterminant joué par les petites exploitations agricoles, en dehors de la production, pour maintenir les paysages qui sont à l'origine d'un tourisme de premier rang mondial,

on peut préconiser que la PAC, à travers un fonds d'intervention (FEOGA-Intervention) aligne ses aides directes à un niveau suffisant pour enrayer la disparition des exploitations familiales sur l'ensemble des zones de montagne de l'arc alpin. Parallèlement, les aides à l'adaptation des structures agricoles et à l'essor des espaces ruraux devraient accompagner les politiques intercommunales de développement intégré.

9. Conclusions

Abstraction faite des grandes vallées, où les cultures intensives prévalent, parfois adaptées au marché à travers la tutelle de puissants complexes agro-alimentaires, l'agriculture des régions de l'arc alpin est caractérisée par la prépondérance des exploitations agricoles de faible superficie, sises en majorité dans des zones de montagne, de collines, de vallées et de plateaux. Cette agriculture ne peut pas supporter la concurrence des régions de plaine. Elle nécessite des subventions pour subsister ou la proximité d'autres sources de revenus.

En première approximation, 1,5 million d'exploitations recouvrent une superficie agricole utilisée (SAU) qui avoisine 20 millions d'hectares (200 000 km²). Parmi ces exploitations, celles dont le revenu principal est assuré par la production agricole tendent à accroître leur surface, afin de rentabiliser au mieux leurs investissements. Corrélativement, leur nombre diminue. Le nombre des exploitations dont la production agricole est insuffisante pour en assurer le revenu principal diminue dans une proportion moindre.

Cette diminution et cette relative stabilité s'interprètent en première analyse par la double nature de l'impasse devant laquelle se trouve aujourd'hui l'agriculture «productiviste»: sa nature économique et sa nature écologique. Sur le plan économique, les incitations à produire, nées dans la période de pénurie alimentaire des années 50, aboutissent aujourd'hui à des excédents dont le volume et le coût de gestion interpellent la politique agricole. Conjointement, cette production intensive contribue à la dégradation de l'écosystème.

Les **petites exploitations agricoles** de l'arc alpin constituent la base de l'aménagement et du développement des espaces ruraux dans le contexte de politiques qui intègrent le **maintien** des activités agricoles, leur **accompagnement** par des activités complémentaires (tourisme, industries diffuses, artisanat, commerces, services...) et la **protection de l'écosystème**.

Des modèles de développement illustrent les potentialités et les limitations de telles politiques intégrées.

L'exposé récent des motifs de la «convention alpine» élaborée entre la Communauté européenne et les gouvernements des pays intéressés par l'aménagement des Alpes en recense les objectifs généraux. La nouvelle politique agricole commune peut en soutenir la mise en œuvre par les mesures d'accompagnement du FEOGA-Intervention.

En plus des considérations ci-dessus, qui concernent essentiellement l'agriculture de montagne à travers les exploitations dites «de type B», il convient de souligner les difficultés croissantes qu'éprouve l'**agriculture «intermédiaire»** constituée par les exploitations «de type A», dont la surface moyenne (!) n'excède pas 50 hectares, sises en majorité dans les plaines, les vallées et sur les plateaux.

L'accroissement observé des surfaces cultivées — en contrepartie de la disparition rapide d'un grand

(!) Les surfaces moyennes consignées dans le tableau suivant ne prennent pas en compte les surfaces boisées.

nombre de ces exploitations — ne suffit pas à garantir leur service.

Leur maintien dans le contexte d'une agriculture de moins en moins protégée implique, quels que soient les scénarios envisageables, la généralisation et l'intensification des actions promotionnelles, dont les objectifs sont:

— l'amélioration du prix de revient de préférence à l'augmentation de la productivité (notamment par la diminution des amortissements grâce à

des actions associatives pour acheter, gérer, exploiter et vendre);

— une meilleure adaptation des produits aux marchés, notamment par sélection des espèces en fonction des contextes pédoclimatiques et par promotion de la qualité;

— la recherche de créneaux de marché et la diversification des réseaux de distribution;

— l'implication des agriculteurs dans l'édification des politiques concertées d'aménagement et de développement des zones rurales.

	Suisse	Bade- Wurtemberg	Bavière	Ensemble allemand	Alsace	Franche- Comté	Rhône- Alpes	Alpes du Sud	Ensemble français	Autriche	Piémont- Val d'Aoste	Lombardie	Trentin- Haut-Adige Frioul- Vénétie Julienne	Émilie- Romagne	Marches	Ensemble italien	Arc alpin
Population (en millions d'habitants)	6,7	9,5	11,1	20,6	1,6	1,1	5,4	0,2	8,4	7,7	4,4	8,9	1,0	8,3	1,4	24,0	67,4
Superficie totale (en millions d'hectares)	4,1	3,6	7,1	10,7	0,8	1,6	4,4	1,2	8,0	8,4	2,9	2,4	2,1	4,0	1,0	12,4	43,6
Surface agricole utilisée (en millions d'hectares)	1,7	1,8	3,4	5,2	0,3	0,9	1,8	0,2	3,2	3,5	1,4	1,2	0,7	2,4	0,6	6,3	19,9
Forêt (en millions d'hectares)	1,3	1,3	2,4	3,7	0,3	0,7	1,6	0,4	3,0	3,7	0,7	0,5	0,8	0,4	0,2	2,6	13,8
Surface moyenne des exploitations (en hectares)	11,4	13,0	14,6	14,1	12,4	35,0	19,0	28,0	20,8	15,6	8,8	10,0	3,0	20,0	10,0	7,2	10,9
Nombre des exploitations (en milliers)	94	110	224	334	21	19	86	8	134	270	158	120	242	120	60	700	1 532
— dont type A	63	40	100	140	11	13	55	5	86	150	30	30	62	60	10	792	
— dont type B	31	70	124	194	10	6	31	3	48	120	128	90	180	60	50	508	
En % des emplois agricoles	6,6	3,0	6,9		3,7	7,2	4,9			8,6	8,6	3,6	6,8	9,4	11,7		
Surface labourable (en % SAU)	26	56	60		76	27	39	43		40	46	70	30	69	70		
Prairies naturelles (en % SAU)	58	41	39		30	57	57	13		51	43	28	58	15	18		

VII — INDUSTRIE

1. Synthèse

L'évolution industrielle de l'arc alpin résulte de la conjonction de deux types de phénomènes:

- d'une part, le déroulement normal des événements, ancrés dans leur passé avec leurs points forts et leurs points faibles, dont la combinaison commandera leur développement ou leur récession, voire leur disparition;
- d'autre part, de nombreux phénomènes extérieurs, qui auront plus ou moins d'influence sur l'évolution industrielle, examinée dans ses détails ou globalement.

Le premier type de facteurs comprend l'évolution technologique, le mode de production ou la modification du profil des produits, l'évolution des besoins sur les plans qualitatif et quantitatif, la mode, la concurrence... Le deuxième type inclut principalement des événements extérieurs, agissant sur l'environnement, la conjoncture.

Dans le cas de l'arc alpin, on peut rencontrer des incidences propres ou générales:

- relations entre les États-Unis, le Japon et la Communauté européenne, pouvant évoluer vers une entente relative ou une concurrence sauvage;
- demande en biens d'équipement des pays de l'Est et leur mode de financement;
- accroissement, lent ou rapide, des échanges avec l'Asie du Sud-Est;

- poursuite des investissements de productivité («invasion robotique») et de ses conséquences sur le chômage;
- formation des cadres et des ouvriers; satisfaction des besoins en techniciens d'application;
- meilleures relations entre l'État et les entreprises pour certains pays;
- planification et réalisation de grands travaux d'État;
- évolution de la structure du marché commun;
- ...

Certains de ces phénomènes auront peu d'influence à moyen (horizon 2000) et à court terme, mais peuvent avoir une forte influence à long terme. C'est ainsi que l'on doit prendre en compte la future clientèle des pays de l'Est, dans une perspective à long terme. Mais, même en supposant leur retard comblé dans les disciplines régissant l'industrie (gestion, finances et comptabilité, marketing et technologie), il faudra attendre de nombreuses années pour que les flux d'échanges entre l'arc alpin et les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) soient comparables aux flux intercommunautaires. Par contre, et sous certaines conditions, des échanges pourraient s'établir plus rapidement concernant:

- les biens d'équipement dans le sens ouest-est;
- certains biens de consommation dans le sens est-ouest: agro-alimentaire, produits blancs...;

— des biens intermédiaires (sidérurgie, chimie lourde...), également dans le sens est-ouest.

Le développement de la capacité exportatrice des PECO est un impératif pour le financement de leur économie. Il suppose un bond qualitatif et managérial, ce qui passera souvent par des partenariats et des délocalisations.

De même, le degré du développement des pays asiatiques, sur le plan industriel, conditionnera les perspectives de développement des industries de l'arc alpin, en particulier celles ayant une vocation affirmée pour l'exportation hors Communauté.

Il est difficile de mesurer avec précision le degré d'influence de ces variables sur l'industrie de l'arc alpin. Les industries des PECO entreront vraisemblablement en concurrence avec les PME à faible niveau technologique, notamment dans la sous-traitance. Certaines branches pourraient être très touchées, comme la métallurgie et l'industrie du bois. Mais il est peu probable que ces variables puissent modifier sensiblement, d'ici à l'an 2000, le caractère de l'industrie alpine.

Une démarche plus prospective (2010-2020) permettra cependant quelques éclairages complémentaires.

2. Rétrospective

2.1. Caractéristiques industrielles de l'arc alpin

L'arc alpin, espace montagnard à proximité immédiate des grands pôles de la révolution industrielle du XIX^e siècle, a vu naître de nombreuses industries, bien adaptées aux conditions de vie et aux richesses locales:

- travail du bois, petite mécanique: décolletage (Forêt-Noire, Savoie), industrie horlogère (Suisse, Franche-Comté), jouets (Bavière, Jura), pipes (Jura)...;
- houblon (Alsace), flore de montagne (industries pharmaceutiques: Lyon, Bâle; parfums, cosmétiques: Grasse), eaux minérales, fromages...;
- pétrole et gaz (Pechelbronn, Linz, plaine du Pô);
- hydroélectricité («houille blanche»), attirant de nombreuses industries, en particulier l'électro-métallurgie.

Le sous-sol n'est pas extrêmement riche, mais l'on trouve:

- du fer (Autriche, Italie),
- du zinc, du plomb (Autriche, Italie);
- du graphite et du lignite (Autriche);
- du soufre, du magnésium, du manganèse, de la pyrite (Italie);

- du sel (Autriche, Allemagne, Italie, France);
- de la potasse (Allemagne, France).

2.2. Industrie de l'arc alpin en 1990

Le système industriel de l'arc alpin apparaît globalement comme particulièrement bien positionné. L'arc alpin est doté d'abord d'un tissu de grandes entreprises leaders dans leurs domaines respectifs: MAM (Munich), Ciba-Geigy (Bâle), BREDA (Brescia), Oerlikon (Zurich), FIAT (Turin), Peugeot-groupe PSA (Montbéliard), Siemens (Munich), Alstom (Belfort), ABB (Zurich)...

Un tissu très performant de PME complète le dispositif. Il faut y distinguer:

- les sous-traitants des grandes industries. Ils comportent souvent des PME très innovantes et performantes, et constituent l'environnement indispensable pour assurer la compétitivité des divers secteurs industriels;
- les PME organisées en districts industriels, ce qui est le modèle de référence des secteurs les plus compétitifs de l'industrie italienne et qui se retrouve sous des formes proches dans d'autres sites de l'ensemble alpin (Oyonnax en France...);
- les PME «high-tech» des parcs technologiques, indispensables pour conforter les positions concurrentielles de l'arc alpin: compte tenu des coûts des facteurs, la compétitivité y re-

pose surtout sur la faculté d'innovation, le repérage de niches, la qualité plutôt que le prix, l'avance technologique...;

- les PME plus banales, avec des activités traditionnelles, mais dont le rôle dans l'offre d'emploi est très important. De plus, certaines zones de l'arc alpin (Bavière) se caractérisent par un tissu de PME dynamiques disséminées dans les centres urbains intermédiaires et assurant l'animation des espaces ruraux (activité partagée des ménages entre l'agriculture, le secondaire et le tertiaire). Le secteur de la construction est particulièrement important.

Les principales caractéristiques industrielles de l'arc alpin sont les suivantes:

- importante électrometallurgie (mais sidérurgie faible);
- production automobile très importante;
- chimie minérale et organique très développée, notamment la pharmacie;
- construction aéronautique, deux-roues, véhicules utilitaires, locomotives;
- importance des industries électriques et électroniques (Siemens...);
- premier producteur mondial de fibres synthétiques (Italie, Allemagne).

3. Perspectives générales des industries de l'arc alpin

3.1. Méthodologie

De nombreux facteurs peuvent perturber la probabilité des prévisions. Ils influencent la récession actuelle, pour laquelle se pose la question de savoir si cette crise est conjoncturelle ou structurelle, d'où la nécessité préliminaire de connaître ces facteurs et d'en estimer l'influence.

3.2. Facteurs actifs sur l'évolution à moyen terme

L'évolution industrielle, sous l'angle «moyen terme», est plus lente que nous le pensons. Nous voyons les fruits de la production, nous ignorons la gestation du produit (conception, adaptation aux besoins, clientèle et fabrication, préfabrication, tests, modification, présérie, série, parfois liés à la construction d'une usine), dont le cycle peut demander dix ans. Il serait donc facile d'extrapoler le passé, en évaluant l'évolution des besoins quantitatifs et qualitatifs.

Mais, nous ignorons:

- les produits terminés ou de stade de lancement avancé, dans les cartons des entreprises;
- les possibilités de modification permettant de commercialiser des produits actuellement d'un coût de production concurrentiel trop élevé ou présentant des difficultés de fabrication ou d'utilisation, d'emploi non fiable.

Dans le secteur industriel, une distinction doit être faite entre les opérateurs impliqués dans des marchés de concurrence mondiaux (en général, les grandes industries avec effets d'échelle) et les opérateurs bénéficiant de marchés relativement cloisonnés, de proximité (secteur de PME le plus souvent). Les conditions de la concurrence internationale ont des effets très différents. Plusieurs facteurs peuvent modifier les perspectives. Si le Japon est dans beaucoup de domaines (automobile, semi-conducteurs, produits bruns...) la référence obligée en matière de compétition, les États-Unis gardent une avance certaine, en particulier commerciale et technologique, et sont le géant politique des années à venir.

Plusieurs scénarios sont envisageables:

- reconduction de la situation actuelle, avec ses ententes et ses oppositions. L'Europe devient un pôle de stabilité économique et monétaire et de maintien, voire développe sa production industrielle fondée d'abord sur les échanges intracommunautaires;
- lutte bipartite ou tripartite, avec course à la productivité, diminution des marges et risques de crise mondiale (déficits commerciaux, dérèglements monétaires, chômage...);
- les États-Unis retrouvent une croissance et des conditions de compétitivité; le Japon maintient ses positions et s'adosse aux marchés asiatiques en pleine croissance; l'Europe n'est pas en mesure de réaliser l'Union économique et monétaire. La production industrielle

européenne se fragilise avec les prises de contrôle d'investisseurs américains et japonais, sur le modèle de l'industrie automobile anglaise.

Le deuxième facteur correspond aux retombées des évolutions à l'Est. En ce qui concerne plus particulièrement les impacts sur l'industrie, ils sont de deux sortes:

- les impacts liés directement au facteur humain: migration, en particulier de la main-d'œuvre qualifiée, réduction du coût du travail, établissement de «maquiladoras» sur les frontières orientales...;
- les impacts liés aux échanges: concurrence-produit, délocalisation, nouveaux débouchés...

Le plus probable est que les migrations resteront circonscrites et que la montée en puissance des échanges sera étalée dans le temps. On peut imaginer successivement et «idéalement»:

- **période 1:** les PECO exportent une part de leur production (demi-produits, agro-alimentaire...) dans le cadre de mesures de soutien (accès au marché communautaire). Ils importent des biens de consommation et d'équipement sur des crédits et des subventions;
- **période 2:** les exportations s'étendent à des produits plus élaborés dans le cadre de délocalisations et de partenariats. Le marché des biens d'équipement se consolide et se solvabilise, ce qui permet des gains de compétitivité;
- **période 3:** les échanges s'équilibrent progressivement en volume et en nature.

3.3. Approches sectorielles

3.3.1. Énergie

Les sources de production énergétique sont:

- l'eau pour la production d'électricité: saturation sur le plan «barrages-lac», quelques possibilités «barrage au fil de l'eau»; accroissement possible: 10 à 15 %;
- les combustibles solides: pas de charbon; lignite (Allemagne, Autriche, un peu en Italie); problème de rendement et de coût relatif;

— le pétrole et le gaz, qui sont largement importés et pèsent sur la balance commerciale; lourd handicap pour l'Italie, qui a privilégié cette source;

— le nucléaire, largement utilisé en France et en Allemagne, limité aux centrales existantes en Suisse, proscrit en Autriche et en Italie. Les perspectives d'évolution de cette filière sont un enjeu majeur.

La satisfaction des besoins énergétiques devrait ne pas poser de problème aigu jusqu'à l'an 2000, mais des difficultés sont à craindre au-delà de cette échéance pour l'Italie, l'Autriche et peut-être la Suisse.

3.3.2. Biens d'équipement

Marché commun et AELE: on peut prévoir une forte augmentation, à la sortie de la crise, la demande rejoignant ensuite la tendance moyenne.

Europe centrale et orientale: sous réserve d'assainissement, on peut prévoir un développement lent, mais progressif, sous réserve de crédits financiers.

Amérique du Nord, Japon: sauf crise du marché commun (ou graves différents avec celui-ci), poursuite des échanges actuels, en légère croissance.

Autres pays: marchés au coup par coup, à quelques exceptions près, notamment avec les pays les moins endettés et les NPI.

3.3.3. Biens intermédiaires

Métaux ferreux et non ferreux: l'arc alpin n'est pas une zone sidérurgique, sauf l'Autriche (mines de fer) et le nord de l'Italie. La production d'aluminium demeure importante, bien qu'elle soit en diminution: les producteurs ont tendance à investir en Australie, au Canada, dans les zones proches du minerai et à énergie à bas prix, ou dans les sites portuaires. Il existe quelques exploitations locales de zinc, de cuivre, de plomb (Autriche, Italie).

Les usines de transformation en produits semi-ouvrés se trouvent normalement dans la plaine; elles concernent principalement les non-ferreux, sauf en Autriche et en Italie. Elles devraient poursuivre leur développement.

La diversité des produits, tant par leur forme que par leur composition, ne permet pas d'envisager, au moins à moyen terme, le transfert de ces activités vers des zones éloignées et pauvres (pays de l'Est par exemple), bien que certains produits banalisés puissent être livrés à partir de stockistes importants, équipés en parachèvement (découpage, refendage).

Industries pétrolières et chimiques: l'arc alpin contient de nombreuses usines chimiques; certaines sociétés appartiennent au groupe des leaders mondiaux (Bayer, Rhône-Poulenc, Ciba-Geigy, Montedison, Sandoz, Pirelli...); d'autres sociétés très importantes y ont des filiales: Saint Gobain, Hoechst, Atochem... L'arc alpin est leader mondial pour la pharmacie et, de façon générale, la chimie fine, la biotechnologie et d'autres secteurs: fibres synthétiques, production et transformation des plastiques.

La concurrence mondiale ne porte pas tellement sur ces produits de haute technologie, mais sur le raffinage et l'élaboration des produits de base. Certes, en haute technologie, on peut citer la Corée, qui s'est lancée dans la fabrication des colorants, mais la vraie menace réside dans les produits moins élaborés.

Or, ce danger n'est pas patent à court terme: il nécessite la conjonction de la disposition des matières premières, de lourds investissements et moyens de transport (!), des *know-how* de production et de leur évolution, de la gestion ainsi que de la maîtrise des marchés. Cela explique que la capacité de raffinage d'Afrique et du Moyen-Orient représente moins de 14 % de la capacité mondiale, certains pays satisfaisant à peine à leurs besoins.

L'industrie chimique de l'arc alpin a été favorisée par la présence des mines de sel (Allemagne, Autriche, France, Italie), de potasse (Allemagne, France) et de réserves pétrolifères (France, mais épuisées, Autriche, Italie).

Textiles: grands producteurs de fibres artificielles, les régions de l'arc alpin constituent aussi un pôle majeur de consommation de ces fibres, utilisées seules ou alliées à des fibres animales ou végétales.

(!) Plus faciles à obtenir.

L'arc alpin est fortement concurrencé, principalement en tissu coton, par les pays du Sud-Est asiatique, concurrence qui ne saurait que croître.

3.3.4. Industries de transformation

Mécanique: les industries mécaniques et de deuxième transformation (²) des métaux sont liées aux industries en amont et en aval; leur évolution est donc en relation étroite avec l'économie.

Chronométrie: elle est principalement concentrée en Suisse et en Franche-Comté, mais elle est mondialement concurrencée (Japon, Hong-kong...), en raison de la diminution des mouvements mécaniques (lesquels restent dominants en Suisse) par rapport aux mouvements à quartz, digital et surtout analogique. Premier producteur en valeur, la Suisse se classe troisième en nombre de pièces, d'où la fabrication des articles en matières plastiques (montres Swatch).

Électricité, électronique. Cette rubrique couvre de nombreux produits:

- appareillage,
- moteurs, transformateurs, redresseurs, condensateurs de toutes puissances,
- appareils électroniques,
- matériels de distribution,

utilisés pour:

- l'incorporation dans les biens de consommation ou
- dans les équipements de production.

La demande est donc fonction des investissements domestiques ou industriels.

(²) Comprend: forges, matriçage, estampage, fonderies, usinage.

La concurrence actuelle et future (en croissance) est:

- tous les matériels de faible capacité: le Sud-Est asiatique;
- tous les matériels, dont les semi-conducteurs: les États-Unis, le Japon.

Il faut noter aussi un risque supplémentaire: les usines implantées dans le Sud-Est asiatique actuellement contrôlées par des Européens devront être rétrocédées à terme.

Divers: tout ce qui est fabriqué à partir du bois ne devrait pas subir de modifications notables. Certaines industries, favorisées par une main-d'œuvre bon marché, risquent davantage les dangers de la concurrence, les jouets électroniques par exemple. Les produits, impliquant une plus haute technologie — les skis par exemple — sont davantage protégés.

3.3.5. Équipements de transport

Aéronautique: la construction aéronautique se développe par palier. Les constructeurs (MBB, Air Italia) et les sous-traitants sont, en grande partie, tributaires des programmes d'Airbus; ceux-ci sont freinés par la crise actuelle. Mais on peut envisager un accroissement des besoins du fret et, à plus long terme, la construction d'avions géants (600 passagers).

Automobile: l'arc alpin est une zone de forte construction automobile (un tiers de l'Europe de l'Ouest, avec 4 millions de voitures). La crainte de prolongation de la stagnation actuelle est liée à l'évolution de la crise actuelle et à la tendance prise par la concurrence japonaise.

Les statistiques de la demande de véhicules utilitaires sont chaotiques. Elle est, en effet, liée à l'âge du parc, au niveau des échanges de biens, à la trésorerie des entreprises (transporteurs),

des villes (bus), des particuliers (tourisme...), donc à l'évolution de la crise actuelle.

Matériel ferroviaire: le développement du TGV devrait permettre un accroissement important de la demande pour le matériel pour voyageurs. Le développement des wagons est lié à celui des transports de biens (donc à l'économie) et à la politique des modes de transport («rail-route»).

3.3.6. Agro-alimentaire

Les pays de la Communauté européenne, en particulier les régions de l'arc alpin, sont protégés par leurs normes et par les habitudes de consommation. Il existe ainsi de nombreux «marchés de proximité», quasi captifs. La limitation des besoins due à la stagnation de la démographie est compensée par la création de produits très diversifiés: plats à réchauffer, réfrigérés, congelés...

3.3.7. Construction

Les secteurs du bâtiment et des travaux publics représentent le quart des emplois de l'arc alpin. Pour les réalisations de faible ou moyenne ampleur, la concurrence se trouve limitée par le recrutement de la main-d'œuvre et le transport des moyens à mettre en œuvre. Il en va différemment des grands chantiers, apanage des grandes entreprises de l'arc alpin ou hors de cette zone. Les soumissions peuvent concerner non seulement des sites de l'arc alpin, mais aussi le monde. En ce domaine, la Suisse a toujours eu un caractère protectionniste; participant de moins en moins aux grands travaux extérieurs, elle a rendu difficiles les soumissions sur son propre territoire. Il est probable que la participation au marché commun lui ouvrirait des marchés, sous réserve de faciliter les réalisations sur son territoire par des entreprises étrangères. De plus, ne disposant pas de très grands entrepreneurs, il sera nécessaire, pour les grands travaux, que ceux-ci s'allient à leurs confrères français ou allemands.

4. Quelques problèmes particuliers

4.1. Formation

L'industrie moderne implique un personnel bien formé, à tous les niveaux. Cette formation doit être compatible avec les besoins, en tenant compte de l'accroissement des tâches « tertiaires » par rapport à celles « secondaires ».

On peut craindre pour l'avenir, en raison de la robotisation, une limitation des embauches, avec une mutation des formes d'emplois. La formation adaptée devient de plus en plus importante. La situation est plus satisfaisante en Suisse et en Allemagne qu'en Italie et en France (en Autriche?).

Cependant, la Suisse manque de cadres supérieurs, beaucoup de cadres terminant leurs études à l'étranger et s'y fixant; d'autres sont engagés dans les filiales à l'étranger des grands groupes (Ciba-Geigy, Roche, Sandoz...).

4.2. Incertitude italienne

On peut craindre une déstabilisation de l'Italie du Nord: déficit permanent de la balance commerciale, investissements nouveaux orientés vers le Sud; effet « barrière » des Alpes et des Apennins (zone Turin-est de la France et nord-est de l'Italie-Autriche); augmentation probable des importations de gaz et de pétrole, aggravant la dette extérieure. Le dynamisme des industriels italiens a toujours su pallier les insuffisances de l'État, bâtissant un modèle de prospérité nord-italienne remarquable. Dans les années à venir, les impératifs de convergence européenne imposeront à l'État italien un comportement de grande discipline économique, budgétaire, fiscale, monétaire... Cela constituera un environnement nouveau. La prospérité de l'arc alpin italien dépendra de la capacité des industriels à s'adapter à cette nouvelle donne.

5. Tableau synthétique

Le tableau suivant traduit notre conception d'évolution dans une perspective à l'an 2000.

Elle répond aux scénarios suivants:

— colonne 2:

- concurrence normale entre le Japon, les États-Unis et la Communauté européenne,
- poursuite de l'industrialisation de l'Asie du Sud-Est au rythme actuel,
- faible développement de l'économie des pays de l'Est,

hypothèses que nous jugeons les plus probables;

— colonnes 4, 5, 6: incidence d'autres hypothèses:

- nette reprise des PECO (Europe centrale et orientale),
- forte concurrence États-Unis-Japon,
- fort développement de l'Asie;

— colonne 3: nous avons introduit l'incidence du progrès technique.

Nous avons utilisé les symboles suivants:

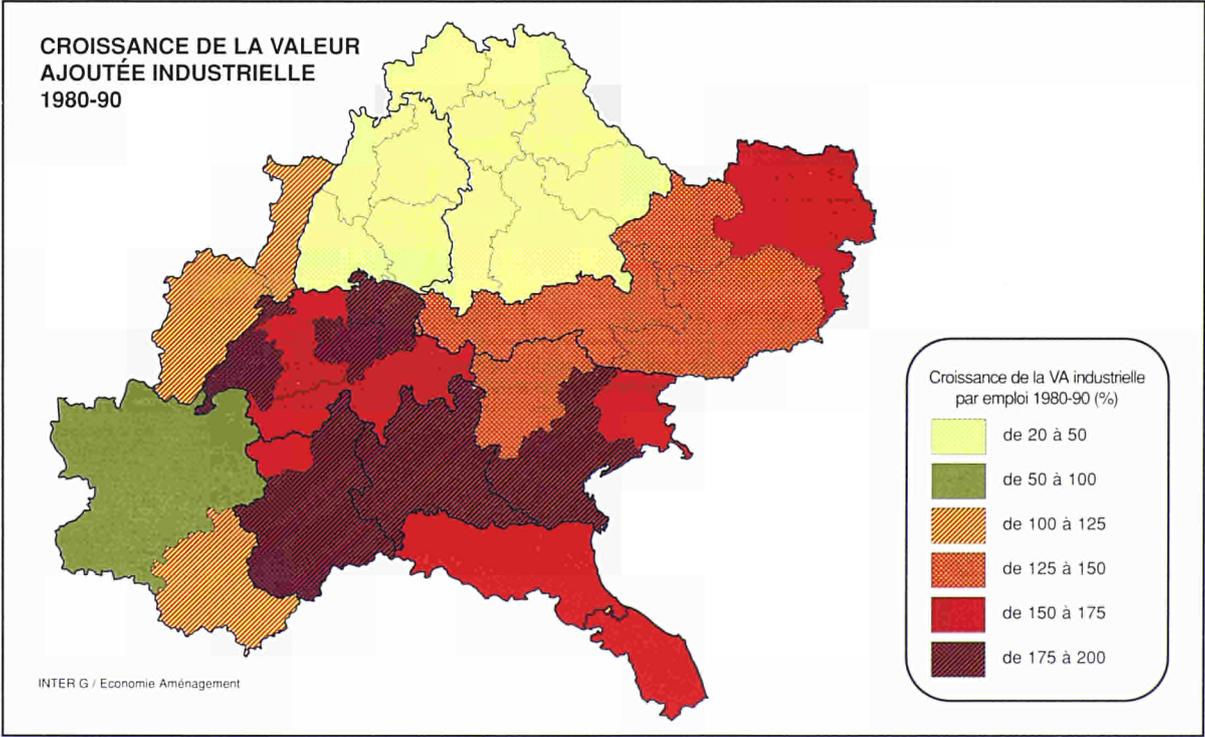
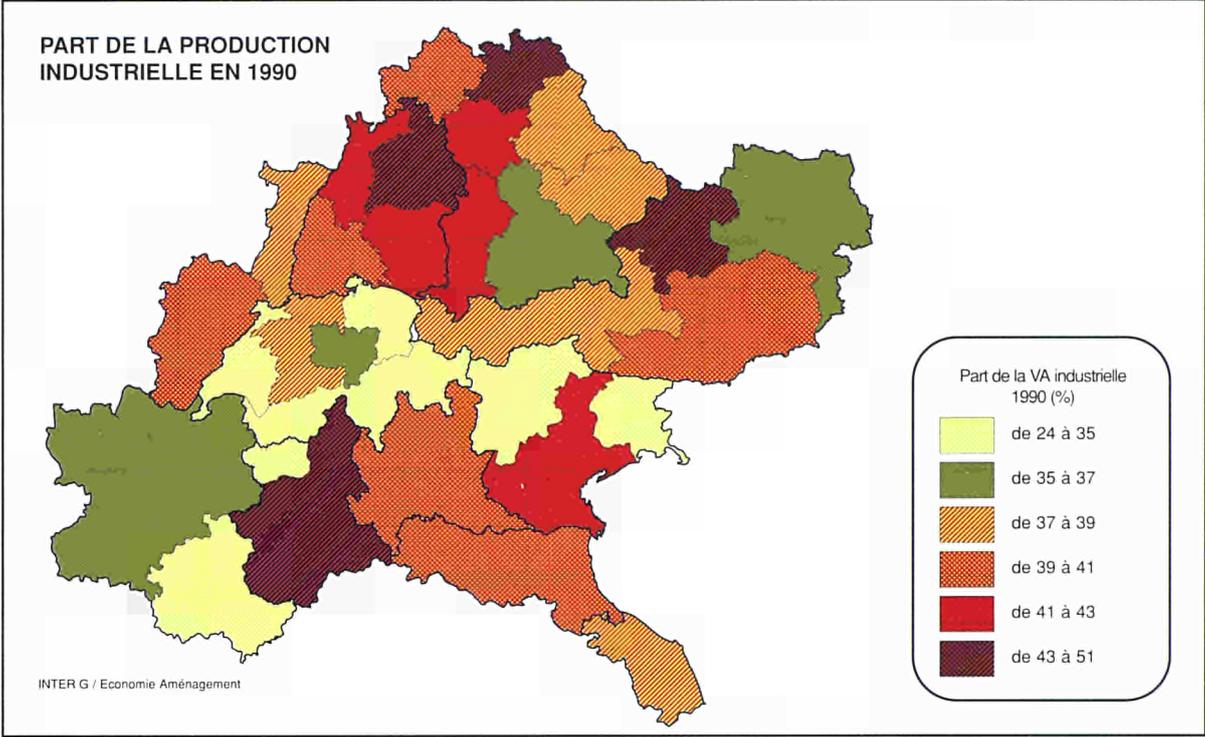
Colonne 2	
--	nette décroissance
-	décroissance
=	sans modification
+	croissance
++	forte croissance

Colonnes 3 à 6 (effet sur colonne 2)	
--	fortement négatif
-	négatif
=	sans influence
+	positif
++	fortement positif

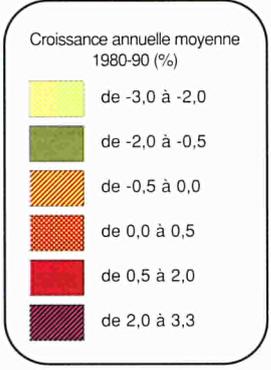
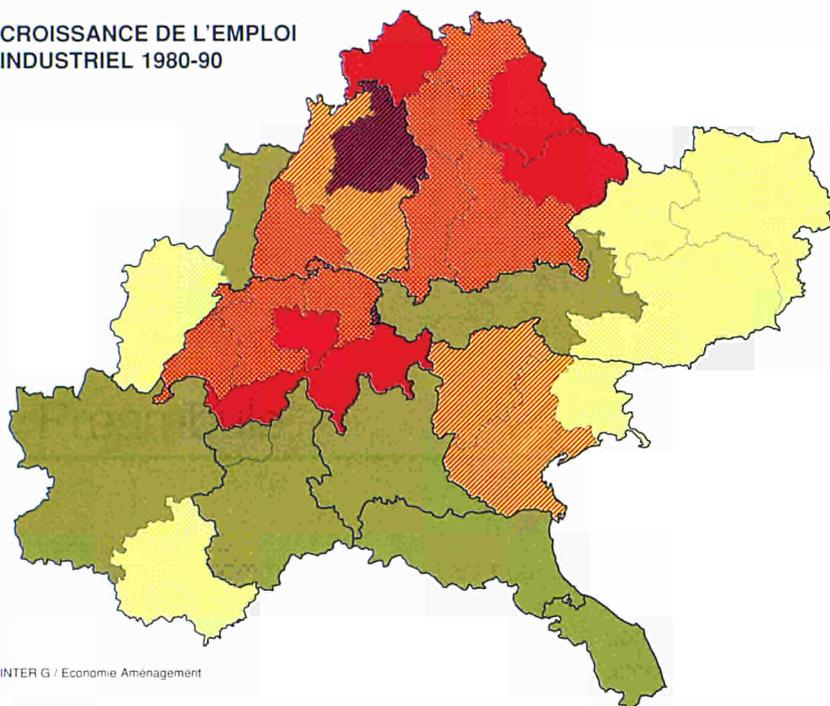
Ainsi un «-» dans la colonne 2, suivi d'un «-» dans une des colonnes 3 et 6 signifie que la tendance décroissante risque d'être plus forte.

Industries de l'arc alpin	Tendance la plus probable d'ici à l'an 2000	Incidence d'autres facteurs			
		Progrès technique	Pays de l'Est: nette reprise	États-Unis, Japon: concurrence agressive	Asie du Sud-Est: fort développement
1	2	3	4	5	6
Besoins et productions énergétiques	+ / + +	=	+	-	-
Sidérurgie	-	=	+	-	=
Métallurgie, non-ferreux — production des métaux — transformation	= +	= =	= +	- - / - -	= =
Aéronautique	+	+	+	- -	
Construction automobile	+	+	+	- -	+
Matériel ferroviaire	+ / + +	=	+	= / -	=
Deux-roues	+	=	=	- / - -	=
Mécanique	+	+	+	-	-
Mécanique de précision	++	+	=	-	-
Horlogerie	=	=	=	=	- / - -
Équipements industriels	+	=	= / = =	-	=
Chimie lourde	=	=	=	-	-
Raffinage	= / =	=	=	-	-
Chimie fine (pharmacie, colorants, détergents)	+ / + +	+	=	- / - -	=
Plastiques	+	+	=	-	-
Agro-alimentaire	+ / + +	+	+	-	= / -
Textiles	+	+	=	-	- -
Bois	=	=	=	-	=
Électricité	+	=	+	- / - -	= / -
Électronique	++	+	++	- -	- / - -
Construction	+	=	+	-	=
Tendance d'ensemble	+	= / +	+	- / - -	suivant les postes (*)

(*) En effet, le développement de l'industrie asiatique peut avoir pour compensation une demande en biens d'équipement et en biens de consommation (automobiles, avions...), pour peu que l'on soit en mesure de concurrencer le Japon.

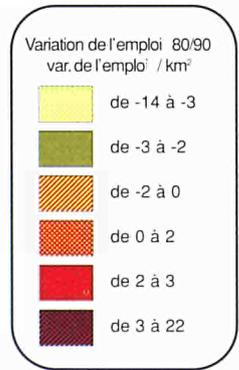
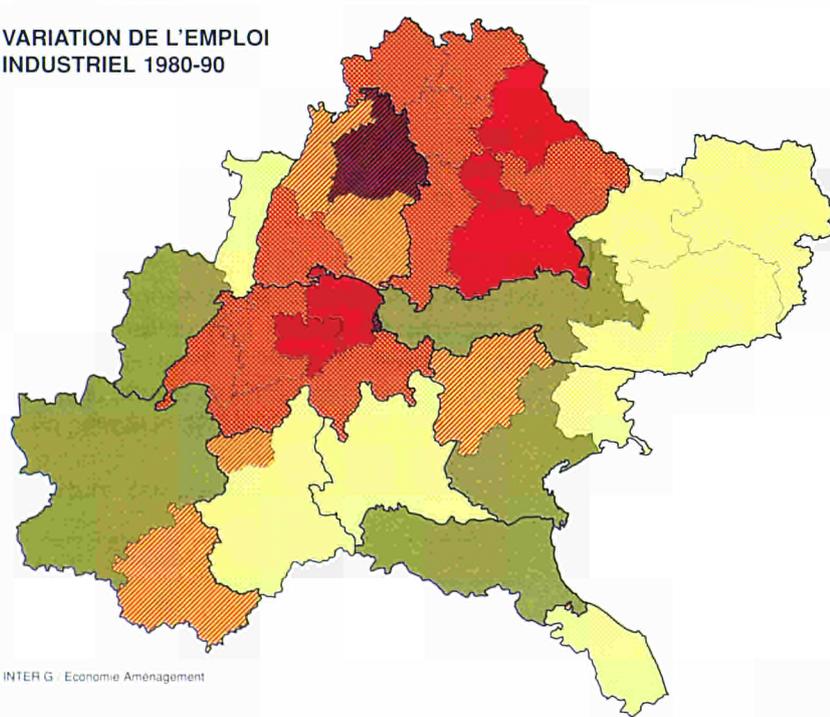


CROISSANCE DE L'EMPLOI INDUSTRIEL 1980-90



INTER G / Economie Aménagement

VARIATION DE L'EMPLOI INDUSTRIEL 1980-90



INTER G / Economie Aménagement

VIII — Énergie

1. Préambule

L'arc alpin apparaît comme le site privilégié pour l'énergie hydroélectrique. Pourtant, le pétrole représente, suivant les pays, de 50 à 80 % des besoins énergétiques, créant ainsi une forte dépendance vis-à-vis des producteurs de pétrole. Par ailleurs, cela pèse lourdement sur la balance commerciale.

Les autres combustibles utilisés dans l'arc alpin sont essentiellement:

- les combustibles solides (charbon et lignite) — en Allemagne surtout —, mais dont les prix nationaux sont devenus prohibitifs par rapport à ceux de certains pays étrangers, avec risques de fermeture à moyen terme des mines encore exploitées;
- le gaz, ou le pétrole, à partir des Pays-Bas et de la mer du Nord, l'arc alpin étant desservi par un dense réseau de gazoducs et d'oléoducs.

L'arc alpin dispose de mines de lignite (l'Autriche, l'Allemagne et un peu l'Italie), de sources de pétrole et de gaz (l'Autriche et surtout l'Italie). Mais l'Italie couvre ses propres besoins à environ 5 % en pétrole et 38 % en gaz.

Couverture des besoins en énergie

Allemagne	France	Italie	Autriche	Suisse
48 %	25 %	14 %	23 %	20 %

Production et distribution du gaz et de l'électricité sont concentrées en France dans les mains

d'EDF et de GDF ⁽¹⁾; il n'en est pas de même dans les autres pays, où plusieurs sociétés gèrent concurremment chaque produit. Cela rend les accords intersociétés plus difficiles.

La situation énergétique de l'arc alpin n'est pas préoccupante, sous réserve d'un approvisionnement régulier en pétrole. Le secteur hydroélectrique assure une partie de la production électrique, mais la production d'électricité primaire représente moins de 10 % des besoins énergétiques. A priori, il ne devrait y avoir aucun problème sérieux de production d'ici à l'an 2000, sous réserve d'une croissance moyenne de l'industrie.

Seul le cas de l'Italie peut poser un problème; ayant orienté largement la consommation énergétique vers le fuel et le gaz, elle est conduite à des approvisionnements importants, en dépit des ressources nationales, d'où une fuite de devises qui pèse sur la balance commerciale.

⁽¹⁾ «Électricité de France» et «Gaz de France», entreprises nationalisées, monopolistiques.

2. Production, échanges et consommation d'énergie

2.1. Analyse par source

2.1.1. Nucléaire

L'Autriche et l'Italie ont rejeté le nucléaire. Pour l'Italie, l'importance de ses importations en fuel et en gaz peut rendre très inconfortable cette position. L'Autriche a également largement recours aux importations d'électricité (souvent d'origine nucléaire) ⁽¹⁾. La Suisse ne doit pas construire de nouvelles centrales nucléaires, mais utilise les cinq centrales existantes (40 % de l'électricité produite). En France, 75 % des besoins sont couverts par le nucléaire, ce pays s'étant largement orienté vers le nucléaire. En Allemagne, 35 % des besoins sont assurés par le nucléaire, dont les programmes restent orientés vers ce type d'énergie (deux tiers de la production électrique de Bavière).

2.1.2. Hydraulique

L'hydraulique (et le nucléaire...) fonde en partie la relative indépendance énergétique des régions de l'arc alpin. Une part importante a longtemps été consommée par l'électrometallurgie. En Autriche et en Suisse, l'hydroélectricité couvre respectivement 74 et 57 % de la production (autres pays: 4,5 à 18,5 %). On peut estimer que le site alpin est saturé en barrages-lacs, mais une augmentation de 10 à 15 % en centrales au fil de l'eau est possible.

⁽¹⁾ Ici s'applique spectaculairement le principe du «NIMBY» («not in my backyard»).

2.1.3. Énergies alternatives

Énergie éolienne, géothermie, combustion de déchets sont encore au stade de l'expérimentation ou de recherche; une centrale géothermique est utilisée en Italie. Le solaire commence à être utilisé dans l'habitat (chauffage de l'eau des maisons individuelles).

2.1.4. Combustibles solides

2.1.4.1. Charbon

Aucune région de l'arc alpin ne possède des ressources en charbon; le charbon utilisé dans l'arc alpin (Bavière ou Bade-Wurtemberg) provient principalement de la Ruhr.

2.1.4.2. Lignite

Les ressources en lignite se trouvent en Autriche, dans le sud de la Bavière et un peu en Italie; la Suisse ne possède pas de mines de lignite. En dehors de l'arc alpin, il y a quelques ressources en France et d'abondantes ressources en Allemagne (Hesse, Coblençe).

2.1.5. Gaz

Les gaz, utilisés comme combustibles, sont:

- le gaz naturel: dans l'arc alpin, en Autriche et surtout en Italie (plaine du Pô);
- le gaz liquéfié, naturel et le gaz de pétrole;

- le gaz naturel synthétique (GNS), à partir du charbon;
- le gaz des raffineries, de cokerie, de hauts-fourneaux.

Le gaz naturel représente 78 % de la consommation de gaz, dont seulement 27 % proviennent des pays formant l'arc alpin. Le solde vient des Pays-Bas, de la CEI, de l'Algérie, de la Libye, de la Tunisie, de la mer du Nord. L'arc alpin dispose de plusieurs centres de stockage souterrains (roche poreuse sous terrain imperméable ou couches de sel).

2.1.6. Combustibles liquides: pétrole

Le pétrole couvre environ 50 % des besoins énergétiques de l'arc alpin. La presque totalité du pétrole importé est raffinée en Europe. Les ressources nationales représentent 4 % (ensemble des pays de l'arc alpin). La distribution est réalisée par oléoduc, chemin de fer, voies fluviales et routes. Le raffinage en Europe permet d'obtenir de très nombreux produits (environ 500), dont certains sont des éléments de base pour la chimie fine.

2.1.7. Énergie électrique

Certaines des sources énergétiques précédemment décrites sont utilisées pour la production d'électricité. Pour l'ensemble des pays de l'arc alpin, les sources d'électricité se répartissent comme suit.

Hydraulique	Nucléaire	Thermique classique	Géothermie (*)
15,6 %	41 %	42,8 %	0,3 %

(*) Italie seulement.

Ces pourcentages sont très différents par pays:

- l'Autriche et l'Italie ne font pas appel au nucléaire;
- l'Autriche et la Suisse utilisent l'hydroélectricité pour 60 à 70 %, le complément étant apporté par le thermique classique (Autriche) ou le nucléaire (Suisse);
- l'Allemagne fait surtout appel aux combustibles solides (charbon, lignite);

- la France fait surtout appel au nucléaire et relativement peu aux combustibles liquides et gazeux;

- l'Italie utilise largement le gaz et le pétrole.

Si l'on ne considère que la zone alpine proprement dite, l'hydroélectricité joue un rôle primordial.

Une autre hétérogénéité provient du mode d'administration, très variable suivant les pays:

- **France:** centralisation au niveau d'Électricité de France (EDF), nationalisée;

- **Allemagne:** 900 entreprises, dont 9 dominantes, exploitant la majeure partie des centrales et des lignes principales de distribution; 74 entreprises ont des activités de taille significative en production ou en distribution; enfin, les entreprises municipales gèrent les réseaux à basse tension;

- **Italie:** l'ENEL (Ente nazionale per l'energia elettrica) a le monopole d'exploitation (production, distribution), avec quelques dérogations:

- entreprises municipales, existant avant 1962,
- autoproducteurs consommant plus de 70 % de leur production (FIAT, Italsider, Solvay, Sondel, Montedison, Enichem...),
- production par chaudière HP de moins de 3 MW,
- ressources renouvelables (éolienne, hydraulique, solaire).

2.2. Analyse par pays

La politique énergétique européenne n'est pas «intégrée» et se traduit par une grande diversité dans:

- les sources d'énergie;
- l'origine des approvisionnements;
- les conditions de distribution, d'achat et de vente (électricité);
- la gestion de certaines sources (monopoles ou entreprises d'importance variable).

Consommation en 1990

Consommation	Allemagne	France	Italie	Autriche	Suisse
Total (TJ)	13 402	6 528	6 150	903	761
Par tête (MJ)	157	116	108	119	115

Échanges en 1990 (balance négative)

	Allemagne	France	Italie	Autriche	Suisse
Import-export (TJ)	7 018	4 876	5 299	694	609
% consommation	52	74,6	86	77,1	80

Par contre, la zone alpine est au centre d'un important réseau européen d'oléoducs, de gazoducs et de connexions électriques.

Consommation en 1990

L'Allemagne est de loin le plus gros consommateur d'énergie. Si nous avons considéré séparément l'Italie du Nord (arc alpin) et l'Italie du Centre et du Sud, nous aurions des valeurs très différentes, le Nord se plaçant entre l'Allemagne et les autres pays.

Échanges en 1990 (balance négative)

Ce tableau souligne la dépendance des pays de l'arc alpin en matière énergétique. Le pays le plus indépendant est l'Allemagne; cela résulte de ses importantes ressources en charbon et en lignite. Le pays le plus dépendant est l'Italie, dont la politique est basée sur un recours privilégié au gaz et au pétrole, appuyée, avant 1939, sur ses ressources naturelles. La position de la France résulte de l'utilisation du nucléaire, de même que celle de la Suisse, dépourvue de toute ressource énergétique, à part l'hydraulique. L'Autriche compense partiellement l'absence de nucléaire par ses ressources en gaz et en pétrole.

Pour compléter ces indications, il est intéressant de comparer les parts d'énergie électrique primaire par rapport à la consommation totale d'énergie et la part de pétrole.

2.3. Conséquences

Les sources énergétiques n'ont d'intérêt que par leur utilisation:

- un faible niveau de consommation d'énergie ne doit pas être nécessairement considéré comme un avantage absolu: il peut être plus simplement un signe de sous-représentation des activités industrielles;
- les besoins d'énergie sont d'autant plus importants que la richesse industrielle, les transports, les besoins domestiques (chauffage, éclairage, électroménager, communication) seront plus développés. Les besoins énergétiques prévisibles sont étroitement liés aux variations des richesses économiques; on peut même admettre, en première analyse, qu'ils sont liés à la variation des richesses industrielles qui influencent largement les besoins domestiques et la logistique des personnes et des biens;
- en termes prévisionnistes, il est aisé d'établir la corrélation entre développement industriel et développement énergétique, en tenant compte de quelques facteurs correctifs (amélioration des rendements énergétiques, économie d'énergie, choix des sources énergétiques), ce qui permet d'estimer les quantités nécessaires par source d'énergie;
- on ne peut passer aisément d'une source d'énergie à une autre sans modification des équi-

(en %)

Consommation	Allemagne	France	Italie	Autriche	Suisse
Solides	41,5	12,3	9,2	17,9	1,6
Liquides et gaz	53,6	69,7	86,5	69,6	73,7
Électricité primaire	4,9	18,0	4,3	12,5	24,8
Total	100	100	100	100	100

pements, impliquant parfois des conceptions entièrement nouvelles. La mutation du moteur à essence en moteur électrique en est un bon exemple. Aussi, pour passer de l'examen de chaque source d'énergie au stade de leur utilisation, on doit non seulement tenir compte des besoins, mais encore des équipements. Ainsi, l'Italie ne pourrait passer dans ces centrales électriques du pétrole ou du gaz à l'uranium ou au charbon sans construire de nouvelles centrales. En d'autres termes, la prévision par source est soumise à la contrainte «nature des équipements» si l'on modifie les sources;

- il est très difficile de séparer les régions de l'arc alpin des pays dont elles sont membres. En effet, l'énergie circule. Si l'hydroélectricité est principalement utilisée localement, elle est également distribuée hors de l'arc alpin. Réciproquement, l'arc alpin peut être alimenté par des centrales électriques situées hors de cette zone. De même, le charbon, que l'on trouve en petites quantités dans l'arc alpin, provient d'autres régions. Il en est de même pour les combustibles liquides et gazeux. On peut cependant obtenir une consommation énergétique approximative des régions de l'arc alpin en la rapprochant des indices industriels de chaque région par rapport aux pays dont elles sont membres.

2.4. Difficultés à court et à moyen terme

Il est regrettable de constater que la politique d'ensemble du marché commun est insuffisamment définie et que certaines recommandations sont mal appliquées, peut-être faute de précision sur les moyens. Ainsi, s'il est prévu de limiter les importations de pétrole à 40 % des sources d'énergie en 1995, ce n'est qu'un souhait pieu pour la plupart des pays.

2.4.1. Hydraulique

Le site alpestre est pratiquement saturé en construction de barrages-lacs, à part quelques aménagements, en Autriche notamment. Il existe des possibilités pour réaliser des barrages au fil de l'eau. L'ensemble ne permet pas d'envisager un accroissement global supérieur à 10-15 % pour l'énergie hydraulique, ce qui représente environ 0,6 % par rapport à l'énergie totale, toutes sources confondues.

2.4.2. Charbon et lignite

2.4.2.1. Allemagne

Le charbon allemand, comme tous les charbons des pays du marché commun, coûte deux à trois fois plus cher à la tonne que les charbons du Nigeria, d'Australie, d'Afrique du Sud, du Canada (richesse des minerais, facilité d'exploitation). C'est pourquoi les autres pays de l'arc alpin n'exploitent pratiquement plus leurs propres mines. La cessation d'exploitation poserait un grave problème social. L'Allemagne a donc recours à des subventions (taxe prélevée sur les factures d'électricité). Or, ces subventions sont contraires à l'esprit de Bruxelles.

L'Allemagne a commencé à réduire sa consommation, mais cette réduction ne peut se faire qu'en mettant au rebut les matériels anciens et en investissant dans des matériels nouveaux. D'autre part, l'utilisation du charbon de la Ruhr réduit considérablement la dépendance vis-à-vis de l'étranger. Il faut également signaler le caractère polluant du charbon. Le problème est le même pour la lignite.

2.4.2.2. Autres pays de l'arc alpin

La consommation des autres pays de l'arc alpin est devenue faible; les combustibles solides représentent, suivant les pays, 2 à 18 % du total des combustibles.

2.4.3. Nucléaire

Le nucléaire trouve principalement son utilisation dans la production électrique; il faut donc lier ces deux éléments.

La consommation électrique plus faible de l'Allemagne provient de la consommation domestique et industrielle de charbon. La France, l'Allemagne et la Suisse, à travers l'utilisation du nucléaire, économisent 1 805 TJ, soit l'équivalent de 42,9 millions de tep. Le recours au nucléaire serait le seul moyen, dans l'arc alpin, pour accroître l'indépendance énergétique. Mais les résistances à ce type de stratégie sont fortes, et les craintes de la population solidement «établies». Il faut dire que la prise de conscience des dangers liés à la circulation des transports pétroliers, trains ou véhicules, progresse rapidement aussi, en particulier le long des parcours «sensibles».

(en TJ; 1990)

Rubriques	Allemagne	France	Italie	Autriche	Suisse
Consommation totale	13 402	6 528	6 150	903	761
Production d'électricité	1 508	1 440	1 155	184	102
Part de l'électricité (en %)	11,2	22,0	18,8	20,4	25,0
Part hydraulique	68	220	133	132	110
Part nucléaire	530	1 193			82
Part du charbon	910				
Part du gaz et du pétrole		133	1 022	52	4

2.4.4. Pétrole et gaz

Les faibles quantités dont disposent les pays de l'arc alpin expliquent l'importance des importations. Seule l'Italie dispose de 38 % de ses besoins en gaz. Une partie des besoins est satisfaite à partir des Pays-Bas et de la mer du Nord, mais les plus grands besoins sont satisfaits à partir des grands pays exportateurs.

L'approvisionnement en combustibles gazeux et liquides pose au moins deux problèmes:

- le choix des fournisseurs, qui est fonction de la qualité des bruts, de leur prix, de la politique, des conditions de l'OPEP;
- l'importance des réserves; la Communauté européenne souhaite que tout pays membre dispose de trois mois de réserves, pour se mettre à l'abri d'une crise pétrolière.

Enfin, la Communauté européenne souhaite une dépendance de 40 %, ce qui semble un peu illusoire, compte tenu des données actuelles. Seule l'Allemagne est proche de ce chiffre, mais nous avons vu que la modification de la politique vis-à-vis des combustibles solides poserait des problèmes d'approvisionnement, quelle que soit la nature des combustibles. De plus, il faut tenir compte du fait que les réserves de gaz des Pays-Bas sont limitées à vingt ans, pour la partie connue.

2.4.5. Autres énergies

L'énergie géothermique suppose des sources exploitables; elles sont peu nombreuses en l'état de nos connaissances. L'énergie éolienne pourrait

être utilisée dans des zones de vent; cependant, le bilan énergétique est faible: ainsi, l'Allemagne produit 2,37 GWh pour une production totale de 419 GWh, soit 0,56 %.

L'énergie solaire a été le grand espoir des années 70; depuis son utilisation a été ramenée à de plus justes proportions, en dépit de quelques projets d'un coût de réalisation très élevé. Actuellement, les réalisations se limitent à la production d'eau chaude (usages domestiques). Il est possible que l'on puisse dépasser ce stade et trouver des applications complémentaires réalistes.

2.4.6. Impacts environnementaux

Les centrales hydrauliques ne sont pas polluantes, les centrales nucléaires non plus en ce qui concerne les rejets dans l'atmosphère. Mais le réchauffement des eaux et la gestion des déchets radioactifs sont une charge importante. Le recours aux usines de retraitement suscite de nombreuses interrogations.

Charbon et lignite sont des combustibles très polluants, argument décisif qui devrait amener à en diminuer l'usage.

Les combustibles liquides (essence, gas-oil, fuel) sont relativement polluants, notamment par la teneur en plomb de l'essence utilisée dans les véhicules.

Le gaz naturel offre de nombreux avantages: faible entretien des installations, haut pouvoir calorifique, facilité relative d'approvisionnement, dispositifs d'antipollution réduits. En contrepartie, il ne peut être utilisé aisément que sur des équipements fixes.

3. Prospective

3.1. Politique énergétique commune

La Communauté européenne devrait encourager ou renforcer les différents axes décrits ci-après.

3.1.1. Objectifs technologiques

- Améliorer les rendements des équipements thermiques.
- Réduire la circulation des trains et des camions pétroliers, en complétant le réseau des gazoducs et des oléoducs par des liaisons secondaires.
- Faire progresser la sécurité des centrales nucléaires, en privilégiant une approche globale, depuis les études jusqu'à l'entretien et le traitement des déchets.
- Développer les moyens de stockage en gaz et en pétrole, pour assurer un stock minimal de trois mois.
- Développer l'infrastructure de réception et de transfert des ports.
- Favoriser les économies d'énergie; préconiser l'isolement thermique de toute nouvelle construction.

3.1.2. Objectifs économiques

- Assurer la sécurité des approvisionnements extérieurs et améliorer les connaissances nécessaires à l'élaboration de politiques de long terme (par exemple

modèle prévisionniste, périodiquement remis à jour).

- Faire un suivi de l'évolution des prix, assurer la transparence et la mise en cohérence des fiscalités sur l'énergie de façon à garantir des conditions équitables de compétitivité.

3.1.3. Objectifs écologiques

- Renforcer la surveillance des sites considérés comme polluants, avec possibilité d'intervention (1) auprès des pays concernés.
- Diminuer les intensités énergétiques de la production.
- Réduire la consommation dans l'habitat (chauffage).
- Limiter le recours aux véhicules individuels, à l'habitat dispersé...

3.2. Scénarios

L'énergie consommée est en relation étroite avec la production industrielle. Pour 2000-2010, la Commission a élaboré des scénarios (2) dont on peut retenir brièvement ce qui suit.

(1) Dans l'Europe communautaire et aussi chez nos voisins de l'Est, les nuages radioactifs ne connaissent pas de frontières.

(2) *Energy for a new century — The European perspective*, 1990.

3.2.1. Scénario tendanciel *business as usual*

Il se caractérise par la poursuite des tendances actuelles et une croissance économique modérée: 2,7 %, correspondant à 1,1 % de croissance des besoins énergétiques. On peut prévoir une dépendance accrue de 15 à 20 %, passant ainsi de 43 % en 1986 à 54 % en 2010, ce qui peut créer une tension sur le marché international du pétrole. Les effets négatifs sur l'environnement ne sont pas trop accentués (+ 13 % de CO₂).

3.2.2. Scénario d'emballlement

Le scénario d'emballlement pour les années prochaines apparaît moins crédible, du moins sur le court terme (d'ici à 2000), les perspectives de croissance en 1993 n'étant plus ce que l'on pouvait imaginer en 1989. Certains de ses aspects sont cependant à considérer, en particulier l'hypothèse de l'absence de mesures efficaces pour modérer de façon concertée la consommation d'énergie. Il en résulte une dépendance énergétique atteignant 60 % en 2000, une forte tension sur les prix du pétrole et une pollution en croissance (+ 20 % de CO₂).

3.2.3. Scénario de croissance soutenue et de maîtrise de l'énergie

La croissance économique se consolide autour de 3 %. La demande d'énergie reste contrôlée par le moyen d'innovations technologiques, le souci de développer l'efficacité énergétique et un comportement plus rationnel des consommateurs. Ainsi, la demande d'énergie primaire est plus que contenue: elle décroît de - 0,4 %. Parallèlement, il y a un fort développement de l'énergie nucléaire et une réduction concomitante de la production de charbon. Il en résulte globalement une forte réduction des pollutions atmosphériques (- 20 % de CO₂) et une dépendance extérieure réduite à 40 %.

3.2.4. Scénario de croissance modérée et de maîtrise de l'énergie

Ici, la croissance modérée (2,7 %) se combine avec une forte amélioration de l'efficacité énergétique: la demande d'énergie primaire décroît de 1 % par an. Il en résulte aussi une forte réduction des pollutions atmosphériques (- 24 % de CO₂). La dépendance extérieure ne se réduit qu'à 40 % en raison d'un moindre développement du nucléaire.

1. Introduction

À l'heure où l'écologie préside au même titre que l'économie à la définition des objectifs de conservation, d'aménagement et de développement, le problème de la protection des milieux naturels revêt un caractère planétaire. La richesse et la diversité de ceux des régions qui composent l'arc alpin confèrent aux problèmes liés à la gestion de ses espaces naturels des spécificités et un caractè-

re d'urgence. Après le recensement des objectifs à atteindre, des principes à observer, des moyens à réunir et à organiser, et en amont des consensus à obtenir pour voter les budgets et appliquer les lois, se pose partout le problème de la formation et de l'information d'un public large relatives à l'écologie «appliquée».

2. Connaissances et informations

Aujourd'hui, la connaissance scientifique des facteurs de dégradation de la biosphère, de leur nature, de leur importance, ainsi que la connaissance des pollutions et de leurs implications écologiques (dégradation consécutive des biocénoses):

- pollution atmosphérique,
- pollution des sols — notamment par l'agriculture,
- pollution des eaux, notamment par l'industrie,
- déchets urbains,
- pollution nucléaire,
- ...

font l'objet de programmes d'enseignements supérieurs scientifiques et techniques et d'ouvrages de vulgarisation à l'usage d'un public élargi (juristes, économistes, sociologues, urbanistes, hauts fonctionnaires des administrations... et décideurs politiques).

2.1. Lente émergence de consensus

1) Retards dans la connaissance

Les connaissances progressent et fluctuent à leur rythme propre. À cet égard, il semble utile de rappeler qu'il a fallu plus de trente ans d'usage intensif d'un insecticide, le DDT, pour que la Suisse, pays où il fut découvert, et la Suède, pays qui

décerna le prix Nobel à son inventeur, décident d'en interdire l'emploi. Or, il existe aujourd'hui, par exemple, quelque 900 composés organiques de synthèse homologués à des fins phytosanitaires aux États-Unis, où ils sont commercialisés sous quelque 60 000 marques distinctes...

2) Obstacles économiques

Les considérations économiques entrent souvent en conflit avec les considérations écologiques. Ces dernières ont été longtemps marginalisées malgré la constitution, au niveau mondial, de groupes d'étude et de synthèse, dont les travaux sont connus de tous les gouvernements nationaux.

2.2. Catastrophes et prises de conscience

La sensibilisation d'un large public a progressé non pas tant du fait de la diffusion de connaissances écologiques, mais à l'occasion de grands accidents-catastrophes, qui, par le relais des grands médias, ont attiré l'attention puis suscité l'intérêt pour la protection des milieux naturels et de l'environnement, notamment les catastrophes survenues en 1967, en 1969 et en 1986:

- **nauffrage du «Torrey-Canyon»** en 1967; «marée noire» associée et emploi massif de détersifs dont les effets sur la faune furent plus nocifs que celui du pétrole;
- **pollution des eaux du Rhin** en 1969 par l'Endosulfan, qui souligne le danger d'une fai-

ble quantité d'un composé organique de synthèse doté d'une toxicité considérable;

- **catastrophe nucléaire de Tchernobyl** en 1986, qui démontre ce que peut être la contrepartie, pour l'environnement, de la satisfaction urgente de besoins énergétiques par recours à des technologies mal maîtrisées.

En conclusion, les efforts d'éducation et de vulgarisation ont des effets importants, mais très progressifs (moyen, long terme). De plus en plus, ils pèseront sur le niveau politique et marqueront les aspirations sociales de façon significative.

des forêts, et les pertes d'exploitation résultantes sont estimées en millions de m³ de bois.

La pollution par les nitrates des principaux fleuves et rivières de l'arc alpin est chiffrée en % du taux maximal admis pour la santé (50 mg/l) (1988).

Principaux fleuves et rivières	Taux de pollution en nitrates
Rhin (entre Alsace et Forêt-Noire)	80
Pô (entre Piémont et Lombardie)	50
Aare (cours moyen)	40
Rhône (en aval de Lyon)	35
Danube (entre Bade-Wurtemberg et Bavière)	30

2.3. Pollution de l'air, pollution de l'eau

Les pluies acides liées à la présence de composés oxygénés du soufre sont à l'origine de la maladie

Le suivi, en cours de normalisation au niveau européen, permet d'alerter les responsables de l'alimentation en eau potable des villes (à titre d'exemple, un document fourni par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, 1993).

	Pertes de forêts	Terres protégées	Fertilisants	Voitures 1986-1987	Population en 1989	Émission de CO ₂ en 1987	
	(en millions de m ³)	(en %)	(en kg/ha)	(en milliers)	(en millions d'habitants)	(en millions de tonnes)	(en %)
Pays de l'arc alpin:							
— Autriche	3,4	5,1	198	2 685	7,5	52	6,9
— Suisse	2,4	3,0	430	2 733	6,4	38	5,9
Pays de la CE:							
— France	3,5	8,7	299	21 950	55	335	6,1
— Allemagne	16,8	12,0	757	31 762	77	977	12,7
— Italie	3,1	2,5	190	22 800	57	356	6,2

3. Milieux naturels

3.1. Milieu naturel et activités

L'ensemble des espaces naturels des régions de l'arc alpin présente une très grande diversité géographique, faunistique, floristique et paysagère. Cette diversité est une source de richesse par elle-même et par ses composants: types de production agricole, essences forestières, espèces animales et végétales, habitats, traditions culturelles, paysages, ressources en eau. Cette richesse est fragilisée par des modes de production et des réalisations d'équipements (touristiques, routiers, industriels, agricoles) ainsi que par l'impact sur l'environnement et les ressources naturelles de l'abandon de certains espaces.

3.1.1. Agriculture et forêt

L'agriculture et la forêt sont largement majoritaires: ces domaines d'activité concernent 75 % de la surface totale des régions de l'arc alpin; la SAU (superficie agricole utilisée) couvre 46 % du territoire, et la forêt 32 %. Agriculteurs et sylviculteurs sont les premiers gestionnaires des espaces naturels ayant une fonction productive.

Les zones de production agricole intensive (au premier rang desquelles se situe la plaine du Pô) sont réparties sur tout le territoire. Les petites exploitations de montagne, de collines et de plateaux, dont la source principale de revenu est la production agricole, sont condamnées à utiliser les fertilisants et les pesticides pour obtenir des rendements capables d'assurer leur survie.

Bien que, dans son ensemble, le système de production agricole des régions de l'arc alpin soit

moins intensif que celui des pays de l'Europe du Nord, il fait partie intégrante de milieux naturels, riches et diversifiés, dont la gestion implique rigueur et urgence.

3.1.2. Tourisme

Un attention très spéciale doit être portée au tourisme: la réussite économique des Alpes repose largement sur lui. Actuellement, les Alpes représentent environ le quart du chiffre d'affaires du tourisme mondial (quelque 40 milliards d'écus). Environ 100 millions de touristes s'y rendent chaque année, dont 60 % environ proviennent des trois pays appartenant à la Communauté européenne; 8 à 9 millions d'habitants profitent directement ou indirectement de cette source de revenus; 3 000 funiculaires et 13 000 téléskis assurent 1,3 milliard de trajets par an.

Si la position centrale qu'occupent les Alpes contribue à l'importance de ce flux touristique, elle comporte une contrepartie: ce sont les inconvénients liés au trafic transalpin, entre le nord et le sud de l'Europe. Ce trafic est passé d'environ 27 millions de tonnes en 1970 à 56 millions en 1985. La part du chemin de fer est tombée de 81 à 45 %, tandis que celle de la route a été multipliée par six dans la même période, pour atteindre 30 millions de tonnes. Cela a contribué au fait que parfois la concentration d'ozone dans certaines zones des Alpes a dépassé des limites généralement admises, tandis que **les émissions de gaz carbonique dans certaines vallées sont trois fois plus élevées que celles qui interviennent dans les conditions usuelles de circulation à l'intérieur d'une ville**

Coûts sociaux relatifs des moyens de transport

Transport	Air	Rail	Eau	Route	Total
Pollution atmosphérique	2	4	3	91	100
Nuisances liées aux bruits	26	10	0	64	100
Surface utile aux infrastructures	1	7	1	91	100
Coûts de la construction et de la maintenance	2	37	5	56	100
Accidents de la circulation	1	1	0	98	100

Source: Fraunhofer Institut, Karlsruhe.

moyenne. Et l'effet d'un accroissement de pollution ramené par le flux touristique se conjugue avec la régression du pouvoir autoépurateur des milieux naturels.

3.1.3. Transports

Plus particulièrement en ce qui concerne les transports, il faut noter que la difficulté de franchir les Alpes fait que les flux d'échanges sont canalisés dans les vallées et les plaines, où la circulation routière prédomine. La route est, en outre, dans les multiples zones enclavées de ces régions alpines, le support principal du trafic, car seule elle autorise la dispersion de l'habitat et la diffusion des activités.

L'ensemble se traduit par des pollutions importantes (bruits, aérosols, résidus gazeux de combustion des moteurs, distribution d'espaces naturels par les infrastructures, enlaidissement de la nature) et par des accidents de la circulation dont le coût social est relativement élevé (voir tableau comparatif ci-dessus).

Ces effets sur l'environnement, accompagnés de ceux qui résultent des pressions exercées pour — et par — les touristes (défrichage des forêts, érosion, évacuation des déchets...), atteignent des niveaux critiques malgré les mesures prises sectoriellement (en Suisse, notamment, seule région de l'arc alpin dont la traversée par camion implique obligatoirement l'usage du rail). Ces niveaux réclament l'extension de mesures spécifiques dans les politiques d'aménagement des régions voisines.

3.1.4. Ressources en eaux

Les Alpes sont véritablement le «château d'eau de l'Europe». Parmi les sources de pollution, les rejets dans l'eau (continus et accidentels) des

résidus de productions industrielles et les déchets urbains constituent un des problèmes les plus préoccupants. De nombreux accidents ont attiré l'attention d'un large public sur ces sources majeures de pollution des eaux. Parmi eux, nous citons des cas observés en Rhône-Alpes et en Alsace:

- pollution des eaux de l'Isère, en 1948, par les résidus de fabrication d'herbicides dans une usine sise dans une vallée alpine proche de Grenoble (pont de Claix). À quelques centaines de kilomètres en aval, alors que le Rhône était en période d'étiage, les animaux refusaient de boire, et les légumes cuits dans l'eau distribuée par la ville d'Arles se révélaient impropres à la consommation;
- pollution des nappes phréatiques souterraines en Alsace, quelques semaines après l'accident survenu le 30 octobre 1986 aux usines Sandoz. Des analyses effectuées le 28 novembre 1986 dans la nappe de Jepsheim révélaient des teneurs en insecticide organophosphoré trois fois supérieures à la norme communautaire;
- pollution du lac d'Annecy par les déchets urbains: ce lac en voie d'eutrophisation rapide au cours des années 50 (prolifération de phytoplancton et de plantes aquatiques liée à l'apport exagéré de phosphates, de nitrates et d'autres éléments nutritifs) a retrouvé sa transparence en profondeur et le retour de la flore et de la faune de grands lacs, après la collecte, par un émissaire, des eaux usées de toutes les agglomérations riveraines, à la suite d'une décision prise en 1960.

La pollution des eaux alpines relève, comme partout ailleurs, d'autres causes à caractère moins marqué, mais plus soutenu et moins local-

sé, qui illustrent bien la nécessité d'une politique mondiale de l'environnement:

- pollution atmosphérique;
- pollution des sols (le lessivage des fertilisants et des pesticides conduit à la pollution extrême de la mer Adriatique à l'embouchure du Pô);
- pollution liée à la proximité de centrales nucléaires refroidies soit directement, en circuit ouvert, par l'eau des rivières, soit par l'assistance d'aéroréfrigérants (pollution thermique dans le premier cas; baisse des débits et mésoclimats dans le second; dégradation consécutive des biocénoses dans les deux cas).

La prise de conscience du risque global existe dans toutes les régions qui composent l'arc alpin; la pondération locale des objectifs généraux des politiques de gestion souligne des centres d'intérêt spécifique de tout ou partie de chacune d'elles.

3.2. France

En France, les espaces naturels représentent 95 % du territoire, et leur étendue avoisine le quart de celle des espaces naturels de la Communauté européenne. La prise de conscience de l'importance de l'environnement y est cependant plus récente qu'en Suisse, en Autriche, en Bavière et dans le Bade-Wurtemberg. Cela tient notamment à la présence d'espaces plus vastes et plus divers que dans les pays voisins, à une densité de population moindre et au morcellement du pays en 36 000 communes (autant que dans les onze autres pays de la Communauté réunis), ce qui limite la possibilité, au premier niveau de pouvoir, de développer une approche écologiquement cohérente et économiquement efficace: celle-ci ne peut se faire qu'au niveau des écosystèmes, donc à un niveau intercommunal.

Cependant, dans la mesure où la gestion des milieux naturels implique une approche globale, on peut dire qu'une telle approche est rodée en France: lancée dès les années 60 en milieu rural pour les secteurs pilotes d'aménagement, auxquels ont succédé les plans d'aménagement en 1970 et les chartes intercommunales de développement et d'aménagement après les lois de

décentralisation, cette approche intersectorielle et interdisciplinaire implique hommes, capitaux et espaces. Les équipes existantes peuvent rapidement intégrer les objectifs d'une politique de gestion qui protège les milieux naturels dans le contexte précisé par l'article 130 R, paragraphe 2, de l'Acte unique: «Les exigences en matière de protection de l'environnement sont une composante des autres politiques de la Communauté.»

L'effort de réflexion engagé par le groupe de prospective au sein du commissariat général du plan, en 1990, aboutit à des préconisations qui prétendent intégrer les leçons dégagées de l'insuffisance des mesures sectorielles déjà prises et des expériences vécues par les pays les plus avancés. Ces préconisations constituent les bases d'une politique qui veut se situer au niveau communautaire dans le cadre des dispositions de l'Acte unique.

Cette réflexion a été notamment nourrie par le constat de la dégradation irréversible du «capital terre», résultant tant des formes actuelles des concentrations urbaines que des effets résultant de l'abandon de certains espaces.

3.3. Allemagne, Suisse, Autriche

Dans ces pays, essentiellement dans les parties alpines de ces régions, où le facteur d'attrait essentiel du tourisme réside dans la qualité de l'environnement, la construction des infrastructures et l'implantation d'activités et de résidences doivent respecter des lois-cadres d'aménagement et de développement qui guident l'élaboration des POS (plans d'occupation des sols) et des plans directeurs cantonaux.

En **Autriche** notamment, où les zones alpines et préalpines occupent 30 % de l'espace (contre 6 % en Bavière), le maintien des fermes de montagne, qui contribuent puissamment à l'«agrotourisme» et à la protection des paysages, fait l'objet du commentaire suivant, inspiré par les négociations du GATT et l'entrée probable de l'Autriche au sein de la Communauté européenne:

«À l'époque des surplus agricoles, l'importance économique de l'agriculture ne réside plus seulement dans la production. Spécialement dans les zones de montagne et défavorisées, la terre doit continuer d'être exploitée en fonction du lieu et de son environnement, pour maintenir les paysages

en tant que facteur d'attrait du tourisme et pour éviter l'érosion, source de catastrophes. De même, la forêt ne sert pas uniquement à la fourniture de bois d'œuvre: elle contribue à l'infiltration des eaux, à la constitution de réservoirs; elle purifie l'atmosphère, fait écran à la propagation des bruits, protège les vallées...

Ces aspects de l'agriculture et de la forêt ne sont pas rémunérés convenablement à l'heure actuelle par la vente des ressources agricoles et forestières et par les subventions basées sur la productivité. L'introduction ou l'augmentation d'aides directes est une alternative souhaitable pour rémunérer les services rendus en dehors de la production.»

En **Suisse**, les lois-cadres qui inspirent les plans directeurs cantonaux accordent un poids déterminant à la protection de l'environnement. Ainsi, le Valais, où les activités humaines s'exercent sur seulement 4 % du territoire, le reste étant classé «parc naturel», met en place un développement «façonné par le respect des milieux naturels, la maîtrise spatiale de l'aménagement et du développement et la qualité de vie de sa population et des visiteurs». Des travaux publiés par l'Institut géographique de Berne plaident pour une gestion préventive des centres touristiques (dont l'intégration imparfaite à l'environnement dégrade les paysages) et des pollutions liées à l'augmentation périodique des populations locales («le tourisme tue le tourisme»).

Mention est faite de la dégradation des paysages provoquée par l'implantation mal préparée de résidences secondaires et de son effet le plus pervers: élévation du coût des terres incitant les petits exploitants à vendre et à abandonner leur ferme.

- 1) Trois objectifs et quatre principes inspirent les lois-cadres. Les objectifs consistent à gérer l'environnement au bénéfice de la santé de l'homme et de la qualité de son cadre de vie, à protéger le sol, l'eau, l'atmosphère, la flore et la faune contre les agressions liées aux activités de l'homme, à pallier les dommages et les distorsions provoqués par sa présence. Les principes se situent au niveau de la prévention des pollutions, du dédommagement par le pollueur, de la gestion (utilisation prudente et rationnelle) des ressources naturelles, de la concertation et de la coopération de toutes les parties concernées par les problèmes de l'environnement et de la nécessaire intégration

de ces problèmes dans toute action d'aménagement et de développement. L'accent est mis sur le maintien des petites exploitations agricoles dans les parties alpines et préalpines, la protection de la forêt et des prairies naturelles, le développement qualitatif de l'accueil des touristes, et il est dit en Suisse, au niveau des objectifs, qu'«aucun changement ne doit intervenir sans qu'il s'accompagne d'un gain écologique».

- 2) Le maintien du «tourisme vert» en conjonction avec celui des fermes de montagne, tel qu'il est voulu prioritairement en Autriche, en Suisse et en Bavière, ne relève pas de la seule demande des petits exploitants agricoles: il est réclamé par une clientèle autochtone très large, constituée par les populations des villes, sises essentiellement en Allemagne, pour lesquelles le «week-end» à la campagne est une détente usuelle, d'autant que l'augmentation des revenus (+ 110 % entre 1960 et 1985) et la réduction du temps de travail (- 23 % entre 1960 et 1985) jouent en faveur d'une amplification de ce type de tourisme.
- 3) Les POS et les plans directeurs cantonaux sont des instruments de planification qui permettent de mettre en place les éléments de base pour le développement des infrastructures et qui permettent d'identifier les zones à protéger, là où les considérations économiques et écologiques entrent en conflit.
- 4) Des prises de position consensuelles ont permis des avancées concrètes au niveau des régions: la Suisse a pu développer le trafic combiné rail-route, essentiellement destiné au transit des marchandises, et proposer la construction de deux nouvelles transversales alpines capables d'offrir, sous dix à quinze ans, une infrastructure Nord-Sud conciliant un besoin ressenti au niveau européen (ferroutage) et la protection des populations riveraines vis-à-vis des pollutions généralement induites par une telle réalisation.

3.4 Italie

En Italie, la frontière entre la partie alpine des régions de l'arc alpin et les plaines s'étend sur quelque 1 000 km, entre Trieste et le Val d'Aoste. Cette partie des Alpes, dont la profondeur est limitée, constitue l'arrière-pays de grandes métropoles sises en plaine.

- 1) À l'inverse de la Suisse, de l'Autriche et de l'Allemagne, où les parties alpines apparaissent rationnellement exploitées, les Alpes italiennes, dont l'ouverture à l'agriculture et au tourisme a de très lointaines origines, apparaissent aujourd'hui comme l'exemple type de déruralisation où se posent d'insurmontables problèmes structurels. La population se concentre dans les communes périphériques, en bordure des plaines, et dans les centres touristiques aménagés à l'intérieur des Alpes dans une finalité essentiellement économique. Les zones rurales se désertifient et retournent à la friche sur une grande échelle, notamment dans l'Italie du Nord-Ouest (ce que tente d'enrayer la constitution de parcs nationaux) et dans les parties montagneuses du bassin du Pô. Un problème majeur permanent pour l'Italie consiste à arrêter ce mouvement et à organiser l'aménagement futur. En 1984, l'Italie avait une surface de terrains protégés équivalente à 3,1 % du territoire national; ce pourcentage est passé à 4,2 % en 1989, à 6,7 % en 1990, à 7,5 % en 1991 et à 10 % en 1992. La superficie de parcs nationaux incluse dans cette protection dans le Piémont, le Val d'Aoste et la Lombardie atteignait 131 624 hectares en 1991 pour une surface protégée totale de 500 000 hectares environ.

Les conflits entre économie et écologie sont à leur paroxysme, alors que la sous-exploitation des espaces naturels provoque une dégradation des biocénoses, aussi grave que celle que provoque, en d'autres lieux, la surexploitation de ces espaces.

Aucune politique de gestion de la montagne n'est apparue avant 1952, date de création de la communauté de la montagne. Mais aucune formulation claire des objectifs à atteindre

n'est accessible; d'autre part, les budgets alloués apparaissent juste suffisants pour faire fonctionner les structures administratives et permettre l'entretien des zones préalpines. Certaines études dénoncent même la «farce» que constituent les transferts de «devoirs»: devoir de l'État vis-à-vis de l'environnement, délégué aux régions dépourvues de moyens structurels et financiers, devoir semblable des communes, transféré à la communauté de la montagne, ne possède pas de moyens propres; création d'un ministère de l'Écologie, en 1983, dépourvu de moyens critiques.

À tous ces égards, la «loi Galasso», qui concerne l'urbanisme et la protection de la nature, adoptée en 1985, apparaît peu susceptible d'être suivie d'effets, d'autant que le centralisme qui caractérise la politique italienne de gestion de l'environnement la prive d'un soutien populaire.

- 2) Des mesures sectorielles concernent l'extension et la création de parcs nationaux. Ainsi, à la frontière du parc naturel suisse du Valais, 250 000 hectares, répartis sur le Trentin (pour 14 %), sur la Lombardie (pour 45 %) et sur le Sud-Tyrol (41 %), se trouvent protégés. L'efficacité plus grande d'une politique de gestion des milieux naturels de la partie alpine des Alpes italiennes passe par la coopération inter-régionale et est subordonnée à la réunion et à l'organisation de moyens au service des objectifs dégagés de réunions de concertation relatives aux problèmes transfrontaliers. La première conférence alpine internationale tenue en octobre 1989 a été prolongée par une deuxième conférence en 1991, qui a abouti à la convention alpine. Le protocole d'accord relatif à l'aménagement du territoire inspire les tendances et préconisations qui suivent.

4. Tendances et préconisations

4.1. Principes et objectifs

En s'appuyant sur les modèles d'aménagement qui intègrent les contraintes économiques et écologiques, trois objectifs et quatre principes sous-tendent aujourd'hui toute action intégrée de développement.

Au niveau des objectifs, il s'agit de préserver l'environnement de toutes les pollutions ramenées par les activités humaines (tourisme, industrie, transports, agriculture...), de protéger la santé des personnes, de veiller au non-gaspillage des ressources naturelles (exploiter le bois des forêts dans la limite des possibilités de son renouvellement; conserver la fertilité des sols par la pratique d'une agriculture moins intensive...) — cela par une utilisation «prudente et rationnelle», ou encore, comme il est dit de façon imagée, «vivre sur les produits sans entamer le capital».

Au niveau des principes, l'action préventive doit prévaloir sur l'action corrective, les actions correctives doivent tendre à atténuer les causes plutôt qu'à pallier les effets, le pollueur doit être le payeur, et toute action d'aménagement et de développement doit s'inscrire dans un contexte de large concertation et intégrer la protection de l'environnement. À ces quatre principes, l'Acte unique en adjoint un cinquième, celui de «subsidiarité», selon lequel la Communauté n'intervient dans le domaine de l'environnement que dans la mesure où les objectifs fixés sont mieux réalisés au niveau communautaire qu'à celui des États membres.

4.2. Spécificités alpines

Au sein des régions qui composent l'arc alpin, la protection du massif des Alpes apparaît spécifique dans le cadre des considérations suivantes:

- par son relief, son climat, son hydrologie, sa faune, sa flore, ses paysages, sa culture, le massif des Alpes constitue un patrimoine unique. Les secteurs de haute montagne, les vallées et les piémonts forment des écosystèmes dont la préservation n'intéresse pas les seuls pays alpins, mais l'Europe dans son ensemble;
- ce massif constitue un cadre de vie et de développement pour une population résidente; mais il constitue aussi un espace de tourisme et de loisirs pour les hôtes du monde entier, dont le nombre est en croissance soutenue. Les contraintes qui concernent l'espace et la sensibilité des écosystèmes posent un problème de compatibilité avec ce développement et avec cette croissance, compte tenu des besoins, d'une part, et des pollutions liées à la satisfaction des besoins, d'autre part. Parallèlement, d'autres secteurs connaissent le sous-développement et l'exode rural, qu'accompagnent d'autres besoins et d'autres pollutions.

Compte tenu de ces considérations, les politiques d'aménagement du territoire déjà engagées pour modérer et corriger les dégradations écologiques, sociales et économiques, liées tant à la surdensification qu'à la désertification, doivent être poursuivies avec le souci de mieux intégrer les préoccupations.

pations d'environnement de façon à jouer pleinement leur rôle préventif.

Dans ce contexte, les objectifs et les principes de la politique de gestion du massif des Alpes se réclament:

- de la nécessité de préserver les écosystèmes par une utilisation adaptée de l'espace;
- de la nécessité de garantir le développement des populations résidentes par une économie

basée sur la répartition harmonieuse des hommes et des activités, par la préservation de l'héritage culturel;

- de la nécessité de faire reconnaître la spécificité des régions alpines par les politiques nationales et européennes;
- de la nécessité conséquente de réunir les moyens critiques au service d'actions pérennes, solidaires, concertées.

5. Conclusions

1) Les pollutions liées à la surdensification et à la désertification sont variées. Certaines apparaissent spécifiquement dans les plaines périalpines soumises à l'agriculture intensive et à l'urbanisation anarchique des banlieues. D'autres apparaissent dans les vallées resserrées qui canalisent les transports routiers. D'autres, enfin, accompagnent la surdensification de certains centres touristiques, en haute montagne et sur les rives de certains lacs, ou, à l'inverse, la déruralisation de certaines zones.

Les palliatifs et les mesures préventives prises par les régions concernées présentent de forts gradients dans l'espace, ce que peut révéler un parcours sensiblement Est-Ouest allant d'Innsbruck à Gap, via la région des lacs et le Val-d'Isère. L'objectif est moins de détailler l'existant que de s'inspirer de réussites et de carences pour souligner les lignes de force de l'aménagement des espaces naturels alpins et périalpins. Un parcours particulier, dans le parc naturel du Valais, suggère que la désertification, quand elle ne peut être évitée, peut être transformée en ressource propre. Peut-être est-ce devant un tel modèle que des conseillers du gouvernement français ont pu écrire, en 1986: «il n'est pas de déserts sans hommes, sans vie, sans richesses. Le désert ce n'est pas le vide, et il y a des territoires qui, pour ne pas mourir, devraient jouer l'atout du désert». Un autre parcours, le survol de la vallée du Danube entre la Forêt-Noire et Vienne, a permis d'illustrer la compatibilité entre économie et écologie, dans le chapitre consacré à l'agriculture de l'arc alpin.

2) Toutes les politiques d'aménagement intègrent aujourd'hui des objectifs de protection de l'environnement, mais ils apparaissent généraux, éparpillés, sectoriels, ponctuels et zonés. L'Acte unique énonce pour la première fois les trois objectifs et les cinq principes (dont celui de subsidiarité) qui sous-tendent la politique communautaire depuis janvier 1987, et le protocole «Aménagement du territoire» de la convention alpine, rédigé en 1992, vise à adapter cette politique aux besoins spécifiques du massif alpin.

3) L'atteinte de ces objectifs dans le respect de ces principes relève davantage encore de l'initiative des régions concernées, à travers l'application de lois-cadres nationales, que d'actions concertées au niveau des régions: de telles actions sont néanmoins amorcées par les solutions, apportées ou à l'étude, à des problèmes transfrontaliers.

Des réalisations concrètes s'observent essentiellement en Suisse, en Autriche, en Bavière, dans le Bade-Wurtemberg, régions où la population est relativement bien répartie sur l'ensemble du territoire et où les villes moyennes et les zones rurales se développent en conciliant économie et écologie, grâce à la diffusion et à la diversification des activités humaines et à l'exploitation de synergies, telles la convergence entre les besoins d'évasion des populations urbaines et l'offre aménagée par les populations rurales. En France, l'aménagement des zones rurales et des centres touristiques reflète la prise de conscience des enjeux écologiques depuis la déconcentration, en 1985, de la procédure «unités touristiques nouvelles».

En Italie comme en France, les centres touristiques aménagés au cours des précédentes

décennies dans les Alpes du Nord l'ont été en fonction de considérations économiques. Dans ce contexte, leur réussite est totale, mais leur intégration dans l'environnement est maintenant critiquée.

Aux yeux de nombreux décideurs politiques les objectifs communautaires apparaissent trop généraux; leur évolution vers un règlement-cadre précis est souhaité. Néanmoins, cette évolution, dans la mesure où elle intègre le maintien des petites exploitations agricoles, semble devoir rester subordonnée à l'aménagement des fonds structurels et de la PAC, ce qui constitue donc un volet supplémentaire de la négociation du GATT. Enfin, la mise en œuvre d'un tel règlement, éventuellement au sein d'une Communauté élargie à l'Autriche et à la Suisse, implique des lieux de concertation adaptés à l'appréhension et à la formulation des problèmes intersectoriels, interdisciplinaires et internationaux qui se posent au niveau d'un écosystème. De tels lieux existent: l'aboutissement des POS communaux en Allemagne et des plans directeurs cantonaux en Suisse le démontre. En France, pays qui rassemble le quart de l'étendue des espaces naturels de l'actuelle Communauté, le morcellement extrême des communes oblige de recourir à des opérations pilotes, à un niveau intercommunal. Malgré la qualité et l'expérience des services techniques d'État décentralisés, cela freine l'atteinte rapide de consensus en matière d'aménagement et de développement.

Scénario tendanciel

Malgré l'éveil d'un public large aux problèmes de l'environnement, les exigences en matière de protection contre les pollutions constituent une composante **effective** des politiques nationales seulement dans la mesure où les redistributions de revenus qu'impliquent ces exigences apparaissent plus comme un investissement d'intérêt général. Ainsi:

— cette protection s'inscrit dans les politiques agricoles là où les paysages, entretenus par les petits exploitants, constituent le facteur d'ap-

pel primordial du tourisme (Tyrol, sud de la Bavière et du Bade-Wurtemberg, Suisse);

— cette protection est incluse dans les politiques d'aménagement là où les équipements touristiques et leurs logistiques (transports, hôtels, services) risquent de polluer la nature en enlaidissant les paysages (Suisse, Bade-Wurtemberg, Bavière, Autriche), là où la santé des populations apparaît directement menacée par la pollution des eaux et de l'atmosphère (déchets urbains, rejets industriels, radiations nucléaires...).

Depuis 1987, ces exigences en matière de protection de l'environnement sont inscrites dans l'Acte unique comme composante des autres politiques de la Communauté. Elles s'inscrivent dans les faits là où, la désertification ne pouvant être évitée, il apparaît nécessaire de la transformer en une ressource propre par le biais de parcs naturels (Alpes suisses, italiennes, françaises). L'Italie et la France, pour des raisons explorées ci-dessus, voient en Bruxelles un levier utile pour faire progresser l'intégration des mesures en faveur de la protection de l'environnement dans toutes les politiques, par le biais d'actions plus concertées, plus solidaires, plus pérennes.

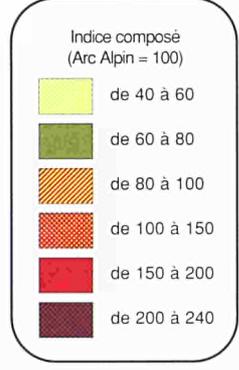
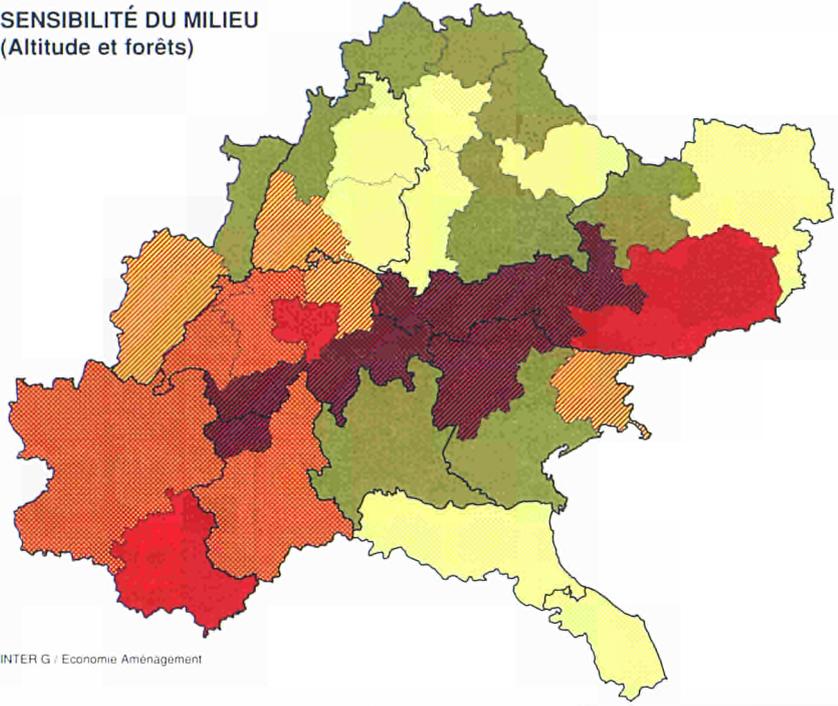
Scénarios volontaristes

L'intervention du FEOGA par des aides «agri-environnementales» adaptées au maintien des petites exploitations agricoles en zones de montagne et de périmontagne, sur l'ensemble du massif alpin, apparaît crédible.

Un effet secondaire important peut se traduire par la promotion des solidarités utiles à l'intégration des mesures de protection de l'environnement à l'ensemble des politiques:

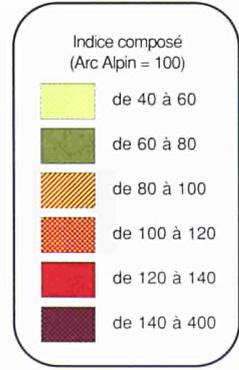
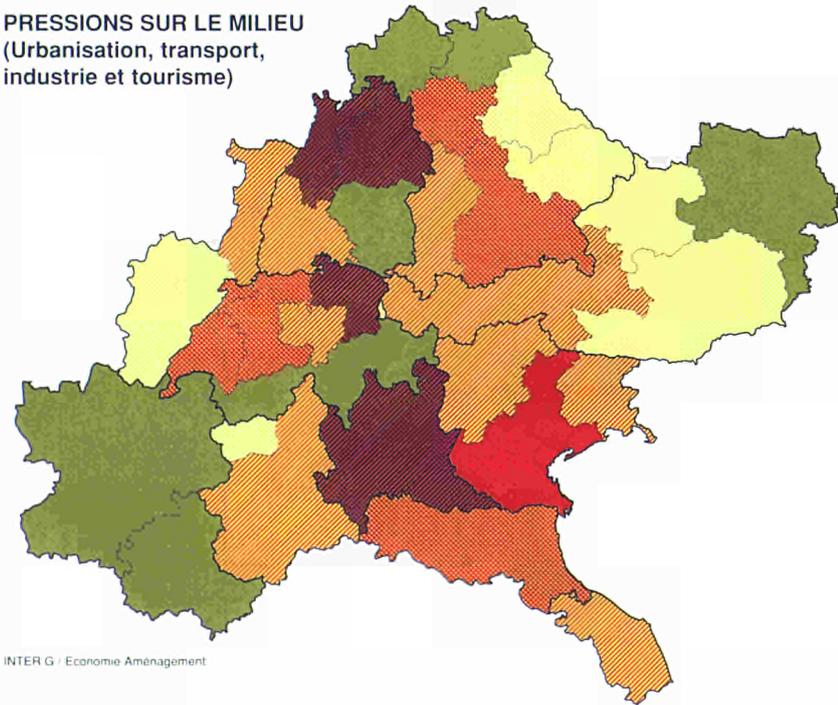
- 1) avec prépondérance des actions concertées au niveau communautaire,
- 2) avec prépondérance d'actions nationales en s'appuyant sur le principe de «subsidiarité».

**SENSIBILITÉ DU MILIEU
(Altitude et forêts)**



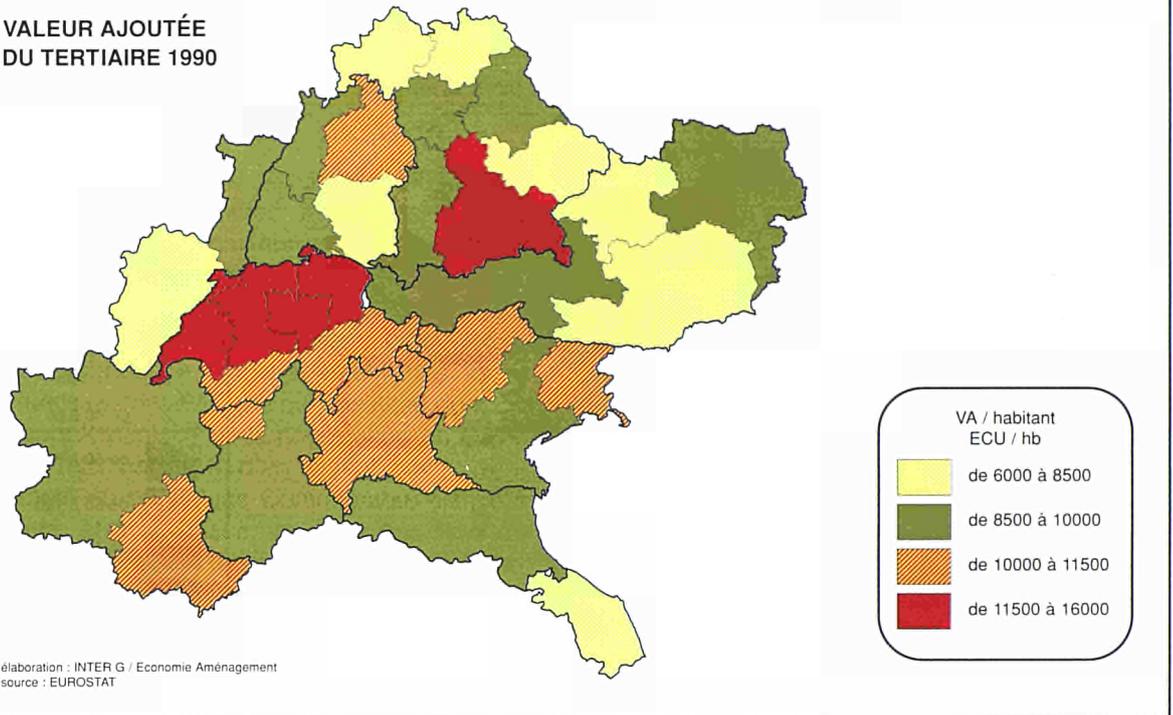
INTER G / Economie Aménagement

**PRESSIONS SUR LE MILIEU
(Urbanisation, transport,
industrie et tourisme)**

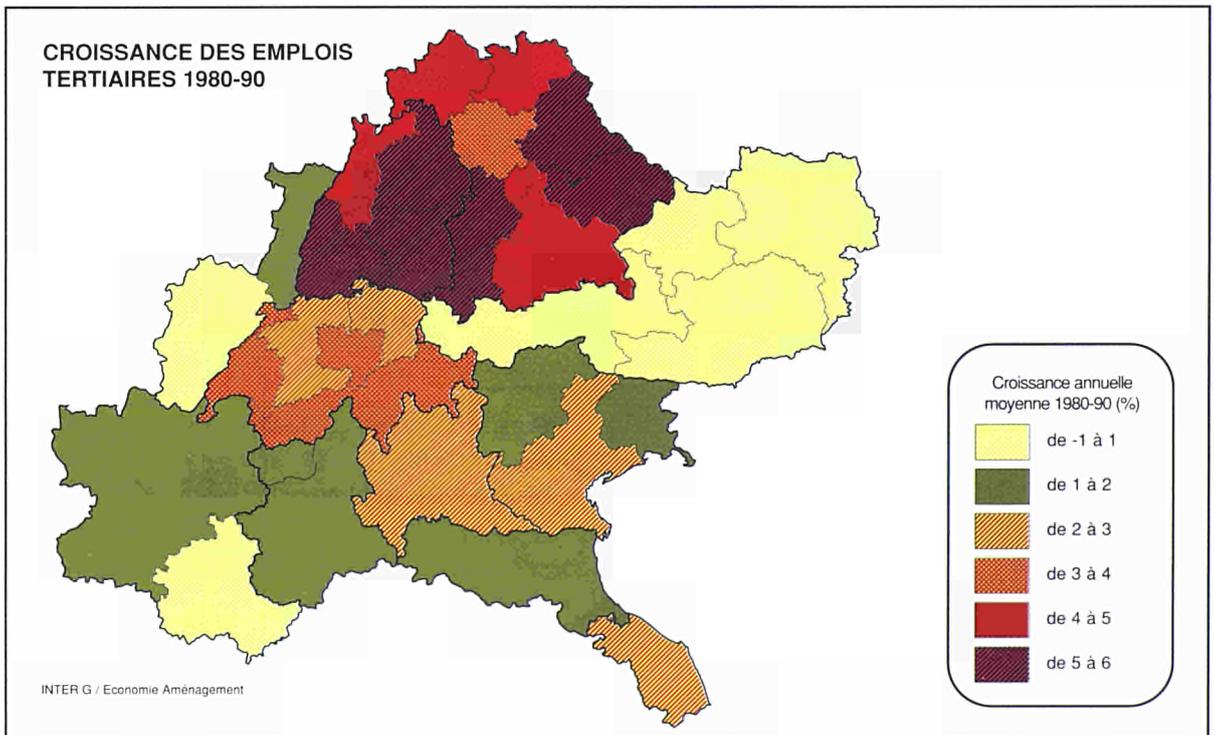


INTER G / Economie Aménagement

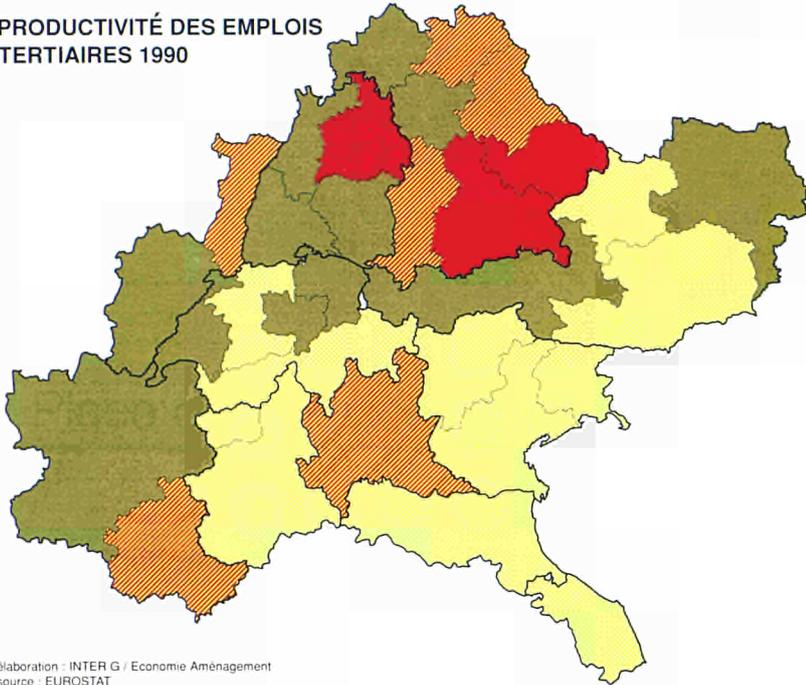
**VALEUR AJOUTÉE
DU TERTIAIRE 1990**



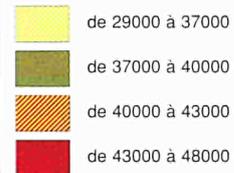
**CROISSANCE DES EMPLOIS
TERTIAIRES 1980-90**



**PRODUCTIVITÉ DES EMPLOIS
TERTIAIRES 1990**

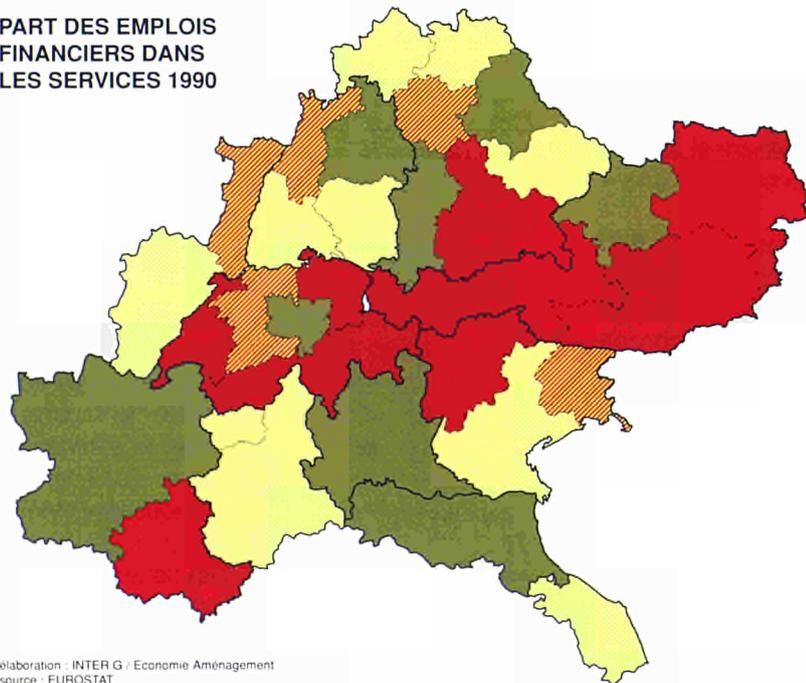


V.A. / emploi
1990 (ECU)



élaboration : INTER G / Economie Aménagement
source : EUROSTAT

**PART DES EMPLOIS
FINANCIERS DANS
LES SERVICES 1990**



Part emplois
financiers (%)



élaboration : INTER G / Economie Aménagement
source : EUROSTAT

1. Place des services dans l'arc alpin

1.1. Distribution spatiale

L'espace économique de l'arc alpin comprend, pour ce qui a trait à la géographie des services, deux ensembles bien distincts:

- d'une part, les grandes vallées industrielles allemandes (Rhin, Main, Neckar), l'arc nord-est français, la Padanie et le sud-est autrichien, espaces marqués par une forte vocation industrielle;
- d'autre part, des espaces plus fortement tertiairisés: la Suisse, Rhône-Alpes, la Provence, les aires «métropolitaines» (Milan, Vienne, Munich).

Au bout du compte, il en résulte, en 1990, un taux moyen d'emploi tertiaire rapporté à l'emploi total (55,7 %) nettement inférieur au taux moyen communautaire (59,8 %). Plus précisément, au sein de l'arc alpin, l'ensemble des régions ayant des traditions manufacturières solides se situent au-dessous de la moyenne. Globalement, le taux de tertiairisation est plus élevé (supérieur à 56 %) le long de l'axe transversal de la dorsale alpine (Suisse, Rhône-Alpes, Autriche) et plus faible dans les bassins industriels (Länder allemands, d'une part, Italie centrale et occidentale, de l'autre). La Lombardie et l'Italie nord-orientale, pour des raisons différentes, occupent une position intermédiaire:

- la première, en raison d'un processus de dés-industrialisation beaucoup plus avancé,
- la seconde, grâce au tourisme et à la diffusion des services à la population.

En 1990, la densité de l'emploi dans le secteur tertiaire (emplois/100 résidents) a atteint son niveau le plus élevé en Suisse (36,7) et dans les régions italiennes, alors que les niveaux les plus bas ont été enregistrés en Autriche ainsi qu'en Alsace et en Franche-Comté (moins de 23), les Länder allemands et la Région Rhône-Alpes occupant une position intermédiaire.

Si l'on regarde la dynamique récente de création des emplois tertiaires, on constate une plus forte **croissance relative** dans l'arc industriel méridional allemand. On assisterait en quelque sorte à un mouvement de rattrapage, les industriels allemands procédant, avec un décalage dans le temps, aux actions d'externalisation de leur tertiaire. C'est là une hypothèse à vérifier. Par contre, si l'on considère la **croissance absolue** de l'emploi tertiaire, on voit émerger, à côté des nouveaux emplois allemands, le maintien d'un fort potentiel lombard et le «dynamisme tranquille» du tertiaire suisse.

Cette particularité suisse apparaît aussi quand on considère la distribution en **valeur** (écus/habitant) de l'activité tertiaire: seul le pôle munichois peut se comparer. L'aire milanaise, le piémont alpin nord-italien, Venise, Nice et Stuttgart sont eux en assez bonne position, pour des raisons diverses: tourisme dense, activités urbaines, services aux entreprises...

1.2. Relations avec le système productif et les systèmes urbains

La réalisation du grand marché unique, avec l'internationalisation progressive de l'économie

des services, entraîne une spécialisation croissante des villes et, par conséquent, une concurrence accrue. Dans l'arc alpin, les espaces économiques les plus dynamiques s'organisent en fait autour des principaux pôles urbains: Stuttgart, Munich, Zurich et Bâle, Lyon, Genève, Nice, Milan, Vienne.

Si, dans l'ensemble, l'emploi dans le secteur tertiaire est concentré dans ces régions «métropolitaines», la distribution territoriale des services change si l'on considère exclusivement les services marchands et, parmi ceux-ci, les services aux entreprises («autres services destinés à la vente», dans la nomenclature NACE). Si l'on prend pour indicateur la densité de l'emploi (emplois/100 résidents), il se dégage la situation suivante (1990):

- en ce qui concerne les services marchands, les niveaux les plus élevés (supérieurs à 17) sont enregistrés en Suisse et dans les régions italiennes;
- en ce qui concerne les services aux entreprises, ce sont les régions les plus industrialisées qui enregistrent les niveaux les plus élevés (supérieurs à 6): Länder allemands, Rhône-Alpes et Lombardie.

Il convient d'observer que, en l'absence de phénomènes de spécialisation (comme c'est le cas des services financiers en Suisse), la densité élevée de l'emploi peut correspondre à des situations de **faible productivité**; cela vaut, par exemple, pour les régions de l'Émilie-Romagne, des Marches et pour l'Italie nord-occidentale, marquées à la fois par une forte densité du tertiaire et par sa faible productivité (rapport valeur ajoutée/habitants). Pour ce qui est des services aux entreprises, l'indicateur emplois/résidents révèle la dotation insuffisante de quelques régions (Italie du Nord-Ouest et du Nord-Est, Émilie-Romagne, Marches).

1.3. Différentes formes d'organisation

1.3.1. Distribution commerciale: trois modèles différents

La première caractéristique de la structure commerciale dans les régions de l'arc alpin est que son degré de développement n'est pas homo-

gène sur le territoire. On peut schématiquement distinguer trois situations différenciées:

- 1) dans les régions autrichiennes, suisses et allemandes, on atteint la saturation (et parfois la diminution) des surfaces de vente;
- 2) dans les régions françaises, il existe une évolution entre la distribution traditionnelle et la nouvelle distribution qui progresse;
- 3) dans les régions italiennes, il y a une forte tension entre la distribution traditionnelle et la nouvelle distribution (encore minoritaire).

Cependant, presque partout, la volonté d'optimiser l'activité de distribution a entraîné une expansion énorme du système self-service chez les détaillants, mais a surtout donné une impulsion au développement des formes associatives et organisationnelles. À la suite de cette évolution, la grande distribution a donc acquis une position déterminante dans le domaine du commerce au détail, spatialement clairement différenciée en trois groupes:

- les régions autrichiennes, avec 90,3 % des parts de marché pour la grande distribution, allemandes, avec 85 %, et suisses, avec 58,2 %;
- les régions françaises, avec 41,2 % des parts de marché;
- les régions italiennes, avec des parts de marché inférieures à 30 %.

1.3.2. Primauté des PME

Les PME constituent, dans l'arc alpin, le tissu innervant de l'économie des services, avec un rôle central sur les plans économique et social. Elles se sont montrées capables de fournir une réponse adéquate aux besoins du marché, caractérisé par une demande souvent en pleine mutation. Dans les schémas postindustriels, l'innovation se traduit par le développement plus souvent de nouveaux services que de nouveaux processus productifs. Les PME de l'aire alpine, puisant dans un potentiel humain très riche et bénéficiant d'une tradition ancienne, ont fait preuve d'une remarquable capacité d'innovation et d'adaptation au changement, tant sur le plan de la qualification que de l'organisation. Cela prend une importance particulière dans le segment des ser-

vices «supérieurs»: tertiaire de commandement, services aux entreprises, («business services»: conseil, publicité, études de marché, informatique, information, gestion, comptabilité, aides à l'exportation, services juridiques, recherche et développement, services techniques, ingénierie, logistique...). Ce secteur produit presque 14 % de la valeur ajoutée de tout le marché des services et représente 6 % de tout le PIB communautaire. Il s'agit d'un secteur qui a fait preuve, pendant ces dernières années, d'une forte croissance (15 % par an), avec une offre d'emploi en expansion.

Les entreprises de services dans l'arc alpin sont caractérisées par une taille moyenne inférieure à la moyenne communautaire, exception faite de l'Autriche. En France et en Italie, le nombre moyen des salariés par entreprise s'élève respectivement à 5 et à 4, même si l'on considère dans la moyenne les grandes entreprises présentes dans ces pays (qui ont un nombre d'employés plus élevé que la moyenne communautaire: 5 700 employés par entreprise en Italie, 2 980 en France, par rapport à 2 500 dans les autres pays). Les micro-entreprises (moins de 10 employés) constituent 80 % du total dans les régions autrichiennes et françaises, 92 % dans les régions allemandes et 97 % dans les régions italiennes.

1.4. Enjeux stratégiques entre industrie et distribution

Les relations entre production et distribution sont un facteur important de la compétitivité globale. Cette articulation et les rapports de force qui en résultent prennent une importance considérable lorsque les barrières tarifaires et non tarifaires se réduisent et lorsque la compétition internationale s'exacerbe. Au cours des dix à quinze dernières années, la distribution «moderne» (structures de vente à libre-service avec une surface de vente supérieure à 200 m²) s'est développée avec rapidité et occupe désormais une place prépondérante. Ce processus aboutit à la concentration des entreprises, à la création de centrales d'achat européennes, à l'internationalisation des activités; le pouvoir de la distribution s'est accru énormément, surtout vis-à-vis de la production. Cette nouvelle situation permet aux distributeurs de poser leurs propres conditions en termes de prix, de qualité, d'emballage, de temps de livraison, de conditions de paiement...

Par ailleurs, la croissante concurrence entre distributeurs débouche sur des stratégies d'identifica-

tion spécifique de chacun d'eux vis-à-vis des consommateurs et, donc, vers un développement de produits génériques, de marque commerciale (*private label*). Cela signifie que le producteur vend au distributeur des produits aux conditions et sous la marque établies par ce dernier. Dans les faits, c'est une perte d'autonomie, au moins partielle, du producteur.

Enfin, l'innovation technologique permet maintenant de développer des systèmes intégrés capables de réduire les délais d'acheminement des marchandises entre usine et lieu de vente, en éliminant les entrepôts; le *just-in-time*, d'abord développé au sein de la filière de production industrielle, étend maintenant sa logique en aval, dans un domaine où il signifie d'énormes contraintes pour les producteurs. Cela impose des relations de dépendance très étroites entre producteur et distributeur et un pilotage par l'aval de l'ensemble du processus production-transport-distribution.

Just-in-time, *private label*, centrales d'achat européennes, fusions et acquisitions d'entreprises représentent des instruments de développement et d'amélioration pour les distributeurs «pionniers», des instruments qui donnent maintenant à ces distributeurs un certain avantage sur le monde de la production. L'internationalisation des activités — qui dérive normalement d'une situation de saturation des marchés intérieurs — a conduit les grands distributeurs à étendre leur présence à l'ensemble des régions de l'arc alpin.

Si l'on considère comme illustration le cas de l'Italie, Carrefour, Euromarché et Auchan ont franchi les Alpes depuis plusieurs années avec leurs modèles d'hypermarchés, en trouvant dans les régions du Piémont et de la Vénétie des emplacements optimaux; l'enseigne autrichienne Spar est installée au Trentin; les sociétés allemandes Tengelmann, Lidl et Aldi (ces dernières sont de type *hard discount*) sont présentes en Lombardie et en Émilie-Romagne. Et tous ont amené non seulement leurs modèles structurels, mais aussi des produits de marque commerciale fabriqués dans les pays d'origine (France, Allemagne...). Ces flux d'exportation vers l'Italie directement liés aux implantations des enseignes étrangères sont loin d'être négligeables.

En retour, d'ailleurs, la distribution italienne cherche à développer encore plus ses propres marques et à établir un nouveau système de relations

avec les producteurs. La coopération de consommateurs (Coop) — leader du marché alimentaire — continue de se renforcer surtout sur les régions adriatiques. Rinascente, Standa GS et Esselunga sont en train de se réorganiser pour limiter l'entrée des distributeurs étrangers en Lombardie. Les distributeurs italiens ont encore beaucoup à faire dans la péninsule et n'ont pas encore de dimensions suffisantes pour penser à internationaliser leur activité d'achat et d'approvisionnement, parce que la production *grocery* italienne est encore faible en général et souvent n'est pas capable de s'adapter aux exigences de la grande distribution. Et les grands producteurs soulèvent encore des objections lorsqu'il s'agit de produire pour la marque de distributeur ou de vendre leurs produits aux conditions (et aux prix) du distributeur.

Le jeu conflictuel ou les alliances des acteurs (industriels contre distributeurs) trouve un autre

point de débat important dans le domaine des grandes surfaces spécialisées (GSS), où les relations entre producteurs et distributeurs doivent forcément être plus étroites. Le développement de ce secteur est très inégal, avec des régions italiennes encore en retard par rapport aux régions françaises, suisses ou autrichiennes.

Enfin, il faut noter les démarches propres aux districts italiens, qui ont aussi fait preuve d'un dynamisme commercial remarquable en syndiquant les démarches de petits industriels fonctionnant en réseaux. Le cas des producteurs de céramiques de Sassuolo est probant: *mart* ⁽¹⁾, participation aux salons, création de sociétés de services très spécialisées (design, communication...).

⁽¹⁾ Terme technique désignant un salon d'exposition permanent destiné aux grossistes.

2. Éléments de prospectives

Le développement des échanges interrégionaux, dû à l'affermissement du marché unique, débouchera dans les années à venir sur:

- l'équilibrage des niveaux de productivité du tertiaire et la réorganisation de l'offre de services à la population;
- le développement d'initiatives visant à fournir des services aux petites et moyennes entreprises dans les zones industrielles «traditionnelles»;
- la concurrence entre les principales aires urbaines pour l'établissement des «fonctions d'excellence» et entre les villes frontalières moyennes, situées dans des bassins d'usagers communicants.

Ces processus pourront se dérouler suivant deux modèles différents: celui de la rationalisation «spontanée» (scénario tendanciel), confiée aux seules forces de marché, et celui de la rationalisation «programmée», axée sur la coopération entre organismes gouvernementaux et opérateurs (scénario volontariste).

2.1. Concentration et concurrence dans le scénario tendanciel

2.1.1. Secteur de la distribution

Dans les régions allemandes, en Autriche, en Suisse et un peu moins dans les régions françaises, on enregistre une augmentation de la concentration des entreprises commerciales.

Cependant, en Italie également, la perspective de l'entrée dans le marché des grands groupes étrangers a induit nombre d'entreprises à démarrer des programmes de développement intensif. Cette politique vise au développement du réseau de vente comme élément indispensable dans la consolidation des positions concurrentielles. Dans les pays où la distribution est désormais un secteur «mûr» et où il existe une modernisation élevée et un degré fort de concentration, les grandes entreprises sont induites à rechercher de nouveaux espaces de croissance dans les marchés étrangers. Cela est flagrant en Italie du Nord, marché très attractif dans les années 90, qui a vu la pénétration des grandes organisations de distribution allemandes, autrichiennes et françaises.

2.1.2. Services marchands

Le secteur de la distribution est, à l'évidence, ouvert largement à la concurrence internationale, surtout dans le cadre de l'intégration européenne. Les autres services marchands sont généralement beaucoup moins ouverts. Des effets de proximité peuvent jouer. Dans certains cas — services financiers, assurances... —, les nouvelles dispositions décidées («coups partis») devraient aboutir à la constitution d'un espace sans frontières. Dans d'autres cas — télécommunications, transports... —, les dispositifs de régulations administratives ont une forte incidence. C'est sur ces secteurs que se distinguent fortement le scénario tendanciel (où l'on admet une forte rémanence des stratégies défensives nationales) et les scénarios volontaristes, en particulier les scénarios des eurocités, qui correspondent à des opérateurs économiques jouant à fond la carte de l'intégration européenne.

Le secteur du tertiaire supérieur, de commandement, devrait de toute façon continuer à faire preuve d'un fort dynamisme, articulé autour des centres de commandement internationaux, d'abord suisses et milanais. Milan et Zurich jouent un rôle phare, suivis de près par Munich, Vienne, Stuttgart, Lyon, Genève... En fait, les secteurs du tertiaire avancé ont un potentiel de croissance extrêmement prometteur sur l'ensemble de l'arc alpin, incluant les eurocités alpines (Grenoble, Innsbruck...), les centres intermédiaires italiens (Bologne, Venise...), français (Strasbourg, Nice...), les villes charnières (Bâle, Salzbourg, Trieste, Lugano, Saint-Gall...). Dans le cas des Länder allemands, au-delà des tendances générales de l'évolution du tertiaire, un dynamisme supplémentaire sera apporté par:

- le potentiel d'externalisation du tertiaire industriel;
- le renforcement des pôles liés à l'ouverture à l'Est: Munich, Nuremberg, Ratisbonne...;
- le desserrement des pôles de commandement vers les Länder du Sud (par exemple politique aéroportuaire concertée entre Francfort et Munich).

2.2. Programmation et coopération dans le scénario volontariste

Le scénario volontariste se fonde sur l'hypothèse d'une hausse globale du niveau de tertiarisation: cette hypothèse devrait découler à la fois de stratégies de développement des avantages relatifs (scénario des eurocités) et de la mise en œuvre d'un modèle de croissance durable (scénario des euroterritoires) orienté vers le développement d'activités économiques plus «douces» (*), suivant les modèles suisse et autrichien, en privilégiant les

activités tertiaires et une industrie «rémanente» compatibles avec une politique globale de sauvegarde du territoire et d'utilisation contrôlée des ressources naturelles. Dans cette optique, le scénario volontariste prévoit donc l'hypothèse d'une forte croissance des activités tertiaires là où leur niveau est inférieur à la moyenne (régions allemandes et Padanie italienne), ainsi qu'une légère croissance dans les autres zones de l'arc alpin, où le degré de tertiarisation est déjà élevé.

Le scénario global pourrait être déterminé essentiellement par:

- a) certains grands équipements (grandes infrastructures, équipements d'urbanisme, trains à grande vitesse, plates-formes logistiques, systèmes financiers et d'assurance, équipements intégrés de loisirs, de l'information et de la protection de la santé, etc.);
- b) la compétition sur les segments nobles de la demande entre les grands groupes et les PME organisées en réseaux performants;
- c) la capacité de proposer une offre intégrée des services tertiaires (finance, technologie, etc.), en particulier dans les centres urbains intermédiaires;
- d) le rôle déterminant de la demande publique qui favorisera ou réfrénera l'accès aux marchés des entreprises non locales, par le maintien des entraves explicites (normes, règles non communautaires) et/ou implicites (barrières non tarifaires, procédurales, «culturelles»);
- e) la capacité des divers pays et régions d'élaborer des stratégies et des politiques d'échanges dans les services du «tertiaire avancé», échanges perçus comme un élément déterminant de la compétitivité globale.

(*) Au sens anglo-saxon: *software, hardware*.

3. Un arc alpin technologique et innovant

La politique territoriale de l'innovation passe par le regroupement spatial du tertiaire rare (recherche et développement, université, capital à risque...). La problématique du développement technopolitain, et plus généralement de la haute technologie dans le cadre des régions de l'arc alpin, constitue une approche relativement nouvelle, même si certaines solidarités ou axes de coopération ont été mis en œuvre de façon transnationale (par exemple, Cotrao ou Alpine-Adriatic Regional Association).

Les grandes villes de taille européenne, Milan, Lyon, Munich, jouent un rôle de locomotives. Le rôle des régions est primordial et semble constituer la bonne géométrie d'intervention. Une forte spécialisation au niveau des compétences et des filières articulées autour de PME (par exemple, Oyonnax, vallée de l'Arve...) semble être la marque d'un modèle alpin de développement en opposition à de grandes opérations immobilières à caractère extensif, comme si les difficultés géographiques ou climatiques obligeaient les acteurs à mieux valoriser leurs ressources et à exploiter leurs centres d'excellence. L'effet d'entraînement de certaines universités et centres de recherche et de compétence (INPG Grenoble, Max-Planck-Institut, École polytechnique fédérale, Politecnico, CERN, ISPRA...) semble plus effectif que dans d'autres régions d'Europe.

Cependant, dans chacun des pays, les formes d'organisation restent différentes: consortium en Italie, Technologiezentrum en Allemagne et en Autriche, centres d'innovation et technologique ainsi que technoparc ailleurs.

3.1. Allemagne

Les deux Länder du Sud, la Bavière et le Bade-Wurtemberg, se distinguent en matière de développement économique.

Le Land de Bade-Wurtemberg a développé plusieurs parcs de technologie ou centres d'innovation à Stuttgart, à Heidelberg et à Karlsruhe. Fribourg est engagée dans la coopération triangulaire France-Allemagne-Suisse aux côtés de Bâle et de Mulhouse («trois frontières»). Le Land de Bade-Wurtemberg appuie de nombreux programmes d'enseignement supérieur, de transfert de technologies et de création d'entreprises (Institut Steinbes-Stiftung).

En Bavière, autour des deux grands pôles de Munich et de Nuremberg (Nuremberg, Erlangen, Fürth) ainsi qu'à Ratisbonne, on trouve des centres de technologie et des parcs remarquablement actifs, en particulier pour le développement des PME. Il faut souligner l'importance des recherches en physique de l'institut Max Planck à Garching (espace, fusion nucléaire, physique des plasmas). L'activité des instituts de transfert de technologies, comme celui de Bavière de l'Est à Ratisbonne, est particulièrement remarquable.

3.2. France

Parallèlement à l'axe de la vallée du Rhône, un axe technopolitain s'est formé sur une ligne «Mulhouse-Besançon-Annecy-Chambéry-Grenoble-Gap-Sophia-Antipolis», qui, en quelque sorte, épouse le tête des Alpes. Le plus souvent sur des

axes de pénétration, ces opérations — outre leur vocation de coopération régionale — ont tendance à tisser des liens de solidarité avec leurs voisins à l'Est, qu'ils soient allemands, suisses ou italiens. Dans ce domaine, les infrastructures (liaisons Nice-Cuneo, Grenoble-Turin) sont en retard sur les hommes.

Il est assez significatif qu'au-delà des hasards de l'histoire les deux premières technopoles françaises (Grenoble et Sophia-Antipolis) se soient développées dans le quart sud-est du pays et sur les contreforts des Alpes. Faut-il y voir les débuts de l'atout qualité de vie, la réaction à la marginalité par rapport à deux grandes métropoles régionales, Lyon et Marseille, la volonté d'hommes ancrés et persévérants? Dans cette partie de l'arc alpin français, on constate également une bonne mobilisation des collectivités locales débouchant sur des coopérations dans les domaines scientifiques et universitaire assez efficaces (par exemple, Synchrotron de Grenoble, ou encore la démarche universitaire Annecy-Chambéry).

3.3. Suisse

L'opération la plus avancée est celle d'«**Y-Parc**» à Yverdon, en liaison avec l'EPFL (École polytechnique fédérale de Lausanne). Elle fonctionne également comme un réseau des différents cantons, en particulier francophones. Les universités et les centres de recherche technologique et industrielle de huit cantons sont associés au sein du réseau «ACCES», eux-mêmes associés à leurs homologues du Piémont, de Rhône-Alpes et de Styrie en Autriche.

Il faut signaler l'importance des parcs scientifiques de Zurich et de Lausanne, d'une part, et des actions autour des microtechnologies, d'autre part (machines-outils de précision, robots, etc.), dans les cantons du Jura et de Neuchâtel. On ne peut pas non plus passer sous silence le rôle fondamental des ténors de l'industrie suisse (Nestlé, Ciba-Geigy, Hofmann-Laroche...) et la sphère d'influence de l'autre école polytechnique à Zurich. Le triptyque «management-qualité-finances» contribue à maintenir l'image globale (IMEDE à Lausanne et développement du secteur financier dans le canton du Tessin).

3.4. Autriche

L'Autriche s'est dotée, au milieu des années 80, d'un bon réseau régional de centres de technolo-

gie et d'appuis aux PME, mobilisant appuis et compétences locales et permettant un développement des villes moyennes. On constate, dans les différentes régions et dans les principales villes, l'émergence de centres ou de parcs de technologie destinés essentiellement à des PME à forte composante technologique et appuyés par des institutions locales (banques, réseau de caisses d'épargne et collectivités locales).

3.5. Italie du Nord

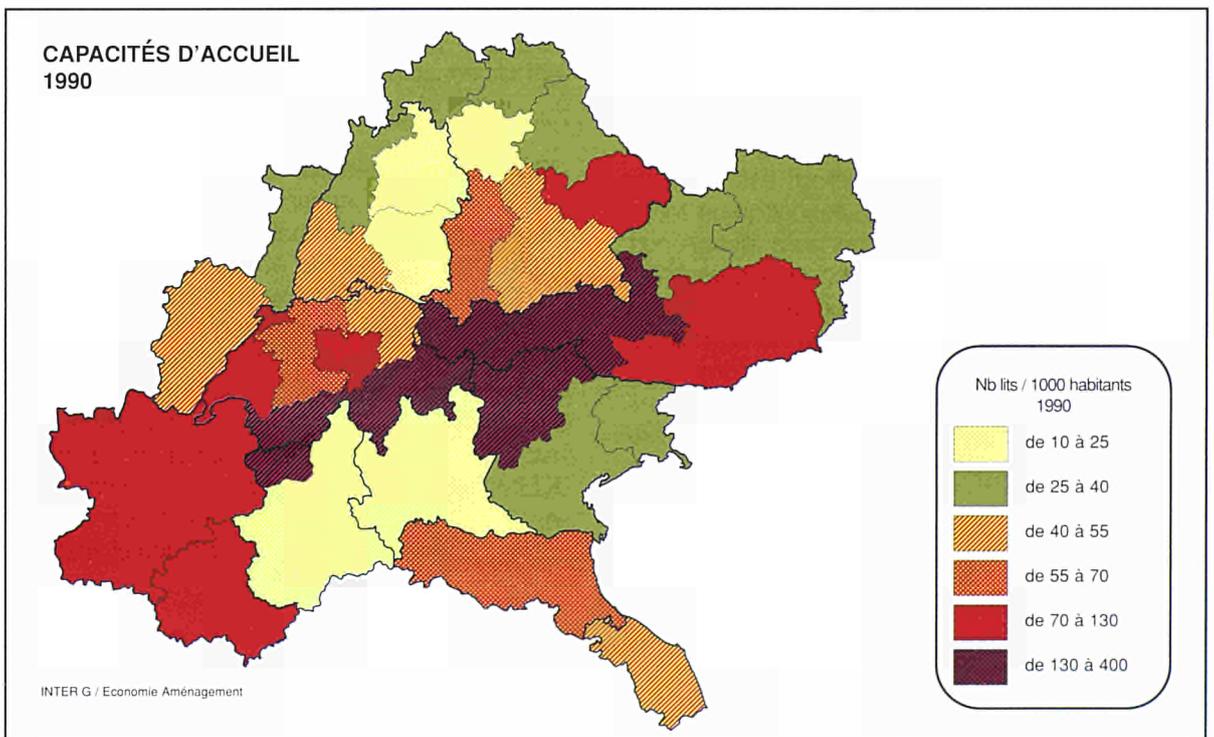
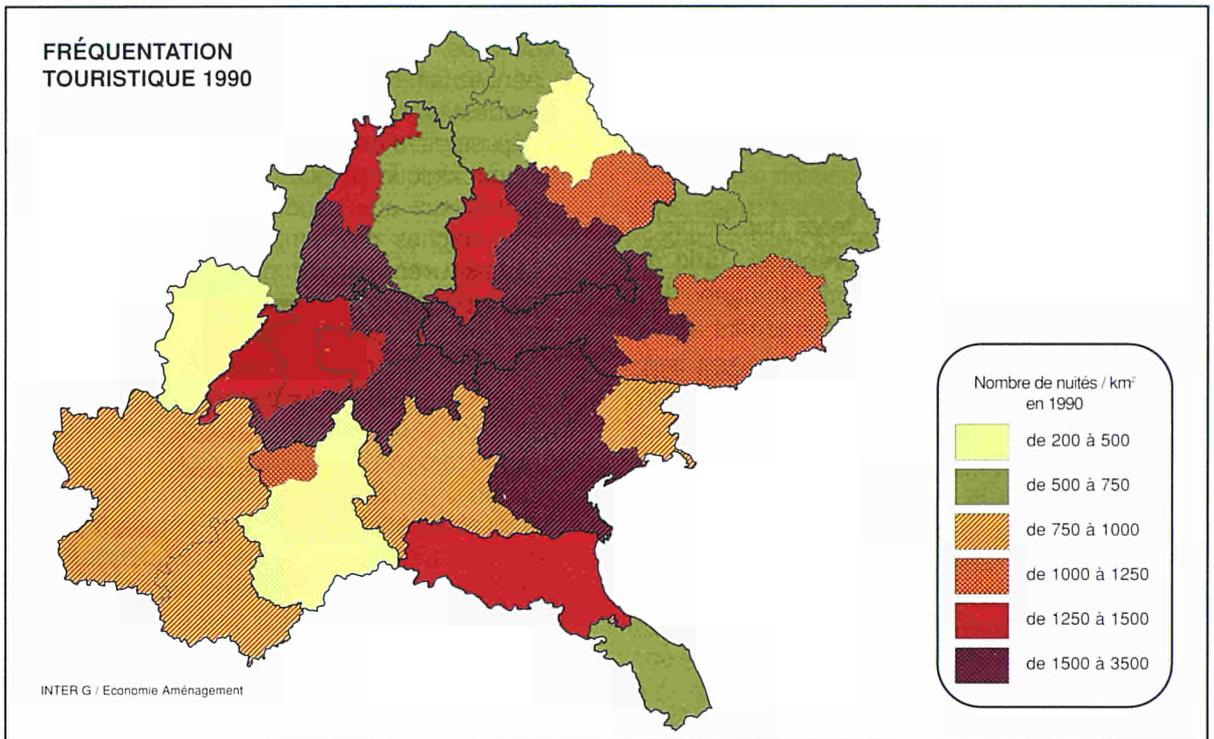
En matière de développement technologique, il faut d'abord noter le rôle des grands groupes industriels comme FIAT pour le projet Tecnocity à Turin, Olivetti à Ivree, l'IRI et ses composants, Ansaldo à Gênes, Pirelli à Milan, l'ENEA, l'ENEL, etc. La plupart des opérations sont organisées autour de consortiums comme «Milano-Ricerca», «Venezia-Ricerca», «Padova-Ricerca», etc., regroupant les différents partenaires régions, provinces, municipalités, universités, CNR...

À Milan, le projet «Bicocca», développé sur la base des anciennes usines Pirelli, est essentiellement un projet de restructuration urbaine permettant de rénover un site industriel. Autour de l'hôpital de San Raffaele se développe un projet de parc technologique dans le domaine médical — biotechnologie et pharmacie —, le «**Parco scientifico bimmedico San Raffaele**», avec une interaction des structures hospitalières et des centres de recherche publics et privés ainsi que des laboratoires pharmaceutiques. Il est à noter l'importance du système universitaire avec, en particulier, d'un côté, le «Politecnico» de Milan et la «Bocconi» (une des meilleures universités de management européennes). À Turin, autour de la fondation Agnelli, s'est organisé le projet «**Tecnocity**», qui semble cependant aujourd'hui marquer le pas malgré la rénovation du «Linghotto». Le Piémont a développé un réseau «**Tecnorete Piemonte**» en coopération avec l'université et le «Politecnico» de Turin, s'appuyant également sur les initiatives existantes d'Ivree (siège d'Olivetti) ou les projets en cours comme «**Euro Torino**» et le **parc du lac Majeur**.

3.6. Conclusion

Les régions de l'arc alpin proposent une logique de développement technopolitain sous deux aspects:

- une couronne d'eurocités, telles que Munich, Zurich, Genève, Lyon et Grenoble, Turin et Milan, Vienne, recelant des infrastructures, les équipements et les services permettant à des grandes entreprises de trouver leur place avec des systèmes universitaires de qualité et un climat d'affaires compétitif;
- une série de villes moyennes ou d'ensembles de villes, le plus souvent dans des vallées de pénétration, abritant des opérations plus modestes, des centres d'innovation ou des pépinières d'entreprises à forte connotation technologique et qui, apparemment, s'adaptent mieux aux handicaps d'infrastructures. Ces «niches de compétences», centrées le plus souvent autour d'un métier ou d'une technologie, offrent un modèle alternatif de développement, certes le plus souvent peu spectaculaire, mais bien adapté à la réalité et à la culture de l'intérieur des régions alpines.



1. Généralités

L'arc alpin et périalpin, de par son histoire, ses spécificités géographiques climatiques et socio-culturelles, est une zone privilégiée de longue tradition touristique, où s'affirment les modèles dominants du tourisme en montagne et du tourisme balnéaire. Ce sont les Alpes qui ont été successivement le moteur de l'essor du tourisme d'été en montagne, de l'alpinisme, puis des sports d'hiver.

L'Europe est la première zone d'échanges touristiques. À lui seul, le territoire de la Communauté voit séjourner les deux tiers des touristes internationaux du monde entier: en 1990, il accueillait 64 % du total mondial des arrivées, et les recettes représentaient 51 % des recettes touristiques mondiales. **L'arc alpin et périalpin en est une des principales composantes,** puisque l'on estime à près de 60 millions les touristes nationaux et étrangers y ayant séjourné plus de 72 heures, soit environ 600 millions de nuitées en 1990. Environ les trois quarts du flux touristique étranger résultent de touristes d'un pays voisin, les déplacements longue distance restant minoritaires. Le tourisme national génère dans la Communauté des mouvements estimés approximativement comme étant trois ou quatre fois plus importants que le tourisme étranger.

L'arc alpin est situé au cœur d'un des premiers gisements mondiaux de clientèle. Les pays industrialisés du nord et du centre de l'Europe constituent le plus important foyer d'émission vers les régions de l'arc alpin et périalpin. Les pays européens, gisement primordial de clientèle, ont un

taux de départ en vacances parmi les plus élevés au monde (Suisse: 81 %, France: 60,7 %, Allemagne: 60 %, Italie: 55 %). Parmi les autres pays européens, ce sont les pays du Nord (Pays-Bas, Danemark, Royaume-Uni) qui ont le plus fort taux de départ, celui-ci variant de 65 à 61 %. Les pays européens du Sud sont actuellement les émetteurs potentiels les plus importants, ayant encore des taux de départ relativement faibles (45 % en Espagne, par exemple). Dans les pays de la Communauté, le tourisme national représente 65 à 80 % du tourisme total.

Le tourisme est un levier important de l'aménagement du territoire: «le rôle joué par le tourisme en matière d'aménagement du territoire est déterminant. Il permet de fixer les emplois dans les régions sensibles et souvent excentrées ou défavorisées. Nombre de régions auraient subi un dépeuplement important sans l'expansion touristique» (1) (Alpes du Sud, Grisons, Valais, Tyrol, Vorarlberg...). Cette constatation s'applique tout particulièrement aux reliefs alpins, où le relief, le climat ne permettaient plus d'assurer un revenu suffisant aux populations locales. Selon l'importance et la concentration du développement touristique, ce secteur a permis de développer des zones de montagne que n'avaient pas d'autres ressources et/ou d'apporter des revenus complémentaires.

(1) Source: Rapport Trigano.

2. Tourisme dans l'arc alpin

2.1. Zone touristique privilégiée

Cette zone se caractérise par une grande diversité des centres d'intérêt offerts (tradition historique d'art et de culture, neige, montagne, lacs, mer, thermalisme). Toutefois, dans l'arc alpin et péri-alpin, le tourisme montagnard représente environ 50 % de la fréquentation touristique totale.

Les Alpes (avec pour principaux foyers touristiques les Alpes septentrionales françaises, les Alpes suisses, les Alpes italiennes — Val d'Aoste et Dolomites —, le Tyrol autrichien) sont aujourd'hui le plus important espace touristique montagnard mondial, les autres principaux types de tourisme étant, par ordre décroissant, le tourisme balnéaire (environ 33 %), le tourisme d'affaires, le tourisme culturel. Les Alpes demeurent le principal bastion des sports d'hiver: 1 500 stations, 3,5 millions de lits (1,5 million pour les seules Alpes françaises), 13 000 téléskis et 3 000 téléphériques, 6 000 km² de pistes aménagées, 5 000 canons à neige. Toutes les autres montagnes réunies ne représentent qu'à peine plus du dixième du potentiel alpin en matière d'équipements pour les sports d'hiver⁽¹⁾. Les Alpes françaises, surtout celles du Nord, avec 15 millions de touristes en 1985, arrivent en tête des foyers touristiques internationaux. La capacité d'accueil totale de l'arc alpin est estimée à près de 5 millions de lits, résidences secondaires exclues; les régions françaises et italiennes ainsi que la Suisse et l'Autriche offrent environ 95 % de cette capacité. L'Autriche est le seul pays où l'offre hôtelière représente plus de 65 % de la capacité

(1) Source: Lozato, J. P.: *Géographie du tourisme*, Masson.

totale d'accueil alors qu'elle n'atteint que 34 % en Italie, 29 % en France et 24 % en Suisse.

Une fréquentation en croissance modérée et un rééquilibrage entre certaines régions

Après un tassement de la demande au début des années 80, le tourisme mondial a repris son expansion à un rythme annuel moyen de 6 %. L'Europe a enregistré en 1988 et en 1989 une augmentation modérée des arrivées aux frontières (5 %), conséquence de la montée de nouvelles destinations touristiques — l'Asie du Sud-Est, l'Amérique du Sud, les Caraïbes... —, mais aussi d'un ralentissement de fréquentation de certains pays européens.

Ces dernières années ont montré la sensibilité des activités de tourisme:

- aux facteurs naturels: pollution de la Méditerranée, algues et mucilage sur l'Adriatique, enneigement insuffisant;
- aux facteurs économiques et sociaux: persistance de la crise économique, qui entraîne une baisse des ressources, rapide accroissement des prix dans certaines régions, induisant une perte de compétitivité par rapport à d'autres destinations, développement d'une clientèle d'âge mûr ou retraitée disposant de ressources importantes, mais n'ayant pas les mêmes besoins...;
- aux événements ponctuels et aux faits politiques: jeux Olympiques, bicentenaire, guerre du Golfe...

Dans l'arc alpin, l'évolution a été relativement contrastée selon les régions. Ainsi a-t-on enregistré une baisse de fréquentation moyenne de 7 % des nuitées entre 1987 et 1989 pour le tourisme balnéaire italien, une accélération de fréquentation en Autriche, une reprise en Suisse et dans les pays scandinaves, et, en France, une relative baisse de fréquentation dans les régions alpines (manque de neige, coût, vieillissement de la population...).

2.2. Impact économique

Le tourisme est aujourd'hui l'activité économique la plus importante dans le monde. En 1987 (1), il représentait un chiffre d'affaires de 2 000 milliards de USD et fournissait un emploi sur seize. Le tourisme est devenu pour certaines régions un élément aussi important, si ce n'est plus, que d'autres grandes activités humaines comme l'industrie et le commerce. Cet impact économique a conduit à ce que l'espace ne soit plus seulement regardé, mais aménagé et/ou même consommé. Le tourisme est un facteur économique essentiel et déterminant pour l'arc alpin. Bien que les statistiques soient à considérer avec précaution (importance de l'économie souterraine, diversité des statistiques...), le tableau ci-après montre l'importance économique de ce secteur pour la majorité des pays de l'arc alpin, et tout particulièrement pour l'Autriche et la France (en Autriche, la balance commerciale touristique a couvert 69 % du déficit de la balance nationale en 1989).

(1) Source: Rapport OCDE, 1990.

Il faut par ailleurs rappeler que:

- l'espace rhônalpin (2), partie intégrante de l'arc alpin, est en France, de par sa capacité, la deuxième région touristique derrière la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur;
- les régions italiennes de l'arc alpin accueillent environ 60 % des séjours (plus de 70 % des séjours étrangers) recensés en Italie;
- la Suisse et l'Autriche sont entièrement incluses dans l'arc alpin.

Le BIT estime qu'en l'an 2000 le tourisme constituera une des principales activités créatrices d'emplois en Europe, soit un important besoin en main-d'œuvre qualifiée; mais c'est également une industrie très concurrentielle et vulnérable, où les marges sont étroites.

2.3. Flux de visiteurs

La fréquentation touristique, estimée en 1990 à environ 600 millions de nuitées, bénéficie tout particulièrement, par ordre décroissant, aux régions françaises (31 % des nuitées), italiennes (29 % des nuitées, dont environ 20 % effectuées dans les régions de montagne), autrichiennes (22 % des nuitées) et suisses (15 % des nuitées).

La part de touristes nationaux et internationaux séjournant dans l'arc alpin est très variable selon les pays. Dans les régions allemandes et françai-

(2) L'espace rhônalpin = la Région Rhône-Alpes plus les départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence, les Alpes-Maritimes étant exclues à cause de la prééminence du tourisme balnéaire.

(1989)

	Recettes du tourisme international (en millions de USD)		Dépenses du tourisme international (en millions de USD)		En % du PNB	En % de l'emploi
	Total	Exportations (en %)	Total	Importations (en %)		
République fédérale d'Allemagne	8 450	2,10	24 920	7,60	4,60	5,20
France	13 784	5,60	9 713	4,00	9	3,30
Italie	12 400	7,30	6 053	3,40	4,50	6,40
Autriche	9 940	18,90	6 000	11,70		
Suisse	5 636	8,10	5 034	7,70	8,00	5,90

ses, respectivement 80 et 70 % des touristes sont d'origine nationale, tandis que ce taux atteint 63 % dans les régions italiennes, 52 % en Suisse, et 23 % en Autriche. Les échanges intracommunautaires représentent l'essentiel des flux pour l'Italie et la France, alors que l'Allemagne reçoit plus de visiteurs d'outre-océan, mais ceux-ci ne jouent toutefois qu'un rôle relativement secondaire par rapport au tourisme national (13,7 % en 1988). L'Allemagne est le principal émetteur de

flux touristiques vers les régions alpines, puisque cette clientèle représente, selon les régions, entre 40 et 65 % des nuitées. Les régions françaises et la Suisse romande sont celles qui ont la clientèle la plus diversifiée.

Dans l'ensemble de l'arc alpin, la fréquentation touristique a évolué au cours des dernières années vers un fractionnement et une multiplication des périodes de vacances.

3. Caractéristiques régionales

3.1. Régions françaises

3.1.1. Caractéristiques

- Le tourisme y est avant tout lié à la montagne: ski, montagne d'été, tourisme vert dans les Préalpes, les Vosges et le Jura... L'Alsace est la seule région dont le tourisme soit surtout lié au patrimoine culturel et au monde des affaires. En 1990, ces régions ont enregistré près de 180 millions de nuitées dans les établissements marchands, dont 58 % dans la Région Rhône-Alpes (1). Depuis 1986, le développement touristique est relativement lent (1,2 à 2,3 %).
- Ces régions, et notamment l'espace alpin, disposent d'une grande capacité d'accueil et d'une forte dotation en infrastructures de transport et de loisirs. L'offre en résidences secondaires est particulièrement importante dans les régions alpines (entre 50 et 70 % selon les régions).
- Dans les Alpes françaises est né le concept des «stations intégrées», stations créées entre 1960 et 1970 en haute altitude et consacrées à la pratique intensive du ski, concept qui a fait ces dernières années l'objet de critiques virulentes pour cause de non-intégration à l'environnement. Ce modèle est propre à la France, où les modalités juridiques permettent la maîtrise totale du foncier, ce qui n'est pas le cas

(1) Source: Estimation faite à partir des statistiques publiées par les directions régionales de l'INSEE et la direction des industries touristiques.

dans les autres pays de l'arc alpin. Les stations créées depuis recherchent l'intégration dans l'architecture et la vie locale.

3.1.2. Points forts

- Les Alpes françaises sont le massif le mieux desservi dans l'arc alpin et bénéficient de pôles d'une grande notoriété internationale, d'un bon réseau d'infrastructures (autoroutes et TGV) et d'équipements particulièrement importants.
- Elles occupent une position renforcée, grâce à:
 - l'image de marque d'un savoir-faire essentiellement due aux stations intégrées;
 - un enneigement relativement durable en hiver;
 - la présence du premier domaine skiable au monde.

3.1.3. Points faibles

- Un engorgement des accès aux stations très limité dans le temps, car lié aux flux d'arrivée de touristes français pendant les vacances scolaires, mais très pénalisant.
- Un ralentissement de fréquentation, à partir de 1986, dû aux effets conjugués des phénomènes climatiques (absence de neige), des difficultés d'accès et du coût élevé des vacances de ski.

- Une faible capacité d'attirer des touristes étrangers, qui continuent à préférer les montagnes suisses, autrichiennes ou italiennes.
- La nécessité de se tourner vers un aménagement de la montagne plus «doux», plus respectueux de l'environnement.
- La crise de fréquentation des Alpes du Sud, dont la survie est un enjeu déterminant pour éviter une accélération de la dépopulation.
- Une structure d'accueil où, la plupart du temps, la petite hôtellerie saisonnière est inadaptée, tant dans les zones à moyenne valorisation touristique (Alsace, Franche-Comté) que dans les régions de tourisme intensif (Alpes du Nord), et où le fort développement de la résidence secondaire de par son très faible taux d'occupation rend la rentabilisation des équipements plus difficile.

3.2. Régions suisses

3.2.1. Caractéristiques

- Le tourisme fondé sur la montagne, les lacs et le tourisme d'affaires sont relativement bien répartis géographiquement et sur l'année (été: 56 %, hiver: 44 %). Quatre grandes zones touristiques ont accueilli 77,6 millions de nuitées en 1991:
 - les stations de montagne, notamment les cantons des Grisons et du Valais: 39 % de la fréquentation touristique;
 - la zone des lacs: 22 % de la fréquentation touristique, prépondérance de la saison d'été;
 - les grandes villes: 17 % de la fréquentation touristique;
 - les autres zones: 22 % de la fréquentation touristique.
- Depuis 1980, un développement régulier (2 % par an) s'appuie sur le maintien du nombre de lits en hôtellerie (24 %) et un petit développement de l'hébergement collectif en parahôtellerie (44 %). Le taux de résidences secondaires est relativement élevé (32 %), mais c'est

aussi la catégorie ayant le taux d'occupation le plus faible.

- Il faut signaler le poids important de la clientèle étrangère: près de 50 % des nuitées, aux trois quarts européenne et à prédominance allemande.

3.2.2. Points forts

- Un taux d'occupation (1) hôtellerie en progression (41 % en 1986 et 44 % en 1990), améliorant ainsi la rentabilité et la compétitivité de cette industrie; la région des lacs et des grandes villes ayant le taux d'occupation le plus élevé.
- Une offre hôtellerie de qualité, caractérisée par une forte prédominance des hôtels de faible capacité: 78 % des hôtels ont moins de 51 lits, et 46 % pas plus de 20 lits. Cette offre hôtellerie de type familial très appréciée de la clientèle confère une grande souplesse.
- Une prise de conscience de la nécessité de diversifier les activités offertes aux touristes.

3.2.3. Points faibles

- Un tourisme aujourd'hui contesté, surtout en raison du développement excessif de la parahôtellerie et des dégradations provoquées sur l'environnement par les installations de ski.
- Un tourisme arrivé à maturité, se trouvant donc simultanément confronté aux problèmes spécifiques de tout secteur parvenant à ce stade [surcapacités sectorielles et locales, sous-occupation des résidences secondaires, atteintes à l'environnement, problème d'organisation faïtière (2)...] et à la concurrence étrangère qui s'accroît.

(1) Taux calculé par rapport aux lits disponibles.

(2) L'ONST (Office national suisse du tourisme) est une structure d'organisation peu coordonnée.

3.3. Régions italiennes

3.3.1. Caractéristiques

- Une offre touristique diversifiée avec des durées de séjour très variables selon le centre d'intérêt:
 - villes d'art: 43 % des touristes, mais 23 % des séjours;
 - tourisme balnéaire: 33 % des touristes, mais 51 % des séjours;
 - tourisme de montagne: 15 % des touristes, mais 20 % des séjours;
 - tourisme thermal: 5 % des séjours.
- Au cours des années 80, une augmentation moyenne de la fréquentation de 2,5 % par an, avec toutefois, de 1988 à 1989, malgré le développement du tourisme national, une baisse des nuitées (2,8 %) imputable à la baisse de fréquentation étrangère.
- Une clientèle (330 millions de séjours) composée en majorité de nationaux (63 %) et, parmi les étrangers, une dominante d'Allemands (42 % des séjours).
- Dès 1980, un sensible raccourcissement des durées moyennes de séjour: augmentation du nombre total de nuitées de 1,4 % de 1980 et 1985, pour une progression des séjours de plus de 10 %.
- Une structure d'accueil essentiellement fondée sur l'hôtellerie (75 % des arrivées, 56 % des séjours).

3.3.2. Points forts

- Une offre touristique reposant sur trois piliers: le tourisme balnéaire, le tourisme culturel et le tourisme blanc.
- En montagne, une hôtellerie familiale (40 % du parc de logement montagnard) compétitive.
- Une prise de conscience des problèmes, traduite dans certains objectifs régionaux:
 - Vénétie: amélioration qualitative de l'offre (réseau télématique informatif, amélioration

des transports, surtout Nord-Sud, amélioration des services, professionnalisation de l'offre, réorganisation des zones à haute densité touristique) et mise en valeur de nouveaux sites;

- Frioul-Vénétie Julienne: pour la montagne, expansion et qualification de l'offre hôtelière; pour la côte, diversification des produits, amélioration qualitative de l'offre et des services.

3.3.3. Points faibles

- Une crise née de problèmes structurels liés à un type de tourisme balnéaire reposant essentiellement sur la conjonction du soleil et de la mer (tourisme des trois S, «sea, sex and sun»), les prix et la qualité de l'accueil (au détriment de la mobilité et des services, nouvelles donnes du tourisme actuel), et aggravée par la conjoncture: absence d'enneigement au début de 1989, invasion d'algues sur la côte adriatique, rapide et brusque augmentation des prix.
- Une majorité d'entreprises familiales, qui, dans la majorité des cas, ne disposent pas de moyens suffisants pour améliorer les prestations.
- Une inadaptation de la politique sectorielle centrée sur le seul développement de l'hôtellerie.
- Une détérioration de l'environnement.
- L'insuffisance d'infrastructures: axes de désenclavement et moyens de transport insatisfaisants, manque de coordination des agences et des tour-opérateurs, musées insuffisamment ouverts..., ce qui induit aujourd'hui un manque d'organisation des circuits touristiques.
- La concurrence pour le tourisme balnéaire des nouvelles destinations «soleil».

3.4. Régions allemandes

3.4.1. Caractéristiques

- Une région touristique ancienne à l'offre variée — sport, tourisme vert, culturel, thermal —, axée avant tout sur les séjours d'été: tourisme

de détente (espaces ruraux, Forêt-Noire, Préalpes) et accueillant 44 % des nuitées réalisées en Allemagne. La Bavière est la première région touristique (29 % des nuitées, soit 40 millions de nuitées), le Bade-Wurtemberg est le premier Land dans le tourisme de santé et thermal (60 centres de cure), mais actuellement ce type de fréquentation est en baisse.

- Un tourisme fondé sur les flux nationaux, les étrangers ne représentant que 11 à 12 % des nuitées, et caractérisé par une durée de séjour relativement courte (environ 3,6 jours), les longs séjours se faisant à l'étranger.
- Une hôtellerie très développée, en grande majorité familiale et indépendante. En milieu rural, notamment en Bavière, l'hôtellerie familiale est très concurrencée par les chambres d'hôtes.

3.4.2. Points forts

- Des structures d'accueil familiales très développées et particulièrement bien intégrées dans la vie locale, répondant à la demande de courts séjours et au besoin de revenus complémentaires dans le milieu rural.
- Un développement très important des excursions d'une journée, dont la valeur économique est plus élevée que celle du nombre total de nuitées.

3.4.3. Points faibles

- Une balance commerciale du secteur négative.
- Une faible capacité d'attraction de la clientèle étrangère.

3.5. Régions autrichiennes

3.5.1. Caractéristiques

- En Autriche, région de l'arc alpin où le tourisme joue le rôle économique le plus important, les trois grandes catégories de tourisme sont: le tourisme d'affaires (Vienne), le tourisme culturel (Vienne, Salzbourg), le tourisme de montagne d'été et d'hiver.

- La fréquentation touristique est dominée par la clientèle étrangère: 124 millions de nuitées en 1989 (1), dont 76,7 % effectuées par les étrangers, et tout particulièrement une clientèle allemande dominante (63 % des nuitées étrangères); 80 à 90 % de ces nuitées ont été enregistrées dans la zone alpine.

- La répartition saisonnière des flux touristiques est relativement équilibrée dans l'Autriche de l'Ouest, mais «monosaisonnière» en Carinthie ou dans la région des lacs; cependant, pour l'ensemble de ces régions, il s'agit d'un tourisme intensif. Ce caractère d'intensivité est encore accentué si l'on intègre dans les statistiques les déplacements journaliers.

- La capacité d'accueil est essentiellement fondée sur l'hôtellerie et les établissements assimilés (66 %) ainsi que sur les chalets et appartements (27 %).

3.5.2. Points forts

- À l'exclusion des grands centres urbains, l'accueil touristique autrichien se caractérise par sa dimension familiale (hôtels familiaux, hébergement chez l'habitant...), très appréciée de la clientèle étrangère, offrant une grande souplesse d'adaptation et conférant aux «stations villageoises» un caractère humain familial très attractif.

- L'essor de l'accueil familial a permis aux montagnards autrichiens de bénéficier de la «manne touristique» et d'éviter le dépeuplement des montagnes. Dans la plupart des zones alpines, le tourisme est une source de revenus complémentaires.

- Le développement permanent des flux touristiques, tant estivaux qu'hivernaux, et leur concentration spatiale ont généré auprès des populations locales un certain refus du tourisme de masse et ont conduit les autorités à promouvoir des mesures de protection légales, mais aussi «volontaires», c'est-à-dire non obligatoires.

(1) Entre 1988 et 1989, les nuitées de la clientèle étrangère ont augmenté de 8 %, alors que, entre 1984 et 1988, leur nombre était resté quasiment stationnaire.

3.5.3. Points faibles

- La multiplication des résidences secondaires constatée au cours de la dernière décennie (+ 30 %), concentrées dans les zones à forte attraction touristique, génère une pression foncière et des conflits dans l'utilisation des sols.
- Dans les grandes vallées alpines, la pression foncière résultant des nombreux besoins (agriculture, tourisme, transports...) conduit à de fortes potentialités de conflits et diminue leurs potentialités touristiques.

3.6. Diagnostic et spatialisation

De par l'importance de son attraction et des investissements déjà réalisés, l'arc alpin et périalpin continuera indubitablement à jouer un rôle prépondérant dans le tourisme mondial. Dans cette région, le tourisme orienté vers la montagne est prépondérant; les côtes adriatiques italiennes sont consacrées aux activités balnéaires; enfin, le tourisme culturel est également particulièrement présent (Italie, Bavière, Alsace, Vienne...). L'existence de ces trois points forts est un atout indéniable compte tenu de la diversité de l'offre qui en résulte.

Dans l'arc alpin se distinguent:

- des zones à très haute densité touristique:
 - le massif du Mont-Blanc et la Tarentaise dans les Alpes du Nord françaises,
 - en Italie, le Val d'Aoste, la région des lacs et les Dolomites dans la zone alpine et, sur l'Adriatique, le littoral vénitien et d'Émilie-Romagne,
 - les Grisons et le Valais dans les Alpes suisses,
 - en Autriche, l'ouest de la zone alpine, la Carinthie, la région des lacs;

— des zones sous-exploitées:

- le Jura français et suisse,
- le Vercors;

— des zones en stagnation:

- les Alpes du Sud françaises,
- les zones collinaires au pied des Alpes italiennes.

En ce qui concerne le tourisme d'hiver, les diverses régions alpines présentent des stations de conceptions différentes plus ou moins intégrées à la vie locale.

En France, une très nette distinction existe entre les stations de haute altitude, «stations intégrées», n'ayant pratiquement pas de lien avec la vie locale, et les stations traditionnelles et/ou familiales, à moyenne altitude, tournées vers la pluriactivité et ayant de très fortes connexions avec la population locale (les stations anciennes des Alpes du Nord et la plupart des stations du Sud).

L'Autriche a essentiellement développé des stations de moyenne et de basse altitude gérées par les locaux et respectant la spécificité locale. On y trouve une complémentarité entre les économies agro-sylvo-pastorales et les activités touristiques.

La Suisse, où peu de directives nationales viennent interférer dans la vie communale, se caractérise par un modèle généralement adapté à la culture locale. Cependant, parmi les stations francophones, quelques-unes ont adopté la démarche française des stations intégrées.

L'Italie fait la superposition de ces différentes conceptions, puisque le Val d'Aoste (Alpes de l'Ouest) a créé des stations sur le modèle français alors que le Trentin-Haut-Adige (Alpes du Centre-Est) a opté pour le modèle autrichien.

C'est dans les Alpes orientales que se trouve la plus grande complémentarité entre l'économie locale et les activités de loisirs liées aux sports d'hiver.

4. Enjeux et facteurs clés

La vocation touristique de l'arc alpin et périalpin se maintiendra, mais une évolution favorable du secteur touristique implique la recherche de nouvelles dynamiques offrant une plus grande souplesse d'adaptation à l'évolution constante et/ou ponctuelle de la demande, une meilleure rentabilité des infrastructures existantes, un plus grand respect de l'environnement.

4.1. Principaux enjeux

- Le tourisme permet de **fixer les emplois dans les régions sensibles souvent excentrées ou défavorisées** (nouveaux emplois, ressources complémentaires), mais s'il devient une «monostructure économique», la région reste très fragile.
- Le marché du tourisme est lié à l'essor des demandes nationales (80 % des dépenses mondiales du secteur) et internationales (20 % des dépenses mondiales ⁽¹⁾). **Or, dans l'arc alpin, le tourisme domestique est déjà très fortement sollicité**, puisque les taux de départs de ces régions sont, hormis en Italie, parmi les plus élevés au monde; **le tourisme international est donc primordial** dans le développement de l'industrie touristique, **mais il se situe dans un contexte très concurrentiel**.
- Le tourisme est simultanément une industrie lourde (importance des investissements et du

capital mobilisé à moyen et à long terme) et une industrie de main-d'œuvre et de services. Cette industrie étant de plus en plus capitaliste, l'arc alpin et périalpin restera longtemps une des premières zones touristiques mondiales. Cependant, il faudra modifier les rapports entre tourisme et environnement.

- **Le développement touristique n'est pas uniforme**, mais fonction de la proximité des gisements de clientèle et surtout des facilités d'accès: certaines régions se trouvent aujourd'hui confrontées à une suroccupation générant d'importantes dégradations sur l'environnement (atteintes aux sites, destruction de la faune et de la flore), alors que d'autres n'ont encore que faiblement mis en valeur leur potentiel touristique.
- **Le développement du tourisme implique la conjonction de l'intensification d'utilisation des équipements, l'amélioration qualitative de l'offre et le respect du milieu naturel**. Ainsi la réduction de la saisonnalité des vacances est-elle un enjeu d'importance, afin de limiter l'expansion de l'appareil de production touristique tout en assurant l'accueil d'une clientèle plus nombreuse et une meilleure rentabilité des investissements.

4.2. Facteurs clés d'évolution

Les évolutions — momentanées ou tendanciennes — constatées au cours de la dernière décennie dans le tourisme mondial montrent qu'il est

⁽¹⁾ Étude du Crédit national français.

nécessaire d'intégrer un certain nombre de variables dont l'impact est primordial sur la demande.

4.2.1. Facteurs généraux

Évolution démographique des régions cibles

Le vieillissement de la population en Europe (entre 1990 et 2000, les classes d'âge 35-45 ans et plus de 65 ans auront respectivement augmenté de 16 et de 23 %) induit:

- une croissance très rapide des classes d'âge «mûr» disposant des revenus les plus élevés;
- le développement d'une clientèle retraitée disposant de revenus de plus en plus élevés et de temps libre leur permettant de profiter des loisirs en dehors des périodes «classiques» de vacances.

Évolution sociologique

Le développement de la vie urbaine et, parallèlement, la dégradation de sa qualité conduisent à une modification du comportement des vacanciers: multiplication des courts (week-ends) et moyens séjours (une à trois semaines), engendrant un marché plus segmenté et plus ciblé. Le fractionnement des vacances est aussi lié à l'allongement de la durée des vacances: le temps consacré aux loisirs a augmenté, entre 1950 et 1985, de 17 % en Suisse et de 23 % en Allemagne; or, on estime que, d'ici à l'an 2000, il continuera d'augmenter (à titre d'exemple, on prévoit pour l'Allemagne une croissance de 15 à 20 %, alors que la puissance du mark permet de considérer que ce pays occupera encore longtemps un poids déterminant dans le tourisme international).

L'évolution des ménages vers des familles monoparentales et/ou à dimension variable a également un impact sur l'évolution des formes d'offre de loisirs: augmentation et diversification de la demande en services, adaptation du parc immobilier...

Évolution économique

L'évolution de la crise qu'affrontent les pays européens, principaux pays émetteurs de flux touristiques, influera les départs en vacances, les budgets vacances... Or, les analyses de ces dernières années tendent à montrer que, si dans le budget familial le poste «loisirs» a le plus fort

potentiel de croissance, il n'est pas perçu comme prioritaire et reste soumis à des compressions et à de nombreux transferts internes.

La déréglementation du transport aérien conduira les compagnies nationales ou de charters à jouer de plus en plus un rôle moteur dans la promotion des destinations, et notamment des destinations lointaines. L'industrie touristique sera de plus en plus confrontée à une mondialisation des marchés.

Enfin, l'Acte unique européen aura des répercussions importantes sur la masse des PME composant l'industrie du tourisme, qui devront se structurer, s'adapter aux normes de réglementation et aux exigences internationales.

D'autres variables, comme les **mesures anti-inflationnistes**, la modification d'équilibres politiques, l'**ouverture des pays de l'Est**, les **conflits territoriaux** (ex-Yougoslavie), ont également des conséquences momentanées très importantes sur les flux touristiques.

4.2.2. Facteurs spécifiques au secteur

Moyens de transport

L'ensemble de la région bénéficie d'un réseau d'infrastructures routières et ferroviaires très important et devant connaître ces prochaines années encore d'importants investissements. Ces infrastructures permettent de bénéficier d'une clientèle importante (rapidité et facilité d'accès), d'autant plus que la réalisation de nouvelles lignes à grande vitesse — TGV Est par exemple — pourra, grâce aux durées de transport réduites, faciliter le développement des courts séjours.

Par ailleurs, la déréglementation du transport aérien aura aussi un impact déterminant par l'élargissement des choix de destination et, donc, de la concurrence, et le fait que les compagnies nationales ou de charters joueront de plus en plus un rôle moteur dans l'évolution du tourisme.

Allongement de la durée et du nombre des vacances

Elle se traduit par des modes de vacances et des types d'activités de plus en plus diversifiés aboutissant ainsi à une segmentation de plus en plus fine des marchés, à des besoins très ciblés (services avancés...) et à une évolution permanente

des pratiques. Ainsi le développement des courts séjours a-t-il permis la constitution d'un marché pour les fabricants de courts séjours de loisirs: parcs de loisirs, parcs à thème, villages de vacances familiales du type Center Park...

Développement d'une forte sensibilité à la qualité de l'environnement

Elle est d'autant plus importante que se développe la compétitivité entre les différents produits. La prise en compte de la qualité de l'environnement est désormais un critère essentiel de définition d'un tourisme de qualité, la protection du milieu naturel renforçant son attractivité. Cette sensibilisation se concrétise dans la désaffection pour les sites surexploités ayant un environnement fortement dégradé, le redéploiement des

stations familiales, l'essor d'un tourisme «doux» ou tourisme de nature.

Sports d'hiver, activité touristique coûteuse

Cette activité est pénalisée par des prix élevés liés au coût fixe important des infrastructures ainsi qu'au niveau de vie élevé des régions de l'arc alpin et périalpin et est donc particulièrement sensible à la concurrence des autres destinations (soleil, exotisme...).

Impact des jeux Olympiques

Ils participent à la promotion des sports, et tout particulièrement de nouvelles activités, ainsi qu'à l'élargissement de l'image de marque des régions d'accueil.

5. Perspectives d'évolution

En dépit d'un ralentissement au cours de la dernière décennie et malgré la crise économique, l'augmentation de la demande touristique a été constante, tant en ce qui concerne les demandes domestiques que la demande internationale. La progression du tourisme domestique est essentiellement liée au développement économique et social. Or, les flux intracommunautaires émanent majoritairement de pays ayant déjà des taux de départ en vacances remarquablement élevés, et ces mêmes pays affrontent depuis quelques années une récession économique qui ne devrait pas totalement s'estomper avant 1995. En tant qu'émetteurs de touristes, de nombreux pays intracommunautaires devraient atteindre un plafond, ce qui aura d'autant plus de répercussions sur la demande intrarégionale que cette clientèle intracommunautaire est de plus en plus sollicitée par les voyages à destinations moyennes et lointaines.

La multiplication des courts séjours et la segmentation des marchés devraient être favorables à l'arc alpin et périalpin, qui offre une grande diversité de produits.

L'Organisation mondiale du tourisme a élaboré, en 1991, deux hypothèses d'évolution, par grande région, aux horizons 1995 et 2000:

- l'une optimiste à partir des taux de croissance observés entre 1950 et 1989,
- l'autre avec un taux de croissance moindre résultant des inflexions constatées ces dernières années.

Tenant compte des spécificités de l'arc alpin et périalpin (activités hivernales prédominantes dans la majeure partie des régions, proximité des bassins émetteurs, pourcentage élevé de clientèle

Flux de tourisme international	Hypothèse 1		Hypothèse 2	
	1995	2000	1995	2000
Monde:				
— arrivées (en millions)	641	956	515	638
— recettes (en milliards USD)	444	844	343	527
Afrique:				
— arrivées (en millions)	26	40	23	32
— recettes (en milliards USD)	13	22	10	14
Amérique:				
— arrivées (en millions)	114	154	103	128
— recettes (en milliards USD)	103	172	95	146
Europe:				
— arrivées (en millions)	376	530	294	338
— recettes (en milliards USD)	209	403	152	206
Asie/Océanie:				
— arrivées (en millions)	125	232	95	140
— recettes (en milliards USD)	109	247	86	161

domestique...) et du fait que la plupart des régions de l'arc alpin ont atteint une maturité dans le développement touristique, deux hypothèses d'évolution sont proposées à l'horizon 2000:

- un développement lent, intégrant les difficultés économiques qu'affrontent actuellement l'ensemble des pays émetteurs, avec le taux de 1,7 % par an retenu dans l'hypothèse 2 de l'OMT;
- un essor plus rapide, intégrant l'ouverture des pays de l'Est, le développement important du tourisme intercontinental, l'importance des capitaux nécessaires et déjà investis dans cette région (taux annuel moyen de 3,5 %). Ce taux est inférieur à celui retenu par l'OMT dans l'hypothèse 1, car ces hypothèses ont été élaborées avant l'accentuation de la crise.

Toutefois, quel que soit le niveau de développement effectif au cours des prochaines années, trois scénarios thématiques de développement sont à envisager pour l'évolution du tourisme dans l'arc alpin et périalpin.

5.1. Scénario tendanciel

Le développement de la compétitivité mondiale et la poursuite de la crise économique se traduisent par une croissance duale avec une différenciation des ressources et, donc, des besoins ainsi qu'une évolution quantitative de la demande touristique relativement lente.

L'évolution démographique et sociologique se traduit par un tassement de la clientèle pour les activités «sports d'hiver» (coût, vieillissement de la population, lassitude pour l'option tout-ski...) et, parallèlement, par une forte croissance de la demande en activités diverses et en services.

La convergence de ces évolutions et la nécessité de rentabiliser les investissements dans un secteur très demandeur de capitaux aboutissent à une polarisation sur les sites les meilleurs, offrant le plus grand choix d'activités et de services et jouissant d'une réputation ou d'une image de marque établie de longue date.

Cette tendance est renforcée par les logiques de transport, qui prennent peu à peu le pas sur les logiques réceptives, c'est-à-dire sur les acteurs régionaux du tourisme: les zones très bien desservies (axes de transport à forte capacité, à

grande vitesse, liaisons aisées...) et les sites bénéficiant d'équipements techniques performants sont privilégiés.

La ventilation de la clientèle touristique — clientèle domestique/clientèle étrangère — reste relativement semblable à celle constatée en ces années 90; la clientèle allemande continue à prédominer dans les flux touristiques alpins, car la puissance du mark permet à l'Allemagne d'occuper encore longtemps une place déterminante dans le tourisme international.

Au niveau spatial, la ségrégation des espaces est renforcée, l'écart entre les stations «major» et les autres se creuse. On voit se juxtaposer des espaces orientés vers une clientèle très haut de gamme et des espaces à tourisme de masse, des espaces surexploités et des déserts ou «friches touristiques» (*) (par exemple, certaines stations des Alpes françaises qui ne sont plus en mesure de renouveler leurs équipements). Les développements régionaux déséquilibrés entraînent des surcoûts en infrastructures.

Les régions qui ont déjà amorcé une évolution vers une plus grande diversité d'activités, régions à forte tradition touristique en général, bénéficient du redéploiement des activités touristiques alors que les régions peu ouvertes au tourisme ou en difficulté (inadaptation des infrastructures d'hébergement, des activités, endettement trop lourd...) sont abandonnées à elles-mêmes. Le tourisme vert se développe lentement, mais ne permet pas une profonde redynamisation de l'économie locale.

Ce scénario aboutit à la juxtaposition de zones à monostructure touristique, où l'équilibre de la nature est difficile à maîtriser malgré les dispositions prises par les autorités, et de zones témoins du patrimoine alpin, mais dont l'entretien ne peut être assuré qu'à partir d'une intervention extérieure, nationale ou européenne, ces zones ayant perdu toute autonomie.

Cette évolution tendancielle se concrétise diversément:

- les sites leaders du tourisme blanc et de haute montagne confortent leur position leader: les stations très bien desservies bénéficient d'une

(*) Gaël de la Porte du Theil, PDG du groupe Chorus.

fréquentation élevée. Les équipements sont aisément rentabilisés. À titre d'exemple, on citera: en Italie, le Trentin, Cortina d'Ampezzo; en France, les stations de la Tarentaise et de la Maurienne (Val-d'Isère, les Trois-Vallées); en Suisse, Zermatt et Crans-Montana dans le Valais; en Autriche, Kitzbühel, Innsbruck...;

- la concentration des pratiques de loisirs permet le développement de pôles économiques actifs, alors que les autres zones, où la complémentarité des activités de loisirs avec les activités locales (élevage, agriculture de montagne, artisanat) ne joue que faiblement, continuent à se dépeupler lentement. Il y a donc renforcement de la constitution d'un réseau polynucléaire de sites consacrés aux activités de loisirs dans un tissu plus ou moins structuré. En France, les dispositions de la loi de la montagne limitent la surexploitation et facilitent le redéploiement ainsi que la professionnalisation des stations «moyennes», qui vont pouvoir valoriser l'ambiance de leur site et les possibilités de pluriactivité (produits d'été). En Suisse et en Autriche, les contraintes d'environnement limitent considérablement le développement de nouveaux équipements;
- les sites de moyenne montagne et de climatisme connaissent une évolution différenciée, ainsi:
 - les sites à tourisme diffus comme la Forêt-Noire, les Préalpes autrichiennes et allemandes, les Apennins, continuent à se développer, la population bénéficiant de la complémentarité d'activités,
 - l'Alsace et les Vosges, bénéficiant de la réalisation du TGV Est et de la proximité des régions allemandes et suisses à forte densité de population, connaissent un redéploiement des courts séjours et une accélération de l'implantation de résidences secondaires, ces dernières exerçant une forte pression foncière sur l'espace alsacien,
 - le Jura français et suisse enregistre un développement constant d'un tourisme intégré à la vie locale (activité complémentaire pour la population locale): «tourisme doux»;
- les sites lacustres continuent à se développer, et la segmentation des vacances conduit à un

lent rééquilibrage des saisons au profit de la saison hivernale;

- il y a de larges zones à développement contrasté, où quelques pôles attractifs dans un tissu très peu structuré se maintiennent. Ainsi, dans les Alpes du Sud françaises et italiennes, quelques stations bien équipées jouissant de bons accès routiers ou ferroviaires continuent à se développer, mais nombre de stations locales «familiales» ne peuvent renouveler leurs équipements et tombent à l'état de friches touristiques;
- quelques initiatives privées pour développer le tourisme vert ne permettent pas d'offrir de réelles activités complémentaires à la population locale, qui stagne et continue à se recentrer sur les villes petites et moyennes;
- le tourisme balnéaire sur l'Adriatique stagne à la suite de la persistance des problèmes d'environnement et à la stagnation économique en Italie;
- le tourisme culturel se développe, car la demande en loisirs urbains augmente, et risque d'aboutir, notamment en Italie (attractivité, baisse de la lire), à un engorgement des centres urbains. Pour absorber ces flux, il est nécessaire de créer des parcs de loisirs et à thème (Italie, Allemagne).

5.2. Scénario des eurocités

Ce scénario volontariste correspond à une relance de la dynamique d'intégration européenne avec, pour objectif, une société moins duale, ce qui implique un développement solidaire et un redéploiement des synergies. Il a pour corollaire la nécessité d'harmoniser les facteurs de compétitivité: salaire, temps de travail, protection de l'environnement, répartition de la valeur ajoutée... Ce rattrapage signifie des transferts entre territoires prospères et régions en difficulté. Dans l'ensemble, les territoires montagneux de l'arc alpin verront les transferts existants:

- soit assez largement maintenus (Autriche, Suisse),
- soit consolidés ou augmentés (France, Italie, Allemagne),

et ce dans une perspective générale de convergence vers des pratiques communes, en particulier dans le domaine de l'environnement. Cela implique la nécessité d'une coordination rigoureuse de l'action des pouvoirs publics et des administrations pour tous les investissements importants (infrastructures, équipements et services complémentaires) ainsi qu'un contrôle ferme des mesures de régulation mises en œuvre.

C'est dans ce scénario que le taux moyen de croissance est le plus élevé, car on assiste au développement des courts séjours, facilités par la mise en place des liaisons grande distance rapprochant les zones touristiques des grands bassins émetteurs, ainsi qu'à une augmentation des échanges internationaux.

Dans les flux intracommunautaires, la part des Italiens et des Espagnols est grandissante, leur taux de départ rattrapant ceux des pays nord-européens. En outre, les PECO génèrent un flux important de touristes venant effectuer de très courts séjours (un ou deux jours) dans les régions alpines. Ce sont les tourisms sportif, de détente et urbain qui progressent le plus, le tourisme doux ne continuant à se développer que lentement.

L'Autriche et la Suisse risquent de subir une pression touristique très importante (particuliers et promoteurs), ces pays pouvant être amenés à libéraliser partiellement leur réglementation foncière et financière. Certaines stations visent la clientèle haut de gamme et opèrent une sélection par le critère des coûts des prestations.

L'amélioration des liaisons, l'essor des flux touristiques émanant d'une clientèle «tempes argentées» stimulent la création de nouveaux sites dans des zones encore peu valorisées en Italie, en France et en Autriche notamment.

L'ouverture aux PECO, qui disposent de nombreuses ressources touristiques (paysages naturels, sites de type alpin, sites culturels...), pourrait toutefois conduire à la constitution de pôles touristiques concurrentiels à ceux de l'arc alpin.

5.3. Scénario des euroterritoires

Ce scénario privilégie la relance de la dynamique d'intégration associée à la volonté d'offrir à tous

— touristes et populations locales — un environnement de qualité tout en préservant le patrimoine naturel des Alpes. L'entrée dans la Communauté européenne de l'Autriche, dont toute la politique actuelle d'aménagement du territoire est conditionnée par la volonté de préserver leurs Alpes en tant que patrimoine, donne une forte impulsion à ce scénario. Cela implique, pour la France et l'Italie, un ajustement à la hausse par rapport aux contraintes sur l'environnement. Parallèlement, l'accent est mis sur le développement des relations intrarégionales qui permettent de désenclaver nombre de zones et de sites et qui favorisent la diffusion des flux touristiques sur l'ensemble de l'arc alpin et périalpin.

Cette politique volontariste s'appuie sur:

- la prise de conscience de la réalité d'un patrimoine naturel alpin à préserver;
- la poursuite de la montée et de la consolidation de l'importance du sentiment «environnement»: éclosion des mouvements associatifs, adhésion aux règlements et aux contraintes imposés par les autorités...;
- le renforcement des identités régionales au travers de la recherche d'une amélioration qualitative de l'offre;
- l'association des habitants, notamment des ruraux, au développement des structures d'accueil.

Dans ce scénario, on s'oriente vers un contrôle de la demande par une limitation de l'offre, ce qui induit une meilleure utilisation des hébergements qui existent, et donc la nécessité pour l'ensemble des sites d'accueil de réduire la saisonnalité des vacances. Il faut attirer la clientèle avec une offre en activités et en services très diversifiée et une requalification des espaces déprimés, même si elle doit se faire aux dépens d'une moindre qualification des autres espaces. Les flux touristiques de proximité très sollicités augmentent considérablement.

Dans le cadre d'une gestion patrimoniale des Alpes, le développement touristique bénéficiera tout particulièrement aux régions ayant des po-

tentialités plus diffuses (espaces naturels, proximité de zones très densifiées, activités de loisirs dispersées, activités culturelles ponctuelles...) et aboutira:

- à un rééquilibrage des flux touristiques dans l'espace au profit des Préalpes (Vercors, par exemple), du Jura français et suisse, des Alpes du Sud françaises et italiennes, des Alpes orientales autrichiennes, des Apennins, la revitalisation de ces espaces se faisant à partir des villes régionales moyennes et petites;
- à une requalification des sites traditionnels, comme les villes italiennes de tourisme culturel, les centres thermaux, les stations de moyenne altitude dans les Alpes françaises...;

- l'émergence de nouvelles poches localisées (notamment en Italie, dans la région des lacs et le Trentin) d'offres «haut de gamme» concurrentes aux grands pôles existants.

En effet, les régulations très fortes qui sont imposées aux grands pôles touristiques existants (stricte limitation des domaines skiables, limitation de la voiture, dédensification des sites...) conduisent à une réorientation des flux vers de nouvelles cibles, mais ce rééquilibrage ne peut se faire que si les autres régions offrent un niveau d'accueil qualitatif comparable.

Ce scénario de diffusion du tourisme et de requalification des espaces déprimés préside au réel essor du tourisme vert, synonyme de la pluriactivité en milieu rural (emplois directs et indirects), et donc du maintien de la population locale.

XII — Régions de la Communauté

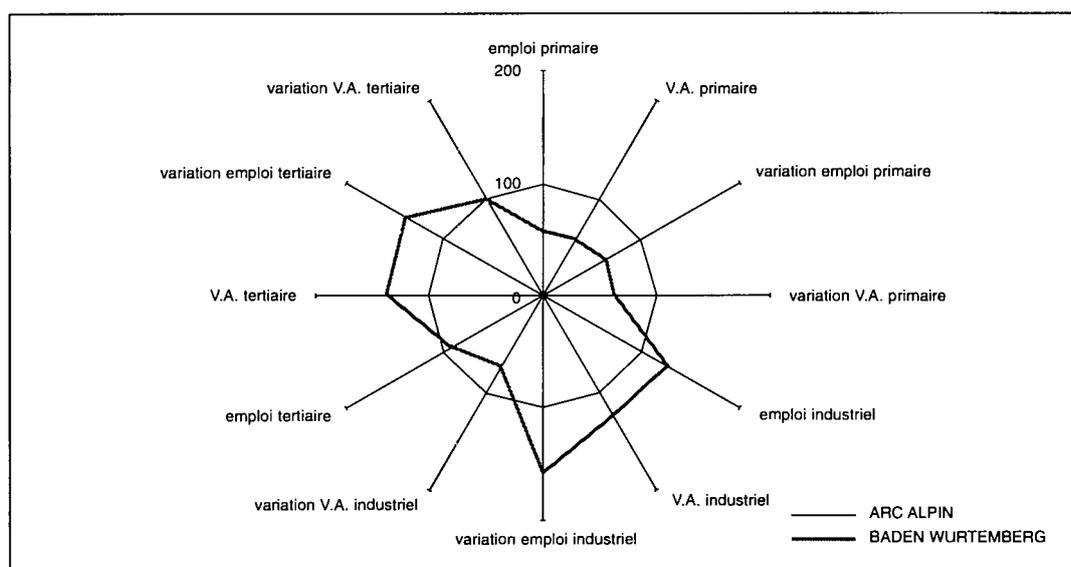
Avertissement

Le présent chapitre correspond aux analyses régionales, avec un état des lieux et des éléments de prospective pour les régions de la Communauté européenne appartenant au champ de l'étude.

L'Autriche et la Suisse sont traitées dans deux autres chapitres distincts.

Bade-Wurtemberg
Données statistiques de base (1990)

	Unité	Valeur	Allemagne = 100		Arc alpin = 100		Europe = 100	
			/population	/territoire	/population	/territoire	/population	/territoire
Population	1 000 habitants	9 536	15,35 %		13,69 %		2,92 %	
Superficie	km ²	35 751	14,38 %		8,02 %		1,58 %	
Densité	habitants/km ²	267	107		171		184	
Moins de 25 ans	1 000	2 941	104	111	99	170	92	169
25 à 65 ans	1 000	5 298	99	106	102	174	107	197
Actifs potentiels	1 000	6 718	100	107	101	173	105	193
Taux d'activité brut	%	48,6	104		101		110	
Taux d'activité net	%	69,0	104		100		105	
Chômeurs	1 000	169	57	61	80	136	40	75
Taux de chômage	%	3,6	55		79		37	
Emplois	1 000	4 468	107	114	102	175	118	217
— primaire	1 000	165	96	102	56	95	61	113
— secondaire	1 000	2 031	124	132	124	212	161	297
dont BTP	1 000	241	95	101	99	169	96	178
— tertiaire	1 000	2 272	96	103	93	160	100	185
PIB	Mio ECU	174 522	105	112	105	179	136	250
PIB par habitant	ECU	18 302	105		105		136	
PIB par habitant	PPA	15 471	105		102		115	
VA agriculture	Mio ECU	2 423	94	100	55	94		
VA industrie	Mio ECU	79 035	122	131	123	210		
dont BTP	Mio ECU	10 227	116	124	105	180		
VA services	Mio ECU	93 064	95	101	98	167		



1. Bade-Wurtemberg

Le Bade-Wurtemberg, l'une des régions les plus riches d'Europe, bénéficie d'une position privilégiée, entre la vallée du Rhin et la Bavière; le Nord prospère correspond à l'ensemble urbain et industriel du Rhin-Neckar, et le Sud, rural et marginalisé, aux massifs de la Forêt-Noire et du Jura souabe.

1.1. Milieu naturel

Le Bade-Wurtemberg est, de par sa taille (35 750 km²), le troisième Land allemand. Au cœur du Land, le bassin du Moyen-Neckar est relativement isolé des marges, au Sud-Ouest vers l'extrémité du fossé rhénan, par les massifs de la Forêt-Noire, et à l'Est vers le Danube, par le Jura souabe. Les contraintes du relief ont contribué à la diversité physique, politique et économique du Land. Les forêts et exploitations agricoles couvrent 86 % du territoire. L'agriculture est en nette régression et joue un rôle très secondaire; elle est pénalisée par le morcellement des surfaces, et la part des exploitations en activité secondaire est devenue majoritaire (avec 59 % du total des exploitations). Malgré cela, les conditions naturelles du fossé rhénan et de son extrémité du lac de Constance («Bodensee») en font des «paradis agricoles», et ils constituent le cœur du vignoble allemand. À l'inverse, la Forêt-Noire et le Jura souabe abritent des zones agricoles particulièrement défavorisées. Le tourisme occupe une place non négligeable, avec 15 % des nuitées allemandes en 1990, et se concentre en Forêt-Noire et en bordure des Alpes.

1.2. Ressources humaines

Le Land regroupe 9,5 millions d'habitants. Contrairement aux Länder du Nord, il connaît une progression démographique soutenue en raison d'un taux de natalité élevé (particulièrement en milieu rural) et grâce, surtout, aux flux migratoires; en comparaison des autres pays européens, ceux du Sud particulièrement, la population reste toutefois âgée.

L'essor industriel, associé à un cadre de vie agréable, a eu un effet attractif important sur les populations du nord du pays (anciens puis nouveaux Länder). Il a également attiré la main-d'œuvre étrangère, celle du milieu local ne suffisant parfois plus. La proportion d'étrangers y a ainsi nettement augmenté ces dernières années, se situant à 10,4 % en 1990, et elle est la plus forte d'Allemagne. Le taux d'actifs est devenu particulièrement élevé, et, malgré cela, le chômage y demeure nettement plus faible qu'ailleurs.

Le Bade-Wurtemberg est densément peuplé, avec des densités fréquemment supérieures à 200 habitants/km² et une continuité de peuplement entre le bassin du Moyen-Neckar et les centres rhénans. Le bassin du Moyen-Neckar regroupe à lui seul plus de 2,5 millions d'habitants et constitue le quatrième «Ballungsgebiet» (zone de très forte concentration) du pays; il présente les taux d'actifs les plus élevés d'Allemagne et du monde (après le Japon), et les densités avoisinent ou dépassent 300 habitants/km² dans un rayon de 50 km autour de Stuttgart. Le long du Rhin, Mannheim et Heidelberg animent, avec Ludwigs-

hafen en Rhénanie-Palatinat, une conurbation de 1,7 million habitants.

Le dynamisme économique repose sur un réseau dense d'écoles, d'universités (au nombre de dix), d'instituts de formation technique et de laboratoires de recherche; la densité de chercheurs y est deux fois plus importante que la moyenne nationale. Les programmes d'enseignement sont orientés en fonction des besoins à venir de l'industrie (informatique, microélectronique, biotechniques, génétique et transformation de la matière) et leurs applications industrielles sont favorisées au moyen de «centres de transfert» et de structures de conseil en technologie et en innovation (au nombre de quarante-deux).

1.3. Organisation territoriale et infrastructures

Le Bade-Wurtemberg peut être décomposé en trois sous-ensembles:

- le bassin du Moyen-Neckar, au centre, vaste ensemble urbain et industriel centré sur Stuttgart;
- la bande rhénane, à l'Ouest, extrémité sud de l'espace rhénan, qui repose sur les agglomérations de Mannheim, de Karlsruhe et de Fribourg-en-Brigau;
- au Sud, le Jura souabe et les collines de l'avant-pays alpin qui s'articulent à la Regio Basiliensis.

Le bassin du Moyen-Neckar présente des traits incontestablement rhénans: organisation de l'espace, orientation industrielle, dynamisme. Autour de Stuttgart se déploie un semis dense de villes petites et moyennes et toutes industrielles; dans un rayon de 10 km autour de Stuttgart (600 000 habitants) se sont développées une quinzaine de villes conduisant à la formation d'une agglomération de plus de 1,5 million d'habitants. Stuttgart y assure les fonctions de:

- centre de commandement industriel: à la suite du desserrement des industries vers la périphérie, elle ne compte plus que 40 % de ses actifs dans le secondaire (essentiellement dans la transformation du métal), contre plus de la moitié il y a trente ans, mais conserve les sièges des grandes entreprises;

- centre tertiaire: l'essor industriel y a favorisé le commerce et les services et elle concentre plus de la moitié des actifs tertiaires du bassin; le secteur tertiaire y demeure toutefois inférieur à celui de villes allemandes de taille comparable ou plus petite, comme Mannheim.

À l'Ouest, les agglomérations rhénanes assurent des fonctionnalités spécifiques:

- Mannheim et Heidelberg restent dominées par une grosse industrie (chimie, métallurgie) fragile, car vouée à la restructuration; sa position à l'extrémité du réseau fluvial et la qualité de ses terminaux portuaires font de Mannheim le troisième port du Rhin; les fonctions de commandement administratif et culturelles y restent à développer;
- plus au Sud, Karlsruhe s'est spécialisée dans l'informatique et constitue un des trois grands centres de raffinage allemands; l'influence de la ville parvient à s'étendre sur le pays de Bade et sur la rive ouest du Rhin;
- la partie méridionale autour de Fribourg souffre de sa position extrême sur le Rhin et ne bénéficie plus d'un niveau d'infrastructures comparable à la partie aval.

Compte tenu de son relief difficile, le sud-est du Land occupe une position marginale que reflète sa moindre densité et richesse.

Une périurbanisation généralisée se développe autour des différents centres et engendre de très fortes migrations pendulaires. Ce phénomène induit une consommation importante d'espaces par l'habitant et les infrastructures, cela dans une région déjà densément peuplée.

Le réseau de transport, tant dans ses orientations Nord-Sud, dominantes, qu'Est-Ouest, est de bonne qualité; seules les liaisons Est-Ouest le long des Alpes font défaut, car elles sont entravées par le relief. Le Land a connu une progression notable de son trafic, due, pour les trafics de transit et transfrontaliers, à l'intégration au marché unique et à la réunification allemande et, pour les déplacements intérieurs, au développement de la périurbanisation et à la séparation fonctionnelle habitat-travail. La part importante acquise par la route pourra être stabilisée grâce au développement des nouvelles alternatives ferroviaires.

1.4. Activités productives

Le Bade-Wurtemberg a connu une croissance exceptionnelle durant les vingt dernières années, en raison de la qualité de son cadre de vie, de la disparition du handicap énergétique et d'une industrialisation relativement tardive, permettant l'implantation d'une industrie moderne et innovante avec des spécialisations industrielles avantageuses. Il se situe en deuxième position des Länder allemands par le PIB par habitant. L'économie reste encore nettement dominée par l'industrie (avec 54 % des actifs, contre 45 % dans le tertiaire et 1 % dans le secteur primaire). Le secteur tertiaire est toutefois en net progrès, et sa valeur ajoutée a crû de + 49 % entre 1980 et 1988; cela a permis de compenser les pertes d'emplois causées par l'amélioration nécessaire de la productivité.

Le bassin du Moyen-Neckar constitue la troisième région industrielle d'Allemagne en volume de production, et la troisième région de la Communauté européenne (au sens NUTS 2) par son indice de développement. Son tissu industriel est constitué, pour les deux tiers, de petites entreprises et de quelques grands établissements. Ce tissu très dynamique s'adapte en permanence au marché en privilégiant les productions à forte technicité; il s'appuie alors sur les nombreux laboratoires de recherche et sur les «centres de transfert».

Dans l'ensemble, la production s'est extrêmement diversifiée avec, toutefois, trois pôles dominants: l'automobile (un quart de la production nationale), l'électrotechnique (avec une gamme très étendue de produits) et la construction de machines. L'industrie est fortement exportatrice, avec un tiers de la production exportée. L'industrie s'est progressivement déplacée des centres, comme Stuttgart, vers les villes et les secteurs périphériques. Elle imprègne la campagne, où préexistait une tradition industrielle, et une grande partie de la population rurale est ouvrière ou pratique la double activité. Quelques franges rhénanes mises à part, il n'existe pas de véritables spécialisations industrielles locales.

1.5. Points forts et points faibles

1.5.1. Points forts

— Puissance, richesse et relative autonomie décisionnelle du Land.

— Position géographique au carrefour des régions les plus riches d'Europe; elle devrait bénéficier du rapprochement de la Communauté européenne avec les pays alpins de l'AELE.

— Bonnes performances en matière d'emploi: fort taux d'actifs et faible taux de chômage.

— Modèle de développement intégré de zones rurales caractérisé par:

- un réseau dense de villes secondaires;
- la maîtrise des contraintes environnementales;
- la diffusion de revenus complémentaires, hors agriculture et tourisme;
- l'existence d'un réseau dense et efficace de centres de transfert des connaissances et des techniques, favorisant la diffusion d'activités industrielles.

— Réseaux de formation, de recherche et de transfert vers l'industrie particulièrement développés et efficaces.

— Structure du tissu industriel permettant souplesse et adaptation permanente aux conditions de la concurrence et du marché.

— Forte diversification des productions industrielles avec spécialisation sur des branches porteuses.

1.5.2. Points faibles

— Forte densité démographique associée à une périurbanisation en progrès avec effets négatifs sur la qualité du cadre de vie et la préservation de l'environnement.

— Population âgée par rapport à la moyenne européenne.

— Absence d'un centre doté des fonctions métropolitaines rares.

— Productions industrielles orientées vers l'exportation et l'équipement, et donc vulnérables à la conjoncture internationale présente.

- Existence, en particulier au nord de la bande rhénane, d'une industrie lourde contrainte à plus ou moins long terme à la restructuration.
- Difficultés d'approvisionnement en eau et manque de ressources naturelles.

1.6. Préconisations et opérations prioritaires

1.6.1. Milieu naturel

- Accentuation des politiques de préservation du milieu naturel et du cadre de vie urbain.
- Organisation de l'entretien des paysages ruraux, intégrant les actifs agricoles, et reboisement dans les secteurs défavorisés.
- Amélioration des infrastructures de loisirs à proximité des agglomérations.

1.6.2. Ressources humaines

- Dispositions en vue d'une redistribution plus équitable du temps de travail et d'une plus grande flexibilité.
- Amélioration et harmonisation du système de formation afin d'assurer la qualification de la main-d'œuvre et le potentiel d'innovation et de création d'entreprises.
- Gestion du travail et des mouvements transfrontaliers afin d'équilibrer les coûts et les bénéfices entre pays.

1.6.3. Organisation territoriale et infrastructures

- Coordination transfrontalière de l'aménagement régional avec accentuation de la mise en réseau des villes de part et d'autre du Rhin.
- Développement des initiatives sur le sud et l'est du territoire, en particulier vers Munich et les métropoles suisses, cela au moyen d'une coopération accrue.
- Promotion d'une organisation plus fonctionnelle de l'espace en vue de réduire les déplacements entre zones d'habitat, de travail, d'approvisionnement et de loisirs.

- Dispositions en vue de favoriser l'offre de logements (notamment pour les populations défavorisées) et de densifier les secteurs urbains au lieu de les laisser s'étendre.
- Priorité donnée aux solutions collectives de transport (TGV, ferroutage, liaisons express régionales, autocars et réseaux urbains) avec prise en compte des coûts sociaux de la route.
- Coordination des initiatives européennes en vue d'accélérer les projets de liaisons rapides à travers la Suisse.

1.6.4. Activités productives

- Imposition de standards sociaux et écologiques minimaux pour les importations.
- Accompagnement des restructurations industrielles dans les secteurs d'industries lourdes avec aides à la reconversion.

1.7. Perspectives et éléments de scénarios

1.7.1. Scénario tendanciel

Les principales évolutions attendues sont les suivantes:

- dans un contexte de ralentissement de l'activité, la vulnérabilité particulière de l'industrie du Bade-Wurtemberg vis-à-vis de la conjoncture externe peut être compensée par sa forte dynamique interne et ses capacités d'adaptation/d'innovation; la poursuite envisageable de la tertiairisation devrait permettre de freiner un temps la montée du chômage;
- la progression des axes dominants Francfort-Karlsruhe-Bâle et Karlsruhe-Stuttgart-Ulm, une extension limitée des axes Nord-Sud Stuttgart-Heilbronn et Ulm-Würzburg, et la persistance de liaisons manquantes à l'extrémité sud du Land, sur la Suisse et entre l'Est et l'Ouest;
- des évolutions différenciées et une accentuation des disparités entre sous-ensembles régionaux:
 - le nord du Land accroît son peuplement et sa puissance, à l'inverse des massifs du

Sud, où l'activité agricole se restreint; une forte attractivité sur les flux migratoires associée à une progression du chômage risque de favoriser les tensions sociales ou, tout au moins, des densités pénalisantes,

- la bande rhénane sud peut bénéficier de possibilités de desserrement vers l'espace français (habitat) et de délocalisations d'entreprises suisses soucieuses d'intégrer le marché unique, en cas de persistance de l'isolement de la Suisse;

— au niveau du réseau urbain:

- des villes comme Karlsruhe, Ulm, Pforstheim et Heilbronn sont susceptibles de contrebalancer la domination de Stuttgart en raison de leur spécialisation, de leur niveau avancé de technologie et de recherche ou en tant que lieux de desserrement des conurbations voisines,
- Mannheim se trouve par contre confrontée à la reconversion de son industrie lourde.

Des tendances propres aux différents types de peuplement se précisent:

— secteurs de peuplement dense (bassin du Moyen-Neckar, métropoles rhénanes de Mannheim à Karlsruhe et du voisinage de Bâle):

- spécialisation des centres de développement avec extension des agglomérations et persistance d'un déficit de logements,
- développement progressif des échanges entre centres européens: projets de trains à grande vitesse Paris-Stuttgart-Munich et Francfort-Bâle, et de ferroutage pour les traversées alpines à travers la Suisse,
- dégradation de l'environnement urbain, problèmes d'alimentation en eau et de gestion des déchets et accentuation de la congestion du trafic;

— secteurs en cours de densification (secteurs de Fribourg-en-Brigau, d'Ulm, de Pforstheim et de Heilbronn): renforcement progressif de l'attractivité en raison de la qualité du cadre de vie; la possibilité de bénéficier de délocalisations nécessite toutefois d'y assurer des

conditions d'accueil privilégiées (structures de formation et de recherche et connexions au réseau principal de transport, en particulier);

— secteurs ruraux (Forêt-Noire et Jura souabe):

- réduction de l'attractivité sur l'industrie en l'absence d'infrastructures de qualité,
- réduction de l'activité agricole et des aides financières à l'agriculture; concentration des exploitations et persistance d'une agriculture extensive partiquée comme activité secondaire,
- développement des fonctions de détente, avec mitage de l'espace rural par les résidences secondaires, et spécialisation des régions touristiques anciennes.

1.7.2. Scénarios volontaristes

Les orientations du scénario des eurocités se caractérisent par:

— le renforcement de Stuttgart grâce à la progression des dynamiques d'intégration européenne par la consolidation de l'axe Stuttgart-Zurich-Milan et la revitalisation de l'axe danubien, vers l'Europe centrale. D'une façon générale, les liaisons entre eurocités se renforcent: Stuttgart intensifie ses relations avec Munich et Paris; le triangle central Zurich-Stuttgart-Munich reste cependant insuffisamment consolidé;

— une accélération des grandes interconnexions européennes (projets de TGV et de ferroutage); les traversées alpines à travers la Suisse s'imposent malgré les oppositions;

— l'accentuation des disparités régionales avec mise à l'écart des territoires ruraux des dynamiques de développement (Jura souabe et Forêt-Noire); un angle mort persiste entre Rhin et Danube;

— un développement des activités frontalières avec coordination des pratiques liées à l'emploi frontalier; délocalisations et desserments contribuent à renforcer la spécialisation fonctionnelle des espaces le long du Rhin;

— une immigration et une mobilité accrues continuent de stimuler l'accroissement démogra-

phique, mais suivant un rythme moindre que celui du scénario tendanciel;

- une forte consommation d'espace par la périurbanisation avec développement du tourisme de proximité urbaine.

Les orientations du scénario des euroterritoires se caractérisent par:

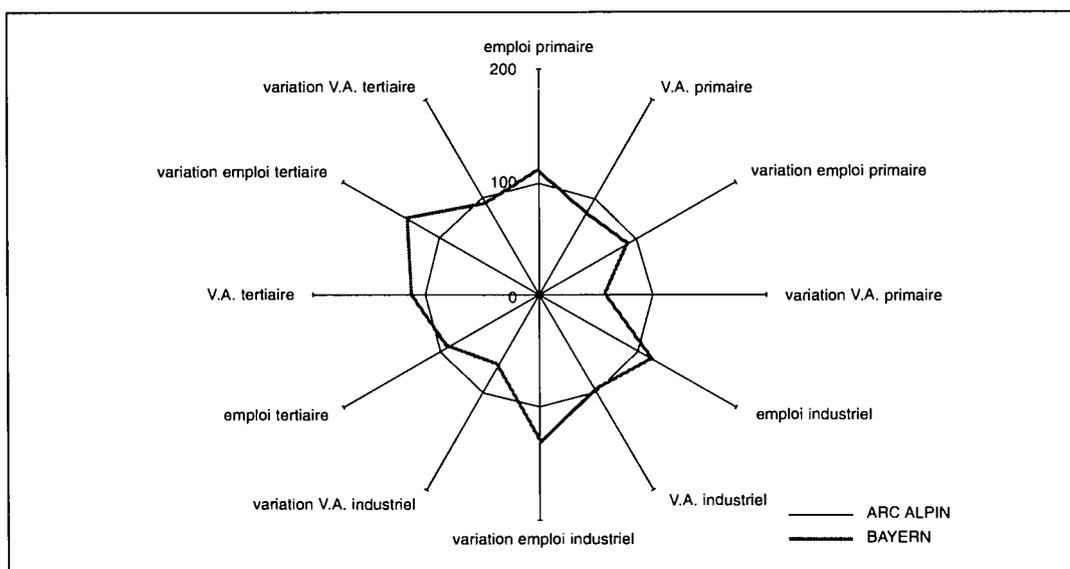
- la confortation du pôle de commandement européen Zurich-Stuttgart-Munich avec résolution des liaisons manquantes, notamment au sud-est du Land;
- la structuration des liaisons manquantes, à partir du développement de villes intermédiaires comme Ulm, Friedrichshafen et Fribourg, qui s'appuie sur une nouvelle dynamique basée sur la valorisation de la qualité du site et du potentiel technologique, en particulier autour du lac de Constance;
- un ajustement à la baisse du développement de nouvelles infrastructures (autoroutes et ICE,

en particulier), une réduction du trafic routier (par imputation de ses coûts sociaux), mais une forte demande sur les réseaux de proximité;

- le renforcement des fonctions, des services et des réseaux de villes moyennes (Pforstheim et Heilbronn), avec dissémination des équipements de l'industrie (formation et recherche, notamment); la densification des périmètres urbanisés s'appuie sur la réhabilitation urbaine;
- l'intégration des espaces périphériques et ruraux dans la dynamique de développement des villes; la Forêt-Noire est intégrée aux dynamiques rhénanes;
- la priorité donnée à la coordination de l'aménagement du territoire et le renforcement des contraintes d'environnement; l'augmentation résultante du coût des facteurs est atténuée par des écotaxes sur les importations et par des mesures de compensation pour les productions propres.

Bavière
Données statistiques de base (1990)

	Unité	Valeur	Allemagne = 100		Arc alpin = 100		Europe = 100	
			/population	/territoire	/population	/territoire	/population	/territoire
Population	1 000 habitants	11 123	17,91 %		15,97 %		3,40 %	
Superficie	km ²	70 554		28,38 %		15,82 %		3,12 %
Densité	habitants/km ²	158	63		101		109	
Moins de 25 ans	1 000	3 357	102	64	97	98	90	98
25 à 65 ans	1 000	6 166	99	63	101	102	107	116
Actifs potentiels	1 000	7 776	100	63	100	101	104	113
Taux d'activité brut	%	48,8	104		102		110	
Taux d'activité net	%	69,7	105		101		106	
Chômeurs	1 000	235	68	43	95	96	48	52
Taux de chômage	%	4,3	66		94		44	
Emplois	1 000	5 188	107	67	102	103	117	128
— primaire	1 000	382	190	120	110	111	122	133
— secondaire	1 000	2 151	112	71	113	114	147	160
dont BTP	1 000	301	101	64	106	107	103	113
— tertiaire	1 000	2 655	96	61	94	94	100	109
PIB	Mio ECU	195 494	101	64	101	102	130	142
PIB par habitant	ECU	17 576	101		101		130	
PIB par habitant	PPA	14 857	101		98		110	
VA agriculture	Mio ECU	4 311	143	90	84	85		
VA industrie	Mio ECU	75 460	100	63	101	102		
dont BTP	Mio ECU	11 729	115	72	104	105		
VA services	Mio ECU	115 723	102	64	105	106		



2. Bavière

La Bavière est un État ancien et solide, doté d'une individualité particulièrement marquée, et il constitue l'une des régions les plus riches et dynamiques d'Europe. Sa situation, entre le Bade-Wurtemberg, les nouveaux Länder allemands, la République tchèque et l'Autriche, devrait lui permettre d'être l'une des toutes premières régions à bénéficier des grands changements géopolitiques en cours: réunification allemande, ouverture à l'Est et intégration des pays alpins à la Communauté européenne.

2.1. Milieu naturel

La Bavière est le Land le plus étendu d'Allemagne, avec 70 550 km², soit 28 % de la superficie totale. On y distingue, de part et d'autre du Danube, au Nord, les plateaux calcaires et les dépressions de la Franconie et, au Sud, les Alpes et l'avant-pays alpin. Les forêts et les exploitations agricoles couvrent 89 % du territoire. La Bavière est longtemps restée une région rurale, mais son agriculture occupe désormais une place secondaire au sein de l'économie régionale; l'agriculture bavaroise concentre toutefois encore un quart des exploitations, de la valeur ajoutée et des exportations du secteur agricole des anciens Länder.

Ce pays humide s'est fortement spécialisé dans l'élevage bovin extensif; la filière de l'élevage assure plus des trois quarts de la production agricole, dont environ 45 % en lait et 30 % en viande. La production laitière bavaroise se caractérise par de forts rendements par tête, notamment dans les secteurs d'exploitation intensive de l'avant-pays alpin, et elle assure un tiers de la production

de lait de l'ex-République démocratique allemande. Malgré l'existence, au Nord, de formes d'exploitations agricoles plus intensives (orge de brasserie, maïs, betterave sucrière, houblon et vigne), l'agriculture continue de régresser, favorisée en cela par le morcellement des exploitations. Les zones agricoles particulièrement défavorisées sont les Alpes bavaroises, où les alpages ne servent plus que d'appoint très ponctuel pour les exploitations de vallées, et, dans une moindre mesure, les massifs du Nord.

Le climat, la beauté des paysages et la richesse du patrimoine ont un effet attractif certain sur la main-d'œuvre et le tourisme. Celui-ci occupe une place importante en Bavière, avec 29 % des nuitées allemandes en 1990, et il se concentre en bordure des Alpes et, dans une moindre mesure, dans les massifs franconiens et de la forêt de Bohême. Malgré la présence de nombreux centres de sports d'hiver, le tourisme est principalement orienté sur les séjours d'été.

La préoccupation de préservation de la nature est très vive au sein de la population bavaroise; les réserves et parcs naturels sont très nombreux et couvrent une part importante du territoire.

2.2. Ressources humaines

Avec 11,1 millions d'habitants, la Bavière est le deuxième Land allemand en termes démographiques. Contrairement aux Länder du Nord, elle connaît une progression démographique soutenue grâce à des taux de natalité relativement élevés pour l'Allemagne et grâce, surtout, aux flux migra-

toires en provenance des anciens et nouveaux Länder du Nord et des pays d'Europe centrale.

Comme dans le Bade-Wurtemberg, l'essor industriel a exercé une forte attraction, mais la Bavière constitue en plus un espace de transit pour les populations étrangères migrantes. La proportion d'étrangers se monte ainsi à 7,5 % en 1990, et le taux d'actifs y est relativement élevé. Malgré cela, le taux de chômage y est faible par rapport au reste du pays et de l'Europe.

La densité d'occupation y est faible par rapport à la moyenne allemande, mais se situe toutefois dans la moyenne des régions alpines. Le développement urbain est concentré sur un nombre limité de pôles:

- en premier lieu, l'agglomération de Munich, qui constitue le cinquième «Ballungsgebiet» du pays, avec 2,3 millions d'habitants;
- la région urbaine de Nuremberg, qui intègre Fürth et Erlangen et qui regroupe 1 million d'habitants;
- quelques villes secondaires isolées: Augsburg, la plus grande avec 250 000 habitants, puis Ratisbonne et Würzburg.

Le dynamisme économique repose sur un réseau dense d'écoles, d'universités (au nombre de douze), d'instituts de formation technique et de laboratoires de recherche, avec une forte densité de chercheurs; les programmes d'enseignement sont orientés en fonction des besoins à venir de l'industrie et leurs applications favorisées (vingt et une structures de conseils en technologie et en innovation).

2.3. Organisation territoriale et infrastructures

La coupure du rideau de fer a été un des plus gros handicaps de la Bavière; elle la privait de son arrière-pays traditionnel en Europe centrale et introduisait une bande de marginalité et de dépeuplement le long de la frontière. La neutralité autrichienne a dû également freiner l'expansion bavaroise, bien que dans une moindre mesure.

Le réseau urbain et le territoire sont très fortement dominés et structurés par Munich et, dans une

moindre mesure, par Nuremberg. Munich est une des trois villes millionnaires et capitales d'Allemagne. Son développement attire les services, restreignant le rayonnement des autres villes. Son agglomération se développe de façon concentrique, s'appuyant sur un ensemble de petites villes relais. Munich est un centre européen de première importance. Elle constitue:

- le premier centre industriel allemand: avec des industries électrotechniques et électroniques les plus en pointe d'Europe et des entreprises de grande taille ayant une activité de recherche très développée;
- une place financière européenne: c'est la troisième place boursière du pays et le centre de l'Europe occidentale en matière d'assurances;
- une place commerciale européenne: c'est le plus important marché de gros d'Europe pour les fruits et légumes des pays méditerranéens, et ses foires et expositions sont parmi les plus prestigieuses du pays;
- un carrefour européen aux portes des Alpes doté du troisième aéroport d'Allemagne;
- la capitale culturelle de l'Allemagne: c'est le plus grand centre d'édition et d'imprimerie d'Allemagne et le deuxième du monde, et le centre de l'industrie allemande du film;
- la capitale touristique du pays; la richesse et la diversité de son patrimoine culturel et naturel lui permettent une triple orientation: tourisme culturel, d'affaires et alpin.

Nuremberg (460 000 habitants) et son agglomération règnent sur la Franconie. Malgré la prospérité de ses industries électromécaniques et mécaniques, elle ne s'est pas développée aussi vite que Munich ou que les centres rhénans, en raison de la proximité du rideau de fer. La mise en service de la liaison Rhin-Main-Danube et les nouvelles ouvertures vers le Nord (nouveaux Länder) et vers l'Est devraient lui être particulièrement favorables. Les autres grandes villes bavaroises demeurent relativement modestes et n'exercent qu'une influence limitée.

L'industrialisation tardive puis un mouvement de concentration vers les grandes métropoles n'ont pas favorisé la dissémination du tissu industriel vers les campagnes qu'a connu le Bade-Wurtem-

berg. Par ailleurs, la périurbanisation autour des grands centres a induit une consommation importante d'espaces par l'habitat et les infrastructures.

La Bavière a connu une nette progression de son trafic due, pour les trafics de transit et transfrontaliers en forte expansion, à l'ouverture à l'Est, à l'intégration au marché unique et à la réunification allemande et, pour les déplacements intérieurs, au développement de la périurbanisation (avec séparation fonctionnelle habitat-travail). Un réseau de transport de bonne qualité quadrille l'ensemble du territoire, avec une orientation préférentielle des flux Sud-Est/Nord-Ouest; la part importante acquise par la route devrait, dans l'avenir, se stabiliser grâce au développement des nouvelles alternatives collectives (notamment avec la réalisation du tunnel de base du Brenner). Le développement des liaisons vers l'Est reste freiné par de difficiles coopérations transfrontalières.

2.4. Activités productives

La Bavière a connu, comme le Bade-Wurtemberg et pour des raisons voisines, une croissance exceptionnelle durant les vingt dernières années. Elle se situe en quatrième position des Länder allemands par le PIB par habitant. Les disparités locales demeurent toutefois importantes, notamment entre Munich et les zones frontalières. À ce titre, l'agglomération munichoise constitue la deuxième région de la Communauté européenne (au sens NUTS 2) par son indice de développement.

Malgré une nette tendance à la tertiarisation, caractérisée par une progression de + 54 % de la valeur ajoutée des services entre 1980 et 1988, l'économie bavaroise reste encore dominée par l'industrie; ce secteur concentre plus de 49 % des actifs, contre 49 % pour le tertiaire et 1 % pour le secteur primaire.

L'industrie bavaroise est caractérisée par:

- une relative dispersion géographique avec quelques points forts à haute densité industrielle;
- une spécialisation dans la transformation, en l'absence de matières premières:
 - en premier lieu, les industries d'équipement, avec un recours croissant aux tech-

nologies de pointe: industries électrique et électronique, construction mécanique, automobile aéronautique et spatiale (la plus importante d'Allemagne),

- des industries de consommation qui doivent leur survie à une étroite spécialisation;
- une palette industrielle extrêmement variée dans des fabrications de pointe ou originale, et un taux important d'exportation; 34 % de la production industrielle sont exportés;
- une dépendance de la grande industrie vis-à-vis de centres de décision extérieurs, rhénans en particulier.

Comme dans le Bade-Wurtemberg, les pertes d'emplois causées par l'amélioration nécessaire de la productivité ont été relativement moins importantes que dans le reste du pays et compensées par le développement du secteur tertiaire.

2.5. Points forts et points faibles

2.5.1. Points forts

- Puissance, richesse et autonomie décisionnelle du Land.
- Position géographique à proximité immédiate des ensembles en cours d'intégration à la dynamique européenne: nouveaux Länder allemands, République tchèque et Autriche.
- Qualité du climat et du patrimoine naturel et culturel et politique active de préservation de l'environnement (importance des réserves et des parcs naturels).
- Densité relativement faible malgré une périurbanisation en progrès.
- Bonnes performances en matière d'emploi: fort taux d'actifs et faible taux de chômage.
- Réseaux de formation de recherche et de transfert vers l'industrie particulièrement développés et efficaces.
- Existence d'un centre européen de première importance (Munich).

- Forte diversification des productions industrielles et spécialisation sur des branches porteuses de haute technologie.

2.5.2. Points faibles

- Agriculture reposant sur l'élevage laitier et sur un système morcelé d'exploitations et, donc, particulièrement fragile compte tenu des directives de la PAC.
- Réseau urbain focalisé sur un nombre restreint de centres monopolisant les services.
- Trafic routier, notamment de transit et transfrontalier, en forte croissance avec effets négatifs sur la qualité de vie et l'environnement.
- Progression lente des projets de connexions transfrontalières sur l'Est.
- Productions industrielles orientées vers l'exportation et l'équipement et, donc, vulnérables à la conjoncture internationale présente.

2.6. Préconisations et opérations prioritaires

2.6.1. Milieu naturel

- Poursuite des politiques de préservation du milieu naturel et du cadre de vie.
- Organisation de l'entretien des paysages ruraux, intégrant les actifs agricoles, et reboisement dans les secteurs défavorisés.
- Soutien à l'agriculture de montagne et accompagnement des agriculteurs vers l'extensification de l'élevage.
- Amélioration des infrastructures de loisirs à proximité des agglomérations.

2.6.2. Ressources humaines

- Dispositions en vue d'une redistribution plus équitable du temps de travail et d'une plus grande flexibilité.
- Amélioration et harmonisation du système de formation en vue de garantir la qualification de la main-d'œuvre et le potentiel d'innovation et de création d'entreprises.

2.6.3. Organisation territoriale et infrastructures

- Coordination transfrontalière de l'aménagement régional avec l'Autriche et la République tchèque.
- Politique d'équipement des centres secondaires en vue de favoriser la déconcentration et la spécialisation économique et d'équilibrer la distribution géographique des populations.
- Promotion d'une organisation plus fonctionnelle de l'espace urbain et périurbain en vue de réduire les déplacements loisirs-habitat-travail-alimentation.
- Dispositions en vue de favoriser l'offre de logements et de densifier les secteurs déjà urbanisés.
- Priorité donnée aux solutions collectives de transport (TGV, ferroutage, liaisons express régionales, autocars et réseaux urbains) avec prise en compte des coûts sociaux de la route.
- Coordination des initiatives européennes en vue d'accélérer les projets de liaisons sur l'Est (vers Prague et Vienne) et à travers les Alpes autrichiennes (tunnel de base du Brenner, notamment).

2.6.4. Activités productives

- Imposition de standards sociaux et écologiques minimaux pour les importations.
- Suivi et gestion coordonnée des projets transfrontaliers fondés sur le recours à une main-d'œuvre extérieure à la Communauté européenne (tchèque principalement).

2.7. Perspectives et éléments de scénarios

2.7.1. Scénario tendanciel

Les principales évolutions attendues sont les suivantes:

- la poursuite du ralentissement actuel de l'activité avec progression sensible du chômage; la vulnérabilité particulière de l'industrie bavaroise vis-à-vis de la conjoncture externe peut être compensée par sa forte dynamique interne et ses capacités d'innovation;

- l'affirmation de la vocation touristique et la poursuite des politiques de préservation du patrimoine naturel se heurteront à une périurbanisation en progrès, à un accroissement des trafics routiers, en relation avec l'ouverture européenne, et à une mutation du milieu rural, avec réduction des activités agricoles;
 - des effets différenciés et progressifs de la disparition du rideau de fer:
 - la Bavière bénéficiera pleinement, vers la fin du siècle, des dynamiques des pôles de croissance des nouveaux Länder,
 - l'ouverture tchèque sera encore plus lente; elle aura une impulsion favorable sur le commerce de gros et sur les prestations de services qualifiés, mais risque de générer une offre de travail venant concurrencer la main-d'œuvre bavaroise;
 - le maintien de la prédominance de l'axe central de développement Stuttgart-Munich et le rôle secondaire des axes Francfort-Nuremberg-Vienne et Munich-Nuremberg-nouveaux Länder;
 - des évolutions différenciées et une accentuation des disparités entre ensembles régionaux:
 - les carrefours et relais sur les axes de développement accroissent leur puissance,
 - ce développement se réalise au détriment des vastes espaces interstitiels et périphériques: Jura franconien et périmètre frontalier (y compris avec les nouveaux Länder),
 - la lente progression des relations vers la République tchèque ne permet pas, à court terme, de tirer de leur marginalité les secteurs limitrophes de l'ancien rideau de fer,
 - l'isolement suisse et les difficultés du relief empêchent l'émergence d'un axe Zurich-Munich susceptible d'animer le piémont nord des Alpes;
 - au niveau du réseau urbain:
 - Munich renforce sa position centrale; sa situation de carrefour est confortée, elle bénéficie des grandes liaisons ferroviaires modernes (TGV et ferroutage), et son aéroport bénéficie de la saturation de ceux du Nord; en tant qu'espace moderne de production et place financière et tertiaire internationale, elle éprouve de façon atténuée le ralentissement général de l'activité,
 - certaines villes sont toutefois susceptibles de développement: les espaces modernes de production (Ratisbonne et Ingolstadt), les lieux de desserrement des conurbations voisines (Augsbourg) ou les espaces forts à proximité des nouveaux Länder ou de la liaison fluviale Rhin-Main-Danube (Ratisbonne, Nuremberg et Hof).
- Des tendances propres aux différents types de peuplement se précisent:
- secteurs de peuplement dense (agglomérations de Munich et de Nuremberg):
 - spécialisation et concentration fonctionnelles,
 - développement progressif des échanges entre centres européens: projets de TGV Francfort-Stuttgart-Munich et Hambourg-Hanovre-Nuremberg-Munich et de transport combiné à travers le Brenner,
 - dégradation de l'environnement urbain avec accentuation de la congestion du trafic à proximité des agglomérations,
 - développement des loisirs et du tourisme périurbains;
 - secteurs en cours de densification (secteurs d'Augsbourg, de Ratisbonne et de Würzburg):
 - leur attractivité et la possibilité de bénéficier de délocalisations nécessitent d'y assurer des conditions d'accueil privilégiées,
 - promotion des exploitations agricoles à valeur ajoutée à proximité (cultures maraîchères et fruitières);
 - secteurs ruraux (bande frontalière avec l'Autriche, la République tchèque et les nou-

veaux Länder et, au centre, le Jura franco-nien):

- réduction de l'activité industrielle,
- réduction de l'activité agricole et des aides financières à l'agriculture avec concentration des exploitations; l'application de la PAC freine particulièrement l'élevage laitier, base du système agricole, mais permet, dans une certaine mesure, la persistance d'une agriculture extensive,
- développement des fonctions de détente, avec mitage de l'espace rural par les résidences secondaires, et spécialisation des régions touristiques anciennes,
- desserte difficile des campagnes au moyen des transports collectifs et progression des trafics routiers.

2.7.2. Scénarios volontaristes

Les orientations du scénario des eurocités se caractérisent par:

- le renforcement de l'hégémonie de Munich, place européenne de premier ordre, et de ses relations avec les autres eurocités, Vienne, Stuttgart et Milan; en comparaison, l'axe Munich-Zurich reste insuffisamment consolidé; Ratisbonne, Salzbourg, Ingolstadt et Augsburg participent à la structuration du réseau urbain autour de Munich;
- le développement des axes Francfort-Vienne, à partir de Nuremberg et de Ratisbonne, et de la continuité progressive entre Würzburg et Francfort, et Vérone-Munich-nouveaux Länder (en direction de Leipzig, de Dresde et d'Erfurt, situés à proximité), porté par Nuremberg et Ingolstadt; le développement urbain se traduit par une périurbanisation consommatrice d'espace;
- une accélération des grandes interconnexions européennes (TGV et feroutage): axes Vérone-Munich-nouveaux Länder (avec aménagement du Brenner), Paris-Stuttgart-Munich, Francfort-Nuremberg-Vienne et Nuremberg-Prague; le développement des échanges internationaux et la périurbanisation génèrent une forte croissance du trafic et des nuisances associées;

— l'accentuation des disparités régionales:

- les espaces ruraux demeurent écartés des dynamiques de développement: Jura franco-nien et bande frontalière,
- aux marches de l'Est, les éventuelles délocalisations industrielles le long de la frontière tchèque ne parviennent pas à freiner la déprise rurale et industrielle,
- l'intégration de l'Autriche favorise toutefois les économies et les échanges transfrontaliers au sud de la Bavière;

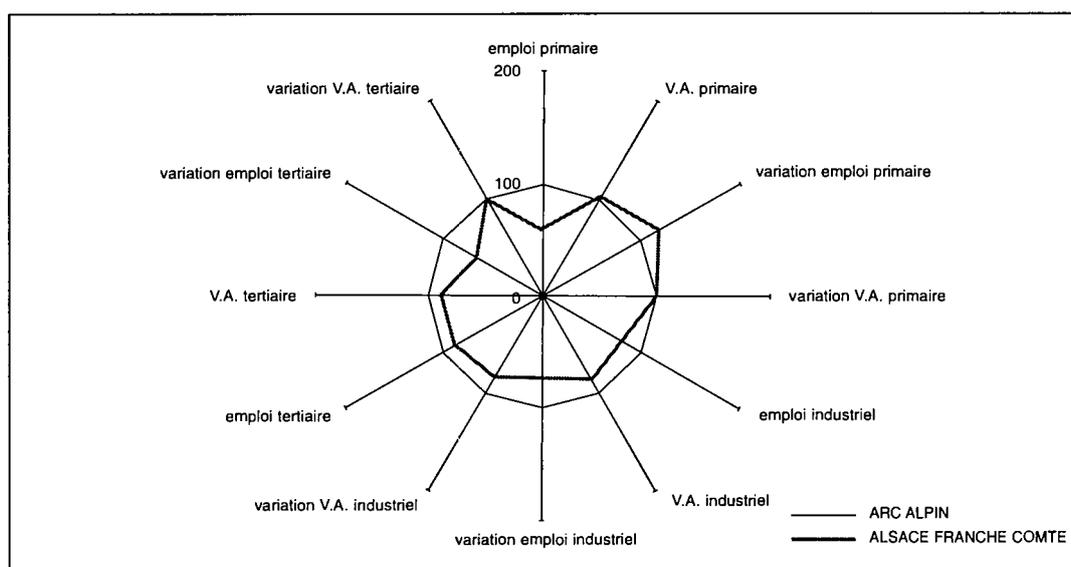
— la pression exercée par les différentielles de coûts de la main-d'œuvre issue des pays de l'Est et une relative contention de l'immigration, qui poussent à un effort accru, mais stimulant, de qualification des emplois.

Les orientations du scénario des euroterritoires se caractérisent par:

- un rapprochement de Munich avec Zurich et Stuttgart, qui favorise la constitution d'un pôle de commandement alpin et qui est associé au renforcement des logiques Est-Ouest, vers Vienne;
- un ajustement à la baisse du développement de nouvelles infrastructures (autoroutes et ICE, en particulier), une réduction du trafic routier (par imputation de ses coûts sociaux), mais une forte demande sur les réseaux de proximité;
- un rééquilibrage de l'hégémonie munichoise par renforcement des fonctions et des réseaux de villes moyennes; autour de Nuremberg, Würzburg, Bamberg, Ratisbonne, Bayreuth, Hof et Ingolstadt animent la nouvelle plaque tournante des échanges vers l'Est; le retour aux villes, en vue de freiner la périurbanisation, s'appuie sur une politique d'équipement des centres secondaires et de réhabilitation urbaine;
- la consolidation des espaces ruraux sud-bavarois et du Haut-Danube grâce à une aide aux territoires qui organise l'entretien du milieu par les actifs ruraux; aux marches de l'Est, le développement est basé sur le tourisme vert et la petite industrie non polluante, avec intégration maîtrisée de la main-d'œuvre frontalière compte tenu des restrictions sur l'immigration.

Alsace et Franche-Comté
Données statistiques de base (1990)

	Unité	Valeur	France = 100		Arc alpin = 100		Europe = 100	
			/population	/territoire	/population	/territoire	/population	/territoire
Population	1 000 habitants	2 722	5,01 %		3,91 %		0,83 %	
Superficie	km ²	24 482		4,50 %		5,49 %		1,08 %
Densité	habitants/km ²	111	111		71		77	
Moins de 25 ans	1 000	989	99	110	117	83	108	83
25 à 65 ans	1 000	1 392	97	108	94	67	98	76
Actifs potentiels	1 000	1 823	98	109	96	69	99	76
Taux d'activité brut	%	40,4	92		84		92	
Taux d'activité net	%	60,4	94		88		92	
Chômeurs	1 000	75	62	69	125	89	63	49
Taux de chômage	%	6,9	67		149		69	
Emplois	1 000	1 025	96	106	82	59	95	73
— primaire	1 000	50	71	79	59	42	65	50
— secondaire	1 000	382	120	134	82	58	106	82
dont BTP	1 000	67	86	95	97	69	94	72
— tertiaire	1 000	593	86	96	85	61	92	70
PIB	Mio ECU	41 790	96	107	88	63	114	87
PIB par habitant	ECU	15 355	96		88		114	
PIB par habitant	PPA	13 564	96		90		101	
VA agriculture	Mio ECU	1 306	86	96	103	73		
VA industrie	Mio ECU	16 016	118	131	87	62		
dont BTP	Mio ECU	2 120	85	95	76	54		
VA services	Mio ECU	24 468	85	94	90	64		



3. Alsace et Franche-Comté

Les régions de moyenne montagne de l'Est français regroupent l'Alsace et la Franche-Comté. Elles sont entourées par des territoires parmi les plus riches d'Europe, mais sont au contact, à l'Ouest, avec des espaces peu dynamiques et de faible armature urbaine. Ces régions apparaissent relativement isolées du territoire français et des pays voisins; bien qu'elles soient un chemin naturel d'écoulement entre des massifs montagneux, elles ne constituent pas un lieu central de communication. Au Sud, la vallée du Doubs apparaît comme le maillon faible de l'axe Rhin-Rhône.

3.1. Milieu naturel

L'espace est parcouru par de nombreuses barrières naturelles (Forêt-Noire, Jura, Vosges et Rhin), facteurs d'isolement et de discontinuité d'est en ouest. Bien qu'elle concerne relativement peu d'actifs, l'agriculture apporte une contribution économique non négligeable. L'agriculture alsacienne reste caractérisée par la petite exploitation intensive; elle évolue dans le sens d'une valorisation accrue des terres, avec une part croissante de la viticulture. L'élevage extensif domine en Franche-Comté; le bon positionnement et la qualité des produits du Jura et une charge à l'hectare traditionnellement faible ont permis de limiter son déclin. La forêt alsacienne a conduit à la constitution d'une filière bois puissante, à l'inverse de la Franche-Comté, qui bénéficie pourtant d'un taux de boisement record.

Vis-à-vis du tourisme, l'Alsace et la Franche-Comté ne bénéficient pas pour l'instant d'un pouvoir attractif important, malgré des potentialités

réelles et la proximité des marchés voisins. La sensibilité écologique alsacienne est particulièrement développée, car elle touche l'identité régionale et concerne un territoire riche, fragile, mais convoité. Les atteintes à l'environnement concernent particulièrement, en Alsace, le patrimoine «eau», la flore, la faune et la forêt vosgienne, et, en Franche-Comté, dans une moindre mesure, le milieu aquatique.

3.2. Ressources humaines

Les régions sont peu densément peuplées et ont un poids démographique relativement faible; la densité alsacienne se révèle inférieure ou semblable à celle des régions allemandes et suisses voisines. L'espace apparaît comme un lieu de faible attractivité, avec peu de migrations.

Ces régions souffrent d'un déficit de main-d'œuvre qualifiée et d'encadrement lié au développement d'un courant important de migrations de travail vers les pays voisins; cela explique que le chômage y est moins élevé que dans les régions françaises, bien que nettement plus important que celui des régions allemandes ou suisses voisines. Malgré une population relativement jeune et le développement de l'activité des femmes, les potentialités humaines risquent d'être sérieusement limitées dans les années à venir.

Les zones de fort peuplement sont, en premier lieu, la plaine d'Alsace et la région Bâle-Mulhouse-Belfort; la périurbanisation et la polarisation du Bas-Rhin sur Strasbourg fragilisent un réseau urbain encore relativement équilibré et hiérarchisé.

La zone frontalière du Jura et les agglomérations des plaines de la Haute-Saône constituent des secteurs de peuplement ponctuel, sans armature urbaine forte. La progression démographique est inégale au sein de l'espace: dynamisme démographique au Nord, autour de Strasbourg; depuis vingt ans, croissance très ralentie en Franche-Comté associée à un déficit migratoire qui va en s'accroissant.

3.3. Organisation territoriale et infrastructures

L'espace s'organise autour d'un axe central Nord-Sud, constitué de la plaine d'Alsace et de la vallée du Doubs, qui structure les communications, le réseau urbain, et l'articule aux dynamiques européennes, au Nord et au Centre, au droit de deux pôles de croissance ouverts aux échanges avec l'étranger. Strasbourg, portée par sa vocation européenne, organise le développement du Nord, et Bâle attire dans son orbite les espaces industriels français en restructuration. La Franche-Comté apparaît comme un espace en «creux», isolé, démuné d'atouts et soumis à des forces centrifuges qui mettent en péril sa cohérence interne.

Cet espace est le couloir de nombreux axes majeurs européens:

- Allemagne-Méditerranée,
- Suisse-mer du Nord,
- Allemagne méridionale-France,
- diagonales européennes: Stuttgart-Munich/Barcelone.

L'espace peut être appréhendé à travers plusieurs sous-ensembles caractéristiques:

- *l'Alsace* est un espace dense, structuré par un réseau urbain polarisé sur Strasbourg et doté d'une économie riche, diversifiée et ouverte; périurbanisation et pression foncière entraînent une pénurie de terrain autour des grandes villes et un mitage de l'espace rural;
- *entre l'Alsace et la Franche-Comté*, les «portes de Bourgogne» ⁽¹⁾ sont constituées d'un

⁽¹⁾ Région Bâle-Mulhouse-Belfort.

ensemble interconnecté de pôles urbains à vocation industrielle et dominé par Bâle; cette vaste zone industrielle en formation s'accroche à la Suisse, pour laquelle elle constitue un secteur de desserrement;

- *les moyennes montagnes (Vosges et Jura)* développent progressivement leur vocation touristique; seul le Jura a su préserver un ensemble éclaté de petits centres industriels enclavés;
- *en Franche-Comté*, le vaste espace des plaines de la Haute-Saône est faiblement peuplé, relativement isolé des dynamiques voisines et peu animé par ses petites villes et son centre, Besançon.

La continuité de l'axe Nord-Sud, qui porte les grandes liaisons routières, ferroviaires et fluviales, s'affirme progressivement, mais reste encore imparfaite. Au nord et au centre de cet axe se situent des interfaces portuaires et aéroportuaires de dimension régionale. Les liaisons transversales sont peu développées, et les échanges avec les régions voisines demeurent concentrés aux articulations sud, nord et centre.

3.4. Activités productives

Région ouverte, l'Alsace a connu durant ces vingt dernières années une croissance économique soutenue, à l'inverse de la Franche-Comté, en proie à de profondes restructurations industrielles. Les deux régions se distinguent par un secteur industriel relativement fort et une structure d'activités qui s'apparente à celle des voisins allemands et suisses, tout particulièrement en Alsace.

D'une façon générale, l'industrie se caractérise par une forte contribution des activités du travail des métaux, une ouverture aux marchés et aux capitaux extérieurs, en raison des faibles capacités locales d'investissement. Chaque région présente des particularités très marquées:

- en Alsace:
 - une forte présence étrangère, à la recherche d'une implantation rhénane et de facteurs de production meilleur marché, qui constitue le principal moteur du développement et de l'adaptabilité,

- des activités de production diversifiées et traditionnellement orientées vers la production de masse et l'exportation,
- une maîtrise croissante des techniques d'automatisation et de logistique associée à une progression importante des services aux entreprises,
- des établissements susceptibles de positionnement européen et tendant à fonctionner comme des pôles autonomes d'organisation et de décision;

— en Franche-Comté:

- la domination des activités de mécanique et de transformation des métaux confrontées à une profonde récession,
- une différenciation locale des formes d'activité:
 - a) au Nord-Est, un pôle d'une vingtaine de grands établissements industriels, animant des réseaux organisés de sous-traitance,
 - b) dans le Jura, un ensemble de PMI, de faible taille, mais dynamiques, et parfois organisées en filière régionale,
 - c) dans le reste de la région, des activités plus diversifiées.

L'infrastructure technologique, malgré des progrès sensibles, ne répond pas encore aux besoins de l'industrie (formation professionnelle, recherche et développement). À l'inverse de l'Alsace, le secteur tertiaire franc-comtois n'a pas bénéficié du rattrapage nécessaire.

3.5. Points forts et points faibles

3.5.1. Points forts

- Bonnes performances économiques globales de l'Alsace.
- Lieu privilégié d'établissement des implantations industrielles étrangères.
- Positionnement européen de nombre d'entreprises.

— Potentialités de développement du tourisme vert.

— Développement de la continuité de la dorsale Nord-Sud entre Strasbourg et Bâle:

- réseau urbain relativement équilibré en Alsace;
- Strasbourg, pôle de commandement à vocation européenne;
- constitution d'un ensemble organisé des portes de Bourgogne, Bâle-Mulhouse-Belfort.

— Disponibilité d'espace, notamment en Franche-Comté.

— Coopération transfrontalière développée en Alsace du Sud et en Franche-Comté.

3.5.2. Points faibles

— Déficit de main-d'œuvre qualifiée, en raison de l'existence d'un fort courant de travailleurs transfrontaliers.

— Faibles capacités de création et d'innovation des entrepreneurs d'origine locale.

— Multiplicité des acteurs (nationaux et étrangers) impliqués par le développement local.

— Secteur «mécanique-automobile» dominant en Franche-Comté en récession.

— Sous-développement généralisé des services en Franche-Comté.

— Faiblesse des axes de transport transversaux Est-Ouest.

— Morcellement et absence de réseau urbain et de centre d'animation du territoire en Franche-Comté.

— Forte pression foncière et périurbanisation en Alsace.

— Atteintes au milieu naturel (nappe phréatique, forêt, faune...).

3.6. Préconisations et opérations prioritaires

3.6.1. Milieu naturel

- Protection du milieu naturel: maîtrise organisée de l'urbanisation en milieu rural ainsi que programmes de préservation d'espèces et écosystèmes spécifiques.
- Valorisation du milieu rural et naturel: promotion du tourisme vert et assistance à l'agriculture de montagne dans les Vosges et le Jura.
- Gestion transfrontalière des pollutions atmosphériques, du Rhin et de la nappe phréatique alsacienne.

3.6.2. Ressources humaines

- Politique d'équipement des centres franc-comtois en vue d'y limiter le déficit migratoire.
- Gestion du travail transfrontalier: équilibrage coûts/bénéfices entre pays et accompagnement de la future réduction du mouvement.
- Développement de la formation et de la recherche dans des domaines de pointe, à forte valeur ajoutée et valorisant l'expérience industrielle locale: micromécanique notamment.

3.6.3. Organisation territoriale et infrastructures

- D'une façon générale, accent mis sur la discipline intercommunale et la coopération transfrontalière et interrégionale, en vue de:
 - maîtriser l'occupation du sol, notamment en Alsace;
 - privilégier les complémentarités entre entités territoriales (mise en réseau).
- Au niveau du transport:
 - développement des relations transversales, vers les régions voisines (Suisse à travers le Jura, l'Allemagne, le Bassin parisien);
 - développement des relations de proximité: entre centres de l'espace et vers les centres voisins.

3.6.4. Activités productives

- Accompagnement des restructurations industrielles avec réorganisation des réseaux de sous-traitance.
- Incitation à la création/l'innovation: pépinières d'entreprises, intégration de la recherche et de l'enseignement...
- Regroupement des PMI du Jura en vue de favoriser l'innovation et la pénétration des marchés.

3.7. Perspectives et éléments de scénarios

3.7.1. Scénario tendanciel

Les évolutions attendues sont les suivantes:

- les délocalisations suisses portent l'essentiel des nouvelles implantations étrangères, les grands groupes français achèvent leurs restructurations, et les capacités locales d'entreprise restent faibles; ces modifications du tissu industriel, au profit des activités de haute technicité, favorisent la progression du chômage, conjointement avec une réduction des travailleurs transfrontaliers, et la requalification des effectifs;
- la cohésion régionale se renforce autour des deux grands pôles:
 - Strasbourg poursuit sa politique de promotion européenne, mais parvient difficilement à s'affirmer comme centre régional de commandement; le nord de l'Alsace bénéficie de ces retombées, mais perd de sa puissance industrielle,
 - Bâle organise un espace intégrant Mulhouse, Belfort-Montbéliard et les zones frontalières suisses et allemandes; la partie française réoriente son industrie, mais reste structurellement fragile, car soumise à des restructurations et à des délocalisations conjoncturelles,
 - les liaisons de transport se renforcent entre ces deux pôles et entre Strasbourg et les grands centres voisins du nord de l'espace;

- en Franche-Comté, les plaines de la Haute-Saône, avec Besançon, restent isolées et soumises à la déprise agricole et aux forces d'attraction vers Lyon, Dijon, l'Alsace et la Suisse; seul le sud du Jura se trouve temporairement conforté par l'ouverture suisse;
- les réserves d'espaces sous-exploités de Franche-Comté s'opposent à un territoire alsacien confronté à une pression foncière croissante, à un éparpillement des fonctionnalités, à un développement des déplacements et à une préservation difficile des espaces naturels.

3.7.2. Scénarios volontaristes

Le scénario des eurocités envisage une intégration accentuée aux dynamiques de l'axe Rhin-Rhône, comprenant:

- le développement des connexions sur les territoires voisins: au Nord, vers Nancy-Metz-Saarbruck et Karlsruhe-Stuttgart, au centre, vers Zurich, et au Sud, vers Lyon, Genève et Lausanne;
- l'accent mis sur les coopérations entre villes et entres régions frontalières: Strasbourg assure dans le même temps sa promotion européenne et ses coopérations avec les métropoles voisines (Nancy, Karlsruhe, Stuttgart). Le bipôle Strasbourg-Mulhouse-Bâle-Belfort se renforce et permet d'équilibrer les influences

des villes leaders voisines (Stuttgart, Zurich, Lyon, Francfort).

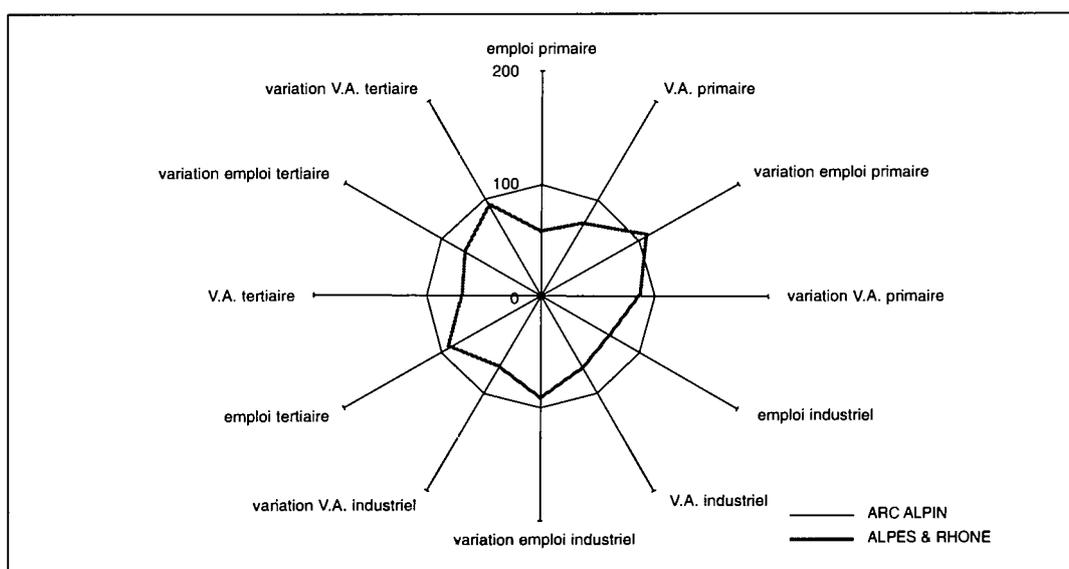
Le scénario des euroterritoires envisage la constitution progressive d'un espace transfrontalier au nord de l'axe Rhin-Rhône, entre Strasbourg et Lyon, comprenant:

- l'organisation d'un ensemble fort du Rhin supérieur, de Strasbourg à Bâle; la revitalisation des réseaux de villes alsaciennes et la discipline intercommunale permettent de structurer le territoire (limitation de l'éparpillement fonctionnel et de la périurbanisation généralisée et préservation de l'environnement) et de conserver aux centres secondaires leurs fonctions d'animation;
- l'accrochage du maillon faible, la vallée du Doubs, aux territoires environnants (Jura suisse, Montbéliard-Belfort, Dijon-Châlon); une politique d'équipement des centres secondaires et du Jura et de coopération (Besançon) avec les centres voisins permet à la Franche-Comté de constituer un espace de desserrement pour l'Alsace et les régions suisses voisines.

Par ailleurs, le réseau de villes moyennes (Dôle, Mâcon, Dijon, Chalon...) se renforce et permet au sud de la Franche-Comté et de la Bourgogne de mieux profiter du dynamisme lyonnais et des effets des grandes liaisons Rhin-Rhône, Paris-Méditerranée, Paris-Suisse.

Alpes et Rhône
Données statistiques de base (1990)

	Unité	Valeur	France = 100		Arc alpin = 100		Europe = 100	
			/population	/territoire	/population	/territoire	/population	/territoire
Population	1 000 habitants	6 567	12,09 %		9,43 %		2,01 %	
Superficie	km ²	60 471	11,12 %		13,56 %		2,68 %	
Densité	habitants/km ²	109	109		70		75	
Moins de 25 ans	1 000	2 329	96	105	114	79	106	79
25 à 65 ans	1 000	3 344	96	105	93	65	98	73
Actifs potentiels	1 000	4 344	96	105	95	66	98	74
Taux d'activité brut	%	41,6	95		87		94	
Taux d'activité net	%	62,9	98		91		96	
Chômeurs	1 000	236	80	87	162	113	82	62
Taux de chômage	%	8,6	85		187		87	
Emplois	1 000	2 498	96	105	83	58	96	72
— primaire	1 000	111	65	71	54	38	60	45
— secondaire	1 000	810	106	115	72	50	93	70
dont BTP	1 000	203	108	117	121	84	118	89
— tertiaire	1 000	1 577	95	104	94	65	101	76
PIB	Mio ECU	97 425	93	101	85	59	110	83
PIB par habitant	ECU	14 836	93		85		110	
PIB par habitant	PPA	13 106	93		87		97	
VA agriculture	Mio ECU	2 202	61	67	73	51		
VA industrie	Mio ECU	33 277	103	112	76	53		
dont BTP	Mio ECU	6 197	105	114	93	65		
VA services	Mio ECU	61 946	90	98	95	66		



4. Alpes et Rhône

L'ensemble Alpes et Rhône correspond au regroupement de la Région française Rhône-Alpes (NUTS 2) et des départements alpins de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Alpes et Rhône, de par sa position stratégique sur les axes de communication Nord-Sud de l'Europe des capitales et de l'Europe médiane avec la Méditerranée, l'Italie et la Suisse, est, malgré le handicap relatif de la barrière alpine, une plaque tournante Nord-Sud, Est-Ouest. Fortement marqué par le morcellement du relief, cet espace offre une incontestable diversité, mais aussi une image floue d'une région peu perçue en tant que telle. Région la plus puissante et la plus dynamique de l'ensemble des régions françaises de l'arc alpin, elle se situe globalement parmi les régions les plus développées de l'Europe des Douze. L'économie régionale, à dominante industrielle, est diversifiée et dynamique. Elle s'appuie sur une production énergétique très importante, des infrastructures de communication particulièrement développées et les qualités de son réseau urbain bien hiérarchisé.

4.1. Milieu naturel

Les contraintes de relief ont conduit à la constitution de sous-ensembles caractéristiques:

- les contreforts du Massif central relativement isolés, dominant le couloir rhodanien et marquant fortement la limite occidentale de la région;
- le couloir des étroites plaines alluviales (et/ou morainiques) du Rhône, de la Saône et de

l'Ain, animées par l'agglomération lyonnaise et un réseau de villes organisé sous son influence directe;

- les Alpes du Nord aisément pénétrables grâce à un réseau ordonné de cluses et de vallées transversales qui se branchent sur le sillon alpin longitudinal;
- le sillon alpin, couloir entre Genève et Valence, axe d'innervation des Alpes du Nord avec Grenoble pour principal moteur;
- les Alpes du Sud constituées de reliefs fort enchevêtrés qui limitent les accès, la vallée de la moyenne Durance étant le seul axe qui organise la région, mais ne présente pas le calibrage régulier du sillon alpin.

Les aptitudes agricoles régionales sont limitées par les reliefs et la médiocrité des sols: les herbages couvrent la plus grande partie des moyennes montagnes, les forêts de résineux dominant entre 1 800 et 2 000 m. En dépit de fortes évolutions structurelles (intensification de l'agriculture et abandon des zones les moins productives), l'agriculture de la région reste marquée par la diversité des productions et la taille modeste des exploitations. Les principales productions sont, par ordre décroissant: le lait, le vin, la viande bovine et les fruits. La prédominance de la production laitière conduit cette région à devoir affronter les conséquences de la PAC et, malgré les plans de montagne prévus, le risque de voir apparaître des friches sur une grande partie de la zone montagneuse existe (contreforts sud du Massif central, Alpes du Sud...).

Les ressources forestières ont facilité un développement important de la filière bois. Situées pour près de la moitié de sa surface en zone de montagne, les surfaces boisées jouent aussi un rôle primordial en matière de protection paysagère.

La sensibilité écologique est encore peu développée dans l'ensemble de la région; cependant, la pression foncière (genevois français, vallée du Rhône), la pollution (implantations industrielles...), la fragilisation de l'espace montagnard (fréquentation touristique intensive, urbanisation mal contrôlée, désertification des montagnes sèches) ont entraîné la création de groupes de pression pour la protection de l'environnement. Compte tenu de leur relative conservation et de leur faible densité d'établissements humains, les Alpes françaises sont considérées par nombre de pays européens environnants comme un patrimoine mondial à préserver.

4.2. Ressources humaines

Malgré une population relativement importante (5,6 millions d'habitants) et la présence de la deuxième ville de France (Lyon), cette région présente une densité moyenne de 100 habitants/km², semblable à la moyenne nationale, mais nettement inférieure à celle des régions italiennes ou suisses voisines. L'armature urbaine y est très développée, puisque les trois quarts de la population y vivent en milieu urbain. Cette densité moyenne recouvre de fortes disparités:

- des zones de fort peuplement essentiellement situées au nord de la région (agglomération lyonnaise, région de Saint-Étienne, centre et nord du sillon alpin et Haute-Savoie, dont une large part se situe dans la zone d'influence de Genève);
- des zones peu peuplées coïncidant en général avec les parties montagneuses (contreforts ardéchois du Massif central, les Alpes — les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes étant les plus faiblement peuplés.

La progression démographique est également fortement inégale et accentue le déséquilibre Est-Ouest de part et d'autre d'un axe Nord-Sud — Lyon-Montélimar — avec un net avantage pour les régions situées au nord-est de cet axe.

L'importance de l'infrastructure technologique (écoles supérieures et de recherche) de Lyon et de Grenoble permet aux entreprises de disposer d'un réservoir de main-d'œuvre qualifiée. Le chômage est relativement faible (8,7 %, contre 9,4 % en France en 1990), mais supérieur à celui des deux autres régions françaises faisant partie de l'arc alpin, et bien entendu à celui de la Suisse (1 %). Ce différentiel avec la Suisse génère un flux important de travailleurs frontaliers du canton de Genève; en 1990, on recensait plus de 47 000 personnes travaillant en Suisse, mais la crise qu'affronte la Suisse depuis 1992 peut entraîner cette même région à un grave désajustement du marché du travail.

La région est attractive; le gain de population est dû pour l'essentiel au solde migratoire, car la croissance naturelle reste faible, comme la moyenne française. Ce dynamisme démographique se traduit également par une proportion élevée de personnes de moins de 20 ans.

4.3. Organisation territoriale et infrastructures

Région carrefour, elle est un véritable nœud de communications et bénéficie d'un réseau de communications, internes et externes à la région, moderne et très développé, qui en fait une plaque tournante de l'Ouest européen. Les axes de forte structuration de l'espace sont le couloir rhodanien et le sillon alpin, qui assurent les communications nord-sud de l'Europe des capitales et de l'Europe médiane avec la Méditerranée et qui convergent dans la vallée du Rhône à Valence:

- le couloir rhodanien accueille un réseau d'infrastructures de transport dense (autoroutes et routes, voie fluviale, réseau ferroviaire TGV...), mais les infrastructures routières en voie de saturation impliquent de nouveaux aménagements. Différentes solutions sont envisagées: doublement de l'autoroute Lyon-Orange, création de nouvelles voies autoroutières parallèles par le Massif central ou les Alpes du Sud, développement du ferroutage...;
- le sillon alpin, axe nord/est-sud/ouest, équipé d'un réseau autoroutier, assure la continuité du grand itinéraire de transit entre l'Allemagne, la Suisse, l'Italie du nord-est et la façade méditerranéenne ainsi que l'Espagne; les contournements routiers de certaines agglomérations

(Chambéry, Grenoble) restent encore difficiles, le relief retardant la finalisation de cet axe.

Les axes transversaux sont développés au nord de la région et plus limités au Sud, en raison des difficultés de relief. Au Nord, le maillage autoroutier assurant les liaisons internes ainsi qu'avec la Suisse et l'Allemagne est satisfaisant, seules les liaisons avec l'Italie restent plus difficiles, ne bénéficiant pas de liaisons autoroutières continues (goulot d'étranglement du tunnel du Mont-Blanc, cols du Petit-Saint-Bernard et de Fréjus desservis par des nationales, alors que sur le versant italien ce sont des autoroutes). Malgré l'autoroute Marseille-Sisteron et sa future prolongation vers Gap, les Alpes du Sud restent très handicapées par leur mauvaise desserte. La position de carrefour de la région induit une forte concentration de zones logistiques:

- la région lyonnaise, interface de dimension internationale avec l'aéroport international de Satolas; Satolas est une interface majeure conjuguant à la fois l'air, le fer (gare TGV) et la route;
- la zone d'activité de L'Isle-d'Abeau d'envergure européenne;
- d'autres zones logistiques plus régionales autour de Grenoble, de Chambéry..., et un nouveau pôle logistique qui se constitue autour de Valence.

4.4. Activités productives

On trouve une domination du secteur industriel, mais un secteur tertiaire également très développé avec une forte spécialisation dans le domaine touristique et les services aux entreprises. Cependant, le niveau d'industrialisation est inférieur à celui observé dans les régions voisines italiennes, notamment le Piémont. Le tissu industriel est caractérisé par:

- la forte présence du secteur de l'énergie;
- des activités de production diversifiées: industries de traditions anciennes appuyées sur le savoir-faire d'industries pionnières (textile, papeterie, chimie, métallurgie), d'industries de biens d'équipement (machines-outils, manutention, mécanique générale...), d'industries de précision et de haute technologie;

- un tissu industriel relativement équilibré entre les grandes entreprises (plus de 500 personnes) et les petites et moyennes entreprises. Les grandes entreprises donnent à l'industrie régionale une charpente robuste, mais les PME sont les plus créatrices d'emplois;
- une forte présence de grands groupes industriels, particulièrement dans les secteurs des biens intermédiaires et d'équipement, mais aussi dans la pharmacie et le secteur des biens de consommation courante;
- un réseau industriel relativement bien réparti sur l'ensemble du territoire et s'appuyant sur des bassins industriels d'importance (Lyon, Saint-Étienne, Grenoble, Haute-Savoie) et sur des pôles régionaux d'excellence (plasturgie d'Oyonnax, décolletage à Cluses, textile à Lyon...);
- une forte concentration de matière grise qui en font une région pionnière en matière de recherche et de technologie.

Cet espace n'a pas atteint une densité suffisante de services et de tertiaire de commandement.

Il s'agit d'une région où le tourisme constitue également une véritable activité économique à caractère industriel. L'importance de la capacité d'accueil en fait un des principaux pôles touristiques de l'arc alpin.

Ces dernières années, les effets conjugués des phénomènes climatiques, de la crise de l'immobilier de loisirs ont cependant mis en évidence la faible capacité à attirer des touristes étrangers, qui préfèrent aller dans les montagnes autrichiennes ou suisses.

Le développement touristique est inégal entre les Alpes du Nord et les Alpes du Sud:

- les Alpes du Nord concentrent plus de 50 % de la capacité d'accueil, et la qualité des équipements touristiques a, ces dernières années, permis à cette région de relativement bien faire face à la crise du tourisme de masse et aux aléas climatiques;
- les Alpes du Sud se sont ouvertes plus tardivement au tourisme alpin et ont beaucoup souffert de la crise de fréquentation de ces dernières années, ce qui risque d'accélérer la

désertification de ces régions montagneuses dites «montagnes sèches».

4.5. Points forts et points faibles

4.5.1. Points forts

- Région carrefour à proximité des régions européennes riches et sur l'axe Nord-Sud.
- Infrastructures de communication particulièrement développées.
- Armature urbaine développée, dominée par Lyon, deuxième agglomération française.
- Forte attractivité, image dynamique et population jeune.
- Économie régionale diversifiée s'appuyant sur deux secteurs d'activité forts: industrie et tertiaire.
- Région d'intelligence avec très fort potentiel technologique, universitaire et de recherche.
- Potentiel touristique très élevé et fort savoir-faire touristique.

4.5.2. Points faibles

- Région engorgée, des échanges avec l'Italie difficiles (barrière alpine), mais importants en volume.
- Liaisons pratiquement inexistantes avec la façade atlantique.
- Clivages sociaux et spatiaux de plus en plus marqués entre un espace dynamique (Lyon-Grenoble-Genève) et des espaces en déprise (Ardèche...).
- Économie touristique très fragilisée dans les Alpes du Sud.
- Région où les atteintes à l'environnement sont multiples: pollutions industrielles, déprise rurale, espaces montagnards fragilisés ou sur-exploités.
- Faible niveau de concertation entre les différentes entités locales.

4.6. Préconisations et opérations prioritaires

4.6.1. Milieu naturel

- Mesures de protection de l'espace montagnard: maintien d'activités agricoles et développement de la pluriactivité, soutien aux PME, maintien des services en milieu rural, promotion d'un tourisme adapté, régulation des activités nouvelles...
- Maîtrise de l'emprise urbaine sur le milieu montagnard: limitation du mitage par contrôle des implantations des programmes immobiliers et des résidences secondaires ainsi que de leur adaptation aux infrastructures existantes et programmées.
- Limitation et délocalisation des pollutions industrielles (couloir rhodanien, fonds de vallées...).

4.6.2. Ressources humaines

- Meilleure valorisation du potentiel de recherche, notamment à Grenoble.
- Meilleure intégration de la population paupérisée et immigrée: réhabilitation des centres urbains, des transports urbains...

4.6.3. Organisation territoriale et infrastructures

- Désengorgement du couloir rhodanien, amélioration des liaisons avec l'Italie: Alpes du Nord (vallées de la Maurienne et de la Tarentaise) et Alpes du Sud (liaison Provence-Italie, notamment).
- Renforcement des relations avec la façade atlantique.
- Renforcement du réseau TER entre les pôles régionaux et les villes moyennes (sur le sillon alpin notamment).
- Maîtrise de l'urbanisation, notamment au nord du sillon alpin (région de Genève).
- Désenclavement et redynamisation des zones déprimées, les moyennes et petites villes (Gap, Digne...) devenant des relais intermédiaires.
- Meilleure coopération entre les autorités locales: Lyon, Grenoble, villes du sillon alpin, villes de la Durance.

4.7. Perspectives et éléments de scénarios

4.7.1. Scénario tendanciel

Un développement de poches de prospérité se réalise autour des centres urbains importants et dans le sillon alpin; Lyon voit se conforter son rôle de leader, mais l'urbanisation est mal maîtrisée (problèmes de transport urbain, paupérisation des périphéries). Les difficultés de concertation des entités locales limitent la dynamique spatiale.

Dans le tourisme montagnard, le rôle dominant des Alpes du Nord se confirme, mais les Alpes du Sud, où persiste un tourisme familial à faible valeur ajoutée, stagnent. Les Alpes du Sud n'ont pas les ressources nécessaires pour se redynamiser à partir des nouvelles infrastructures.

4.7.2. Scénarios volontaristes

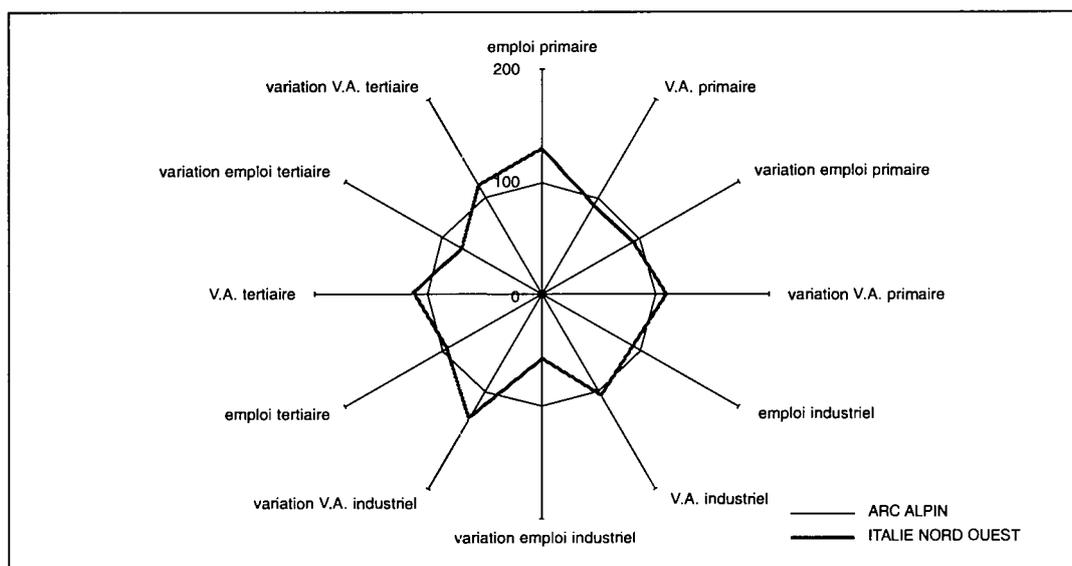
La région veut maintenir sa position leader. Deux variantes de scénario volontariste sont envisagea-

bles: une consolidation des poches de prospérité ou une meilleure intégration de l'ensemble de la région en s'appuyant également sur les villes moyennes. Dans le premier cas, on assiste au développement des grands axes de liaisons (axes transalpins, axe Grenoble-Marseille, Bordeaux-Lyon-Bâle...), qui renforcent les villes savoyardes et les eurocités, à la structuration du réseau urbain, à la pression sur les espaces (pénurie, pollution...), à la constitution de pôles de croissance touristique et à la requalification des montagnes en déshérence relative (Alpes du Sud...).

Dans le second cas, on a la recherche d'un développement soutenable par un développement des réseaux de transport régionaux et intra-urbains, qui permettent aux villes moyennes d'incorporer les territoires intersticiels aux dynamiques de développement, la requalification des stations de montagne et la préservation des Alpes, le développement rural s'appuyant sur les petites villes et la pluriactivité. Le sillon alpin évolue vers un statut modèle de «Californie alpine».

Italie du Nord-Ouest
Données statistiques de base (1990)

	Unité	Valeur	Italie = 100		Arc alpin = 100		Europe = 100	
			/population	/territoire	/population	/territoire	/population	/territoire
Population	1 000 habitants	4 461	7,74 %		6,41 %		1,36 %	
Superficie	km ²	34 079		11,31 %		7,64 %		1,51 %
Densité	habitants/km ²	131	68		84		90	
Moins de 25 ans	1 000	1 244	85	58	90	75	83	75
25 à 65 ans	1 000	2 480	105	72	102	85	107	97
Actifs potentiels	1 000	3 121	102	70	100	84	104	94
Taux d'activité brut	%	48,1	108		100		109	
Taux d'activité net	%	68,7	106		100		105	
Chômeurs	1 000	143	71	49	145	121	73	66
Taux de chômage	%	6,7	66		144		67	
Emplois	1 000	2 002	112	77	98	82	113	102
— primaire	1 000	180	97	66	129	109	143	130
— secondaire	1 000	733	138	94	96	80	125	113
dont BTP	1 000	113	91	62	99	83	97	88
— tertiaire	1 000	1 089	102	70	96	80	103	93
PIB	Mio ECU	71 842	118	81	92	77	119	108
PIB par habitant	ECU	16 103	118		92		119	
PIB par habitant	PPA	14 993	118		99		111	
VA agriculture	Mio ECU	1 961	87	60	95	80		
VA industrie	Mio ECU	31 261	150	103	104	87		
dont BTP	Mio ECU	3 185	95	65	70	59		
VA services	Mio ECU	38 620	103	70	87	73		



5. Piémont et Val d'Aoste

Macrorégion frontalière, le nord-ouest de l'Italie (Piémont et Val d'Aoste) présente une organisation spatiale très contrastée: une zone alpine et préalpine spécialisée dans le tourisme, où domine une agriculture extensive, et pourvue d'une industrie souvent dynamique; une zone des plaines caractérisée par une forte intensité d'utilisation des sols. Ces zones sont liées entre elles par des liens très profonds de complémentarité. Turin se situe dans une position dominante, à cheval entre les deux zones. *One-company-town* de par son histoire, elle n'a pas réussi à émerger de la faible diversification de son système productif, focalisé sur l'industrie automobile, et de la pesante hiérarchisation de son système d'implantation.

5.1. Milieu naturel

Le milieu naturel est caractérisé par l'appauvrissement du sol et les phénomènes d'érosion qui lui sont liés, conséquence du développement de l'urbanisation et d'activités fortement contraignantes, telles que l'exploitation de l'environnement par l'industrie de la neige et la diffusion souvent exagérée des infrastructures de transport. Toutefois, dans certaines zones, on rencontre encore des portions de territoire intègres et non urbanisées; ainsi en est-il dans le Val d'Aoste. En outre, la surface protégée n'est pas négligeable: aux parcs nationaux déjà existants (Gran Paradiso) s'est ajouté, en 1991, le nouveau parc de Val Grande (Piémont), et la création de deux autres parcs est annoncée (Mont-Blanc et Alpes-Maritimes).

Pourvue de zones densément industrialisées, la macrorégion présente des risques importants de dommage à l'environnement; la vallée Bormida — à cheval entre Piémont et Ligurie —, polluée par les productions chimiques, est classée par l'État «zone à risque de crise». Globalement, le milieu naturel se caractérise par:

- la diffusion de friches dans les zones de montagne et de hautes collines;
- l'excès de pression anthropique dans la basse colline et la plaine sèche;
- l'industrialisation agricole et manufacturière dans la plaine arrosée et polluée.

5.2. Ressources humaines

La macrorégion couvre 23,19 % de la superficie des régions italiennes de l'arc alpin (ces dernières couvrent 124 000 km² par rapport aux 301 000 km² du territoire national), et 17,59 % de la population s'y concentre. La diminution des taux de reproduction et le déclin démographique ont été, dans les années 80, les principaux phénomènes d'évolution des ressources humaines.

Région d'immigration «historique» de l'Italie méridionale, le Nord-Ouest a découvert depuis quelques années l'immigration extracommunautaire, avec sa charge de tensions sociales et la nécessité d'y assurer des capacités d'accueil adéquates.

5.3. Organisation territoriale et infrastructures

Macrorégion monocentrique du point de vue urbain, le Nord-Ouest est caractérisé par un réseau de villes insuffisamment articulé et dominé par sa ville métropolitaine. Turin s'est développée, du point de vue productif, comme une *one-company-town*, mais son organisation industrielle, essentiellement monocentrique et monoculturelle, n'arrive toujours pas à évoluer au sein d'un système de relations productives et interurbaines suffisamment diversifié, et donc plus ouvert à la concurrence internationale.

Piémont et Val d'Aoste jouent le rôle d'échangeurs des flux de passagers et de marchandises entre la Padanie et la France; des relations croissantes se développent avec les villes plus dynamiques des régions situées au Nord-Ouest: Grenoble, Lyon, Genève. Les retards dans la réalisation des grandes infrastructures (autoroute d'Aoste, Mont-Blanc, TGV Turin-Venise) empêchent cependant la constitution de l'axe Ouest-Est au «nord du sud» de l'Europe.

5.4. Activités productives

Du Nord au Sud, on passe successivement d'une économie rurale et de services (tourisme) dans le Val d'Aoste, à une économie (bien qu'en phase de restructuration) caractérisée par la suprématie de la grande industrie métallurgique, mécanique et électronique dans le Piémont. Dans le cadre de la crise économique actuelle, le Piémont tout particulièrement est freiné dans l'adoption du modèle «lombard» (entreprises et services novateurs intégrés en réseau) par la difficile diversification de Turin et son passage de ville à économie monoculture en centre de recherche et de promotion de l'innovation.

Dans le Piémont, la fragmentation des structures d'exploitation agricole influence les réseaux de commercialisation, à leur tour morcelés et peu organisés. La politique régionale a pour but la concentration et l'organisation des réseaux commerciaux ainsi que l'intégration verticale des structures productives. Au début des années 90, le Piémont doit fournir un effort important pour sortir de son impasse et atteindre des niveaux plus élevés d'efficacité et de compétitivité.

5.5. Points forts et points faibles

5.5.1. Points forts

- Renforcement récent des niveaux moyen et inférieur de l'armature urbaine.
- Présence importante d'industries novatrices (télécommunications, robotique, etc.) dans le triangle Turin-Ivrée-Navarre.
- Agriculture industrielle de qualité autour de la liaison Cuneo-Asti.
- Position-clé dans les relations avec la France (frontière stratégique à moyen terme).

5.5.2. Points faibles

- Manque de compétitivité des infrastructures, qui peut favoriser les localisations vers les régions frontalières voisines (Rhône-Alpes, région genevoise, etc.).
- Lente reconversion du système industriel (automobile, sidérurgie, etc.).
- Dynamique négative du contexte économique et du système de production depuis le milieu des années 80.
- Fragilités du modèle de développement «alpin» (protection de l'environnement, utilisations intensives du sol interdites, difficile implantation des industries, limites et dangers du tourisme, etc.).
- Pour Turin, risque de déclin de la position de plate-forme terminale des échanges de la Padanie en l'absence de débouché efficace des flux vers la France et la Suisse.

5.6. Préconisations et opérations prioritaires

5.6.1. Milieu naturel

- Mise en œuvre d'une planification «forte»: contrôle de l'utilisation des sols (côtes, plaines et basses collines) et prévention des érosions, des éboulis et des failles (hautes collines et montagne).

- Prévention des dommages sur l'environnement dus à la réalisation des grands projets d'infrastructures.

5.6.2. Ressources humaines

- Promotion de la diversification de l'appareil de production à travers la formation des techniciens.
- Développement et valorisation des échanges université-recherche-entreprise (technopôles).

5.6.3. Organisation territoriale et infrastructures

- Animation d'une politique des villes moyennes, en vue de la décentralisation de Turin, le long des axes de cohésion territoriale: Gênes-Simplon (via Vercelli), Cuneo-Asti-Casale, Cuneo-Turin-Biella.
- Réalisation du TGV Turin-Lyon en vue du développement de l'axe padan de liaison Ouest-Est.

5.6.4. Activités productives

- Promotion des activités et des projets favorisant les relations transfrontalières.
- Création de noyaux de services spécialisés (agriculture, tourisme, culture, transfert de technologies, etc.) dans les pôles urbains secondaires.
- Renforcement des dotations de services et d'infrastructures dans les districts industriels.

5.7. Perspectives et éléments de scénarios

5.7.1. Scénario tendanciel

Les difficultés rencontrées par les finances publiques et la lenteur de la réorganisation des pou-

voirs locaux vont retarder l'expansion des facteurs clés du développement: infrastructures en réseau, formation et recherche. L'accroissement rapide de la compétitivité de tout le système territorial en sera donc entravé, et cette zone continuera d'être moins attractive pour les investissements locaux et étrangers, par rapport à d'autres zones rivales (comme la vallée du Rhône).

Le retard dans la réalisation des grandes infrastructures va empêcher la «porte occidentale» de la Padanie de concrétiser, dans la réalité des faits, l'axe stratégique Ouest-Est du «nord du Sud». Plus particulièrement, le ralentissement dans la conduite des projets du réseau ferroviaire à grande vitesse (Lyon-Turin, Gênes-Turin, Turin-Milan) va retarder la réalisation du support infrastructurel fondamental de cet axe.

5.7.2. Scénario volontariste

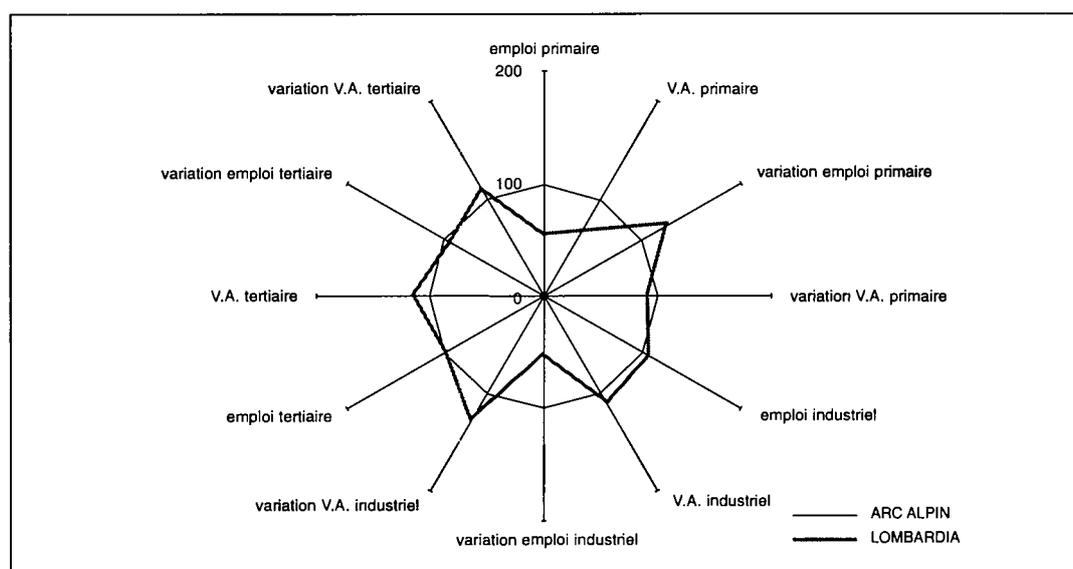
Le renforcement de la directrice fondamentale de cette région (et en général de la Padanie), c'est-à-dire l'axe Lyon-Turin-Milan (Vérone-Padoue-Venise) avec ses prolongements vers l'Est, allégera la liaison très congestionnée par la côte, Marseille-Nice-Gênes, avec ses bifurcations vers Turin et Bologne.

Un soutien important aux PME rendra possible la transformation de la structure de production et son rapprochement du modèle lombard.

La modernisation et l'efficacité croissante des infrastructures (réseaux, équipements de transport, équipements collectifs) favoriseront les connexions: au niveau européen, avec la France du Sud-Est et la Suisse francophone; au niveau national, entre les villes métropolitaines de Gênes, de Milan et de Turin; au niveau régional, entre le centre et les villes moyennes. Les coopérations et les échanges seront portés par ces connexions et favoriseront un développement intégré.

Lombardie
Données statistiques de base (1990)

	Unité	Valeur	Italie = 100		Arc alpin = 100		Europe = 100	
			/population	/territoire	/population	/territoire	/population	/territoire
Population	1 000 habitants	8 908	15,45 %		12,79 %		2,73 %	
Superficie	km ²	23 859		7,92 %		5,35 %		1,06 %
Densité	habitants/km ²	373	195		239		258	
Moins de 25 ans	1 000	2 701	93	181	98	233	90	233
25 à 65 ans	1 000	4 956	106	206	102	243	107	276
Actifs potentiels	1 000	6 346	104	202	102	245	106	273
Taux d'activité brut	%	46,8	105		97		106	
Taux d'activité net	%	65,7	101		95		100	
Chômeurs	1 000	188	47	91	95	227	48	124
Taux de chômage	%	4,5	45		98		45	
Emplois	1 000	3 981	112	218	98	233	112	290
— primaire	1 000	149	40	79	54	128	59	153
— secondaire	1 000	1 584	149	292	104	248	135	348
dont BTP	1 000	267	108	210	118	281	115	295
— tertiaire	1 000	2 248	105	205	99	237	106	274
PIB	Mio ECU	163 153	134	262	105	251	136	350
PIB par habitant	ECU	18 315	134		105		136	
PIB par habitant	PPA	17 054	134		113		126	
VA agriculture	Mio ECU	2 707	61	118	66	158		
VA industrie	Mio ECU	66 589	161	313	111	266		
dont BTP	Mio ECU	7 599	114	223	84	202		
VA services	Mio ECU	93 857	125	245	106	254		



6. Lombardie

La Lombardie est caractérisée par une profonde maturité postindustrielle et, située au cœur de l'arc alpin, elle est le siège de relations intenses avec l'Europe du Nord. Jadis territoire le plus industrialisé d'Italie, elle symbolise maintenant — grâce à la concentration de «matière grise» et de technologies de pointe — la transition de l'industrie lourde vers le quaternaire.

Riche d'un milieu naturel extraordinaire (parcs nationaux du Stelvio, lacs, vallées, etc.), la Lombardie englobe aussi des rivières polluées, des zones à l'air irrespirable et une zone classée à risque de «crise de l'environnement».

6.1. Milieu naturel

Les glissements de terrain et les phénomènes d'érosion concernent surtout la chaîne des Apennins. Dans les plaines du bassin du Pô, conséquence de l'exploitation excessive du sol, le réseau hydrographique présente des risques d'inondations en de nombreuses zones. La déstabilisation hydrologique, qui se manifeste par des glissements de terrain et des phénomènes érosifs, qui depuis toujours menacent le bassin, s'est en effet accrue avec le temps, d'une part, proportionnellement à la croissance des activités (déboisements, culture et développement des infrastructures) et, d'autre part, à cause de l'utilisation inadéquate des sols.

Les problèmes les plus importants pour l'environnement se posent toutefois dans le bassin hydrographique des fleuves Lambro, Seveso et Olona, avec 100 000 unités de production, 5 millions

d'habitants et une charge polluante équivalente à une population d'environ 23 millions de personnes.

6.2. Ressources humaines

La Lombardie couvre 19,2 % de la superficie des régions italiennes de l'arc alpin, et 35,1 % de la population s'y concentre. La densité territoriale est la plus élevée (372 habitants/km²) de l'Italie septentrionale (moyenne de l'arc alpin italien: 203 habitants/km²). On considère que cette région se trouve dans une situation d'équilibre démographique. En effet, au cours de ces dernières années, le solde naturel négatif a été rééquilibré par un solde migratoire positif. L'immigration extracommunautaire (6,6 étrangers pour 1 000 habitants en 1991) a une fonction d'intégration plutôt que de substitution à l'offre d'emploi locale, car elle occupe les postes les plus difficiles et les plus dangereux, ou les moins bien payés.

La Lombardie, dans le contexte de l'arc alpin italien, se caractérise par le taux d'industrialisation le plus élevé (43,4 % de l'emploi, par rapport à une moyenne de 40,0 % en 1990) et par la part d'activités agricoles la plus basse (3,6 %). La demande de services de plus en plus spécialisés et dont le contenu d'innovation est croissant, surtout pour les PME qui ne peuvent les assurer, a augmenté l'importance du tertiaire dans la production. Ce processus s'ajoute à l'accroissement du secteur des services d'administration (stratégique et de décision) publique et privée ainsi que des services à la population. La part des services dans le PIB

est ainsi passée de 43,1 % en 1980 à 58,7 % en 1988.

6.3. Organisation territoriale et infrastructures

Cette région abrite un des pôles du «triangle industriel» italien, Milan, et présente une réalité hétérogène, autant du point de vue morphologique que du point de vue économique.

La Lombardie inclut, de façon significative, une zone alpine et préalpine et une zone de plaine. La région se caractérise par un réseau urbain doté d'une forte capacité de structuration du territoire environnant.

6.4. Activités productives

La zone de Milan, insérée dans le système «fort» de l'Italie septentrionale, peut compter sur un système totalement intégré d'entreprises dynamiques et novatrices ainsi que sur la présence d'activités de direction et de centres de décision dont l'importance est internationale. La Lombardie a des caractéristiques significatives: un niveau élevé de PIB, encore en pleine croissance (prévision de + 2,4 % en 1993), un faible taux de chômage, un taux élevé d'activité et un rapport important entre le profit et le patrimoine des PME; son PIB/habitant arrive au premier rang de celui des pays de l'arc alpin, à parité avec ceux du Bade-Wurtemberg et de l'Alsace et devant ceux de la Bavière et de l'Émilie-Romagne.

Au sein du contexte communautaire, la Lombardie peut être considérée parmi les premières régions quant au niveau de développement, au potentiel de croissance du système de production, au revenu par habitant et à la quantité d'échanges intracommunautaires. Cette puissance repose sur un système productif très articulé et caractérisé par un réseau de PME très flexible. La présence de districts industriels et d'échanges d'informations importants entre les entreprises a permis de conquérir des positions de premier plan sur la scène mondiale.

Dans l'agriculture lombarde, l'exploitation directe et l'entreprise familiale jouent un rôle déterminant: elle représente jusqu'à 85 % de la production dans les secteurs traditionnels (céréales, vin) et 90 % pour le lait (le produit

principal). L'entreprise coopérative est, au contraire, caractéristique de la production de la viande bovine et de la transformation des produits agricoles.

6.5. Points forts et points faibles

6.5.1. Points forts

- Maturité postindustrielle de l'appareil productif: base industrielle robuste (comparable aux standards européens), bonne dotation en tertiaire avancé, structures de formation de niveau élevé.
- Potentialités pour les villes moyennes d'évoluer vers un véritable «système en réseau».
- Ouverture aux échanges commerciaux avec le Nord européen.
- Plaque tournante du «nord du Sud» — du point de vue des infrastructures et des communications — et centre de direction (métropole milanaise) de l'économie padane.

6.5.2. Points faibles

- Accroissement de l'immigration extracommunautaire et difficultés dans la constitution d'une société multiethnique.
- Prévention difficile du risque de dommages à l'environnement à cause de moyens financiers publics réduits.
- Possible accentuation de la prédominance de Milan comme centre décisionnel et de commandement.

6.6. Préconisations et opérations prioritaires

6.6.1. Milieu naturel

- Mise en œuvre d'une planification «forte»: contrôle de l'utilisation des sols (côtes, plaines et basses collines) et prévention des érosions, des éboulis et des failles (hautes collines et montagne).
- Rationalisation du traitement des déchets et protection de l'environnement contre la pollution industrielle.

6.6.2. Ressources humaines

- Faire face aux besoins non satisfaits en personnel qualifié.
- Développer et valoriser les échanges science-recherche-technologie (technopôles).

6.6.3. Organisation territoriale et infrastructures

- Décongestionner les zones urbaines et industrielles de forte densité.
- Réaliser les «grands projets» de transport collectif afin de renforcer les transports de masse.
- Décentraliser les grands équipements, revitaliser les périphéries et l'arrière-pays.

6.6.4. Activités productives

- Améliorer les connexions entre districts et zones industrielles, d'un côté, et entre réseaux de villes petites et moyennes, de l'autre.
- Concentrer les structures de commercialisation, faciliter l'intégration verticale du système productif et standardiser la qualité des produits agricoles.

6.7. Perspectives et éléments de scénarios

6.7.1. Scénario tendanciel

L'ensemble des villes de la région, au lieu d'évoluer vers un véritable «système en réseau», va se limiter à conserver le contrôle des situations locales (districts industriels, bassins d'utilisation des services, structures de formation et de recher-

che); cela empêchera la création de formes de coopération et de synergie aptes à satisfaire les fonctions urbaines. Dans ce cadre, Milan va affirmer sa position de pôle de commandement et d'administration pour toute l'Italie septentrionale.

Les problèmes financiers et organisationnels des pouvoirs locaux vont gêner l'intervention publique pour la réhabilitation et la protection de l'environnement. Ils compliqueront également la formation des structures mixtes public-privé pour la gestion de ce type de services.

6.7.2. Scénario volontariste

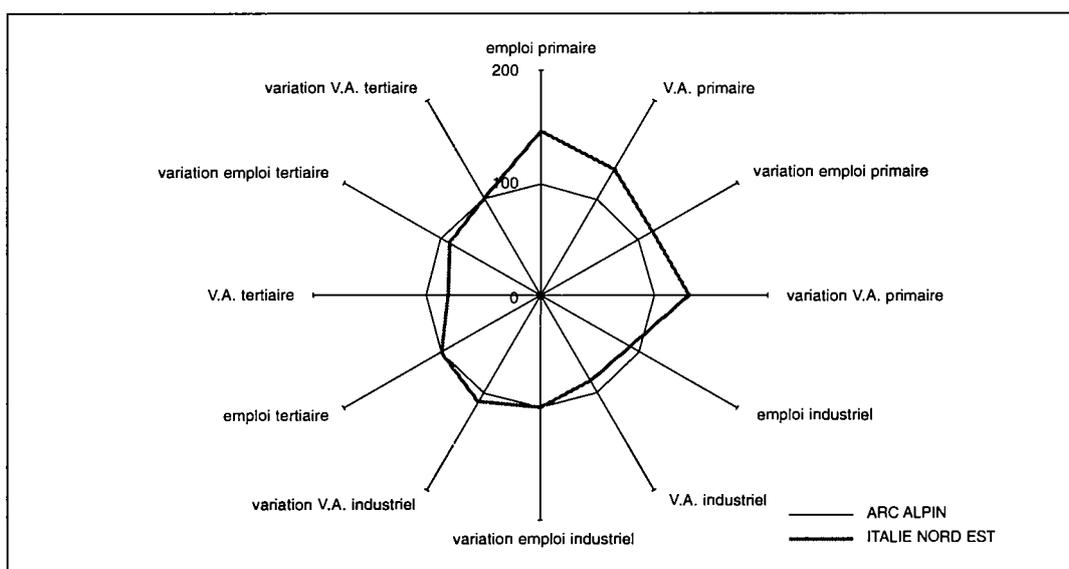
La sauvegarde de l'environnement, l'amélioration des réseaux infrastructurels, la réorganisation de l'administration publique, la promotion de la recherche et de l'innovation, tous ces facteurs peuvent être considérés comme les leviers indispensables pour accroître la compétitivité du «système Italie» pendant les années 90. Le démarrage, d'ici à 1993-1994, des travaux d'infrastructures d'intérêt transfrontalier (et plus particulièrement les tunnels alpins) permettra de développer, à partir de l'an 2000, des relations de coopération et d'échanges de plus en plus importantes entre les régions de part et d'autre des Alpes.

La nécessité de concilier la compétitivité (entre des systèmes territoriaux différents) et la coopération (entre des réalités socio-économiques et culturelles différentes) conduira à de nouveaux accords ad hoc entre les villes, entre les associations d'opérateurs, entre les régions, etc.

La diminution de la pression des activités sur l'environnement requiert une attention particulière; cela sera possible grâce au développement des infrastructures ferroviaires et à l'allègement progressif des flux de transport dans les zones extrêmement sensibles du point de vue environnemental.

Italie du Nord-Est
Données statistiques de base (1990)

	Unité	Valeur	Italie = 100		Arc alpin = 100		Europe = 100	
			/population	/territoire	/population	/territoire	/population	/territoire
Population	1 000 habitants	6 476	11,23 %		9,30 %		1,98 %	
Superficie	km ²	39 827	13,22 %		8,93 %		1,76 %	
Densité	habitants/km ²	163	85		104		112	
Moins de 25 ans	1 000	2 004	95	80	100	104	92	103
25 à 65 ans	1 000	3 497	102	87	99	103	104	117
Actifs potentiels	1 000	4 539	102	87	101	105	104	117
Taux d'activité brut	%	49,2	111		103		111	
Taux d'activité net	%	70,3	108		102		107	
Chômeurs	1 000	168	58	49	117	122	59	67
Taux de chômage	%	5,3	52		114		53	
Emplois	1 000	3 021	117	99	102	106	117	132
— primaire	1 000	297	110	94	147	153	163	183
— secondaire	1 000	1 022	133	113	92	96	120	134
dont BTP	1 000	189	105	89	115	119	112	125
— tertiaire	1 000	1 702	110	93	103	107	110	124
PIB	Mio ECU	100 839	114	97	89	93	115	130
PIB par habitant	ECU	15 570	114		89		115	
PIB par habitant	PPA	14 498	114		96		108	
VA agriculture	Mio ECU	3 865	118	100	129	134		
VA industrie	Mio ECU	38 166	126	107	87	91		
dont BTP	Mio ECU	6 364	131	111	96	100		
VA services	Mio ECU	58 808	108	91	91	95		



7. Italie du Nord-Est

La macrorégion du Nord-Est réalise une synthèse entre l'industrialisation diffuse, le tourisme industrialisé et les installations côtières — urbaines et portuaires — en crise. Territoire traditionnellement ouvert à l'Est, les Vénéties sont en train actuellement de se confronter, dans le cadre du processus de coopération-compétition, avec les nouveaux marchés des pays ex-socialistes. Polycentrisme urbain et enracinement des PME dans le territoire sont les atouts de cette macrorégion qui ne veut pas rater l'occasion d'être la «porte orientale» du «nord du Sud».

7.1. Milieu naturel

Très contrastée sur le plan géomorphologique, la macrorégion du Nord-Est est caractérisée, dans la zone alpine et préalpine, par un modèle de développement fortement lié à l'environnement naturel, cela surtout grâce au tourisme, même si l'agriculture et l'industrie sont également présentes. La pression du tourisme de masse sur l'environnement est très sensible. Sur la côte adriatique, les effluents du Pô engendrent l'invasion périodique des eaux côtières par les algues, provoquant ainsi de graves dégâts pour la pêche et l'activité touristique côtière.

Quant à la protection du milieu naturel, le parc national des Dolomites Bellunesi vient d'être constitué par loi (1991), alors que des mesures prioritaires sont annoncées pour les futurs parcs du Delta Padan et de la zone de Tarvisio. Dans les zones alpine et préalpine se trouvent des entités environnementales de haute valeur (pâturages, herbages, forêts, berges des fleuves). En ce qui

concerne la protection des sols, des problèmes de déstabilisation provoqués par la désagrégation des versants perdurent dans le bassin de l'Adige. Enfin, l'insuffisance d'un couvert végétal stable et une utilisation impropre du sol provoquent des érosions, des éboulements et des avalanches.

7.2. Ressources humaines

La macrorégion orientale est caractérisée par la densité territoriale la plus faible: 163 habitants/km², par rapport à 203 pour l'ensemble de l'arc alpin italien; 25,7 % de la population de toute la zone se concentre sur 32,1 % de la superficie.

En ce qui concerne l'emploi, on observe, en 1990, le taux de tertiairisation le plus élevé (55,0 %) et le taux de chômage le plus bas (4,1 %) de l'arc alpin italien. La pénétration des activités industrielles petites et moyennes dans les activités agricoles et artisanales traditionnelles ainsi que le tourisme balnéaire, de montagne et culturel (villes d'art) ont engendré un système socio-économique qui avoisine le plein emploi, remarquablement articulé et caractérisé par une forte flexibilité.

7.3. Organisation territoriale et infrastructures

La macrorégion du Nord-Est, qui s'étend du delta du Pô jusqu'au Brenner et de Bologne jusqu'à la frontière avec les pays de l'Est, présente de forts contrastes tant sur le plan géomorphologique que dans l'organisation de l'espace économique.

Comme la macrorégion du Nord-Ouest, celle-ci est caractérisée, d'une part, par un développement industriel diffus et, d'autre part, par des situations de crise (activités portuaires, chantiers navals, industries de base) et de développement stagnant le long de la côte adriatique (Rovigo, Ravenne, Venise, Trieste).

L'industrialisation diffuse, qui se base sur le dynamisme des PME et sur les districts industriels, a trouvé depuis 1970 un terrain idéal, surtout dans le réseau urbain polycentrique de la Vénétie (et également, plus au Sud, de l'Émilie-Romagne) et elle a su profiter de l'agriculture intensive. Dans les districts industriels, la concentration territoriale des petites entreprises — en général spécialisées par produit, par partie de produit ou par phase de procédé — a permis la circulation de l'information, favorisé la formation professionnelle et facilité la diffusion de l'innovation.

L'organisation territoriale de la macrorégion du Nord-Est, basée sur les districts industriels, est caractérisée par une souplesse organisationnelle permettant une concurrence plus forte entre les entreprises par rapport aux économies les plus vieilles et, donc, par une supériorité qualitative et technologique apte à assurer la compétitivité face aux économies qui émergent à l'Est.

7.4. Activités productives

Par rapport à la macrorégion du Nord-Ouest, dans les trois Vénéties (régions du Nord-Est), la structure économique est différente, car elles ont entrepris plus tardivement leur développement, et il est aujourd'hui plus avancé.

L'agriculture souffre d'une fragmentation excessive de l'offre, de la marginalisation des zones de colline et de montagne ainsi que de l'absence de réseaux de services pouvant augmenter la compétitivité des produits. Le poids du secteur tertiaire est le plus fort, en particulier le tourisme montagnard, balnéaire et des villes d'art (Venise, Vérone, Vicenza, etc.).

La macrorégion du Nord-Est évolue également vers les valeurs typiques des sociétés industrielles avancées, tout en conservant ses traditions et ses racines historiques. De son côté, l'industrie, surtout en Vénétie et un peu dans le Frioul, a continué à se développer avec une ouverture croissante vers l'étranger. Ce développement a été

assuré par des secteurs typiques, tels que la mécanique des instruments, la maroquinerie, la peausserie et la tannerie, cependant leur compétitivité a diminué ces dernières années à cause de l'inflation et du taux de change fixe.

Le cadre économique se caractérise donc par la présence d'un tissu de PME qui en font sa force, bien que, au cours de ces dernières années, le secteur tertiaire soit devenu plus important, suivant en cela l'évolution des économies les plus avancées.

7.5. Points forts et points faibles

7.5.1. Points forts

- En dehors de la côte et des zones à exploitation élevée des sols, équilibre acceptable entre activités et environnement.
- Taux de tertiarisation le plus élevé et taux de chômage le plus bas de l'arc alpin italien.
- Modèle intégré de développement (PME, industrie et services, tourisme, agriculture) s'appuyant sur une armature urbaine polycentrique.
- Pénétration des entreprises et des produits dans les marchés de l'Est.

7.5.2. Points faibles

- Zones où le danger de «crise environnementale» est élevé (delta du Pô, Porto Marghera, etc.).
- L'infléchissement de la croissance de la population et une division du travail accrue (entre spécialisés et non-spécialisés) étant prévisibles, une augmentation des migrations des pays de l'Est pourrait se vérifier.
- Absence d'un réseau ramifié et efficient de services à haut contenu d'innovation: retard possible dans le passage du «modèle manufacturier» (concurrence avec les pays de l'Est) au «modèle postindustriel».
- Villes et systèmes économiques à risque: Venise et son arrière-pays, Trieste et la zone julienne.
- Difficultés (morcellement de l'ex-Yougoslavie) pour la constitution d'un réseau de ports dans

le haut adriatique (seule chance pour contre-carrer la concurrence du nord de l'Europe).

7.6. Préconisations et opérations prioritaires

7.6.1. Milieu naturel

- Rendre opérationnels les plans (bassin du Pô) et projets (protection de Venise, dépollution du port, etc.) en chantier.
- Protéger l'environnement alpin de l'industrie touristique.
- Constituer les parcs nationaux et garantir le fonctionnement réel des parcs régionaux et des zones protégées.

7.6.2. Ressources humaines

- Améliorer la coordination entre demande exprimée par le système économique et offre de travail (surtout bacheliers et spécialisés).
- Développer la formation professionnelle (fonctions ayant un niveau moyen/élevé d'instruction) pour satisfaire les besoins des PME.

7.6.3. Organisation territoriale et infrastructures

- Améliorer la dotation en services et les liaisons entre les différentes villes.
- Accélérer la réalisation des projets ferroviaires (notamment développement du ferroutage...).
- Réorganiser les activités portuaires et encourager le transport de cabotage.

7.6.4. Activités productives

- Rationaliser les processus de production agricole: utilisation des innovations technologiques par les entreprises, adoption de circuits commerciaux efficaces, exploitation de l'intégration agro-industrielle.
- Développer une coopération industrielle transfrontalière active.
- Développer une coopération interurbaine ayant pour objectif d'atteindre une masse critique de services supérieurs.

7.7. Perspectives et éléments de scénarios

7.7.1. Scénario tendanciel

En l'absence de politiques orientées vers le développement des réseaux (infrastructurels, urbains, télécommunications, services supérieurs...), la macrorégion du Nord-Est, d'ici à la fin du siècle, risque d'être pénalisée sur le plan de la compétitivité et de l'efficacité organisationnelle de son système productif. Ce risque se traduirait alors par l'affirmation du «modèle manufacturier» actuel, spécialisé dans l'industrie de transformation et différent du «modèle postindustriel» de la macrorégion du Nord-Ouest de par l'absence d'un réseau ramifié et efficace de services à haut contenu d'innovation.

Par ailleurs, à court et à moyen terme, il est difficile de modifier les causes structurelles qui ont différencié le développement de ces deux macrorégions pendant ces dernières décennies: la dimension moyenne des entreprises industrielles et les caractéristiques du réseau urbain. En effet, les villes moyennes du Nord-Est et de la Padanie ne semblent pas capables de supporter les coûts nécessaires pour l'accroissement des services supérieurs, à cause de l'insuffisance des économies d'échelle. Les entreprises qui doivent utiliser, de par leur dimension, des services produits à l'extérieur doivent donc payer cette inadéquation du réseau urbain.

Dans ce contexte, la Vénétie deviendra le «moteur» de l'emploi dans les années à venir: les possibilités d'un développement ultérieur du réseau urbain dépendront donc essentiellement des actions d'intégration croissante des villes «fortes» vénitiennes avec les villes en crise ou périphériques.

Le retard de la réalisation des grands projets infrastructurels devant faciliter l'amélioration des relations avec les pays de l'Est va empêcher l'ouverture efficace de l'industrie de la Vénétie et du Frioul vers ces pays. Il sera alors plus complexe de développer une coopération industrielle transfrontalière active. En effet, des risques (d'emploi et de marché) pèseront — à cause des différentiels dans les coûts des facteurs (force de travail, énergie, transports) — sur les productions italiennes arrivées à maturité. Effectivement, les importations venant de l'Est et l'intérêt que trouveront les entreprises à se

localiser à l'Est pourront être des facteurs de délocalisation.

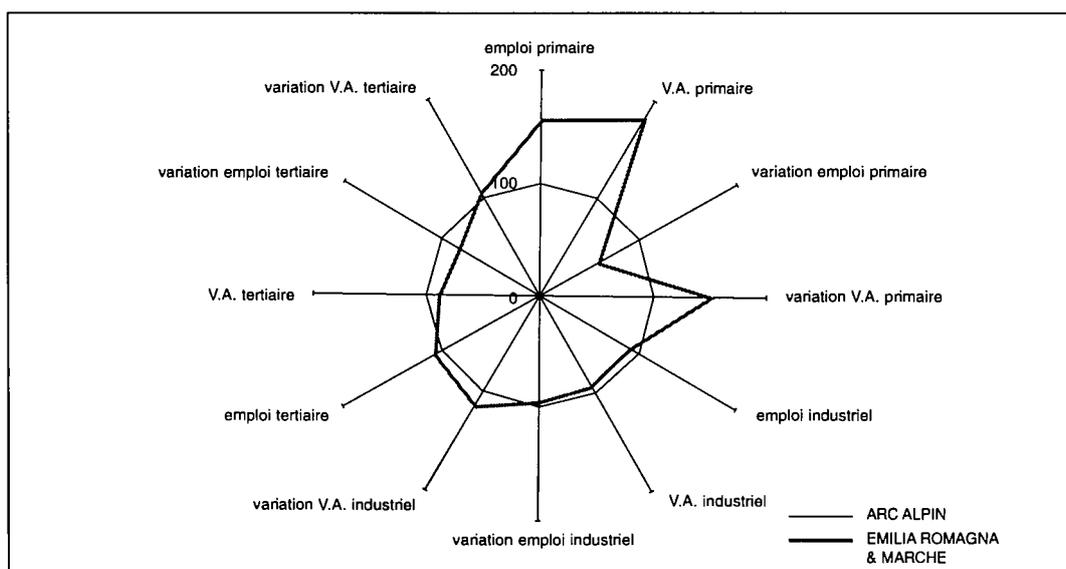
7.7.2. Scénario volontariste

L'absence de grande cité jointe à la cohérence spatiale de l'économie grâce au tourisme et à la diffusion d'industries artisanales invite à privilégier un scénario de type euroterritoires. Le développement de l'équipement infrastructurel permettra à la macrorégion du Nord-Est d'améliorer ses relations avec l'étranger (par le col du Brenner, Autriche et Allemagne; par Tarvisio, Autriche et Slovénie) et avec le reste de l'Italie, et de perfectionner ses connexions entre les divers pôles du réseau urbain.

Les orientations d'interventions prioritaires concernent la réalisation des interports de Padoue et de Vérone, la structuration du système portuaire en haut adriatique (par le biais d'une intégration effective entre Venise, Trieste, Capodistria et Fiume) et l'accroissement de la capacité du col du Brenner grâce à la percée d'un nouveau tunnel. Les connexions urbaines — conjointement avec des initiatives de coopération entre les villes — devront permettre une spécialisation intégrée des divers centres urbains, organisés en vue de constituer un système polycentrique réel. La distribution coordonnée des services supérieurs entre les villes (les «quartiers» de la «ville polycentrique») permettra d'atteindre — surtout en Vénétie et dans le Frioul — la «masse critique» apte à les rendre compétitifs à l'échelle européenne.

Émilie-Romagne et Marches
Données statistiques de base (1990)

	Unité	Valeur	Italie = 100		Arc alpin = 100		Europe = 100	
			/population	/territoire	/population	/territoire	/population	/territoire
Population	1 000 habitants	5 350	9,28 %		7,68 %		1,64 %	
Superficie	km ²	31 816		10,56 %		7,13 %		1,41 %
Densité	habitants/km ²	168	88		108		116	
Moins de 25 ans	1 000	1 449	83	73	87	94	81	94
25 à 65 ans	1 000	2 934	104	91	100	108	105	123
Actifs potentiels	1 000	3 695	101	88	99	107	103	119
Taux d'activité brut	%	49,2	111		103		111	
Taux d'activité net	%	71,3	110		103		109	
Chômeurs	1 000	145	60	53	122	132	62	72
Taux de chômage	%	5,5	54		119		56	
Emplois	1 000	2 490	116	102	102	110	117	136
— primaire	1 000	260	117	103	156	168	173	200
— secondaire	1 000	855	134	118	93	100	121	141
dont BTP	1 000	132	89	78	97	104	94	110
— tertiaire	1 000	1 375	107	94	101	109	108	126
PIB	Mio ECU	87 025	119	105	93	100	121	140
PIB par habitant	ECU	16 266	119		93		121	
PIB par habitant	PPA	15 145	119		100		112	
VA agriculture	Mio ECU	4 504	167	147	182	196		
VA industrie	Mio ECU	33 742	135	119	94	101		
dont BTP	Mio ECU	4 311	107	94	79	85		
VA services	Mio ECU	48 780	108	95	92	99		



8. Émilie-Romagne et Marches

La basse Padanie (la plaine du fleuve du Pô) et le territoire vallonné des Marches synthétisent la morphologie de cette macrorégion, partie méridionale de la «troisième Italie» des années 70 et 80. Terrain de choix des PME, caractérisé par une étroite intégration entre agriculture et industrie, la macrorégion padano-adriatique apporte aussi, malheureusement, une contribution importante à la pollution de l'Adriatique. Sa colonne vertébrale correspond à l'alignement urbain qui va de Plaisance, en passant par Modène et Bologne, jusqu'à Ancône: elle ne comporte pas de métropoles, les poids urbains se distribuent sur un véritable réseau polycentrique.

8.1. Milieu naturel

Depuis 1991, dans la macrorégion padano-adriatique, ont été constitués trois parcs nationaux (Monti Sibillini entre les Marches et l'Ombrie, Foreste Casentinesi entre l'Émilie-Romagne et la Toscane, Monti della Laga entre les Marches et le Latium), qui sont toutefois encore en cours d'étude. De nouveaux parcs sont aussi prévus pour l'Apennin toscano-émilien, le delta padan (du Pô), le Mont-Conero (Ancône) et le parc marin de Piceno (Marches).

La fragilité du système hydrogéomorphologique de cette macrorégion est très élevée, en particulier en Émilie-Romagne: déstabilisation de terrains en raison du caractère précaire des versants et du risque élevé d'érosion (environ 38 % de la superficie de cette région, sur un territoire collinaire et montagneux, sont soumis à des contraintes pour des raisons hydrogéologiques). Dans les Marches également, l'érosion superficielle est la cause de

déstabilisations significatives, en particulier du point de vue de l'utilisation du sol.

8.2. Ressources humaines

La macrorégion ne compte que 21,1 % (en 1988) de la population totale de l'arc alpin italien, concentrée sur 25,6 % de la superficie. Cette population semble en légère baisse, le solde migratoire ne réussissant pas à équilibrer la diminution naturelle. La population padano-adriatique est la plus vieille de l'arc alpin et doit aussi supporter la charge sociale la plus élevée du Centre-Nord italien. Le taux d'activité est aussi le plus élevé de l'arc alpin italien (46,3 % en 1989).

Au niveau de l'emploi, l'agriculture (11,3 %) pèse deux fois plus que dans la macrorégion du Nord-Ouest et dépasse d'environ 50 % le niveau de la macrorégion du Nord-Est. La vocation agricole de cette zone est confirmée par son importance dans le PIB (5,6 %), pourcentage le plus élevé (bien qu'en nette diminution: 1980, 16,5 %) de l'arc alpin italien.

8.3. Organisation territoriale et infrastructures

Cette macrorégion est la partie la plus méridionale de l'arc alpin italien. Elle est baignée par le Pô, le plus grand fleuve d'Italie, qui naît dans le Piémont et se jette dans la mer Adriatique. Le Pô symbolise cette zone et ses problèmes. En effet, par les apports hydriques qui confluent dans son bassin, ce fleuve rejette dans l'Adriatique une quantité

polluante impressionnante d'origine industrielle, agricole et urbaine.

Du point de vue morphologique, la macrorégion s'articule en une zone de plaines (appartenant à l'Émilie-Romagne), en une zone montagneuse (qui sépare la Padanie de l'Italie centrale) et en un territoire de collines sillonné par des vallées perpendiculaires à la côte (Marches).

Au niveau spatial, la zone de plaines de la macrorégion padane et côtière est parfaitement insérée dans la «région motrice», du point de vue économique, de l'Italie septentrionale, notamment le triangle Milan-Bologne-Padoue: l'intensité d'utilisation des sols et le polycentrisme urbain y sont très élevés. Dans la zone de collines (les Marches), les PME manufacturières sont fortement liées au territoire en exploitant les traditions agricoles et artisanales.

En termes de niveau de développement, c'est surtout la zone adriatique qui est le point le plus faible de la macrorégion: insuccès de l'industrie touristique, difficultés portuaires, existence de situations d'économie traditionnelle relativement isolées et présence dramatique de problèmes d'environnement.

8.4. Activités productives

Le cadre économique de cette macrorégion comporte des aspects positifs et négatifs. Un niveau élevé de revenu, un marché du travail pratiquement de plein emploi (un peu moins dans les Marches), une forte tendance à l'exportation dans le secteur productif, une vocation évidente et développée d'entreprenariat sont là les caractéristiques principales de l'économie de la Padanie-côte adriatique.

Il existe des positions prédominantes dans des secteurs importants et surtout un secteur touristique qui peut compter sur une côte de sable de plus de 500 km de long, qui a bien résisté en 1990 au «choc» des algues et des mucilages et qui a déjà entrepris une grande opération de reconversion pour diversifier son offre.

Du point de vue agricole, l'Émilie-Romagne joue un rôle très important dans le marché agro-alimentaire national et international: première région en Italie pour le vin et les fruits, deuxième pour la production de fleurs, quatrième pour le maraî-

chage. Dans cette même région se trouve la concentration la plus élevée d'entreprises en gros du secteur alimentaire. Dans les Marches, alors que l'arboriculture progresse, le véritable problème est dû à l'abandon des terrains collinaires.

Il faut noter que le modèle de la petite entreprise, qui s'était consolidé pendant les années 80, est en train de vivre une phase de difficultés importantes. La petite entreprise pilier, avec l'organisation par district, du modèle productif local (surtout en Émilie-Romagne), a dû ces dernières années, après avoir été le moteur du développement pendant les années 70, affronter les problèmes liés à l'internationalisation du marché, à la recherche de la compétitivité, au contexte international instable et à l'évolution technologique rapide. Ces problèmes se sont ajoutés à la situation de sous-capitalisation, au manque d'efficacité des services de réseau et des services publics ainsi qu'au manque en structures de formation. Actuellement, avec de tels points de faiblesse, qui pèsent sur la compétitivité des entreprises, le système risque de perdre sa suprématie.

Dans le passé, les villes d'Émilie-Romagne et des Marches (c'est le cas de Pesaro) se sont toujours bien classées dans la liste du PIB par habitant; aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Par ailleurs, depuis quelque temps, le niveau des investissements ne croît plus, et il y a peu d'innovations. Actuellement, la macrorégion Padanie-côte adriatique, et plus particulièrement l'Émilie-Romagne, semblent traverser une période qui n'est peut-être pas de déclin, mais certes de transition.

8.5. Points forts et points faibles

8.5.1. Points forts

- Intégration agriculture-artisanat-manufacture.
- Apport sur place d'une valeur ajoutée aux productions agricoles.
- Enracinement culturel et social des PME.
- Qualité élevée des services urbains.
- Polycentrisme urbain.
- Position nodale au sein des réseaux de transport.

8.5.2. Points faibles

- Apports hydriques pollués du Pô dans l'Adriatique.
- Difficile gestion de l'immigration extracommunautaire.
- Problèmes de marché, de compétitivité et de technologies pour les PME, notamment pour les industries agro-alimentaires.
- Engorgement des infrastructures autoroutières (Bologne-Florence, Adriatique).
- Crise portuaire de l'Adriatique.

8.6. Préconisations et opérations prioritaires

8.6.1. Milieu naturel

- Assainissement du Pô et de l'Adriatique.
- Rationalisation du cycle évacuation-traitement-distribution des déchets agricoles et industriels.

8.6.2. Ressources humaines

- Adaptation des structures sociales aux problèmes des personnes âgées et de la population immigrée.
- Valorisation des structures de transition école-travail (surtout en prévision du manque de bacheliers pour les entreprises).

8.6.3. Organisation territoriale et infrastructures

- Programmation des services tertiaires supérieurs (politique de localisation des services publics, contrats de programme pour les services privés) avec pour objectif de constituer un réseau urbain intégré.
- Valorisation des services interurbains par le développement de solutions collectives de transport (priorité au chemin de fer pour les mouvements pendulaires).

8.6.4. Activités productives

- Rationalisation des services commerciaux pour l'agriculture.

- Constitution d'une offre de services «réels» aux PME.

- Développement des dotations de services et des infrastructures dans les districts industriels.

8.7. Perspectives et éléments de scénarios

8.7.1. Scénario tendanciel

Dans les années à venir, la macrorégion Padanie-côte adriatique devra affronter des problèmes importants de type socio-économique et environnemental:

- vieillissement de la population et constitution progressive d'une société pluriethnique;
- adaptation des activités agricoles et zootechniques aux standards organisationnels et qualitatifs imposés par la concurrence internationale;
- assainissement du bassin du Pô et de l'Adriatique;
- renforcement du support infrastructurel et des services pour les PME;
- intégration effective des équipements fonctionnels des villes.

Ces problèmes, s'ils ne sont pas résolus, pourront entraîner une baisse de la qualité de vie et la perte de la compétitivité des divers systèmes territoriaux. Par ailleurs, le développement des formes intensives d'exploitation du territoire risque d'accentuer les déséquilibres entre les zones de collines et de montagne; dans les premières, le besoin d'interventions pour l'assainissement environnemental augmentera, alors que, dans les secondes, l'abandon des campagnes empirera l'érosion superficielle des terrains ainsi que les risques d'éboulements.

L'évolution démographique prévue d'ici à l'an 2000 confirme bien que cette macrorégion est la plus «vieille» de l'arc alpin italien (- 4,8 % de la population dans la période 1988-2000, avec une population supérieure à 65 ans qui passera de 17,1 à 22,9 %). Sur le plan social, la nécessité de construire une société pluriethnique sera renfor-

cée par les conditions favorables existantes (surtout en Émilie-Romagne) à cause des migrations en provenance des pays du tiers monde. En effet, les travailleurs qui viennent de ces pays trouvent souvent des occasions de travail et d'accueil précaires dans les entreprises, surtout petites et moyennes, qui opèrent dans l'agriculture, l'industrie et le tourisme saisonnier.

Le retard éventuel — surtout pour les problèmes d'impact sur l'environnement — de l'exécution des grands projets infrastructurels qui concernent la macrorégion (voie supplémentaire de l'auto-route Florence-Bologne pour la circulation des marchandises, construction des lignes ferroviaires à grande vitesse Florence-Bologne et Bologne-Milan, réalisation des interports de Bologne et de Parme) non seulement se répercute sur la congestion du trafic et sur la circulation des marchandises, mais a également des effets négatifs sur l'expansion du secteur des services, qui pourrait tirer profit du renforcement de son rôle de nœud stratégique dans le système national des transports.

8.7.2. Scénario volontariste

La coexistence des réalités urbaines et rurales oblige à envisager de pair le développement des villes et celui des zones rurales. Le scénario envisagé est de type mixte. La macrorégion Padanie-côte adriatique, en rationalisant son développement diffus et en amplifiant sur le territoire ses effets positifs, pourra contribuer de façon remarquable à la formation d'un «axe padan» du développement européen. Les actions qui doivent être réalisées en vue d'atteindre cet objectif devront être externes et internes à cette zone. Les actions extérieures seront programmées conjointement avec les actions relatives au reste de l'arc alpin italien et parfois aux régions frontalières (on se réfère aux connexions Est-Ouest de l'axe padan et à leur intégration avec les réalités productives qui lui sont liées). Les actions intérieures seront menées afin d'éviter que l'axe ne constitue uniquement un canal de liaison Est-Ouest, mais devienne plutôt la zone de localisation des infrastructures et des services de sup-

port pour l'intégration croissante des diverses réalités régionales. Les politiques régionales et locales — qui s'intéressent aux actions intérieures à la zone — devront donc agir sur deux niveaux distincts:

- améliorer l'état des liaisons Nord-Sud et Est-Ouest en ce qui concerne l'équipement infrastructurel de la macrorégion;
- réaliser l'intégration des réalités productives et urbaines locales.

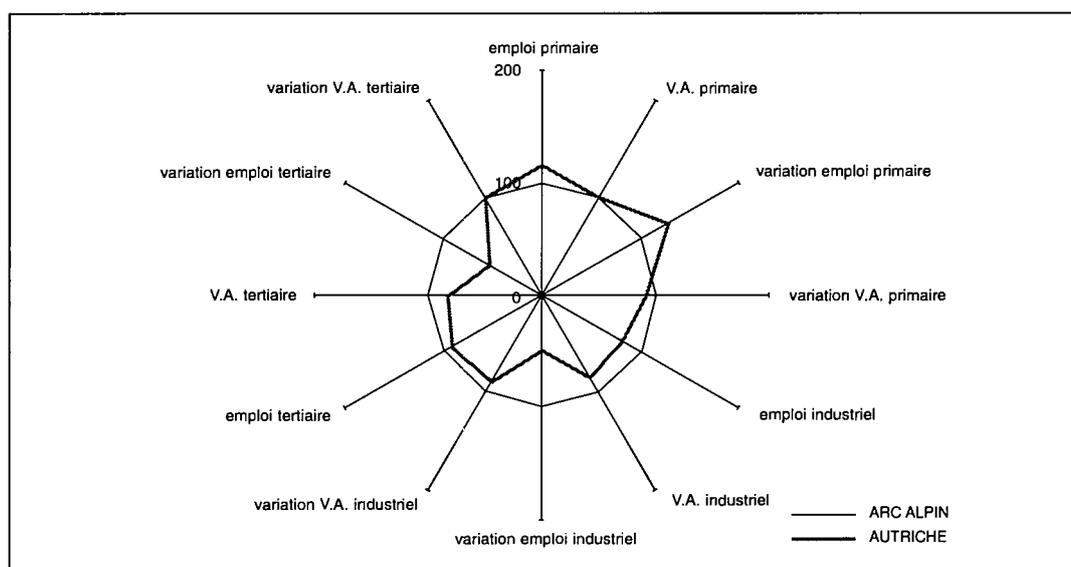
L'enracinement dans le territoire des nombreux districts industriels, la multitude des espaces attractifs urbains, l'autonomie traditionnelle des pouvoirs locaux peuvent représenter des obstacles objectifs à l'intégration (entre les districts industriels, entre les pôles urbains, entre les premiers et les seconds). Cependant, ils constituent une condition essentielle pour garantir aux systèmes territoriaux une forte compétitivité nationale et internationale.

La stratégie gagnante dans les prochaines années réside dans le développement commun des fonctions qui ne sont pas contrôlables à l'échelle locale et du district: la formation du capital humain, la recherche, l'innovation et les services supérieurs. Sans cet effort de qualité, certaines difficultés des années 80 pourraient s'aggraver:

- équipements ou performances inférieurs à la moyenne de l'Italie septentrionale dans quelques provinces padanes (comme Ferrare Plaisance, Forlì, Ravenne et Parme);
- compétitivité en baisse dans l'industrie touristique et des loisirs (côtes des Marches et de la Romagne);
- perte de parts de marché pour les activités portuaires avec des répercussions négatives sur l'arrière-pays (Ravenne et ses relations avec les autres ports du haut adriatique; axe La Spezia-Parme comme connexion entre l'arc ligure et l'arrière-pays padan).

Autriche
Données statistiques de base (1990)

	Unité	Valeur	Arc alpin = 100		Europe = 100	
			/population	/territoire	/population	/territoire
Population	1 000 habitants	7 718	11,08 %		2,36 %	
Superficie	km ²	83 857		18,80 %		3,71 %
Densité	habitants/km ²	92	59		64	
Moins de 25 ans	1 000	2 508	105	62	97	61
25 à 65 ans	1 000	4 217	100	59	105	67
Actifs potentiels	1 000	5 368	100	59	103	66
Taux d'activité brut	%	42,7	89		97	
Taux d'activité net	%	61,4	89		94	
Chômeurs	1 000	166	97	57	49	31
Taux de chômage	%	5,0	109		51	
Emplois	1 000	3 132	89	52	102	65
— primaire	1 000	279	116	68	128	82
— secondaire	1 000	1 085	82	48	107	68
dont BTP	1 000	230	117	69	114	72
— tertiaire	1 000	1 768	90	53	96	61
PIB	Mio ECU	112 161	83	49	108	69
PIB par habitant	ECU	14 532	83		108	
PIB par habitant	PPA	12 284	81		91	
VA agriculture	Mio ECU	3 648	103	60		
VA industrie	Mio ECU	43 722	84	50		
dont BTP	Mio ECU	7 985	102	60		
VA services	Mio ECU	64 791	84	50		



XIII — Autriche

1. Introduction

Tant pour des raisons géographiques qu'historiques, les relations économiques et politiques de l'Autriche avec l'extérieur et, en retour, son développement économique ont beaucoup varié. Vienne, notamment, est passée du statut de capitale de la puissante monarchie austro-hongroise à celui de capitale d'un petit pays de moins de 8 millions d'habitants, localisée, jusqu'à une date récente, en périphérie de l'espace européen occidental, en bordure du «glacis» centre-européen.

L'Autriche est un État fédéral comportant 9 Länder, 99 districts et 2 347 communes. Les communes mettent en œuvre la planification régionale (établie sous la forme de concept de développement, de règles d'urbanisme...) dans le cadre de leurs objectifs. Alors que la planification régionale a été développée dans les années 50, à l'occasion d'importantes reconstructions d'infrastructures et d'habitats, le concept de politique régionale ne s'est imposé qu'aux environs des années 70 sous la pression du gouvernement fédéral, par le biais d'investissements publics. L'instrument fédéral de coordination et d'étude pour l'aménagement du territoire est la Conférence autrichienne de planification régionale (ÖROK), fondée en 1971. Cet organisme permanent de conseil et d'information est composé de membres issus des trois niveaux de pouvoirs (le niveau local y est représenté par l'association des villes et l'association des communes).

Depuis 1987, la politique économique régionale privilégie deux principes édictés au niveau fédéral (principes qui sous-tendent les politiques de nombreux pays de l'Europe de l'Ouest):

- la stabilité financière, sur le plan tant interne qu'externe, en réduisant le déficit budgétaire fédéral par la maîtrise des dépenses, l'amélioration de l'efficacité du secteur public et le maintien de la parité du schilling face au mark;
- l'accroissement de l'efficacité et de la compétitivité du secteur privé en privilégiant la modernisation des structures et la promotion de la recherche et du développement, au détriment de l'assistance aux structures dépassées.

La planification intègre les contraintes d'environnement en ce qui concerne notamment la gestion des ressources naturelles et l'aménagement du territoire. Après les résultats encourageants observés entre 1987 et 1989, une vision optimiste de l'avenir semblait s'imposer en regard des nouveaux enjeux tant nationaux qu'internationaux: ouverture à l'Est, intégration à l'Espace économique européen, préparation de l'adhésion à la Communauté européenne. En fait, les évolutions constatées et les premiers effets visibles de la nouvelle donne européenne renvoient à des sentiments plus prudents devant les difficultés, en particulier celles relatives aux disparités régionales et au marché du travail.

2. Structuration de l'espace

La majeure partie du pays (70 %) s'étend sur les Alpes. Ces territoires alpins sont découpés par de profondes vallées (Inn, Salzach, Enns, Mur, Drave), qui ouvrent sur des bassins où se concentre la vie humaine (Klagenfurt). Les plaines et les collines ne se développent qu'au Nord (vallée du Danube) et à l'Est (Burgenland). Le climat est influencé par l'altitude et l'exposition. L'élevage (bovins) domine sur les versants des vallées alpines. La grande culture (blé et betteraves à sucre) intéresse surtout les plaines. L'industrie emploie 35 % des actifs (moins de 9 % dans l'agriculture). De tradition ancienne, elle a été favorisée surtout par les aménagements hydroélectriques. Assez diversifiée (sidérurgie et métallurgie, textile, chimie), elle se localise principalement dans les grandes villes: Linz, Graz et surtout Vienne. Le tourisme, très actif, anime des régions montagneuses autrefois isolées (Voralberg et Tyrol) et contribue sensiblement à la réduction du déficit de la balance commerciale.

La moitié des districts qui composent le pays sont frontaliers. Les modifications de la carte politique durant ce siècle ont considérablement influencé le développement des régions autrichiennes et leurs relations mutuelles. La situation de l'Autriche au carrefour d'une Europe de l'Ouest qui s'organise en un marché unique et des pays d'Europe centrale et orientale dont les frontières s'ouvrent depuis 1989 explique les changements profonds qui affectent les régions autrichiennes.

La seule ville dont la population atteint 2 millions d'habitants (Vienne) est très proche des frontières de l'Est et constitue le centre principal d'activité économique du pays. Sa position excentrée l'isolait en bordure de frontières fermées jusqu'à une date récente. Aujourd'hui, l'ouverture à l'Est la rétablit sur les grands axes d'échanges danubiens. À l'intérieur des Alpes ou à leur périphérie immédiate, les cinq plus importantes zones urbanisées regroupent 1,4 million d'habitants. Le tiers de la population de l'Autriche vit dans des zones rurales.

3. Démographie

Après la stagnation démographique des années 70, participant d'une tendance générale en Europe, on a constaté une croissance dans les années 80. La répartition régionale de la population reste stable, et une grande disparité Ouest-Est subsiste.

Dans les zones où la densité de population reste supérieure à 1 000 habitants par km², elle peut dépasser par moment 4 600 habitants/km² en périodes touristiques. La tendance aux concentrations de population à la périphérie des villes s'accompagne d'une relative stabilité de peuplement des zones rurales. L'émigration est limitée à quelques districts et est en régression. Mais, en

dépit des efforts consentis, émigration et déclin ne peuvent être stoppés dans les anciennes zones industrielles.

Les migrations s'effectuent principalement de la périphérie des Länder vers leur centre; les migrations d'un Land à l'autre sont pratiquement inexistantes. L'écart Ouest-Est de densité de peuplement s'explique par le taux de natalité et non par les migrations. En règle générale, la stabilité du lieu de résidence est grande par rapport à celle du lieu de travail: le développement des infrastructures de transport autorise les longs déplacements entre lieu de résidence et lieu de travail.

Tableau 5 — Population par Land et variations par tranche d'âge (1981-1991)

	Population (1991)	Variations depuis 1981 (%)				
		Globale	Par tranche d'âge			
			0-5 ans	5-15 ans	15-59 ans	+ 60 ans
Haute Autriche	1 340 000	5,6	6,6	- 16,4	7,8	15,8
Autriche de l'Est	3 287 600	1,8	12,3	- 16,7	4,6	3,1
— Vienne	1 533 200	0,1	27,1	- 13,1	4,5	- 5,3
— Basse Autriche	1 480 900	3,7	1,6	- 20,0	5,4	9,2
— Burgenland	273 500	1,4	- 12,5	- 19,3	0,8	17,4
Autriche du Sud	1 737 000	0,8	- 4,1	- 21,7	2,8	13,4
— Styrie	1 184 600	- 0,2	- 5,6	- 22,4	1,9	12
— Carinthie	552 400	3,0	- 0,8	- 20,2	4,6	16,5
Autriche de l'Ouest	1 447 400	8,5	7,5	- 13,4	11,8	18,3
— Salzbourg	483 900	9,4	11,4	- 10,2	11,9	16,6
— Tyrol	630 400	7,4	8,0	- 16,4	11,2	16,3
— Vorarlberg	333 100	9,2	1,1	- 12,4	12,6	24,4
Autriche	7 800 000	3,4	5,6	- 17,4	6,0	8,7

4. Transports

La perspective d'un marché unique impliquait l'augmentation du trafic routier Nord-Sud à travers l'Autriche. Mais aujourd'hui, l'ouverture des frontières et la libération des échanges avec les pays de l'Est et de l'Europe centrale laisse prévoir une croissance considérable du transport de passagers et de marchandises, d'Est en Ouest. L'augmentation du trafic interne va de pair. Mais la mise en place des infrastructures adaptées se heurte à la résistance de la population, compte tenu de la consommation d'espace utile et des atteintes à l'environnement.

La couverture en infrastructures de transport permettant l'accessibilité des centres varie profondément d'une zone à l'autre. Notamment à l'est de l'Autriche, plusieurs zones ne sont vraiment accessibles que par les transports privés. Cela se retrouve au niveau des parcs automobiles: l'écart urbain-rural est inversé depuis 1960. Aujourd'hui, les grandes villes ont un parc automobile relativement faible. Cependant, l'Autriche possède plus d'automobiles que d'appartements. La ville la plus proche et le lieu de travail sont toujours atteints en moins de trente minutes par les transports individuels, alors que, par les transports publics, ce niveau d'accessibilité n'est possible que pour les trois quarts de la population.

4.1. Transport des marchandises

En 1990, les marchandises étaient transportées:

- par route (63,4 % du volume total),
- par rail (18,8 %),

— par pipe-lines (15,3 %),

— par eau (2,4 %).

Entre 1972 et 1990, les volumes transportés par rail, par eau et par route ont augmenté respectivement de 36, de 75 et de 480 %. Toutes les prévisions pour l'an 2000 font état d'une augmentation soutenue de ces tendances, compte tenu de pondérations (augmentation relative du transport par eau après l'achèvement de la liaison Rhin-Main-Danube, par exemple). Le volume global des marchandises qui transitent à travers l'Autriche en 2000 est estimé à 75 millions de tonnes (en croissance de 160 % environ sur le transit observé en 1988, alors que, sur le plan interne, la croissance est limitée à 40 %). Ces estimations tiennent compte du détournement partiel du transit entre l'Italie et le nord de l'Europe, qui résulte des contraintes imposées par la Suisse (limitation des charges par essieu; interdiction de la conduite de nuit...), mais elles ignorent le fort taux de croissance imputable aux échanges entre les pays de l'Est et l'Europe de l'Ouest.

4.2. Transport des passagers

Le parc automobile autrichien a augmenté de 33 % entre 1980 et 1990, atteignant 3 millions de véhicules, malgré l'existence d'un réseau de transports publics performant. Les prévisions de croissance du trafic routier sont de 21 % sur l'ensemble du territoire. Cette augmentation atteindrait 46 % dans la périphérie des villes, 26 % dans les zones rurales et 2 % à l'intérieur des grandes cités. Incidemment et traduisant

aussi la forte propension à la mobilité, on peut noter que le nombre des passagers du transport aérien a doublé entre 1980 et 1990.

En 1989, 576 millions de passagers ont traversé les frontières. Parmi eux, 90 % circulaient par route, 70 % des immatriculations étaient d'origines étrangères. En 1990, le nombre de passagers circulant en Autriche ou traversant l'Autriche excédait de 14,4 % celui de 1989. Les flux de véhicules enregistrés sur l'axe Nord-Sud sont de loin les plus importants, mais, à partir de 1990, un flux en croissance de 15 % par an provient de Hongrie et de la République fédérative tchèque et slovaque.

4.3. Politique des transports

Ces phénomènes de saturation et d'intensification interpellent tant la politique des transports que celles de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'environnement. Pour les populations concernées, les flux de transit génèrent davantage de nuisances que de richesses, et ces nuisances provoquent leur opposition. La préservation des vallées et des zones sensibles jointe à la nécessaire valorisation des zones désenclavées

obligent à rechercher des solutions originales (tunnel de base sous le Brenner?) et concertées. Cette concertation, indispensable à maints égards, s'impose d'autant que les détournements induits par les politiques nationales jouent un rôle important dans l'intensité du trafic constaté sur certains axes (57 % seulement des transporteurs interrogés considèrent que la route du Brenner est pour eux le trajet le plus direct).

Il faut enfin souligner que ce sont les évolutions extérieures (marché unique européen, situation politico-économique des pays de l'Est) qui, en se traduisant par des volumes importants de trafic international, obligent l'Autriche, en tant que plaque tournante européenne, à adopter une politique régionale des transports tenant compte de ces paramètres externes.

À maints égards, une concertation internationale préalable peut seule éviter des compétitions stériles au niveau des nations par la définition des volumes de marchandises à faire transiter par l'Autriche et par la Suisse ou à détourner, par le choix des solutions technologiques et par la normalisation des tarifs.

5. Économie et emploi

La plus grande partie de la production de biens est concentrée en un très petit nombre de centres situés en haute et en basse Autriche ainsi qu'en Styrie et au Vorarlberg. En outre, l'économie de l'ouest du pays est très liée au tourisme: grâce à cela, les disparités dans les niveaux de développement entre centres et périphéries n'y sont pas aussi marquées que dans les Länder de l'Est et du Sud.

5.1. Distribution spatiale de l'activité

L'activité économique est concentrée à l'Est. Vienne, centre de l'administration et des services, est aussi une ville industrielle qui réalise le quart de la valeur ajoutée de l'industrie nationale (40 %

si l'on tient compte de l'arrière-pays). La deuxième zone d'importance économique est constituée par la partie centrale de la haute Autriche, qui réalise 10 % du produit intérieur brut national. Les autres secteurs économiques sont divers: la haute et la basse Autriche comme le Vorarlberg et la Styrie sont des Länder qui possèdent un nombre relativement élevé d'industries concentrées sur un petit nombre de zones. Dans l'Autriche de l'Ouest (Vorarlberg, Tyrol, Salzbourg), l'économie est fortement diversifiée, et, presque partout, le tourisme y joue un rôle important.

Les caractéristiques traditionnelles des disparités régionales — hauts niveaux de valeur ajoutée accompagnés d'une croissance relativement lente à l'Est, activités variées et croissance soute-

Tableau 6 — Niveau et évolution des contributions régionales au PIB

	PIB par habitant (indice) (°)		Croissance du PIB (indice)		
	1970	1989	1970-1984	1984-1989	1989-1991
Vienne	153	142	88	80	101
Salzbourg	109	112	111	113	101
Vorarlberg	110	103	107	101	87
Tyrol	101	100	109	104	112
Haute Autriche	93	99	108	104	89
Basse Autriche	78	87	104	133	112
Carinthie	81	81	101	103	78
Styrie	77	76	99	78	103
Burgenland	46	61	115	144	105
Autriche	100	100	100	100	100
			2,9 % (°)	3,7 % (°)	4,0 % (°)

Source: OIR, Vienne.

(°) Hors agriculture.

(°) Taux de croissance national.

Tableau 7 — Contributions sectorielles des Länder au PIB en 1989

	Agriculture et forêt	Industrie	BTP	Commerce	Tourisme	Services
Vienne	0,3	21,7	5,6	16,5	2,6	53,3
Basse Autriche	6,1	40,7	8,5	10,5	2,3	31,9
Burgenland	9,4	21,6	9,1	8,9	3,8	57,2
Styrie	5,2	32,1	8,5	10,1	3,1	40,9
Carinthie	4,5	28,1	8,3	10,5	6,7	42,0
Haute Autriche	4,2	41,7	5,3	12,6	2,0	34,2
Salzbourg	2,2	23,3	7,2	15,8	7,9	43,7
Tyrol	2,3	27,4	9,2	9,1	12,1	39,9
Vorarlberg	1,2	40,1	8,3	9,8	5,5	35,1
Autriche	3,3	31,1	7,1	12,7	4,0	41,8

nue dans les territoires de l'Ouest et stagnation dans le Sud — évoluent peu. Il faut en rechercher les raisons, en partie, dans la faible dynamique de Vienne et dans la fragilité des structures industrielles de l'Autriche de l'Est (haut pourcentage d'industries manufacturières et de fabrication de produits de base). Le décollage du Burgenland depuis les années 80 fait exception; il est lié essentiellement à l'implantation d'industries et, bien sûr, à un effet de rattrapage.

Les territoires dont la contribution au PIB dépasse la moyenne (indice 100) sont tous situés au nord de la chaîne des Alpes (et des collines qui surplombent Vienne). Ces territoires bénéficient de liaisons avec les régions prospères de l'Allemagne du Sud. En contrepartie, le sud et le sud-est de l'Autriche présentent les symptômes des régions défavorisées: taux relativement élevés des valeurs ajoutées agricoles; taux relativement faibles des valeurs ajoutées par l'industrie; contribution au PIB inférieure de 10 à 20 % à la moyenne nationale.

5.2. Agriculture et forêt

La contribution globale de l'agriculture et de la forêt au PIB est relativement faible et varie beaucoup selon les régions. Mais ces activités demeurent primordiales dans la vallée du Danube et sur les plateaux du Sud-Est.

En 1986, 280 000 exploitations se partageaient une SAU inférieure à 3,6 millions d'hectares. Aujourd'hui, la surface moyenne des exploitations dépasse 13 hectares: elle croît malgré la diminution de la SAU, compte tenu des regroupements qui se font jour. C'est une tendance générale ob-

servée sur l'ensemble des pays de l'arc alpin. La surface moyenne des exploitations dont l'activité agricole constitue la source principale de revenu oscille autour de 20 hectares et a tendance à croître. Corrélativement, le nombre de ce type d'exploitations diminue. À l'inverse, les exploitations de faible superficie (inférieure à 20 hectares), pour lesquelles l'activité agricole ne constitue qu'une source de revenu secondaire, ont vu leur nombre augmenter de un tiers entre 1970 et 1986.

5.3. Revenus et emplois

Les écarts entre structures et performances économiques se retrouvent en termes de revenus et d'emplois.

Les zones centrales apparaissent favorisées par comparaison aux zones industrielles en déficit structurel, par rapport aux zones à dominante agricole du Nord et du Sud-Est et par rapport aux zones de montagne. Les centres de moyenne dimension et les zones de tourisme «toutes saisons» les mieux aménagées au nord de la chaîne des Alpes jouissent d'une situation médiane.

Comme il a déjà été dit, la nécessaire mobilité entre lieu de travail et lieu de résidence explique la grande stabilité de la répartition démographique: dans ce contexte, les femmes sont plus défavorisées que les hommes au regard de l'emploi (cela est particulièrement vrai dans les sites sidérurgiques en reconversion). En 1991, le taux de chômage atteignait 5,8 % en moyenne de la population active (il a légèrement augmenté depuis). Ses causes premières sont constituées par le processus d'érosion constaté dans les industries sidé-

Tableau 8 — Évolution des emplois par grande région (1980-1990)

	Variation du nombre d'emplois (en milliers)					Variation relative du nombre d'emplois (en %)				
	Primaire	Secondaire	Dont BTP	Tertiaire	Total	Primaire	Secondaire	Dont BTP	Tertiaire	Total
Haute Autriche	- 24	- 51	- 4	13	- 62	- 38	- 18	- 9	5	- 11
Autriche de l'Est	- 7	- 149	- 18	41	- 115	- 6	- 26	- 15	5	- 8
— Vienne	17	- 45	- 9	82	54	337	- 18	- 15	18	6
— Basse Autriche	- 15	- 77	- 7	- 34	- 127	- 18	- 28	- 15	- 12	- 19
— Burgenland	- 8	- 27	- 1	- 7	- 42	- 47	- 50	- 15	- 15	- 34
Autriche du Sud	- 5	- 78	- 11	- 21	- 104	- 6	- 25	- 19	- 6	- 14
— Styrie	- 15	- 55	- 7	- 13	- 83	- 23	- 25	- 19	- 5	- 16
— Carinthie	10	- 23	- 4	- 8	- 20	57	- 25	- 19	- 7	- 10
Autriche de l'Ouest	24	- 36	- 6	13	1	67	- 15	- 11	4	- 1
— Salzbourg	4	- 6	- 2	10	7	26	- 9	- 11	8	2
— Tyrol	13	- 13	- 2	1	1	80	- 14	- 8	1	0
— Vorarlberg	7	- 17	- 2	2	- 7	145	- 22	- 15	4	- 6
Autriche	- 11	- 314	- 38	46	- 279	- 4	- 22	- 14	3	- 9

rurgiques et métallurgiques ainsi que textiles. Les pertes d'emploi dans ces secteurs ne sont compensées que dans certaines zones centrales par les offres d'activités de services et le développement du tourisme (notamment dans l'ouest de l'Autriche).

Le taux de sous-emploi s'élève périodiquement dans les zones enclavées et périphériques là où le marché du travail est saisonnier: l'hiver dans le bâtiment, et en morte saison dans l'industrie touristique.

5.4. Problématique et enjeux

La partie des problèmes économiques régionaux qui relève de causes structurelles est évidente. Ainsi en est-il des régions où 30 % des offres d'emplois sont encore d'origine agricole (alors que le taux d'emploi global n'était que de 8,5 % dès 1981). La plupart des zones rurales disposent également de revenus d'origine industrielle qui tendent à baisser sous l'influence de la concurrence naissante des pays d'Europe centrale et orientale.

En dépit des dispositions prises ces dernières années en faveur de la restructuration des activités industrielles, de nombreuses zones demeurent sous la dépendance d'industries en déclin, exposées ainsi aux difficultés propres aux configurations mono-industrielles. Ces déficiences structurelles concernent aussi bien les aires industrielles de la haute Styrie (acier) que les

grands centres urbains de Vienne, de Linz et de Graz. Elles touchent surtout les industries de base (Linz), de produits de consommation (Vienne) ainsi que les secteurs à haute intensité de main-d'œuvre.

L'environnement est menacé par l'activité économique (pollution des eaux souterraines et des sols dans les régions agricoles; pollution des rivières par l'industrie; disparition d'espaces vierges; enlaidissement des paysages et destruction écologique dans les centres touristiques des Alpes). La croissance économique peut en être menacée, car la qualité de l'environnement est l'image de marque de l'Autriche, et sa dégradation peut avoir des effets dévastateurs sur l'économie touristique.

Les changements prévisibles dans l'ordre économique international (participation de l'Autriche au marché unique de la Communauté européenne, réformes économiques dans les pays voisins de l'Est, libéralisation des marchés agricoles) joints aux tendances démographiques (population âgée, pression croissante de l'immigration) vont, dans l'immédiat, aggraver les problèmes traditionnels de l'économie régionale au lieu d'en faciliter la solution. L'intégration de l'Autriche au marché unique aura des effets variables selon les secteurs. Le secteur des services et celui du bâtiment pourront s'adapter assez vite à la nouvelle situation. Mais seul le tiers des emplois industriels correspondent à des secteurs compétitifs et un quart correspondent à des secteurs menacés (chimie, électronique, confection, textile).

Tableau 9 — Écarts en valeurs ajoutées et en nombre d'emplois par secteur (1980-1990)

Total Autriche		Secteur primaire		Secteur secondaire		Dont BTP		Secteur tertiaire	
Mio ECU	Milliers	Mio ECU	Milliers	Mio ECU	Milliers	Mio ECU	Milliers	Mio ECU	Milliers
Δ valeur ajoutée	Δ emplois	Δ valeur ajoutée	Δ emplois	Δ valeur ajoutée	Δ emplois	Δ valeur ajoutée	Δ emplois	Δ valeur ajoutée	Δ emplois
+ 55 060	- 280	+ 1 729	- 11	+ 19 600	- 314	+ 4 287	- 38	33 682	+ 46

Commentaire: au seul niveau des industries manufacturières, les pertes d'emplois sur la période s'élèvent à 263 000, dont 123 000 en Autriche de l'Est (essentiellement dans les Länder de

Vienne et de basse Autriche), 30 000 en Autriche de l'Ouest (Salzbourg, Tyrol, Vorarlberg), 65 000 en Autriche du Sud (Styrie, Carinthie) et 45 000 en haute Autriche.

Tableau 10 — Variations relatives des valeurs ajoutées et des emplois dans l'industrie et les services au niveau de chaque Land (1986-1988)

Écarts 1986-1988	Valeur ajoutée dans l'industrie	Emplois industriels	Valeur ajoutée dans les services	Emplois dans services
Autriche de l'Est	+ 2,6	- 1,1	+ 2,6	+ 1,5
— Burgenland	- 3,2	+ 0,9	+ 2,7	+ 1,6
— Basse Autriche	+ 4,6	- 0,7	+ 0,3	+ 2,6
— Vienne	+ 1,2	- 1,6	+ 2,4	+ 1,0
Autriche du Sud	+ 1,7	- 1,5	+ 1,7	+ 1,3
— Carinthie	+ 1,9	- 1,1	+ 1,4	+ 1,4
— Styrie	+ 1,7	- 1,6	+ 1,3	+ 1,2
Autriche de l'Ouest	+ 4,6	+ 0,6	+ 3,1	+ 2,0
— Salzbourg	+ 5,7	+ 1,8	+ 4,7	+ 1,6
— Tyrol	+ 4,9	+ 0,6	+ 2,2	+ 2,2
— Vorarlberg	+ 2,9	+ 0,8	+ 3,5	+ 2,2
Haute Autriche	+ 3,7	- 1,6	+ 3,7	+ 2,3
Autriche	+ 3,0	- 1,0	+ 2,7	+ 1,7

Sources: ÖROR, 1985; «Sechster Raumordnungsbericht», 1990.

L'intégration à la Communauté européenne ne devrait avoir qu'un impact mineur sur le marché de l'emploi en Autriche, lequel participe déjà à l'Espace économique européen (EEE). Les développements en cours dans les pays de l'Est, par contre, vont jouer un rôle primordial sur ce marché de l'emploi. Des études concluent que les dix prochaines années n'effaceront pas la disparité des revenus, lesquels sont dans le rapport de 1 à 10 de part et d'autre de la frontière tchèque ou slovaque. Cela concerne les travailleurs qui se déplacent d'un pays à l'autre. La différence des niveaux de salaire a créé une situation de compétition imprévue pour les industries de main-d'œuvre. Aussi la production d'aliments, de textiles et

de machines se déplace-t-elle à l'Est. La disponibilité de force de travail bon marché et qualifiée risque par ailleurs de rendre une compétitivité perdue à certaines branches «travallistiques» et, partant, de décourager ou de freiner les efforts de restructuration et de productivité. La pression exercée par les bas salaires, à l'Est, s'est traduite par l'amélioration de la compétitivité des industries manufacturières depuis 1987 (diminution des coûts unitaires de main-d'œuvre et des valeurs unitaires relatives des produits finis): ce phénomène est favorable à l'emploi tout en laissant craindre un retard à la modernisation des structures...

La situation actuelle est favorable au développement de la partie ouest de l'Autriche. Quant à sa partie est, si elle a de bonnes chances de participer, à long terme, aux retombées du «boom économique» espéré en Europe de l'Est, actuellement et pour les années à venir, ce sont les effets déstabilisateurs qui prévalent. Les régions dotées de structures économiques faibles ou dépassées sont les perdantes de l'intégration européenne. La situation la plus inconfortable est celle des zones frontalières dans le Nord et l'Est. Ces régions sont affectées simultanément par l'ouverture à l'Est et par l'intégration à l'Ouest. Cela peut conduire à l'érosion substantielle de leur assise économique.

Pour faire face à l'ouverture à l'Est et à l'Ouest, dont l'EEE a constitué le premier pas, et en vue d'en tirer avantage au lieu d'en subir les effets négatifs, des politiques régionales appuyées par le gouvernement fédéral sont mises en œuvre. Ces politiques s'appuient sur une analyse des forces et des faiblesses de chaque région. Elles privilégient la promotion de la recherche, de la tech-

nologie, en relation étroite avec la promotion des formations et des qualifications.

Tout en se fragilisant, l'économie autrichienne affiche cependant, au cours des dernières années (1987-1992), un incontestable dynamisme en termes de parts de marché gagnées à l'exportation. Certes, les exportations autrichiennes ont bénéficié de l'essor de l'économie allemande consécutif à l'unification (une partie des échanges est le fait d'entreprises transnationales), puis de l'ouverture des pays de l'Est, où les industriels autrichiens «se sentent chez eux» et ont été les premiers à venir conclure des accords commerciaux et de coopération. Mais ces gains de parts de marché semblent refléter des progrès au niveau de l'efficacité et de la qualité plus qu'une spécialisation sectorielle ou régionale. L'«élément résiduel» qui recouvre tous les facteurs de compétitivité, tels les coûts relatifs, la qualité, les délais de livraison et le service après-vente, a exercé un impact positif sur la croissance des parts de marché (sauf entre 1963 et 1973, où sa contribution apparaît négative).

6. Aménagement du territoire

6.1. Considérations générales

Les paysages de montagne et les versants couverts de forêts caractérisent l'Autriche et limitent son espace utilisable: moins de 40 % de la superficie sont utilisables par l'agriculture, l'industrie, l'immobilier et les transports. En dépit de cela, la consommation de terrain reste relativement élevée à l'échelle internationale.

La densité de population est de 230 habitants/km² en moyenne (ramenée à la superficie utilisable). Mais, dans certaines vallées urbanisées, elle peut atteindre 1 000 habitants/km²; elle dépasse temporairement 4 000 habitants/km² dans certaines zones touristiques des Alpes. La majeure partie de l'espace constructible est utilisée par l'augmentation rapide de la consommation par tête, qui est liée à la diminution des familles, à l'amélioration du standard d'habitat et à une préférence marquée pour la maison individuelle.

Le manque de superficie concerne d'abord les régions urbanisées d'Innsbruck et de Salzbourg, là où se trouvent le plus grand nombre d'habitants et d'emplois et les plus grandes contraintes d'expansion, vu la topographie des lieux. De plus, ce sont des zones de détente et de tourisme réputées, où le nombre de résidences secondaires (280 000 en 1988) s'est accru de 50 % au cours des dix dernières années: en Autriche, une famille sur dix possède une résidence secondaire; ce rapport atteint un sur cinq à Vienne. On prévoit une aggravation de la pression immobilière (vers l'an 2000, on estime à 300 km² la superficie utilisable aux seuls besoins résidentiels). Le besoin soutenu d'espace (superficies utilisables et protégées)

requiert une planification rigoureuse; les réserves de terrains bâtis doivent être utilisées plus efficacement que par le passé, et les nouvelles aires de construction doivent satisfaire à un plan d'occupation des sols conçu pour intégrer toutes les contraintes (protection des paysages, aires de loisirs et de détente, accès aux transports publics, normes écologiques).

L'agriculture et la forêt utilisent ensemble 80 à 90 % du territoire (or, leur contribution au produit intérieur brut est d'environ 3,5 %). En dehors des fonctions de production et d'emploi, l'agriculture et la forêt contribuent à l'aménagement et à l'entretien des espaces, qui sont à la base de l'image de marque du pays et constituent le facteur d'attrait essentiel du tourisme; d'autre part, le maintien et l'entretien de la forêt alpine favorisent le renouvellement des réserves d'eau et la prévention de certains risques naturels.

Dans les zones de culture intensive, au pied des Alpes, le choc de l'adhésion aura un impact certain, et on peut redouter que la population minimale utile au maintien des infrastructures ne puisse être maintenue faute de sources de revenus complémentaires à ceux que procure la seule activité agricole. En dehors de ces zones, le déclin des populations rurales en liaison avec la faible rentabilité de l'agriculture alpine fait redouter l'arrêt des fonctions écologiques remplies par les petites exploitations agricoles: un palliatif consiste à mettre en place le système d'aides directes expérimenté dans les années 70, indépendamment des aides aux produits, dans les zones à forte fréquentation touristique. Ces aides rémunèrent la contribution des fermes à la conservation

des paysages et sont parfois versées aux fermiers par les associations de développement touristique et les municipalités; plusieurs réalisations pilotes fonctionnent ainsi.

Le haut pouvoir d'attraction des paysages autrichiens a contribué à faire du tourisme un secteur économique majeur (il contribue à l'emploi direct de 250 000 personnes). Un quart des 1,2 million de points d'hébergement sont constitués par les maisons individuelles; 80 à 90 % des nuitées se situent dans les zones de montagne, et 70 % de l'argent dépensé par les étrangers le sont dans les Länder du Tyrol, de Salzbourg et de Carinthie. Mais les paysages souffrent de «trop de tourisme». En Autriche comme en Suisse, «le tourisme peut tuer le tourisme» en l'absence d'une politique adaptée, capable de concilier économie et écologie et de pallier des dommages déjà subis (restauration des lacs notamment).

6.2. Milieux naturels

Une trait commun aux neuf Länder est constitué par la longueur de leurs frontières extérieures. Elle explique l'importance des mouvements et des échanges transfrontaliers qui sont à l'origine des profondes évolutions en cours, mais que freinent les cloisonnements induits par la tendance à conserver les «acquis» fondés par la variété des milieux naturels.

Les espaces libres sont menacés:

- par la baisse relativement récente et rapide des activités agricoles (qui ont façonné en partie les paysages et assurent leur entretien),
- par la consommation excessive d'espace pour les besoins immobiliers et la construction d'infrastructures de transport,
- par les pollutions ramenées par l'activité économique.

Le schéma directeur autrichien d'aménagement du territoire (¹), publié en 1992, privilégie la planifi-

(¹) ÖROK (Österreichisches Raumordnungskonzept) 1991.

cation régionale à long terme, dont il énonce les objectifs sans omettre la liste des mesures à court et à moyen terme, qui semblent conditionner leur atteinte. Il est conçu pour éclairer les choix des décideurs aux trois niveaux de pouvoir (fédéral, Länder, communes) et pour faciliter la mise en œuvre. En règle générale, l'accent est mis sur la nécessité d'informer la population pour permettre sa participation aux décisions qui concernent la nécessaire évolution des structures et des mentalités (sous l'aiguillon d'un processus de changement accéléré par les ouvertures sur l'extérieur) et sur la nécessité de gérer plus rigoureusement la croissance de l'urbanisation et le développement des transports. En réponse aux problèmes qui se posent dans les principaux secteurs (milieux naturels, ressources humaines, urbanisme et transports, activités productrices, santé, énergie, déchets...), les principaux objectifs de la planification régionale visent:

- 1) à conserver l'état des lieux par gestion économique et prudente des surfaces utilisables et des autres ressources naturelles;
- 2) à adopter des moyens de transport économisant l'espace libre;
- 3) à orienter les transports vers des technologies moins polluantes;
- 4) à renforcer la coordination entre moyens de transport et habitat;
- 5) à orienter la construction vers des structures d'habitat à faible surface au sol;
- 6) à maintenir les exploitations familiales en tant qu'élément de base de l'agriculture;
- 7) à obliger les activités de production à présenter une étude des rejets comportant une stratégie pour leur réduction, leur recyclage et leur traitement;
- 8) à organiser l'élimination de déchets domestiques.

Un problème particulièrement important est posé par la progression de l'urbanisation. Il résulte d'abord de la forte activité de construction «dévoreuse» de terrain, du classement jugé excessif de superficies utilisables en terrains à bâtir ainsi que

de la faible mobilité du marché immobilier. Les conséquences s'expriment en termes:

- d'atteinte à l'environnement;
- de politique de construction (comment satisfaire les besoins en logements sociaux face à la hausse continue du prix des terrains à bâtir et au manque de superficie disponible?);
- de capacité financière des collectivités publiques (frais d'infrastructures trop élevés).

Le problème primordial est à long terme et consiste à adopter sur le plan national, après concertation internationale avec l'ensemble des pays intéressés par le transit des marchandises et des passagers à travers l'Autriche, des solutions d'avenir. Des problèmes secondaires naissent des besoins jugés excessifs en superficies pour améliorer la situation présente en ce qui concerne le transit et les transports intérieurs ainsi que de la réduction des charges écologiques liées aux différents projets.

6.3. Ressources humaines

Une stabilité caractérise tant le niveau de population que sa répartition géographique. Le taux de population urbanisé n'est que de 34 % (contre 60 % en Suisse). Quatre villes seulement sont d'importance moyenne. Seule Vienne fait exception et connaît une croissance de sa population, liée davantage à sa situation (au carrefour des échanges danubiens et à proximité de l'importante source d'immigration que constituent les frontières de l'Est) qu'à son dynamisme économique.

Faiblesse relative des qualifications et restructuration industrielle sont des données qui, jointes à la stabilité du lieu de résidence, contribuent à l'augmentation d'un chômage de longue durée observé depuis 1980 et qualifié de chômage «d'inadéquation».

L'immigration, procurant une main-d'œuvre peu qualifiée et à bon marché, favorise les activités à forte intensité de main-d'œuvre et à faible productivité. Cela explique une progression maintenue du chômage et la stagnation du revenu par tête. Le problème que constitue la faiblesse des offres d'emplois est présumé trouver une solution à long terme, en fonction du succès espéré pour le plan

de modernisation de l'économie. Des mesures immédiates sont prises pour réguler le marché du travail, améliorer les qualifications et éviter la désertification des zones défavorisées.

6.4. Agriculture

L'agriculture, qui représentait 11 % du PIB et employait un quart de la population active il y a trente ans, malgré une croissance de la productivité plus rapide que dans l'industrie et dans le reste de l'économie, ne représente aujourd'hui que 3,3 % du PIB et n'emploie que 7 % de la population active. La structure des exploitations, dont la surface moyenne est voisine de 14 hectares (24 hectares si l'on compte les surfaces boisées), est celle de la plupart des pays de l'arc alpin. C'est l'activité agricole qui a façonné et qui entretient les paysages autrichiens; mais, pour plus de la moitié des exploitants, les revenus extra-agricoles représentent une composante importante — le plus souvent essentielle — du revenu des ménages. Les subventions aux produits s'élèvent approximativement à hauteur de la demi-valeur de la production et encouragent l'agriculture intensive, aujourd'hui dénoncée, car elle est la source de pollutions.

Les objectifs affichés consistent:

- à maintenir l'exploitation familiale en tant qu'élément de base de l'agriculture;
- à accélérer le passage d'une politique d'aides «aux produits» mal adaptée au contexte des échanges internationaux et à la protection de l'environnement, à une politique d'aides directes;
- à promouvoir l'agriculture «intermédiaire».

6.5. Industrie

L'industrie est composée d'activités compétitives, d'activités en restructuration et d'activités traditionnelles à bas salaires et à fort taux de main-d'œuvre. Parmi les premières, la politique d'internationalisation par l'implantation d'activités transnationales est poursuivie, et les investissements étrangers se font, pour un tiers, par le holding industriel public (en cours de privatisation partielle). Les deuxièmes concernent l'acier, les produits sidérurgiques et les produits chimiques de base.

Ces branches industrielles se sont développées dans le cadre de la reconstruction, puis ont largement bénéficié d'un marché intérieur protégé. L'effondrement des marchés mondiaux a ouvert un processus de restructuration au sein de ces activités nationales, réputées les plus compétitives. Les objectifs de la restructuration n'ont pas tous été atteints. Les activités traditionnelles de main-d'œuvre (travail du bois, ciment, textiles, confection, métaux non ferreux), après avoir connu un fort développement dès l'ouverture des échanges, sont maintenant menacées par la

concurrence des pays de l'Est et doivent également se restructurer.

Les régions les moins affectées sont celles de l'Ouest, proches des régions prospères de l'Allemagne, où les industries, en particulier le textile et la confection, sont les plus modernes et où le tourisme, outre son rôle important sur le plan économique, contribue à la cohérence spatiale en créant des revenus complémentaires à ceux de l'agriculture (lesquels contribuent au maintien des familles rurales).

7. Prospectives et scénarios

7.1. Points forts

- Levée des hypothèques «géostratégiques», avec un meilleur et plus étroit accrochage à l'Europe occidentale. L'augmentation très forte des exportations entre 1985 et 1991 reflète l'aspect favorable de l'adhésion à l'EEE et de l'ouverture des frontières à l'Est.
- Position privilégiée, pour des raisons géographiques et historiques évidentes, en ce qui concerne le développement des nouvelles coopérations et des échanges avec les économies d'Europe centrale et orientale.
- Opportunités liées à des courants anciens et nouveaux d'immigration: rajeunissement de la population active, *brain drain*, main-d'œuvre abondante et à bas salaires...
- Répartition stable de la population sur l'ensemble du territoire.
- Inflation maintenue. Parité stable du schilling face au mark.
- Modernisation amorcée des structures de production à forte valeur ajoutée.
- L'existence de modèles de développement des zones rurales basés sur la pluriactivité (agriculture rémunérée pour sa contribution à l'entretien de l'espace, sources de revenus complémentaires et réparties: tourisme, industries diffuses, artisanat).

- Activités du transport en forte croissance, notamment en ce qui concerne le transit des marchandises.
- Activité soutenue du BTP.
- Un réseau dense et performant de transports publics qui irrigue la plupart des régions.

7.2. Points faibles

- Vieillesse de la population.
- Saturation des grands axes de transports routiers, en particulier dans la traversée des vallées alpines.
- Pression concurrentielle forte créée par l'adhésion à l'EEE et la préparation de l'intégration à la Communauté européenne, sur les secteurs protégés et les marchés purement nationaux.
- Faiblesse relative des indicateurs de compétitivité industrielle. Le développement de certaines activités a été souvent pénalisé par la modeste taille du marché intérieur. Les effets d'échelle ne sont pas toujours maîtrisés. Le passage à un marché de près de 400 millions de consommateurs posera un problème.
- Forte compétition au niveau des industries manufacturières en liaison avec les différentiels de salaires de part et d'autre des frontières est.

- Seuil de capacité d'accueil touristique atteint, voire dépassé, dans de nombreuses régions.
- Retard probable de l'évolution de structures de production en liaison avec l'abondance de main-d'œuvre à bas salaires.
- Pollutions ramenées par le développement économique, notamment dans le domaine des transports et du tourisme (dégradation des paysages, consommation insupportable des superficies utilisables, pollution de l'air...).
- Pression des besoins de constructions résidentielles dans certaines zones touristiques.
- Manque d'espace constructible que freine le développement des villes moyennes.
- Absence de solutions à long terme et de consensus interne dans le domaine de la politique des transports, en synergie avec la politique économique régionale.
- Inertie de décision.

7.3. Préconisations

- Réorganisation des politiques structurelles avec intensification des aides aux zones sensibles.
- Mise en œuvre de politiques souples et adaptées à l'évolution des problèmes de l'immigration et de l'emploi.
- Adhésion à la convention alpine pour les problèmes liés à l'agriculture, à la forêt, à l'aménagement et à l'environnement dans les zones concernées, envisagées en tant qu'espace de vie socio-économique.
- Après concertation avec les pays européens concernés par les transits Nord-Sud et Est-Ouest, privilégier les solutions à long terme dans le contexte de la politique régionale des transports.
- Promotion d'aides directes à l'agriculture et d'une politique structurante dans le contexte général des mesures engagées dans la plupart des pays européens en faveur de l'agriculture «intermédiaire».

- Intensification de la politique promotionnelle engagée en faveur:
 - de la gestion de l'innovation et des transferts de technologie;
 - de l'organisation des productions et des services à l'entreprise;
 - des qualifications;
 - du resserrement des liaisons entre recherche, industrie et formation;
 - de la diminution, du recyclage et du traitement des rejets industriels et des déchets domestiques.

7.4. Scénario tendancier

L'Autriche est au carrefour des courants d'échanges entre l'Europe du Sud et celle du Nord et entre l'Europe de l'Ouest et celle de l'Est. Le gouvernement accélère une politique d'adaptation aux conditions européennes (assouplissement des marchés, accords sectoriels, régulation des conditions de travail aux frontières), et il en résulte d'énormes pressions:

- en agriculture, la baisse des prix provoque:
 - les remembrements que traduisent la recherche d'une superficie mieux adaptée à la répartition des amortissements,
 - la spécialisation des zones en fonction des conditions pédoclimatiques (production à hauts revenus),
 - la recherche de sources de revenus complémentaires pour les petites exploitations agricoles (aides directes, tourisme, industries diffuses);
- dans l'industrie, la compétition des produits européens à fort contenu en R & D, d'une part, et les différentiels de salaires à l'Est, d'autre part, en ce qui concerne les activités manufacturières, font que trois tendances coexistent: modernisation de structures, maintien de structures dépassées et délocalisations.

Le tourisme contribue à la cohérence spatiale des revenus, notamment dans les Länder de l'Ouest.

Sa croissance pose des problèmes délicats dans le contexte d'une politique d'aménagement de plus en plus soucieuse d'intégrer les contraintes environnementales.

7.5. Scénario des eurocités

Ce scénario implique une volonté politique soutenue d'ouverture des échanges au niveau de l'ensemble des frontières. Vienne, la capitale, retrouve aujourd'hui sa place au carrefour des grands échanges danubiens. Sa périurbanisation risque de se développer rapidement. Son rôle de centre d'irrigation pour l'économie régionale nécessitera, pour se développer, l'aménagement d'importantes infrastructures. Sur les autres axes d'échanges, les aménagements structurels conditionnent également les capacités d'irrigation de l'économie des régions: aménagement à long terme du réseau des transports par route notamment, mais aussi de zones d'accueil pour les activités nouvelles, notamment pour l'implantation d'activités industrielles, commerciales et de services à caractère transnational. Pour l'ensemble de ces perspectives, le manque d'espace utilisable constitue un frein conjointement avec les nuisances provoquées et les difficultés d'une planification concertée.

Ces données, jointes à la perte de compétitivité de nombreuses industries anciennes, à la lenteur

de leur modernisation et à celle du développement de nouvelles créations, font que le chômage est appelé à croître. L'économie sera de plus en plus dépendante du développement d'un tourisme quantitatif qui devient la source de nuisances. Les différentiels de revenus entre les emplois fortement qualifiés et les activités de main-d'œuvre sont appelés à augmenter.

La mise en place d'une politique spécifique de la montagne au niveau de la Communauté européenne risque de faire des zones aidées davantage des espaces entretenus et dépendants que les zones de vie socio-économiques revendiquées par la convention alpine (voir chapitre «Environnement»).

7.6. Scénario des euroterritoires

Dans ce scénario, le cadre général évoqué pour les régions concernées par la convention alpine trouve mieux sa place: la cohérence territoriale, environnementale et sociale y est privilégiée. Le développement régional accorde plus d'importance aux villes moyennes et petites dans un contexte de croissance plus qualitatif.

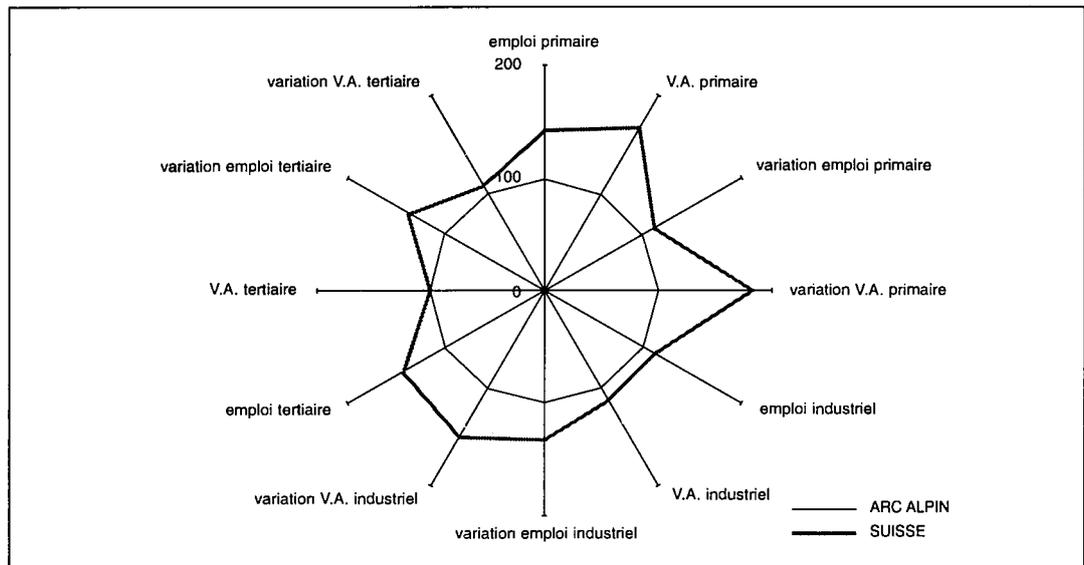
La décentralisation poussée des formations supérieures techniques et commerciales en liaison

Suisse Données statistiques de base (1991)

	Unité	Valeur	Arc alpin = 100		Europe = 100	
			/population	/territoire	/population	/territoire
Population	1 000 habitants	6 751	9,69 %		2,07 %	
Superficie	km ²	41 293		9,26 %		1,83 %
Densité	habitants/km ²	163	105		113	
Moins de 25 ans	1 000	2 113	101	105	93	105
25 à 65 ans	1 000	3 770	102	107	107	121
Actifs potentiels	1 000	4 728	101	105	104	117
Taux d'activité brut	%	60,4	126		137	
Taux d'activité net	%	86,2	125		132	
Chômeurs	1 000	19	12	13	6	7
Taux de chômage	%	0,5	10		5	
Emplois	1 000	4 059	131	137	151	171
— primaire	1 000	297	141	148	156	176
— secondaire	1 000	1 284	111	116	144	163
dont BTP	1 000	32	19	20	18	21
— tertiaire	1 000	2 478	144	151	154	174
PIB	Mio ECU	169 241	144	151	186	210
PIB par habitant	ECU	25 070	144		186	
PIB par habitant	PPA	21 192	140		157	
VA agriculture	Mio ECU	5 900	167	175		
VA industrie	Mio ECU	58 402	113	119		
dont BTP	Mio ECU	12 495	161	168		
VA services	Mio ECU	104 939	138	144		

avec la création d'entreprises à forte valeur ajoutée décentralisées sur tout le territoire, avec la densification des transports collectifs et des services publics, d'une part, une implantation volontariste de sources de revenus complémentaires des

revenus agricoles, notamment dans l'Autriche de l'Est, d'autre part, sont des éléments d'aménagements capables de contribuer, au même titre que l'industrie du tourisme à l'Ouest, à la cohérence territoriale de l'économie régionale.



1. Introduction

1.1. Cadrage macroéconomique

La longue période de prospérité qui a suivi la Seconde Guerre mondiale a été très bénéfique à la Suisse, qui a connu une croissance si élevée qu'elle a dû importer une abondante main-d'œuvre, dont la part dans la population totale a dépassé 18 %.

La Suisse a été touchée de manière violente par la crise économique des années 70, même si le nombre de chômeurs n'a jamais atteint l'importance qu'ont connue les autres pays riches. En 1975, elle a subi une diminution de sa population, de son PNB et, de façon encore plus marquée, de sa production industrielle. La reprise hésitante qui a suivi n'a pas permis de rétablir l'équilibre antérieur: les emplois perdus du secteur secondaire ont été remplacés par des places de travail dans les services.

Toutefois, dès le milieu des années 80, la prospérité a de nouveau provoqué des tensions sur le marché du travail; en raison des lois limitant l'immigration, ces tensions se sont traduites par un appel rapidement croissant à de la main-d'œuvre frontalière, notamment dans les régions bâloise et genevoise.

D'autre part, les grandes entreprises suisses ont tenté de vaincre la pénurie de main-d'œuvre en déplaçant une partie de leurs unités de production à l'étranger. Toutes les branches économiques n'ont pas participé avec la même intensité à la reprise; l'horlogerie, les textiles et l'industrie des machines n'ont pas retrouvé leurs effectifs d'alors, mais, simultanément, la chimie

et surtout les banques, le commerce de gros, les activités de conseil et l'administration publique (formation et santé) ont fortement progressé.

Dès 1988, le traditionnel équilibre de plein emploi s'est rompu: l'inflation a refait son apparition, les taux d'intérêt se sont élevés, le cours du franc s'est effrité, et, depuis 1991, le chômage a progressé. Les experts suisses prévoient pour le proche avenir un ajustement économique par le bas, engendrant un chômage plus important et une baisse relative du pouvoir d'achat.

1.2. Contexte international

La Suisse, comme tous les pays hautement industrialisés, importe surtout des produits peu élaborés et exporte des produits incorporant relativement peu de matières premières. Cependant, avec la division internationale du travail et l'élargissement des marchés, la part des importations de biens élaborés augmente constamment; elle est compensée par une augmentation équivalente des exportations. Malgré cela, les importations sont, en volume, à peu près dix fois supérieures aux exportations pour une valeur presque égale.

L'horlogerie, les textiles, qui comptaient pour la moitié des exportations suisses en 1920, ne représentent plus qu'un poids marginal. Pour nombre de branches industrielles, les exportations sont vitales: la chimie, l'industrie des machines et l'horlogerie réalisent plus des trois quarts de leurs ventes à l'étranger.

Tableau 11 — Exportations de marchandises par branche (1990)

	(en %)
Machines et appareils	28,9
Produits chimiques	20,9
Métaux et ouvrages en métal	8,5
Bijouterie, métaux précieux	8,0
Horlogerie	7,7
Textiles, habillement	5,6

Source: Vie économique.

La structure par branche d'exportation montre que la Suisse a une spécialisation assez favorable dans des branches porteuses de croissance, même si elles sont vulnérables à la conjoncture (horlogerie, machines spéciales, produits chimiques). La Suisse s'est **renforcée** durant ces vingt dernières années **dans les produits à moyenne technologie, mais s'est affaiblie dans ceux qui intègrent des technologies de pointe**. Aujourd'hui, la part d'exportations de haute technologie reste importante (40 %), même si elle a tendance à baisser. En outre, le positionnement est faible et s'aggrave dans l'électronique et les télécommunications.

Les différents cantons ne participent pas tous avec la même intensité aux échanges. Selon des estimations réalisées en 1989 par l'université de Fribourg, la part de la production brute exportée dépasse le tiers dans l'arc jurassien (y compris à Bâle), dans l'est du pays et dans le piémont central. En revanche, l'ouverture est particulièrement faible dans la plupart des régions de montagne.

Les échanges se font principalement avec l'Europe (58 % des exportations et 72 % des importations), en particulier avec l'Allemagne (23 % des exportations, 36 % des importations). La France, l'Italie et les États-Unis sont les autres grands partenaires. Le tiers monde constitue un débouché important (près du tiers des marchandises suisses vendues à l'étranger); en outre, lui seul permet à la Suisse de dégager un excédent de ses échanges de marchandises.

La part des services représente 15 % des exportations et 8 % des importations. Ils sont largement excédentaires. Jusqu'en 1967, le tourisme occupait la première place. Les activités des compagnies d'assurances suisses à l'étranger s'avèrent très profitables, surtout dans le domaine de la réassurance; les banques réalisent également

d'importants excédents dans leurs opérations pour des clients étrangers.

Les revenus du travail des frontaliers présentent un déficit croissant en période de haute conjoncture, car les lois limitant le nombre d'étrangers résidant en Suisse et l'ouverture croissante des économies genevoise et bâloise sur leur arrière-pays ont provoqué un recours massif à la force de travail de résidents de régions étrangères voisines. Mais le principal poste des revenus des facteurs contient les revenus des capitaux suisses placés à l'étranger; depuis une vingtaine d'années, ces revenus ont littéralement explosé, et ce poste est devenu le plus largement excédentaire des échanges de la Suisse. C'est grâce à cet excédent que la balance des revenus suisse se solde par un excédent.

La compétitivité du commerce extérieur de la Suisse ne doit pas être confondue avec celle de ses entreprises, car ces dernières peuvent détenir des parts importantes du marché international et être leaders de leurs branches grâce à des productions réalisées à l'étranger. Les entreprises suisses occupent dans de nombreuses branches de fortes positions internationales:

— dans le domaine industriel:

- produits chimiques, notamment les produits pharmaceutiques et les colorants,
- installations de production (machines textiles et d'emballage),
- machines-outils et mécanique de précision, lorsque les entreprises parviennent à percer dans des créneaux porteurs,
- instruments optiques et appareils de mesure,
- horlogerie après le net recul des années 70,
- biens de consommation de luxe (montres, chocolat, chaussures, aliments pour bébés);

— dans le domaine des services:

- marché financier mondial (gestion de fortune et opérations d'émission),

- commerce de devises et de l'or,
- assurances (réassurance et secteur non-vie),
- commerce mondial (trading) et secteur de l'expédition.

À la fin de 1990, les entreprises suisses employaient plus de 1 million de personnes à l'étranger, dont 400 000 dans les pays communitaires. La croissance a été forte depuis les années 70. Jusque-là, seules les grandes entreprises industrielles de la chimie et de la métallurgie avaient investi à l'étranger; aujourd'hui, la délocalisation touche principalement les PMI, et le phénomène s'accélère depuis le refus du peuple suisse de ratifier le traité sur l'Espace économique européen. C'est bien entendu vers les pays de la Communauté européenne que se dirigent la plupart de ces investissements.

1.3. Cadre naturel

La configuration du relief fait de la Suisse un pays montagnard par excellence; en effet, sur les quelques 40 000 km² de la superficie suisse, 18 % seulement se trouvent en dessous de 800 mètres d'altitude. L'essentiel des activités et de la population sont concentrées dans cette zone, et, même dans les régions de montagne, les vallées basses jouent un rôle déterminant.

La Suisse n'est pas démunie de ressources. Son climat tempéré lui permet d'entretenir une agriculture efficace sur une part importante de ses terres; son relief lui permet de produire de l'hydro-électricité, et ses paysages sont favorables au tourisme. Par contre, les ressources du sous-sol sont maigres, hormis quelques mines de sel. Sa position centrale en Europe, au carrefour des mondes german et latin, est un atout qu'elle a su valoriser. La vocation internationale de la Suisse était pour ainsi dire inscrite dans sa géographie.

2. Démographie

La Suisse est un pays densément peuplé; calculée sur l'ensemble de la superficie du pays, la densité de la population suisse était de **167 habitants/km²**, en 1990. De façon plus significative, si l'on exclut du calcul les superficies improductives, les forêts et les alpages (73,9 % du territoire), la densité se montait alors à **637 habitants/km²**.

Au niveau des trois grandes régions naturelles, on constate que les Alpes sont moins intensément peuplées que le Jura et que le Plateau, qui rassemble plus des trois quarts de la population suisse.

Tableau 12 — Répartition de la population (1990)

	Alpes	Plateau	Jura
Superficie (en %)	56	35	9
Population (en %)	16	77	7
Densité (habitants/km ²)	40	325	130

Source: BFS.

Les cantons les plus peuplés occupent actuellement deux régions distinctes: la première, qui est la plus grande et la plus industrialisée, regroupe les cantons de Zurich, Bâle-ville, Bâle-campagne et Argovie; la seconde forme une bande le long de la rive du lac Léman et réunit une partie du canton de Vaud à celui de Genève.

Tableau 13 — Évolution de la population par grande région

(en milliers)

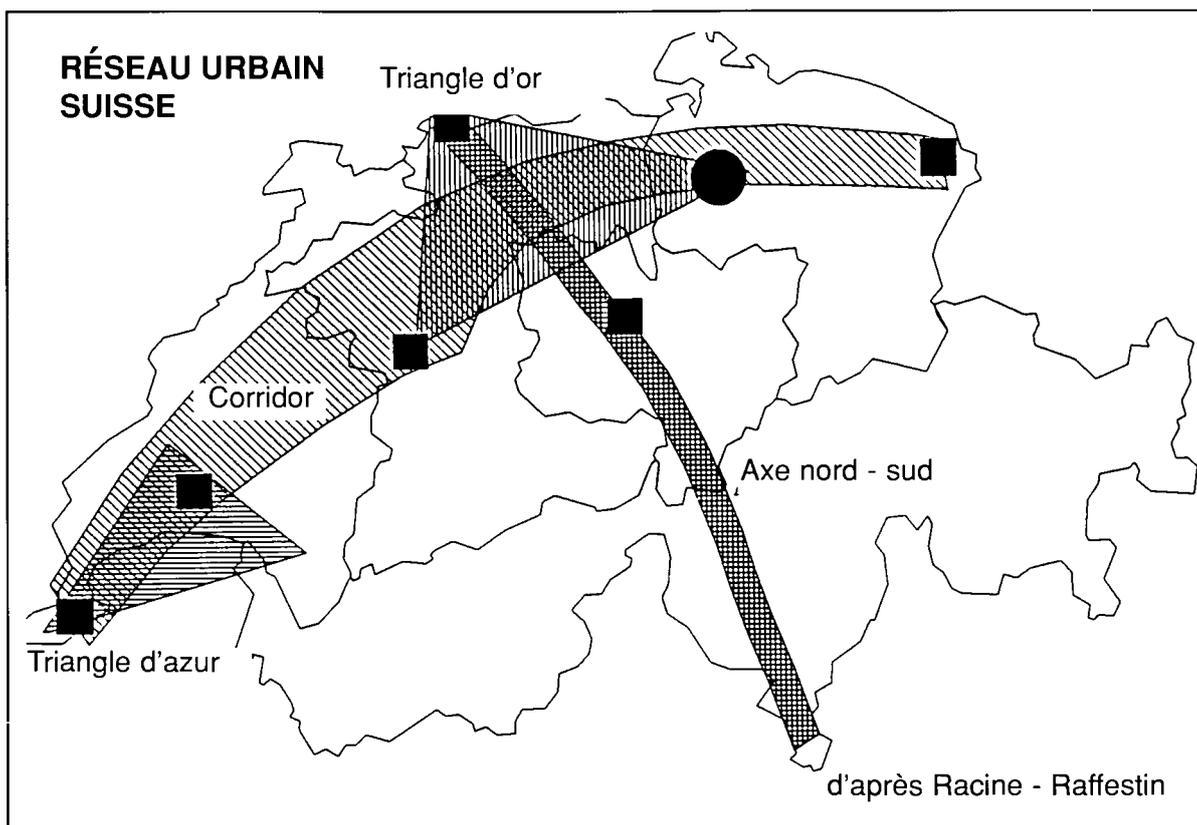
	1950	1960	1970	1980	1990	Δ 1950-1960	Δ 1960-1970	Δ 1970-1980	Δ 1980-1990	Δ 1950-1990
Nord-Est	1 384	1 602	1 840	1 867	1 960	15,7	14,8	1,5	5,0	41,6
Nord-Ouest et Berne	1 570	1 805	2 083	2 012	2 096	15,0	15,4	-3,4	4,2	33,5
Suisse centrale	406	459	530	559	613	13,0	15,5	5,5	9,7	51,0
Suisse occidentale	864	979	1 190	1 287	1 403	13,3	21,5	8,1	9,0	62,3
Suisse méridionale	470	517	624	660	725	10,0	20,7	5,8	9,8	54,2

Source: Annuaire statistique de la Suisse.

Les migrations internes confortent cette structure: les régions périphériques, notamment le Jura, perdent du poids au profit des zones urbaines de plaine. Mais, comme dans tous les pays hautement industrialisés, les centres des grandes villes sont en régression au profit de leurs banlieues et de zones d'influence de plus en plus vastes. Certains y voient une tendance à la **métropolisation de l'ensemble du Plateau**. On peut dans tous les cas observer la constitution de véritables

conurbations urbaines au nord du Léman et entre Berne et le grand Zurich.

Cependant, le réseau urbain suisse est assez étalé; les moyennes et petites villes sont nombreuses et dynamiques. Les services qu'elles rendent dans leur rayon d'attraction sont de remarquable qualité. Cette force relative des villes moyennes suisses doit beaucoup au système politique très décentralisé qui régit le pays.



En raison de facteurs naturels et de la prospérité économique, le mouvement de la population a été très vif de la fin de la guerre à 1975. L'excédent de population a, durant cette période, été dû pour un tiers à un excédent des naissances sur les décès, pour deux tiers à l'arrivée de travailleurs étran-

gers, principalement d'Italie et d'Espagne. Une rupture très rapide et violente s'est produite avec la crise économique. Le départ de près du tiers des travailleurs immigrés a coïncidé avec un recul marqué du taux de fécondité. La situation s'est en partie redressée depuis.

Tableau 14 — Mouvement naturel et migratoire

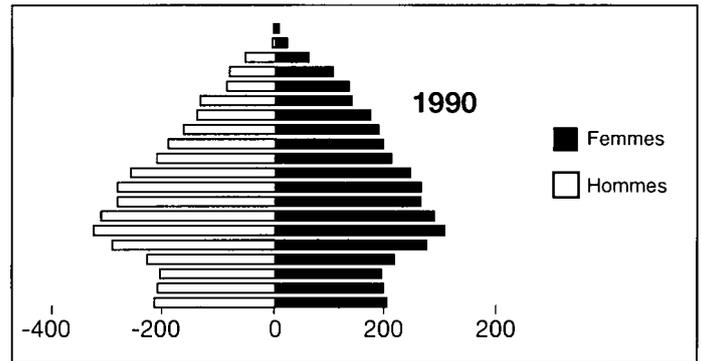
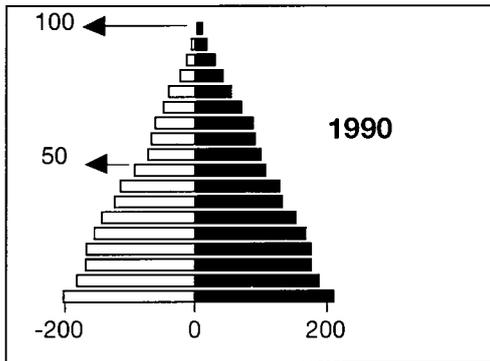
	Solde naturel		Solde migratoire	
	1980-1985	1985-1990	1980-1985	1985-1990
Nord-Est	23,2	26,2	7,7	36,4
Nord-Ouest et Berne	21,4	22,3	8,2	37,6
Suisse centrale	14,2	16,1	9,2	16,3
Suisse occidentale	7,5	18,8	32,5	57,0
Suisse méridionale	7,5	9,9	18,2	25,2

Source: BFS.

Les migrations internationales permettent d'atténuer les effets du vieillissement: en effet, on constate que la majeure partie des immigrants est jeune, ce qui permet également d'influencer positivement la natalité. Les conditions devraient tou-

tefois se dégrader très nettement à brève échéance; de ce fait, le renouvellement de la population ne sera plus assuré (taux de renouvellement de 1,6).

Structure par âge de la population (en milliers de personnes)



Source: BFS

La structure par âge est marquée par une forte proportion de personnes âgées de plus de 65 ans (14,5 % environ); avec l'augmentation de l'espérance de vie, cette tendance devrait se poursuivre et placer la Suisse parmi les pays d'Europe à plus fort vieillissement.

Les ménages sont de plus en plus petits en raison du vieillissement, de l'augmentation du taux des divorces et de l'émancipation plus précoce des jeunes. Actuellement, plus de la moitié des ménages sont composés d'une seule ou de deux personnes. Cette situation a provoqué de graves déséquilibres sur le marché du logement.

La population active a connu jusqu'en 1990 une croissance relativement importante en raison de l'immigration et de l'arrivée sur le marché du travail des fortes cohortes nées dans les années d'après-guerre. Le taux d'activité féminine est plus faible que dans les régions voisines; cela est explicable en partie par la crise des années 70, mais aussi par de graves insuffisances dans la politique familiale (faibles allocations familiales, peu de crèches, peu de structures de «reformation») et sur le marché du travail (manque de souplesse, d'emplois à temps partiel, etc.).

3. Économie et emploi

Comparativement aux autres pays à haut niveau de vie, la Suisse, malgré l'important changement constaté entre 1970 et 1980, a conservé une part relativement forte d'emploi dans le secteur secondaire.

De manière générale, le secteur tertiaire se renforce, passant de 55 % en 1980 à 59 % en 1990. Après avoir déjà fortement baissé entre 1975 et 1980, l'importance du secteur secondaire diminue encore, passant de 38 à 35 % dans la même

période. Il en va de même pour le secteur primaire, qui passe de 7 à 5,5 %.

Le recul de l'industrie a touché diversement les régions du pays; c'est dans les centres des grandes villes, dans l'est de la Suisse et dans le Jura qu'il a été le plus marqué. En ce qui concerne les villes, la progression du tertiaire a permis de maintenir les emplois; il n'en a pas été de même dans les régions périphériques, où le recul des activités s'est accompagné d'un fléchissement de la population.

Tableau 15 — Activités par branche (1975-1985)

Branche	1975	1985	Δ 1975-1985
	(en milliers)	(en milliers)	(en %)
Agriculture	205,9	186,8	- 9
Eau et énergie	22,0	22,9	+ 4
Industrie minière	0,3	0,3	+ 6
Industrie alimentaire	60,9	61,4	+ 1
Industrie du textile et de l'habillement	83,4	58,6	- 30
Industrie du bois et des meubles	65,7	63,8	- 3
Arts graphiques	53,2	53,5	0
Industrie chimique	69,7	64,6	- 7
Métallurgie	110,4	93,8	- 15
Industrie des machines	147,4	151,4	+ 3
Électronique	106,8	120,3	+ 13
Horlogerie	61,1	34,0	- 44
Autres industries	92,0	96,6	+ 5
BTP	289,9	322,1	+ 15
Commerce	391,5	408,3	+ 4
Hôtellerie	158,1	182,9	+ 16
Réparations	49,7	77,5	+ 56
Transports	171,1	184,3	+ 8
Banques	72,3	100,3	+ 39
Conseils	86,2	123,6	+ 43
Assurances	32,8	46,8	+ 42
Enseignement	86,3	99,3	+ 15
Santé	116,0	150,1	+ 29
Administration publique	89,0	104,3	+ 17
Autres services	122	143,9	+ 18
Total	2 743,7	2 951,4	+ 8

Source: BFE, BFS.

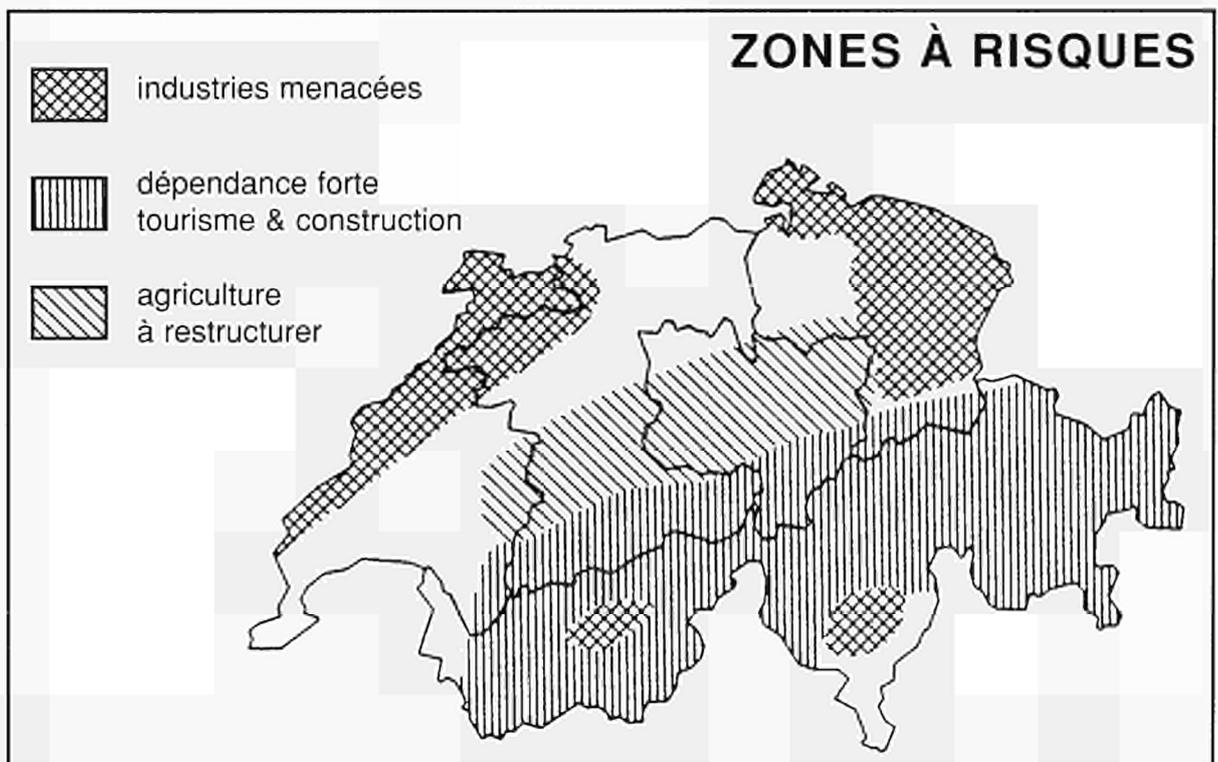
La structure des activités donne à la Suisse un caractère industriel marqué par des branches nécessitant peu de matières premières.

L'agriculture, fortement soutenue par l'État, occupe encore une proportion relativement importante d'exploitants travaillant sur des domaines de petite taille. L'élevage bovin est dominant non seulement dans les zones de montagne, mais également dans la plaine. Les coûts de production sont élevés; ils entraînent une forte politique de subventions, un protectionnisme marqué et des prix de vente élevés.

L'industrie des machines est la principale branche du secondaire; elle s'est orientée vers des produits spécialisés à vocation mondiale. La deuxième branche industrielle traditionnelle, la métallurgie de transformation (non-ferreux essentiellement), est en perte de vitesse. Il en est de même pour l'industrie du bois, les textiles et l'industrie de l'habillement. L'industrie horlogère, après avoir subi une restructuration majeure et perdu près de la moitié de ses effectifs, est en phase de reconquête des marchés mondiaux. La chimie reste prospère; elle est orientée surtout vers les produits pharmaceutiques. Une progression remarquable a concerné l'industrie électronique et optique. À peu de distance suivent l'indus-

trie du bois, l'industrie alimentaire et les arts graphiques. Les autres industries sont moins importantes en effectifs, mais parviennent parfois à acquérir une place dominante dans des segments spécifiques du marché. Cependant, la force de l'industrie suisse ne réside pas principalement dans ses unités de production nationale; c'est souvent par le biais de leurs filiales à travers le monde que les sociétés industrielles suisses manifestent leur force (c'est le cas, notamment, de Nestlé).

Le tertiaire s'est fortement développé durant les trente dernières années. Bien connue est la position forte et croissante qu'occupent les assurances et les banques, dont le centre de décision se trouve souvent à Zurich et à Bâle. Le secteur de la distribution (commerce de gros et de détail) est très cartellisé; il bénéficie du pouvoir d'achat élevé de la clientèle suisse. Le tourisme a connu un développement extensif fondé sur la parahôtellerie; en revanche, le nombre de lits hôteliers (à l'inverse des lits parahôtelières) a baissé par rapport au début du siècle, et l'excédent commercial n'a guère progressé. Les branches liées à la santé et à la formation ont été parmi les principaux bénéficiaires de la croissance des emplois durant la dernière décennie.



4. Aménagement du territoire

4.1. Structure spatiale

La Suisse n'est pas un ensemble homogène; elle est marquée par de grandes différences géographiques, socioculturelles et politiques. Sur le plan géographique, son territoire est marqué par une triple division: le **Jura**, le **Plateau** et les **Alpes**.

4.1.1. Le Jura

La première de ces zones est le Jura, dans lequel des activités industrielles autrefois prospères se sont installées (horlogerie, industrie des machines fines), mais où le développement du tourisme reste un phénomène marginal. Aucune grande ville ne s'y trouve, si ce n'est Bâle, qui est située sur sa marge nord et est orientée sur le bassin rhénan. La prospérité bâloise est assise sur l'industrie chimique et sur les activités de transbordement (commerce de gros, transports); sa spécialisation économique en fait un cas à part, comme d'ailleurs ses intenses relations (économiques et institutionnelles) avec le monde allemand et français. Contrairement aux apparences, le Jura est davantage handicapé pour ses communications que les Alpes, en raison de la confusion de son relief et de sa grande extension en latitude; les cols y sont rares et malaisés, à un tel point qu'aucune voie de communication majeure ne le traverse hormis l'axe Nord-Sud Bâle-Olten-Italie.

4.1.2. Le Plateau

Le Plateau contient l'essentiel de la population et des activités du pays. Les grandes villes y sont disposées en chapelet le long d'un axe central Est-Ouest. Les principaux pôles d'activité, Zurich,

Berne, Genève et Lausanne, sont complétés par un réseau dense de moyennes et de petites villes souvent prospères. À partir de cet axe se sont développées des branches vers le Nord ou vers le Sud, remontant les vallées jurassiennes et alpines. Cet ensemble n'est toutefois pas homogène; une première césure sépare la Suisse occidentale de culture francophone de la Suisse centrale alémanique; cette césure, qui passe à proximité de la ville de Fribourg, isole, à l'Ouest, le **triangle d'azur**.

La **Suisse romande**, Genève notamment, est déjà fortement intégrée aux régions françaises voisines, en raison de la présence de nombreux frontaliers et de l'implantation transfrontalière d'activités. En outre, les organisations transfrontalières (CTJ, conseil du Léman, Cotrao) sont actives. Les activités qui s'y trouvent ont une vocation internationale (services et industrie). Lausanne est une ville de services et de tourisme; elle n'est cependant pas parvenue à se créer une zone de chalandise sur l'ensemble de la Suisse romande, malgré sa position géographique centrale, concurrencée qu'elle a été par Genève à l'Ouest, mais aussi par des villes moyennes remarquablement équipées à l'Est.

Au-delà de la césure linguistique, Berne, ville administrative et commerciale, étend son influence sur un rayon limité; elle s'appuie sur les contreforts du Jura (Bienne) et des Alpes (Thun), mais ne parvient guère à étendre son influence à l'Ouest, en raison de la césure linguistique, ni à l'Est, en raison de la concurrence qu'elle subit de la part de la ville de Zurich. Berne forme le point le plus occidental du territoire dense et prospère du

triangle d'or, dont le sommet septentrional est occupé par Bâle et pour lequel l'extension orientale est marquée par Zurich. Zurich domine nettement cet ensemble, qui rassemble près de la moitié de la population et des emplois du pays ainsi que l'essentiel des activités de commandement.

Plus à l'Est, la densité diminue pour provoquer une nouvelle césure qui sépare la Suisse de l'Autriche et du sud de l'Allemagne.

4.1.3. Les Alpes

La troisième zone majeure est alpine; les grandes vallées qui la parcourent (Rhône, Rhin et Reuss) sont structurées par un réseau de petites villes, qui commandent des vallées latérales nombreuses, mais souvent abruptes. Longtemps zone d'émigration, l'ensemble alpin est parvenu à enrayer son déclin avec le développement des activités touristiques et de son corollaire, la construction résidentielle. À la marge sud de la chaîne des Alpes, le Tessin italianophone profite de sa position sur l'axe Nord-Sud, jouant le rôle de pont entre la métropole zurichoise et l'agglomération milanaise.

À ces découpages géographiques se superposent d'importantes différences socioculturelles, religieuses et politiques; ainsi, la Suisse est loin de représenter un ensemble cohérent. La structure institutionnelle fédéraliste a permis de conserver une large autonomie aux cantons et aux communes et une identité culturelle locale forte.

4.2. Transports et équipements

Les infrastructures de transports sont très développées; contrairement aux autres pays industrialisés, la Suisse a su conserver un réseau interne dense de lignes de transports publics. Les deux axes principaux forment une croix dont le centre est situé au cœur du triangle d'or.

La route se taille la part la plus importante dans les transports (85 %), mais le ferroviaire n'a pas été démantelé; le réseau public, très dense, atteint pratiquement toutes les régions du pays. Afin de fournir un haut niveau de service, les CFF ont introduit l'horaire cadencé. Toutefois, cette politique est chère; en période d'austérité budgétaire, les CFF cherchent à diminuer leurs coûts en supprimant les lignes les moins fréquentées.

Le réseau routier est construit et entretenu en partie par la Confédération, les cantons et les communes. À la Confédération reviennent les routes nationales (autoroutes et cols importants); ce réseau n'est pas entièrement construit; manque, notamment, le bouclage des liaisons Est-Ouest (N1 et N5) et transjuranne.

Les flux les plus importants se réalisent sur l'axe Berne-Zurich, l'axe Bâle-Lucerne, l'axe lémanique, le sud du Tessin et les pénétrations des vallées alpines.

Avec le développement du transport routier, le caractère innervant du transit s'est effacé; ainsi, des réactions populaires de plus en plus insistantes ont obligé le gouvernement à adopter une position restrictive en la matière. C'est afin d'éviter les effets négatifs du transit Nord-Sud que le gouvernement a décidé la construction de transversales ferroviaires alpines et a favorisé le transport combiné route-rail. La voie d'eau n'est pratiquement pas utilisée à l'intérieur du pays, seule la ville de Bâle dispose d'un réseau navigable. Les aéroports de Zurich, de Genève et de Bâle-Mulhouse offrent un accès aisé par voie d'air.

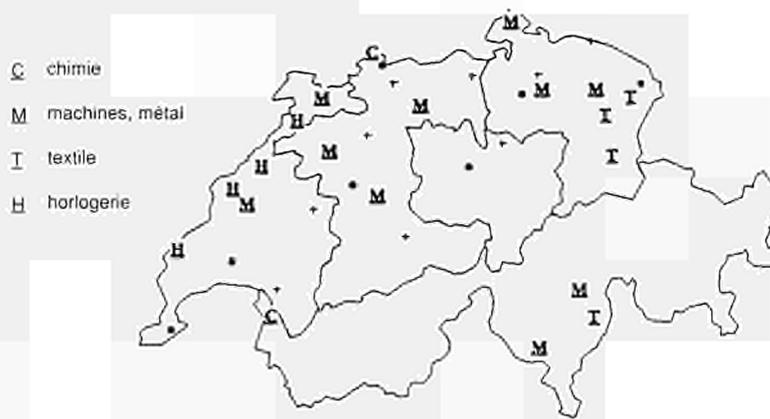
La politique actuelle du gouvernement en matière de transports est plutôt axée sur les chemins de fer, où d'importants efforts sont en programme en vue d'une amélioration du réseau.

À part quelques exceptions, le réseau actuel, très dense au demeurant, correspond au réseau original, tel qu'il a été dessiné depuis le début du siècle. De ce fait, il ne peut plus répondre aux impératifs actuels spécialement concentrés sur la rapidité des liaisons, l'accentuation du transport combiné, etc. Pour améliorer les prestations de ce moyen de communication, un premier plan a été élaboré et approuvé par le parlement: il s'agit du programme «rail 2000». Un deuxième plan a été élaboré et approuvé par le parlement: il s'agit du projet de transversales alpines par des tunnels de base (Gothard et Lötschberg/Simplon). Ces deux nouvelles infrastructures visent à rendre le chemin de fer plus performant pour le prochain millénaire, tant à l'intérieur que vers l'extérieur du territoire national. Par contre, le programme «rail 2000» (tourné vers l'offre interne) devrait harmoniser l'ensemble des transports publics ferroviaires et routiers et, grâce à des améliorations du réseau, réduire les temps de déplacement. Subsiste le problème des liaisons ferroviaires à grande vitesse; sur ce plan, le risque est grand que seu-

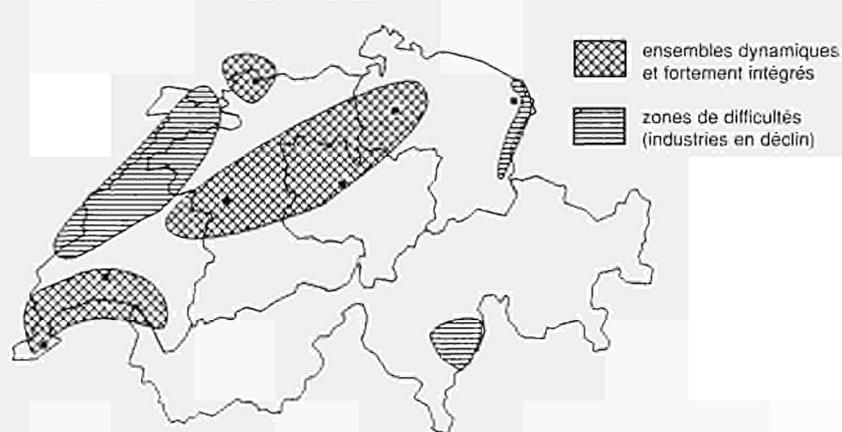
PRINCIPALES ACTIVITÉS



PRINCIPALES INDUSTRIES



DYNAMISME DE DÉVELOPPEMENT



les les villes frontalières de Genève et de Bâle soient reliées au réseau européen en raison du retard suisse en matière d'aménagement de voies ferrées permettant la grande vitesse.

4.3. Occupation du sol

Les activités et l'habitat se concentrent principalement sur le Plateau et, dans les fonds de vallées, sur une surface d'environ 6 % du total. Ainsi, la bataille pour le sol, bien qu'ayant lieu sur l'ensemble du territoire, est particulièrement forte sur le Plateau, où l'ensemble des types d'occupations et d'activités sont en concurrence pour le même espace.

Surfaces improductives	1 053 482 ha	25,5 %
Surfaces boisées	1 251 763 ha	30,3 %
Superficie agricole utilisée	1 580 094 ha	38,3 %
Surfaces urbanisées	243 097 ha	5,9 %

Source: BFS.

Il n'en demeure pas moins que les besoins liés à l'urbanisation ont entraîné une forte consommation de sol, particulièrement dans la zone du Plateau, dans laquelle se trouvent les principales agglomérations. Sur les 1 355 hectares de nouvelles surfaces urbanisées entre 1972 et 1983, 1 208 hectares appartenaient au Plateau. De même, sur les 2 600 km de nouvelles routes construites entre 1972 et 1983, 1 200 km l'ont été sur le Plateau. La compétition pour le sol exerce des effets spéculatifs et environnementaux néfastes aussi bien dans les agglomérations urbaines que dans les stations de montagne, en raison de la construction de résidences secondaires.

Pourtant, la législation relative à l'aménagement du territoire suisse est très restrictive; elle consiste à réserver de manière impérative et non réversible les zones occupées par les forêts, les zones naturelles et, depuis peu, les surfaces agricoles (surfaces d'assolement).

La création d'une législation fédérale sur la protection de l'environnement a été particulièrement

longue et laborieuse; elle est composée de plusieurs lois spécifiques et a abouti à l'élaboration de la loi sur la protection de l'environnement du 7 octobre 1983. Ses objectifs sont nombreux: protéger la santé et le bien-être de l'homme, préserver et rétablir l'équilibre naturel, préserver la diversité du paysage, du monde animal et végétal, protéger les ressources non renouvelables — essentiellement le sol, l'air et l'eau. Cette législation est plus contraignante que celle qui est couramment appliquée en Europe occidentale. Les cantons et les communes sont tenus également d'apporter leur contribution à ce problème.

4.4. Bien-être

Les comparaisons internationales de PIB par habitant placent la Suisse comme ayant un des niveaux les plus élevés dans le monde. Cette comparaison est cependant trompeuse; les études réalisées sur la base des revenus réels montrent que le niveau de vie suisse n'est guère plus élevé que dans les pays voisins en raison d'un coût très élevé de la vie. Ce gonflement des coûts est dû à plusieurs facteurs: prix du sol élevé, biens alimentaires chers, surcoûts dus au perfectionnisme législatif, existence de cartels, etc.

Au niveau spatial, on peut constater que les régions préalpines et le Jura sont celles qui bénéficient du revenu par tête le plus faible, alors que les régions des Alpes parviennent à assurer un niveau assez élevé de revenu grâce au tourisme. De manière générale, le triangle d'or, Bâle et Genève sont les régions les plus opulentes.

Depuis une dizaine d'années, les écarts sociaux de revenus se sont creusés de manière considérable, particulièrement dans les villes, en raison de la progression des prélèvements sur les revenus et de la hausse des loyers. Les nombreuses études entreprises sur le problème de la pauvreté montrent que près de 15 % des ménages suisses se trouvent dans une situation de grande précarité.

5. Prospectives

L'image que la Suisse donne à l'extérieur est probablement trop idyllique; devant le défi que représente le rapprochement de la Suisse au marché unique, la Suisse est mal préparée; elle sera touchée de plein fouet par des adaptations parfois douloureuses. Certes, ses infrastructures sont bonnes et son fonctionnement sociopolitique relativement harmonieux, mais ces atouts sont accompagnés de nombreux points faibles, qui nécessitent une politique très vigoureuse de renforcement.

Les tendances d'évolution qui apparaissent depuis une dizaine d'années montrent que le miracle suisse appartient au passé. Sur le plan démographique, la Suisse doit faire face, comme les régions voisines, à une faible croissance naturelle accompagnée d'un vieillissement de population dont le rythme devrait s'accroître fortement d'ici à la fin du siècle. Sur le plan de la distribution spatiale, le mouvement de périurbanisation ne l'épargne pas, malgré un développement remarquable des villes petites et moyennes.

Sur le plan économique, ses activités industrielles, qui avaient fait sa prospérité durant les «trente glorieuses», subissent une forte concurrence et doivent se restructurer. Ainsi, l'horlogerie, l'industrie des textiles, l'industrie métallurgique et l'industrie des machines ont vu leurs effectifs baisser. Simultanément, les grandes entreprises industrielles se sont internationalisées, implantant des succursales à l'étranger et signant des accords de collaboration avec des entreprises européennes. Même le secteur tertiaire ne se trouve plus à l'abri d'une telle évolution; le secteur bancaire, qui avait été un des principaux créa-

teurs d'emplois dans les années 1970-1990, doit se redimensionner.

La sensibilité écologique très forte et la législation contraignante qui a été mise en place diminuent les possibilités de croissance industrielle et touristique et freinent la réalisation d'équipements pourtant indispensables (l'état difficile des finances publiques renforce cette tendance). L'économie suisse perd ainsi graduellement de son dynamisme et de ses avantages comparatifs, la création d'emplois fléchit.

Sur le plan spatial, les grands axes de prospérité se renforcent: le triangle d'or et l'arc lémanique continuent d'attirer population et emplois au détriment des zones moins bien situées. La zone d'influence des villes majeures s'étend de plus en plus en raison du mouvement de périurbanisation. Dans les régions frontalières, les économies s'interpénètrent de plus en plus, notamment autour de Genève et de Bâle, mais aussi dans le Jura et le Tessin.

Sur le plan politique, un consensus est de plus en plus difficile à obtenir entre les partisans d'une Suisse économiquement forte et polarisée et ceux d'une Suisse bucolique et équilibrée, entre les libéraux et les écologistes, entre jeunes et vieux, entre la partie latine et la partie alémanique du pays, etc. Ces clivages croissants rendent difficiles toutes les grandes réalisations, ils entravent tout projet audacieux. Le vote du 6 décembre 1992 sur la ratification du traité sur l'Espace économique européen a confirmé ces clivages, il a montré que les forces «conservatrices» prennent souvent le dessus sur les forces «modernistes».

La Suisse se trouve donc mal préparée à affronter de nouveaux défis. Or, des défis d'importance s'ouvrent devant elle. Avec l'intensification de la concurrence mondiale, elle devra, pour rester compétitive, comprimer ses coûts et intensifier le développement de nouveaux produits. Les structures du pays n'y sont pas très favorables, car les coûts élevés proviennent en partie d'un mauvais fonctionnement du marché intérieur; les autorités helvétiques l'ont compris et ont entrepris une politique de déréglementation et de libéralisation des marchés. Un effort considérable doit aussi être fait en faveur d'un système de formation — supérieure notamment — d'accès plus large et «eurocompatible».

L'ouverture des pays de l'Est devrait avoir des conséquences moins importantes sur l'économie suisse. La politique suisse à l'égard des étrangers est, comme on le sait, très restrictive et efficace, plus efficace même que la politique des pays de la Communauté européenne issue des accords de Schengen. Elle réduira fortement l'effet migratoire. D'autre part, la structure industrielle suisse ne la prédispose pas à bénéficier de la demande en biens de consommation provenant de l'Est; en revanche, elle pourra — pour autant que le financement soit assuré — vendre des biens d'investissement, notamment dans le secteur des machines. Les productions des pays de l'Est ne seront que marginalement concurrentes à celles de la Suisse, exception faite pour la métallurgie, l'industrie du bois et des textiles, branches déjà conjoncturellement sensibles et structurellement faibles.

Mais le principal défi est constitué par le rapprochement avec la Communauté européenne. La poursuite de l'intégration européenne, qui se caractérise par le grand marché européen et par la réalisation des quatre libertés ainsi que par la mise en application du traité sur l'Espace économique européen avec les pays de l'AELE, entraînera des changements majeurs dans les positions concurrentielles et les flux commerciaux entre régions européennes. Absente du processus d'intégration, la Suisse n'en sera pas pour autant épargnée: du simple fait qu'elle réalise l'essentiel de son commerce extérieur avec ses voisins et que les principaux flux de transports européens la traversent, elle devra faire face à une position plus difficile. Ainsi, la non-acceptation du traité sur l'Espace économique européen n'assure pas à la Suisse le maintien du statu quo, mais induit des changements majeurs, dont les premiers effets commencent à apparaître.

Au lendemain du refus de la majorité du peuple et des cantons de ratifier le traité sur l'Espace économique européen en décembre 1992, plusieurs groupes ont annoncé le lancement d'une initiative afin de provoquer une nouvelle votation sur cet objet; elle ne pourra toutefois guère avoir lieu avant 1995, en raison de la lenteur du processus.

Le gouvernement fédéral, lui aussi surpris et déçu du résultat du vote, a affirmé vouloir poursuivre une politique de rapprochement, mais les autorités communautaires se sont montrées fermes à l'égard de la Suisse et ont manifesté leur réticence à poursuivre la politique d'approche sectorielle actuelle. Les gouvernements des cantons acceptant ont immédiatement déclaré leur intention de continuer, d'intensifier même le dialogue transfrontalier et la collaboration dans le cadre des organes tels que la région du Rhin supérieur (Regio Basiliensis), le conseil du Léman ou la communauté de travail du Jura, ou encore la Cotrao. Afin d'y parvenir, ils ont relevé la possibilité que leur offrent les articles 9 et 10 de la Constitution suisse; toutefois, la marge de manœuvre dont ils disposent n'est pas claire, car, jusqu'à ce jour, cette possibilité a été peu utilisée, et ces articles ont été interprétés de manière restrictive. Les cantons frontaliers du nord-ouest du pays se sont prononcés clairement pour cette voie. Les autorités du canton de Fribourg — seul canton non frontalier à avoir accepté le traité — se sont prononcées pour une stratégie commune de tous les cantons francophones de rapprochement à la Communauté.

Enfin, il ne faut pas omettre que la Suisse a déposé une demande d'adhésion à la Communauté européenne; cette demande ne sera pas examinée par les autorités communautaires en même temps que les demandes émanant des autres pays de l'AELE ayant entrepris la même démarche; cela reporte une éventuelle adhésion de la Suisse probablement au-delà de l'an 2000. Dans l'optique d'un vote populaire sur cet objet, il est douteux que les esprits soient prêts à envisager une adhésion plus tôt, les résultats du vote sur l'Espace économique européen le montrent, car le seuil à passer est encore douloureux pour le peuple suisse, notamment parce qu'une adhésion impliquerait une perte d'autonomie politique et monétaire du pays ainsi que l'abandon de la politique d'immigration et de la politique agricole actuellement pratiquées.

Les premiers effets de la votation du 6 décembre 1992 tendent à confirmer trois types d'évolution: une augmentation du chômage, le déplacement d'unités de production vers l'étranger (surtout dans l'industrie) et, en revanche, une progression des affaires bancaires, la Suisse jouant à nouveau le rôle de paradis financier pour les pays voisins entraînés dans les difficultés du système monétaire européen. Il semble qu'on s'achemine vers une période d'ajustement progressif d'une dizaine d'années, au cours de laquelle les autorités du pays auront à rendre compatible la législation suisse à celle de la Communauté et à préparer l'opinion publique à l'idée d'une intégration.

Dès lors, l'avenir de la Suisse peut être analysé en fonction de deux hypothèses de travail, la première, dite de **cohérence nationale**, envisage un rapprochement de la Suisse aux conditions internationales sans adhérer. La seconde **entrevoit la possibilité d'adhérer** à un terme plus ou moins long.

5.1. Hypothèse de «cohésion nationale»

La Suisse confirme la volonté de ne pas participer à la construction européenne. Cette option a l'avantage de maintenir les situations de concurrence imparfaite qui caractérise actuellement l'économie suisse. La cartellisation, les positions dominantes et les ententes sur le partage du marché constituent, en effet, autant de moyens assurant aux entreprises des taux de marge élevés.

La non-ratification des accords de Schengen assure une meilleure maîtrise des mouvements de personnes au sein de la Confédération. Ce thème, qui pouvait ne revêtir qu'une importance marginale tant que la Suisse connaissait le plein emploi, pourrait occuper à l'avenir une place importante dans les débats politiques.

D'une manière générale, la non-intégration préserve les avantages comparés de la Suisse dans les activités bancaires et financières. Mais un tel scénario possède aussi des coûts, notamment économiques et politiques: les pratiques non concurrentielles pénalisent les consommateurs et les entreprises elles-mêmes, notamment les entreprises qui affrontent la concurrence internationale.

Les risques sont grands de voir le fossé économique et politique se creuser en opposant, d'une

manière plus marquée encore qu'aujourd'hui, le centre du pays et ses régions périphériques. Les régions frontalières pourraient être tentées de passer des accords et des traités d'association avec la Communauté. Une telle démarche consacrerait une Suisse à plusieurs vitesses: certaines zones frontalières (les corridors industriels), plus dynamiques, seraient largement ouvertes sur les partenaires européens, alors que le centre conservateur enregistrerait un déclin à long terme.

Sur le plan macroéconomique, la politique monétaire et la politique budgétaire seront menées de façon restrictive, afin d'éviter l'inflation et de tempérer les déficits des pouvoirs publics.

Sur le plan des conditions-cadres de l'économie, le gouvernement fédéral s'appliquera à libéraliser les marchés en luttant contre les nombreux cartels et les entraves à la concurrence. En matière de politique agricole, il intensifiera les paiements directs et assouplira sa politique de soutien aux prix (il y sera contraint par le GATT), de façon que ceux-ci se rapprochent du niveau communautaire. Dans la plupart des autres domaines économiques, il s'appliquera à rapprocher la législation suisse de celle de la Communauté. En revanche, il est peu probable que sa politique relative à l'environnement ou à l'immigration s'assouplisse rapidement, en raison de la sensibilité populaire à leur égard. Tout au plus, la politique d'immigration accordera plus d'attention aux besoins en personnel très qualifié qui émanent des entreprises.

Dans ses relations avec ses partenaires européens, la Suisse tentera de résoudre les problèmes les plus aigus de manière bilatérale, mais une véritable percée n'est guère envisageable. Au contraire, les liens privilégiés qui s'étaient tissés avec les pays de l'AELE, notamment le Liechtenstein, souffriront de la non-participation de la Suisse au grand marché.

Dans les zones frontalières, les autorités cantonales et locales tenteront d'élargir leur coopération avec les régions voisines, notamment en ce qui concerne le marché du travail, le développement économique et l'aménagement du territoire. Cette coopération ne pourra cependant pas empiéter sur les domaines délégués au pouvoir fédéral.

Les agents économiques adopteront leur stratégie à la situation; pour éviter la discrimination sur le marché européen, ils accentueront leur présence sur le territoire communautaire. Les gran-

des entreprises, industrielles et de services, sont déjà largement implantées en Europe; elles poursuivront leur expansion à l'extérieur des frontières en priorité et continueront de signer des accords de coopération avec des sociétés étrangères. Le problème sera plus difficile à résoudre pour les PME, qui devront choisir entre le maintien de leurs unités en Suisse ou l'expansion à l'étranger. Il est vraisemblable que la deuxième alternative prenne le dessus, sauf dans les branches peu ouvertes à la concurrence et aux marchés internationaux (construction, agro-alimentaire). La situation sera particulièrement délicate pour les entreprises de services, sauf pour le secteur financier, qui pourra profiter du caractère de refuge financier de la Suisse. Ces réactions de l'appareil de production défavoriseront la création d'emplois et induiront une faible croissance économique. De ce fait, le pouvoir d'achat de la population suisse, les prix et le cours du franc suisse s'ajusteront progressivement à ceux des régions voisines.

Dans les régions frontalières, la tendance à l'émigration des PME suisses se renforcera au profit des zones françaises et allemandes voisines. Selon ce que sera l'évolution de la conjoncture et du cours du franc suisse, les mouvements de travailleurs s'atténueront progressivement. La pression foncière sur les terrains à vocation économique se renforcera, notamment, dans le pays de Gex, en Haute-Savoie, en Alsace et dans le sud de l'Allemagne.

Une notable amélioration de la coopération en matière de transports ne sera guère possible en raison des différences institutionnelles. Ainsi, la Suisse continuera à limiter le transit routier pour les poids lourds sans avoir pour autant la possibilité d'offrir à temps l'alternative du ferroutage. Le maintien des contrôles douaniers ralentira toujours les échanges et empêchera l'extension et la coordination du réseau de transport collectif transfrontalier. Des difficultés de même nature freineront la planification d'équipements publics transfrontaliers (santé, formation, environnement).

5.2. Hypothèse d'«intégration à l'Europe»

Par rapport à la tendance actuelle, une intégration à l'Europe, quelle qu'en soit la forme, représente une rupture et nécessite une forte volonté politi-

que. Si tel était le cas, la Suisse subirait de très importants changements:

- sur le plan de son agriculture, elle devrait adopter la politique agricole commune et verrait ainsi la structure de son agriculture se rapprocher de la PAC (diminution du nombre d'exploitations, augmentation de la taille moyenne, baisse des prix, etc.);
- sur le plan de l'immigration, elle devrait accepter la libre circulation des personnes d'origine communautaire;
- sur le plan foncier, elle devrait admettre l'achat de résidences par des ressortissants communautaires;
- sur le plan des transports, elle ne pourrait plus maintenir les mesures discriminatoires prises envers le transit (camions).

Il en résulterait une modification de fonctionnement du marché du travail; les entreprises suisses pourraient compenser la pénurie de travailleurs qualifiés par l'embauche dans la Communauté. Les entreprises suisses des trois secteurs économiques devraient se spécialiser davantage dans les créneaux pour lesquels la Suisse dispose d'avantages comparatifs. Les plus efficaces d'entre elles bénéficieraient d'effets d'échelle. En revanche, les branches protégées de la concurrence par la politique protectionniste de la Suisse seraient menacées. L'avantage de position dont bénéficie le système bancaire serait moins important. On pourrait s'attendre à ce que l'industrie dispose de relativement meilleures conditions de développement.

La disparition des pratiques non concurrentielles qu'entraînerait l'adhésion à la Communauté européenne ne pourrait que conforter les avantages comparés des secteurs de la mécanique de précision, de l'horlogerie et des services suisses. La tertiarisation de l'économie pourrait être d'autant plus marquée que le développement industriel pourrait se heurter aux revendications écologiques de la population (chimie). La délocalisation de certains groupes serait d'autant plus appréciée qu'elle s'effectuerait alors au sein d'un espace économique unifié. Une telle recomposition de la géographie industrielle de la Confédération ne serait pas très coûteuse en termes d'emplois, en raison de la structure des entreprises; elle serait compatible, en plus, avec le maintien d'industries de taille réduite.

Les prix des biens et des services baisserait en parallèle à la diminution des salaires nominaux en raison de la concurrence croissante.

Les flux de transports augmenteraient avec le développement de la spécialisation; au trafic Nord-Sud s'ajouterait un trafic en provenance de l'Est par effet de dérivation de l'axe Vienne-Munich-Karlsruhe.

Sur le plan spatial, on devrait s'attendre à un accroissement des disparités régionales au bénéfice des villes, et notamment des villes frontalières (Genève et Bâle). Les régions proches, telles que l'Alsace et l'Allemagne du Sud, Rhône-Alpes, le pays de Bresse, la Franche-Comté et la Haute-Savoie, bénéficieraient du desserrement des activités urbaines.

5.3. Synthèse

Durant de nombreuses années, la Suisse a pu bénéficier d'avantages considérables et, ainsi, atteindre un niveau de vie inégalé en Europe. Les conditions-cadres mondiales et européennes se sont profondément modifiées; elles n'ont pas manqué de perturber le système suisse. Simultanément, de profondes transformations se sont manifestées sur le plan interne, elles ont rendu plus difficile la situation politique, sociale et économique du pays. La Confédération suisse se trouve ainsi placée devant de nouveaux défis, qui nécessiteront des actions vigoureuses afin d'assurer le maintien de la prospérité traditionnelle du pays.

L'arbitrage entre la croissance et le maintien du milieu naturel est devenu plus difficile en raison de la dégradation de la qualité de l'environnement, notamment de celle de la qualité de l'air, due, en premier lieu, à l'intensification des transports privés. De l'autre côté, le public est devenu très sensible aux problèmes écologiques. Il n'est dès lors plus possible d'envisager une croissance extensive comme par le passé. La réalisation de projets, qu'ils soient de type urbanistique ou du domaine des communications, qu'ils soient privés ou publics, devra tenir compte de plus en plus de la contrainte posée par leur intégration environnementale.

Alors que les «trente glorieuses» ont pu compter sur une population en forte croissance, la période actuelle se manifeste par une plus faible natalité et une grande résistance à l'immigration. De ce fait,

la population vieillit, et les actifs cessent de progresser. La charge que représente la population âgée pèsera dans l'avenir de plus en plus lourdement sur les revenus des actifs. Le marché du travail sera plus tendu.

Les conditions de production sont encore bonnes en Suisse; toutefois, les avantages comparatifs de la Suisse faiblissent à mesure que s'améliorent les conditions de production ailleurs dans le monde et en Europe. Les industries traditionnelles du pays ont déjà dû se restructurer profondément, ce processus n'est certainement pas encore arrivé à son terme. Si la Suisse persiste dans sa situation d'isolement par rapport à la Communauté européenne, la tendance déjà nettement observable d'un développement de ses entreprises à l'extérieur du pays pourrait s'accélérer. Même les activités de service, pourtant prospères, ne sont pas à l'abri d'une telle évolution. Il en est notamment ainsi du tourisme, qui n'est pas seulement menacé par la concurrence des régions européennes, mais également entravé dans son développement par la volonté de contenir son développement, eu égard aux atteintes qui pèsent sur l'environnement.

Le principal problème économique est à attendre dans le secteur agricole, qui, si la protection extrême qui lui est accordée devait s'atténuer sous la pression du GATT, subirait une hémorragie importante et un ajustement douloureux aux conditions internationales.

Les défis qui s'offrent à la Suisse sont aussi importants sur le plan spatial. Les principaux pôles urbains sont confrontés à une concurrence plus vive sur le plan international; dans le système urbain européen en émergence, les villes suisses font figure de nains par comparaison avec les métropoles européennes. Pour maintenir leur position, elles devraient se renforcer; or, l'opinion publique suisse est très attachée à l'équilibre territorial et très sensible au développement des régions de montagne. Il s'avérera très difficile d'obtenir un consensus national pour pratiquer une politique de développement urbain.

Une bonne connexion aux principaux pôles de développement est une condition indispensable du développement à l'aube du XXI^e siècle; sur ce plan également, les conditions actuelles ne sont

pas favorables. En effet, les réseaux ont vieilli, les difficultés financières des organes publics ont freiné des réalisations pourtant indispensables. Ainsi, des projets audacieux, tels que les NTFA ou les liaisons TGV, prennent du retard ou sont remis en question.

Il est de tradition de mettre en avant la qualité de la main-d'œuvre suisse comme cause du succès helvétique. On s'aperçoit toutefois que le système de formation supérieure ne fournit que de très faibles effectifs et qu'il reste très cloisonné. La recherche, si nécessaire dans un monde changeant de plus en plus rapidement, se concentre dans quelques branches; faute de moyens, elle ne parvient pas à fertiliser l'ensemble du tissu économique.

Sur les plans politique et social, enfin, des événements récents ont montré que le consensus ne va plus de soi. Des tensions politiques, sociales ou entre régions linguistiques, ou encore entre villes et campagnes apparaissent.

Face aux perspectives qui s'offrent à l'Europe en construction, face aux volontés affirmées de développement et aux tendances vers une Europe plus compétitive, plus forte et plus influente, la Suisse est perplexe. Désireuse de maintenir ses acquis, notamment son niveau élevé de vie, mais aussi la qualité de son milieu naturel, la Suisse profonde se manifeste par une attitude de repli. Ainsi, elle se distance de plus en plus de l'idéologie productiviste et ouverte véhiculée par les élites économiques et par la population urbaine.

À l'inverse, la jeunesse et la population des régions frontalières, habituées à entretenir des relations nombreuses avec l'extérieur, souhaitent entrer de plein droit dans le projet de construction européenne. Leur victoire sur les forces conservatrices est incertaine; elle ne sera certainement pas rapide.

5.4. Points forts

- Stabilité politique et sociale.
- Situation géographique centrale en Europe.
- Structure urbaine riche et diversifiée.
- Bon niveau d'équipements publics et privés.
- Savoir-faire élevé de la main-d'œuvre.

- Branches industrielles fortes: chimie, machines, notamment.
- Présence de groupes puissants.
- Vaste réseau de PME dynamiques.
- Large ouverture au commerce international.
- Infrastructure en télécommunications et en transports excellente.

5.5. Points faibles

- Fractures territoriales importantes.
- Manque de cohérence culturelle, clivage linguistique.
- Population vieillissante.
- Fragilité écologique.
- Marché du travail tendu, coût du travail élevé.
- Structure agricole dépassée.
- Marché intérieur protégé et cartellisé, coût de la vie élevé.
- Dépendance de l'extérieur (main-d'œuvre, énergie, etc.).
- Sensibilité accrue à l'environnement.

5.6. Tendances économiques

- Perte de dynamisme de l'économie.
- Fléchissement de la création d'emplois.
- Restructuration agricole, diminution des exploitations.
- Difficultés dans l'industrie.
- Délocalisations industrielles.
- Tertiairisation.
- Rationalisation et redimensionnement de la place financière.
- Tendance au tourisme quantitatif.

5.7. Tendances spatiales

- Développement extraverti de Genève, de Bâle et du Tessin.
- Renforcement de l'axe Genève-Lausanne.
- Renforcement de l'axe Fribourg-Berne-Zurich.
- Affaiblissement des zones périphériques.

5.8. Tendances politiques

- Déréglementation.
- Coopération intercantonale et transfrontalière accrue.
- Difficultés à entreprendre de grands projets.
- Impasse financière des collectivités publiques.
- Maintien d'une politique suisse spécifique.

6. Scénarios

6.1. Scénario tendanciel

La Suisse se trouve au cœur du nouveau centre de gravité européen, mais, du fait de sa non-participation à la Communauté européenne, ne bénéficie pas de la totalité des effets de l'intégration. Le gouvernement fédéral amorce une politique lente d'adaptation aux conditions européennes (assouplissement des marchés, accords sectoriels, meilleure collaboration transfrontalière). Cette adaptation se traduit par de profondes mutations sectorielles:

- dans l'agriculture, un ajustement des prix vers le bas provoque la disparition de nombreuses exploitations et entraîne une spécialisation de la production vers les produits les plus compétitifs;
- dans l'industrie, les difficultés d'accès au marché européen et la détérioration des conditions-cadres nationales suscitent l'émigration des emplois d'exécution. Le processus est particulièrement marqué dans les régions frontalières, qui connaissent un phénomène du type «maquiladora», toutes proportions gardées;
- dans le secteur des services, les branches fortes (banques et assurances) multiplient leurs implantations internationales.

Le niveau des prix et des salaires s'ajuste progressivement à celui des régions voisines, et la Suisse paraît de moins en moins comme un îlot de prospérité. Cela se traduit par une augmentation du chômage. Afin d'y faire face, le gouverne-

ment suisse poursuit sa politique de décentralisation, d'encouragement à la formation et aux créations d'infrastructures ferroviaires; il est cependant entravé dans son action par le rétrécissement des moyens financiers à disposition et par une mentalité populaire peu favorable au changement (préservation de l'acquis).

6.2. Scénario des eurocités

Ce scénario implique une forte volonté politique de rapprochement vers l'Europe et de collaboration transfrontalière. À l'échelle suisse, seules les villes de Zurich, de Genève et de Bâle ont une chance de se positionner dans le cercle des eurocités. Pour Genève et Bâle, leur succès dépend de leur capacité de collaborer avec leur arrière-pays suisse (arc lémanique et, notamment, Lausanne pour Genève), français (pays de Gex, Savoie pour Genève, Alsace et, notamment, Mulhouse pour Bâle) et allemand (Bade du Sud pour Bâle). Pour Zurich, le défi principal est celui d'une ouverture accrue en direction de Bâle, de Stuttgart et de Munich (création d'un réseau de villes). Les autres parties du territoire suisse sont «colonisées» par les effets de polarisation, des poches de développement se formant autour de ces villes et de Milan, mais les territoires enclavés ne participent guère à la prospérité. Au contraire, ils subissent des nuisances importantes, étant relégués en position de fournisseurs d'énergie, d'exutoires de délassement, d'axes de transit (situation aggravée par le fort développement des transports que suppose ce scénario) et de dépotoir pour les activités peu rentables. Les dangers d'un espace suisse à deux vitesses sont partiellement

corrigés par une politique de redistribution; cependant, le manque de moyens empêche d'éviter l'accroissement des disparités.

Dans les zones fortes, incluant tout de même près des trois quarts de la population suisse, une spécialisation accrue se dirige vers les productions suisses les plus compétitives (chimie, machines, horlogerie, électronique, banques et assurances); en revanche, les branches peu compétitives, jusqu'alors protégées par la politique protectionniste du pays, déclinent. Il en est ainsi, notamment, de l'agriculture et de la construction, dont l'existence est pourtant nécessaire au maintien de la population dans les régions faibles.

La forte consommation d'espace et la progression des échanges qu'implique ce scénario se font au détriment de la préservation de l'environnement, qui avait été l'une des priorités du gouvernement suisse. Ne pouvant pas rester indifférente aux problèmes de disparités croissantes qu'il entraîne, la Communauté européenne met en place une politique «montagne spécifique». Cette politique fait des zones aidées des espaces entretenus et dépendants. C'est, notamment, le cas pour les populations agricoles confinées à des tâches de maintien de l'environnement.

Les zones fortes sont appelées à se spécialiser dans les activités innovantes à forte valeur ajoutée; elles intensifient leur effort de formation et de recherche. Mais leur succès provoque une aggravation des problèmes d'engorgement et une forte pression sur le sol sur l'ensemble du plateau suisse.

6.3. Scénario des euroterritoires

La cohérence territoriale, environnementale et sociale est mieux respectée dans ce scénario.

Les conditions d'expansion accordent plus d'attention aux villes moyennes et petites dans un contexte de croissance plus qualitatif. Ce modèle de développement correspond mieux aux objectifs gouvernementaux suisses affirmés. À la consolidation des cinq plus grandes villes du pays s'ajoute la progression d'une dizaine de villes «d'équilibre», dans lesquelles le développement industriel et tertiaire est accéléré. La spécialisation des productions à haute valeur ajoutée nécessite le renforcement du rythme de formation supérieure. En revanche, les productions simples ou polluantes sont abandonnées, car brimées par des coûts plus élevés et une législation sur l'environnement plus contraignante.

La convergence est recherchée dans les termes de la convention alpine; une attention toute particulière est apportée à l'espace montagnard, notamment à l'agriculture. Le tourisme parahôtelier fait progressivement place à un tourisme plus doux.

Les PME sont soutenues notamment lorsqu'elles sont installées dans des régions périphériques. Des facilités sont accordées aux entreprises qui s'y installent.

Les transports de transit sont régulés; un effort est fait vers le feroutage. Les liaisons de transport interne sont favorisées. Pour la Suisse, cela correspond à la réalisation du concept «rail 2000». Dans les agglomérations également, la priorité est mise sur les transports collectifs.

Les équipements (formation, santé) sont soutenus, la distribution sur l'ensemble du territoire est une priorité.

L'espace alpin devient un espace cohérent, un espace de développement moteur autonome (bien que plus lent que dans le scénario des eurocités).

XV — Coopération transfrontalière

1. Coopération transfrontalière et interrégionale

Les États nationaux ont disloqué des provinces historiques sans que, pour autant, celles-ci cessent d'exister comme groupe humain, continuité culturelle, voire espace économique (Jura, Savoie, Tyrol...). Les frontières des États nationaux ont été souvent des lieux de belligérance et des glacis économiques, du moins en ce qui concerne la localisation des industries «stratégiques». Les effets de marginalisation périphériques y sont manifestes. Enfin, les territoires frontaliers ont été alignés sur les politiques nationales, en particulier pour ce qui est de l'aménagement du territoire: équipements, communication... Cela débouche sur des solutions de continuité, des coupures, des obstacles (que l'on se souvienne des écartements des voies ferroviaires). Le défi actuel, la mission de la Communauté, est de recoudre ce qui a été déchiré. Tout y pousse: l'intérêt économique, les aspirations populaires, la vision stratégique (et préventive). Il faut mener ce complot pacifique vers des pratiques de solidarité européenne de proximité, irréversibles. L'arc alpin, lieu de tous les conflits européens, doit être ce laboratoire d'idées et d'actions. À maints égards, il l'est déjà.

La coopération transfrontalière «traditionnelle», qui recouvre — entendue au sens strict — les **relations de voisinages** entre collectivités régionales frontalières ayant une frontière internationale commune (1), s'est insérée de plus en plus, depuis environ une décennie, dans une **coopération interrégionale** généralisée par le développement de tout un ensemble de relations bilatérales et

multilatérales, à l'échelle internationale, entre entités subétatiques pas forcément limitrophes. Il s'agit là de ce que l'on appelle aujourd'hui couramment les relations interrégionales, notion qui dépasse et englobe le champ des relations transfrontalières stricto sensu. **La coopération transfrontalière n'en demeure pas moins un sous-ensemble privilégié et spécifique de la coopération interrégionale**, elle devient peut-être une des formes les plus affinées et les plus complexes de la coopération interrégionale en général.

Au sein même de la coopération transfrontalière, il faut d'ailleurs distinguer la coopération de voisinage et la **coopération transfrontalière interrégionale**.

Le champ de la coopération interrégionale autre que transfrontalière est sans doute placé au seuil d'une importante extension. Sous certains angles, les problèmes posés par la coopération transfrontalière et la coopération entre entités régionales non limitrophes ne se recoupent pas toujours, des problèmes nouveaux sont apparus à la suite de la rapide émergence de ce nouveau type de relations entre régions. Parmi ces problèmes, outre celui de l'**adéquate imbrication** de la coopération transfrontalière traditionnelle et des autres activités interrégionales, on peut relever la difficulté majeure de la **coordination** des activités des régions frontalières et des États centraux. Comparativement à la coopération transfrontalière au sens strict, les secteurs de coopération interrégionale à privilégier ne sont pas fondés sur les notions de proximité, de vicinalité, mais sur celles d'homogénéité fonctionnelle ou de communauté à distance, par alliance.

(1) On parle aussi de coopération frontalière de **proximité**.

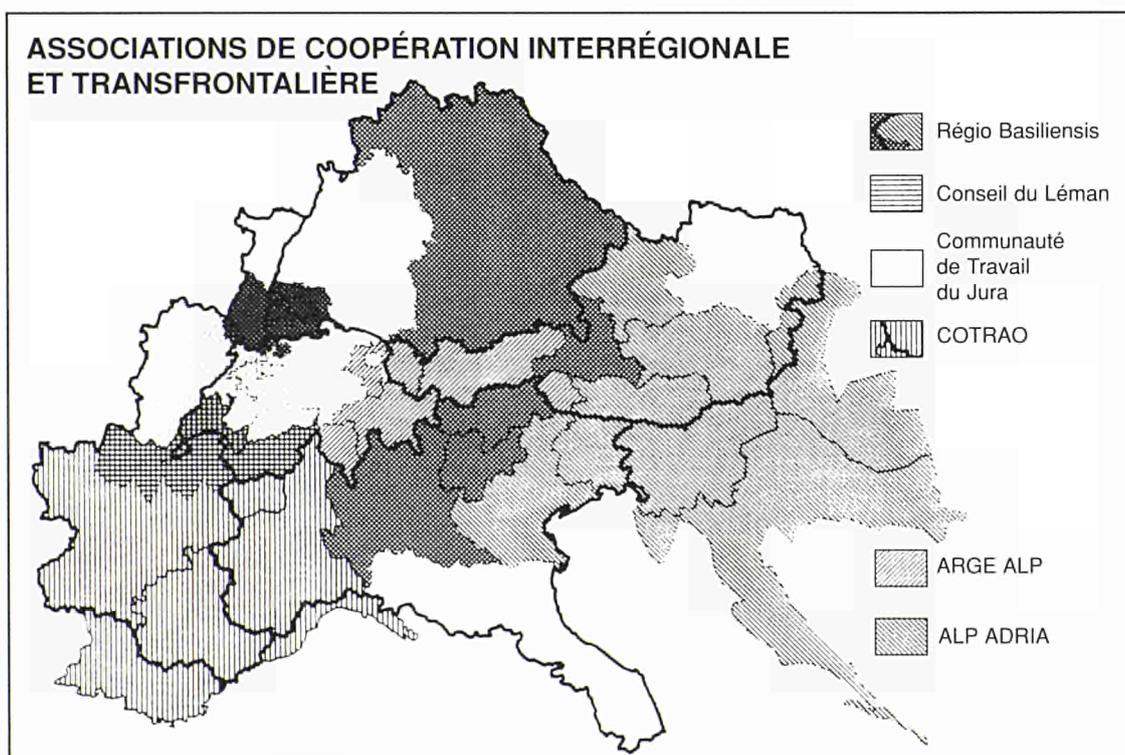
La coopération frontalière de proximité longtemps organisée dans le cadre de relations d'échanges et de voisinage prend, dans la perspective d'**ouverture européenne**, une dimension plus complexe; les territoires frontaliers sont ainsi

aujourd'hui reconnus comme de véritables «laboratoires» d'intégration. Elle s'affirme de plus en plus comme une condition vitale pour les communes frontalières, qui sont longtemps restées à l'écart (et à la périphérie) du développement.

2. L'arc alpin, laboratoire transfrontalier

On a souligné dans ce rapport la **densité frontalière** du périmètre retenu pour l'arc alpin. Raisons historiques, géographiques, politiques, multiples, déjà soulignées dans ce rapport, expliquent la grande **sensibilité de l'arc alpin aux «effets frontières»**. Seuls une dizaine de cantons suisses sont enclavés dans leur territoire national; quant

aux deux régions italiennes non frontalières, elles sont littorales, et leur frontière internationale est maritime. L'arc alpin, «banc d'essai» d'une politique européenne transfrontalière? Quoiqu'il en soit, cette situation particulière à l'arc alpin s'est traduite par un important développement des coopérations transfrontalières.



3. Aperçu de la coopération transfrontalière alpine

3.1. Distribution spatiale

Ce serait une étude dans l'étude que de dresser un bilan complet des coopérations transfrontalières concernant l'arc alpin; on se bornera à identifier les plus significatives du point de vue des dynamismes transfrontaliers en cours, en particulier celles — nombreuses — concernées par les actions communautaires.

3.1.1. Coopérations multilatérales

L'arc alpin apparaît comme le lieu privilégié des grandes coopérations multilatérales transfrontalières. Il est couvert par:

- la **communauté de travail des Alpes orientales (Alpe-Adria)**, composée de la Bavière en Allemagne, du Burgenland, de la Carinthie, de la haute Autriche, de Salzbourg, de la Styrie (Länder autrichiens), de Baranya, de Győr-Sopron, de Somogy, de Vas, de Zalas (comitats hongrois), du Frioul-Vénétie Julienne, de la Lombardie, du Trentin-Haut-Adige, de la Vénétie (régions italiennes), du Tessin (canton suisse), de la Slovénie et de la Croatie. Créée en 1978, Alpe-Adria, en sus de ses activités dans les différents domaines sectoriels, a joué un grand rôle dans l'intégration progressive des espaces suisses et autrichiens aux réseaux européens; elle peut jouer ce rôle pour les pays limitrophes de l'Europe de l'Est (Hongrie, République tchèque, Slovaquie et ex-Yougoslavie);
- le répondant ouest d'Alpe-Adria c'est la **communauté de travail des Alpes occidentales (Cotrao)**, composée des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes en France, de la Ligurie, du Val d'Aoste et du Piémont en Italie, des cantons de Genève, du Valais et de Vaud en Suisse. Créée en 1982, la Cotrao a des objectifs similaires à ceux des autres organisations interrégionales: décloisonner, rééquilibrer et dynamiser l'espace régional dont elle s'occupe;
- la **communauté de travail des Alpes centrales (ARGE ALP)**, fondée en 1972, qui regroupe les deux Länder allemands de l'arc alpin (Bavière, Bade-Wurtemberg), trois Länder autrichiens (Salzbourg, Tyrol, Vorarlberg), trois «entités» italiennes (les provinces du Haut-Adige et du Trentin, la région de Lombardie) et trois cantons suisses (les Grisons, Saint-Gall, le Tessin);
- la **communauté de travail du Jura**, créée en 1985; elle joue un rôle important dans la coopération transfrontalière de proximité, elle comprend la région française de Franche-Comté, les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud en Suisse;
- le **conseil du Léman**, issu de la Cotrao et créé en 1987, qui correspond à une unité géographique, celle du lac. Il regroupe les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, les cantons suisses de Genève, du Valais et de Vaud;
- la **conférence tripartite rhénane**, produit dérivé de l'association de droit privé Suisse «Regio Basiliensis», créée en 1963, qui re-

groupe le canton de Bâle en Suisse, les zones de Mulhouse en France et de Fribourg-en-Brisgau en Allemagne. Les résultats obtenus par cette conférence constituent un exemple réussi de micro-intégration transfrontalière.

À ces coopérations transfrontalières multinationales se sont ajoutées les coopérations communautaires dues aux programmes **Interreg**; ils concernent:

- toutes les frontières communautaires de l'arc alpin entre la France et l'Italie ainsi qu'entre la France et l'Allemagne,
- mais aussi et surtout les frontières communautaires et les frontières externes: Allemagne-Autriche, Italie-Suisse, Allemagne-Suisse, Italie-Autriche, Allemagne-Tchécoslovaquie, Italie-Slovénie, France-Suisse.

Près d'un tiers des programmes Interreg concernent l'arc alpin.

Plusieurs remarques s'imposent à l'observation de ces coopérations transfrontalières multinationales:

- **toutes les entités régionales sont couvertes**, à l'exception — ce qui est logique — des zones non frontalières (sauf le canton de Berne, membre de la CTJ). Cependant, des zones frontalières de l'arc alpin restent à l'écart de cette coopération; il s'agit du groupe alémanique des cantons suisses (Zurich, Argovie, cantons de la Suisse centrale...), ce qui souligne, si besoin était, la **relative «distance» prise par la zone zurichoise** au regard de ses proches voisins;
- certaines zones, au contraire, ont plusieurs fers aux feux, ce qui souligne leur **sensibilité** à l'effet frontière: la **Bavière**, **Salzbourg**, le **Trentin**, la **Lombardie**, la **Savoie**, les cantons de **Vaud** et du **Valais**.

3.1.2. Coopérations bilatérales

Les coopérations transfrontalières bilatérales sont nombreuses; elles correspondent souvent à des actions de voisinage liées à la vie quotidienne, en particulier le problème des travailleurs quotidiens transfrontaliers. C'est le cas, par exemple, de la zone des «trois frontières» (Bâle-Mulhouse-Fribourg), des coopérations entre l'Alsace, la Fran-

che-Comté, la Savoie avec la région de Bâle, le pays de Bade et la zone genevoise. Citons, par ailleurs, les coopérations bilatérales suivantes: Val d'Aoste-Valais; Trentin-Salzburg; Frioul-Vénétie Julienne-Slovénie; Burgenland-Slovaquie; Trentin-Lombardie; Styrie-Slovénie; Alsace (Strasbourg-Colmar)-pays de Bade (Kehl, Fribourg); Carinthie-Slovénie.

Compte tenu du fait que le bilan n'est pas exhaustif, on ne peut en tirer des conclusions de portée générale, mais quelques observations ponctuelles:

- la densité et la qualité des coopérations transfrontalières bilatérales du grand ensemble Rhin-Rhône ou des macrorégions (Rhin supérieur, Vosges, Forêt-Noire, Doubs, Jura, sillon alpin), de la frontière nord des Alpes italiennes avec la Suisse et des marches de l'Est (Danube) avec la Slovaquie, la Slovénie et la Croatie;
- si l'on superpose les coopérations multilatérales et bilatérales, on observe également les dynamismes transfrontaliers «Rhin-Rhône», l'ouverture des territoires italiens et autrichiens sur leurs voisins et le relatif enclavement de la Suisse, en particulier des cantons alémaniques.

3.2. Domaines d'action

Les organismes de coopération transfrontalière ne sont pas dotés de la personnalité juridique, leurs statuts sont purement consultatifs. Les organismes étatiques centraux freinent le développement des institutions transfrontalières, que ce soit au niveau politique ou au niveau administratif. Les budgets sont toujours très limités. Les entités territoriales en présence sont souvent de puissances très inégales, les réflexes «nationalistes» sont toujours vivaces, en particulier sur le plan culturel. Aussi ne faut-il pas s'étonner si les actions dans le domaine des coopérations transfrontalières sont restées limitées. La faiblesse des budgets, la carence institutionnelle empêchent de faire, la coopération transfrontalière agit surtout par l'incitation et la recommandation, les organismes par la force des choses sont surtout des structures d'accueil pour les groupes de pression. Le produit de ces organismes multilatéraux et bilatéraux c'est la recommandation, la publication de rapports, la diffusion de l'information, la prise de contact, la rencontre... C'est d'ailleurs dans les cas — exceptionnels — où les États interviennent dans ces

organismes, donc décident et financent, que les résultats sont les plus évidents; c'est le cas de la communauté de travail du Jura (CTJ). Cependant, dans certains domaines qui apparaissent privilégiés au regard de la coopération transfrontalière, des avancées certaines ont été obtenues.

3.2.1. Transports et communications

On trouve l'intervention d'un «groupe de pression» type soit pour obtenir une infrastructure nouvelle, soit pour en améliorer le tracé. C'est le cas pour:

- le TGV [Belfort-Bâle, Cotrao, conseil du Léman (CDL)];
- l'ouverture de lignes aériennes interrégionales nouvelles (Cotrao);
- la réalisation d'études de transports (CDL, CTJ).

Parfois, la concertation aboutit à des actions programmées communes, comme l'euro-aéroport de Bâle-Mulhouse.

3.2.2. Scolaire, universitaire et recherche

L'action dans ce domaine s'exercera essentiellement à travers des échanges d'élèves ou de chercheurs, des informations réciproques, des rencontres et des colloques:

- échanges scolaires (CDL, CTJ, Bâle-Belfort);
- création d'une valise pédagogique alémanique (CDL);
- échanges universitaires, bourses pour chercheurs (Bade-Wurtemberg, Cotrao);
- instituts scientifiques (la robotique, «trois frontières»);
- recensement des institutions scientifiques (Cotrao) et des centres de documentation;
- élaboration d'un atlas (CDL);
- mise au point d'un serveur spécifique (CDL).

3.2.3. Développement économique

C'est dans ce domaine que la contrainte d'un budget faible est la plus nette; aussi cette coopé-

ration tend-elle à s'appuyer sur les partenaires économiques, comme les chambres de commerce et d'industrie:

- études de développement économique (fréquent);
- coopération interentreprise (CTJ);
- recherche de partenariats financiers (CTJ);
- promotion commune (CTJ);
- marchés frontaliers subrégionaux de l'investissement (CDL, Cotrao);
- joint-ventures transfrontaliers (Burgenland-Slovaquie);
- guide des foires et des expositions (Cotrao);
- guide des pôles technologiques (Cotrao);
- guide des travailleurs frontaliers (CTJ, CDL);
- salons professionnels (CTJ);
- promotion touristique commune (Bâle-Belfort, Cotrao, CDL, CTJ).

3.2.4. Santé, environnement, aménagement du territoire

- Lutte contre certaines épidémies (la rage, CTJ).
- Cartes sanitaires (CTJ).
- Organisation de secours d'urgence (CTJ).
- Lutte contre la pollution des eaux [conférence tripartite rhénane (CTR)].
- Lutte contre la pollution atmosphérique (CTR).
- Protection des milieux et des espaces naturels (Bade-Wurtemberg, Burgenland, Bâle-Belfort, CTJ...).
- Concertations et interventions sur les documents de planification et d'aménagement du territoire (Bade-Wurtemberg, Burgenland).

3.2.5. Culturel

- Manifestations culturelles communes.
- Informations réciproques, échanges.

— Harmonisation des calendriers des manifestations (Cotrao, CDL, CTJ, Bade-Wurtemberg).

Enfin, n'oublions pas la fonction politique que joue cette coopération transfrontalière en mettant en présence, pour réfléchir et débattre, des représentants élus des différentes collectivités territo-

riales. Ce rôle a une signification particulière dans le cas de l'arc alpin, puisque ces coopérations concernent deux entités qui envisagent à un moment ou à un autre de rejoindre la Communauté: l'ensemble alpin Suisse-Autriche, les anciens pays socialistes limitrophes (Moravie, République tchèque, Hongrie, Croatie, Slovaquie).

4. Perspectives

4.1. L'arc alpin: espace pilote, espace des «coutures»

La description de la géographie des coopérations transfrontalières de l'arc alpin ainsi que celle de leurs domaines privilégiés d'intervention soulignent la position privilégiée de l'arc alpin dans ce domaine de la coopération, avec, comme éléments particulièrement favorables, la position centrale européenne, la forte densité des frontières, l'imbrication dans certains territoires de peuples différents et les expériences souvent anciennes déjà acquises. D'où l'idée logique de faire de l'arc alpin une zone communautaire et extracommunautaire **pilote** pour le développement des relations transfrontalières, qu'elles soient interrégionales ou de proximité. Si le nombre des coopérations existantes est un atout, la diversité des territoires et des peuples de l'arc alpin est une contrainte: celle d'une meilleure intégration. Or, la coopération transfrontalière se présente comme un excellent outil de **micro-intégration**, qui permet de jouer et de valoriser les solidarités et les complémentarités de voisinage ou de proximité existant de part et d'autre des frontières.

La construction progressive d'un maillage dense de relations transfrontalières organisées et maîtrisées devrait permettre, suivant la terminologie, de substituer aux espaces des ruptures que sont encore souvent les frontières de l'arc alpin des **espaces des coutures**; ces espaces, en jouant de l'important potentiel des dynamiques frontalières arc-alpines, structureront progressivement un ensemble géopolitique cohérent ossaturé sur les Alpes.

4.2. Vers un aménagement global des zones frontalières

L'élaboration d'une véritable politique transfrontalière communautaire passe par une série de réformes institutionnelles et politiques bien mises en évidence dans le livre blanc des régions frontalières (1), en particulier l'octroi de la personnalité juridique aux organisations de coopération transfrontalière et des accords de délégations réelles de pouvoir des autorités centrales vers ces organisations.

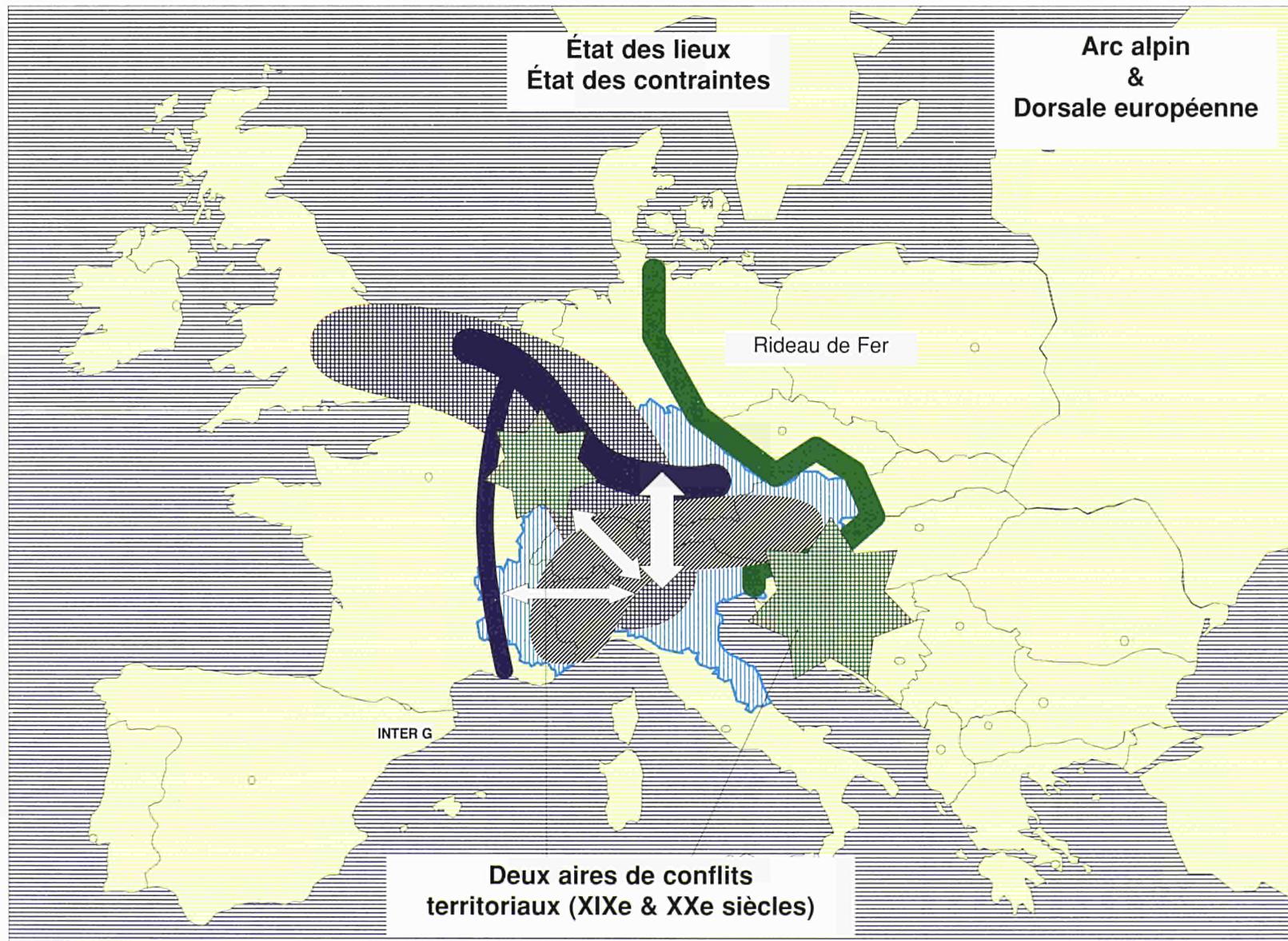
En dehors de ces mesures générales, les mesures à prendre qui intéresseraient le plus l'arc alpin seraient celles qui iraient dans le sens d'un **aménagement global des zones transfrontalières**. Trop souvent les politiques transfrontalières, en particulier dans le domaine de l'aménagement du territoire, sont plus une juxtaposition d'opérations ponctuelles que la traduction opérationnelle d'une politique globale, d'où la nécessité d'une **coordination transfrontalière de l'aménagement régional**, pouvant déboucher sur des projets d'aménagement transfrontaliers communs dans des domaines privilégiés, comme les transports, l'environnement, la formation professionnelle, la recherche.

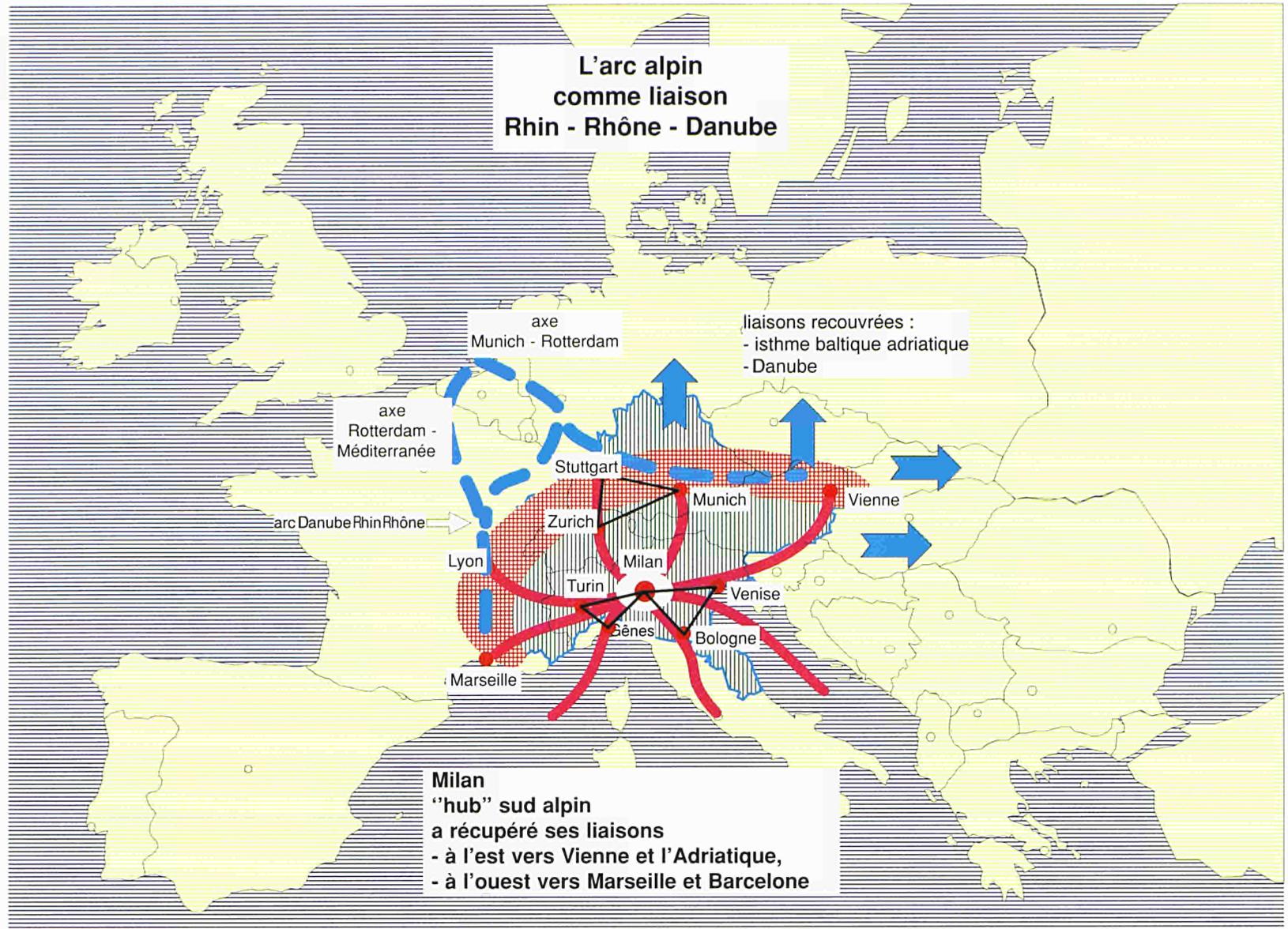
(1) *Les régions frontalières et l'intégration européenne*, livre blanc de l'ARE, 1992.

Deux zones transfrontalières de l'arc alpin justifieraient des politiques transfrontalières pilotes:

1) la zone transfrontalière de l'**ensemble Rhin-Rhône**: Karlsruhe, Strasbourg-Kehl, Colmar-Fribourg, Belfort-Mulhouse-Bâle, Neuchâtel, Franche-Comté-Genève-Savoie. Cette zone présente déjà des institutions et des actions transfrontalières notables; c'est un lieu organique essentiel dans l'aménagement du territoire européen entre le nord-ouest des métropoles européennes, l'arc latin et l'arc alpin. C'est une zone de croissance dont les effets d'entraînement peuvent être multipliés par une dynamisation des solidarités et des complémentarités transfrontalières;

2) La zone transfrontalière **orientale**: Bavière, Slovaquie, Salzbourg, Carinthie, Trentin, Frioul-Vénétie Julienne. Cette zone peut s'appuyer sur le dynamisme économique bavarois et sur son expérience transfrontalière. Elle occupe une interface stratégique avec les espaces autrichiens, slovaques, slovènes, et, à ce titre, elle justifie une expérience de collaboration transfrontalière entre les régions communautaires et les régions extracommunautaires de type Interreg, mais une approche territoriale plus globale.





1. Facteurs clés et tendances

1.1. Recensement des variables

Les «facteurs clés» sont les caractéristiques, principalement **économiques et sociales**, qui **structurent le territoire**. Leur identification et la définition de leurs contributions au processus de production de l'espace permettent de réaliser une analyse de structuration du territoire, préalable indispensable à la constitution des scénarios. La démarche que nous avons menée passe par l'élaboration de grilles de critères, constituant les «intrants» des scénarios.

Deux types de «facteurs clés» ont été considérés:

- les **facteurs endogènes**, directement dépendants de la structure de l'arc alpin;
- les **facteurs exogènes**, qui peuvent, de l'extérieur, exercer des influences déterminantes sur l'évolution à moyen et à long terme.

Les facteurs endogènes peuvent être appréhendés autour de trois domaines généraux de réflexion:

- la **population** (structure démographique, qualifications, emplois, modes de vie, aspirations sociales, migrations...);
- les facteurs de **localisation des activités** (structure industrielle, degré de tertiarisation, structure urbaine...);
- les **actions d'aménagement du territoire** (grands équipements — en particulier, percées alpines, TGV, autoroutes —, réseaux immaté-

riels, affectation des sols, préservation de l'environnement, fiscalité et subventions...).

Les facteurs exogènes sont nombreux et importants dans l'espace alpin, fortement extraverti et interconnecté au reste du monde. Ceux qui se sont révélés être les plus importants sont:

- les alternatives de développement des **pays de l'Est**;
- les **migrations** internationales;
- les contraintes de l'**UEM** et la consolidation du «couple franco-allemand» ⁽¹⁾;
- l'évolution du cadre des **échanges mondiaux** (négociations du GATT) ⁽²⁾;
- l'évolution de la prise de conscience des problèmes **écologiques**;
- l'évolution de la zone des **Balkans**;
- l'impact des **nouvelles technologies** sur la localisation des activités;
- ...

⁽¹⁾ Couple dont l'arc alpin pourrait être le jardin...

⁽²⁾ En particulier, l'hypothèse de constitution de grands marchés régionaux (ALENA, CE...) et le retour aux logiques d'union douanière.

1.2. Tendances et incertitudes

Dans l'ensemble des événements et des variables que nous avons été amenés à considérer dans l'approche prospective, il est apparu opportun de distinguer des degrés d'incertitude.

1.2.1. Très forte probabilité

- Vieillesse de la population, augmentation des dépenses de santé, augmentation de l'âge d'entrée dans la vie professionnelle.
- Augmentation de la productivité, baisse de l'emploi industriel, délocalisations.
- Rôle moteur de la capacité d'innovation (capacité humaine **et** financière); les économies d'envergure deviennent plus importantes que les économies d'échelle.
- Montée du tertiaire, mobilité professionnelle en hausse, obsolescence rapide des savoir-faire.
- Augmentation de la contrainte écologique.
- Maintien du chômage comme préoccupation sociale majeure.
- Maintien des flux migratoires traditionnels.

1.2.2. Forte probabilité

- Métamorphoses sensibles des rapports travail-emploi, réduction sensible du temps de travail, pluriactivité, mobilité géographique, stabilisation de l'emploi féminin et amélioration de son statut, remontée de la natalité.
- Renforcement de l'intégration européenne intensive (UEM, Schengen...) et extensive (adhésion de l'Autriche, des pays Baltes...), retour partiel à des mécanismes de protection extérieure (union douanière).
- Difficultés allemandes, mais maintien du couple moteur franco-allemand, prééminence du mark comme pivot de l'UEM, Europe à plusieurs vitesses.
- Difficultés persistantes des pays méditerranéens de la Communauté européenne, de l'Irlande et du Royaume-Uni, sans décrochages, spécialisation intrabranche.

- Émergence d'une forte immigration slave.
- Constitution d'une première couronne de pays centre-européens; renforcement de Prague, de Varsovie et de Budapest; rôle majeur de Vienne et de Berlin en regard des évolutions à l'Est.
- Accords «d'endiguement» avec le Maroc, la Tunisie et la Turquie.
- Statuts spéciaux accordés aux zones de montagne.

1.2.3. Incertitudes majeures

1.2.3.1. «Scénarios roses»

- Fort soutien de la Communauté européenne aux PECO, la démarche induisant de nouveaux marchés, de la croissance et des repositionnements dans les spécialisations intersectorielles.
- Accélération de l'intégration des pays de l'AELE, en particulier des pays alpins, incidence sur la croissance et la spécialisation interindustrielles, extension à la Communauté européenne des modèles de gestion/préservation de la montagne.
- Renforcement de la politique méditerranéenne.
- Constitution d'un axe de développement danubien.
- Développement des échanges sur l'isthme Adriatique-Baltique.

1.2.3.2. «Scénarios noirs»

- Retour des antagonismes «historiques» (modèle balkanique).
- Blocage des mécanismes de convergence du fait de résistances politiques (modèle anglais) et des dérapages économiques (Espagne, Italie).
- Reconstruction d'un limes — rideau de fer — et conflits d'immigration (modèle Rostock).

2. Cadrage macroéconomique

2.1. Scénario tendanciel

Le scénario tendanciel suppose la poursuite des politiques d'intégration communautaire définies par le traité sur l'Union européenne. La réussite de ce projet dépend en grande partie de la dynamique de ses promoteurs et, singulièrement, de la France et de l'Allemagne. L'importance que revêt la construction européenne pour ces deux pays laisse supposer un resserrement de leur coopération et une augmentation de leur interdépendance. Mais le respect des calendriers et l'impossibilité de mener à bien une «initiative européenne de relance» en raison des contraintes de convergence imposeraient une limitation de la croissance.

Croissance européenne

(croissance du PIB 1991-2000, en %)

Pays	Scénario tendanciel
Allemagne	3,1
France	2,5
Italie	2,8
Royaume-Uni	2,2
Autres pays de la CE	2,6
Autres pays d'Europe CE	2,7

Source: CEPII-OFCE, modèle Mimosa.

Comme l'indiquent ces prévisions, le scénario tendanciel recouvre des situations nationales relativement contrastées.

2.1.1. Allemagne: unification délicate

L'unification est délicate, mais reste compatible avec les critères de Maastricht. La mise en place de l'union économique, monétaire et sociale le 1^{er}

juillet 1990 a entériné le choix d'une transition rapide de l'ex-République démocratique allemande vers l'économie de marché et vers l'intégration au reste de l'Allemagne.

La conversion monétaire (1 contre 1) s'est traduite par une dégradation massive de la compétitivité des entreprises de l'Est. Ainsi, la première période de transition (l'«absorption») s'est traduite par une chute de la production, une extension du chômage et l'invasion des produits occidentaux sur un marché suralimenté par une augmentation massive des revenus réels. La période de stabilisation, entamée à partir de 1991, a permis de rétablir certains équilibres financiers (au niveau, notamment, des budgets des collectivités locales). Mais elle s'est traduite aussi par une récession prononcée dans les BTP et plus tardivement dans l'industrie. La phase du décollage tarde à s'engager: la disparition des avantages en main-d'œuvre en 1993 et les difficultés liées à l'environnement justifient l'attentisme des investisseurs malgré les programmes d'incitations financières engagés par les pouvoirs publics.

Les projections tendanciennes réalisées pour l'Allemagne orientale indiquent que son PIB pourrait retrouver, dès 1995, son niveau de 1989 (1). De telles performances supposent une augmentation continue de la productivité du travail (obtenue en partie, il est vrai, par une réduction de l'activité féminine) ainsi qu'un rythme d'investissement

(1) Ces projections s'appuient sur les travaux réalisés par Hélène Harasty et Jean Le Dem en 1992 pour le CEPII, sur la base d'une maquette de l'économie est-allemande réalisée en 1990 («Les conséquences macroéconomiques de la réunification allemande», *Économie prospective internationale*, n° 43, troisième trimestre de 1990).

élevé. La croissance pourrait être consolidée après 1995 (à un rythme de près de 9,5 % dans le scénario le plus optimiste), à condition que le taux d'investissement se maintienne aux alentours des 30 %.

À l'horizon 2000, les nouveaux Länder resteront toujours dépendants des anciens. Les exportations des provinces orientales ne pourraient couvrir au mieux que les deux cinquièmes de leurs importations. Cette dépendance est aussi financière, puisque le succès de la transition repose en grande partie sur les transferts publics. Ceux-ci devraient continuer de représenter près de 30 % du PIB des provinces orientales à l'an 2000. Dans tous les cas, ce regain de croissance d'ici à la fin du siècle serait insuffisant pour assurer le plein emploi dans ces provinces. Malgré d'importants flux migratoires Est-Ouest (estimés à près de 2 millions de personnes sur la décennie), le taux de chômage devrait avoisiner encore les 15 % en 2000 après le pic attendu au milieu de la décennie (26 % en 1995).

Les effets de l'intégration des Länder orientaux sur l'activité et les équilibres financiers de l'ex-République fédérale d'Allemagne sont mitigés. Le choc de l'absorption a été d'autant plus positif que l'Allemagne butait alors sur une croissance potentielle de l'ordre de 2,5 % par an. Les effets directs de la réunification se sont soldés par un regain de croissance appréciable (le supplément de demande exercé par le marché est-allemand a été de 1,7 point de PIB en 1990 et de 5 points en 1991). Mais, dès la fin de l'année 1992, cet effet de relance s'est évanoui, et l'on estime que la contribution de l'Est à un surplus de production pour l'Ouest deviendra nulle en 1993. En revanche, les déséquilibres financiers induits par la réunification devraient perdurer, même s'ils doivent être atténués par le relèvement de la fiscalité et des cotisations sociales. Les tensions inflationnistes engendrées par la politique budgétaire et salariale devraient être néanmoins endiguées par une politique monétaire restrictive. Son succès permettrait de ramener le taux d'inflation allemand aux alentours des 3 % à l'an 2000.

Finalement, l'Allemagne réunifiée apparaît comme la nation la plus dynamique de la Communauté européenne au cours de la décennie: le taux de croissance de son PIB (2,7 % en moyenne jusqu'en 1995) sera de l'ordre de 3 % après cette date (contre 2,6 % en moyenne dans la Communauté européenne). L'excédent commercial,

après la très forte dégradation du début de la décennie, devrait se rétablir en fin de période à un niveau proche de celui de 1989 (3,9 points de PIB). Le déficit budgétaire, fortement accru lui aussi au début des années 90, devrait se stabiliser à moins de 1 % du PIB en l'an 2000. Dans ces conditions, l'Allemagne ne connaîtrait aucune difficulté à passer en phase III de l'UEM.

2.1.2. France: scénario tendanciel morose

La France s'est engagée, depuis le milieu de la décennie 1980-1990, dans une politique de désinflation compétitive. À la différence des stratégies antérieures, qui s'inscrivaient dans une perspective keynésienne traditionnelle en asseyant la relance sur le laxisme budgétaire et la dépréciation monétaire, les politiques menées depuis la stabilisation Delors de 1984 accordent la priorité à la lutte contre l'inflation et au rétablissement des grands équilibres financiers, la maîtrise des prix favorisant la compétitivité de l'économie française et, donc, une croissance équilibrée à long terme. Les performances actuelles de l'économie française traduisent la réussite partielle de cette politique. La rigueur salariale associée à une politique monétaire restrictive conduisant à des taux d'intérêt réels élevés expliquent dans une large mesure le ralentissement de l'inflation (de l'ordre de 2,5 % en 1992). La politique du franc fort, accroché au mark, non seulement n'a pas provoqué, comme certains le redoutaient, d'érosion de la compétitivité-prix, mais, au contraire, a participé au rééquilibrage de la balance commerciale (qui devrait enregistrer un solde excédentaire de l'ordre de 5 milliards de USD pour 1992).

La «rigueur» budgétaire a permis de limiter le déficit public (qui s'élève, néanmoins, à près de 200 milliards de FF en 1992) à des niveaux de déséquilibre acceptables. Au total, ces performances macroéconomiques et financières permettaient à la France d'accéder sans délai à la phase III de l'UEM dans sa configuration de 1992. Aujourd'hui, la persistance de la conjoncture très déprimée fait envisager des assouplissements nécessaires des critères de Maastricht. En contrepartie, cette politique d'ajustement se traduit par une croissance faible (probablement inférieure à 2 % pour 1992) et par une remontée du chômage (supérieur à 10 % de la population active).

Les perspectives de croissance à moyen à et long terme de l'économie française ne contredisent pas fondamentalement les tendances récentes:

- selon toute probabilité, le contexte international dans lequel évoluera la France au cours de la prochaine décennie sera lui-même morose. Selon le CEPII et l'OFCE, la croissance des pays de l'OCDE d'ici à l'an 2000 ne devrait pas dépasser les 2,5 %. La reprise de l'économie américaine, si elle est confirmée en 1993, ne sera pas suffisante pour ramener les États-Unis sur le sentier d'expansion des années 1985-1990. Au mieux, la croissance outre-Atlantique devrait plafonner aux alentours des 2,3 % par an jusqu'à la fin du siècle. Les contre-performances du Royaume-Uni et le ralentissement prévisible de la croissance en Allemagne empêcheront l'Europe d'être ce pôle de croissance qu'elle revendique. Au total, l'expansion des pays de la Communauté ne devrait pas excéder les 2,6 % par an;
- les échéances européennes suggèrent la poursuite de la politique économique actuelle de rigueur;
- l'autodynamisme de l'économie française n'est pas propre à renverser ces tendances. Les projections tendanciennes réalisées au moyen du modèle Mimosa permettent d'avancer que la croissance française ne devrait pas dépasser les 2,4 % par an d'ici à 2000. Estimée par une fonction Cobb-Douglas, la croissance du PIB serait tirée principalement par l'augmentation du capital productif. La généralisation de technologies *capital-using*, y compris dans les secteurs abrités, serait préjudiciable à l'emploi. Globalement, le taux de chômage ne devrait pas diminuer, l'OFCE envisageant même, dans son scénario moyen, une légère croissance du sous-emploi (aux alentours de 11 % de la population active).

2.1.3. Italie: forte contrainte d'ajustement

Les performances économiques et financières de l'Italie sont actuellement très éloignées des critères requis pour intégrer l'UEM. À cet égard, la situation de la péninsule est comparable à celle de ses partenaires méditerranéens (Espagne, Grèce et Portugal). L'adhésion de l'Italie à l'UEM suppose donc de vigoureux programmes de convergence vers le «peloton de tête». La réduction des déséquilibres macroéconomiques à des

niveaux acceptables contraindra l'Italie à des ajustements déflationnistes. La réduction des déficits publics passe par une très forte augmentation de la fiscalité et par une réduction des dépenses.

Cette stabilisation produira des effets à la baisse du PIB en amputant le revenu des ménages et des entreprises. Elle aura des conséquences négatives sur l'investissement et l'emploi. La réduction de l'endettement (dont le montant actuel dépasse la richesse nationale) impose par ailleurs un effort d'épargne difficilement supportable dans un contexte récessif. L'intégration de l'Italie suppose en plus des ajustements monétaires importants (déjà réalisés en partie avec le décrochage récent du SME). La dépréciation de la lire profitera plus aux industries du Nord qu'aux productions agricoles du Sud (qui seront de plus en plus en compétition avec les spéculations des autres pays méditerranéens pratiquant des politiques cambiales comparables).

Enfin, l'Italie sera confrontée, au premier chef, à la concurrence des PECO et des PVD. Si la spécialisation italienne est originale, elle est aussi fragile: tout en profitant de substantielles recettes touristiques, l'Italie a su renforcer sa position dans les industries traditionnelles sans chercher à se placer dans les industries de pointe. Cette stratégie s'est appuyée à la fois sur la modernisation des équipements, sur des coûts de main-d'œuvre qui restent inférieurs à la moyenne européenne et sur une flexibilité d'autant plus grande qu'elle joue souvent sur le secteur informel. Au total, la spécialisation italienne apparaît **atypique**: l'Italie renforce sa position sur les filières les plus attaquées par les pays en développement (textiles, bois et papier...), tout en trouvant le moyen de se placer sur la filière mécanique dominée par l'Allemagne. La fragilité de la spécialisation italienne peut être renforcée par l'ouverture des marchés européens aux industries des PECO. L'Italie et ses autres partenaires de l'arc alpin (comme l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse) constituent actuellement les débouchés privilégiés des pays d'Europe centrale. L'impératif de développement des PECO obligera probablement les pays de la Communauté à des concessions commerciales qui devraient avoir des conséquences sur les spécialisations actuelles et, singulièrement, sur celles de l'Italie.

2.1.4. Autriche: adhésion et ouverture à l'Est

Si l'adhésion de l'Autriche à la Communauté européenne sera probablement, pour ce pays, l'événement économique majeur de cette fin de siècle, elle ne constituera pas, pour autant, un véritable défi:

- les structures économiques de l'Autriche sont, dans l'ensemble, tout à fait comparables avec celles prévalant dans la moyenne des pays du nord de la Communauté européenne;
- son intégration commerciale est telle que le pays réalise déjà quelque 65 % de ses exportations vers la Communauté européenne; cette dernière lui fournissant près de 68 % de ses importations. L'Allemagne est de loin son premier partenaire, l'Autriche appartenant de fait à la zone mark;
- enfin, ses performances actuelles lui permettraient d'intégrer directement la phase III de l'UEM (ce qui n'est pas encore le cas de ses voisins alpins).

Dans ces conditions, l'adhésion de l'Autriche à la Communauté européenne ne devrait avoir que des répercussions marginales sur son appareil de production:

- c'est probablement l'agriculture, qui bénéficie actuellement d'un niveau de protection supérieur à celui offert par la PAC, qui devrait être la plus touchée par l'ouverture du «grand marché». L'harmonisation des politiques de soutien au monde agricole devrait conduire à la disparition des exploitations les moins rentables (près de la moitié des exploitations agricoles disposent actuellement de moins de 10 hectares). Si l'on part de l'hypothèse d'un alignement, à terme, de l'agriculture autrichienne sur celle de l'Allemagne, c'est près de la moitié des emplois dans ce secteur qui devraient disparaître;
- le déclin absolu de l'agriculture devrait s'effectuer au profit du développement des activités liées au tourisme. **La croissance de ce secteur est un enjeu décisif**, les revenus nets qu'il procure permettant de rééquilibrer, à eux seuls, presque les trois quarts du déficit commercial;
- la tertiarisation de l'économie, déjà largement entamée (les services contribuant actuelle-

ment pour plus de 50 % au PIB), devrait s'accroître à moyen et à long terme avec le développement escompté des services financiers à la suite de la disparition du contrôle des changes et de la mobilité des capitaux à l'intérieur du grand marché.

L'incertitude la plus grande concerne les conséquences de l'ouverture des marchés de l'Est (Hongrie, République tchèque, Slovaquie et, dans une moindre mesure, Slovénie) sur la dynamique de l'économie autrichienne. Le premier bilan de ces nouvelles relations reste mitigé. Si la demande des PECO a assuré jusqu'à présent un regain d'activité pour l'Autriche se soldant par un peu plus de 3 % de croissance de ses exportations, d'un autre côté, l'ouverture à l'Est a exacerbé la concurrence, notamment dans le domaine industriel. Le différentiel de coût salarial entre l'Autriche et la Hongrie (de l'ordre de 1 à 10) pénalise fortement les industries *labour-using*, comme le textile, la sous-traitance automobile et l'industrie électrique.

Selon toute vraisemblance, le développement à long terme de l'Autriche passe par une double intégration:

- 1) **Autriche-Allemagne.** La poursuite et le renforcement de ce partenariat historique supposent un maintien de la politique actuelle du schilling fort, accroché au mark. Dans cette perspective, l'Autriche serait très fortement intégrée au pôle allemand, avec lequel elle partagerait de nombreuses caractéristiques tant économiques que sociales. Cette configuration pourrait pénaliser les exportations de l'Autriche vers les pays hors-CE et procurerait un important pouvoir d'achat à l'importation. L'Autriche constituerait alors un marché cible pour les pays d'Europe centrale (et notamment la Hongrie), à condition que ceux-ci maintiennent leur stratégie de promotion d'exportation basée sur une dévaluation compétitive et une pression constante sur les coûts salariaux. Une telle configuration devrait affecter la rentabilité de certaines branches de l'industrie manufacturière autrichienne (et probablement aussi italienne). Jouant les avantages comparés, l'Autriche pourrait alors développer prioritairement ses secteurs non commerciaux, et notamment le tourisme;
- 2) **Autriche-Hongrie.** La deuxième modalité d'intégration suggère une certaine recomposi-

tion de l'entité austro-hongroise. Elle suppose de vastes opérations de joint-venture, impliquant une forte participation de capitaux autrichiens dans l'industrie hongroise. Cette dernière bénéficie d'un certain nombre d'atouts non négligeables, lui permettant de se tailler des parts de marché en Europe de l'Ouest (vers l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche), principalement dans les secteurs de la chimie et des biens d'équipement (véhicules). À un degré moindre, la Slovaquie et la Slovénie pourraient bénéficier des mêmes mécanismes. La réussite du scénario suppose des accords d'association entre la Hongrie et la Communauté européenne assortis d'une aide à la reconstruction. Si tel était le cas, le potentiel industriel hongrois pourrait se développer en bénéficiant de la protection relative apportée par le tarif extérieur commun. Les gains de productivité obtenus par la restructuration de l'appareil de production hongrois pourraient être distribués, en partie, sous forme de pouvoir d'achat. L'Autriche et d'autres pays de la Communauté européenne, comme l'Allemagne et l'Italie, trouveraient alors des débouchés à leur propre production.

2.1.5. Suisse: rapprochement probable à moyen terme

Les résultats négatifs du référendum du 6 décembre dernier sur l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen ont renforcé l'isolement de la Confédération. Ainsi, alors que partout en Europe s'amorce un processus de convergence vers la Communauté européenne, la Suisse a exprimé, au moins momentanément, son désir de se maintenir dans sa position d'«îlot», qui a assuré jusqu'ici sa prospérité.

Cette option présente l'avantage principal de **maintenir les situations de concurrence imparfaite** qui caractérise actuellement l'économie suisse. La cartellisation, les positions dominantes et les ententes sur le partage du marché constituent, en effet, autant de moyens assurant aux entreprises des taux de marge élevés. Or, ces pratiques devraient disparaître dans le cas d'une insertion dans la Communauté européenne. De manière moins conséquente, le maintien de la Suisse aux portes de l'Europe offre d'autres avantages à la Confédération:

- la non-ratification des accords de Schengen assure une meilleure maîtrise des mouvements de personnes au sein de la Confédération.

tion. Ce thème, qui pouvait ne revêtir qu'une importance marginale tant que la Suisse connaissait le plein emploi, pourrait occuper, à l'avenir, une place plus importante dans les débats politiques;

- d'une manière plus générale, la non-intégration permettrait de préserver les principes de démocratie directe et d'identité des cantons auxquels la communauté suisse est fortement attachée, l'application du principe de subsidiarité que propose la Communauté ne pouvant garantir un fonctionnement identique des institutions;
- enfin, ce maintien aux portes de l'Europe préserverait les avantages comparés de la Suisse dans les activités bancaires et financières.

Mais un tel scénario possède aussi des coûts, notamment économiques et politiques:

- les pratiques non concurrentielles pénalisent les consommateurs et les entreprises elles-mêmes. Des prix élevés, associés à un franc fort, limitent les exportations et favorisent, en revanche, les importations. Les grandes entreprises, notamment du secteur de la chimie, de l'agro-alimentaire ou de l'horlogerie, qui ont su réaliser les gains de productivité nécessaires pour affronter la concurrence internationale, ont clairement laissé entendre l'intérêt qu'elles portaient à l'ouverture sur le marché commun;
- les risques sont grands de voir le fossé économique et politique se creuser en opposant, d'une manière plus marquée encore qu'aujourd'hui, le centre du pays et ses bordures frontalières. Celles-ci pourraient être tentées de passer des accords ou des traités d'association avec la Communauté. Une telle démarche consacrerait une Suisse à plusieurs vitesses: les zones frontalières (les «corridors industriels») seraient largement ouvertes sur les partenaires européens (France, Italie, Allemagne et, éventuellement, Autriche), alors que le centre, plus agricole et conservateur, enregistrerait un déclin à long terme. L'agglomération zurichoise se caractérise, elle, par une large ouverture sur le marché mondial.

On peut estimer que les risques associés à la non-intégration susciteront, selon toute vraisemblance, une révision des positions exprimées lors du dernier référendum. La possibilité que pourrait avoir la

Suisse, à l'instar du Danemark ou du Royaume-Uni, de négocier certains aménagements du traité sur l'Union européenne de manière à préserver les fondements les plus importants de l'identité nationale, lui permettrait de participer pleinement à la construction européenne. La disparition des pratiques non concurrentielles qu'entraînera l'adhésion à la Communauté européenne ne pourra que conforter les avantages comparés de la Suisse dans les secteurs de la mécanique de précision, la chimie, les services bancaires et les assurances. La tertiairisation de l'économie pourrait être d'autant plus marquée que le développement industriel (notamment de la chimie lourde ou de certains segments de l'agro-alimentaire) pourrait se heurter aux revendications écologiques de la population. La délocalisation de certains groupes serait d'autant plus appréciée qu'elle s'effectuerait alors au sein d'un espace économique unifié (celui de la Communauté européenne). Une telle recomposition de la géographie industrielle de la Confédération ne serait pas très coûteuse en termes d'emplois (75 % des emplois étant assurés actuellement par les secteurs abrités, comme les services et la construction). Elle serait compatible, par ailleurs, avec le maintien d'industries de taille réduite — et donc moins polluantes — même si l'on peut craindre, dans le cas des industries les moins performantes, les effets dévastateurs d'une ouverture des marchés suisses à la concurrence européenne.

2.2. Risques de rupture et scénarios volontaristes

Le renforcement de l'intégration européenne prévu dans le traité sur l'Union européenne risque d'accentuer les disparités entre les États membres eux-mêmes et, au sein de chacun d'entre eux, entre les différents sous-espaces régionaux⁽¹⁾. En conditionnant l'intégration à l'UEM à des critères économiques relativement stricts, la Communauté prend le risque de créer une Europe à plusieurs vitesses⁽²⁾. Actuellement, seuls trois pays de la Communauté européenne et deux pays candidats (l'Autriche et la Norvège) pourraient revendiquer l'accès à l'UEM. Sans préjuger des résultats des négociations politiques qui permettront probablement à l'Espagne et à l'Italie de déroger au moins partiellement à certains critères, il apparaît presque

(1) Ce risque a été évoqué par plusieurs pays — et notamment ceux du sud de l'Europe. La probabilité d'accroissement des inégalités intra-européennes a conduit la France à suggérer que le programme de convergence soit «complété» par un programme de cohésion (paquet Delors 2).

exclu que l'UEM concerne d'autres nations du sud de l'Europe, comme le Portugal ou la Grèce (qui ne sont d'ailleurs pas encore membres du SME).

À maints égards, la cassure déjà évidente entre l'Europe du Nord (élargie aux pays scandinaves, à la Suisse et à l'Autriche) et celle du Sud apparaît, certes, comme un scénario pessimiste, mais dont la probabilité de réalisation est forte. Les régions de l'arc alpin sont clairement positionnées sur le versant nord de cette fracture, quelles que soient les difficultés de l'Italie du Nord. Au niveau macro-économique, ce sous-espace régional peut être défini grossièrement comme une zone de réunion de plusieurs États-nations: Allemagne, France, Italie, Liechtenstein et Suisse. Or, actuellement, trois pays seulement (l'Allemagne, l'Autriche et la France) sont proches des critères de l'UEM. Il en va tout autrement de l'Italie, pour laquelle le rythme annuel d'inflation dépasse de près des trois quarts le niveau acceptable et dont le déficit public rapporté au PIB excède de près de 240 % le seuil retenu dans les accords de Maastricht. La situation helvétique est proche de celle de l'Allemagne, hormis l'indicateur inflation, dont le niveau reste encore supérieur de 50 % à celui retenu comme critère d'admissibilité à l'UEM.

Ce palmarès peut avoir des conséquences sur la configuration économique de la zone: la défaillance éventuelle de l'Italie (qui s'inscrit dans la fracture entre l'Europe du Nord et celle du Sud) pourrait priver la région de l'arc alpin de ses fonctions de communication Nord-Sud, en provoquant une rotation de l'axe de gravité dans la direction Est-Ouest. Dans ces conditions, le sous-espace régional apparaîtrait moins comme un contrepoids au triangle dominant (Londres-Paris-Ruhr) que comme son arrière-pays. Ce scénario — décourageant — du «**mur alpin**» consacrerait la rupture entre les versants alpins, entre l'aire rattachée au modèle allemand (Suisse, Autriche, Liechtenstein) et le versant italien, qui se «médionaliserait». Mal-

(2) Les critères macroéconomiques retenus dans le traité sur l'Union européenne concernent quatre domaines: prix, finances publiques, taux d'intérêt et taux de change. Le taux d'inflation ne devra pas excéder de plus de 1,5 % le taux moyen enregistré, en glissement, dans les trois pays de la Communauté européenne où la progression des prix a été la plus faible au cours des douze mois précédents. La dette publique brute devra représenter moins de 60 % du PIB, cette dette incluant celles des administrations centrales, des administrations locales et des organismes de sécurité sociale. Le déficit à long terme ne devra pas excéder de plus de 2 points la moyenne des taux des trois pays à plus faible inflation. En outre, les pays candidats devront avoir été en mesure de maintenir leur monnaie dans les marges de fluctuation du SME depuis deux ans au moins, sans fortes tensions ou sans dévaluation de leur fait.

gré les contre-performances italiennes actuelles, la configuration semble improbable, et l'unité régionale peut être préservée si, d'ici à la fin du siècle, les politiques économiques, monétaires et financières pratiquées dans les pays les plus éloignés des critères de l'UEM parviennent à redresser le cap.

L'ajustement proposé aux pays de l'Europe du Sud — et notamment à l'Italie — a un coût économique, politique et social non négligeable:

- la transition vers l'UEM aura d'abord un coût d'opportunité. Les taux d'intérêt élevés imposés par la Bundesbank ne correspondent pas à la situation des autres pays de la Communauté européenne. En permettant le financement de la réunification allemande, ils pénalisent l'investissement dans l'ensemble de la Communauté. D'un autre côté, le renchérissement du prix de l'argent interdit pratiquement, compte tenu des objectifs affichés en matière de dette publique, toute politique budgétaire expansionniste qui pourrait s'avérer nécessaire pour relancer la croissance et l'emploi;
- le coût de l'ajustement est d'autant plus élevé que les interdépendances communautaires sont fortes. Si tous les pays cherchent simultanément à améliorer leur solde public, il n'est pas sûr qu'ils y parviennent: en effet, la baisse des dépenses publiques de chaque pays nuit à sa croissance et à celle de ces partenaires, donc aux rentrées fiscales de chacun. Une telle politique peut donc aboutir à un niveau plus faible d'activité sans gain sur les soldes budgétaires nationaux. Il en va de même si les autorités des pays les plus éloignés des critères d'admissibilité à l'UEM pratiquent des politiques fiscales rigoureuses: l'augmentation des impôts nuit à la croissance et finalement aux rentrées fiscales. Le gain sur le solde budgétaire peut être faible, voire nul, et la chute de l'activité sensible, de sorte que le ratio dette/PIB peut fort bien ne pas s'en trouver réduit;
- les critères définis à Maastricht imposent une politique économique procyclique, puisque la politique budgétaire que devront mener les différents pays dans les années à venir sera d'autant plus restrictive que la croissance sera faible et les taux d'intérêt élevés. De plus, les taux d'intérêt étant fixés par la Bundesbank, un pays dominé ne peut guère espérer qu'une baisse des taux accompagne sa politique de

réduction du déficit public et en compense les effets sur l'activité.

Il est donc facile d'imaginer un scénario catastrophe de «**récession saine**»: la Bundesbank, jalouse de son indépendance et de sa capacité d'influencer la politique budgétaire allemande, maintient des taux d'intérêt élevés, qui sont acceptés en Allemagne compte tenu de la pression de la demande. Les banques centrales des pays partenaires sont contraintes de suivre. Cela dégrade les finances publiques (par le biais du service de la dette) en pesant sur la croissance. Les objectifs définis à Maastricht en deviennent d'autant plus difficiles à atteindre; les politiques budgétaires doivent alors devenir plus restrictives. Les monnaies européennes sont fortes par rapport au dollar; l'Europe reste une zone de faible croissance, de faible inflation, mais de fort chômage. Cela traduit la priorité des politiques économiques tournées vers la protection du taux de change et du solde public, mais qui négligent, du coup, l'objectif central de l'UEM, à savoir la croissance et l'emploi.

Ces risques justifient des scénarios plus volontaristes basés sur une intégration accrue et un renforcement des solidarités.

Ces scénarios volontaristes supposent un relâchement de certaines contraintes que l'Europe s'est imposée pour l'UEM afin de laisser place à une initiative européenne de relance. Ils pourraient nécessiter une accélération des calendriers prévus dans le traité sur l'Union européenne, afin d'assouplir, au plus vite, les contraintes de balance des paiements entre les États membres. Globalement, un scénario d'intégration renforcée conduirait à une augmentation sensible des performances des pays européens, et notamment des futurs candidats à la Communauté (Suisse, Autriche, Finlande, Norvège, Suède).

Croissance européenne

(croissance du PIB 1991-2000, en %)

	Scénario tendanciel	Scénario d'intégration renforcée
Allemagne	3,1	3,5
France	2,5	3,1
Italie	2,8	3,4
Royaume-Uni	2,2	2,3
Autres pays la CE	2,6	3,5
Autres pays d'Europe CE	2,7	3,4
CE	2,7	3,3

Source: CEPII-OFCE, modèle Mimosa.

3. Scénarios

Dans le contexte de l'arc alpin, l'élaboration de scénarios globaux se heurte à d'importantes difficultés. La première de ces difficultés provient de l'extrême hétérogénéité des territoires; en effet, certaines parties de l'arc alpin appartiennent à l'Europe des plaines et participent très largement à la prospérité et au mode de vie urbains (bassins rhénan, rhodanien, plaine padane); d'autres, en revanche, sont encore marquées par des structures et des modes de vie du passé et font partie des régions fragiles et pauvres. À ces disparités économiques s'ajoutent des différences culturelles majeures: dans l'arc alpin, de grandes cultures européennes, notamment la culture latine et la culture germanique, trouvent leur point de rencontre, mais elles sont plutôt juxtaposées que reliées entre elles. Les différences sont encore amplifiées par le découpage politique. La présence de deux petits pays très jaloux de leur indépendance en son cœur fait de l'arc alpin un territoire à certains égards disloqué.

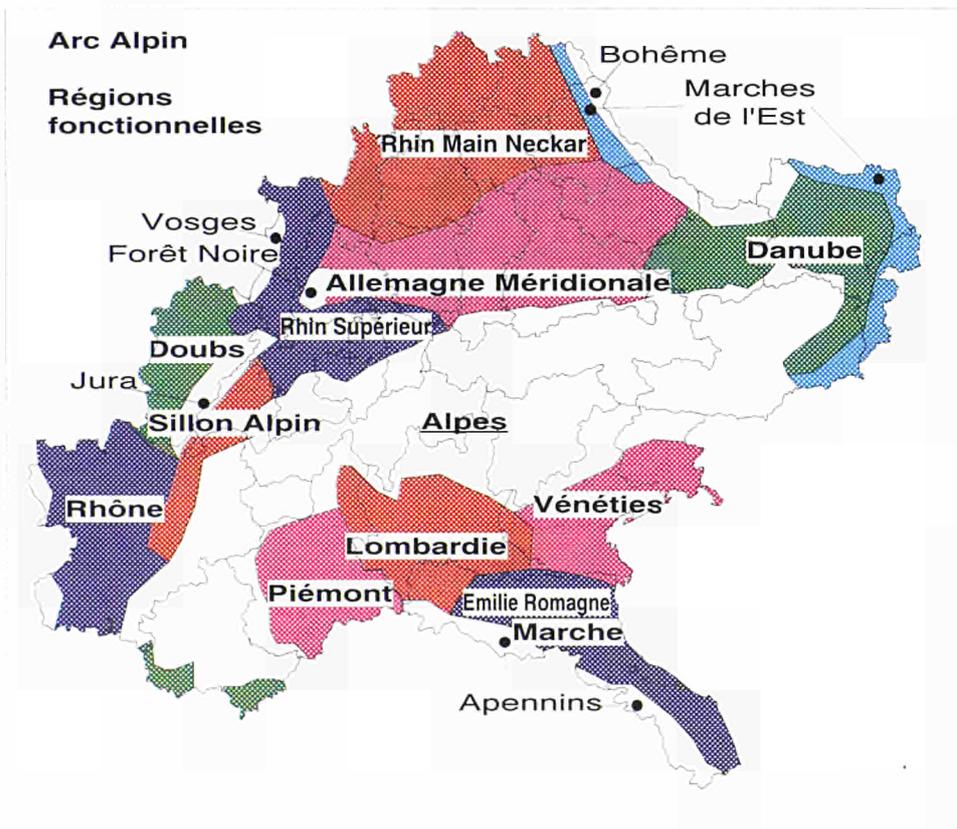
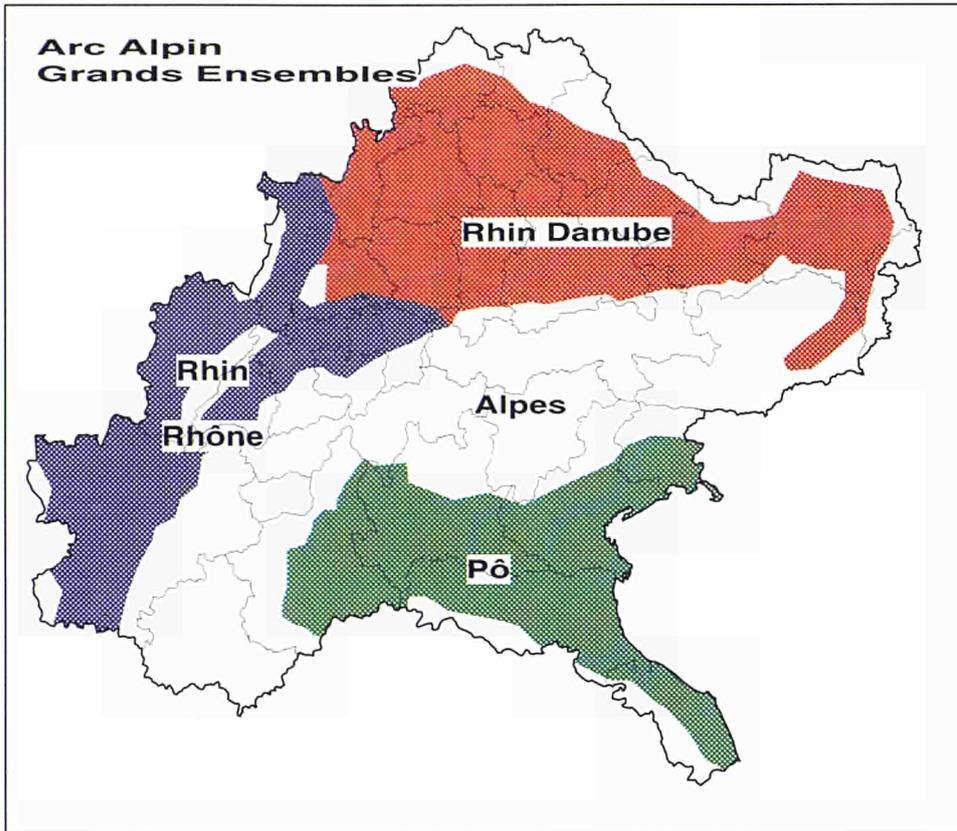
À des visions locales souvent contradictoires et ethnocentriques, il a fallu superposer une lecture transnationale et européenne; de toute évidence, cet exercice ne va pas de soi dans un tel contexte. Ainsi, les scénarios élaborés ne sont pas une simple addition de scénarios régionaux ou nationaux et basés sur un consensus; leur contenu ne peut en aucun cas constituer un programme admis par tous, ils peuvent être même parfois en contradiction avec la politique menée par les collectivités politiques nationales, régionales ou locales des zones qu'ils recouvrent. Leur choix a été fait par l'équipe d'étude. Leur but n'est donc pas de proposer une évolution idéale ou de mettre en place une politique commune d'action.

Plus modestement, il s'agit d'expliquer dans quel sens pourrait tendre l'évolution future et d'en montrer les conséquences sectorielles et régionales.

Trois scénarios ont été élaborés: le premier, le scénario des euronations, postule un lent rapprochement de régions encore jalouses de leur indépendance; il considère un rapprochement plus ou moins lent de l'Autriche et de la Suisse aux conditions communautaires et une ouverture graduelle de leurs économies. Le deuxième scénario, intitulé le scénario des eurocités, prévoit un développement économique rapide et polarisé autour des grandes villes et des régions les plus fortes d'Europe. Le troisième scénario, des euroterritoires, est plus respectueux de l'environnement et fondé sur le concept de développement durable. Il accorde une grande importance au développement endogène des différentes parties du territoire alpin, qu'elles soient urbaines ou non.

Ces trois scénarios sont fondés sur des facteurs clés démographiques, économiques, sociaux et politiques parfois communs. Dans les trois cas, en effet, la croissance démographique naturelle est marquée par une faible fécondité et par l'augmentation de l'espérance de vie. Sur le plan économique, les effets du grand marché se manifestent à des rythmes différents, mais ils sont bien présents. La croissance économique connaît des orientations différentes, productiviste et rapide dans le scénario des eurocités, davantage endogène et orientée sur les problèmes spécifiques de la montagne dans le scénario des euroterritoires.

Les tableaux qui suivent en donnent l'esquisse par domaine et par région.



Scénarios thématiques

	Scénario tendanciel des euronations et des territoires contrastés	Scénario des eurocités (les nouvelles hanses)	Scénario des euroterritoires (un modèle alpin pour l'Europe)
Concepts de base	Tendanciel: avec l'intégration de l'Autriche et le rapprochement de la Suisse, l'arc alpin devient un nouveau centre de gravité européen	Volontariste: relance de la dynamique d'intégration européenne; territoires solidaires ; société moins duale	
	Intégration sur le mode «qui va piano va sano»; affirmation jalouse des différences; maintien des centralismes nationaux	Consolidation des poches de prospérité ; Europe des villes (eurocités alpines); forte croissance des territoires «champions» ; transferts de solidarité vers les régions «en retard»	Scénario des villes moyennes et des euroterritoires; Europe des régions et développement soutenable ; la convergence des territoires en retard est facilitée
Principaux impacts sur l'arc alpin	<ul style="list-style-type: none"> — Quelles que soient les difficultés, la zone devient clairement le deuxième pôle de prospérité (déplacement du cœur de la banane bleue vers le triangle Zurich-Stuttgart-Munich) (autres pôles majeurs: Paris, Londres, Milan) — Deux dynamiques fondamentales jouent en ce sens: <ol style="list-style-type: none"> 1) desserrement du centre des capitales 2) rapprochement des nations alpines de l'AELE — Émergence d'un axe Est-Ouest de Vienne à Rotterdam: Munich n'est plus un cul-de-sac — Le caractère alpin et périalpin constitue une grille de lecture fondamentale: contraintes spatiales et contre-modèle d'aménagement du territoire — La consolidation de l'arc latin occidental autour de Barcelone renforce l'importance stratégique des liaisons Nord-Sud (Rhin-Rhône) et Est-Ouest (traversée des Alpes du Sud) 	<ul style="list-style-type: none"> — La relance des dynamiques européennes prend tout son sens dans l'arc alpin en: <ol style="list-style-type: none"> 1) permettant à l'Italie du Nord de surmonter la «crise de croissance» 2) accélérant l'intégration de la Suisse et de l'Autriche 3) se constituant sur le réseau d'eurocités le plus équilibré d'Europe — Réaffirmation du modèle alpin de montagnes en symbiose avec des civilisations urbaines industrielles et commerçantes — Les périphéries de l'arc alpin participent mieux aux dynamiques par les réseaux de villes (Marseille, Florence, Gênes, Prague...) — Pressions fortes sur les milieux naturels et conflits entre les activités urbaines et le modèle rural «alpin» 	<ul style="list-style-type: none"> — Dans ce scénario, l'arc alpin devient clairement l'espace modèle pour un nouveau type de développement — Les articulations fortes entre le monde alpin et les espaces rhénan ou rhodanien s'étendent aux vallées italiennes et provençales, à la plaine du Pô — Des efforts particuliers de reconversion sont nécessaires dans l'appareil de production français, italien et autrichien — Des mesures fortes de réduction de la consommation énergétique (Allemagne) — Le réseau des eurocités alpines se complète par un tissu consolidé de villes moyennes (d'animation territoriale) — Le modèle alpin de gestion du territoire s'étend aux espaces voisins (Pô, Danube, Provence)
Impératif d'intégration	<ul style="list-style-type: none"> — La préadhésion de la Suisse et de l'Autriche est un levier puissant d'intégration régionale dès le milieu des années 90 — Mais: nombreux «contre-temps», en particulier autour de la préservation des spécificités alpines 	<ul style="list-style-type: none"> — Les efforts vers l'intégration à Douze et à Dix-huit reposent d'abord sur des objectifs de croissance (coût du «non-EEE», analogue au coût de la non-Europe) — Les eurocités alpines et périalpines se constituent en réseaux et forment un deuxième pôle européen de commandement 	<ul style="list-style-type: none"> — Sentiment identitaire européen et conscience écologique se répondent — L'intégration est perçue d'abord comme nécessaire à la constitution d'un espace économique protégé pour une production «soutenable», donc moins compétitive

<p>Impératif de croissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> — L'enjeu de la croissance diffère régionale-ment: 1) fort en France: résorption du chô-mage 2) Italie: valorisation des avantages com-paratifs, mais réduction de la com-mande publique 3) Autriche, Suisse: restructurations et adaptation aux nouvelles conditions de concurrence sur le marché intérieur; développement de spécialisations 4) Allemagne: contraintes et opportu-nités liées à l'incorporation des nou-veaux Länder 	<ul style="list-style-type: none"> — La croissance est la motivation principale de l'intégration CE et EEE — Intégration accélérée et fort dévelop-pement des échanges interrégionaux et interindustriels — Tension sur les échelles de valeurs entre «productiviste» et «écologiste» — Scénario de développement intersecto-riel (*), globalement favorable aux ré-gions de l'arc alpin, positionnées sur des secteurs plus favorables, au détriment des régions périphériques — Forte croissance des villes; urbanisation accélérée 	<ul style="list-style-type: none"> — Priorité au développement soutenable — Scénario de développement intra-bran-che (*) — Ce scénario de «croissance maîtrisée» semble, à première vue, moins favorable à l'arc alpin, dont le dynamisme endo-gène est bridé — En fait, la zone bénéficie rapidement de l'apaisement de la concurrence «sau-vage», de la «généralisation» des condi-tions de production «alpines»
<p>Contraintes d'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Différentes régionalement — Traditionnellement fortes en Allemagne, en Autriche, en Suisse — Fortes tensions dans les corridors alpins de transit — Les départements français de l'arc alpin ont des «comportements environnemen-taux» assez proches du standard alpin, (sauf domaines skiabiles, industrie lyon-naise, Alpes-Maritimes) — En Italie, la pollution atteint des seuils alarmants, surtout dans la plaine padane. Quatre causes fondamentales: <ol style="list-style-type: none"> 1) densité humaine 2) activité industrielle 3) agriculture intensive 4) transports, déplacements routiers 	<ul style="list-style-type: none"> — Ajustement à la baisse en Autriche, en Suisse; convergence avec un modèle communautaire (légèrement?) amendé — La question de l'accès à la montagne reste un enjeu prioritaire et un point de conflit (Autriche et Suisse surtout) — Le transit à travers les Alpes reste un sujet de conflit aigu — Fortes pressions liées aux activités touristiques — La requalification des sites de montagne en Italie et en France est facilitée par les caractéristiques de la demande (exigences qualitatives fortes) 	<ul style="list-style-type: none"> — Ajustement à la hausse en France, en Italie; convergence avec un modèle «alpin» (Autriche, Suisse) fait de régula-tion et d'adhésion — L'espace alpin est perçu comme «priori-taire» et «exemplaire»: la convention alpine trouve ici pleinement son sens et son application
<p>Marché unique européen et Union économique et monétaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> — «Maastricht allégé» avec desserrement des contraintes — Maintien du couple moteur franco-alle-mand et consolidation d'un «noyau dur» de l'intégration monétaire (zone mark et franc) — Les retardataires convergent, mais lente-ment 	<ul style="list-style-type: none"> — Accélération relative de l'intégration — Consolidation du «noyau dur» de l'inté-gration monétaire avec agrégation du schilling et du franc suisse — Développement des aires urbaines et assistance aux zones de montagne 	<ul style="list-style-type: none"> — Poursuite de l'intégration avec souci renforcé de la cohésion — Développement endogène — Relance de la régulation économique, sociale et environnementale — Politique de développement de la mon-tagne
<p>Élargissement de la Communauté et Espace économique européen</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Les nouveaux membres convergent vers les conditions prévalant dans la CE — Négociations généralement longues avec la Suisse; les mesures de préadhé- 	<ul style="list-style-type: none"> — Accélération autour des grandes inter-connexions Nord-Sud (percées alpi-nes...), mais aussi Est-Ouest (Turin- 	<ul style="list-style-type: none"> — La coordination sur la gestion des terri-toires alpins devient un moteur et un point de convergence

Élargissement de la Communauté et Espace économique européen	<p>sion mènent à une adhésion de facto, mais il demeure un noyau litigieux dur (circulation des personnes, transit alpin, environnement, agriculture)</p> <ul style="list-style-type: none"> — Négociations rapides avec l'Autriche, mais difficultés sur les politiques de montagne — Consolidation de l'ancrage sur la dorsale européenne par l'intégration des «territoires manquants» alpins 	<p>Provence, Adriatique-Danube, Danube-Rhin, Rhin-Rhône)</p> <ul style="list-style-type: none"> — Nouveaux couloirs de développement: Vienne-Munich, Lyon-Turin, Genève-Grenoble, Vienne-Venise, Lyon-Bâle, Zurich-Bâle-Strasbourg... — Émergence d'un pôle économique majeur des Alpes allemandes, centré sur Stuttgart-Munich-Zurich, catalysant un arc Danube-Rhin-Rhône 	<ul style="list-style-type: none"> — L'arc de développement alpin intègre son versant méridional, conçu comme un espace de desserrement et d'expansion du modèle austro-suisse — Le pôle alpin devient non seulement un pôle économique majeur, mais aussi un modèle de développement soutenable
Économie	<ul style="list-style-type: none"> — Nombreuses expectatives; rôle majeur tenu par l'extérieur (États-Unis, Japon...) — Allemagne: ère de difficultés relatives (intégration des nouveaux Länder); renforcement relatif des Länder du Sud — France: consolidation du modèle parisien et lyonnais — Italie: lente convergence, assainissement — Autriche: ajustements à l'adhésion — Suisse: ajustements préadhésion; décartellisation, déréglementation 	<ul style="list-style-type: none"> — Plus d'autonomie et moins de fluctuation; renforcement de la monnaie unique — Allemagne: renforcement du pôle muni-chois — France: renforcement des métropoles rhénanes, rhodaniennes et alpines — Italie: fort soutien communautaire — Autriche: bénéfice de l'effet d'intégration à l'EEE et des ouvertures à l'Est; certains secteurs en difficulté (agriculture, chimie...) — Suisse: renforcement des «eurocités» (Zurich, Bâle, Genève) 	<ul style="list-style-type: none"> — Augmentation des coûts des facteurs — Allemagne: maintient son rôle de leader; peu d'ajustements; sollicitée par des transferts de ressources — France: importants ajustements industriels et agricoles — Italie: très importants ajustements industriels et agricoles — Autriche: intégration facilitée — Suisse: intégration facilitée et accélérée
Échanges avec les PECO	<ul style="list-style-type: none"> — Pas de politique coordonnée au niveau de la Communauté européenne — Concurrence «sauvage» par les coûts des facteurs (travail, énergie...) — Stratégie de confinement et de pompiers — Bilatéralisme et investissements «off-shore»; pillage des cerveaux — Forte pression migratoire mal acceptée 	<ul style="list-style-type: none"> — Politique de soutien aux îlots de prospérité (Prague, Bratislava, Budapest, Cracovie...); «maquiladoras», sur le modèle de la frontière mexicaine — Ouverture concertée du marché communautaire et achats à l'Est (biens intermédiaires, énergie, textiles, agro-alimentaire...) — Immigration importante, mais relativement maîtrisée 	<ul style="list-style-type: none"> — Aide aux reconversions d'industries polluantes — Restrictions sur les importations — Immigration mieux gérée dans le cadre de politiques de «codéveloppement»
Échanges avec les PSEM	<ul style="list-style-type: none"> — L'Europe méditerranéenne se tourne de plus en plus vers son «Nord»; cette attraction du Nord et le renforcement des échanges ne peuvent que s'accroître avec l'intégration de l'Autriche et de la Suisse — Les déséquilibres actuels des échanges entre le nord et le sud de la Méditerranée se poursuivent et s'amplifient 	<ul style="list-style-type: none"> — Politiques de codéveloppement menées par des nouvelles «Venises»: Milan, Lyon, Marseille et... Venise — Renforcement des eurocités méditerranéennes Valence, Barcelone, Montpellier, Marseille, Nice, Gênes, Venise et Trieste: <ul style="list-style-type: none"> 1) le hinterland du port de Marseille 	<ul style="list-style-type: none"> — Ce ne sont pas simplement quelques eurocités portuaires qui jouent un rôle dans les échanges Nord-Sud méditerranéens, mais l'ensemble de l'interface méditerranéenne des pays de la CE. Cela a une double conséquence pour l'arc alpin: <ul style="list-style-type: none"> 1) freiner le basculement de plus en plus accentué vers le nord de l'Europe.

(¹) Voir «L'impact sectoriel du marché intérieur sur l'industrie: les enjeux pour les États membres», *Europe sociale*, collection «Économie européenne», numéro spécial, 1990.

Échanges avec les PSEM	<ul style="list-style-type: none"> — Le bilatérisme reste très largement dominant dans les échanges entre l'Europe et les PSEM sans que la façade méditerranéenne de l'Europe joue un rôle significatif. De plus en plus, l'Europe tourne le dos à la Méditerranée 	<ul style="list-style-type: none"> s'étend au sein des régions de l'arc alpin via la vallée du Rhône 2) il en est de même pour Gênes via Milan — Le port de Trieste devra retrouver son ancienne fonction de port des Habsbourg et devenir l'eurocité portuaire de l'arc alpin, de préférence à Venise-Mestre pour des raisons patrimoniales majeures 	<ul style="list-style-type: none"> L'arc alpin a un rôle charnière fondamental à jouer 2) c'est l'ensemble des zones de l'arc alpin méditerranéennes qui doivent «méditerranéiser» leurs économies: les Vénéties en tout premier lieu, mais aussi l'Émilie, la Ligurie et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Nice et Marseille)
------------------------	---	--	---

Scénarios thématiques

Population	<ul style="list-style-type: none"> — Viellissement particulièrement accentué en Italie — Population active: déficit de population active, surtout en Italie — Mouvements de population restreints 	<ul style="list-style-type: none"> — Accentuation du modèle urbain et persistance généralisée de la faible fécondité — Mobilité accrue, en particulier dans les zones frontalières 	<ul style="list-style-type: none"> — Reprise de la fécondité du fait d'une meilleure compatibilité sociale et professionnelle de la maternité
Immigration	<ul style="list-style-type: none"> — Poursuite de la politique de Schengen, avec de nombreux dysfonctionnements (manque de coordination) — L'arc alpin devient de plus en plus attractif pour les migrants 	<ul style="list-style-type: none"> — Modèle allemand: régulation, refus de l'accès à la citoyenneté européenne — Contention de l'immigration moins rigide, mais mieux coordonné 	<ul style="list-style-type: none"> — Éducation, formation, aide aux pays émissaires et accès limité à des formes de citoyenneté
Habitat, modes de vie	<ul style="list-style-type: none"> — Écarts importants entre les pays et les régions — Émergence de problèmes urbains (paupérisation, sécurité, formation) — Les modes de vie restent assez contrastés 	<ul style="list-style-type: none"> — Accroissement de la mobilité — Forte consommation d'espace; développement urbain en tache d'huile (développement de la périurbanisation) — La logique économique de développement dual est compensée par une volonté politique et sociale de participation généralisée à la prospérité 	<ul style="list-style-type: none"> — Horaires flexibles, étalement des temps de loisirs — Retour aux villes (requalification des quartiers); promotion des villes moyennes — Homogénéisation des conditions de vie
Emploi, formation	<ul style="list-style-type: none"> — Allemagne: consolidation d'une Allemagne à deux vitesses: déclin et difficultés au Nord, nouvelles opportunités au Sud — Préajustement et augmentation du chômage en Suisse — En Italie, évolutions divergentes entre des aires de dynamisme industriel (Émilie, Vénétie...) ou tertiaire (Milan) et des aires à problèmes (Turin, Trieste...) — Autriche: difficultés liées à la pression migratoire des PECO 	<ul style="list-style-type: none"> — Consolidation des prospérités urbaines et vampirisation du monde rural et des villes moyennes — Forte demande sur les emplois qualifiés et très qualifiés en zones urbaines — Les régions périphériques accueillent des emplois peu qualifiés 	<ul style="list-style-type: none"> — Demande consistante sur les qualifications intermédiaires (modèle suisse) — Fort développement de nouveaux emplois (services de proximité, santé, solidarités, BTP, environnement...) — Développement de productions très spécialisées (hautes technologies)

Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> — Conflits d'intérêts: (surtout franco-allemands), mais sans ruptures; retards dans la mise en place de nouvelles orientations. L'intégration des nouveaux membres donne lieu à de nouvelles négociations — Développement de l'agriculture extensive — Rhône, Pô: des avantages concurrentiels à valoriser — Politiques nationales différenciées pour l'agriculture de montagne 	<ul style="list-style-type: none"> — Conflits relativisés: on sacrifie de moins en moins les intérêts du monde urbain — Pertes d'influence des grands producteurs — Développement de l'aide aux personnes en substitution de l'aide aux produits — Spécialisation agricole accentuée: les IAA dominant, déprise rurale 	<ul style="list-style-type: none"> — Apaisement des conflits intereuropéens sur l'agriculture (moins de 10 % du PIB!) — «Dé-linkage» de l'agriculture intensive, de l'agriculture extensive et de l'agriculture de montagne: la production des zones défavorisées n'est clairement pas un enjeu en regard des problèmes du commerce mondial — Développement de l'aide aux territoires: intégration des actifs ruraux (pas seulement les agriculteurs) dans les activités globales d'exploitation et d'entretien du milieu naturel
Industrie	<ul style="list-style-type: none"> — Automobile, chimie fine, mécanique de précision, biens d'équipement restent les secteurs moteurs — Difficultés des districts en Italie (fiscalisation, travail au noir...) — Difficultés des branches à faible valeur ajoutée; poursuite de la spécialisation et des restructurations; dans les régions en déclin, le «massacre des PME» s'accroît, avec multiplication des friches industrielles 	<ul style="list-style-type: none"> — Importance des productions innovantes, à haute valeur ajoutée... — Formation, réseaux d'innovation — Spécialisation sur les secteurs leaders (taux d'investissement et contenu R & D élevés) — «up-grading», économies d'échelle, regroupements, délocalisation et émergence de firmes européennes 	<ul style="list-style-type: none"> — R & D et technologies alternatives, propres — Nouvelles opportunités et développement des PME — Économies d'énergie — Émergence de nouveaux concurrents intracommunautaires (scénario intra-branche) — Développement de la qualité et d'économies d'envergure plutôt que d'économies d'échelle
Énergie	<ul style="list-style-type: none"> — Chaque espace national maintient ses options stratégiques: <ul style="list-style-type: none"> • France: nucléaire • Allemagne: conversion du charbon au gaz • Italie: économies d'énergie, diversification • Suisse, Autriche: énergies propres et économies d'énergie — Le scénario <i>business as usual</i> accroît la dépendance énergétique (de 43 à 54 % en 2010) 	<ul style="list-style-type: none"> — Meilleure concertation des politiques européennes — Scénario de croissance soutenue et de maîtrise de l'énergie — Développement du nucléaire 	<ul style="list-style-type: none"> — Scénario de croissance modérée et de maîtrise de l'énergie — Le freinage du nucléaire contrarie le progrès en matière de dépendance énergétique, dont le taux reste stable (environ 40 %)
Bâtiment, travaux publics	<ul style="list-style-type: none"> — Une attention particulière est accordée à ce secteur en raison de son importance pour l'emploi — Fortes difficultés conjoncturelles en Italie (restrictions budgétaires) — Secteur relativement protégé, mais la concurrence se fait sentir au niveau des 	<ul style="list-style-type: none"> — Activité forte du fait des grands investissements de communication — Relance du secteur de la maison individuelle et de la résidence secondaire — Forte concurrence frontalière 	<ul style="list-style-type: none"> — Forte demande BTP liée à l'environnement — Marchés importants de réhabilitation, notamment urbaine — Fort développement des PME dans le secteur du bâtiment

Bâtiment, travaux publics	grands travaux et des entreprises frontalières		
Services courants	<ul style="list-style-type: none"> — Faiblesse endémique des échanges — Le potentiel de développement, en termes d'emplois notamment — Italie: restructuration et concentration 	<ul style="list-style-type: none"> — Fort développement des services de confort en milieu urbain — Les grandes villes étendent leurs aires d'influence; concentrations et concurrence internationale 	<ul style="list-style-type: none"> — Développement marqué des services de proximité, en particulier dans les villes moyennes — Maintien des services en zones rurales
Services avancés	<ul style="list-style-type: none"> — Fort dynamisme dans les échanges lié à l'intégration de la Suisse, au cœur des régions de l'arc alpin 	<ul style="list-style-type: none"> — Fortes activités transfrontalières — Rôle moteur des services aux entreprises — Rôle majeur des technoparcs 	<ul style="list-style-type: none"> — Déconcentration des activités de services — Meilleure distribution des services aux PME — Dissémination de pépinières d'entreprises et recours à la télématique — Rôle majeur des pôles universitaires secondaires et des technologies intermédiaires (<i>middle tech</i>)
Transports	<ul style="list-style-type: none"> — Priorité à l'achèvement des schémas de transports nationaux — Concurrence entre plates-formes aériennes — Manque de coordination transfrontalière — Démantèlement des réseaux ferroviaires régionaux; accentuation de la préférence pour la route 	<ul style="list-style-type: none"> — Réalisation des connexions d'intérêt européen — Développement des TGV et du feroutage — Amélioration des connexions entre grands pôles européens: Munich, Stuttgart, Zurich, Bâle, Lyon, Turin, Milan, Vienne, Nice, Marseille, Nuremberg... 	<ul style="list-style-type: none"> — Développement parallèle des TER et des transports collectifs; développement du feroutage — Restriction au développement de la voiture individuelle — Surcoûts des infrastructures, reports d'investissement rendus possibles par le ralentissement de la demande
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> — Italie: forte contrainte, car il est urgent de procéder à une modernisation et à un accroissement de la qualité de l'offre — France: gestion difficile des grands investissements passés; diversification, requalification et évolution vers des modes plus extensifs — Suisse et Autriche: recherche de nouveaux modes de préservation du cadre naturel et humain, compatibles avec le rapprochement européen 	<ul style="list-style-type: none"> — Fort accroissement de la demande de proximité (urbaine, court séjour, motorisée, diverse) — Ségrégation des territoires (proximité-qualité) — Nouveaux concepts, à la fois intégrés, exigeants en qualité et relativement respectueux du cadre — Développement de la parahôtellerie; investissements importants (golf, ski) 	<ul style="list-style-type: none"> — Fortes contraintes dans le développement des activités touristiques en Suisse et en Autriche — Requalification des sites et des aménagements français (en particulier, Alpes du Sud) et italiens — Il se constitue, à partir des sites suisses et autrichiens, des espaces de desserrement et de propagation du modèle «alémanique»

Grands ensembles

<p>Étages alpin et préalpin</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Divergence entre modèle alpin, d'une part, latin, d'autre part, sur l'occupation des espaces et la gestion des activités — Danger de ségrégation des espaces (les Alpes comme «Finistères» intérieurs): <ol style="list-style-type: none"> 1) faibles ressources des zones en déprise 2) montée des exigences qualitatives 3) difficultés des sites surexploités — La négociation de l'entrée de l'Autriche (de la Suisse?) induit une meilleure prise en compte communautaire des spécificités de la montagne — Fortes incertitudes sur le traitement des «percées alpines» 	<ul style="list-style-type: none"> — Pôles de croissance (services, tourisme, santé...) — Compétition pour l'accès à un foncier rare — Pressions liées à l'intensification des échanges et au tourisme de proximité — Requalification (équipements, communications, reboisements, parcs...) des montagnes en déshérence relative (Alpes-Maritimes, Alpes cottiennes, bergamasques, juliennes, Apennins toscans, liguriens...) 	<ul style="list-style-type: none"> — Alpes préservées et requalifiées — Développement rural s'appuyant sur le réseau intermédiaire des petites villes — Développement de la pluriactivité, en complément des revenus agricoles — Développement d'un tourisme et d'un secondaire «soutenables», non polluants, fondés sur les ressources humaines et le potentiel hydroélectrique — Industrie agro-alimentaire de «terroir» — Dynamisation des territoires alpins de liaison: Savoie, Tessin-Ossola, Tyrol, Carinthie, Jura
<p>Plaine du Pô</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Ère de difficultés relatives dans un cadre général de grand dynamisme: déclin de Turin et de Gênes, développement de l'axe Milan-Bologne, croissance à l'Est — Trente années de fort développement quantitatif exacerbent les retards qualitatifs (réseaux, équipements publics, environnement...) — L'intégration de la Suisse et de l'Autriche restructurent les relations avec le Nord — L'hégémonisme milanais est renforcé par les difficultés structurelles de la plupart des autres villes 	<ul style="list-style-type: none"> — La consolidation européenne profite d'abord aux eurocités (Turin, Venise, Bologne), ce qui participe, dans un second temps, à la consolidation de la capitale milanaise — Effets maximaux du renforcement des liaisons transalpines — Bénéfices tirés de la proximité immédiate du nouveau moteur de l'Europe — Laborieuse requalification du cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> — Le développement qualitatif de rattrapage après trente ans de développement quantitatif est facilité, car il s'intègre dans une dynamique européenne d'ensemble — Des retards importants sont prioritairement à combler concernant le système de transport hors route — Le réseau de villes intermédiaires développe des services en complémentarité des fonctions métropolitaines de Milan, qui s'en trouve indirectement renforcée
<p>Rhin-Rhône</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Consolidation de la fonction de liaison majeure Nord-Sud. Engorgement de la vallée rhodanienne partiellement compensé par le renforcement et l'optimisation des liaisons existantes — Retard dans le renforcement du chaînon Saône-Rhin et engorgement du passage Bâle-Berne-Genève — Développement contrasté des territoires: prospérité industrielle lyonnaise, déprise franc-comtoise, dynamisme du Rhin supérieur (Stuttgart, Strasbourg, Bâle, Zurich) 	<ul style="list-style-type: none"> — L'axe Rhin-Rhône se structure puissamment avec l'incorporation européenne du pôle Zurich-Bâle — Renforcement des réseaux Lyon-Genève-Grenoble, Lyon-Bâle-Strasbourg-Karlsruhe, Genève-Grenoble-Marseille... — Les espaces intermédiaires (Franche-Comté, Jura, Drôme...) ne participent que peu aux dynamiques d'échanges 	<ul style="list-style-type: none"> — Les grandes liaisons européennes dynamisent les territoires traversés par l'intermédiaire de villes moyennes constituées en réseaux: Besançon-Dôle-Dijon; Gap-Sisteron-Digne; Annecy-Chambéry-Grenoble-Genève-Lausanne... — Renforcement des logiques Est-Ouest: Lyon-Clermont-Bordeaux; Genève-Turin; Marseille-Turin; Lyon-Zurich-Munich...

<p>Danube-Main</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Deux facteurs clés: intégration de l'Autriche, intégration des nouveaux Länder et suppression du rideau de fer — Renforcement de l'axe de développement Vienne-Munich-Stuttgart-Rotterdam et de la liaison Milan-Munich-Berlin — Munich cesse d'être un «bout de ligne» pour redevenir une plaque tournante — L'Allemagne fait jouer ses avantages compétitifs en accentuant l'évolution des activités industrielles vers les secteurs à haute valeur ajoutée, nécessitant des investissements lourds: cela joue dans le sens des concentrations industrielles — Déclin des sites industriels «obsolètes» (textiles, chimie de base...), moindre qu'en Allemagne du nord, mais amplifié par les coûts de main-d'œuvre et la contrainte écologique — Risque de croissance d'un chômage structurel 	<ul style="list-style-type: none"> — Les liaisons entre eurocités se charpentent sur plusieurs lignes: Vienne-Graz-Venise; Vienne-Linz-Munich-Stuttgart; Munich-Innsbruck-Vérone — Mais le triangle (pourtant central) Zurich-Stuttgart-Munich reste peu consolidé et dominé par des liaisons Nord-Sud «disjointes» (Munich-Milan et Stuttgart-Milan) — L'angle Rhin-Danube reste un angle mort (champs Décumates) — Le dynamisme des villes moyennes leur permet de se réorienter vers des niches technologiques et vers certains services tertiaires — Les disparités régionales sont accentuées dans les zones dépourvues d'eurocités dynamiques (plateau souabe, Bavière orientale et méridionale) — Forte demande pour la modernisation et l'extension des réseaux de communication, en particulier sur les nouveaux axes Nord-Sud (vers Berlin, Prague) et Est-Ouest (vers Vienne) 	<ul style="list-style-type: none"> — Les liaisons manquantes se structurent, en particulier au nord du lac de Constance, appuyées sur des villes intermédiaires: Ulm, Augsburg, Fribourg, Kempten, Friedrichshafen... — Le pôle Zurich-Stuttgart-Munich devient clairement un pôle de commandement de l'Europe du XXI^e siècle — Ajustement à la baisse du développement de nouvelles infrastructures de communication, types ICE et autoroutes — Forte demande sur les réseaux de proximité, type TER
---------------------------	---	---	---

Macrorégions

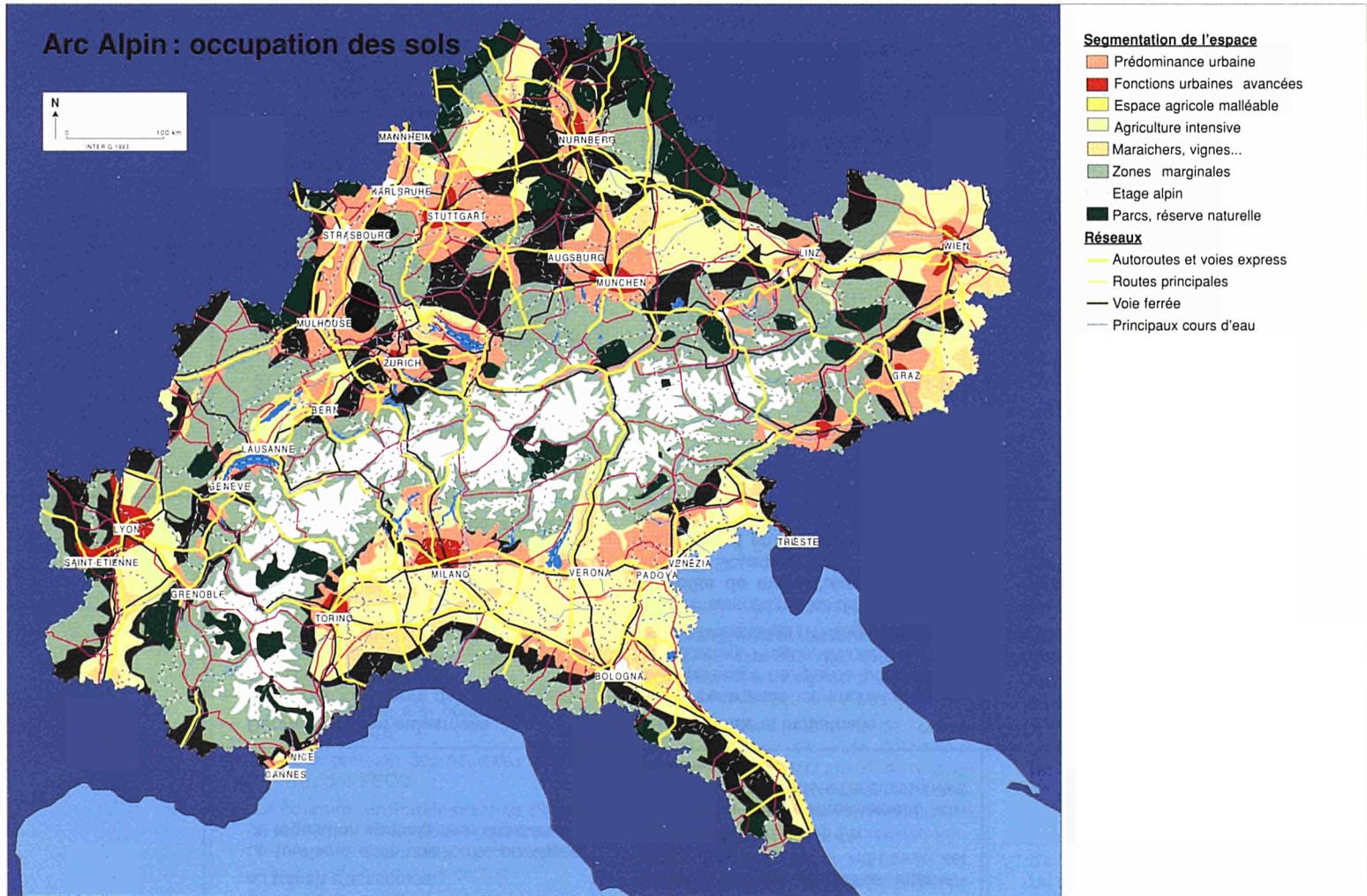
<p>Piémont</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Le retard de réalisation des grandes infrastructures empêche la constitution des axes Est-Ouest du «nord du Sud»: Milan-Barcelone et Milan-Lyon — Difficultés importantes pour Turin dans sa nécessaire évolution d'une économie «monoculture» en un centre intégré d'industries et de services avancés et innovants 	<ul style="list-style-type: none"> — Création d'un réseau interrégional de villes: <ul style="list-style-type: none"> • Turin-Lyon-Marseille • Turin-Berne-Bâle • Turin-Vérone-Vienne ou -Ljubljana • Turin-Gênes-Marseille — Accords de coopération transfrontalière entre villes, associations d'opérateurs, institutions — Démarrage de nouveaux axes de développement (Côme-Varèse-Novare-Vercelli) 	<ul style="list-style-type: none"> — Dissémination des fonctions urbaines supérieures dans les villes petites et moyennes — Reconversions industrielles à Turin vers la haute technologie — Développement soutenable dans la zone alpine (agriculture «propre», tourisme soft, industrie légère de transformation) — Forte requalification du tourisme alpin
<p>Lombardie</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Milan confirme sa position de pôle de commandement pour toute l'Italie du Nord — Difficulté pour les villes moyennes d'évoluer vers un véritable «système en réseau»: hégémonie stérilisante de Milan 	<ul style="list-style-type: none"> — Diffusion du réseau des services novateurs à partir du triangle Milan-Bologne-Padoue — Diminution de la subordination des villes moyennes à Milan. Mais, à terme, ce dynamisme des villes intermédiaires bénéficie aussi à Milan 	<ul style="list-style-type: none"> — Apaisement des difficultés sociales urbaines et des sentiments identitaires de repli sur soi — Dissémination des fonctions urbaines supérieures dans les villes petites et moyennes

Lombardie	<ul style="list-style-type: none"> — Prévention difficile du risque de dommages à l'environnement à cause des moyens financiers publics réduits 		<ul style="list-style-type: none"> — Assainissement et rationalisation des zones à très fortes densités territoriale, urbaine et industrielle
Vénéties	<ul style="list-style-type: none"> — L'absence d'un réseau ramifié et efficient de services supérieurs et innovants empêche le passage du «modèle manufacturier» au «modèle postindustriel» — Difficultés sur l'emploi et les débouchés du fait: <ul style="list-style-type: none"> • des différentiels dans les coûts des facteurs • des gammes de production arrivées en fin de cycle • des retards de réalisation des grandes infrastructures de liaison avec l'ensemble danubien • de la pression de l'immigration est-européenne 	<ul style="list-style-type: none"> — Amélioration des connexions entre les divers pôles du réseau urbain — Les fonctions urbaines supérieures des villes petites et moyennes se développent et favorisent leur intégration dans les dynamiques de développement des grandes métropoles — Développement de la formation, de la recherche, de l'innovation — Effets positifs de l'ouverture des marchés de l'Est; revitalisation de l'axe Trieste-Vienne — Laborieuse requalification de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> — Expansion de la coopération transnationale avec les pays de l'Est — Effort accru dans la formation et la qualification professionnelles — Grand chantier de dépollution de l'Adriatique — Consolidation du réseau de villes moyennes et petites
Émilie-Romagne et Marches	<ul style="list-style-type: none"> — Forte pollution biologique du Pô — Déclin des PME (biens de consommation) dans des districts dotés de services et d'infrastructures insuffisants — Le manque d'efficience des services (réseaux et secteur public) pèse sur la compétitivité des PME, une fois stabilisé le régime de change — Difficultés pour l'industrie touristique (littoral adriatique moins attractif) 	<ul style="list-style-type: none"> — Polycentrisme accru dans le triangle Milan-Bologne-Padoue — Amélioration des services urbains et extra-urbains (qualité de la vie) — Valorisation des fonctions portuaires dans le contexte haut adriatique — Croissante internationalisation des PME 	<ul style="list-style-type: none"> — Rationalisation du cycle évacuation-traitement-distribution des déchets agricoles et industriels — Constitution d'un «axe padan» du développement européen — Diffusion de l'innovation et de la compétitivité de PME artisanales, touristiques, agricoles et manufacturières — Blocage de la construction des infrastructures routières et décongestionnement de la côte
Rhône	<ul style="list-style-type: none"> — Confirmation du rôle dominant de Lyon, qui constitue une poche de prospérité — Mais problème de développement urbain (transport urbain, paupérisation des périphéries...) — La domination lyonnaise s'exerce sur sa périphérie immédiate, de Saint-Étienne à L'Isle-d'Abeau — Ailleurs, la dynamique spatiale se perd dans des logiques de rivalités (Grenoble, Marseille...) — Le couloir rhodanien évolue vers une urbanisation polynucléaire indifférenciée 	<ul style="list-style-type: none"> — Le réseau de villes se structure, en particulier celles du sillon alpin, les cités de la Bourgogne méridionale, celles du couloir rhodanien... — Cette armature urbaine renforce en retour la position de métropole de Lyon — Les nouveaux axes (Orléans-Clermont-Béziers, Mâcon-Grenoble-Gap-Marseille, Lyon-Besançon-Bâle, Lyon-Clermont-Bordeaux) renforcent les échanges interrégionaux, sans pour autant se constituer nécessairement en axes de développement 	<ul style="list-style-type: none"> — Les villes moyennes permettent une incorporation des territoires «interstitiels» ou périphériques aux dynamiques de développement: Gap, Sisteron, Digne permettent la redynamisation des Alpes-de-Haute-Provence — Meilleure articulation de la montagne et des Préalpes aux aires de tourisme de la côte et des villes festives — Les nouveaux axes de communication sont aussi des axes de développement

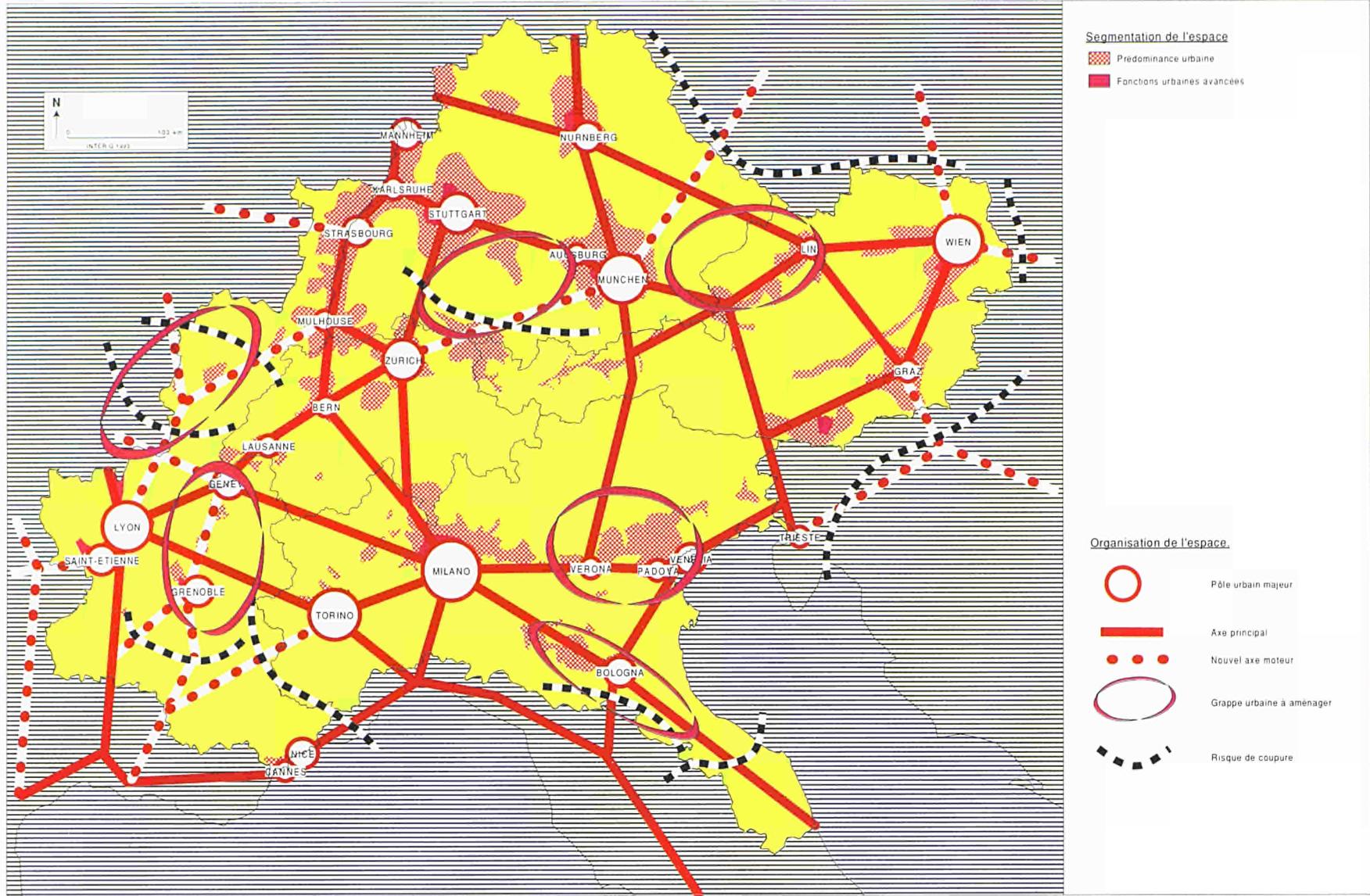
<p>Franche-Comté</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Liaison Rhin-Rhône différée, car forte prévalence des schémas radioconcentriques (Paris-Lyon-Marseille ou -Turin, Paris-Strasbourg) — Renforcement du pôle Bâle-Mulhouse — Déprise et assouplissement ailleurs. La Franche-Comté est marginalisée et mise en dépendance 	<ul style="list-style-type: none"> — Équipement des liaisons Lyon-Bâle-Stuttgart (Allemagne méridionale-Méditerranée) — Renforcement des réseaux d'eurocités — Pas d'effet «Rhin-Rhône» sur les territoires traversés. Tropisme centrifuge de la Franche-Comté vers les pôles de Bâle-Mulhouse, de Lyon, de Genève, de Dijon 	<ul style="list-style-type: none"> — La liaison Rhin-Rhône devient un axe de développement appuyé à l'Est sur le bassin du Rhin supérieur, à l'Ouest sur des villes moyennes redynamisées (Dole, Mâcon, Dijon, Chalon...); le territoire est solidement ancré au Sud-Est sur l'axe Lyon-Genève — Les flux longue distance sont ferroûtés, le trafic de proximité se développe
<p>Sillon alpin</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Genève continue son développement fortement extraverti en direction de son voisinage français, ce qui renforce l'espace lémanique, d'Annecy à Lausanne — Le réseau Annecy-Chambéry-Grenoble ne se structure pas autant que souhaitable, malgré la dynamique créée par le passage du TGV à Chambéry — Crise des activités industrielles «classiques», surtout à Grenoble 	<ul style="list-style-type: none"> — L'expansion genevoise se poursuit. La cité devient le centre d'un espace économique en voie d'intégration incluant la Suisse francophone, la Savoie et même le Dauphiné — Le développement des liaisons transalpines vers Turin renforce considérablement les cités savoyardes — La pression sur les espaces se maintient (pénurie foncière, pollution...) — Vers le Sud, l'axe Grenoble-Sisteron-Marseille bénéficie surtout aux eurocités (Grenoble, Genève, Aix-Marseille...) 	<ul style="list-style-type: none"> — Le sillon alpin évolue vers un statut modèle de «Californie alpine», marquée par un réseau de villes très dynamiques, innovantes et placées sur les technologies avancées, avec un cadre de vie de haute qualité — Requalification des stations de montagne — Développement des réseaux de transports régionaux et interurbains, un peu sur le modèle suisse — Revitalisation des villes moyennes en France et nouvelles opportunités pour les Alpes provençales, autour de Gap et de Sisteron
<p>Rhin supérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Zurich maintient son relatif isolement et l'axe Bâle-lac de Constance reste peu intégré — Bâle accentue son «eurotropisme»: consolidation des dynamiques transfrontalières rhénanes de Bâle à Karlsruhe — Changements structurels du tissu industriel (recul de la chimie de base, métallurgie, textile), avec montée du chômage et recul des emplois frontaliers vers la Suisse — Strasbourg, capitale «française de l'Europe»: retard dans ses connexions à l'espace allemand 	<ul style="list-style-type: none"> — Bâle-Zurich devient un pôle européen majeur — Réalisation de l'axe Paris-Strasbourg-Stuttgart-Munich — Consolidation des pratiques liées à l'emploi frontalier, en particulier dans le domaine de la formation — Renforcement des industries à fort contenu innovant, basées sur une haute qualification des emplois — Renforcement des fonctions tertiaires supérieures de Zurich surtout, mais aussi de Bâle et de Strasbourg 	<ul style="list-style-type: none"> — Vosges, Forêt-Noire et Jura sont intégrés aux dynamiques rhénanes — Renforcement des échanges Est-Ouest sur l'axe Munich-Constance-Bâle — Nouvelle dynamique autour du lac de Constance basée sur le potentiel technologique, la valorisation des villes moyennes, des universités et de la qualité des sites — Développement des villes moyennes en réseau (Fribourg-Colmar-Mulhouse-Belfort) — Consolidation des espaces ruraux sud-bavarois et du haut Danube
<p>Rhin-Main-Neckar</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Consolidation des pôles dominants (Stuttgart, Karlsruhe), en symbiose avec un réseau de villes moyennes particulièrement dynamique et «coopérant» 	<ul style="list-style-type: none"> — Rôle renforcé de Stuttgart du fait de trois dynamiques: <ul style="list-style-type: none"> 1) renforcement de la dynamique Est-Ouest d'intégration européenne, en 	<ul style="list-style-type: none"> — Renforcement des fonctions et des réseaux des villes moyennes (Würzburg, Pforzheim, Heilbronn)

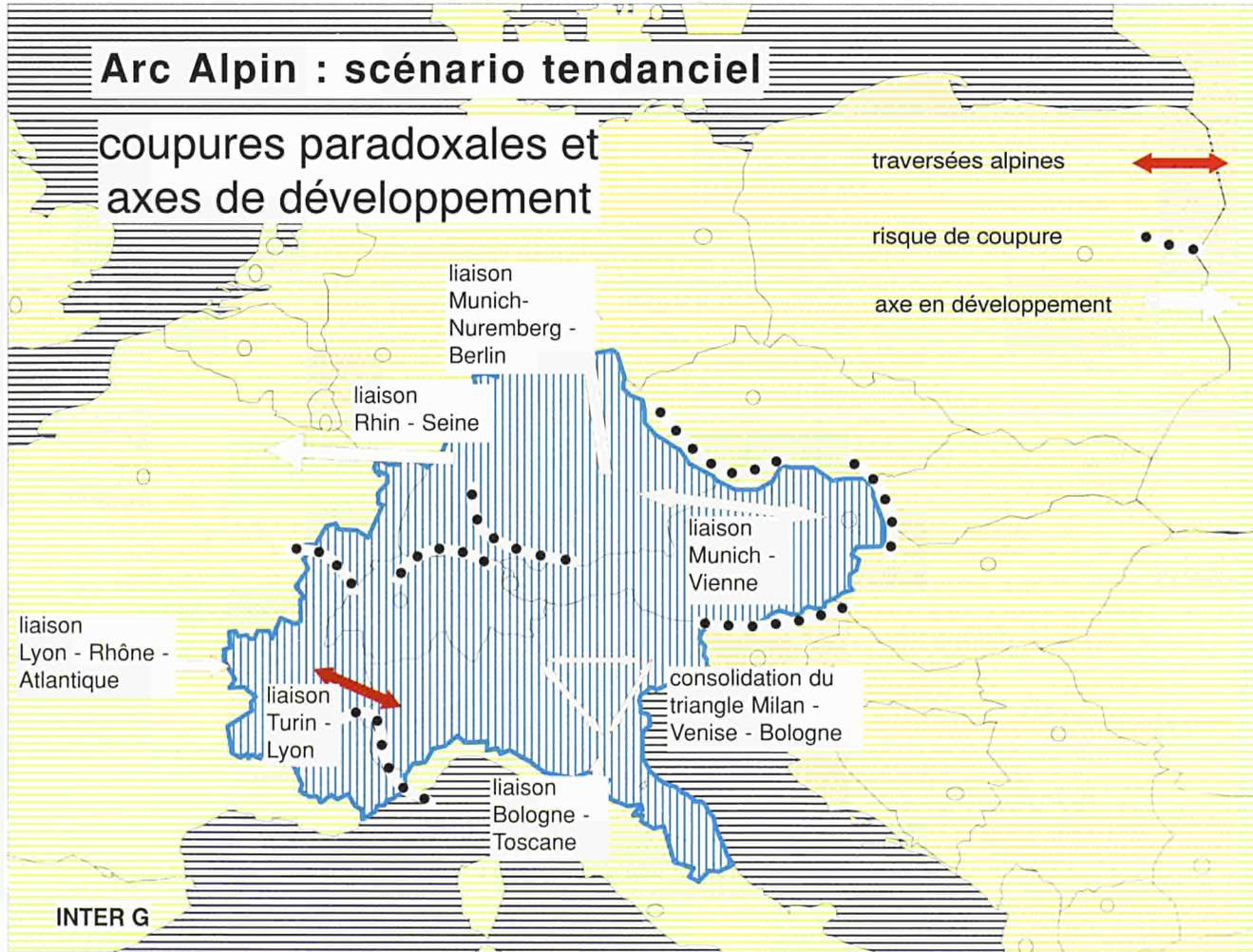
Rhin-Main-Neckar	<ul style="list-style-type: none"> — Changement structurel avec modernisation du tissu industriel et développement des secteurs de haute technologie, très capitalistiques (automates, mécanique...) — Rôle moteur du tertiaire urbain (service aux entreprises) — Les espaces ruraux interstitiels reculent du fait des difficultés des activités agricoles — Difficultés liées au développement urbain (cadre de vie, engorgements, circulation, foncier, pollution...), surtout à Stuttgart, à Karlsruhe, à Mannheim 	<ul style="list-style-type: none"> particulier vers la France (Strasbourg-Paris et Lyon-Méditerranée) 2) consolidation de l'axe Stuttgart-Zurich-Milan du fait du rapprochement suisse 3) renaissance de l'axe danubien habsbourgeois vers Vienne et l'Europe centrale, avec consolidation de l'axe Main-Danube — Les territoires à forte prédominance rurale ne participent pas au développement 	<ul style="list-style-type: none"> — Intégration des espaces périphériques et ruraux dans la dynamique de développement des villes — Développement de centres de compétences majeurs dans les activités high-tech — Rôle moteur des forts investissements dans la requalification industrielle (dépollution, économie d'énergie...)
Allemagne méridionale	<ul style="list-style-type: none"> — Renforcement du pôle munichois du fait: <ol style="list-style-type: none"> 1) de la réunification et de la réouverture de l'axe Munich-Leipzig-Berlin 2) de l'ouverture à l'Est, et en particulier de la Bohême 3) du rapprochement de l'Autriche et de la Suisse — Développement des pôles secondaires revitalisés par la nouvelle donne européenne (Nuremberg, Ingolstadt, Ratisbonne) — Difficultés des régions industrialisées périphériques (textiles, métaux, chimie de base) et des régions rurales des piémonts de Bohême et des Alpes 	<ul style="list-style-type: none"> — Renforcement du réseau sud-oriental allemand autour de Munich, avec des échanges renforcés entre Nuremberg, Ratisbonne, Salzbourg, Ulm, Augsburg... — Renforcement de l'axe Stuttgart-Munich-Vienne 	<ul style="list-style-type: none"> — Le triangle «virtuel» Zurich-Munich-Stuttgart se charpente: liaisons manquantes, développement d'Ulm, du nord du lac de Constance... — Renforcement des logiques Est-Ouest: Vienne-Salzbourg-Munich-Zurich-Bâle — Renforcement du réseau de villes petites et moyennes, en particulier: <ol style="list-style-type: none"> 1) autour de Nuremberg, nouvelle plaque tournante 2) dans le triangle Munich-Stuttgart-lac de Constance — Poursuite d'une politique volontaire de la montagne
Danube	<ul style="list-style-type: none"> — Vienne se trouve à nouveau au carrefour des grands flux centre-européens — Déprise rurale et industrielle du fait: <ol style="list-style-type: none"> 1) de l'ouverture à la concurrence des pays de la CE 2) de la pression des nouvelles économies des PECO — La coupure territoriale entre les plaines et les piémonts de l'Est, à problèmes, et les Alpes occidentales, prospères et mieux positionnées, s'accroît — La pression migratoire est déstabilisante: la disponibilité de main-d'œuvre à bas salaires freine les ajustements technologiques 	<ul style="list-style-type: none"> — Salzbourg, Linz et Innsbruck s'intègrent à la dynamique des villes allemandes et alémaniques, le long de la magistrale des piémonts nord des Alpes — Vienne bénéficie des effets de l'ouverture à l'Est: les disparités de revenus favorisent échanges et investissement, en particulier sur les territoires frontalières, «commandés» par Vienne. Accentuation de la tertiairisation de l'économie viennoise — Résurgence de l'axe historique Berlin-Prague-Vienne-Trieste. Intensification des échanges, en particulier avec Prague, Bratislava et Budapest 	<ul style="list-style-type: none"> — À maints égards, le modèle alpin autrichien perdure, en particulier dans la politique de montagne et dans les synergies entre le tourisme et le maintien de la vie rurale — L'intégration à l'Europe se fait moins rapidement, mais plus solidement avec de grands investissements: tunnels de base, ferroutage... — Les coopérations transfrontalières s'intensifient, en particulier avec l'Italie. Un desserrement des activités touristiques est envisageable — Développement des villes moyennes: Linz, Graz, Klagenfurt

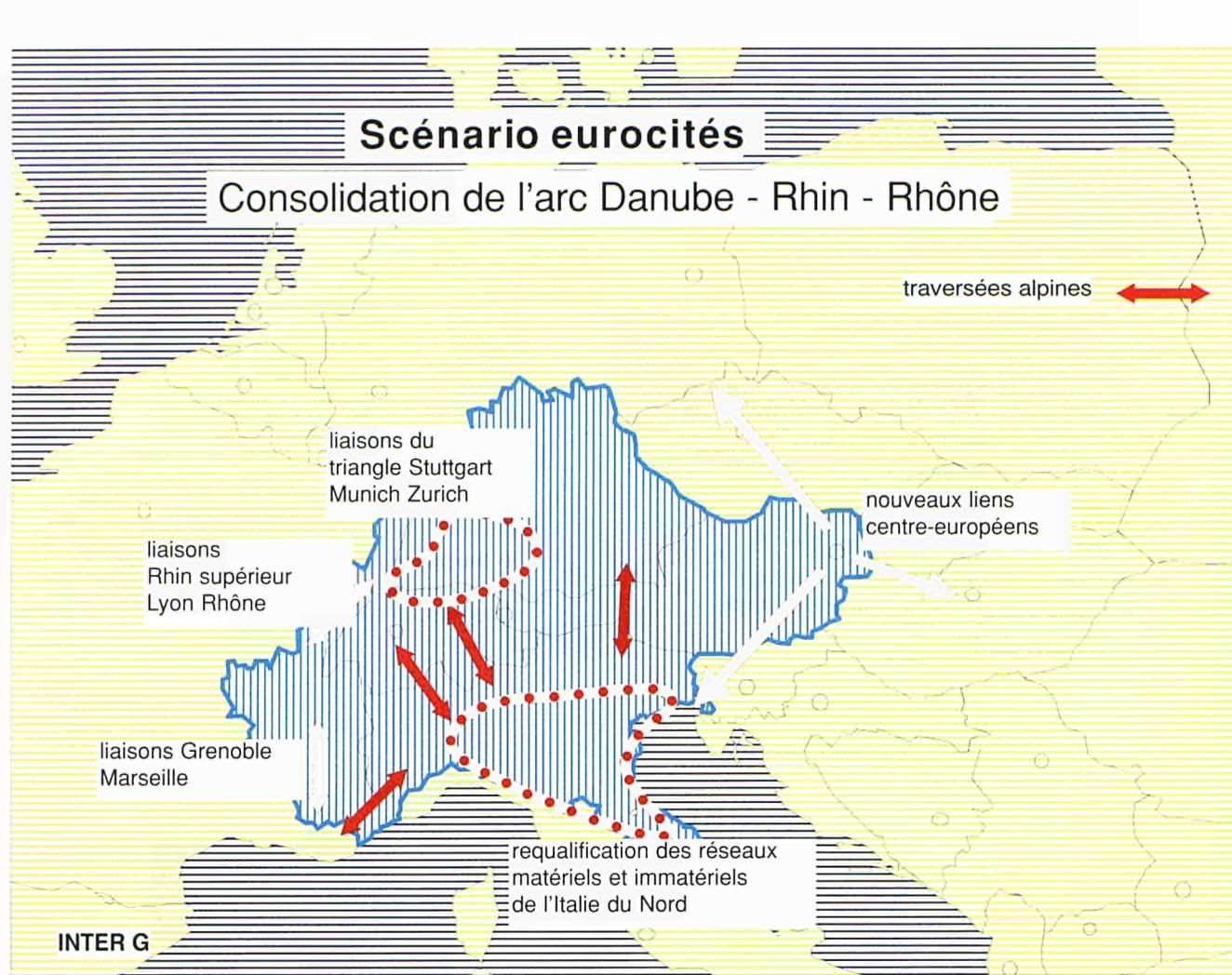
<p>Danube</p>	<ul style="list-style-type: none"> — L'industrie des PECO concurrence sévèrement l'industrie lourde autrichienne — En zone de montagne, les problèmes liés au transit s'accroissent — Le tourisme reste une forme privilégiée de régulation spatiale de la croissance 	<ul style="list-style-type: none"> — Graz et Klagenfurt bénéficient de la réouverture sur l'Adriatique et surtout du renforcement des liens avec le nord de l'Italie — Renforcement des disparités intérieures: la déprise rurale et industrielle est sévère dans les «pays noirs» — La pression sur l'environnement alpin s'accroît, avec surtout l'accroissement des trafics transalpins 	
<p>Marches de l'Est</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Déprise rurale et industrielle — Faible développement des villes moyennes (Bamberg, Bayreuth) 	<ul style="list-style-type: none"> — Déprise rurale et industrielle — Effets contrastés et imprévisibles du développement de grands pôles industriels (Leipzig, Prague, Munich), voire de régions industrielles (Thuringe, Saxe) — Pression exercée par les différentiels sur les coûts de main-d'œuvre (Bohême-Moravie, Slovaquie), sans que le tissu industriel soit en mesure de développer des «maquiladoras» 	<ul style="list-style-type: none"> — Développement basé sur les petites industries et autres activités non polluantes (BTP, sylviculture, tourisme vert...) — Maintien des transferts et des aides nationales et communautaires — Développement de franges industrielles basées sur l'emploi de la main-d'œuvre frontalière

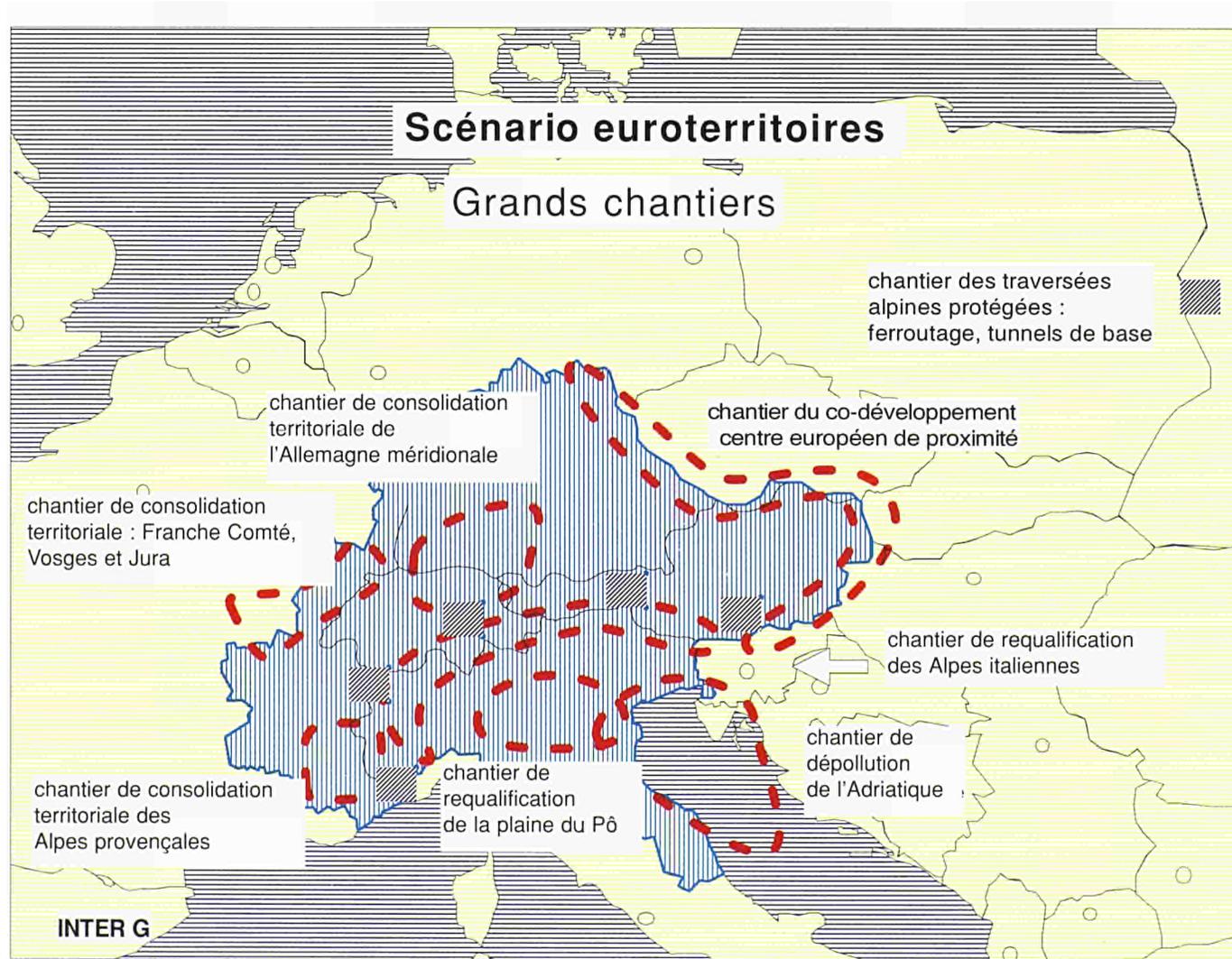


Arc Alpin: organisation des espaces











Arc alpin
Base de données

Concordances et sources

	Surface totale	Superficie agricole utilisée	Population	Population	Population urbaine	Population urbaine	Solde migratoire	Solde migratoire	Solde migratoire	Solde naturel	Solde naturel	Solde naturel	Emplois féminins
1) Allemagne													
— Année source		1987	1980	1990	1980	1990	1980-1985	1985-1990	1980-1990	1980-1985	1985-1990	1980-1990	1980
— Source	REGIO	Région	REGIO	Document	Document	Document	Document	Document	Document	Document	Document	Document	REGIO
— Année valeur	1990	1987	1980	1990	1980	1990	1980-1985	1985-1990	1980-1990	1980-1985	1985-1990	1980-1990	1980
2) France													
— Année source		1989	1980	1989	1982	1990			1980-1990			1980-1990	1980
— Source	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO	Document	Document			Document			Document	REGIO
— Année valeur	1990	1989	1980	1990	1982	1990			1980-1990			1980-1990	1980
3) Italie													
— Année source		1989	1980	1989	1980	1991	1980-1985	1985-1990	1980-1990	1980-1985	1985-1990	1980-1990	1980
— Source	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO	Document	Document	Document	Document	Document	Document	Document	Document	REGIO
— Année valeur	1990	1989	1980	1990	1990	1991	1980-1985	1985-1990	1980-1990	1980-1985	1985-1990	1980-1990	1980
4) Suisse													
— Année source	1972	1985	1980	1990	1980	1990	1980-1985	1985-1990	1980-1990	1980-1985	1985-1990	1980-1990	
— Source	OSFS	OSFS	OSFS	OSFS	OSFS	OSFS	Document	Document	Document	Document	Document	Document	
— Année valeur	1990	1985	1980	1990	1980	1990	1980-1985	1985-1990	1980-1990	1980-1985	1985-1990	1980-1990	1980
5) Autriche													
— Année source	1986	1986	1980	1990	1981	1991			1980-1990			1980-1990	1981
— Source	OSA-région	OSA-région	OSA-région	OSA-région									
— Année valeur	1986	1986	1980	1990	1981	1991			1980-1990			1980-1990	1981
6) Liechtenstein													
— Année source	1991	1991	1980	1990		1990	1980-1985	1985-1990	1980-1990	1980-1985	1985-1990	1980-1990	1980
— Source	OSI	OSI	OSI	OSI			Document	Document	Document	Document	Document	Document	Document
— Année valeur	1990	1991	1980	1990	1980	1990	1980-1985	1985-1990	1980-1990	1980-1985	1985-1990	1980-1990	Document

Arc alpin
Base de données
Concordances et sources

	Emplois féminins	Chômeurs	Chômeurs	Emplois du secteur primaire	Emplois du secteur primaire	Emplois du secteur secondaire	Emplois du secteur secondaire	Emplois du secteur tertiaire	Emplois du secteur tertiaire	Valeur ajoutée du secteur primaire	Valeur ajoutée du secteur primaire	Valeur ajoutée du secteur secondaire	Valeur ajoutée du secteur secondaire
1) Allemagne													
— Année source	1989	1980	1990	1980	1987	1980	1987	1980	1987	1980	1988	1980	1988
— Source	REGIO	Document	REGIO	Document	REGIO	Document	REGIO	Document	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO
— Année valeur	1989	1980	1990	1980	1987	1980	1987	1980	1987	1980	1988	1980	1988
2) France													
— Année source	1989	1982	1990	1980	1988	1980	1988	1980	1988	1980	1988	1980	1988
— Source	REGIO	Document	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO
— Année valeur	1989	1982	1990	1980	1988	1980	1988	1980	1988	1980	1988	1980	1988
3) Italie													
— Année source	1989	1980	1988	1980	1988	1980	1988	1980	1988	1980	1988	1980	1988
— Source	REGIO	REGIO	Régions	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO	REGIO
— Année valeur	1989	1980	1988	1980	1988	1980	1988	1980	1988	1980	1988	1980	1988
4) Suisse													
— Année source		1980	1990	1975	1985	1975	1985	1975	1985	1975	1985	1975	1985
— Source		Document	OSFS	OSFS	OSFS	OSFS	OSFS	OSFS	OSFS	OSFS	OSFS	OSFS	OSFS
— Année valeur	1990	1980	1990	1980	1991	1980	1991	1980	1991	1975	1985	1975	1985
5) Autriche													
— Année source	1991	1980	1990	1981		1981		1981	1990	1987	1991	1987	1991
— Source				OSA-région	Document 7	OSA-région	Document 7	OSA-région	Document 7	Document RE/4	Document RE/4	Document RE/4	Document RE/4
— Année valeur	1991	1980	1990	1981	1980	1981	1980	1981	1990	1980	1990	1980	1990
6) Liechtenstein													
— Année source		1980	1990	1980	1990	1980	1990	1980	1990				
— Source		Document	Document	Document	Document	Document	Document	Document	Document				
— Année valeur		1980	1990	1980	1990	1980	1990	1980	1990				

Arc alpin
Base de données

Concordances et sources

	Valeur ajoutée du secteur tertiaire	Valeur ajoutée du secteur tertiaire	Nuitées touristiques	Nuitées touristiques	Nombre de lits	Nombre de lits	Produit intérieur brut	Produit intérieur brut
1) Allemagne								
— Année source	1980	1988	1980	1990	1980	1990	1980	1989
— Source	REGIO	REGIO	Document	Document	Document	Document	REGIO	REGIO
— Année valeur	1980	1988	1980	1990	1980	1990	1980	1989
2) France								
— Année source	1980	1988		1989		1989	1980	1989
— Source	REGIO	REGIO		Document		Document	REGIO	REGIO
— Année valeur	1980	1988		1989		1989	1980	1989
3) Italie								
— Année source	1980	1988	1980	1990	1979	1989	1980	1989
— Source	REGIO	REGIO	Document	Document	Document	Document	REGIO	REGIO
— Année valeur	1980	1988	1980	1990	1979	1989	1980	1989
4) Suisse								
— Année source	1975	1985	1980	1990	1980	1990	1980	1990
— Source	OSFS	OSFS	OSFS	OSFS	Document	Document	Document	Document
— Année valeur	1975	1985	1980	1990	1980	1990	1980	1990
5) Autriche								
— Année source	1987	1991	1980	1990	1980	1990	1981	1989
— Source	Document RE/4	Document RE/4			Document	Document		
— Année valeur	1980	1990	1980	1988	1980	1990	1981	1989
6) Liechtenstein								
— Année source			1980	1990	1980	1990	1980	1990
— Source			OSI	OSI	Document	Document	Document	Document
— Année valeur			1980	1990	1980	1990	1980	1990

Abréviations

AELE.....	Association européenne de libre-échange
Alpe-Adria.....	Alpine-Adriatic Regional Association
ARE.....	Assemblée des régions d'Europe
ARFE.....	Association des régions frontalières d'Europe
AUE.....	Acte unique européen
BTP.....	Bâtiment et travaux publics
CCA.....	Cadres communautaires d'appui
CCRE.....	Conseil des communes et régions d'Europe
CE.....	Communauté européenne
CNRS.....	Centre national de la recherche scientifique (France)
Cotrao.....	Communauté de travail des Alpes occidentales
CRFG.....	Comité régional franco-genevois
CTJ.....	Communauté de travail du Jura
EEE.....	Espace économique européen
FEDER.....	Fonds européen de développement régional
FEOGA.....	Fonds européen d'orientation et de garantie agricole
FSE.....	Fonds social européen
IAA.....	Industries agro-alimentaires
IULA.....	Union internationale des activités locales
LACE.....	Linkage Assistance and Cooperation for the European Border Regions
LAREA.....	Laboratoire de recherche en économie appliquée (université Paris X, unité affiliée au CNRS de Nanterre)
OFCE.....	Office française du commerce extérieur
OID.....	Opération(s) intégrée(s) de développement
PECO.....	Pays d'Europe centrale et orientale
PNIC.....	Programme national d'intérêt communautaire
PO.....	Programme(s) opérationnel(s)
ROSES.....	Réforme et ouverture des systèmes économiques socialistes (unité affiliée au CNRS de Grenoble)
SAU.....	Superficie agricole utilisée
TER.....	Train express régional
TGV.....	Train à grande vitesse
UEM.....	Union économique et monétaire
Veneso.....	Voie européenne Nord-Est/Sud-Ouest

Commission européenne

Études de développement régional

Étude prospective des régions de l'arc alpin et périalpin

Europe 2000

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

1995 — XXXIV, 301 p. — 21,0 x 29,7 cm

ISBN 92-826-8811-9

Prix au Luxembourg, TVA exclue: ECU 35

BELGIQUE / BELGIË

**Moniteur belge/
Belgisch Staatsblad**
Rue de Louvain 42/Leuvenseweg 42
B-1000 Bruxelles/B-1000 Brussel
Tél. (02) 512 00 26
Fax (02) 511 01 84

Jean De Lannoy
Avenue du Roi 202/Koningslaan 202
B-1060 Bruxelles/B-1060 Brussel
Tél. (02) 538 51 69
Fax (02) 538 08 41

Autres distributeurs/
Overige verkooppunten:

**Librairie européenne/
Europese boekhandel**
Rue de la Loi 244/Wetstraat 244
B-1040 Bruxelles/B-1040 Brussel
Tél. (02) 231 04 35
Fax (02) 735 08 60

Document delivery:

Credoc
Rue de la Montagne 34/Bergstraat 34
Boîte 11/Bus 11
B-1000 Bruxelles/B-1000 Brussel
Tél. (02) 511 69 41
Fax (02) 513 31 95

DANMARK

J. H. Schultz Information A/S
Hersledvang 10-12
DK-2620 Albertslund
Tlf. 43 63 23 00
Fax (Sales) 43 63 19 69
Fax (Management) 43 63 19 49

DEUTSCHLAND

Bundesanzeiger Verlag
Postfach 10 05 34
D-50445 Köln
Tél. (02 21) 20 29-0
Fax (02 21) 2 02 92 78

GREECE/ΕΛΛΑΔΑ

G.C. Eleftheroudakis SA
International Bookstore
Nikis Street 4
GR-10563 Athens
Tél. (01) 322 63 23
Fax 323 98 21

ESPAÑA

Mundi-Prensa Libros, SA
Castelló, 37
E-28001 Madrid
Tél. (91) 431 33 99 (Libros)
431 32 22 (Suscripciones)
435 36 37 (Dirección)
Fax (91) 575 39 98

Boletín Oficial del Estado

Trafalgar, 27-29
E-28071 Madrid
Tél. (91) 538 22 95
Fax (91) 538 23 49

Sucursal:

Librería Internacional AEDOS
Consejo de Ciento, 391
E-08009 Barcelona
Tél. (93) 488 34 92
Fax (93) 487 76 59

**Librería de la Generalitat
de Catalunya**

Rambla dels Estudis, 118 (Palau Moja)
E-08002 Barcelona
Tél. (93) 302 68 35
Tél. (93) 302 64 62
Fax (93) 302 12 99

FRANCE

**Journal officiel
Service des publications
des Communautés européennes**
26, rue Desaix
F-75727 Paris Cedex 15
Tél. (1) 40 58 77 01/31
Fax (1) 40 58 77 00

IRELAND

Government Supplies Agency
4-5 Harcourt Road
Dublin 2
Tel. (1) 66 13 111
Fax (1) 47 52 760

ITALIA

Licosa SpA
Via Duca di Calabria 1/1
Casella postale 552
I-50125 Firenze
Tel. (055) 64 54 15
Fax 64 12 57

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Messageries du livre
5, rue Raiffeisen
L-2411 Luxembourg
Tél. 40 10 20
Fax 49 06 61

NEDERLAND

SDU Servicecentrum Uitgeverijen
Postbus 20014
2500 EA 's-Gravenhage
Tel. (070) 37 89 880
Fax (070) 37 89 783

ÖSTERREICH

**Manz'sche Verlags-
und Universitätsbuchhandlung**
Kohlmarkt 16
A-1014 Wien
Tel. (1) 531 610
Fax (1) 531 61-181

Document delivery:

Wirtschaftskammer
Wiedner Hauptstraße
A-1045 Wien
Tel. (0222) 50105-4356
Fax (0222) 50206-297

PORTUGAL

Imprensa Nacional — Casa da Moeda, EP
Rua Marquês Sá da Bandeira, 16-A
P-1099 Lisboa Codex
Tel. (01) 353 03 99
Fax (01) 353 02 94/384 01 32

**Distribuidora de Livros
Bertrand, Ld.ª**

Grupo Bertrand, SA
Rua das Terras dos Vales, 4-A
Apartado 37
P-2700 Amadora Codex
Tel. (01) 49 59 050
Fax 49 60 255

SUOMI/FINLAND

Akateeminen Kirjakauppa
Akademiska Bokhandeln
Pohjoisesplanadi 39 / Norra esplanaden 39
PL / PB 128
FIN-00101 Helsinki / Helsingfors
Tel. (90) 121 4322
Fax (90) 121 44 35

SVERIGE

BTJ AB

Traktorvägen 11
Box 200
S-221 00 Lund
Tel. (046) 18 00 00
Fax (046) 18 01 25

UNITED KINGDOM

HMSO Books (Agency section)
HMSO Publications Centre
51 Nine Elms Lane
London SW8 5DR
Tel. (0171) 873 9090
Fax (0171) 873 8463

ICELAND

**BOKABUD
LARUSAR BLÖNDAL**
Skólavörðustíg, 2
IS-101 Reykjavík
Tel. 551 56 50
Fax 552 55 60

NORGE

NIC Info a/s
Boks 6512 Etterstad
0606 Oslo
Tel. (22) 57 33 34
Fax (22) 68 19 01

SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA

OSEC
Stampfenbachstraße 85
CH-8035 Zürich
Tel. (01) 365 54 49
Fax (01) 365 54 11

BÄLGARIJA

Europress Klassica BK Ltd
66, bd Vitosha
BG-1463 Sofia
Tel./Fax (2) 52 74 75

ČESKÁ REPUBLIKA

NIS ČR
Havelkova 22
CZ-130 00 Praha 3
Tel./Fax (2) 24 22 94 33

HRVATSKA

Mediatrade
P. Hatza 1
HR-4100 Zagreb
Tel./Fax (041) 43 03 92

MAGYARORSZÁG

Euro-Info-Service
Európá Ház
Margitsziget
H-1138 Budapest
Tel./Fax (1) 111 60 61, (1) 111 62 16

POLSKA

Business Foundation
ul. Krucza 38/42
PL-00-512 Warszawa
Tel. (2) 621 99 93, 628 28 82
International Fax&Phone (0-39) 12 00 77

ROMÂNIA

Euromedia
65, Strada Dionisie Lupu
RO-70184 Bucuresti
Tel./Fax 1-31 29 646

RUSSIA

CCEC
9,60-letiya Oktyabrya Avenue
117312 Moscow
Tel./Fax (095) 135 52 27

SLOVAKIA

**Slovak Technical
Library**
Nám. slobody 19
SLO-812 23 Bratislava 1
Tel. (7) 52 204 52
Fax (7) 52 957 85

CYPRUS

**Cyprus Chamber of Commerce
and Industry**
Chamber Building
38 Grivas Digenis Ave
3 Deligiorgis Street
PO Box 1455
Nicosia
Tel. (2) 44 95 00, 46 23 12
Fax (2) 36 10 44

MALTA

Miller Distributors Ltd
PO Box 25
Malta International Airport LQA 05 Malta
Tel. 66 44 88
Fax 67 67 99

TÜRKIYE

Pres AS
Dünya Infotel
TR-80050 Tünel-Istanbul
Tel. (1) 251 91 90/251 96 96
Fax (1) 251 91 97

ISRAEL

Roy International
17, Shimon Hatarssi Street
P.O.B. 13056
61130 Tel Aviv
Tel. (3) 546 14 23
Fax (3) 546 14 42

Sub-agent for the Palestinian Authority:

INDEX Information Services
PO Box 19502
Jerusalem
Tel. (2) 27 16 34
Fax (2) 27 12 19

EGYPT/
MIDDLE EAST

Middle East Observer
41 Sherif St.
Cairo
Tel/Fax (2) 393 97 32

UNITED STATES OF AMERICA/
CANADA

UNIPUB
4611-F Assembly Drive
Lanham, MD 20706-4391
Tel. Toll Free (800) 274 48 88
Fax (301) 459 00 56

CANADA

Subscriptions only
Uniquement abonnements

Renouf Publishing Co. Ltd
1294 Algoma Road
Ottawa, Ontario K1B 3W8
Tel. (613) 741 43 33
Fax (613) 741 54 39

AUSTRALIA

Hunter Publications
58A Gipps Street
Collingwood
Victoria 3066
Tel. (3) 9417 53 61
Fax (3) 9419 71 54

JAPAN

Procurement Services Int. (PSI-Japan)
Kyoku Dome Postal Code 102
Tokyo Kojimachi Post Office
Tel. (03) 32 34 69 21
Fax (03) 32 34 69 15

Sub-agent:

**Kinokuniya Company Ltd
Journal Department**
PO Box 55 Chitose
Tokyo 156
Tel. (03) 34 39-0124

SOUTH and EAST ASIA

Legal Library Services Ltd
Orchard
PO Box 0523
Singapore 9123
Tel. 243 24 98
Fax 243 24 79

SOUTH AFRICA

Safto
5th Floor, Export House
Cnr Maude & West Streets
Sandton 2146
Tel. (011) 883-3737
Fax (011) 883-6569

ANDERE LÄNDER
OTHER COUNTRIES
AUTRES PAYS

**Office des publications officielles
des Communautés européennes**
2, rue Mercier
L-2985 Luxembourg
Tél. 29 29-1
Télex PUBOF LU 1324 b
Fax 48 85 73, 48 68 17

Prix au Luxembourg, TVA exclue: ECU 35



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

L-2985 Luxembourg

ISBN 92-826-8811-9



9 789282 688113 >